



DU CARACTÈRE
INTELLECTUEL ET MORAL
DE
J.-J. ROUSSEAU

SCEAUX. — IMPRIMERIE CHARAIRE.

L. BRÉDIF
Recteur d'Académie honoraire.

DU CARACTÈRE
INTELLECTUEL ET MORAL
DE
J.-J. ROUSSEAU

ÉTUDIÉ DANS SA VIE ET SES ÉCRITS

AVEC UNE LETTRE REPRODUITE EN PHOTOTYPIE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1906

PRÉFACE

La liste serait longue des ouvrages publiés, à des points de vue et avec des mérites divers, sur la vie et les écrits de J.-J. Rousseau. Même après les riches moissons tirées d'un champ fécond, il nous a semblé possible de faire œuvre utile. Une étude établie sur la complexion intellectuelle et morale d'un auteur régenté par son tempérament ne sera pas sans doute une superfluité, ni une redite dans son ensemble. A défaut de faits matériels nouveaux, elle peut confirmer ou rectifier les appréciations émises en substituant aux simples impressions des réalités tangibles et, à l'aide de mises au point successives, fixer les aspects divers d'une physionomie dont les traits changeants jusqu'à la contradiction ont été embellis ou enlaidis selon les affections de chacun.

Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

L'équité du silence observée par l'auteur du *Cid* à l'égard de Richelieu n'est pas celle que Rousseau demande. Le désir de le tirer au clair, autant que sa

nature le permet, nous a fait tenter un supplément d'enquête sur le Janus aux deux visages. Ses idées maîtresses en philosophie, morale, politique, reflétées dans le miroir concentrique de l'*Émile*[a], ont été considérées surtout dans leur rapport avec son caractère. L'*Héloïse,* les quatre *Lettres* à M. de Malesherbes, les *Confessions,* les *Rêveries*, la *Correspondance* sont l'autobiographie de son âme. Notre dessein a été de la rééditer en témoin désintéressé. On voudrait se borner à contempler le front de ces colosses, discrétion interdite au critique d'une œuvre où l'écrivain et l'homme sont pétris ensemble, sans toujours se ressembler, et dont l'auteur a désiré être, tout entier, le personnage de premier plan.

Quand Rousseau cherche à expliquer son être moral, ses illusions, mieux encore que l'exactitude de ses analyses, le peignent au vrai, sans qu'il ait ici le mérite d'une portraiture fidèle. Il veut nous rendre son âme « transparente » ; il en laisse plus d'un repli dans l'ombre. Le vrai principe des états décrits, le mobile des passions manifestées échappent souvent à la sagacité, aux préventions du sujet : écheveau embrouillé dont les fils doivent être démêlés avec soin, si l'on veut aboutir à un jugement qui ne soit ni d'un détracteur, ni d'un panégyriste.

Génie disparate et tourmenté comme sa vie, nature d'une complexité énigmatique, « ce petit bourgeois qui

a. Les quatre premiers chapitres de cette étude, tout en s'inspirant de l'ensemble des écrits de Rousseau, sont nourris de son œuvre capitale.

fit de la botanique et remua le monde » (Edouard Rod) ne s'est pas méconnu en se déclarant sans pareil. Il est un de ces remueurs d'idées passionnés qui ne laissent guère les témoins indifférents. Puisse le lecteur trouver dans cette étude un peu de l'intérêt qu'elle nous a offert à nous-même.

Jean-Jacques mettait sept jours à faire en bateau le tour du Léman et parcourait les campagnes plaisantes à « journées de limaçon ». Si nous avons un peu cheminé à cette allure, espérons que la compagnie de Rousseau souvent cité dissimulera la longueur du voyage.

L. Brédif.

Hommage est dû aux savants éditeurs des *Annales* de la " Société Jean-Jacques Rousseau ". Le premier tome est le gage des services qu'elle rendra en préparant les matériaux d'une édition critique des œuvres de Rousseau, tâche ardue, mais digne des compatriotes et des amis du grand Genevois.

L. B.

AVIS AU LECTEUR

Nous renvoyons à l'*Edition Hachette* des Œuvres complètes de J.-J. Rousseau, en 13 volumes, 1870. Le chiffre romain indique le volume, et le chiffre arabe la page.

Les guillemets signalent toujours des citations de Rousseau, sauf indication contraire.

Des notes complémentaires rejetées à la fin de chaque chapitre en sont comme la doublure fortifiante.

Un *index* sommaire a noté les faits saillants.

Abréviations. — Discours sur l'influence des sciences et des arts........................... *Discours de Dijon.*

Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes................................ *Inégalité.*

Œuvres et Lettres inédites de J.-J. Rousseau, par G. Streckeisen-Moultou, Paris, 1861 ...... *Str.-M.*, 1861.

J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis, Corres-respondance publiée par G. Streckeisen-Moultou, Paris, 1865, 2 vol................ *Str.-M.*, 1865.

Annales de la " Société J.-J. Rousseau ", tome 1er, 1905, Genève.................. *Annales.*

Lettres inédites de J.-J. Rousseau à Michel Rey, par Bosscha, Amsterdam, Paris, 1858..... *Bosscha.*

Le Portefeuille de Mme Dupin, par de Villeneuve-Guibert, Paris, 1884............... *Portefeuille Dupin.*

J.-J. Rousseau, fragments inédits, par Albert Jansen, Paris, Neuchâtel, Genève, Berlin, 1882.................................. *Jansen.*

La Comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis, par Hip. Buffenoir, Paris 1905; dix-huit lettres inédites de J.-J. Rousseau.......... *Buffenoir.*

« Je suis homme et j'ai fait des livres; j'ai donc fait aussi des erreurs. » Il suffirait d'avoir fait *un* livre pour avoir le droit de se souvenir avec Jean-Jacques que l'on n'est « pas un ange » (III, 121) et s'excuser auprès du lecteur des fautes qui ont pu échapper.

DU CARACTÈRE INTELLECTUEL ET MORAL

DE

J.-J. ROUSSEAU

CHAPITRE I

L' " Émile " considéré comme témoin du caractère de Rousseau.

La qualité qui frappe d'abord dans l'*Émile* est la fécondité des pensées, richesse mélangée. Le système en repose sur une conception fausse : l'homme est bon, les hommes sont mauvais; « l'haleine de l'homme est mortelle à ses semblables » au figuré comme au propre. A côté de la théorie chimérique, combien d'aperçus nouveaux, de pensées profondes ou fines, élevées ou délicates! L'artiste consommé s'y révèle dans les beautés de la forme; séducteur ou émouvant quand il est pris de paradoxe, à plus forte raison ravit-il quand il a mis la main sur une vérité. L'*Émile* est un roman d'éducation dont les parties pratiques ont été bienfaisantes [a] et une étude morale marquée du sceau du génie. Nous y trouverons Rousseau à chaque page avec son caractère intellectuel et moral, sans avoir besoin de l'y chercher.

a. « Pouvez-vous croire que... le livre qui porte ce titre soit un vrai traité d'éducation? etc... » (1764). (Str-M. 1861, p. 409.) « Je ne suis pas sans crainte que leur enfant ne soit peut-être un jour la victime de mes erreurs. » (XI, 114.) « La génération nouvelle doit certainement à Jean-Jacques d'être moins tourmentée dans son enfance, plus saine et mieux constituée dans tous les âges. » (IX, 257.) En plusieurs de ses portraits, Rousseau est couronné par des enfants.

I

L'ÉDUCATEUR

L'état de nature, qui fait les hommes bons et heureux, étant « incontestablement » le meilleur, l'éducation d'Émile ne devra pas, au début, l'en faire sortir. Ainsi, comme l'homme naturel n'a d'autres obstacles à sa volonté que ceux que lui oppose la nature, maintenez l'enfant dans la seule dépendance des choses; n'offrez jamais à ses volontés indiscrètes que des obstacles physiques. L'expérience et l'impuissance doivent seules lui tenir lieu de loi [a]. Ne lui infligez aucune espèce de punition : il ne sait pas ce que c'est d'être en faute. « Un propos vicieux dans leur bouche est une herbe étrangère dont le vent apporta la graine. » (*Héloïse.*) Dépourvu de toute moralité dans ses actions, il ne peut rien faire qui soit moralement mal et qui mérite châtiment ni réprimande. Le maître d'études de Julie tournait toute sa méthode en exemples; il ne donnait pas à son écolière d'autres définitions des vertus qu'un tableau des gens vertueux, ni d'autres règles pour bien écrire que les livres bien écrits. Le précepteur d'Émile pousse à bout ces principes. Ne dites pas à votre élève : il ne faut pas mentir, mais faites que les inconvénients du mensonge s'accumulent sur sa tête. C'est la morale des conséquences déjà indiquée dans le *Projet d'éducation* de M. de Sainte-Marie. Sans lui défendre de mal faire, il suffit de l'en empêcher.

L'éducation d'Émile enfant sera donc amorale : au lieu d'obéir à une autorité sage et au devoir, il cédera seulement à la nécessité, et elle sera négative. La première éducation doit non pas enseigner la vertu ni la vérité, mais garantir du vice et de

a. « Les mots d'obéir et de commander seront proscrits de son dictionnaire. » (*Œuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Hachette, 1870, 13 volumes; II, 56.) Plus d'une fois notre auteur se corrigera lui-même : « C'est du premier moment de la vie qu'il faut apprendre à mériter de vivre... l'instant de notre naissance doit être le commencement de l'exercice de nos devoirs. » « S'il y a des lois pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance qui enseignent à obéir aux autres. » (III, 292.) Le précepteur d'Émile oublie les maximes de l'éducateur public.

l'erreur. Sur cette terre dont la nature eût fait le premier paradis de l'homme, craignez d'exercer l'emploi du Tentateur en voulant donner à l'innocence la connaissance du bien et du mal. Rousseau féliciterait le maître dont l'élève arriverait sain et robuste à l'âge de douze ans sans savoir distinguer sa main droite de sa main gauche; il atteindrait ainsi l'âge propre à l'enseignement exempt de préjugés, et ce serait un grand bien. Car « l'ignorance n'a jamais fait de mal [a], l'erreur seule est funeste ». La maxime équivaut à celle-ci : de peur de tomber en marchant, n'apprenez pas à marcher. « Un sauvage ne tournerait pas le pied pour aller voir le jeu de la plus belle machine et tous les prodiges de l'électricité... Il est de la dernière évidence que les compagnies savantes de l'Europe ne sont que des écoles publiques de mensonges et très sûrement il y a plus d'erreurs dans l'Académie des Sciences que dans tout un peuple de Hurons. »

« Le moyen le plus convenable pour gouverner les enfants est de les mener par leur bouche [b] ». Émile se corrigera de ce défaut avec le temps; vienne l'âge des amours, quand son cœur sera occupé, son palais ne l'occupera guère; l'auteur des *Confessions* en a fait l'expérience (VIII, 23). En attendant, la gourmandise sera un bon instrument d'éducation et d'instruction. Ainsi, en géométrie, Jean-Jacques lui donnera des gaufres isopérimètres pour lui apprendre que le cercle est la figure qui contient la plus grande surface. L'appât d'un gâteau va lui apprendre à courir, « Je ne vois pas pourquoi, toute l'enfance ne devant être que jeux et folâtres amusements, des exercices purement corporels n'auraient pas un prix matériel et sensible. » Ce que Rousseau dit de l'enfant, Helvétius (1758) l'a dit de l'homme fait; il demande que les plaisirs des sens soient érigés en motifs des bonnes actions et en deviennent le prix [1].

L'intérêt présent, tel est le grand mobile, le seul qui mène sûrement et loin. « *A quoi cela est-il bon?* voilà désormais le

a. « On a beau parler au désavantage des études et tâcher d'en anéantir la nécessité et d'en grossir les mauvais effets, il sera toujours beau et utile de savoir. » (III, 40.) « J'ai osé les reprendre (les exercices littéraires) encore quelques moments pour charmer mes maux (1753). »

b. « Je ne connais qu'un sens aux affections duquel rien de moral ne se mêle; aussi la gourmandise n'est-elle jamais le vice dominant que des gens qui ne sentent rien »; « sensualité basse. » (I. 401.)

mot déterminant entre lui et moi dans toutes les actions de notre vie. » Méthode dangereuse. Inoffensif est le positivisme mathématique du géomètre qui, à l'issue d'une représentation de la *Phèdre* de Racine, demande : « Qu'est-ce que cela prouve ? » L'utilitarisme de l'auteur de l'*Esprit* ne l'est point : « Le vice utile n'est plus vice. » La morale pratique de Jean-Jacques est celle de l'intérêt.

Vous ne parviendrez jamais à faire des sages si vous ne faites d'abord des polissons [a]. C'était l'éducation des Spartiates. Au lieu de les coller sur des livres, on commençait par leur apprendre à voler leur dîner. Cette éducation de l'école polissonnière, sans être absolument nouvelle, puisqu'elle est renouvelée de Lacédémone [2], est peu conforme à la tradition, mais cette originalité même est une bonne marque : « Prenez le contre-pied de l'usage et vous ferez presque toujours bien. » Rousseau et l'usage ont rarement vécu en bonne intelligence. En toutes choses il a le goût de la singularité, mais connaît les remords du bon sens; éducateur ou politique, il sait s'amender à propos.

Jusqu'à douze ans, Rousseau se borne à cultiver le corps dans Émile. Donnons-lui d'abord un tempérament robuste : plus le corps est faible, plus il commande; plus il est fort, plus il obéit. Émile saura un jour « penser en philosophe et travailler en paysan [b] ». L'auteur analyse les progrès de l'éducation des sens [3] avec une finesse que Condillac, Locke et Reid n'ont pas surpassée. Pourquoi ne s'arrête-t-il pas en deçà de l'exagération ? « Pour apprendre à penser il faut exercer nos membres. » La maxime ferait bonne figure sur la bannière de la Fédération des sociétés de gymnastique. Émile aura les sens aiguisés du sauvage, saura voir comme un chat dans l'obscurité (il a des yeux au bout des doigts) et tout observer dans un lieu avant de s'y aventurer. A défaut des singeries et des gambades de la danse mondaine, il aura le pied agile et sûr du chevreuil dans les

a. Contraste entre les enfants d'autrefois, vrais polissons qui ont fait des hommes, et « nos beaux petits messieurs requinqués », hommes à quinze ans et enfants à trente. (I, 254.)

b. Émile n'aurait que faire des exercices académiques visés dans le *Projet d'éducation* de M. de Chenonceaux. Ses exercices sont naturels, comme ceux de Rousseau. Jean-Jacques n'a pu apprendre la danse ni l'escrime ; à l'équitation il substitue la marche à pied ; quand il veut se refaire et suer pour bien dormir, il coupe du bois.

sentiers escarpés. La bête sera bien exercée en lui, mais n'y a-t-il qu'un bon animal dans un enfant de douze ans? Ce scrupule de M. de Beaumont (III, 71) n'était point déplacé. Émile est laissé trop longtemps dans une complète indifférence à l'égard de ses semblables; il n'a ni père, ni mère, ni frères, ni amis : il vit tout entier dans son précepteur ou plutôt en lui-même, rapportant tout à sa personne. C'est par leur rapport sensible avec son utilité, son bien-être, qu'il doit apprécier tous les corps de la nature et tous les travaux des hommes. « Un pâtissier est à ses yeux un homme très important et il donnerait toute l'Académie des Sciences pour le moindre confiseur de la rue des Lombards. » A quoi bon prolonger l'animalité dans le jeune animal? Mieux vaut développer de bonne heure l'humanité dans le petit homme. Rousseau manie l'âme de l'enfant comme un instrument dont les notes restent muettes si on ne les touche, procédé désavoué par la nature. Les souffles de la vie ne font pas vibrer une à une les cordes de la harpe humaine.

Après le cycle des sensations, le cycle des idées. Ici commence la période de l'instruction proprement dite. L'auteur la soumet à d'excellentes règles dont la pédagogie moderne [4] a profité; l'éducateur systématique est souvent vulnérable, le directeur d'études ne l'est guère.

Émile n'a d'abord connu que son être physique et s'est étudié dans ses rapports avec les choses; parvenu à la puberté, il commence à sentir son être moral; « sauvage fait pour habiter les villes », il va s'étudier dans ses rapports avec les hommes. Rousseau change alors de méthode. « Au lieu de lui rétrécir l'âme en lui parlant toujours de son intérêt, c'est du mien seul que je lui parlerai désormais, » au nom du sentiment intérieur et de l'amitié. Dès lors le précepteur usera d'autorité auprès d'Émile, et comme il ne l'a jamais contrarié encore, il avise à se justifier auprès de lui de remplacer la complaisance du camarade par la sévérité du maître. Un bateleur officieux le réprimande de n'avoir pas, à la scène de la foire, averti son élève avec autorité. A l'avenir, le gouverneur, dûment admonesté, suivra les avis du joueur de gobelets. Rousseau cultive la conscience dans l'adolescent, révélation tardive. Jusqu'à quinze ans, « indifférent à tout, hors à lui-même », Émile a été habitué à aimer seulement ce dont il jouit,

éducation sensuelle et égoïste. Les premières impressions, si puissantes, seront-elles faciles à effacer?

Son père adoptif a épargné les sermons à Emile enfant, sinon quand il voulait l'endormir : autant valait le prêcher que le bercer ; « les sermons sont toujours bons à quelque chose » ; mais s'il usait de ce narcotique le soir, il se gardait de l'employer le jour. D'abord instruit par des faits se produisant d'eux-mêmes ou concertés entre le précepteur et des compères, l'adolescent reçoit de fort belles leçons didactiques, des morales abondantes et fort belles (II, 411), et il les « écoute attentivement », mieux appris que le jeune homme de Térence qui va chez sa maîtresse oublier ces chansons. Longtemps exempté d'obéissance, Émile témoigne, dès qu'il le faut, d'une docilité admirable à l'âge où le sang bouillonne comme vin nouveau ; « il reconnaît la voix de l'amitié et sait obéir à la raison ». Exercé par son maître à la pratique des vertus sociales, il apprend l'art d'être bienfaiteur ; il aide les malheureux de sa bourse et de ses soins ; il les assiste et les console. Le tableau de l'humanité souffrante a porté à son cœur le premier attendrissement qu'il ait jamais éprouvé [5] ; prompt à la douce pitié, il est inaccessible à l'envie amère. Le portrait d'Émile, au moment où il entre dans le monde, innocent, judicieux, sensible et bon, fait honneur au précepteur.

Dans sa bibliothèque deux livres sont à une place d'honneur, Thucydide [6], « le vrai modèle des historiens » : au lieu de moraliser et de juger en son nom, il vous fait réfléchir et juger vous-mêmes ; — et Plutarque. « C'est mon homme que Plutarque », peintre naïf des passions et des caractères. Philopœmen coupant du bois dans la cuisine de son hôte rappelle Turenne et la méprise du valet de chambre : « Et quand c'eût été Georges, il ne fallait pas frapper si fort. » Ce même Turenne cède le pas à un enfant, son neveu, chef d'une maison souveraine. « Rapproche ces contrastes, méprise l'opinion et connais l'homme. »

Il est difficile à un maître de ne pas déteindre sur son élève ; Jean-Jacques enseigne au sien à estimer l'homme de la nature, à mépriser « l'homme de l'homme ». Quand il verra, derrière le théâtre, les cordes et les poulies dont le grossier prestige abuse les yeux des spectateurs, « à sa première surprise succéderont des mouvements de honte et de dédain pour son espèce ; il s'indignera

de voir ainsi tout le genre humain s'avilir à ces jeux d'enfants... s'entre-déchirer pour des rêves et se changer en bêtes féroces pour n'avoir pas su se contenter d'être hommes ». Émile, qui voit les hommes asservis aux préjugés et par là malheureux, ne voudrait être à la place d'aucun d'eux et a le sentiment de sa supériorité. Comment le préserver de l'orgueil où le porterait son dédain de la folie commune ? Car, s'il fallait opter, parole remarquable dans la bouche de Rousseau, « je ne sais si je n'aimerais pas mieux encore l'illusion des préjugés que celle de l'orgueil ». Si des filous l'attaquent au jeu, son maître le laissera encenser, plumer, dévaliser par eux [a]; il l'exposera à tous les accidents capables de lui prouver qu'il n'est pas plus sage que ses semblables ; bonne leçon d'humilité [7].

Émile, resté pur même d'imagination jusqu'à vingt ans, est touché d'émotions nouvelles, objet d'une peinture vive et délicate (II, 181) ; il aime les hommes et cherche à leur plaire ; « à plus forte raison, il veut plaire aux femmes ». Le moment est venu de lui chercher une compagne ; la chasse ne suffira bientôt plus à Hippolyte. A bon droit Rousseau se félicite de s'être étendu sur une partie essentielle « omise par tous les autres », la crise qui sert de passage de l'enfance à l'état d'homme, mais il va trop loin. De concert avec la mère de Sophie, Mentor se fait le médiateur entre les deux jeunes gens [8], comme s'ils ne pouvaient s'aimer sans lui, et rien ne l'élève tant à ses propres yeux qu'un si beau rôle. Éducateur infatigable, il suit son élève au delà de l'hymen et Émile, heureux d'être bientôt père, l'avertit qu'il ne lui imposera pas le soin d'élever encore son enfant : « Mes fonctions d'homme commencent... reposez-vous, il en est temps. » Saint-Preux, maître d'études de Julie, le sera aussi de ses enfants. Rousseau, en dehors des éducations particulières, effectives ou imaginées, s'est complu au rôle de précepteur du genre humain.

L'instituteur d'Émile songe constamment à Rousseau. Conduisez votre élève par la bouche : Jean-Jacques, avec des goûts simples, ne dédaigne pas la bonne chère et trouve mauvais que

a. M. d'Épinay n'aurait pas approuvé cette méthode. Son fils emploiera deux heures par jour à apprendre les jeux de société : « Il faut qu'il sache défendre son argent ; » avec cela, deux heures de violon ; le précepteur arrangera le reste à sa guise.

l'on critique ce goût chez les gens d'Eglise. Au nombre des agréables souvenirs de la maîtrise d'Annecy, il n'oublie point les bons dîners qu'on y faisait. — Avant de faire des sages, faites des polissons : impression de sa première jeunesse. — Émile profitera de son enfance; qui est assuré de l'avenir? Longs projets, leurres de dupe ; soyons heureux au jour la journée. Élevé non pour désirer et attendre, « mais pour jouir... Émile est toujours plus où il est qu'où il sera ». « Le moindre petit plaisir qui s'offre à ma portée (si la peine ne doit pas le suivre) me tente plus que les joies du paradis. » — Émile jusqu'à quinze ans a ignoré l'obéissance et Rousseau jusqu'à treize, date de l'apprentissage. — Pour apprendre à penser exerçons nos membres : Jean-Jacques travaillait en se promenant avec son petit livret blanc et son crayon. Il faut que son corps soit en branle pour y mettre son esprit; dès qu'il s'arrête, il ne pense plus. — Il a toujours voulu se suffire à lui-même et, malgré son humeur contemplative, il est actif [6] quand il le faut. Le livre par excellence d'Émile sera *Robinson Crusoé*, « le plus heureux traité de philosophie naturelle », l'homme aux prises avec la nature et contraint de s'ingénier pour vivre. Son élève le prendra pour modèle « au parasol près, dont il n'aura pas besoin ». — Rousseau enseigne à Émile le dédain des cadres dorés [10] et le pratique. L'auteur du *Devin de village* paraît devant la cour encadré d'un extérieur peu façonné; même apprivoisé, le roi des ours se complaît au genre rustique. — Afin de prévenir l'illusion des objets réels (II, 302), il attache le cœur d'Émile à un objet imaginaire, Sophie, « nom de bon augure », et le rend passionné sans savoir de qui, comme lui-même l'a été de Julie avant de la loger en Mme d'Houdetot [a]. — Offrez à votre élève l'attrait du plaisir, il vous suivra où vous voudrez. Rousseau a été l'esclave des impressions agréables; il fait le bien quand il lui est doux de le faire. — Il a toute sa vie aimé les voyages et conservé l'impression de la félicité ambulante de sa jeunesse : que de charmes dans les voyages à pied! (II, 383.) Émile, sans valet, sans argent, sans équipage, mais sans désirs et sans soins, part seul et à pied, pèlerinages que le monde eût taxés de « vie d'un vagabond » parce

a. « Elle n'a de laid que le visage » (Saint-Lambert); cœur excellent et charmant esprit. Dans son entourage on l'appelait *la parfaite*.

qu'il ne les faisait pas avec le faste d'un voyageur opulent [a].

« J'ai bu l'eau d'oubli; le passé s'efface de ma mémoire et l'univers « s'ouvre devant moi; » voilà ce que je me disais en quittant ma patrie dont j'avais à rougir et à laquelle je ne devais que le mépris et la haine, puisque, heureux et digne d'honneur par moi-même, je ne tenais d'elle et de ses vils habitants que les maux dont j'étais la proie et l'opprobre où j'étais plongé. En rompant les nœuds qui m'attachaient à mon pays, je l'étendais sur toute la terre et j'en devenais d'autant plus homme en cessant d'être citoyen. » (*Les Solitaires.*)

Émile est ici l'interprète passionné du décrété de Genève. — « Empêchez les vices de naître, vous aurez assez fait pour la vertu. » Rousseau s'abstient de mal faire plutôt qu'il ne fait le bien, et il s'estime quitte à ce prix. — A quel rang Émile se mettra-t-il parmi ses semblables? il se préférera à tous. Rousseau ne veut pas que l'on propose aux jeunes gens comme modèles les grands hommes de l'histoire, de peur de les décourager quand ils rentrent dans eux-mêmes. S'il arrive une seule fois, en ces parallèles, qu'Émile aime mieux être un autre que lui, cet autre fût-il Socrate, fût-il Caton, « tout est manqué... Celui qui commence à se rendre étranger à lui-même ne tarde pas à s'oublier tout à fait. » Rousseau n'est jamais devenu étranger à lui-même, et quand il s'est oublié, c'est d'autre façon. — Rousseau cultive dans Émile la simplicité, la véritable politesse [11], la sympathie, la bienfaisance, l'amour de la paix et de l'humanité, toutes les affections généreuses dont il a, sa vie entière, caressé l'idée et que le Rousseau de 1760 pouvait sentir effectives dans son cœur.

En façonnant l'élève à son image, le maître a eu la discrétion de ne le point faire en tout semblable à lui; il ne lui a pas donné, comme à Saint-Preux, les défauts qu'il se sentait. Émile, fait pour l'action, ne laisserait pas toutes ses facultés se fondre en rêveries sentimentales ou romanesques et il n'a pas l'idée de la vie contemplative décrite dans les premier et deuxième *Dialogues* (IX, 108, 208). — Dans la conversation, Jean-Jacques se tait ou crie; le parler d'Émile n'est ni froid ni véhément; tout en

a. Qu'il regrette les beaux jours de sa jeunesse où, sans devoirs, sans bagage, il n'était pas forcé de faire le Monsieur et de prendre des voitures! (VIII, 40.) Le Français veut voyager enveloppé de son atmosphère. (III, 23.)

lui est sobre et tempéré. Aux côtés du maître, il serait ému de la poésie d'un lever de soleil et il sentirait battre son cœur à la vue d'une pervenche, si la pensée de Sophie y était associée. Il pourra dire comme lui : « Le vrai contentement n'est ni gai ni folâtre. Un homme vraiment heureux ne parle guère et ne rit guère; il resserre pour ainsi dire son bonheur autour de son cœur. » Mais il n'ira pas plus loin. L'auteur de l'*Héloïse* aime à porter à ses lèvres « la coupe amère et douce de la sensibilité ». « La mélancolie est amie de la volupté; l'attendrissement et les larmes accompagnent les plus douces jouissances et l'excessive joie elle-même arrache plutôt des pleurs que des ris. » « On ne sait pas quelle douceur c'est de s'attendrir sur ses propres maux et sur ceux des autres. » Émile s'attendrira sur les souffrances d'autrui plutôt que sur les siennes et connaîtra les larmes sans lacrymosité [a]; son âme est vigoureuse; il sait non toujours se contenir d'abord, mais se vaincre à la fin. Il a la force, où Rousseau voit la vertu la plus nécessaire aux héros et dont il reconnaît avoir manqué.

Emile a l'esprit de détachement dans la mesure où la philosophie morale l'enseigne, sans rechercher le huis-clos d'une vie intérieure dégénérant en égoïsme. « Le sauvage vit en lui-même. » Rousseau vivra un jour en sauvage, en impassible qui, pressé de tous côtés, demeure en équilibre parce qu'il ne s'attache à rien et ne s'appuie que sur lui-même; le gouverneur d'Émile ne pratique pas encore à ce degré la vertu de l'isolement. Sans doute, Émile eût vécu au fond d'un bois plus heureux et plus libre, mais, n'ayant pas à combattre ses penchants, il eût été bon sans mérite (II, 445); mêlé à ses semblables, il apprend à immoler son intérêt à l'intérêt commun, sacrifice ignoré de l'égoïste solitaire.

Le feu roi de Prusse, mécontent du major d'un régiment, le frappe de sa canne; l'officier recule deux pas, décharge un de ses pistolets aux pieds du cheval du roi et de l'autre se casse la tête. Jamais Rousseau ne pense à ce trait héroïque sans tressaillir d'admiration. L'aurait-il imité? Croyant, il aurait eu le

a. Sur les bords du Léman, livré « à la plus douce mélancolie », Rousseau s'arrête sur une grosse pierre pour pleurer à son aise et « s'amuse » à voir tomber ses larmes dans l'eau. « Cet état a des douceurs; il fait verser des ruisseaux de larmes. »

scrupule de disposer de sa propre vie; mais, en sujet vertueux, il eût été, comme l'officier, clément envers son souverain (XII, 206). Et si l'insulteur avait été un particulier ? la clémence aurait été « inepte ». « Sur le chapitre de l'honneur, l'insuffisance des lois nous laisse dans l'état de nature. » La vertu même défend de laisser impuni son déshonneur; car le duel, qui expose l'innocent à périr, tandis que le coupable reste triomphant, est une « extravagance ». Émile vraisemblablement s'inspirera de ces sentiments : s'il est outragé par un brave coquin qui, pour avoir le plaisir de tuer son homme, commence par le déshonorer, il refusera de se battre; il se doit et se fera justice lui-même (II, 221) [a]. Si les torts étaient de son côté, le mépris qu'il a du faux point d'honneur l'engagerait sans nul doute à la démarche magnanime de milord Édouard demandant pardon à Saint-Preux, à genoux et devant témoins, de paroles prononcées dans l'ivresse (IV, 110) [12].

Rousseau éducateur s'inspire des lois de la nature et de ses propres inclinations ; sa bonté, son esprit d'indépendance se refusent à tout ce qui contrarie sans nécessité le bien-être et l'instinct de liberté. Point de lisières ni de maillot gênant pour les membres délicats ou pour l'âme expansive de l'enfant. Jean-Jacques élève Émile comme Julie nourrit les oiseaux dans le verger de l'Élysée. Au lieu de volière, frais bocage ombragé, avec un bassin d'eau limpide, Wolmar et Julie les ont attirés et les retiennent dans ce charmant asile en prévoyant leurs besoins ; on y a semé du blé, du mil, du chènevis, toutes les graines aimées des oiseaux ; on les pourvoit au printemps de ce qui est nécessaire aux nids. En ce séjour où librement ils demeurent, ils sont des hôtes, non des prisonniers. Cette page d'une grâce riante reflète, avec l'imagination chimérique du théoricien, la sensibilité affectueuse du précepteur d'Émile [b].

Le cinquième livre de l'*Émile : Sophie ou de la Femme*, met en relief le vice de la théorie de la bonté originelle. Vous accusez la femme de tels défauts que nous n'avons pas ; « votre orgueil vous

a. La loi de nature ne lui prescrit pas de tendre l'autre joue. Plus soucieux de la justice absolue que du droit écrit, Émile fait, d'un coup de sabre, voler la tête du patron complice des corsaires (III, 25). Cf *Héloïse*, lettre 57, 1re partie, l'honneur réel, l'honneur apparent.

b. Même accent dans la lettre à Mme Boy (7 mars 1770), où il lui confie

trompe; ce seraient des défauts pour vous, ce sont des qualités pour elle; tout irait moins bien si elle ne les avait pas ». La femme est friande, rusée, coquette par état; Jean-Jacques ne s'émeut pas pour si peu ! « Tout ce qui est est bien »; cultivons ses dispositions naturelles, dans son intérêt et dans le nôtre [a]. « La femme est faite spécialement pour plaire à l'homme et doit le vouloir. » *Quel effet cela fera-t-il?* doit être leur souci, comme *A quoi cela est-il bon?* est la question de rigueur avec Émile. « La femme a tout contre elle... elle n'a pour elle que son art et sa beauté; n'est-il pas juste qu'elle cultive l'un et l'autre? » La petite fille presque en naissant aime la parure, et s'amuse à habiller sa poupée, en attendant le moment d'être sa poupée à elle-même. Suivez ce goût et réglez-le. Devenue grande, elle saura l'art de se faire regarder et trouver jolie. Est-ce la faute des femmes si elles nous plaisent quand elles sont belles et si leurs minauderies nous séduisent? Le désir de plaire rend leur politesse caressante, leur finesse délicatement attentive à ne jamais blesser. Voyez la maîtresse de maison au milieu de ses convives : en sortant de table, chacun croit qu'elle a songé particulièrement à lui. La femme excelle au manège d'amuser à la fois plusieurs soupirants; placée entre deux amis, alors que dans la même situation un homme ferait sotte figure, elle les maniera si bien tous les deux que chacun rira de l'autre et, content de son partage, la croira uniquement occupée de lui, tandis qu'elle s'occupe d'elle seule en effet. La mécanique de la femme est plus forte que celle des savants; tous ses leviers vont à ébranler le cœur humain; ce qu'elle ne peut faire par elle-même, et qui lui est nécessaire ou agréable, elle trouve l'art de nous le faire vouloir « sans même paraître y songer [13] ».

Agacez la jeune fille pour la rendre vive à la réplique, « lui

en quittant Monquin une petite famille de sept jolies poules et d'un coq, « à condition qu'elles auront chez vous la même liberté qu'elles ont ici ». Il veut étendre aux volatiles de la ferme la liberté si douce à l'homme. Il aurait applaudi à la loi Grammont et réprouvé la culture intensive infligée par la sensualité et le lucre à certains bipèdes emplumés.

a. Hors la friandise, penchant « trop dangereux pour le sexe ». « ... Persuadé que tous les penchants naturels sont bons et droits par eux-mêmes, je suis d'avis qu'on cultive celui-là (la ruse) comme les autres; il ne s'agit que d'en prévenir l'abus... On ne sait pas combien cette adresse des femmes nous est utile à nous-mêmes, etc... » (II, 342.)

délier l'esprit et la langue ». Ces conversations [a], toujours tournées en gaîté, mais ménagées avec art et bien dirigées, pourraient porter dans les cœurs innocents de ces jeunes personnes les premières et peut-être les plus utiles leçons de morale qu'elles prendront de leur vie, en leur apprenant « sous l'attrait du plaisir et de la vanité [14] » à quelles qualités les hommes accordent leur estime et en quoi consistent la gloire et le bonheur d'une honnête femme. Délier la langue aux filles est-il bien nécessaire? Claire engage Julie mourante à interrompre leurs discours. « Ah! dit-elle, rien ne fait tant de mal aux femmes que le silence! » La femme est rusée en fait et en droit; peut-on lui en vouloir d'être ce que la nature l'a faite? La dissimulation qui déguise les sentiments lui convient (II, 402); le don propre aux filles est l'adresse, non la fausseté; « dans les vrais penchants de leur sexe, même en mentant, elles ne sont point fausses » (II, 356). Ces traits, indices du caractère de Rousseau, nous jettent loin du *Traité de l'Éducation des filles* de Fénélon. Le peintre du cœur féminin rachète les méprises de l'éducateur. Le portrait de Sophie (II, 365) est un chef-d'œuvre de vérité, de pénétration délicate. Le moraliste a le tort de ne pas vouloir corriger la nature, le psychologue a le mérite de la bien connaître. Émile, type de l'homme, est quelqu'un; Sophie, type de la femme, est originale et vraie; son originalité est l'œuvre du naturel. — Vous avez fait le roman de la nature humaine. — Ce roman qui devrait être notre histoire, c'est vous qui le faites en dépravant notre espèce. (II, 387.)

Une note du *Discours de Dijon*, visant l'*Emile*, marque l'ascendant des femmes dans la société : « Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes; si vous voulez donc qu'ils deviennent grands et vertueux, apprenez aux femmes ce que c'est que grandeur d'âme et vertu [15]. Les réflexions que ce sujet fournit, et que Platon a faites autrefois, mériteraient fort d'être mieux développées par une plume digne d'écrire d'après un tel maître et de défendre une si grande cause. » Les traits cités jusqu'ici du cinquième livre n'ont rien de platonicien ; certaines imprudences de pensée ou de langage ont attiré à Jean-Jacques le

a. Mme d'Épinay a écrit, selon l'esprit de Rousseau, les *Conversations d'Émilie*, publiées en 1774.

reproche de former une maîtresse plutôt qu'une épouse, grief exagéré. Il lui échappe de dire que l'opinion, « tombeau de la vertu parmi les hommes », est « son trône parmi les femmes »; mais à la règle mondaine de l'opinion il ajoute celle de la conscience; et pour que la femme sache les comparer, « devenue juge de ses juges » et des préjugés, il demande qu'elle cultive son esprit « comme sa figure » et sa raison. S'il allègue un motif impertinent de parler de religion de bonne heure aux filles (II, 348), il rachète cette boutade en insistant sur l'enseignement des dogmes de morale. Car la femme a besoin d'une vertu éprouvée, en « ce siècle philosophe [16] ». Dans son intérêt, elle élèvera l'âme des hommes; dédaigneuse des galants musqués, elle aura l'ambition de régner sur des âmes grandes et fortes. « On ne sait servir sa maîtresse que comme on sait servir la vertu. » Une femme honnête et aimable, qui soutient l'amour par le respect, envoie les hommes « d'un signe au bout du monde, au combat, à la gloire, à la mort, où il lui plaît. Cet empire est beau, ce me semble, et vaut bien la peine d'être acheté. »

Sophie aime la parure et s'y entend; le gouverneur d'Émile n'a pas dédaigné la coquetterie sous l'habit arménien. Avec un soin minutieux, dans ses lettres à Mme Boy, il en choisit la fourrure, l'étoffe, la garniture; il fait venir de Lyon lacets jaunes pour les brodequins, soies choisies sur échantillon, pour la ceinture et ses franges assorties à la houppe du bonnet fourré qui couronne l'ajustement. L'élégance du costume en fera passer l'originalité exotique au temple, où il attire les regards.

Jean-Jacques est mécontent de la plupart de ses portraits : Ramsay lui a donné l'air farouche d'un cyclope, et Fiquet celui d'un petit crispin doucereux et grimacier. « Mais il y a un portrait de moi très ressemblant dans l'appartement de Mme la maréchale de Luxembourg », un pastel de Latour [17]. Rousseau le signale à un admirateur nîmois, désireux de placer dans sa bibliothèque le buste en marbre du philosophe. A cet effet il lui envoie, non sans retouches, deux profils faits par une manière de peintre qui a passé à Neuchâtel (1765). « Je prends peu

d'intérêt à ma figure [a], j'en prends peu même à mes livres (1764). » Il n'aime pas les caractères « de parade »; « si Alexandre eût été en effet ce qu'il affectait de paraître, il n'eût point songé à son portrait ni à sa statue ». Jean-Jacques est sévère pour Alexandre. Il lui est indifférent de voir ses traits répandus en Angleterre, Hollande, Italie; néanmoins il note avec dépit que le buste en marbre destiné à la bibliothèque de M. Laliaud (« j'ignore s'il a une bibliothèque et si c'est un meuble à son usage ») s'est borné à une mauvaise esquisse en terre, sur laquelle a été gravé « un portrait hideux, qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avait avec moi quelque ressemblance ». Mais qu'importent les linéaments du visage auprès de « l'effigie intérieure »? Rousseau envoie l'effigie intérieure, comme les profils, à M. Laliaud. « C'est dans le vif amour du juste et du vrai, c'est dans les penchants bons et honnêtes... que je voudrais vous faire aimer ce qui est véritablement moi. »

Dans le cinquième livre, non le moins intéressant, Rousseau manque parfois de tact [19]. Sophie et Émile luttent de vitesse à la course en souvenir de Sparte [b]; la jeune fille est « plus curieuse d'étaler une jambe fine aux yeux » de son fiancé que de remporter le prix de la lutte, un gâteau pourtant. Témoin de leurs innocentes amours, « tant d'images charmantes m'enivrent moi-même... Le délire qu'elles me causent m'empêche de les lier » et de les choisir. Le goût de Rousseau a des éclipses. « Entre Dieu et lui », il est capable de tous les héroïsmes; entre son imagination et lui, de toutes les délicatesses. Que de finesses de cœur dans ses analyses de sentiments, surtout de l'amitié et de l'amour! Émile est irrité contre une épouse infidèle : « Eh! malheureux, de qui veux-tu te venger?... fais-lui, s'il se peut, quelque mal que tu ne sentes pas! » Wolmar dit de Julie : « Un voile de

a. Bon nombre de ses lettres sont loin de partager cet avis [18]. Sa correspondance avec les libraires témoigne des soins légitimes donnés à ses ouvrages.

b. « Les femmes ne sont pas faites pour courir; quand elles fuient, c'est pour être atteintes. La course... est la seule (chose) qu'elles fassent de mauvaise grâce : leurs coudes en arrière et collés contre leur corps... les hauts talons sur lesquels elles sont juchées les font paraître autant de sauterelles qui voudraient courir sans sauter. »

sagesse et d'honneur fait tant de replis autour de son cœur qu'il n'est plus possible à l'œil humain d'y pénétrer, pas même au sien propre. » La plupart des lettres de la quatrième et de la sixième partie de l'*Héloïse* sont empreintes d'une exquise délicatesse [a]; quand la passion personnelle de Rousseau est en jeu, il n'en est pas toujours ainsi. En 1740, il s'éprend à Lyon de Mlle Serre; « amant passionné », il s'engage à lui faire connaître « la véritable félicité »... « Je sais de source certaine que vous avez eu des liaisons, je sais même le nom de l'heureux mortel qui trouva l'art de se faire écouter... » Saint-Preux est un séducteur plus adroit et mieux appris.

Avec son charme accoutumé, l'auteur d'*Emile* a décrit le plaisir des voyages à pied, en homme épris des beautés de la nature. Pour le lecteur compagnon de route de Jean-Jacques, ce plaisir est mêlé; le chemin suivi à ses côtés offre des perspectives admirables, des vues profondes, des recoins de paysages ravissants de pittoresque ou de fraîcheur; mais il est semé de rocailles, de fondrières qui obligent le voyageur à ramener son regard des beautés environnantes sur ses pieds menacés de faux pas blessants. Au moment où nous admirons le plus l'auteur et l'aimons pour le plaisir qu'il nous donne, il nous contraint tout à coup de nous détourner de lui; il chagrine notre affection comme une note fausse dans une mélodie blesse l'oreille.

a. « Comment l'avocat des sauvages a-t-il développé tant de délicatesses... que la société seule » a pu favoriser? (Duclos.) « Il y a des secrets que trois amis doivent savoir et qu'ils ne peuvent se dire que deux à deux. » Délicatesse et grâce : « Émile rougit presque de savoir quelque chose que Sophie ne sait pas... Quand il peut obtenir de donner ses leçons à genoux devant elle, qu'Émile est content! il croit voir les cieux ouverts. Cependant, cette situation, plus gênante pour l'écolière que pour le maître, n'est pas la plus favorable à l'instruction. On ne sait pas trop alors que faire de ses yeux pour éviter ceux qui les poursuivent, et quand ils se rencontrent, la leçon n'en va pas mieux. » Cf IV, 297 : Julie et Saint-Preux se regardent tour à tour.

II

BEAUTÉS CARACTÉRISTIQUES

En dépit des inégalités, la lecture de l'*Emile* est une des plus attachantes que l'on puisse faire; les beautés de tout genre abondent dans ce « magasin de diamants » (Dalembert). « C'est à toi que je m'adresse, tendre et prévoyante mère [20]. » Cet appel aux mères parti de l'âme de Rousseau ne laisse personne indifférent. Les pages concernant les soins à donner aux enfants au berceau, les passions de l'enfant naissant, l'art de les réprimer ou de les prévenir, la nécessité de mettre en équilibre pour être heureux les appétits et les facultés, les inconvénients d'une prévoyance excessive, sont riches de réflexions pénétrantes, de peintures de maître. Quel charme dans celle de l'enfant fait, si pleine de vie, de grâce, de sensibilité! Les vingt-cinq premières pages du cinquième livre offrent le même intérêt [21]. Rousseau a pu être sollicité à écrire l'*Émile* par ses instincts de précepteur et l'à-propos d'un traité d'éducation à une époque où médecins et philosophes avaient mis ces questions en faveur; il y a été engagé aussi par sa sympathie pour l'enfant. Jamais l'enfant n'a fait souffrir même en imagination l'ombrageux Rousseau. L'homme qui a écrit les dernières pages du second livre ne pouvait pas ne point regretter d'avoir privé son foyer de ces douces impressions. « Lecteurs, vous pouvez m'en croire. Je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères et n'en sera jamais consolé [a]. »

« Toujours raisonner est la manie des petits esprits. Les

a. Source du charme goûté à contempler une belle enfance, page exquise de poésie et de sentiment (II, 130). Cf II, 46: « Aimez l'enfance, », etc., et XII, 162 : « Heureux qui peut élever ses enfants sous ses yeux!... Pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès de lui. » « Je vois un petit enfant de cinq à six ans qui serrait mes genoux de toute sa force en me regardant d'un air si familier et si caressant que mes entrailles s'émurent; je me disais : « C'est ainsi que j'aurais été traité des miens. » (*Neuvième Promenade.*)

âmes fortes ont bien un autre langage » : celui des signes, qui frappe l'imagination et dont l'éloquence antique a tiré de si puissants effets (II, 295), et surtout le langage du cœur. Tout ce qui doit aller au cœur doit en partir. Ainsi Rousseau prévient la sécheresse d'une éducation trop préoccupée de l'intérêt. « Je mettrai dans mes yeux, dans mon accent, dans mon geste, l'enthousiasme que je lui veux inspirer... Je m'attendrirai et il sera ému ;... je ne serai point long et diffus en froides maximes, mais abondant en sentiments qui débordent; ma raison sera grave,... mais mon cœur n'aura jamais assez dit. » Dans un siècle où règne, à côté de la sensibilité humanitaire, un esprit scientifique, froid et raisonneur, Rousseau plaide par l'exemple la cause de l'imagination et du sentiment : assez d'autres éclairent les esprits, lui réchauffe les âmes. Et c'est pour cela qu'il est écouté [22].

Que d'apprêts à cette éducation à grand appareil et à scènes publiques !... Le danger de ces fictions est qu'Émile s'en aperçoive. « Un seul mensonge avéré du maître à l'élève ruinerait tout le fruit de l'éducation. » En retour, ces leçons de choses, tirées d'agencements appropriés, donnent à l'ouvrage l'attrait de la forme dramatique. Trop de paroles, pas assez d'action, est un des reproches de Rousseau à la scène française. Aux maximes il préfère les enseignements de l'expérience; peu touché de l'esprit didactique, il remplace les pavots du sermon par des exemples et des aventures où son imagination inventive se complaît. Veut-il apprendre à Émile à s'orienter, il l'égare dans la forêt de Montmorency et cette promenade mouvementée qui, sans la direction de l'ombre, aurait prolongé un jeûne déjà inquiet, lui fait estimer l'astronomie. La fin tragique des fèves plantées indûment sur le semis de melons du jardinier Robert donne à Émile une leçon particulièrement intéressante dans la bouche de l'économiste partageur de l'*Inégalité*. Quelquefois ce sont des dialogues ou des anecdotes personnelles : « Pour bien faire ce livre il faut que je le fasse avec plaisir; » le lecteur lui accorde volontiers ce plaisir et en profite (II, 106, 79).

Pourquoi Émile, riche et noble, doit-il apprendre un métier? « Vous vous fiez à l'ordre actuel de la société, sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables... Tout ce qu'ont

fait les hommes, les hommes peuvent le détruire. Il n'y a de caractères ineffaçables que ceux qu'imprime la nature, et la nature ne fait ni princes, ni riches, ni grands seigneurs... » En ce développement, dont la vérité égale l'élévation, l'éducateur et le philosophe sont dignes l'un de l'autre (II, 165).

Rousseau, invité à appliquer la méthode de l'*Émile*, s'y serait refusé. Il veut bien mettre la main à la plume, mais non à l'œuvre; sa défiance prudente en fait la déclaration publique. On ne trouve pas trace, en effet, des fantaisies systématiques et des procédés artificiels de l'*Émile* dans le *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*, programme pratique d'un réel instituteur [23]. Les chimères sont également absentes de ses préceptes sur l'Education publique. « L'éducation doit donner aux âmes la forme nationale. » (V, 249.) Elle sera confiée à des maîtres laïques, à des citoyens capables de former aux vertus civiques, sous la haute direction de magistrats du premier rang [24]. « On doit d'autant moins abandonner aux lumières et aux préjugés des pères l'éducation des enfants qu'elle importe à l'État encore plus qu'aux pères; car, selon le cours de la nature, la mort du père lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation, mais la patrie en sent tôt ou tard les effets. » (III, 292.)

« L'enfant en ouvrant les yeux doit voir la patrie, et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle. » «... le doux air de la patrie plus suave que les parfums de l'Orient. » *Ubi bene, ibi patria*, « exécrable proverbe ». L'amour de la patrie identifié avec celui des lois nationales et de la liberté est une des idées maîtresses de Rousseau [25]. Il insiste à ce titre sur l'utilité d'une religion nationale.

L'éducation prime l'instruction : « A quoi sert à un homme le savoir de Varron, si d'ailleurs il ne sait pas penser juste ? S'il a eu le malheur de laisser corrompre son cœur, les sciences sont dans sa tête comme autant d'armes entre les mains d'un furieux [26]. » Helvétius est d'une autre école. « L'esprit est le premier des avantages » et supérieur à la probité pour le mérite et le bonheur.

Rousseau ne veut pas que les riches et les pauvres soient élevés différemment et séparément. « Tous étant égaux par la constitution de l'État doivent être élevés ensemble et de la même

manière, et si l'on ne peut établir une éducation publique tout à fait gratuite, il faut du moins la mettre à un prix que les pauvres puissent payer. » Dans chaque collège, il conviendrait de fonder des « bourses » accordées aux enfants des citoyens pauvres qui auraient bien mérité de la patrie, non comme une aumône, mais en récompense des services des pères. Les boursiers seraient appelés « enfants de l'État » et distingués par une marque honorable qui leur donnerait la préséance sur les autres enfants de leur âge, sans excepter ceux des grands.

L'instruction des enfants peut être domestique et particulière; mais les jeux doivent toujours être publics et communs à tous. « Il s'agit de les accoutumer de bonne heure à la règle, à l'égalité, à la fraternité, aux concurrences, à vivre sous les yeux de leurs concitoyens et à désirer l'approbation publique [27]. » Beaucoup de jeux publics où « la bonne mère patrie se plaise à voir jouer ses enfants ». Il n'y a de pure joie que la joie publique.

Ne pas favoriser les changements de condition, mais contribuer à rendre heureux chacun dans la sienne, et surtout empêcher que la plus heureuse de toutes, celle de villageois dans un Etat libre, ne se dépeuple en faveur des autres [28]. Le paysan doit s'estimer au-dessus de ces petits parvenus qui viennent briller un moment dans leur village et « ternir leurs parents de leur éclat ». Laissez les campagnards à la campagne (*Discours de Dijon*) — l'État a plus besoin de laboureurs et de citoyens que de philosophes — et l'homme du peuple dans sa sphère. Rousseau n'est pas, comme on le lui a reproché, opposé à l'instruction du peuple [29]; mais il demande pour lui, avec la connaissance de ses droits, une instruction appropriée. Il regrette de voir une foule d'auteurs élémentaires, compilateurs encyclopédistes, introduire dans le sanctuaire des sciences « une populace indigne d'en approcher ». Ce ton violent est en harmonie avec l'esprit d'un discours dont l'apologiste écrit : « Il vaudrait encore mieux ressembler à une brebis qu'à un mauvais ange » et « brouter l'herbe dans les champs que s'entre-dévorer dans les villes ». Retenons ici la justesse de la pensée de Rousseau sur l'éducation professionnelle. « Tel qui sera toute sa vie un mauvais versificateur, un géomètre subalterne, serait peut-être devenu un grand fabricateur d'étoffes. »

Encourageons au village les exercices militaires. « Cinq sous

de paye et la peur des coups de canne » ne sauraient produire une émulation pareille à celle d'hommes libres sous les armes, en présence des voisins, des parents, des amis. Rousseau méprise le métier du soldat mercenaire, se louant à bon compte pour aller tuer des gens qui ne lui ont pas fait de mal. Il faut des défenseurs à l'État, mais « tous les citoyens doivent être soldats par devoir, aucun par métier » [30].

C'est une inconséquence de ne récompenser dans les hommes que les qualités qui ne dépendent pas d'eux. « L'homme de bien peut être fier de sa vertu, parce qu'elle est à lui ; mais de quoi l'homme d'esprit est-il fier? Qu'a fait Racine pour n'être pas Pradon? Qu'a fait Boileau pour n'être pas Cotin? » Les récompenses données à des enfants applaudis dans un acte public, au collège, sont des amorces à l'intérêt et à la vanité (II, 216).

Apprenons aux hommes, dès l'enfance, à n'apercevoir leur propre existence que comme une partie de celle de l'État ; le moi humain, concentré dans le cœur, y acquiert « la méprisable activité qui absorbe toute vertu et fait la vie des petites âmes ». Belle pensée puisée dans les souvenirs de la philosophie stoïcienne et dans un vif sentiment de la solidarité sociale. Il condamne ainsi lui-même ses théories de la vertu négative et de l'amour de soi.

Le goût, au sentiment de l'auteur de l'*Émile*, n'est que « la faculté de juger ce qui plaît ou déplaît au plus grand nombre » C'est l'application à l'esthétique du principe de la volonté générale. Quelqu'un a plus d'esprit que M. de Voltaire, c'est tout le monde ; le bon sens vaut mieux que l'esprit même le plus étincelant. Mais le goût qui juge des choses de l'art peut-il être assimilé au sens commun? De la définition de Rousseau il résulterait qu'il y a toujours et en tout pays plus de gens de goût que de personnes qui n'en ont pas, proposition flatteuse pour la multitude. Sans être un aristocrate, Rousseau l'a réfutée d'avance dans une lettre au P. Lesage (1er juillet 1754).

En son rêve de richesse, Rousseau applique les règles du goût au choix des vrais plaisirs. « L'homme de goût et vraiment voluptueux n'a que faire de richesses. » Le politique égalitaire les a condamnées, le philosophe épicurien les dédaigne. Simplicité

assaisonnée du choix du bon dans les choses communes, mépris des biens d'opinion au profit des biens naturels, liberté et maîtrise de soi, « quiconque s'écartera de ces règles, quelque riche qu'il puisse être, mangera son or en fumier et ne connaîtra jamais le prix de la vie ». Il faut lire ce morceau, une des meilleures photographies de l'auteur. Richesse des pensées et variété des couleurs, vigueur réaliste et rêverie gracieuse, relief pittoresque des images, chaleur oratoire voisine parfois de l'emphase, verve spirituelle et boutades paradoxales, çà et là défaut de mesure dans l'expression ou de délicatesse dans les aveux, imagination sensuelle [31], singularité originale, bonté populaire, le talent d'écrivain et le caractère de Rousseau se décalquent sur ces pages où le style est bien l'homme même.

L'habit fait-il le moine? Une des idées coutumières de Rousseau est que l'homme est ce que le fait son état, soit en pis, soit en mieux : un poltron devient brave en entrant dans le régiment de Navarre. Il a cent fois pensé avec effroi que, s'il avait le malheur de remplir aujourd'hui tel emploi en France, demain il serait presque inévitablement concussionnaire, destructeur du peuple, ennemi de toute vertu. De même, s'il était riche, c'est qu'il aurait fait tout ce qu'il faut pour le devenir, et il serait insolent et bas, sensible et délicat pour lui seul, spectateur dédaigneux des misères de la canaille (II, 318). Pure fiction ; Jean-Jacques se calomnie en haine des riches. « Puissant comme Dieu, j'aurais été bon comme lui. » Soyons moins sublimes ; riche et puissant, il aurait été un « digne homme » comme Conti, un « bon seigneur » comme Luxembourg ; voire en Angleterre un « bon milord » comme Georges Keith ; il aurait prouvé, comme Helvétius auprès de ses vassaux, qu'on peut vivre de ses rentes sans être un brigand [a].

a. « Preuve que je ne suis pas propre à ramper indignement dans les malheurs de la vie, c'est que je n'ai jamais fait le rogue ni le fendant dans la prospérité » ; à Mme de Warens, 3 mars 1739. Honoré par les plus hauts personnages, il reste simple, « liant avec le peuple », serviable pour tous (VIII, 378). Malgré son état, Helvétius, fermier général, fut un bon riche, intègre, collègue compromettant. M. Helvétius « a fait un livre dangereux... ses actions valent mieux que ses écrits. Mon cher Deleyre, tâchons d'en faire dire autant de nous » (1758). Helvétius et ses vassaux, l'*Esprit*, 4e discours, chapitre XV, t. I, p. 59, 91, 92.

Que de gens se contentent de l'esprit de corps! « Quand un homme parle, c'est pour ainsi dire son habit et non pas lui qui a un sentiment... Donnez-lui tour à tour une longue perruque, un habit d'ordonnance et une croix pectorale, vous l'entendrez successivement prêcher, avec le même zèle, les lois, le despotisme et l'inquisition. » Croyez-vous que les gens isolés, indépendants, ont au moins un esprit à eux? autres machines qu'on fait penser par ressorts (IV, 159). Rousseau, en toute condition, aurait eu son esprit à lui; Émile, façonné sur le maître, n'est pas un « automate » mû par les préjugés, ni un homme quelconque asservi à la première maxime de la sagesse mondaine : *faire comme les autres*. Observateur désintéressé, il a comparé les divers états, examiné leur esprit sans en être imbu, leurs passions sans partager les préventions ni les vices; génie original comme on en rencontre dans les petites villes, il a su demeurer une personne, jaloux de son individualité [a].

Rousseau veut qu'on lise ses ouvrages de doctrine dans l'ordre inverse de leur composition, en commençant par l'*Émile* où la pensée du maître est le mieux charpentée et mise au point. L'ajustage du système a pu y gagner, la vérité n'y gagne rien. La clé de voûte n'est pas solide. Si l'homme est bon de nature, comment des bontés individuelles réunies peuvent-elles devenir méchanceté? « Le vin ne donne pas de la méchanceté, il la révèle. » La société n'est pas la cause efficiente, comme l'est le péché originel aux yeux du théologien, mais la cause occasionnelle de notre malice; loin d'être le poison de la vertu, elle en est plutôt le ferment: les vertus les plus belles naissent des rapports entre les hommes. Robinson, en son île, est vertueux à bon marché; la tempérance est facile à qui n'a rien, et le dévouement, à qui vit seul.

L'homme étant dépravé par les institutions civiles, « il faut opter entre faire un homme ou un citoyen; car on ne peut faire à la fois l'un et l'autre ». Que sera Émile? un homme. Il ne sera donc pas citoyen? il n'y a plus de citoyens; « ces deux mots, patrie et

a. Rousseau attache un grand prix au caractère dans les individus et les peuples; former un génie national (V, 244, II, 424, 426). Physionomie banale des peuples modernes; ils se ressemblent tous.

citoyen, doivent être effacés des langues modernes [32].» Celui qui prétend concilier les penchants de la nature et les devoirs sociaux aboutit seulement à être « un de ces hommes de nos jours, un Français, un Anglais, un bourgeois », c'est-à-dire « rien », car il n'est bon ni pour lui ni pour les autres. Cependant Rousseau nous donne l'assurance que son élève sera homme et tout ce qu'un homme doit être : docile à son prince, utile à ses concitoyens, tout en demeurant l'homme de la nature. Comment s'accommoder de ces inconséquences et de promesses trop belles en l'espèce pour n'être pas des fictions ?

« ... Dès longtemps... j'avais formé un plan d'éducation bien différente de celle qui est en usage... Une réflexion toute naturelle suffit pour me le rendre à moi-même extrêmement suspect. Une imagination échauffée, à force de retourner un objet, peut trouver des choses nouvelles et singulières. Mais un jeune homme sans expérience aurait-il bonne grâce à se flatter d'avoir imaginé quelque chose de réellement meilleur que ce qu'une pratique de deux mille ans a fait recevoir unanimement aux hommes les plus savants et les plus expérimentés ? » (1749, *Mémoire à M. Dupin.*)

Ces scrupules judicieux ne devaient pas prévaloir, en 1760, sur le goût des nouveautés singulières. Le lauréat de Dijon y avait été encouragé; le génie de l'auteur d'*Émile* ne sut pas s'en défendre, mais était capable de voiler les paradoxes de l'éclat de beautés supérieures. Si l'ouvrage, comme méthode d'éducation et traité de la bonté originelle, pèche par les assises, il est excellent dans les conceptions étrangères au système, dans les développements extérieurs ou épisodiques. De la source mêlée de limon, mais jaillissant avec force et abondance, de nombreux ruisselets se détachent qui vont couler sur un terrain pur où ils se clarifient en eau limpide et salutaire. Grâce à ces dérivations, l'*Émile*, malgré ses « rêveries », est un trésor de vues favorables à l'éducation physique, intellectuelle, morale et même politique de l'homme et du citoyen. Rousseau avait le droit d'y voir « le plus utile, le meilleur » de ses écrits et « le plus important ». La caractéristique générale en est d'enseigner à l'homme à se former lui-même par le libre exercice de ses facultés, à redresser les perversions ou préventions sociales selon la règle de la nature.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. — « Les plaisirs de l'amour sont les plus propres à élever l'âme des peuples et la plus digne récompense des héros et des hommes vertueux. » (*De l'Esprit*, édition 1827, t. II, p. 137.) L'éducation publique doit s'inspirer de ces principes, p. 473. « La douleur et le plaisir physique est le principe ignoré de toutes les actions des hommes. Rousseau le nie en son *Émile*, parce qu'il n'a pas médité sérieusement cette question. » (*L'Homme*, Londres, 1773, 2 vol., t. I, p. 123.) — « Le remords n'est que la prévoyance des peines physiques auxquelles le crime nous expose. » (*De l'Esprit.*) Sans parler des élucubrations de La Mettrie (*Histoire naturelle de l'homme, l'Homme machine, l'Homme plante*), cette pestilence explique le mépris de Rousseau pour la philosophie nouvelle. Helvétius, tout en maltraitant la morale autant que la monarchie et la religion, garantit (Préface de l'*Esprit*) « la pureté et la droiture des intentions ».

2. — Sparte et Athènes, antithèse dans Rousseau de la vie naturelle et de la civilisation. Il avait ébauché une histoire de Lacédémone dont la préface est écrite dans l'esprit du *Discours de Dijon*. (*Jean-Jacques Rousseau, fragments inédits*, par Albert Jansen, 1882 ; p. 10.)

3. — Rousseau a la vue basse et pénétrante de près, l'oreille un peu bourdonnante depuis 1736, et moralement très sensible : « Encore aujourd'hui (1766), je ne puis entendre sans émotion le son d'une jolie voix de fille... voix argentée de la jeunesse » ; l'odorat très éveillé : il se réjouit de ne sentir que la rose et la fleur d'oranger auprès de ses écolières de Chambéry. Mme de Maintenon aimait jusqu'à la poussière de ses filles de Saint-Cyr ; Rousseau aime le menu peuple, mais non son odeur, entouré de manants malpropres dans le bureau empuanti du cadastre (VIII, 133). L'odeur des cadavres l'a obligé de renoncer à ses études anatomiques à Montpellier. Il sentait toutes les plantes qu'il recueillait et aurait pu faire une botanique de l'odorat, s'il y avait autant de noms d'odeurs dans les langues que d'odeurs dans la nature. Il prétendait reconnaître en le flairant un livre de médecine : « Ce qu'il y a de plaisant, c'est que je m'y trompais rarement. » « Les odeurs par elles-mêmes sont des sensations faibles ; elles ébranlent plus l'imagination que les sens et n'affectent pas tant par ce qu'elles donnent que par ce qu'elles font attendre, » etc. (II, 128.) La délicatesse de l'odorat s'alliait bien chez Rousseau à la vivacité de l'imagination.

4. —Ne substituez le signe à la chose que quand il vous est impossible de la montrer (c'est le principe des leçons de choses) ; évitez que l'autorité

paralyse la raison. — Comme Montaigne, Rousseau veut donner à son élève un esprit ouvert et instruisable ; il ne s'agit point de lui enseigner les sciences, mais de lui donner du goût pour les aimer et des méthodes pour les apprendre. Peu lire et beaucoup penser à ses lectures, pour bien digérer les choses et les mouler à sa tête. (Rousseau a beaucoup lu, sans bien digérer ; sa tête était d'un moule tout particulier.) L'enfant amassant des coquilles (II, 142). — Le grand secret de l'éducation est de faire que les exercices du corps et ceux de l'esprit servent toujours de délassement les uns aux autres. — « Qu'ils apprennent ce qu'ils doivent faire étant hommes, et non ce qu'ils doivent oublier » (I, 15). Ce développement de l'*Inégalité* annonce l'*Emile :* les langues mortes, la versification latine, l'instruction civique et morale y sont visées. — Vertu éducative du dessin (II, 114), des sciences naturelles (VI, 43). Passage piquant sur le savoir de pacotille (II, 134); souvenir d'un examen subi (1755), en présence d'amis, par le jeune d'Épinay, et avec succès, grâce à la petite sœur qui le souffle même sur une question de syntaxe latine. M. d'Épinay récompense son fils d'un vêtement de velours cerise, avec parements superbes; le jeune homme cherche à le faire admirer de Rousseau : « Monsieur, je ne me connais pas en clinquant, je ne me connais qu'en hommes. J'étais très disposé tout à l'heure à causer avec vous; mais je ne le suis plus. » A Genève (1758), son beau costume de velours et ses dentelles lui attirent des railleries. Un jour, le vénérable Abauzit, dont l'unique servante est sortie, le reconduit chez sa mère. « Lorsqu'il a vu ce vertueux citoyen recevoir les bénédictions du peuple en passant dans les rues, il ne lui a pas été difficile d'apprécier son bel habit à sa juste valeur. » (*Mémoires de Mme d'Epinay*, P. Boiteau, 2 vol., 1865; 2e partie, p. 55 et 444.)

5. — Cf. *Héloïse*, 2e partie, lettre 27e (IV, 210). Ces pages sont de celles qui font le mieux aimer Rousseau. La bonté compatissante d'Émile est celle de Julie, 5e partie, lettre 2e (IV, 371).

6. — II, 210; Cf *Le Portefeuille de Mme Dupin*, par DE VILLENEUVE-GUIBERT Paris, 1884; *Mémoire à M. Dupin*, p. 409; appréciation remarquable des historiens anciens. En général, Rousseau a bien parlé de l'histoire qu'il a en haute estime.

7. — Deux pages plus haut, il en donne une toute différente (II, 214). A l'aide d'un compromis original, Rousseau concilie l'humilité de l'homme, sujet aux faiblesses de l'espèce, avec l'orgueil de l'individu, fier de sa supériorité personnelle, due au mépris des préjugés.

8. — L'union sera bien assortie : Émile s'était épris par avance des perfections d'une Sophie imaginaire; Sophie, « point formée pour un homme de son siècle », était amoureuse de Télémaque. « Est-ce ma faute si j'aime ce qui n'est pas? » Elle trouve dans l'élève de Jean-Jacques le Télémaque rêvé. « Sophie sera chaste et honnête jusqu'à son dernier soupir; elle l'a juré dans le fond de son âme, et elle l'a juré dans un temps où elle sentait déjà tout ce qu'un tel serment coûte à tenir; elle l'a juré. . etc. » Rousseau a oublié ce serment : le séjour corrupteur de Paris a tout perdu. Sophie coupable! est-ce là le fruit de l'éducation de la nature? A cette remarque de Bernardin de Saint-Pierre Rousseau fait une réponse évasive. Il a sacrifié la vertu de Sophie à sa mésestime des grandes villes; apostrophe à Paris, II, 328. « J'aimerais mieux habiter le trou d'un des lapins de cette

garenne que le plus bel appartement de Londres »; à Hume, 29 mars 1766.
— Le supplément de l'*Emile* (*Les Solitaires*) est romanesque et réaliste. Émile, séparé de Sophie qui l'a trompé, lui abandonne son enfant, va courir le monde et tombe aux mains des pirates d'Alger (III, 25). Habitué à travailler et à céder à la nécessité, il déploie au bagne du Dey les qualités morales que lui a données son précepteur et une intrépidité digne de Cervantes. Le dénouement projeté des *Solitaires* était de pur roman (III, 32).

9. — Il est débrouillard et habile à se servir de ses mains. Émile est menuisier, luthier, facteur; il accommode et accorde le clavecin de Sophie. A Gênes, Rousseau a préféré faire ses 21 jours au Lazaret et s'y installe en Robinson ingénieux (VIII, 209). Il est d'ailleurs peu difficile : on le voit à son donjon « sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que celui de mon cœur », avant de l'avoir agencé, paré de verdure et de fleurs.

10. — Le vrai mérite n'en a pas besoin. Rousseau dédaigne le brillant comme l'opinion; fi du clinquant et des faux-semblants de toute sorte. A Coindet qui lui a envoyé de beaux couverts, 29 juillet 1767 : « Je n'aime pas votre argent haché; je veux que les choses soient ce qu'elles paraissent : de bonnes fourchettes de fer et de bonnes cuillers d'étain. »

11. — Telle que Duclos l'a définie (II, 311). Politesse de Saint-Preux (IV, 304). Rousseau se défie de certaine politesse frelatée. « Plus l'intérieur se corrompt et plus l'extérieur se compose. » Il évite les gens à façon avec qui l'on ne peut être librement badin sans paraître grossier (XII, 164). « ...toujours le grand cérémonial et toujours M. Don Japhet. » Il se serait entendu avec Mme Sans-Gêne, tout en appréciant la politesse française, également éloignée de la rusticité tudesque et de la pantomime ultramontaine.

12. — Mieux que le petit bonhomme qui, en prenant médecine, se souvient d'Alexandre (II, 79), Émile sentira la beauté du trait, et Rousseau l'imitera. Il a confiance en Sauttern, à Pontarlier, comme le roi de Macédoine au médecin Philippe; trait rappelé 2 fois (IX, 53, et XII, 130). Scévola, Coriolan Alexandre : Jean-Jacques est l'élève des héros antiques. Martyr volontaire de la vérité, il n'a point songé à Curtius se jetant dans le gouffre.

13. — Les femmes sont de grands enfants, même après la crise qui d'un garçon commence à faire un homme; elles ont d'ailleurs les mêmes facultés et ne diffèrent de l'autre sexe que du plus au moins (II, 181, 328). L'homme ne peut rendre la femme heureuse, ni l'être, qu'en la laissant égale à lui. Le meilleur moyen de la guérir de ses caprices est de ne pas les contrarier. L'ascendant des femmes est « un présent que leur a fait la nature pour le bonheur du genre humain ». Que d'avantages en résulteraient si elles recevaient une meilleure éducation! (I, 13.) « Sexe toujours esclave ou tyran, que l'homme opprime ou qu'il adore. » *Serva padrona.* L'art de Sophie sera de régler à son avantage la proportion de ces deux termes. Rousseau écrit à Mme Latour (21 novembre 1762) : « Oui, vous êtes femme; je le sens à votre ascendant sur moi, je le sens à votre adresse. » — Exercez d'abord les filles à la contrainte : elles seront toute leur vie asservies à la gêne des bienséances. « La dépendance étant un état naturel aux femmes, les filles se sentent faites pour obéir. » La femme

gouverne l'homme en lui obéissant. « Le fort Samson n'était pas si fort que Dalila. »

14. — « La vanité de l'homme est la source de ses plus grandes peines, » aussi Rousseau combat-il dans son élève cette « bêtise de l'amour-propre ». En serait-il autrement pour la femme? (II, 335.) Mme de Wolmar, dans l'éducation de sa fille et celle de ses garçons, suit des principes différents (IV, 402). Grâce aux qualités morales et domestiques de Julie, plusieurs lettres de l'*Héloïse* sont indirectement un traité d'éducation féminine, 5e partie, lettre 2e, Julie et la mode.

15. — Même pensée dans l'*Education publique* (1763) de Diderot ou de Crevier. « En vain s'efforce-t-on de perfectionner l'éducation des garçons, si l'on ne songe efficacement à réformer celle des filles... De la façon dont on élève les femmes, il est absurde d'espérer que les jeunes gens deviennent jamais avec elles des hommes sages, appliqués, patriotes, encore moins de grands hommes dans aucun genre... » Elles sont aussi incapables de donner des citoyens et des défenseurs à la patrie « que leurs épagneuls de produire des lions, ou leurs serins des aigles »... « Alors nous aurons des femmes instruites et non d'agréables perroquets, des femmes honnêtes et non de jolies marionnettes, des femmes actives et capables d'inspirer aux hommes la noble émulation des vertus et non des pagodes parées qui ne veulent que leur encens. »

16. — Rousseau enseigne la morale de même manière à Émile et à Sophie, à l'aide d'un catéchisme rectifié (II, 349, 353). Cf *Mémoire à M. Dupin*, p. 370. — « Ici, on se ruine pour mettre sa fille en état d'entrer dans le sérail et puis on la blâme de répondre à la vocation qu'on lui a donnée. » (Mme de Créqui, 1762.) Vos mœurs, écrit-elle à Rousseau, diffèrent de celles « de nos *philosophes* » (1762); aussi estime-t-elle impossible qu'il ait écrit 6 volumes de l'*Héloïse* « qui ne tiendraient qu'à l'érudition du coucher ». Sa dévotion lui a interdit de lire tout le roman, mais seulement les 3 derniers volumes, « et la mort de votre héroïne qui fend le cœur et me paraît mourir en sainte » (16 février 1761).

17. — Ce pastel n'est pas du goût de Diderot. Il y cherchait le Caton, le Brutus de notre âge; il y trouve l'auteur du *Devin de village*, bien habillé, bien peigné, bien poudré, avec perruque à boudins et ne répondant guère au vers de Marmontel :

Sages, arrêtez-vous ; gens du monde, passez.

Latour, sans avoir voulu peindre un Rousseau des dimanches, l'a pris dans un de ses moments les plus gracieux. Jean-Jacques était satisfait du choix de l'artiste. En 1764 (XI, 162), « M. de La Tour » lui offre un double de « cet admirable portrait qui me rend en quelque sorte l'original respectable ; il sera sous mes yeux tous les jours de ma vie ; il parlera sans cesse à mon cœur ; il sera transmis après moi dans ma famille... » Le premier pastel avait été exposé au Salon. A Motiers (1765), il ferme sa porte aux visiteurs. Toutefois, M. Liotard, dont le voyage « se rapporte plus à moi qu'à lui », mérite une exception et il l'aura ; il vient faire son portrait. De même, sur la recommandation de d'Escherny (1764), il avait prêté sa tête à un miniaturiste, Valaperta, qui en répandra des copies en Italie.

18. — Le costume arménien lui va beaucoup mieux que l'habit à la française (à Duchesne, 21 août 1763). Les deux portraits préparés en vue d'une édition générale de ses œuvres le représenteront en Arménien. Instructions détaillées au graveur sur son habillement : bonnet avec fourrure de martre, petit-gris, agneau de Tartarie, etc. Dolman, cafetan doublé et bordé en hiver de renard de Sibérie, bonnet fourré de même. Il fait retoucher une fourrure du bonnet ébouriffée et en pointe, se félicite d'une épreuve « parfaitement belle ». Il n'a pas la « fatuité » d'offrir son portrait, mais est flatté qu'on se le procure. Daniel Roguin (mars 1763) a jeté les yeux avec indifférence sur une gravure de l'Arménien. « Vous me permettrez de vous dire que cette discrétion était pour moi un peu humiliante. » Le 19 mars 1771, il renvoie à un admirateur « le singulier cadeau » fait à sa femme d'une figure odieuse, « monument de la méchanceté de mes ennemis ». (Str.-M., 1861, p. 17.) Liotard, comme Ramsay, était gagné à ses ennemis. Que Rey s'adresse à M. de La Tour (1770). Il ne lui sera pas difficile de trouver des exemplaires des deux gravures faites par les soins de Duchesne, l'une en habit français, l'autre en Arménien. « Tout le royaume en fourmille. » (*Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau* à Michel Rey, par Bosscha, Amsterdam, Paris, 1758, p. 210, 295.) Il demande à Rey qu'au-dessous de son portrait sa devise soit placée dans une couronne de chêne. « Ce sera une galanterie que vous ferez à l'original et dont il ne se croit pas indigne. » (26 mai 1764.) Cf à Coindet, 27 avril 1765. — « A ce gracieux portrait (de Ramsay) on a mis pour pendant celui de David Hume, qui réellement a la tête d'un cyclope et à qui l'on donne un air charmant. » (1770.) En mars 1766, il était enchanté de l'ouvrage du peintre anglais. « Le roi (d'Angleterre) a voulu le voir. » A Coignet lui montrant plusieurs de ses portraits gravés il dit que les graveurs ont cherché à le rendre hideux et qu'il n'aurait jamais fait son ami du porteur d'une telle figure. Rousseau se méconnaît dans des images pourtant fidèles. Le Rousseau du *Devin* et celui de Trye ne pouvaient se ressembler : front ridé, joues creusées par la souffrance et les passions ; air farouche déjà noté par Mme d'Épinay en 1747. Les « assez vilaines dents » de la vingtième année sont devenues des « dents horribles » ; la vieillesse n'embellit personne. Rousseau est multiforme par les dehors comme au dedans ; ses divers portraits ne se ressemblent pas et lui ressemblent. A l'exception de M. de Buffon qui répond plus à l'idée d'un maréchal de France qu'à celle d'un philosophe, Rousseau « a les façons d'un homme du monde plus qu'aucun des lettrés d'ici ». (Hume à Blair, 20 décembre 1765.) Un garçon du suisse, à la porte Maillot, lui parle avec une familiarité affectueuse : « Hé ! mon pauvre bonhomme... » ; il le prenait depuis longtemps pour un homme de quelque état mécanique, comme l'hôtesse de sa jeunesse pour un garçon serrurier ; Jean-Jacques répond à cet accueil bonnement, avec la même simplicité. Le gentleman de Hume avait, selon Bernardin de Saint-Pierre, témoin de la petite scène, la tournure d'un paysan proprement vêtu (1770) ; le pastel de La Tour était d'un autre air.

19. — Mme de Staël regrette que Julie mette de la méthode dans sa passion et prenne d'avance la résolution d'être coupable ; il fallait que l'excès de sa passion fût son excuse. « Ses sermons continuels à Saint-Preux sont déplacés : une femme coupable peut aimer la vertu, mais il ne lui est pas permis de la prêcher. C'est avec un sentiment de tristesse et de regret que ce mot doit sortir de sa bouche. » (*Lettres sur les écrits et le caractère de Rousseau,* 1788.) Allusion malheureuse de Mme de Wolmar aux amours

ancillaires qui peuvent tenter Saint-Preux (V, 22, 30). — « Mon cœur trop tendre a besoin d'amour, mes sens n'ont aucun besoin d'amant. » (Julie à Saint-Preux, IV, 31.)

Rousseau enfant avait de l'esprit: Adieu rôti! L'homme en a dans ses boutades, dans sa correspondance (XI, 91, 107, 171, 207) et l'auteur un peu partout, même dans le *Contrat social* (III, 308, 309). Il ne lui coûte rien d'en prêter à ses personnages. (Critique des mœurs Françaises, les Parisiennes, le théâtre, l'Opéra, IV, 168, 182, 193, 198.) Il raille (IV, 257), ou persifle agréablement, jamais avec âcreté méchante. Str-M. 1861, p. 388, lettre « charmante » de Rousseau au maréchal de Luxembourg, 20 octobre 1761, en réponse à une feuille de papier blanc; p. 396, lettre à Bitaubé (ironie); *P.-S.* de la lettre à Coindet, p. 445; X, 215, à Cartier, le bon patriote de Genève qui le tutoie (10 juillet 1759). « Sel attique » et plaisanterie fine de la *Vision de Pierre de la Montagne* (IX, 64). Le Frontin de *Narcisse* et le suisse Jacquard des *Prisonniers de guerre* ont quelques bons traits. Marton (V, 127) rappelle moins Molière que l'*Inégalité*. Au chevalier Valère : « Eh! monsieur, vous êtes peut-être le seul de votre ordre qui la connaissiez » (la honte). Rousseau est mieux fait pour la passion que pour l'enjouement. Mme de Staël a critiqué les plaisanteries de Claire, souvent médiocres; l'auteur semble avoir pressenti le reproche à « cette bonne Suissesse » gaie pour elle-même, non pour être applaudie (IV, 286). La manie de l'esprit a de la grâce chez les Français; « de tous les peuples du monde, c'est à nous (Suisses) qu'elle sied le moins. » (IV, 163.) En dehors des plaisanteries, Claire est d'une gaieté charmante (IV, 283), dont la vivacité tranche sur la physionomie mélancolique de Mme de Wolmar. Grimm n'estime pas fort galant que le précepteur et la cousine, à l'Élysée, se lancent à la tête des noyaux de pêches; on leur passerait des noyaux de cerises, du cerisier du peintre Baudoin. Il a le ton galant un peu lourd. A Mme Latour, 27 janvier 1763; allusions mythologiques. — « Bonjour la mère aux ours; vous avez grand tort de n'être pas ici, car j'ai le museau tout frais tondu »; à Mme d'Épinay, 16 août 1757 (sa barbe est d'une extrême rudesse qui gâte vite les rasoirs fins). Théocrite fait offrir de petits ours à la blanche Galathée par Polyphème le Cyclope, sans manquer aux Grâces.

20. — Mme de Chenonceaux. — « Cher Saint-Brisson, un fils brouillé avec sa mère a toujours tort, etc... » (XI, 151, 194.) Si un enfant était assez dénaturé pour manquer à sa mère, « on devrait se hâter d'étouffer ce misérable comme un monstre indigne de voir le jour. » « L'enfant doit aimer sa mère avant de savoir qu'il le doit. » Rousseau aurait aimé tendrement la sienne, à en juger par son affection pour la tante Gonceru.

21. — Rousseau a finement marqué la différence des caractères dans la petite fille et le petit garçon; l'âge laisse subsister ces différences. A la première entrevue d'Émile et de Sophie, « Émile, occupé de sa faim ou de ses réponses, la salue, parle et mange. » Rien ici du premier regard, coup de foudre décisif. Primitif encore à 22 ans et un peu lourdaud, les finesses lui échappent. A cette petite scène (II, 392), « Émile est le seul qui n'y a rien compris ». « Émile n'entend rien à cette délicatesse. » Il sera aisé à Sophie d'user sur lui de son art.

22. — Il est de ceux qui à la lecture des anciens prennent « cet intérêt de l'âme que la méthode et le compas ont chassé de nos écrits modernes »

(X, 111). Dans l'histoire, où « la critique d'érudition absorbe tout », il cherche surtout l'instruction morale (II, 128, note). D'Alembert (Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*) s'élève de même contre l'abus de l'esprit philosophique, abstrait et analyste, dans les choses de sentiment.

23. — Dans le second texte du Projet de 1740 (III, 33), remanié avant d'être communiqué à M. Dupin en 1749 (*Jean-Jacques Rousseau; ses idées sur l'éducation avant l'Emile*, par L. Fontaine, Paris, 1884), Rousseau dit qu'il avait « formé un plan d'éducation bien différente ». Il n'en fera pas l'épreuve sur le fils de M. Dupin, mais sur Émile, dans un traité où l'enthousiasme de Gœthe voit l'Evangile des instituteurs et dont le précepteur de M. de Chenonceaux avait d'avance condamné la méthode. Auprès de Wirtemberg (10 octobre 1763), Rousseau retombe dans ses « folies » pédagogiques. Peu importe que la gouvernante soit ignorante à ne savoir pas lire ; elle apprendra avec son élève (XI, 94). Rousseau, à Chambéry, enseignait la musique avant de la savoir.

24. — Les maximes d'éducation publique sont tirées des divers écrits de Rousseau, — il ne regarde pas comme une institution publique « ces risibles établissements qu'on appelle collèges » (I, 7). Les filles n'ont point de collèges : « Quel malheur ! eh ! plût à Dieu qu'il n'y en eût point pour les garçons ! » Ces traits contre les collèges des Jésuites, les seuls que la compagnie puisse lui reprocher, lui ont donné quelque appréhension en 1762.

25. — Avec des démentis accidentels, selon son habitude. « L'homme a le droit de renoncer à sa patrie comme à la succession de son père. » Un des reproches adressés à Rousseau était de ne vouloir pas habiter la sienne. Une définition restrictive qu'il donne de la patrie justifie son indifférence à l'égard de Genève ; à Pictet, 1er mars 1764 (XI, 120). — « Tout patriote est dur aux étrangers : ils ne sont qu'hommes, ils ne sont rien à ses yeux. » « Le patriotisme et l'humanité sont deux vertus incompatibles dans leur énergie et surtout chez un peuple entier. » (III, 132, note, et 288.) Mieux inspiré est l'auteur de l'*Economie politique* ; « L'amour de la patrie est l'amour de l'humanité restreint. » « Les haines nationales s'éteindront, mais ce sera avec l'amour de la patrie. » Rousseau regrette que l'amour des hommes en général ait affaibli l'amour de la patrie, sans mériter le reproche de d'Escherny d'avoir fait l'éloge du fanatisme national. Cf. V, 241, 243.

« Les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie » et passent pour des fables depuis que « ce sentiment qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu » est tourné en dérision... « L'amour de la patrie, plus vif et plus délicieux cent fois que celui d'une maîtresse. » (III, 288.) Rousseau s'enivre de son idée ; la même sensibilité qui l'exalte ici pour la patrie l'animera contre la sienne.

26. — Gouvernement de Pologne, chapitre 4. Éducation : « C'est ici l'article important. » Les mœurs doivent passer avant les sciences (III, 37) ; celles-ci donnent « une force dont il est facile d'abuser dans le commerce de la vie, quand on a le cœur mauvais ». En effet, que de mal peut faire un homme armé de toutes les ressources de l'éloquence, avec un esprit faux et des passions malsaines ! — Rousseau parle avec dédain des belles-lettres proprement dites (critique, poésie, éloquence, théâtre ; il en fera « une

récréation amusante » pour M. de Sainte-Marie), tout en reconnaissant qu'on est heureux « de trouver des amis et des consolateurs dans son cabinet ». Il ne s'agit pas de ces « badinages » dans l'éducation d'Émile. — Rousseau précepteur borne l'étude de la philosophie à la logique de Port-Royal (III, 43); précurseur du plan d'études de 1852.

27. — Dans les monarchies « tous les sujets doivent rester isolés et n'avoir rien de commun que l'obéissance ». La force publique y supplée à l'éloquence nécessaire aux cités antiques. « Comme on n'a plus rien à dire au peuple, sinon : *Donnez de l'argent*, on le dit avec des placards au coin des rues ou des soldats dans les maisons. Il ne faut assembler personne pour cela; au contraire il faut tenir les sujets épars; c'est la première maxime de la politique moderne. » (*Essai sur les langues*, chapitre 20.) « Le bon zèle de ceux qui ont gardé la dévotion à la franchise en demeure sans effect pour ne s'entreconnaître point;... ils demeurent tous singuliers en leurs fantaisies. » (La Boétie.) *Divide et impera.*

28. — Rousseau voudrait « vivifier la campagne et ranimer le zèle éteint du malheureux villageois » (II, 446). « C'est la campagne qui fait le pays et c'est le peuple de la campagne qui fait la nation. » Comparaison de la vie champêtre et de la vie citadine (IV, 10, 11). Le repas rustique et le repas mondain (II, 162, 163). Il aime à être témoin des scènes familières de la vie champêtre (IX, 397). « Il y a ici (à l'Ermitage) un bon vieillard respectable qui a passé sa vie à travailler et qui, ne le pouvant plus, meurt de faim sur ses vieux jours »; à Diderot, 1757 (X, 145). Rousseau lui donne deux sous tous les lundis. « C'est à la campagne qu'on apprend à aimer et servir l'humanité; on n'apprend qu'à la mépriser dans les villes. » Rousseau élève Émile à la campagne, « loin de la canaille des valets, les derniers des hommes après leurs maîtres ».

29. — Reproche suggéré par certaines paroles indiscrètes d'un auteur tendre à l'ignorance et dont la pensée comme la conduite a été « sautillante ». Il réserve l'étude des sciences aux grands génies et la refuse aux hommes vulgaires (I, 19, 70). Le satyre se brûlera la barbe au feu de Prométhée (I, 10). Le Père Castel se reprochait d'avoir travaillé trente ans, en pure perte, à faire la guerre à la demi-science; cité par Saint-Marc Girardin. (*J.-J. Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, 2 vol., 1875, t. I, p. 64.)

« Le pauvre n'a pas besoin d'éducation » (II, 20); celle de son état est forcée; il « peut devenir homme de lui-même ». (Le jeune marquis de la Jeannotière, ruiné et délaissé, en a plus appris en un jour qu'il n'avait fait auprès de tous ses maîtres.) « Tel homme est fait pour porter la connaissance humaine jusqu'à son dernier terme; à tel autre il est même funeste de savoir lire. » Joseph de Maistre n'éprouvait pas le besoin d'avoir un valet de charrue qui sût lire. « N'instruisez point l'enfant du villageois, car il ne lui convient pas d'être instruit. » « Dans l'état civil » on a moins besoin de bras que de têtes, mais « dans la simplicité champêtre », on n'a pas besoin de développer ses facultés « pour être heureux » (IV, 396, 397). Rappelons à Jean-Jacques qu'il demande des bourses pour les enfants pauvres et, en faveur des artisans de Genève, une éducation propre à former la tête et le cœur du citoyen et non seulement les doigts de l'ouvrier (lettre à Tronchin, 27 novembre 1758).

Il n'est plus de sagesse où règne la misère (VI, 10.)

« La voix intérieure de la vertu ne se fait point entendre au pauvre qui ne songe qu'à sa misère. » « Le peuple a peu d'idées de ce qui est beau et honnête » ; raison de plus pour l'instruire. « Les coutumes sont la morale du peuple. » Rousseau est dur quelquefois pour son idole. L'auteur de la préface de la lettre projetée à Bordes dit ne pas écrire pour la multitude. « Pour cette fois... j'écris pour le peuple. » (*Lettre sur les spectacles*, I, 245.) « Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra (de la fonction de précepteur). Pour moi, etc. » (XII, 174.) Ce ton méprisant messied à Jean-Jacques l'*ouvrier*. « Il faut raisonner avec les sages et jamais avec le public, etc. » (1753, X, 81.) L'indifférence du XVIIIe siècle pour l'instruction populaire peut s'expliquer : le peuple n'était pas électeur.

30. — « On verrait la politique restreindre à une portion mercenaire du peuple l'honneur de défendre la cause commune; on verrait de là sortir la nécessité des impôts... la multitude opprimée au dedans par une suite des précautions mêmes qu'elle avait prises contre ce qui la menaçait au dehors... les défenseurs de la patrie en devenir tôt ou tard les ennemis, tenir sans cesse le poignard levé sur leurs concitoyens », etc. (I, 124, 125.) Les mêmes pensées sont développées avec autant de vigueur dans l'*Économie politique* (III, 298). « Les troupes réglées, peste et dépopulation de l'Europe... » (V, 282.)

31. — Comment Julie est épicurienne, *Héloïse*, 5e partie, L, 2. — Dans ses châteaux en Espagne, Rousseau s'est demandé souvent quel usage il aurait fait de l'anneau de Gygès. Sur un seul point il aurait mal résisté aux tentations. « Tout bien considéré, je crois que je ferai mieux de jeter mon anneau magique avant qu'il ne m'ait fait faire quelque sottise. » (IX, 371.) Lafontaine rêvait tous les honneurs, toutes les femmes ; Jean-Jacques aurait composé. — Il a rêvé la richesse, la toute-puissance humaine et divine; à ce titre il aurait fait des miracles de justice et de clémence meilleurs que ceux de la Légende dorée et de saint Médard (X, 371). A-t-il rêvé la noblesse ? « S'il est un orgueil pardonnable après celui qui se tire du mérite personnel, c'est celui qui se tire de la noblesse. » Quant à la noblesse achetée à prix d'argent, tout ce qu'il y voit de plus honorable est le privilège de n'être pas pendu. Rousseau, si nous le connaissons bien, aurait été flatté de ses titres de noblesse, tout en les dédaignant. Il dit volontiers : M. de Voltaire ; il aurait souffert que l'on dît : M. Vaussore de Villeneuve, comme l'ami Carrio était devenu le chevalier de Carrion, de Francueil lui décochait ce trait pardonnable à un ami : « Il s'est fait appeler Jean-Jacques parce qu'il ne peut pas s'intituler Monseigneur. » « Je signe exprès mon nom afin que vous n'y mettiez plus le *t* dont vous nous gratifiez à l'insu de nos ancêtres, et qui, s'il passait contre l'orthographe de nos titres, serait capable de plonger dans la roture l'ancienne et illustre maison des Renou » (1767). Né de condition indépendante et non obligé au travail, Rousseau aurait vécu en meilleure intelligence avec la vérité et l'équité véritable. Il y aurait perdu l'avantage d'être le coryphée de l'école où l'individu a toujours raison et la société toujours tort.

32. — Dissertation sur le vieux mot de *patrie*, par l'abbé Coyer. (*Année littéraire*, 1754, t. VII.) Le *Discours de Dijon* accuse les philosophes de sourire « dédaigneusement à ces vieux mots de patrie et de religion ». A considérer l'esprit général des encyclopédistes, on a pu dire, sous une forme trop

absolue, que le XVIIIe siècle n'a été ni français ni chrétien. Pourquoi est-il peu français ? « Tout patriote est dur aux étrangers. » La philosophie du XVIIIe siècle est humanitaire ; la poésie du XIXe l'a été de même quelquefois avec indiscrétion. Lamartine, bon Français trop accessible à la sentimentalité de la philosophie d'outre-Rhin, chantait, en 1841, la fraternité universelle :

Nations, mot pompeux pour dire : Barbarie !...
Déchirez ces drapeaux ! Une autre voix vous crie :
L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie,
La fraternité n'en a pas.

Les patriotes allemands, en 1870, ont rappelé aux Français qu'ils ont une patrie. « L'amour de la patrie n'est point exclusif de l'amour universel » (Helvétius). D'Alembert proteste de son amour pour la patrie : « Je crois l'avoir prouvé aux dépens de ma fortune » (à Voltaire, 26 octobre 1762). Il justifie les encyclopédistes à cet égard, auprès de Frédéric, auteur de lettres sur l'amour de la patrie (correspondance avec le roi de Prusse, 19 novembre 1779).

Quelle est la patrie d'Émile ? Elle reste dans le vague. « Si je te parlais des devoirs du citoyen, tu me demanderais peut-être où est la patrie, et tu croirais m'avoir confondu. Tu te tromperais, cher Emile ; car qui n'a pas une patrie a du moins un pays... » (II, 445). Ce pays d'Émile est indéterminé, comme son éducation civique est faiblement esquissée par des maximes générales sur les obligations envers les compatriotes. Rousseau n'est pas à l'aise ici et ne peut insister. Émile, élevé pour être propre à tout, finalement se dégage de tout et, gentilhomme riche, va vivre à la campagne en philosophe indépendant (II, 428, 446). « Tous les hommes qui se retirent de la grande société sont utiles précisément parce qu'ils s'en retirent, puisque tous ses vices lui viennent d'être trop nombreuse. » Rousseau a été plus utile à sa patrie en ne l'habitant pas (à Malesherbes, 28 janvier 1762).

CHAPITRE II

I

LE PHILOSOPHE

L'acte de foi religieuse et morale du *Vicaire savoyard* ne pouvait manquer d'avoir un grand retentissement dans un siècle où Hobbes préconisait la force, Helvétius le plaisir et Voltaire l'incrédulité. En maints endroits de ses écrits, Rousseau flétrit l'athéisme comme fatal à la vertu et au bonheur. Dans l'*Émile* il établit l'existence de Dieu par la nécessité d'un premier moteur et l'ordre de l'univers, la survie de l'âme par le triomphe du méchant et l'oppression du juste [1]. Si, confiant en la Providence, il estime la prière inutile [a], avec quelle chaleur communicative il rend hommage à la conscience morale, à la cause première intelligente et bonne, à la simplicité majestueuse des Écritures! « Source de justice et de vérité, Dieu clément et bon, dans ma confiance en toi, le suprême vœu de mon cœur est que ta volonté soit faite, etc... [2]. »

Rousseau avait compté sur l'*Émile* pour « établir solidement la paix universelle », en plaidant à la fois la cause de la liberté philosophique et celle de la piété religieuse (III, 199). Son plaidoyer agressif des deux parts ne contenta personne; l'humeur combative du polémiste rendit vaines ses aspirations à la concorde générale et compromit son repos particulier. Condamné, il se plaint de l'inégalité des conditions faites à Voltaire et à lui. Voltaire a couvert de ridicule bien des choses saintes et il demeure impuni; Jean-Jacques discute respectueusement et prouve : on le persécute. Pourquoi tolérer la raillerie qui bafoue et punir la raison? L'ironie de Voltaire amuse ; j'ai ri, je

a. *Héloïse*, 6e partie, lettres 7 et 8.

suis désarmé [3]; l'enthousiasme de Rousseau est pris au sérieux et proscrit. « Les Athéniens applaudissaient aux impiétés d'Aristophane et firent mourir Socrate. » Aussi bien Voltaire raillait sans péril auprès des imitateurs d'un Régent qui avait affecté de choisir les jours de fêtes religieuses pour *s'amuser*. En 1739, fait inouï, le fils aîné de l'Église avait refusé de communier et de toucher les écrouelles. Gentilhomme ordinaire du roi, pas si ordinaire, et historiographe de France, Voltaire flatte la Cour, ménage les puissants, et les puissants le ménagent. Rousseau se fait le champion de la Divinité dont on a autour de lui médiocre souci et il sape les bases de l'ordre social : la société menacée le poursuit. L'athéisme lui-même était dans une situation meilleure : Dieu est attaqué, c'est affaire à lui, il saura bien se défendre [4]. Le révocateur de l'Edit de Nantes ne préférait-il pas un athée à un janséniste, manière de frondeur à ses yeux? Rousseau, déiste contre les athées, fait le procès aux religions révélées; équitable envers les juifs, « trop riches pour n'avoir pas tort », et il aggrave son cas en déclarant le droit naturel seul droit vraiment divin. Ses hardiesses blessent les philosophes, les fidèles, les politiques; il se met tous les partis sur les bras.

L'Encyclopédie, cabale infernale au sentiment des uns, le plus beau monument, au goût des autres, qu'on pût élever à l'honneur des sciences, est la machine qui porte en elle l'esprit du XVIIIe siècle. Que de travail pour la mettre sur pied ; que de luttes et d'adresses pour la faire entrer dans la place et l'y maintenir ! Rousseau s'y est chargé des articles sur la musique, y a inséré son étude sur l'*Économie politique* (1755), et un article sur le *Génie* [a]. Il a contribué à la construire, et il tire avec passion sur les combattants qui la défendent.

« Je consultai les philosophes, je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres, et ce point commun à tous me parut le seul sur lequel ils ont tous raison... Renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes

a. « Un écrivain éloquent et philosophe... semble avoir donné son suffrage à notre travail par le zèle et le succès avec lequel il y a concouru. » (Discours prélim. de l'Encyclopédie (1751); articles de Jean-Jacques préparés pour l'Encyclopédie en 1749 (XII, 225). Voir la note [5].

respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions... et ils se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. »

Julie leur reproche de l'avoir perdue : « Ma raison ne put résister aux discours de vos philosophes... j'aimais à réfléchir et me fiais à ma raison. » Elle y a mis bon ordre en cherchant le salut dans « l'ivresse », l'heureux « délire » de la dévotion.

En la personne de l'amie de Saint-Preux, Rousseau accuse la philosophie de disculper l'adultère secret [6]; il lui porte des coups plus sensibles en inspirant le mépris de la raison, la sentimentalité mystique, « opium » de l'âme, qui endort et tue. Mme de Wolmar remercie son ancien maître d'avoir nourri son esprit « des grandes idées de la religion » (IV, 251). « La conscience s'altère et se modifie insensiblement dans chaque siècle, dans chaque peuple, dans chaque individu, selon l'inconstance et la variété des préjugés. » La vertu peut-elle trouver dans des « fantômes de raison », feux follets trompeurs, une base inébranlable ? Les Indiens font reposer le monde sur un grand éléphant, puis l'éléphant sur une tortue ; et la tortue sur quoi ? ils ne savent plus que dire [a]. Ainsi la morale reste en l'air sans un appui divin. — « La présence de l'être suprême ne nous fut jamais importune ; nous aimions à l'avoir pour témoin de nos entretiens, à nous élever conjointement jusqu'à lui. Si quelquefois nous étions humiliés par la honte, nous nous disions en déplorant nos faiblesses : « Au moins, il voit le fond de nos cœurs ; » et nous en étions plus tranquilles. » Voilà Dieu confident complaisant de leurs amours. Pour en arriver là, qu'est-il besoin de la grâce? [7] La casuistique suffit. Rousseau est-il bien venu, après ces effusions de religiosité malsaine, à invectiver les philosophes « corrupteurs [b] » ?

a. Éléphant et tortue sont empruntés à la Lettre sur les aveugles (1749). Cet Indien fait pitié à Diderot, loin de lui donner une arme contre la raison (Bersot, *Études sur le XVIIIe siècle*, 1855, t. II, p. 156).

b. « Julie, ô toi qui, brûlant d'une flamme pure et fidèle, n'étais coupable qu'aux yeux des hommes et n'avais rien à te reprocher entre le ciel et toi... » (IV, 351.) « J'ai des regrets, non des remords. » Lettre chant du cygne (V, 43). — « C'est un bon livre, » non dangereux. (Duclos, novembre 1760.) « Je persiste, malgré votre sentiment, à croire cette lecture très dangereuse aux filles... C'est mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes. » (A Duclos, 19 novembre 1760.) Les *Confessions* (VIII, 312) s'inscrivent en faux contre ce sentiment judicieux.

« Quiconque les combat (les dogmes de morale) mérite châtiment » comme ennemi de la société. La morale n'exigeait pas de Rousseau qu'il proscrivît les sciences et les arts au nom de l'état de nature et de l'ignorance. L'éditeur responsable de pareilles excentricités pouvait s'arroger le droit de tout dire des philosophes et de leur chef, « ce beau génie et cette âme basse, cet homme si grand par ses talents et si vil par leur usage » (1760). « La philosophie bravera toujours la raison, la vérité et le temps même, parce qu'elle a sa source dans l'orgueil humain, plus fort que toutes ces choses » (1751). Les *Dialogues* déclareront les philosophes, sans qu'ils aient mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité,

« grands imitateurs de la marche des jésuites » dont ils furent les plus ardents ennemis, « sans doute par jalousie de métier ». Philosophes et apprentis philosophes sont aussi intolérants et dangereux que les jésuites... Tel était l'esprit conciliateur de Rousseau auprès des Encyclopédistes, dont les partisans et les adversaires, déchaînés les uns contre les autres avec la dernière fureur, ressemblaient à des « loups enragés » et auraient pu, avec des chefs remuants et de crédit, allumer une guerre civile de religion (VIII, 312).

En présence d'une Europe sceptique ou indifférente, l'auteur d'*Émile* avait estimé le moment favorable d'extirper le fanatisme au nom de la raison, de rappeler Dieu au nom de la conscience. Frédéric, Catherine II, Georges II, se souciaient peu en effet du christianisme romain; il n'en était pas de même de la France catholique, malgré l'incrédulité dominante. Les *Confessions* taxent de folie l'entreprise de Rousseau; la 5e *Lettre de la montagne*, plus à propos, l'estime hardie; à ce titre, elle exigeait une grande délicatesse de main : le *Vicaire savoyard* blesse au vif la philosophie et l'Église [8]. Suffit-il, pour rapprocher deux adversaires, de les fustiger de compagnie?

Rousseau verrait sans regret la philosophie rétablie dans son ancienne dignité de servante de la théologie. A force d'exalter son intelligence et de raffiner subtilement, le philosophe ébranle les maximes de la raison simple et primitive; voulant toujours savoir plus et mieux que les autres, il arrive à ne rien savoir du

tout. L'homme à la fois raisonnable et modeste, dont l'entendement borné sent ses limites, s'y renferme et se contente de trouver dans ces limites la notion de son âme et celle de l'auteur de son être. « Saisi de respect, il s'arrête et ne touche point au voile »; il lui suffit de savoir que l'être immense est dessous (XII,143). Dans cette mesure, la philosophie est utile à la pratique; le reste n'est que spéculation oiseuse où n'entre pas l'homme moyen, « vulgaire », qui compose les dix-neuf vingtièmes du genre humain. « C'est à cette classe nombreuse de chanter le psaume *Cœli enarrant*, et c'est elle en effet qui le chante [a]. » Rousseau s'y associe comme l'auteur de l'*Existence de Dieu*, mais en condamnant la philosophie à s'inspirer uniquement du dictamen du sentiment, il est philosophe moins libéral que l'évêque de Cambrai.

Rousseau, si méfiant à l'égard de la philosophie spéculative, s'en est pourtant bien trouvé à l'occasion, au moins par devers lui-même. Afin de résoudre la difficulté de l'origine du mal, il a toujours admis la coexistence éternelle de deux principes : l'un actif, Dieu; l'autre passif, la matière, que l'être actif combine et modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée et sans la pouvoir anéantir, sentiment dont certains Pères de l'Église n'étaient pas si effarouchés (III, 79). « Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite; ils l'ont décidée absurde et contradictoire. Cela peut être, mais elle ne m'a pas paru telle et j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer sans peine et clairement à mon gré tant de questions dans lesquelles ils s'embrouillent » (1769). Le plus sûr moyen de conserver, avec la sérénité de l'esprit, la paix de l'âme, est de mettre à sa raison le frein nécessaire. Rousseau a été « tranquille » du jour seulement où il s'est prescrit, pour le reste de sa vie, des règles de foi dont il ne se permet plus de sortir (1764). « Sans religion, il ne peut y avoir ni vraie probité ni bonheur solide. » Il n'est pas dévot, il se contente de croire en Dieu, mais il aimerait « encore mieux être dévot (comme Thérèse) que philosophe ». Un de ses corres-

a. Lettre à M. X, 15 janvier 1769; *Mémoires de Mme d'Épinay*, 1re partie, p. 380. Il s'applique le vers d'Horace : *Sum paulo infirmior, unus Multorum* (satires, I, 9). Même rangé au parti de l'homme vulgaire, Rousseau trouve le moyen d'être original; ressemblant à tout le monde, il ne ressemble à personne : seul de la génération présente, il croit en Dieu.

pondants lui reproche de n'être pas philosophe : c'est comme si on l'accusait de n'être pas maître à danser. Il ne s'est jamais donné pour philosophe [9]. « Je ne le fus, ni ne le suis, ni ne veux l'être. » Il n'est permis qu'aux philosophes de « parler philosophie », mais il est permis à tout homme de « parler de la philosophie », et c'est ce qu'il a fait. De même, sans être danseur, il a parlé de la danse et avec plaisir. Car il aime la danse [a] et point du tout la philosophie (XI, 44). Rousseau, homme grave, se rencontre ici avec un professionnel ingénieux du *Bourgeois gentilhomme.*

« Où est le philosophe qui dans le secret de son cœur se propose un autre objet que de se distinguer? Pourvu qu'il s'élève au-dessus du vulgaire, pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que demande-t-il de plus? L'essentiel est de penser autrement que les autres. Chez les croyants, il est athée; chez les athées, il serait croyant » [10]. Jean-Jacques ici n'est point charitable ni logique. Ce soupçon de singularité cherchée ne saurait atteindre les Encyclopédistes, incrédules dans une société où la Palatine était scandalisée de voir l'incrédulité fréquente même chez les ecclésiastiques [b]. Rousseau se pique d'être « le seul homme en France qui croit en Dieu ». Les philosophes, dont il nie la bonne foi, ne pourraient-ils lui rétorquer le reproche de viser ici à la singularité? On critiquait l'athéisme du vertueux Wolmar, époux de la dévote Julie; Rousseau répond qu'il a voulu faire la leçon aux philosophes et aux dévots : « On peut croire en Dieu sans être hypocrite et incrédule sans être un coquin » [11]. Le désir de réconcilier les deux partis est un sentiment louable qui compense des soupçons peu équitables à l'égard des philosophes.

En dehors de ses sentiments déistes, Rousseau philosophe laisse sa pensée flotter au gré des impressions du moment. A d'Alembert qui relève l'opposition entre l'*Héloïse* et la Lettre contre les spectacles où est blâmée la peinture des amours même

a. Sans avoir réussi à l'apprendre. Il a écrit au maître de danse de la cour du duc de Saxe-Gotha une lettre consacrée à cet art, et où son esprit inventif a trouvé à s'exercer (1er mars 1763). Cf *Emile,* II, 346. Le père de Rousseau a été maître de danse.

b. Wolmar prétend n'avoir trouvé que trois prêtres qui crussent en Dieu et Rousseau est obligé de catéchiser un abbé incrédule. Il le convertit au déisme, mais c'est tout (XI, 121,172).

innocentes, il répond : « La vérité, quoiqu'elle soit une, change de forme selon les temps et les lieux, et on peut dire à Paris ce que l'on ne doit pas dire à Genève », et il croit se tirer d'affaire par cette défaite. « Vous êtes toujours vrai, *selon votre conscience momentanée* » (Mirabeau) [12]; ses conceptions sont momentanées comme les affections de sa sensibilité. De là, des contradictions qui peuvent infirmer la constance logique de son esprit, non sa bonne foi. Il est, avec la même sincérité, selon la disposition présente, affirmatif ou défiant de lui-même. « Peut-être ceci n'est-il qu'un tas de chimères, mais voilà mes idées [13]. Ce n'est pas ma faute si elles ressemblent si peu à celles des autres hommes, et il n'a pas dépendu de moi d'organiser ma tête d'une autre façon » (1772). Il s'exprime avec la même réserve, dans la 3e *Lettre de la montagne* et dans la préface de l'*Émile :* « Il dépend de moi non de changer de sentiment, mais de me défier du mien; voilà tout ce que je puis faire et ce que je fais. » Il transmet, enregistreur fidèle, ce que lui dicte son esprit et ne garantit rien, « passionnément attaché à la vérité *ou à tout ce que j'ai pris pour elle* ».

Une des dispositions les moins variables de Rousseau est son aversion du matérialisme, dont les écarts en logique et en morale lui faisaient la partie belle. Il s'élève avec chaleur contre une doctrine où l'on est embarrassé des actions vertueuses, forcé d'avilir Socrate et de calomnier Régulus [a]. « Quel que soit le nombre des méchants sur la terre, il est peu de ces âmes cadavéreuses devenues insensibles, hors leur intérêt, à tout ce qui est juste et bon... Les plus pervers ne sauraient perdre tout à fait ce penchant (de la pitié). Le voleur qui dépouille les passants couvre encore la nudité du pauvre et le plus féroce assassin soutient un homme tombant en défaillance. » Si l'homme, né mauvais, est fait pour nuire à ses semblables, comme le loup pour égorger sa proie, « un homme humain serait un animal aussi dépravé qu'un loup pitoyable, et la vertu seule nous laisserait des remords ».

Rousseau n'a jamais versé dans la lycanthropie de Hobbes; il a penché parfois du côté de sa théorie politique. De même, le

a. II. 261. Cf Lettres à Moultou, 1er août 1763; 14 février 1769; à M. de X., 15 janvier 1769, XII, 140.

spiritualisme ardent du *Vicaire savoyard* est mitigé par la *Morale sensitive* ou le *Matérialisme du sage*, dont il se préoccupait dès 1756. En 1764, il a mis en marge d'un exemplaire du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire des notes qui ont étonné Du Peyrou; un certain B (bon) « vous a paru suffisant pour effacer ou balancer le témoignage de tous mes écrits et de ma vie entière sur les sentiments que j'ai constamment professés et que je professerai jusqu'à mon dernier soupir ». Jouffroy, devenu incrédule, n'avait cessé de détester l'incrédulité. Rousseau, se défendant auprès d'un ami de faire cause commune avec les matérialistes, se reconnaît d'accord avec eux sur un grand nombre de propositions, quitte à en tirer des conclusions différentes (XI, 180). Il se soucie peu de la rigueur du raisonnement philosophique. Telle de ses idées sur la coéternité de Dieu et de la matière peut être absurde, mais il s'en contente (XII, 146) [a]. « Cela peut être, mais cela n'est pas vrai et je n'ai point d'autre raison pour n'en rien croire, si ce n'est que je n'en crois rien (1758). » « Maintenant, je crois, parce que j'ai toujours cru, » et que, pour être tranquille, il a besoin de croire. L'état d'oraison n'est peut-être pas raisonnable, mais il est doux; cela suffit à Julie (V, 42). Le costume arménien est « fou », mais « commode ». En toute chose Jean-Jacques a d'abord consulté sa commodité.

« Quoi qu'en dise Locke, la supposition de la matière pensante est une véritable absurdité » (1769). La 3e Lettre sur la vertu et le bonheur infirme cet arrêt. L'irrégularité est le fond du caractère de Rousseau, et l'instabilité le fond de son entendement. L'adversaire de la morale intéressée d'Helvétius laisse à l'intérêt une trop grande place dans la sienne. Ici encore le caractère expliquera les idées.

a. Avec l'algèbre, il est de moins facile composition. Il a résolu par le calcul un problème : le carré d'un binôme. « Je n'en voulus rien croire jusqu'à ce que j'eusse fait la figure. » Rousseau précepteur substitue l'objet au signe et le raisonnement à l'autorité. Il médit de la raison et, en marge de l'arrêt du Parlement de Paris, il écrit : « Sans la raison, nul discernement entre la vérité et l'erreur. Attaquer la raison, c'est éteindre la lumière qui nous éclaire; c'est attaquer la véracité de Dieu et, par conséquent, la révélation. » Jansen, p. 22.

II

LE MORALISTE — RELIGION DE ROUSSEAU

« Il faut être heureux, cher Emile; c'est la fin de tout être sensible. » Où trouver le bonheur? Sur la route de la nature; en la suivant, Rousseau a rendu son élève heureux [14]. Libre et content, il est resté juste et bon; car « la peine et le vice sont inséparables et jamais l'homme ne devient méchant que lorsqu'il est malheureux [a] ». Adolescent, Émile a été garanti de l'opinion, endurci à la loi de la nécessité, préservé de l'empire des passions. Toutefois son âme trempée dans le Styx n'a pu être rendue partout invulnérable. A l'âge où s'éveillent les appétits du cœur, il fait un apprentissage plus pénible que tous les autres. La loi morale lui dicte alors les préceptes qui l'empêcheront d'être méchant et malheureux.

« Sois homme, retire ton cœur dans les bornes de ta condition. L'homme est très fort quand il se contente d'être ce qu'il est; il est très faible quand il veut s'élever au-dessus de l'humanité »... « N'attache ton cœur qu'à la beauté qui ne périt point;... étends la loi de la nécessité aux choses morales; apprends à perdre ce qui peut être enlevé,... à tout quitter quand la vertu l'ordonne, à te mettre au-dessus des événements, à détacher ton cœur sans qu'ils le déchirent, à être courageux dans l'adversité, afin de n'être jamais misérable; à être ferme dans ton devoir afin de n'être jamais criminel. Alors, tu seras heureux malgré la fortune et sage malgré les passions. »

Ainsi le précepteur qui a voué ses jours au bonheur d'Émile le lui assure en le soumettant, selon la condition des divers âges, aux prescriptions de la nature et du devoir. Rousseau témoigne ici d'une élévation morale qui rappelle la 1re et la 4e Lettre sur la vertu et le bonheur; que n'y est-il resté fidèle! Retranché dans un moi personnel, malgré le désir maintes fois exprimé d'être utile aux hommes, il a poursuivi le bonheur, étoile polaire de la misère humaine, dans des voies désavouées de ses conceptions idéales.

a. « L'homme heureux est humain, c'est le lion repu. » (Helvétius.)

L'égoïsme est la tare de sa morale pratique. L'*Emile* déclare « l'amour de soi... toujours bon et toujours conforme à l'ordre » ; l'amour des hommes dérive de l'amour de soi. Cette préoccupation de l'intérêt personnel, que le naïf Hésiode avait laissée paraître sans l'ériger en système, était déjà manifestée dans l'*Inégalité*. A la maxime « sublime » de justice raisonnée : fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse, Rousseau en substitue une « plus utile peut-être » : fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible. Faire le bien par raison, par devoir, est une vertu qu'il laisse à Socrate et « aux esprits de sa trempe » (I, 100). Toutefois, comme la vertu fait supporter plus patiemment les maux et goûter les biens plus délicieusement, l'homme a un véritable intérêt à la cultiver (X, 268). Même l'amour de Dieu se confond avec l'amour de soi (II, 249,288) en vue du bonheur promis au juste par la contemplation de l'Etre suprême. Une morale procédant des motifs intéressés de la sensibilité trahit, en face de la loi auguste du devoir, le vice de son origine et l'infériorité de sa nature (Jouffroy) [15].

La morale pratique de Rousseau est simple, à en juger par le précepte fondamental : éviter les occasions d'y manquer. La conduite envers lui d'un père dont il connaissait la tendresse et la vertu, lui a inspiré des réflexions qui n'ont pas peu contribué à lui « maintenir le cœur sain ». Il en a tiré « cette grande maxime de morale, la seule peut-être d'usage dans la pratique », d'éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts et nous montrent notre bien dans le mal d'autrui [16]. Ce régime modeste n'est pas du goût de « la philosophie ostentatrice qui ne veut que des œuvres d'éclat et n'apprend rien tant à ses sectateurs qu'à beaucoup se montrer », mais c'est « la bonne philosophie, la seule assortie au cœur humain ». Pénétré chaque jour davantage de sa profonde solidité, il l'a retournée de différentes manières dans ses ouvrages, sans que le public, « qui est frivole », ait su le remarquer. Il s'en est souvenu dans l'*Héloïse* [17], l'*Émile* et certaines conceptions sociales (p. 61). Le stoïcisme dit à l'homme : supporte et abstiens-toi, mais il se garde de réduire la vertu à une abstention. « Ne pas vouloir de mal aux autres, c'est quelque chose que cela » ; c'est même beaucoup. Ne pas nuire, *primo non nocere*, est la première maxime du code médical ;

mais suffit-il, pour être bon médecin, de ne pas tuer ses malades? « Le premier pas vers le bien est de ne point faire de mal »; le second serait souvent pour nous celui qui coûte le plus : au sentiment de Rousseau, les vertus négatives sont les plus difficiles, « les plus sublimes », « au-dessus même de ce plaisir si doux au cœur de l'homme d'en renvoyer un autre content de nous ». Pour un peu, Jean-Jacques élèverait l'inertie non malfaisante au niveau de l'héroïsme. Il fait en théorie l'apothéose de la vertu : dans la pratique il la ravale à un rôle bien humble où elle est dispensée de la moralité intime [18]. Descendu de son piédestal, le géant n'est plus qu'un nain.

La morale idéale de Rousseau et telles de ses maximes d'éducation publique, écho des plus hautes inspirations de la philosophie antique, sont vivifiées de l'esprit de solidarité chrétienne. Sa morale pratique met à terre ce bel édifice. Rousseau a dit du christianisme, tout en rendant hommage à sa vertu spirituelle, qu'il ne connaît « rien de plus contraire à l'esprit social [a] ». A ce compte, la doctrine de la vertu négative n'a rien à lui envier. « Ce grand précepte de morale » (de ne jamais se mettre en situation de pouvoir trouver son avantage dans le mal d'autrui) est « destructif de tout l'ordre social » (IX, 210); il est donc la négation du *Contrat*. Ainsi le *citoyen*, si fier de ce titre (1765) que quiconque l'aime ne doit plus lui donner un autre nom (XI, 247), se place en dehors de la société civile [b]. Du même coup, il s'éloigne du christianisme dont l'âme est la charité et qui dit aux hommes : aimez-vous, aidez-vous, et non : évitez-vous les uns les autres. Rousseau s'isole dans ses voies, estimant dangereux de suivre « ceux qui marchent avec ardeur dans la route sociale ». Un des principes de Kant est de déclarer mauvaise toute action particulière dont la généralisation serait inadmissible. Le rat de La Fontaine, enfermé dans son fromage, ne fait de mal à personne : le donnera-t-on comme modèle de l'homme ou du chrétien?

Plus religieux que moral, Rousseau qualifie l'amour de

a. Il forme des hommes plutôt que des citoyens (III, 386). Rousseau explique ce passage. *Première Lettre de la montagne* (III, 131) et dans la lettre à M. Ustéri (15 juillet 1763).

b. « Adieu, le citoyen. C'est pourtant un citoyen bien singulier qu'un ermite. » (Diderot.) « Ces temps de barbarie étaient le siècle d'or, non parce que les hommes étaient unis, mais parce qu'ils étaient séparés. » (I, 385.)

l'ordre et la conscience de principes « frivoles », et nie la vertu gratuite au profit de la notion de Dieu. « Que tous les autres hommes fassent mon bien aux dépens du leur; que tout se rapporte à moi seul; que tout le genre humain meure, s'il le faut, dans la peine et dans la misère, pour m'épargner un moment de douleur ou de faim: tel est le langage intérieur de tout incrédule qui raisonne. Oui, je le soutiendrai toute ma vie; quiconque a dit dans son cœur : « Il n'y a point de Dieu, » et parle autrement, n'est qu'un menteur ou un insensé. » (*Émile.*) Décidément, Rousseau a une triste idée de la conscience humaine, et si l'amour-propre, racine de sa morale, peut de ses rameaux atteindre à la férocité imputée à l'incrédule [19], c'est le cas ou jamais d'applaudir à la pensée de Voltaire :

> Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer [20].

L'outrance est dans le tempérament de Rousseau; elle a vicié quelques-unes de ses meilleures qualités, elle fait ici dévier le penseur. Il forge des conséquences déshonorantes pour mieux flétrir les principes et, juge équitable ailleurs, il enlaidit ici ses adversaires à plaisir.

> Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
> Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

« Quoique né bon et avec une âme franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à mésinterpréter les discours et les actions de vos amis » (à Diderot, 1758). Rousseau cède à ce penchant à l'égard des hommes en général, pessimiste enclin à trouver dans le cœur de ses semblables le labyrinthe fangeux des *Confessions :* « Je sentais, moi qui me suis cru toujours et qui me crois encore, à tout prendre, le meilleur des hommes, qu'il n'y a point d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne recèle quelque vice odieux » (VIII, 371). Le précepteur d'Émile a écrit cependant : « Parlez devant lui du genre humain avec attendrissement, avec pitié même, mais jamais avec mépris : homme, ne déshonore point l'homme. » La médisance chagrine de Rousseau dépasse celle de La Rochefoucauld, « livre triste et désolant, principalement dans la jeunesse, où l'on n'aime pas à voir l'homme comme il est [a] ». Rousseau le voit-il comme il est, quand il écrit

a. « Jamais son triste livre ne sera goûté des bonnes gens. » Mme de Warens lui préférait Labruyère.

à Tronchin (1757) : « Oui, je suis convaincu qu'il n'est point d'homme, si honnête qu'il soit, s'il suivait toujours ce que son cœur lui dicte, qui ne devînt en peu de temps le dernier des scélérats [a]. »

La Rochefoucauld fixe d'une pointe fine, pénétrante, les fibres du cœur humain; traits détachés, maximes abstraites, impersonnelles. Labruyère trace des caractères, types originaux, simples et distincts dans leur unité. Les moralistes de Port-Royal portent la lanterne dans le cœur humain en juges enquêteurs d'une perspicacité redoutable, mais ils peignent les hommes sans donner de vie à leurs peintures. Rousseau témoigne de la même finesse psychologique, avec plus de souplesse et de sensibilité. Il sent en lui-même et admet comme naturelles les complexités et les contradictions de la passion. (Lettres à Sara.) Voyez les états d'âme d'Émile après la confidence « barbare » de Sophie à son époux (III, 7). Ces pages nous transportent dans le vif des analyses sentimentales ou passionnelles de l'*Héloïse* et de l'épisode, remarquable à cet égard, des amours de milord Bomston [21]. Un portrait reste immuable dans sa physionomie; les personnages de Rousseau sont des portraits vivants dont la physionomie mobile reflète tour à tour des affections diverses. L'auteur ne les décrit pas; ils se révèlent eux-mêmes à nous, avec le mouvement de la vie et les fluctuations de la nature. Si vous l'accusez de se contredire dans la peinture des variabilités ondoyantes de la passion, gamme aussi riche que les reflets prestigieux des Loïe Fuller, adressez le même reproche à l'historien de des Grieux et de Manon Lescaut. Rousseau philosophe, moraliste, est inégal et discutable : admirons sans réserve le psychologue, à qui rien n'échappe dans les jeux du cœur humain.

Peut-on être vertueux sans religion? « J'eus longtemps cette opinion trompeuse dont je suis trop désabusé. » « J'ai de la religion, mon ami, et bien m'en prend; je ne crois pas qu'homme au monde en ait autant besoin que moi. » (1758.) En quoi consiste cette religion?

a. *Mémoires de Mme d'Épinay*, t. II, p. 406. Rémond de Saint-Marc fait une sortie contre le genre humain. Diderot l'interrompt : « Où prenez-vous tout le mal que vous dites des hommes? — En moi ».

« Le vrai chrétien, c'est l'homme juste; les vrais incrédules sont les méchants. » « Toutes les formules en matière de foi ne me paraissent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fausseté, d'hypocrisie et de tyrannie. » Faudra-t-il « s'entr'égorger pour des logogriphes », tourmenter les peuples afin de leur imposer une religion? « Dieu n'exige pas cela... et les missionnaires ne me paraissent pas plus sages que les conquérants. » Les dogmes de morale sont dignes seuls de considération ; le prêtre, selon le mot de l'abbé de Saint-Pierre, est un « officier de morale » ; la foi en la loi de la vertu et en la Providence importe seule et non la forme du culte rendu à Dieu. En France (1728), Jean-Jacques se fait catholique « pour avoir du pain » ; en 1754, il redeviendra protestant à Genève dont il veut être de nouveau citoyen. Il s'accommode aux milieux, semblable aux « Bohémiens qui, dans leurs excursions, épargnent toujours la maison qu'ils habitent ». « La foi des enfants et de beaucoup d'hommes est une affaire de géographie » et d'opinion variant selon les contrées, comme les habitudes et les préjugés. « C'est surtout en matière de religion que l'opinion triomphe. » La religion positive de Rousseau a varié selon les intérêts du moment.

Il assimile le théisme à la pure et simple religion de l'Évangile, « religion de l'homme », différente du « christianisme romain », « religion du prêtre ». « Il vaudrait mieux n'avoir aucune idée de la Divinité que d'en avoir des idées basses, injurieuses, indignes d'elle : c'est un moindre mal de la méconnaître (comme le sauvage) que de l'outrager. » L'Évangile est « le plus sublime de tous les livres,.. mais enfin c'est un livre... Non, mon digne ami, ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le cœur de l'homme où sa main daigna l'écrire. » (A Vernes, 25 mars 1758.)

Les cartésiens et les jansénistes rendent la volonté responsable de l'erreur; l'erreur, étant volontaire, est punissable. Selon Rousseau, « la foi... est un don de Dieu qui n'est pas accordé à tous les hommes »; l'incrédule peut être sauvé. La foi importe moins que la bonne foi. « Devant la justice éternelle, tout homme qui croirait, s'il avait les lumières nécessaires, est réputé croire. » S'il a cherché la vérité sincèrement et n'a pu l'atteindre, à quel titre mériterait-il châtiment? C'était aussi le

sentiment de Mme de Warens. Rousseau, moraliste, est si jaloux de la liberté de conscience qu'il la fait respecter même de Dieu. « Dieu s'est réservé sa propre défense et le châtiment des fautes qui n'offensent que lui » (III, 134). « J'ignore si cet être juste ne punira point un jour toute tyrannie exercée en son nom. » (1756.) L'orgueil téméraire qui se rend l'interprète de la Divinité devrait être puni « comme sacrilège ». (*Émile.*) Un déiste si accommodant sur les détails [22], un croyant ouvrant le paradis aux incrédules devait, à l'égal au moins de l'athéisme d'un d'Holbach, scandaliser les âmes pieuses, blessées de ce sans-façon dédaigneux et d'un libéralisme si clément; et, comme elles le lui faisaient sentir, il s'élevait contre les intolérants tantôt avec violence, tantôt avec la verve railleuse de Voltaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. — Rousseau n'admet pas les châtiments éternels de l'enfer « que ni vous, ni moi, ni jamais homme pensant bien de Dieu ne croira jamais ». (Lettre à Voltaire, 1756.) « Qu'est-il besoin d'aller chercher l'enfer dans l'autre vie ? il est dès celle-ci dans le cœur des méchants » ; souvenir de Lucrèce. Le système de Mme de Warens, en rejetant la doctrine du péché originel et la rédemption, ébranle « la base du christianisme vulgaire » (VIII, 163). Il ne peut revenir de son étonnement de voir Fénelon parler de l'enfer dans le *Télémaque :* « Quelque véridique qu'on soit, il faut bien mentir quelquefois quand on est évêque. » Cf la Profession de foi (II, 255). « Je n'ai pas l'âme féroce, mais quand je vois qu'il n'y a pas de justice en ce monde pour ces monstres-là (les grands), je me plais à penser qu'il y a un enfer pour eux. » (*Mémoires d'Épinay*, I, p. 401.) Quand sa haine des castes privilégiées ne le fait pas sortir de lui-même, Rousseau revient à sa bonté naturelle. Que faire des âmes des méchants, également embarrassants dans ce monde et dans l'autre? « ... Il se pourrait bien que les âmes des méchants fussent anéanties à leur mort et qu'être et sentir fût le premier prix d'une bonne vie. » Cf la note 20 de ce chapitre.

2. — Rousseau a préparé, avec la révolution politique de 1789, la réaction religieuse qui l'a suivie. Il répond au poème sur le tremblement de terre de Lisbonne dans l'esprit de l'optimiste impitoyable des *Soirées de Saint-Pétersbourg* (1821), mais à l'aide d'arguments originaux. Si les victimes du désastre avaient vécu dispersées selon la loi naturelle, le mal aurait été moindre ou nul; les ruines de leurs cabanes ne les auraient pas écrasés comme celles de maisons à six ou sept étages (X, 124).

3. — Le *Petit Prophète* de Grimm avait diverti aux dépens de la musique française ; la lettre sur la musique de Rousseau mit le feu aux quatre coins de Paris (VIII, 173). « Horrible fermentation digne de la plume de Tacite. » (X, 99.) « Cette querelle était parvenue à un tel excès d'animosité que nos concitoyens étaient sur le point de s'égorger. » (*Année littéraire*, 1754, t. I, p. 337.) Le gouvernement intervint et renvoya les *Bouffons*. Le P. Castel avait pris part au débat. « J'ai l'honneur de connaître M. Rousseau, de le connaître homme d'esprit, bonne personne même. » Cf d'Alembert, *Œuvres complètes*, 1821. De la liberté de la musique (t. I, p. 515). Les vérités que Rousseau a eu le courage d'imprimer à ce sujet lui ont fait plus d'ennemis que tous ses paradoxes.

4. — Rousseau athée aurait eu moins à souffrir (III, 61, 85). Tel n'est pas chrétien qui se rallie avec zèle à la bannière catholique : « Je ne doute point

que les plus incrédules ne soufflent encore plus le feu que les dévots, » à Genève (1762). « Le naturaliste Bonnet... quoique matérialiste, ne laisse pas d'être d'une orthodoxie très intolérante, sitôt qu'il s'agit de moi. »

5. — « L'étendue de l'esprit, la force de l'imagination et l'activité de l'âme, voilà le génie. » Rousseau met en relief le rôle de l'imagination dans les diverses productions du génie. En philosophie, le génie « construit des édifices hardis que la raison n'oserait habiter et qui lui plaisent par leurs proportions et non par leur solidité. Il admire ses systèmes comme il admirerait le plan d'un poème et il les adopte comme beaux en croyant les aimer comme vrais. » — « Il y a bien peu d'erreurs dans Locke et trop peu de vérités dans milord Shaftesbury; le premier cependant n'est qu'un esprit étendu, pénétrant et juste, et le second est un génie de premier ordre... Nous devons à Shaftesbury des systèmes brillants, souvent peu fondés, pleins pourtant de vérités sublimes ; et dans ses moments d'erreur, il plaît et persuade encore par les charmes de son éloquence. » — « Les systèmes sont plus dangereux en politique qu'en philosophie : l'imagination qui égare le philosophe ne lui fait faire que des erreurs ; l'imagination qui égare l'homme d'Etat lui fait faire des fautes et le malheur des hommes. » Cette fois encore, le peintre a fourni l'original du portrait. (*Encyclopédie*, t. VII, p. 582.) Ne pas confondre cet article avec l'article *Génie* du *Dictionnaire de musique* (VII, 125), « que tout le monde prône » (IX, 115).

6. — Que dire des maris philosophes? Mme d'Houdetot, à Rousseau, 12 février 1758 : « Mon mari me connaît et m'estime; il peut penser que mon cœur est tendre et excuser en moi une faiblesse dont il se doute peut-être et qui ne le rend pas malheureux. » L'amitié visée dura un demi-siècle, de 1752 à 1803, date de la mort de Saint-Lambert. Il s'éteignit sous le toit de Mme d'Houdetot, entouré des soins affectueux des deux époux rapprochés depuis longtemps.

7. — Julie a succombé parce qu'elle n'avait pas la grâce (V, 40). Dieu « nous a donné la raison pour connaître ce qui est bien, la conscience pour l'aimer et la liberté pour le choisir » ; telle est la vraie grâce divine (V, 33).

8. — *Héloïse* à cet égard n'avait pas mieux servi ses bonnes intentions. « Ennemi né de tout esprit de parti », il dessine les deux caractères de Wolmar et de Julie, dans l'espoir d'adoucir la haine réciproque en détruisant les préjugés. « Ce projet peu sensé, qui supposait de la bonne foi dans les hommes... eut le succès qu'il devait avoir » (VIII, 312). Cf lettre à Vernes, 24 juin 1761 ; à Mme de Créqui, 30 janvier 1761. D'Holbach, Diderot, Saint-Lambert furent moins flattés du portrait d'un athée honnête homme, que blessés du décri des philosophes et de la philosophie. « L'orgueilleux despotisme de la philosophie moderne a porté l'égoïsme de l'amour-propre à son dernier terme » (1775). Qu'on lise, après la réponse au roi de Pologne (I, 39) ou la Préface de *Narcisse*, le Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*. Comme, auprès de ces penseurs, Rousseau n'est en ces pages qu'un « petit garçon » ! Il se rendit justice en rompant avec les philosophes : quelle figure pouvait faire au milieu d'eux un revenant du moyen âge, ardent croisé contre la science sous la bannière de Saint-Justin (I, 38)? Dévot de l'ignorance, il la peint sous des traits à faire pleurer de tendresse : « Ignorance raisonnable... ignorance modeste... une douce et précieuse

ignorance, trésor d'une âme pure et contente de soi. » (I, 40, 44, 45.) On imagine la colère de Voltaire contre l' « apostat ». En 1758, Rousseau appelait encore les Encyclopédistes ses « collègues » ; en 1761 il est « absolument détaché de leur vertueuse troupe ; il ne fallait pas qu'un aussi méchant homme déshonorât tant d'honnêtes gens » (X, 251) ; « clique philosophique... tourbe philosophesque ».

9. — Il s'est plus d'une fois prévalu de ce titre (VI, 198). Il l'invoque pour se justifier (III, 139) : « Un philosophe jette sur eux un coup d'œil rapide... » (1764.) « Pour le philosophe, ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain. » M. Gautier est érudit, mais non philosophe (I, 29). Le 28 mai 1751, il salue avec respect, auprès de Moultou, « ces hommes si grands et si négligés qui ont posé les fondements inébranlables du grand édifice philosophique sur lequel on élève aujourd'hui de si jolis châteaux de cartes ». Il dédaigne dans Voltaire « l'arlequin » de la philosophie autant que le politique. — « Plus littérateur que philosophe, tantôt le complice, tantôt l'adversaire de la philosophie régnante, Rousseau épuisa son génie en protestations sentimentales qui n'appartiennent pas même à l'histoire de la philosophie. » (Cousin.) « Sa philosophie, s'il en a une, est de pièces et de morceaux. » (Diderot.) « La philosophie de l'auteur (d'*Émile*) est plus dans son âme que dans sa tête : quand il ne veut que raisonner, il est quelquefois commun, souvent sophiste, et de temps en temps obscur ; quand son objet l'échauffe, c'est alors qu'il est tout à la fois clair, précis, intéressant et sublime. » (D'Alembert.) « On lui suppose un système régulier. Mais Rousseau n'est rien moins qu'un Spinoza ; il ne construit pas à loisir et dans le silence une cathédrale d'idées ; c'est un philosophe de combat... un semeur d'idées... » (Amiel.)

10. — « Non qu'au fond ils haïssent ni la vertu ni nos dogmes ; c'est de l'opinion publique qu'ils sont ennemis. » Pour les ramener aux pieds des autels, il suffirait de les obliger à vivre dans une société d'athées. « O fureur de se distinguer, que ne pouvez-vous point ! » (*Discours de Dijon.*) Serait-ce un aveu qui lui échappe ? « A cette ardeur de faire parler de soi, à cette fureur de se distinguer qui nous tient presque toujours hors de nous-mêmes », nous devons ce qu'il y a de meilleur et de pire parmi les hommes (1753). A cette date Rousseau est le prisonnier de sa réforme ; en 1741, il avait cherché à se tirer de pair comme joueur d'échecs : « primons, n'importe en quoi ; je serai recherché, les occasions se présenteront et mon mérite fera le reste ».

11. — « J'ai passé ma vie parmi les incrédules, sans me laisser ébranler ; les aimant, les estimant beaucoup sans pouvoir souffrir leur doctrine » (1758). Il s'accommodait mieux de leur commerce que de celui de la vénérable classe, peu malléable, des pasteurs de Genève. Julie a vécu heureuse auprès de Wolmar, homme « incomparable », athée sincère et vertueux.

12. — 27 octobre 1766. Dans ses lettres à Rousseau (1766-1768) (Str.-M) 1865, t. II), le marquis de Mirabeau unit à l'esprit pratique de l'économiste une imagination exubérante qui, parfois, lui donne un air de Dubartas en prose. Sans façon et original, il adresse à Rousseau, dans un « griffonnage dégingandé comme pantin », des avis dont la sincérité ne doit pas toujours plaire. « Il ne faut pas vous prendre au mot vous-même, car vous seriez votre propre dupe. » M. Hume est un sot « d'avoir

cru pouvoir manier un fer dérougi sans prendre des pincettes ». « Vous êtes tout excès et tout feu. Vous pourriez bien dire comme Despréaux : « C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose. » Le citoyen de Genève rampe parmi le serpolet et la guimauve et broute son foin (IX, 71), « ce qui le ferait croire frappé comme Nabuchodonosor » ; « Révérend père Nabuchodonosor » (1767).

13. — Même langage dans la lettre au prince de Wirtemberg (1763) sur l'éducation de son enfant : « Ce ne sont peut-être ici que les délires d'un fiévreux... Ce sont mes idées que vous demandez, les voilà. Je vous tromperais si je vous donnais la raison des autres pour les folies qui sont à moi. » (XI, 100, 130, 114.)

14. — Il se justifie auprès du lecteur d'interrompre le bonheur d'Émile en lui offrant des spectacles de douleur et de misère (II, 197). « L'objet de la vie humaine est la félicité de l'homme. » 2e Lettre sur la vertu et le bonheur. « Quel est le vrai but de l'éducation d'un jeune homme ? C'est de le rendre heureux. Ce principe est incontestable... S'il est un bonheur réservé aux hommes, l'honneur et la délicatesse n'en sont-ils pas la base ? » (*Mémoire à M. Dupin*, p. 378.)

15. — *Mélanges philosophiques*, De l'amour de soi. La lettre à d'Offreville, 4 octobre 1761, expose la morale de l'intérêt. Cf. Lettre à l'abbé de X., 4 mars 1764 : « L'amour de soi-même est le plus puissant et, selon moi, le seul motif qui fait agir les hommes. » « Chercher son bien et fuir son mal en ce qui n'offense point autrui, c'est le droit de la nature... Voilà la voix de la nature et la voix de Dieu. » Au nom de cette maxime, Saint-Preux autorise le suicide (IV, 263-267). Milord Edouard le réfute en marquant l'objet moral de la vie, qui est de faire le bien. La morale pratique de Rousseau est plutôt celle de Saint-Preux. Aux yeux d'Helvétius, morale et législation sont une « seule et même chose » ; il voudrait que le législateur composât un *catéchisme de probité* déterminant les actions dignes d'estime ou de mépris, selon leur rapport avec l'intérêt public (*De l'Esprit*, 2e discours, chap. XXVII). Rousseau, au nom du devoir social, veut que tout citoyen soit utile à la communauté par son travail. « Prenons un métier honnête, mais souvenons-nous toujours qu'il n'y a point d'honnêteté sans l'utilité. » (II, 169.)

16. — Rousseau n'aurait pas été chagrin de figurer sur le testament de Mme de Vercellis (VIII, 58); il aurait accepté un legs de Luxembourg pour lui rendre honneur (IX, 55) ; mais il a refusé d'insinuer à son ami Mussard des dispositions testamentaires en sa faveur. « J'espère n'être jamais dans le testament de personne et jamais du moins dans celui d'aucun de mes amis. »

17. — Si Julie avait la douleur de perdre M. de Wolmar, elle n'épouserait jamais son ancien ami. Elle prévient ainsi en lui des pensées coupables. « Oublions tout le reste, et soyez l'amant de mon âme. » — Moultou à Rousseau, 7 mars 1761 : « Comment comprendre que Julie ait pu rompre un lien sacré, contracter un mariage presque adultère et trahir deux hommes à la fois ? » En prenant la « résolution si critiquée » d'épouser M. de Wolmar, elle a voulu se lier les mains (IV, 260). « Le plus grand malheur

d'une femme, c'est d'avoir connu l'amour; il faut se défier de soi le reste de sa vie; cela fatigue et humilie. » (Mme de Verdelin à Rousseau, 24 décembre 1762.)

18. — ...Amphora cœpit
Institui; currente rota, cur urceus exit ?

La théorie de Rousseau conduit à excuser toute faute non préjudiciable au public, selon les maximes d'Helvétius, et n'atteint même pas au mérite relatif du *Vitavi denique culpam* du poète. Le « seul crime » de Jean-Jacques a été la calomnie contre Marion; sa « seule faute », l'abandon de ses enfants. « A cela près, et des vices qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, je puis exposer à tous les yeux une vie irréprochable dans tout le secret de mon cœur. » (1770.) Un homme atteint d'« un vice odieux », sans consommer le mal d'autrui, serait-il irréprochable ?

19. — Il est heureux que l'homme soit né bon. La pitié adoucit « la férocité de son amour-propre » et corrige l'égoïsme cruel de la raison réfléchie. Rousseau (XII, 192) rend à Diderot, dont la verve se mettait à la disposition des écrivains amis, un morceau (I, 100) peu honorable à la philosophie. La préface de *Narcisse* (V, 105) le réédite en termes moins virulents. Il n'a pas dû se faire grande violence en acceptant le prêt de Diderot.

20. — L'intérêt qu'a l'homme à cultiver la vertu est, en certains cas, « insuffisant par lui-même, sans l'attente d'une vie à venir » (X, 268). Le Juré anglais a été déterminé à ne pas condamner un innocent par la crainte de la justice divine. « Philosophe, tes lois morales sont fort belles; mais montre-m'en, de grâce, la sanction. Cesse un moment de battre la campagne et dis-moi nettement ce que tu mets à la place du *Poul-Serrho* », pont jeté sur le feu éternel (*Émile*). Cf Lettre à l'abbé de X., 4 mars 1764.

21. — Sentiments inspirés par lady Bomston à Wolmar et à Mme d'Orbe (IV. 439; V, 2). Rousseau a l'esprit d'observation qui est une des forces du sexe timide et lui donne des lumières singulières en morale expérimentale (II, 359). Il faut voir comment il déchiffre les énigmes du cœur de ses personnages (IV, 301, 355 et *passim*). Sans sortir de sa pauvreté, il a pu « observer et comparer toutes les conditions, depuis les paysans jusqu'aux grands... Je me suis pour ainsi dire incorporé dans tous les états pour les bien étudier » (XI, 130). « Je suis observateur, non moraliste. Je suis le botaniste qui décrit la plante; c'est au médecin qu'il appartient d'en régler l'usage. » (*Mon Portrait.*) L'éducateur d'Émile est moraliste; la *Morale Sensitive* lui offrait l'occasion d'être botaniste et médecin. — Il excelle à peindre les âmes et les personnes, portraits de caractère et pittoresques : le manant commensal de Mme de Warens (VIII, 36), Mme Basile, le juge mage Simond, Venture, Altuna, le père Caton (VIII, 132), M. de Verdelin, etc. Il est « peintre de la nature et historien du cœur humain ».

22. — X, 131. Le Dieu de Voltaire (*Les Systèmes*), d'une tolérance souriante, ordonne qu'on purge la cervelle de Spinosa qui lui a dit :

Moi, je crois, entre nous, que vous n'existez pas...
Imitons le bon Dieu qui n'en a fait que rire..

Rousseau ne rit pas quand il s'agit d'athéisme; il est débonnaire sur le reste. Indifférent à l'égard des religions positives, il ne se soucie pas de prendre en main la cause des protestants contrariés das la liberté du culte. Le culte extérieur n'est pas « de l'essence du christianisme. On peut s'en abstenir sans renoncer à sa foi. » — Le sage ne dispute point sur les matières religieuses Une preuve de sentiment ne peut devenir une démonstration pour les philosophes, et, de leur côté, il y a « de l'inhumanité à troubler des âmes paisibles et à désoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'est ni certain ni utile... Les rois de ce monde sont-ils donc en droit de tourmenter leurs sujets ici-bas pour les forcer d'aller en paradis? Non... Quoi qu'en ait pu dire le sophiste Hobbes, quand un homme sert bien l'Etat, il ne doit compte à personne de la manière dont il sert Dieu. » (1756.) « La seule religion intolérable est une religion intolérante. » (Helvétius.)

CHAPITRE III

I

LES TROIS FORMES DE GOUVERNEMENT. — ÉCLECTIQUE ET SECTAIRE

Le politique, en Rousseau, met en relief la variabilité du penseur et la constance des affections de l'homme. — « Sophie et mon champ, et je serai libre et heureux. » Le précepteur d'Émile, en homme d'expérience, l'arrête. Un coin de terre où l'on peut vivre à l'abri des vexations des grands ou des persécutions des fanatiques, n'est point facile à trouver. Consacrons les deux années qui doivent s'écouler avant votre mariage à chercher cet heureux asile. S'ils le trouvent, ils n'auront pas perdu leur temps; s'ils échouent, Émile se consolera d'un malheur inévitable en se soumettant à la nécessité. L'intérêt pour nous de cette partie du Ve livre est surtout dans la peinture du caractère de Rousseau identifié avec son élève.

Émile fait, à vingt-trois ans, un voyage d'instruction à la recherche du meilleur gouvernement, sans songer à en tirer des livres. Si jamais il en écrit, ce ne sera pas pour faire sa cour aux puissances, comme Grotius, mais pour « établir les droits de l'humanité ». Jean-Jacques, dans cette pensée, a créé un édifice idéal, construit sur les vrais principes du droit politique. Les fondements posés, « examinez ce que les hommes ont bâti dessus, et vous verrez de belles choses ! » Le *Télémaque* à la main, maître et disciple ont parcouru le monde : ils y ont rencontré des Adrastes, non la fortunée Salente. Émile rapporte du moins en son pays l'avantage d'avoir « connu les gouvernements par tous leurs vices et les peuples par toutes leurs vertus [a] ». Désabusé des chimères, il sait que « les lois éternelles de la nature et de

a. « La justice dans le peuple est une vertu d'état ; la violence et la tyrannie est de même dans les chefs un vice d'état. » (III, 263.)

l'ordre tiennent lieu de loi positive au sage [1] ». La liberté n'est dans aucune forme de gouvernement; elle est « dans le cœur de l'homme libre ». — En dépit des iniquités, Émile aimera le lieu de sa naissance.

« Tes compatriotes te protégèrent enfant, tu dois les aimer étant homme. Tu dois vivre au milieu d'eux, ou du moins en lieu où ils sachent où te prendre si jamais ils ont besoin de toi. Il y a telle circonstance où un homme peut être plus utile à ses concitoyens hors de sa patrie que s'il vivait dans son sein (II, 446 ; X, 308). Alors il ne doit écouter que son zèle et supporter son exil sans murmure ; cet exil même est un de ses devoirs. Mais toi, bon Émile, à qui rien n'impose ces douloureux sacrifices, toi qui n'as pas pris le triste emploi de dire la vérité aux hommes, va vivre au milieu d'eux, cultive leur amitié dans un doux commerce; sois leur bienfaiteur, leur modèle : ton exemple leur servira plus que tous nos livres, et le bien qu'ils te verront faire les touchera plus que tous nos vains discours. »

De leur retraite champêtre où ils mènent une vie patriarcale, Émile et Sophie, usant de leur richesse sans en dépendre, répandent les bienfaits autour d'eux, et l'âme sensible de Rousseau se complaît au tableau de l'âge d'or qui renaît autour du couple aimable. Que le prince ou l'État appelle Émile au service de la patrie, il quittera tout pour obéir. Si la fonction est onéreuse, « il est un moyen honnête et sûr de t'en affranchir : c'est de la remplir avec assez d'intégrité pour qu'elle ne te soit pas longtemps laissée. (Jean-Jacques se souvient de l'ambassade de Venise et du contrôleur général Silhouette.) Au reste, crains peu l'embarras d'une pareille charge; tant qu'il y aura des hommes de ce siècle [a], ce n'est pas toi qu'on viendra chercher pour servir l'État. »

La religion naturelle est la seule bonne; les religions particulières sont des formes indifférentes. La volonté générale est le principe essentiel; il est d'importance secondaire qu'elle décrète telle ou telle forme de gouvernement.

Les religions particulières varient selon les races et les climats : c'est affaire de géographie. Les gouvernements varient

a. *La lie des siècles*, selon M. de Beaumont. « Viles et lâches dans leurs vices mêmes... ils n'ont pas même assez de courage pour être d'illustres scélérats. » (*Émile.*)

selon le tempérament et les besoins des peuples. Le souverain délègue son autorité à qui lui plaît : ou il la garde pour lui et l'étend à tous les membres de l'association (gouvernement démocratique pur ou ochlocratie), ou il la confère à quelques-uns (oligarchie), ou il la confie à une élite (aristocratie).

« Ces objets généraux de toute bonne institution doivent être modifiés, en chaque pays, par les rapports qui naissent tant de la situation locale que du caractère des habitants, et c'est sur ces rapports qu'il faut assigner à chaque peuple un système particulier d'institutions qui soit le meilleur, non peut-être en lui-même, mais pour l'État auquel il est destiné. » (III, 335.) La liberté, n'étant pas un fruit de tous les climats, n'est pas à la portée de tous les peuples.

Le gouvernement démocratique pur est impraticable dans une nation nombreuse, où les assemblées générales sont impossibles. Même dans une collectivité restreinte, il offre de graves dangers, car il concentre le pouvoir législatif et l'exécutif aux mains de la foule, qui n'est pas toujours vertueuse et sage. « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement; un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes. » L'omnipotence du peuple et le gouvernement de la nation par elle-même sont pourtant les idées qui émergent le plus du *Contrat social*. « A l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre, il n'est plus. » S'il convient de tenir la foule en suspicion dans une collectivité nombreuse, le *Contrat* aurait-il été écrit, comme Rousseau l'allègue après coup, à l'intention de la seigneurie de Genève qui, sur 24,000 habitants, comptait au plus 1,600 citoyens et bourgeois réunis ? En ce cas, la fortune du livre aurait dépassé de beaucoup les visées modestes de l'auteur [2].

Les hommes de la Révolution, empruntant à Rousseau le principe de la souveraineté nationale, avec la passion de la justice, ont constitué une république. Une nation de tempérament aristocratique aurait pu s'autoriser de ses écrits pour instituer, sous l'enseigne de souveraineté du peuple, un gouvernement aristocratique. « Vous avez pu voir... dans le *Contrat social* que je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique. » (A d'Ivernois, 31 janvier 1767.)

Dans une lettre de 1762 à M. Marcet, Rousseau résume le *Contrat* en ces deux principes : 1° légitimement, la souveraineté appartient toujours au peuple ; 2° le gouvernement aristocratique est le meilleur de tous. Même affirmation dans la *VI*e *Lettre de la Montagne* (III, 204). La monarchie convient seulement aux nations opulentes, la démocratie aux États petits et pauvres, l'aristocratie aux États médiocres en richesse et en grandeur. Le gouvernement monarchique est « le plus dévorant » ; le démocratique est celui où le peuple est le moins chargé ; l'aristocratique tient le milieu. Ainsi l'État aristocratique est, d'une manière générale, intermédiaire et tempéré. De là la préférence que Rousseau lui accorde dans les passages susvisés. Dans le *Jugement sur la Polysynodie*, frappé de l'esprit de caste des nobles, il a déclaré l'aristocratie « la pire des souverainetés ». Lui-même, dans une note, prévoit que le lecteur va crier à la contradiction... mais le *Contrat* a distingué la souveraineté (volonté générale, pouvoir législatif) du gouvernement (corps intermédiaire entre le souverain et les sujets, pouvoir exécutif). Si la pire des souverainetés est l'aristocratique, le meilleur des gouvernements est l'aristocratique. Sa pensée est que les deux termes seraient conciliés par un régime populaire auquel présiderait un ministère aristocrate. Il recommande aux Corses de poursuivre ces deux grands avantages : « ne confier l'administration qu'au petit nombre, ce qui permet le choix des gens éclairés... et faire concourir tous les membres de l'État à l'autorité suprême ».

Rousseau attaque tous les gouvernements à la base, en substituant au droit positif un droit naturel interprété abusivement sur certains points [a]. Il n'en veut pas convenir ; il a, dit-il, pesé séparément les avantages et les inconvénients de chacun avec impartialité, et, loin de détruire tous les gouvernements, il les a tous établis [3]. « Tout balancé, j'ai donné la préférence au gouvernement de mon pays ; cela était naturel et raisonnable. » Le garçon horloger, comme l'appelle dédaigneusement Voltaire, « né citoyen d'un État libre et membre du souverain », est

a. Voltaire voulait éclairer la société plutôt que la changer. Rousseau « a appelé du fond des forêts la tempête des passions primitives, pour ébranler le gouvernement sur ses antiques bases. » (Mme de Staël.)

démocrate de tempérament comme de naissance, mais non démagogue. « J'aurais voulu naître sous un gouvernement démocratique sagement tempéré, » et tel est celui de Genève. (I, 72.)

Rousseau est tolérant quant à la forme du gouvernement, sectaire au point de vue du rapport des classes entre elles. « Dans la balance entre le riche et le pauvre, je penche toujours pour le dernier. » Comme il voit les gros poissons manger les petits, ce désordre le jette dans l'excès opposé, et il voudrait voir les petits vivre de la substance des gros. La balance est inégale, il la renverse dans le sens contraire. Dans l'*Émile*, et surtout l'*Économie politique*, il met en vive lumière (III, 300) l'inégalité de protection accordée aux puissants et aux misérables. « Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissants et les riches? etc... » « Que le tableau du pauvre est différent! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse [4]. » L'équité sociale est violée ici; ne le serait-elle pas dans un État où le rentier serait contraint à restitution comme voleur, et les abeilles obligées de nourrir les frelons? A chacun selon ses besoins, dira-t-on plus tard; la maxime est alléchante; mais qui donnera la mesure de ces besoins? En 1752, Rousseau se contente pour son ménage de 40 sous par jour. Auraient-ils suffi aux Délices ou à Montbard?

Rousseau déclare la forme des impôts en France « abominable »; dans l'*Économie politique* et les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, il réclame l'impôt proportionné [5] et il a raison. Mais l'*Inégalité* nie le droit de propriété sur le sol comme contraire au droit naturel, et même sur la totalité des produits tirés du sol par le travail, comme contraire à l'intérêt de la communauté. L'homme n'a aucun droit sur le fonds qui « appartient au genre humain », mais seulement sur une partie des produits dus à la main-d'œuvre. Ils ne peuvent être abandonnés entièrement à celui qui les a obtenus et, sur la subsistance commune, le riche a droit à la part nécessaire à sa subsistance propre, à rien de plus. Son superflu est un vol fait à la communauté [a]. « Une multitude de vos frères périt ou souffre du besoin

a. « Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré... et plus important, à certains égards, que la liberté même. » (1755.) « La première

de ce que vous avez de trop. » « L'État social n'est avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont tous quelque chose et qu'aucun d'eux n'a rien de trop. » Il est en effet « contre la loi de nature... qu'une poignée de gens regorge de superfluités tandis que la multitude affamée manque du nécessaire ». Est-ce une raison de dénoncer la propriété comme illégitime? (1753) [6].

Rousseau moraliste évite les situations où l'intérêt est en conflit avec le devoir; le politique supprime la propriété individuelle « qui coûte tant de crimes à nos honnêtes gens ». Il ne saurait y avoir d'injure où il n'y a point de propriété; c'est l'axiome du « sage » Locke : plus de propriétaires, plus de larrons. Le *Contrat* veut que nul ne soit assez opulent pour en acheter un autre, et nul assez pauvre pour être forcé de se vendre. « Ces deux états, naturellement inséparables, sont également funestes au bien commun... c'est toujours entre eux que se fait le trafic de la liberté publique. » Voulez-vous donc donner à l'État de la consistance, rapprochez les degrés extrêmes autant qu'il est possible. L'*Inégalité* allait au delà de ce vœu raisonnable. « Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain » celui qui aurait arraché les pieux, comblé les fossés et crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur; les fruits sont à tous, la terre n'est à personne [7] ». « Il se peut que ce ne soit pas un crime pour d'autres (d'avoir une terre), mais c'en serait un pour moi. » C'est le cas de rappeler le mot de Jean-Jacques : « Je suis trop aigri, trop violemment indigné, pour avoir de la raison [8] ».

Le stoïcisme tranche la passion d'un coup de serpe au lieu de l'émonder; Rousseau, pour déraciner l'abus, proscrit l'usage. Avec ce système, pourquoi ne pas condamner le soleil pour tels de ses mauvais coups? Ses revendications peuvent être modérées au départ, mais il ne sait pas serrer le frein sur les pentes. « C'est par les impôts qui soulagent la pauvreté et chargent la richesse qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des fortunes, l'asservissement aux riches d'une multitude d'ouvriers et de serviteurs inutiles, la multiplication des gens oisifs dans les villes et la désertion des campagnes. » Soulager

idée qu'il faut donner à un enfant est moins celle de la liberté que de la propriété. » (*Émile.*)

la pauvreté est un devoir, prétendre à l'abolir est une chimère. « Ni mendiants, ni millionnaires ; le luxe et l'indigence disparaîtront ensemble, etc. » (V, 279.) L'extinction du paupérisme, rêve généreux [a] ! L'égalité des ressources, supposée établie au début, supprimera-t-elle l'inégalité des appétits ? Le *Contrat* force le citoyen d'être libre ; quelle autorité forcera l'homme à être tempérant, ou lui interdira de céder tel de ses droits pour un plat de lentilles ? Comme le *Despotisme légal* (XII, 25), le système de l'égalité des biens « est très bon pour les gens de l'Utopie ; il ne vaut rien pour les enfants d'Adam ».

Les oscillations toujours renouvelées de l'âme de Rousseau ne lui ont presque jamais permis de rester sur la ligne du repos. De même, son esprit instable et porté à l'extrême passe par la ligne de la vérité, mais rarement s'y arrête. Sa passion de l'égalité atteint par moments au nivellement farouche du politique d'A. de Musset

Ruminant de Fourier le rêve humanitaire.

Le premier pas vers l'inégalité l'a été en même temps vers le vice (I, 109). Un État bien constitué n'encourage aucune sorte de supériorité ; funeste est l'inégalité introduite entre les hommes par la distinction des talents (I, 16) ; « tout au plus » admet-il la distinction de la vertu ; celle-là même est souvent dangereuse ; « elle fait des fourbes et des hypocrites » (V, 104).

Ainsi, l'égalitarisme à outrance, non content de condamner les inégalités conventionnelles et injustes, proscrit les inégalités naturelles et légitimes ; né de l'envie, il devient « une haine qui veut se faire passer pour un amour » (Amiel). La démocratie sensée assainit les bas-fonds, exhausse les vallées privées des rayons bienfaisants du soleil, sans abaisser les sommets. Il abusait de Rousseau le révolutionnaire demandant, dit-on, que l'on abattît les tours de Notre-Dame, éminences superbes qui portaient ombrage au culte du terre-à-terre, au principe de la médiocrité [9].

Voltaire est dur au pauvre. S'il revendique sa part du sol, il

a. Arrêté de Joseph Le Bon : « Au nom du peuple français... en attendant que les circonstances permettent à la Convention nationale de faire disparaître entièrement les malheurs de dessus la terre... » (*La Philosophie sociale au* XVIIIe *siècle et la Révolution,* A. Espinas, Paris, 1898.)

le renvoie aux Hottentots, aux Samoyèdes : « Arrange-toi avec eux à l'amiable [10]. » Cette économie sociale de satisfait [a] chagrine Rousseau : « Je me plains surtout du mépris que M. de Voltaire affecte en toute occasion pour les pauvres dans des écrits qui n'inspirent d'ailleurs que le bien de l'humanité [11]. Ce n'est pas que cet auteur ait tort dans tout ce dont il accuse cette déplorable partie du genre humain, mais peut-il croire que la trop grande facilité des gens aisés ait besoin d'être modérée et que la société en ira mieux, quand les hommes seront encore plus durs? » Il y a un milieu entre l'insouciance inhumaine de Voltaire et l'excessive libéralité de Rousseau; la fraternité peut s'exercer à égale distance d'un exclusivisme inique et d'un égalitarisme injustifié. Rousseau garde cette juste mesure quand il demande à l'État d'aviser au bonheur du peuple dans l'intérêt de l'État même :

« Il ne suffit pas que le peuple ait du pain et vive dans sa condition; il faut qu'il vive agréablement afin qu'il en remplisse mieux les devoirs, qu'il se tourmente moins pour en sortir et que l'ordre public soit mieux établi. Les bonnes mœurs tiennent plus qu'on ne pense à ce que chacun se plaise dans son état... L'assiette de l'État n'est bonne et solide que quand, tous se sentant à leur place, les forces particulières se réunissent et concourent au bien public, au lieu de s'user l'une contre l'autre... Tant pis, si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain; il lui en faut encore pour le manger avec joie... Ce Dieu juste et bienfaisant qui veut qu'il (le peuple) s'occupe, veut aussi qu'il se délasse; la nature lui impose également l'exercice et le repos, le plaisir et la peine, etc. » (I, 263.)

Rousseau unit dans cette note remarquable le bon sens et la bonté [12].

a. «... Ces gens si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux; qui sont toujours contents de tout le monde, parce qu'ils ne se soucient de personne; qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim; qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres, etc. » (I, 203.)

II

ÉGALITÉ ET LIBERTÉ. — AUTORITAIRE ET LIBÉRAL

L'amour de la paix et sa passion prédominante de l'égalité engagent parfois Rousseau à faire bon marché de la liberté [13]. Le spectacle affreux des troubles civils de Genève en 1737 lui a fait jurer de ne jamais soutenir au dedans la liberté par les armes. Durant le conflit entre les magistrats et les bourgeois (1767), il n'ose souhaiter d'en être l'arbitre. « Je craindrais que l'amour de la paix ne fût plus fort dans mon cœur que celui de la liberté. » La liberté politique vous fait défaut? la liberté morale vous reste.. « Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin pour la trouver de tant de machines... » (1766.) L'homme libre porte la liberté partout avec lui. « L'homme vil porte partout la servitude. L'un serait esclave à Genève et l'autre libre à Paris. » *(Émile.)*

Le fier républicain, « frondeur en titre », avoue sa prédilection secrète pour un gouvernement qu'il critiquait tout haut et s'accommodait assez bien du régime du bon plaisir français. Médiocrement touché des entraves apportées à la liberté politique, il l'était surtout de la violation de l'équité, sentiment instinctif comme celui de la liberté et plus capable de soulever des passions violentes. L'égalité ennemie des privilèges irrite les intérêts égoïstes en les attaquant et provoque au nom du droit naturel des protestations ardentes, mêlées d'humaine convoitise. La liberté politique est une arme dont le citoyen a besoin pour réaliser la justice; si justice lui est assurée, la liberté passe au second plan. Que les peuples règlent leurs relations sur l'équité, armées et flottes deviennent inutiles. La liberté est le moyen, l'équité est la fin et le plus solide fondement de l'État. Ce n'est pas tant l'amour de l'indépendance que la revendication de la justice sociale qui a fait la Révolution française. Le tiers état se serait résigné à une dépendance partagée par les deux

ordres rivaux; il refusait d'accepter indéfiniment des charges aggravées par les immunités du clergé et de la noblesse. La France moderne a la liberté, sous l'autorité souveraine de la loi; encore liée à des juridictions spéciales et à plus d'une inégalité, elle n'a pas encore atteint toute l'équité désirable; la fraternité, s'inspirant du devoir social, progressivement la lui donnera. Voltaire, champion de la pensée libre, a cause pleinement gagnée aujourd'hui; Rousseau, patron des droits de l'homme et du citoyen (nous avons désavoué l'utopiste sectaire), n'en est pas encore là. L'évolution générale dont Voltaire a favorisé l'accomplissement dans le domaine de l'esprit, n'est point parachevée dans les mœurs et dans les lois. Ainsi l'influence de Rousseau dépasse celle de Voltaire en profondeur et en durée. Les plaisanteries irréligieuses de Voltaire semblaient déjà un peu surannées à Mme de Staël; les coups de bélier politiques de Rousseau ne le seront pas de sitôt [14].

L'autoritaire du *Contrat* punit de mort le violateur du pacte social; de mort également est puni, comme séditieux, quiconque, ayant reconnu publiquement les dogmes de la religion d'État, se conduit comme s'il ne les croyait pas : c'est ici l'esprit de Calvin [15]. Bien qu'en d'autres articles Rousseau revendique les droits de l'homme en pur libéral, l'esprit dominant du *Contrat* est d'absorber l'individu dans l'État comme le congréganiste, unité anonyme, est dissous dans la congrégation. Au contraire, l'*Héloïse* estime l'homme un être trop noble pour servir d'instrument à d'autres (IV, 374); la société n'a pas le droit de tirer à son profit le meilleur parti possible des talents; loin de « détériorer une âme humaine » pour son avantage, elle doit assigner à chacun l'emploi le plus propre à le rendre bon et heureux. C'est au fond la pensée de l'*Émile :* Mieux vaut faire un homme qu'un citoyen; le moraliste prime ici le politique et, comme lui, manque de mesure. Que devient la liberté individuelle si la société invoque l'intérêt moral du particulier pour intervenir dans le choix des conditions? Que devient surtout la liberté de conscience dans un État imposant un *credo?* On reprocherait à Rousseau d'être ici en retard sur Voltaire, si la variabilité de ses pensées ne le dégageait à propos. « Si j'étais magistrat et que la loi portât peine de mort contre les athées, je

commencerais par faire brûler comme tel quiconque en viendrait dénoncer un autre. » (*Héloïse.*)

Dans le feu de la polémique, l'apologiste de l'*Inégalité* a des rigueurs plus que draconiennes. « Si j'étais chef de quelqu'un des peuples de la Nigritie, je déclare que je ferais élever sur la frontière du pays une potence où je ferais pendre sans rémission le premier Européen qui oserait y pénétrer et le premier citoyen qui tenterait d'en sortir. Il fait du mal aux autres par le mauvais exemple qu'il donne; il en fait à lui-même par les vices qu'il va chercher. De toutes manières, c'est à la loi de le prévenir, et il vaut encore mieux qu'il soit pendu que méchant [16]. » Ne prenons pas à la lettre ces impétuosités ; elles tiennent surtout à la forme adoptée par l'écrivain dans la période violente de 1750 à 1756, et à ses habitudes d'esprit [17]. Ce septembriseur en surface est, au fond, bonhomme. Les fanatiques du salut public ont pu s'autoriser de ses arrêts de grand exécuteur, et cependant, à la maxime d'Helvétius : « Tout devient légitime et même vertueux pour le salut public », il a mis cette note : « Le salut public n'est rien, si tous les particuliers ne sont en sûreté. » « A mon avis, le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. » (XI, 392; XII, 55.) Dans un État bien policé, la loi doit moins épouvanter le vice qu'encourager la vertu. Elle dit comme la prêtresse Théano : « Je ne suis point ministre des dieux pour détester et maudire, mais pour louer et bénir. » La sensibilité de l'homme intercède auprès de la rigueur du théoricien : « Mais je sens que mon cœur murmure et retient ma plume. Laissons discuter ces questions (le droit de vie et de mort) à l'homme juste qui n'a point failli et qui jamais n'eut lui-même besoin de grâce. » Il ne croit pas nécessaire de prouver aux nobles polonais « ce qu'un peu de bon sens et d'entrailles suffisent pour faire sentir [18] ». La politique a des entrailles avec Rousseau; il ne la sépare pas de la morale (II, 206), et la bonté est en son cœur.

Ses idées ont de la raideur plutôt que de la fermeté; nettement arrêtées en apparence, elles se meuvent indécises. Il taille ici le bloc en coups de hache secs et tranchants; là, il quitte la rigidité théorique et s'assouplit. Est-ce le géomètre des aphorismes rectilignes du *Contrat* qui écrit : « Chacune (des formes

de gouvernement) est la meilleure en certains cas et la pire en d'autres »? (II, 343.) « La science du gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, d'applications et d'exceptions selon les temps, les lieux, les circonstances. » (1767.) En dehors de quelques idées persistantes parce que des passions persistantes les soutiennent (haine des privilégiés, culte de la justice), le politique est inconstant comme le philosophe; selon le point de vue du moment, il varie, ou même se contredit ouvertement. Ennemi déclaré du despotisme dans l'*Inégalité* (I, 124) et le *Contrat*, il s'y résigne dans une lettre au marquis de Mirabeau (26 juillet 1767). Le grand problème de la politique serait de « trouver une forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme »; mais, comme cette forme est introuvable (à deux reprises (XII, 24; V, 241), Rousseau compare ce problème à la quadrature du cercle), il met l'homme au-dessus de la loi et est d'avis d'établir, non un despotisme légal, deux mots contradictoires, mais « le despotisme le plus arbitraire qu'il est possible », afin de prévenir le conflit entre les hommes et les lois, guerre intestine qui est le pire des états politiques. Il ne voit pas de « milieu supportable entre la plus austère démocratie (qui est chimérique : elle suppose un peuple de dieux) et le hobbisme le plus parfait [19] ». *L'Économie politique* a salué dans la loi, « inspiration céleste », la « conciliatrice de l'autorité du gouvernement et de la liberté des citoyens »; pourquoi maintenant déclarer impossible la souveraineté efficace de la loi et supposer l'homme moins fait pour la liberté que pour le bâton? Tantôt le théoricien se déjuge, tantôt l'homme fausse compagnie au théoricien. Les objets estimés les meilleurs en principe ne sont pas nécessairement les meilleurs à notre goût. Le caractère de Jean-Jacques et ses affections prédominantes font de lui un partisan, avant tout, d'un État égalitaire où tous d'abord auraient leur subsistance assurée. La sienne a été plus d'une fois précaire, il s'en souvient [a].

a. « Il faut que tout le monde vive et que personne ne s'enrichisse. » (Projet de constitution pour la Corse.) Dans les *Institutions*, Rousseau demande que l'État mette les particuliers à portée de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, afin que chacun puisse vivre de son travail. Si le citoyen est incapable de subvenir à sa subsistance, l'État a le devoir d'intervenir.

Le souci de la subsistance et du bien-être matériel explique le sentiment original de Rousseau sur la marque distinctive du meilleur gouvernement. C'est « celui sous lequel les citoyens peuplent et multiplient davantage ». L'auteur s'étonne qu'on méconnaisse un signe aussi simple, aussi sûr, non marqué avant lui (III, 354). S'il fallait décider du meilleur état politique et social d'après ce critérium humiliant pour la France du xxe siècle, les Chinois, dont Voltaire fait l'éloge pour des motifs étrangers à leur abondante reproduction [20], jouiraient du gouvernement le plus souhaitable [a]. Qu'un homme d'État vienne dire aux citoyens : « Voici de quoi manger, croissez, multipliez et laissez-nous faire » ; se doutera-t-on qu'il parle en commentateur du *Contrat* [b] ?

III

PROPOSITIONS MALSONNANTES. — PARADOXES EN ACTION

Parmi des considérations sociales fort belles, l'*Émile* renferme des propositions moins impalpables que celles de Jansénius et dont plusieurs sont pour blesser d'autres encore que ses contemporains. Nous y rattachons des pensées analogues tirées de ses autres écrits. Des quatre sortes d'inégalités civiles (richesse, noblesse ou rang, puissance, mérite personnel), la richesse « étant la plus immédiatement utile au bien-être et la plus facile à

a. Rousseau a reculé devant cette conséquence logique ; dans une note de l'*Émile* (II, 440), il excepte la Chine de sa règle de nouveau marquée dans le *Gouvernement de Pologne* (V, 279). *Discours de Dijon* (I, 11) : Quand les savants ne nous auraient pas enseigné toutes ces belles choses, « en serions-nous moins nombreux, etc... ? » « Le pur état de nature est celui de tous où les hommes seraient le moins méchants, le plus heureux, et en plus grand nombre sur la terre. » (*Pensées.*) C'est peut-être là une impression de la Bible où postérité nombreuse est une bénédiction insigne. Dans l'île Saint-Pierre, il fonde une colonie qui pouvait « là multiplier en paix sans rien craindre. Ils commençaient à peupler avant mon départ ».

b. « Ce qui importe aux citoyens, c'est d'être gouvernés justement et paisiblement. Au surplus, que l'État soit grand, puissant et florissant, c'est l'affaire particulière du prince et les sujets n'y ont aucun intérêt. » *Polysynodie* (V, 336).

communiquer, on s'en sert aisément pour acheter tout le reste ». Rousseau s'attaque donc avec le plus de passion à la plus redoutable ennemie de l'égalité. Il ne tarit pas contre les riches : « Tout n'est-il pas au riche quand il veut jouir?... Ses lares sont les lieux où l'argent peut tout; son pays est partout où son coffre-fort peut passer. » « Choisissons un riche pour élève; nous serons sûrs au moins d'avoir fait un homme de plus, au lieu qu'un pauvre peut devenir homme de lui-même [a]. » A tout moment il aboie contre les privilégiés de la fortune, sans prendre soin de dissimuler le motif de son envie. « Ce qu'il y avait en moi de plus difficile à détruire était une orgueilleuse misanthropie, une certaine aigreur contre les riches et les heureux du monde, comme s'ils l'eussent été à mes dépens et que leur prétendu bonheur eût été usurpé sur le mien [b]. »

La nature veut qu'on ait des enfants ; si l'on ne peut pas les nourrir, « c'est l'état des riches, c'est votre état qui vole aux miens le pain de mes enfants » (à Mme de Francueil, 1751) [c]. La loi de Sparte faisait mourir les enfants mal constitués, « différente en cela de nos sociétés, où l'État, en rendant les enfants onéreux aux pères, les tue indistinctement avant leur naissance » (I, 85). « La feinte charité du riche n'est en lui qu'un luxe de plus; il nourrit les pauvres comme des chiens et des chevaux. Le mal est que les chiens et les chevaux servent à ses plaisirs, et qu'à la fin les pauvres l'ennuient » (à Moultou, 29 janvier 1760) [d]. « Ce n'est pas lui qui le fait (le bien), c'est sa richèsse. Elle le ferait sans lui mieux encore, répartie entre plus de mains, ou plutôt anéantie par ce partage, et tout le bien qu'il croit faire par elle équivaut rarement au mal qu'il faut faire pour l'acquérir » (1775).

a. « Je ne serais pas fâché qu'Émile ait de la naissance : ce sera toujours une victime de plus arrachée au préjugé. »

b. En retour, une pente naturelle l'attire vers les malheureux (VIII, 255). — « Ceux qui dominent les autres ne sont ni plus sages ni plus heureux qu'eux. Si chaque homme pouvait lire dans le cœur de tous les autres, il y aurait plus de gens qui voudraient descendre que de ceux qui voudraient monter. » A ce titre, contentons-nous de plaindre les grands.

c. « Adoptez les enfants des citoyens sans propriété, et il n'y a plus pour eux d'indigence » (*Projet de Le Peletier*).

d. La 9e Promenade met en contraste les plaisirs de mépris auxquels s'amuse la noble compagnie de la Chevrette, à une façon de foire aux pains d'épice, avec la joie pure qu'il goûte en donnant des pommes aux petits Savoyards.

Pourquoi faire l'aumône? « Mon ami, c'est que, quand les pauvres ont bien voulu qu'il y eût des riches, les riches ont promis de nourrir tous ceux qui n'auraient de quoi vivre ni par leur bien, ni par leur travail. » (*Émile.*) « J'ai lu quelque part que les mendiants sont une vermine qui s'attache aux riches. Il est naturel que les enfants s'attachent aux pères; mais ces pères opulents et durs les méconnaissent et laissent aux pauvres le soin de les nourrir [21]. » A ne regarder la condition de mendiant que comme un métier, « si le grand nombre des mendiants est onéreux à l'État, de combien d'autres professions qu'on encourage et qu'on tolère n'en peut-on pas dire autant? » (IV, 377.) « Monseigneur, il faut que je vive. — Je n'en vois pas la nécessité. » Le pauvre hère osera-t-il répondre avec Jean-Jacques : « Puisque, de toutes les aversions que nous donne la nature, la plus forte est celle de mourir, il s'ensuit que tout est permis par elle à quiconque n'a nul autre moyen possible pour vivre... Ce n'est pas le malfaiteur qu'il faut pendre, c'est celui qui le force à le devenir [22]. » (*Émile.*) Du pain ou du plomb; sois mon frère ou je te tue. « D'ailleurs, les friponneries ne sont jamais permises que quand la nécessité les rend pardonnables. Elles coûtent l'honneur et la vie à l'indigent et sont la gloire et la fortune du riche. » (Fragments des *Institutions politiques.*) Dans l'état civil

« La force publique, ajoutée au plus fort pour opprimer le faible, rompt l'espèce d'équilibre que la nature avait mis entre eux... Toujours la multitude sera sacrifiée au petit nombre et l'intérêt public à l'intérêt particulier. Toujours les noms spécieux de justice et de subordination serviront d'instrument à la violence et d'armes à l'iniquité. D'où il suit que les ordres distingués qui se prétendent utiles aux autres, ne sont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres; par où l'on doit juger de la considération qui leur est due selon la justice et la raison. » (*Emile.*) « Les fripons publics établissent toujours leurs monopoles sur les choses nécessaires à la vie, afin d'affamer doucement le peuple sans que le riche en murmure. Si le moindre objet de luxe ou de faste était attaqué, tout serait perdu; mais, pourvu que les grands soient contents, qu'importe que le peuple vive? » (I, 255.) « L'esprit universel des lois de tous les pays est de favoriser toujours le fort contre le faible et celui qui a contre celui qui n'a rien. » (*Émile.*) Les riches et les puissants « n'estiment les choses dont ils jouissent qu'autant que les autres en sont privés, et, sans changer d'état, ils cesseraient d'être

heureux, si le peuple cessait d'être misérable. » (I, 123.) « Il y a tant d'antipathie entre les riches et les pauvres que le premier aime encore mieux être incommodé lui-même (de l'éternelle importunité d'un gueux) que de contribuer au soulagement de l'autre. » (*Pensées.*)

L'homme a voulu vivre en société, disgrâce originelle dont l'une des conséquences a été le travail [a]. L'homme sauvage « ne veut que vivre et rester oisif ». L'homme policé « travaille jusqu'à la mort ». Quand il a bien bu et bien mangé, l'homme aux fagots de Molière veut que tout le monde soit saoul dans la maison. Peu ami personnellement du travail non accompagné de plaisir et obligé de travailler pour vivre, Rousseau refuse au citoyen le droit au loisir. « Tout citoyen inutile peut être regardé comme un homme pernicieux. » (I, 11.) « Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen oisif est un fripon. » (*Émile.*) L'oisiveté est un de ses griefs contre la noblesse. « Plus on pouvait compter de fainéants dans une famille, plus elle devenait illustre. » (I,123.) « Celui qui mange dans l'oisiveté ce qu'il n'a pas gagné lui-même, le vole, et un rentier que l'État paie pour ne rien faire ne diffère guère à mes yeux d'un brigand qui vit aux dépens des passants. » (*Émile.*) Noble et riche, Émile travaille chez le menuisier, son patron, à 20 sous par jour, avec la nourriture [b] ; et son précepteur s'est mis en règle avec la société en exerçant la profession de copiste de musique. Tous doivent contribuer à l'entretien de la richesse de la collectivité. Thémis a formulé quelque part cet avis, signe des temps : Au lieu de donner un conseil judi-

a. Les lois, « pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misère. » (I, 115.) « Hors de la société, l'homme isolé, ne devant rien à personne, a droit de vivre comme il lui plaît ; mais dans la société où il vit nécessairement aux dépens des autres, il lui doit en travail le prix de son entretien; cela est sans exception. Travailler est donc un devoir indispensable à l'homme social. » (II, 167.) La serviabilité de Rousseau procède d'un fond de bonté naturelle et de sa conception du devoir social. Émile, citadin, apprend un métier pour payer sa dette, puis se retire à la campagne où il fait le bien autour de lui.

b. Sophie va surprendre Émile chez son patron. « Ce spectacle ne fait point rire Sophie... — Femme, honore ton chef; c'est lui qui travaille pour toi... qui te nourrit : voilà l'homme. » Un riche doit son travail à la société : que faites-vous pour elle ? Le précepteur répond à cette question « scabreuse » de son élève, II, 174. — Cf à Malesherbes, 28 janvier 1762, X, 308.

ciaire au prodigue dissipateur, ne pourrait-on en donner un à l'avare accapareur qui thésaurise [a]?

On avait reproché à une note de l'*Émile* relative au duel (II, 221) d'enseigner l'assassinat; Rousseau se défend d'une pareille pensée. Il est « sujet, en se passionnant, à des fougues qui l'entraînent au delà du but et à des écarts où ne tombent jamais ces écrivains subtils et méthodistes », attentifs à ne s'animer sur rien au monde et à ne pas se commettre. Qui demeure froid devant la vérité, ne l'a pas vue. Ces « imprudences » d'une « âme généreuse » expliquent, sans parler des attaques contre la religion révélée, pourquoi « jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique ». Dans le 3e *Dialogue*, Rousseau cite les passages de ses ouvrages où tous les états sont maltraités. « Les grands, les vizirs, les robins, les financiers, les médecins, les prêtres, les philosophes et tous les gens de parti qui font de la société un vrai brigandage, ne lui pardonneront jamais de les avoir vus et montrés tels qu'ils sont. » L'auteur n'a pas cité, dans ses extraits, les propositions à nos yeux les plus compromettantes; quelques-unes ne dépareraient pas un manuel de l'anarchie.

Avant Rousseau, les écrivains traitant les questions sociales avaient donné une forme philosophique aux traditions de l'enseignement chrétien commentant le mot du psalmiste : « Il a rempli de bien les pauvres qui avaient faim et renvoyé vides les riches. » Julie s'en inspire quand elle développe l'idée que les greniers de Dieu sur la terre sont les magasins des riches (IV, 377). Le sage Montesquieu écrit (1748) dans l'*Esprit des lois* (XXIII, 29), à propos des hôpitaux : « Quelques aumônes que l'on fait à un homme nu dans les rues ne remplissent point les obligations de l'État, qui doit à tous les citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement convenable et un genre de vie qui ne soit point contraire à la santé. » Tel est le « nécessaire physique » requis au nom des principes. Ces considérations théoriques

a. On doit compte au public de l'usage du bien
Et qui l'ensevelit est mauvais citoyen.
VOLTAIRE, *La Femme qui a raison.*

Virgile plonge au Tartare les avares qui ont couvé pour eux seuls leurs trésors; Rousseau les exproprie. « L'opulence est une infamie. » Saint-Just.

exposées avec calme se transforment chez Rousseau en plaidoyer passionné; le tribun envenimé (*eloquentia invidiosa*) a remplacé le penseur [a]. Le marquis de Mirabeau lui demande dans une lettre que le peuple soit imbu dès le berceau « de la divinité de cette loi sacrée, la propriété ». Parfois Rousseau a sacrifié à d'autres dieux. Avant l'établissement des lois, il nous parle des misérables, « se faisant de leurs besoins une sorte de droit au bien d'autrui, équivalant, selon eux, à celui de propriété »; et il signale les brigandages des pauvres au milieu du plus affreux désordre (I, 113). Ne voit-il pas que ses théories peuvent être le brandon de ce désordre? Prêchons aux riches le droit des pauvres, et que la Loi aide au prédicateur, rien de mieux; mais pourquoi attiser dans le pauvre la haine du riche? « Déchaîner les passions de l'humanité n'est pas l'affranchir. » (Cousin.)

« Lecteurs vulgaires... j'aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés... » Tel paradoxe blesse le sentiment commun, tel autre le sens commun. Le premier peut être une vérité en formation et d'avenir; le second, erreur née, condamnée à demeurer telle, est incapable d'évolution. Le paradoxe de la veille devient quelquefois l'opinion courante du surlendemain; quelques-unes des conceptions de Rousseau ont été ratifiées par le temps, d'autres ne le seront pas, le souhait du moins en soit permis [23]. Le mot de d'Alembert sur l'*Émile*, « livre plein d'éclairs et de fumée », peut s'appliquer à plus d'un ouvrage de Rousseau. Il a près de lui les deux tonneaux du Jupiter de l'*Iliade*, remplis cette fois de vérités et d'erreurs. Il y puise tour à tour selon l'inspiration d'un génie peu maître de soi et il les distribue aux hommes avec plus de passion que de discernement. Il fait ainsi du bien et du mal, selon que les dons de ses mains tombent sur des esprits justes ou des esprits faux, des âmes bonnes ou des mauvaises.

Les indignations de l'*Inégalité*, inspirées de l'amour des hommes (I, 66), ont rempli les prisons de nobles et de riches;

a. Ces audaces n'étaient pas encore les plus graves aux yeux de ses juges. Gracchus, abrité derrière les Pères de l'Église, aurait peut-être obtenu grâce; le *Vicaire savoyard*, convaincu de griefs irrémissibles, rendit leur commune condamnation inévitable.

ses intentions cruellement méconnues ont pavé le chemin de la guillotine [a]. En quoi les sciences servent-elles à la vertu et au bonheur?... La République française n'a pas besoin de savants. Cette parole insensée de Coffinhal fait tomber la tête de Lavoisier le jour même, sans sursis. Rousseau se plaint de « ses amers commentateurs ». Que n'a-t-il vu comment les forcenés de la Révolution mettaient ses théories en pratique! Il a noté « la distinction qu'il faut faire entre les intentions d'un auteur et les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine ». Si la doctrine est bonne en tout point, les conséquences n'en sauraient être mauvaises. Les fleurets d'escrime du sophiste sont devenus des armes meurtrières; le philanthrope croyait offrir un remède, le rêveur aigri a donné du poison, méprise dont il doit porter la peine. Associé au mérite du bien accompli avec son concours, il partage la responsabilité du mal commis, si l'on peut dire, à son instigation involontaire, et devant l'histoire, il l'expie : Marat, Hébert lui ont rendu hommage.

Regimber contre une défense arbitraire est un penchant conforme à l'ordre et à la bonne constitution de l'homme (III, 57); aussi le péché d'Adam est-il « une faute des plus légères ». Rousseau est un révolté de l'ordre naturel contre l'ordre social. Néanmoins, comme la fougue du penseur n'impliquait pas en lui d'intentions subversives [b], il se peut qu'il ait été moins alarmé que de raison de la gravité de ses attaques. S'il en fallait croire le XI[e] livre des *Confessions*, les poursuites contre l'*Émile* l'auraient surpris, malgré certains indices significatifs et les

a. « Défiez-vous toujours, non de mes intentions : Dieu le sait, elles sont pures, mais de mon jugement. » (III, 118.) « L'imagination qui égare l'homme d'Etat lui fait faire le malheur des hommes. » (Article sur le génie.) « Il faut, avant de le publier (votre ouvrage), comparer le bien et le mal qu'il peut faire, et les usages avec les abus » (à M..., 7 septembre 1763).

b. Il caresse la « chimère » qu'un jour quelque homme d'Etat citoyen s'inspirera de ses maximes (Préface des *Institutions politiques*). Malgré la difficulté de lire au fond de la pensée de Rousseau, nous n'oserions voir en lui, avec l'un de ses distingués critiques, un conspirateur plaçant à la base de l'édifice social une bombe mystérieusement enveloppée. Il est plutôt de la famille de ces bénins qui, par leurs idées, poussent à l'extrême violence sans la vouloir. Celles de Jean-Jacques ont pu inspirer le Charles Moor de Schiller, et il aurait frémi à la seule pensée des crimes du capitaine des *Brigands*... L'eau est douce et son contact avec telle substance chimique peut provoquer l'explosion qui fait sauter le cuirassé.

avis détournés de ses meilleurs amis prévoyant une « catastrophe ».

Convaincu de l'utilité de son ouvrage, et « en règle à tous égards », comptant sur le crédit du maréchal de Luxembourg, son « plastron », et même sur « la faveur du ministère », il s'applaudissait de son dessein de quitter la carrière des lettres au milieu de ses triomphes, heureux d'avoir « écrasé ses envieux ». Un seul point l'avait alarmé un moment : le prince de Conti pouvait prendre pour lui ce que l'humanité révoltée lui avait fait dire, au sujet de la chasse, à l'adresse de son oncle. La confiance de Rousseau, même ramenée à ses proportions véritables, était ingénue [a]. Le lecteur est moins étonné que lui de l'orage soulevé en 1762 par des maximes malsonnantes même aujourd'hui. Un procès analogue à celui de Proudhon y relèverait sans peine le délit d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres. Jean-Jacques se refusait auprès des éditeurs d'*Émile* à faire lui-même les tables des IIIe et IVe volumes, de peur « de casser les vitres ». Il les a cassées plus d'une fois avec éclat dans le corps de l'ouvrage et sur sa tête naturellement.

Rousseau a conscience de la hardiesse de ses principes ; il a travaillé à ses *Institutions politiques* « en bonne fortune » [24] ; il craignait que l'ouvrage ne parût trop hardi pour le siècle et le pays où il écrivait, et que l'effroi de ses amis ne le gênât dans l'exécution (VIII, 289). Le réquisitoire du procureur général Tronchin, à Genève, lui reproche d'avoir mis audacieusement son nom au *Contrat* et à l'*Émile*. En dehors d'autres motifs tirés de son caractère (Jean-Jacques ne hait pas les pétards),

a. Il considère sa condamnation comme « probable » le 7 juin 1762, et s'y résigne « en paix » (X, 335). Son étonnement fut moindre qu'il ne dit (IX, 23, 24) ; il témoignait, avant l'impression, d'un « scrupule » qui n'avait rien d'extraordinaire (VIII, 384). Il exagère, en 1768-69, une sécurité dont les motifs, complaisamment amplifiés, favorisent sa prévention d'un complot ourdi dès 1760. « Mes livres ont servi de prétexte... c'était à ma personne qu'on en voulait. » (VIII, 290.) Helvétius a été épargné (IX, 34), mais après rétractation publique. — « L'on devrait l'imprimer au Louvre (l'*Emile*) par l'ordre du roi. » L'autorité royale estampillerait les bombes qu'il lance, sans s'en rendre bien compte, à la base de l'ordre social. Rousseau respecte les lois comme l'incrédule veut respecter Dieu, en le niant plutôt que d'avoir à blasphémer contre lui. Les *Lettres de la Montagne* auraient pu s'imprimer à Paris avec privilège du roi « et le gouvernement aurait dû en être bien aise ». Les rieurs y sont toujours pour le clergé catholique « contre nos ministres » (XI, 174). M. de Sartine fut plus clairvoyant.

cette audace était une habileté. Pouvait-on exiger d'un citoyen genevois qu'il pensât comme le Français monarchique [a]? En raison même de leur hardiesse, Rousseau avait peu de confiance dans la réalisation de ses idées. Les intérêts, les préjugés, sont si forts qu'il faut avoir la simplicité de l'abbé de Saint-Pierre pour proposer la moindre innovation dans un gouvernement, « à moins d'avoir la force en main ». Il ne prévoyait pas que ses théories politiques, abstractions impuissantes en apparence, donneraient bientôt des armes tranchantes à la Révolution, maîtresse de la force et du droit.

Les institutions sont renouvelées par ceux qui en souffrent, non par ceux qui en jouissent. Le pauvre défaillant au seuil du palais où s'étalent l'opulence et le plaisir, le faible qui pâtit de l'injustice du fort, le juste qui s'indigne à la vue d'un mal étranger dont son équité est blessée, alors que la loi ne sait le prévenir ou le châtier, les témoins, par exemple, de la scène des chiquenaudes à l'Opéra ou des fantaisies meurtrières d'un Charolais [b] condamnent en leur cœur une société complice ou impuissante. Si, au lieu d'être tempérante et résignée, l'âme du chétif est aigrie de passions envieuses, quel sera l'effet de ces ferments divers, sinon la révolte de la convoitise et de l'humanité, de la vertu et du vice coalisés pour détruire? Le sensé et l'insensé, le bon et le méchant [c] s'uniront contre le désordre établi, l'un pour protéger le misérable, l'autre pour jouir des mêmes biens que s'il les méritait. Tel était l'état d'âme de Rousseau : ses idées aspiraient à l'équité, et ses appétits à un bien-être peu favorisé par l'indiscipline de sa jeunesse et les vicissitudes d'un âge mûr assez mal réglé. Comme le vrai et le faux dans son entendement, la sensibilité généreuse et le fiel se mêlaient dans son cœur. Mieux que personne, un tel homme était fait pour aider de sa plume corrosive à une liquidation

a. I, 272; à Moultou, 7 juin 1762; à Rey, 23 mars 1755 (Bosscha).

b. Un prince de Conti enlève une petite fille à sa mère et, la maîtrisant d'un bras, lui applique soufflets et chiquenaudes qui lui font sortir le sang du nez et de la bouche. — Charolais s'amuse à voir tomber du haut d'un toit un couvreur, sur lequel il vient de tirer. (*Mémoires de la Palatine.*) Il n'y a point de justice contre les princes.

c. L'exalté devenu criminel proteste par une violence illustre; Damiens donne à Louis XV l'*avertissement* d'un coup de canif (1757); le flegmatique, désespéré silencieux, allume pour lui et sa famille un réchaud.

sociale. Et cette transformation « inévitable », il l'annonce; elle était dans l'air. « Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions [a]. » « Je pensais comme beaucoup d'autres que la constitution déclinante menaçait la France d'un prochain délabrement. » Il n'y avait aucun mérite, en 1762, à être le prophète de 89; mais Rousseau, le premier et le plus éloquent des instituteurs de l'Assemblée nationale (Guinguené), a eu celui d'en être en partie, et avant la lettre, le législateur.

IV

LE CONSERVATEUR. — LE PROGRÈS

Quand Rousseau légifère en théoricien, il s'abandonne à sa fantaisie. Appelé à donner une consultation politique dans des circonstances déterminées, il est obligé de compter avec la raison pratique. Il prépare dans cet esprit un projet de constitution pour la Corse [25] qui lui offrait un asile (1764); huit ans plus tard, il emploie le « reste de chaleur » que les Polonais ont ranimée (V, 244) à les seconder dans leur tentative de réforme politique et d'indépendance. L'année même du premier démembrement de ce malheureux pays (1772), traité en « vrai gâteau des rois », selon l'expression badine de Voltaire, Rousseau, ami des peuples libres et patriotes, donne aux Polonais des conseils appropriés à leur histoire. Avec la prudence d'un Montesquieu, il leur recommande de toucher à leur constitution « avec une circonspection extrême », d'en appliquer les modifications progressivement, de peur d'ébranler brusquement la machine, et de remplir la République de mécontents [b].

Rousseau rejette l'autorité des législateurs du beau au profit de la loi des majorités ou de l'impression personnelle et, par là,

a. « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et alors ce sera un beau tapage. » Voltaire, 1764.

b. Avant d'affranchir les serfs, rendez-les dignes de la liberté et capables de la supporter (V, 254). Si vous devez être « engloutis », faites au moins que l'on ne puisse vous « digérer ». Après cent trente-quatre ans d'absorption, cette digestion ne laisse pas de donner de temps en temps certains malaises.

il s'éloigne des classiques. Philosophe, il préfère le sentiment qui persuade à la raison incapable de convaincre. A la toute-puissance de la royauté il substitue celle de l'État; au nom du droit naturel, il décrie le droit positif; il aspire, ce semble, à tout mettre au mortier. En réalité, le révolutionnaire à grand fracas est de tempérament plutôt conservateur.

En l'état où sont les sociétés, une tentative de volte-face vers la nature serait un palliatif pire que le mal. Mieux vaut la corruption que le brigandage (IX, 287). Rousseau proteste qu'il a toujours insisté sur la conservation des institutions existantes [26]. Les innovations peuvent ébranler la Constitution : « C'est surtout la grande antiquité des lois qui les rend saintes et vénérables. » Quand les peuples accoutumés à un maître essayent de secouer le joug, « leurs révolutions les livrent presque toujours à des séducteurs qui ne font qu'aggraver leurs chaînes ». « Tous les moyens de réclamer contre l'injustice sont permis, quand ils sont paisibles. » Le libertaire du *Contrat* n'a jamais songé à inscrire parmi les droits du peuple l'insurrection et Mercier (1791) ne manque pas de le lui reprocher. Un correspondant (24 octobre 1761) le prie d'intervenir en faveur de coreligionnaires privés de la consolation d'entendre en paix la parole de Dieu. « Cette même parole de Dieu est formelle sur le devoir d'obéir aux lois des princes [27]. » « Qui désobéit aux lois, désobéit à Dieu. » Révolutionnaire par ses théories et conservateur par ses maximes (Saint-Marc Girardin), il est l'homme du monde qui a le plus d'aversion pour « les ligueurs de toute espèce ». En 1761, un président à mortier lui propose de rédiger pour son parlement des remontrances contre la cour; P.-L. Courier aurait accepté; Rousseau se refuse à cette œuvre « contraire à ses principes ». Il prononce volontiers des mercuriales contre la société, mais il sait qu'il faut compter avec les bureaux des ministres [28]. A un jeune Cassius qui brûle, nouveau Pélopidas, d'affranchir sa patrie, l'ennemi des tyrans fait répondre en réprouvant les conspirations : elles sont presque toujours des actes punissables, et pour rien au monde il ne voudrait tremper dans la conjuration « la plus légitime » (1766). Selon d'Alembert, Rousseau « n'a d'esprit que quand il a la fièvre »; son esprit est meilleur quand il ne l'a pas. Il tance le ministre Romilly de juger trop sévèrement les

riches : « Il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous » (1758). De sens rassis, il n'est plus l'âpre censeur dont la bile aisément s'échauffe, mais le philosophe résigné à voir sans colère les singes malfaisants et les loups pleins de rage. Le sage courbe la tête sous la nécessité, « la plus assouplissante des disciplines [29] ».

L'*Émile*, la *Réponse au Mandement*, les *Lettres de la Montagne*, traitent cavalièrement les dogmes et les miracles. Rousseau a humanisé Jésus au point de le peindre en homme aimable qui « allait aux noces, voyait les femmes, aimait les parfums, mangeait chez les financiers ». Grave et de ton respectueux dans ses irrévérences, il condamne les railleries de Voltaire. L'air de ridicule et de mépris jetés « sur des sentiments respectés des hommes rejaillissant sur les hommes mêmes, » lui paraît « un outrage fait à la société ». « Les hommes ne doivent point être instruits à demi. » Néanmoins, il écrit à Chamfort (1764) qu'il y a plus de vraie philosophie à combattre les préjugés philosophiques nuisibles qu'à « combattre les préjugés populaires qui sont utiles [30] ». Un jeune officier, Séguier de Saint-Brisson, apprend le métier de menuisier pour faire le petit Émile, et se plaint de difficultés rencontrées dans sa famille parce qu'il n'est pas dévot. Rousseau, lui parlant « avec effusion de cœur et comme un père parlerait à son enfant », le blâme de vouloir changer d'état pour échapper à des tracasseries de prêtres et d'avoir secoué hautement le joug de la religion où il est né.

« Je vous déclare que, si j'étais né catholique, je demeurerais catholique, sachant bien que votre Église met un frein très salutaire aux écarts de la raison humaine qui ne trouve ni fond ni rive quand elle veut sonder l'abîme des choses [a]. » « Votre brouillerie avec madame votre mère me navre. J'avais dans mes malheurs la consolation de croire que mes écrits ne pouvaient faire que du bien ; voulez-vous m'ôter encore cette consolation ? Je sais que, s'ils font du mal, ce n'est

a. Une dame a des doutes sur certains points de la religion. « Vous avez une religion qui dispense de tout examen ; suivez-la en simplicité de cœur, c'est le meilleur conseil que je puisse vous donner. » Cf XI, 151, 323, avantages de la soumission catholique. Notre clergé, « composé de petits barbouillons à qui l'arrogance a tourné la tête, ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il dit, et n'ôte l'infaillibilité à l'Église qu'afin de l'usurper chacun pour soi ».

que faute d'être entendus; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre » (22 juillet 1764).

Plus compromettant et plus désavoué encore est l' « enthousiaste » de l'*Héloïse* qui, déshonorant la fille d'un homme dont il mangeait le pain, imagine une façon particulière de concilier l'amour et la vertu (XI, 10). Rousseau redresse les disciples qui, sur sa foi, ont épousé ses paradoxes. Pourquoi donc les a-t-il fait valoir avec tant de chaleur? Le plaisir de faire parler de soi, dont le temple d'Éphèse et le chien d'Alcibiade ont pâti, a influé sur les attitudes de l'homme et de l'écrivain; néanmoins, sans haïr les enseignes voyantes, Rousseau n'est pas un de ces tambourineurs qu'il a bafoués (I, 17), mais plutôt l'écho complaisant des ardeurs ou des chimères de son esprit. S'il ne fait pas amende honorable en déclarant tout haut que le publiciste s'est trompé, il provoque dans le tête-à-tête de la correspondance un triage discret de la fantaisie et de la vérité; il en appelle de César ivre à César à jeun. Après le raid du paradoxe, retraite prudente dans la direction de la vérité [31].

Rousseau devenu sage l'est à l'excès; sa destinée est de dépasser la verticale. Conservateur à outrance, il pousse le respect de la tradition jusqu'à dire que « le moindre changement dans les coutumes, fût-il même avantageux à certains égards, tourne toujours au préjudice des mœurs; car les coutumes sont la morale du peuple. » (V, 108.) De semblables maximes rendent le progrès difficile; Rousseau ne croit pas fermement au progrès. Il estime peu enviable le privilège de la perfectibilité, caractère distinctif de l'homme (I, 90) et faux le principe de la raison perfectionnée (VIII, 302), base des établissements proposés par l'abbé de Saint-Pierre [32]. Les gains de l'entendement sont toujours compensés par des pertes (II, 316) et l'homme ne fait que changer de préjugés (XII, 24). Rousseau est logique quand il nie le progrès; dans son système, où l'état social est une déchéance, il consisterait à revenir à « ce période du développement des facultés humaines » qui a suivi la sauvagerie pure et précédé la propriété, le travail, l'agriculture. « Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état était le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme, et qu'il n'en a dû sortir que par quelque funeste hasard qui, pour

l'utilité commune, eût dû ne jamais arriver. » (I, 110.) Rousseau n'a pas eu le sens de l'évolution (J. Hornung) et ne pouvait l'avoir.

« Les jeunes gens sont heureux; ils verront de belles choses » (Voltaire). Rousseau en prévoit de lamentables, frappé des « calamités » réservées à l'Europe par « cette commode philosophie des heureux et des riches qui font leur paradis en ce monde [a] ». Il ne soupçonne pas que l'affaiblissement de la foi religieuse puisse être compensé par un progrès social favorable en tout point à la dignité humaine et, à défaut du paradis en ce monde, restreignant les maux du purgatoire terrestre. Fourier a rêvé le règne de l'Harmonie [b]. Rousseau exclut des futurs contingents l'état de vie naturelle qu'il préconise. « En vain même vous ramèneriez les hommes à cette première égalité conservatrice de l'innocence et source de toute vertu, il n'y a plus de remède » ; et ce remède même, Jean-Jacques le souhaiterait-il, s'il devait être acheté au prix de « quelque grande révolution presque aussi à craindre que le mal qu'elle pourrait guérir et qu'il est blâmable de désirer et impossible de prévoir »? optimiste vis-à-vis de la Providence, il est pessimiste à l'égard de l'avenir des sociétés; il rend justice à son système en le qualifiant de « triste » et « affligeant ».

Théoricien incrédule au progrès, il est un ouvrier du progrès. L'humeur de l'homme le détourne de démolir, les conceptions du penseur aboutissent à réédifier. Tel a fait, sans être malin, ses plus grandes malices; le novateur de l'*Émile* et du *Contrat* répudie l'esprit de révolution et il sape le trône et l'autel. Il jette au vent ses « rêveries », semence de moissons

a. 3e *Dialogue*. L'*Emile* était déjà aussi noir: « Les sciences, les arts, la philosophie et les mœurs qu'elle engendre, ne tarderont pas d'en faire un désert. Elle sera peuplée de bêtes féroces, elle n'aura pas beaucoup changé d'habitants. » Homme, tu voudrais pouvoir rétrograder; « ce sentiment doit faire .. l'effroi de ceux qui auront le malheur de venir après toi ». (*Inégalité*.) — Helvétius (*L'Homme*, préface) a écrit de la France : « Nulle crise salutaire ne lui rendra sa liberté; c'est par la consomption qu'elle périra, la conquête est le seul remède à ses malheurs. » Cette France consomptive, grâce à une médication énergique, s'est régénérée. Ces prédictions de désespérance glorifient la Révolution.

b. Dieu, infiniment bon et puissant, n'a pu faire le mal; nos penchants sont bons et utiles; il faut savoir organiser un milieu social qui *s'harmonise* avec leur développement régulier; quand l'humanité aura atteint la période d'*harmonie*, le mal disparaîtra.

futures, sans arrêter sa pensée sur ce qu'elles feront lever. « Il n'est pas l'arbre des fruits qu'il porte » (Mme de Staël). S'il revenait parmi nous, il serait surpris autant qu'heureux de la riche frondaison de l'arbre de la liberté [33] et ce spectacle le confirmerait sans doute dans la pensée d'une autre évolution que la *Profession de foi* lui semblait capable de produire un jour. Qui sait si Rousseau ne sera pas un chrétien aussi orthodoxe pour l'Église de l'avenir que les apôtres Matthieu et Paul le sont pour l'Église du passé ? (G. Sand) [a].

V

AVOCAT DU PEUPLE

Les vrais sentiments de la nature ne règnent que sur le peuple [34]. « Si vous voulez être homme en effet, apprenez à redescendre, etc...»(IV, 210.) Jean-Jacques a voulu être « ouvrier » comme son père ; et même, il y a mis une certaine coquetterie [35]. « La joie est plus amie des liards que des louis. » Il va aux guinguettes pour y voir danser le menu peuple. Dans sa jeunesse, il l'a souvent pratiqué ; il a connu la misère, la bonté des petites gens ; auprès d'eux il se sent à l'aise. Après avoir le matin dîné au château de Montmorency « non sans gêne », avec quel empressement il revient le soir souper avec le bonhomme Pilleu et sa famille, tantôt chez lui, tantôt chez ce brave maçon ! Il a souffert dans son orgueil et sa sensibilité humaine du faste et de la dureté des grands : il se fait l'avocat du peuple, l'accusateur passionné des nobles et des puissants. Il hait les états qui oppriment les autres ; dès son enfance, indigné de la violence injuste, il se mettait en nage à poursuivre un coq, un chien qu'il voyait en tourmenter un autre, uniquement parce qu'il se sentait le plus fort. « Quand je lis les cruautés d'un tyran féroce, les subtiles noirceurs d'un fourbe de prêtre, je partirais volontiers pour aller poignarder ces misérables, dussé-je cent fois y périr. » Dans un de ses voyages pédestres en France (1732), il va demander le gîte et le souper à un paysan qui, d'abord défiant, feignit d'être

a. *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1841.

misérable. Voyant qu'il avait affaire à « un bon jeune homme » qui ne le vendrait pas, il lui avoue qu'il cache son vin de peur des aides, son pain de peur de la taille, et serait un homme perdu si l'on se doutait qu'il ne meurt pas de faim [a]. Ce fut le germe de sa « haine inextinguible » contre les oppresseurs du pauvre peuple et « les barbares publicains ». Témoin à l'Ermitage, à Montmorency, de « la dureté barbare » du comte de Charolais envers les paysans (IX, 23) et des maux infligés à ces pauvres gens par les chasses nobles, l'auteur d'*Émile* écrira : « Quoi qu'on fasse, on ne tourmente point sans fin les hommes qu'on n'en reçoive aussi quelque malaise, et les longues malédictions du peuple rendent tôt ou tard le gibier amer. »

Rousseau s'est donné des démentis sur le principe de la souveraineté nationale ; il est inébranlable dans sa prédilection pour le peuple, son « idole ». « *La vertu du peuple est plus forte que le fer et le feu et je n'ai jamais vu succomber celui qui s'appuie sur elle.* » La constance de cette affection a déterminé le rôle propre de Rousseau dans le concours des énergies intellectuelles du XVIIIe siècle. Il y a peu de grandes vérités [b] dans ses ouvrages ; ils ont ébranlé la France parce qu'il a « tout enflammé » (Mme de Staël). Il a quelque chose de l'inspiré ; il secoue et enlève. Il faut exalter une nation pour l'armer du triple airain nécessaire aux luttes héroïques. Il est faux que la raison n'ait « jamais rien fait d'illustre » ; il est vrai que les plus profondes secousses ont été données au monde par des enthousiastes. Un François d'Assise, illuminé à demi fou, a remué la chrétienté (Michelet).

L'*Émile* prétendait à des honneurs publics. Le livre fut brûlé de la main du bourreau et l'auteur décrété (9 juin 1762). On ne pouvait moins sévir contre le démolisseur qui dans l'Église, l'État, la propriété, les droits et les préjugés consacrés, donnait partout le coup de pioche, et il fallait « fermer la bouche aux dévots », amis des Jésuites pourchassés (à Moultou, 7 et 15 juin 1762). Deux mois après, jour pour jour, le parlement, qui en juillet 1761

a. Henri IV est le bon roi, le roi qu'il aime en souvenir de la poule au pot, du Projet de paix perpétuelle et de la révocation de l'Edit de Nantes.

b. L'idée mère est le respect des lois de la nature ; d'où les droits naturels, la souveraineté nationale et l'équité sociale.

avait condamné au feu plusieurs ouvrages des Jésuites, allait chasser la compagnie coupable de troubler les consciences et de déshonorer le christianisme. Tout en proclamant sa foi en la Providence, Rousseau ébranlait les bases de la religion : les bons Pères n'auraient pas manqué d'en confondre la cause avec la leur. Etienne Dolet avait été brûlé pour moins que cela (1546); deux libertins avaient subi le même sort à Paris, en 1726. Quatre ans après l'*Émile*, le chevalier de La Barre était, après décapitation, adoucissement dû à l'indulgence du parlement de Paris, livré aux flammes comme impie [36]. Le décrété fugitif en fut quitte pour être brûlé par la populace rue aux Ours, en Suisse de paille.

Dans l'ordre politique, on n'en était pas encore à la nuit du 4 août [37]. Ce magnifique élan des ordres privilégiés, triomphe de la philosophie du XVIIIe siècle, fut d'abord une fête du sacrifice sans lendemain. L'enthousiasme jette sa flamme et tombe; l'intérêt égoïste, un moment étouffé, se redresse. Le vote du clergé et de la noblesse serait demeuré stérile, à l'état de belle déclaration de principe, si la nation résolue à aboutir n'en avait fait sortir des réalités légales. L'évolution de 89 dure encore. A l'exemple de l'âge où elle fut inaugurée, le siècle présent qui la continue se souvient des précurseurs : Jean-Jacques a reçu les honneurs dont il se déclarait digne. Genève (1835) lui a consacré sur le Léman un îlot de calme et de verdure [38], image de l'île des peupliers où il exprimait le souhait que ses cendres fussent recueillies; asile offert par la nature à l'homme qui aima le genre humain en détestant la foule. Rien autour de lui qui puisse blesser sa défiance inquiète; il y est entouré de feuillage et de candeur, auprès de cygnes et, dans les beaux jours, de petits enfants. Paris, dont il médisait [39], a réalisé le vote de l'Assemblée nationale de 1791 en lui élevant une statue près du Panthéon (1889). Le Panthéon même, où Voltaire l'attendait depuis juillet 91, l'avait accueilli en 94. De la porte entr'ouverte de son tombeau sort, comme de ses écrits, la torche qui a éclairé les temps nouveaux.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

---

1. — En France, « où l'on enseigne avec tant d'importance tant d'inutilités, il n'y a pas une seule chaire de droit naturel ». « Le peuple ne donne ni chaires, ni pensions, ni places d'Académie : qu'on juge comment ses droits doivent être établis par ces gens-là. » Rousseau y a pourvu. La place était libre même après Montesquieu (II, 430).

2. — Dans la dédicace de l'*Inégalité,* Rousseau ne conçoit pas une situation politique et civile meilleure que celle de Genève (I, 76, 77). La 9e *Lettre de la Montagne* déclare la constitution de la République bonne et saine dans son ensemble (III, 265) ; il l'a proposée « en exemple à l'Europe »; Genève n'avait donc pas besoin que Rousseau s'imposât pour elle le grand effort du *Contrat.* Il ne l'a pas écrit pour Genève mais il a songé quelquefois à Genève en l'écrivant. Il faut une cité très petite : « Grandeur des nations, étendue des États... première et principale source des calamités qui minent et détruisent les peuples policés. » Il conseille aux Polonais (V, 252), s'ils veulent réformer leur gouvernement, de commencer par réformer leurs limites, « service que leurs voisins songent peut-être à leur rendre ». L'*Emile* suppose un État composé de 10,000 citoyens (II, 435). (La cité de Platon en compte 5,040.) Rousseau a voulu, en publiant le *Contrat,* « établir les droits de l'humanité ». Faudra-t-il, pour rendre ce bienfait effectif, la découper d'abord en unités minuscules ?

3. — (III, 206). Les divers partis politiques s'autorisent de ses ouvrages. Un passage de l'*Économie politique* (III, 294) sur la disposition des biens de la famille offre un argument aux partisans du droit d'aînesse. En 1790, Fr. Lenormand publie une brochure sous ce titre : *Jean-Jacques Rousseau aristocrate.* Le conventionnel Duhem l'envoyait comme tel à la guillotine (*Jean-Jacques Rousseau,* par A. Chuquet. Hachette, 2e édition, 1901). Selon Rousseau, la monarchie convient aux grands États : il faut que l'activité répressive du gouvernement augmente à mesure que le peuple devient plus nombreux (*Jean-Jacques Rousseau,* du *Contrat social,* Dreyfus Brisac, 1896 ; Introduction). En fait, la constitution de la république de Genève était moins démocratique qu'aristocratique (III, 270). Les collectivistes voient en Rousseau un ancêtre, les individualistes le louent d'avoir préconisé l'indépendance du *moi.* Il y a ici déviation plutôt que contradiction : le respect des droits de l'individu conduit à l'égalité, et l'égalité dégénère en collectivisme.

Parfois une étiquette bien choisie suffit pour donner le change. Qu'un ambitieux habile parle au peuple de liberté, la multitude suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom (Bossuet), et le

Protecteur Cromwel s'érige en maître de l'Angleterre. L'auteur du coup d'État du 2 décembre, absous légalement par un plébiscite, qualifiait son gouvernement de démocratie impériale. Peut-être la royauté aurait-elle échappé à la tourmente de 89, sincèrement ralliée au principe de la souveraineté nationale et fidèle auxiliaire de la nation contre l'étranger. Une médaille commémorative de la nuit du 4 août 1789 avait donné l'effigie de Louis XVI « restaurateur de la liberté française ». La constitution monarchique et représentative de 1791 ne semblait-elle pas devancer de 39 années la Charte de juillet? Au lieu de se payer de mots, la bonne méthode est de déterminer l'arbre par ses fruits. La politique tirée de l'Écriture sainte concentre tout dans le monarque absolu, représentant de Dieu ; le *Contrat* concentre tout dans l'État ; toutes les clauses s'en réduisent à une seule : « l'aliénation totale de chaque associé, avec tous ses droits, à la communauté » (III, 313.) Ainsi la communauté peut revendiquer les biens de tous, comme à Sparte, au temps de Lycurgue (*Emile*), comme en France, au temps de Louis XIV. (Saint-Simon, édition Chéruel, t. X.) La Sorbonne, consultée sur l'initiative du P. Letellier (1710), déclara que « tous les biens de ses sujets sont les biens propres du roi et qu'en les prenant il prend ce qui lui appartient ». Grâce à cette décision, un impôt du dixième fut levé, en même temps que les scrupules du monarque. Tels aphorismes de Rousseau pris au mot aboutissent à une forme du despotisme. « L'homme est né libre et partout il est dans les fers. » A en juger par certains chapitres, le *Contrat* l'y a laissé ; il a seulement changé les chaînes. Un mandataire de la volonté générale peut aller droit son chemin, sans consulter la nation. « Il faudra d'autant moins l'assembler qu'il n'est pas sûr que sa décision fût l'expression de la volonté générale (Rousseau la distingue de la volonté de tous) ; que ce moyen est impraticable dans un grand peuple et qu'il est rarement nécessaire, quand le gouvernement est bien intentionné ; car les chefs savent assez que la volonté générale est toujours pour le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'est-à-dire le plus équitable ; de sorte qu'il ne faut qu'être juste pour s'assurer de suivre la volonté générale. » (III, 285.) Le Comité du Salut public s'est chargé de commenter ce passage de l'*Economie politique* lui donnant carte blanche, sans s'arrêter au correctif ajouté quelques pages plus loin : « Le prétexte du bien public est toujours le plus dangereux fléau du peuple. » (III, 290.)

4. — Que dirait Rousseau des propriétaires excluant les familles avec enfants ? Le père de famille n'est pas libre de régler à sa guise l'héritage de ses enfants ; à plus forte raison la liberté individuelle est-elle d'importance secondaire, si elle porte atteinte à l'intérêt public.

5. — *De l'Esprit.* Discours 4, chap. 17. : « Un homme ne doit à l'État que proportionnément à l'intérêt qu'il doit prendre à sa conservation ; l'infortune ne doit rien et l'aisance même, qui supporte les impôts, doit ce qu'exige la sage économie et non la prodigalité. » La souffrance a-t-elle le droit d'affaiblir l'amour de la patrie ?... « L'on veut à la fois que les citoyens soient échauffés de l'amour de la patrie et qu'ils voient en silence les malheurs qu'occasionne une mauvaise législation ! » (*Ibid.*, chap. 14.) L'indigent d'Helvétius, n'ayant rien à perdre, raisonnera comme l'âne de Lafontaine (*Fables*, VI, 8).

6. — Qu'il se contente de la régler. « Je veux que la propriété de l'État soit aussi grande, aussi forte, et celle du citoyen aussi petite, aussi faible

qu'il est possible ». Rousseau évite de mettre en propriété, dans ses projets de constitution, les choses dont le particulier est trop maître, telles que l'argent « que l'on cache aisément à l'inspecteur public ». (Voir Lichtenberger, *Le Socialisme au* XVIIIe *siècle*, Paris, 1895, chap. 5.) Lycurgue, après le partage des terres, s'était attaché à rendre la richesse impossible et d'ailleurs inutile. *La République* de Platon proscrit la propriété comme source des passions antisociales. Le gouvernement idéal est celui où l'on pratique le plus à la lettre, dans toutes les parties de l'État, l'ancien proverbe que tout est véritablement commun entre amis. *Les Lois* admettent la propriété en la restreignant le plus possible. « Posséder en commun serait trop demander aux hommes d'aujourd'hui ; qu'ils aient donc des propriétés, mais que chacun d'eux se persuade que sa propriété n'est pas moins à l'État qu'à lui. » Platon permet au citoyen de quadrupler le fonds inaliénable à lui attribué dans la répartition commune, mais non de l'accroître au delà. (Livre 5.) Le communisme platonicien oblige le citoyen à se contenter du nécessaire pour ne pas faire tort à la communauté ; il édifie la solidarité sociale sur la tempérance. — Le souverain n'a nul droit de toucher au bien d'un particulier, ni de plusieurs ; mais il peut légitimement s'emparer du bien de tous, comme cela se fit à Sparte (*Emile*, II, 433), et dans l'Égypte de la Bible. A la faveur du blé amassé durant les années d'abondance, Joseph, en le vendant aux Égyptiens affamés, fit entrer successivement dans la maison du pharaon leur argent, leur bétail, leurs terres et leurs personnes. De propriétaires ils devinrent, à l'exception des prêtres, fermiers et serviteurs du pharaon. En bon prince le maître et unique propriétaire du pays abandonna les quatre cinquièmes des biens récoltés à ses sujets et garda un cinquième pour lui. (Genèse.) Rousseau blâme cette politique de Joseph (III, 297). Le législateur du *Contrat*, n'ayant pas de pharaon à pourvoir, aurait tiré meilleur parti du trust colossal de Joseph dans l'intérêt de la communauté.

7. — « Une terre à moi ! la terre de Jean-Jacques Rousseau ! En vérité, je lui conseille de me calomnier plus adroitement. » (I, 68). — Les communistes pratiquants pourraient invoquer l'exemple de Rousseau précepteur et sommelier chez M. de Mably. Il dérobe du vin à la cave et va le boire dans sa chambre : un riche qui a du vin au delà de ses besoins et garde le surplus (surtout du vin d'Arbois, le préféré de Henri IV) le dérobe à la collectivité. Dans la comédie de Palissot, *Les Philosophes*, Frontin, valet d'un maître qui enseigne la communauté des biens, s'inspire de ces leçons en lui fouillant les poches. Le Jean d'Alba de la 6e *Provinciale* s'autorise des maximes des casuistes, pour dérober aux bons Pères des plats d'étain. Sans connaître l'*Inégalité* ni les opinions probables, le jardinier de l'Ermitage vide la cave en une nuit. Ce même serviteur était le « grand loir » qui faisait disparaître les fruits du verger. Pour écarter les maraudeurs, l'hôte de Mme d'Épinay dut armer le nouveau jardinier d'un fusil. « Les fruits sont à tous » dans les livres. Rousseau est piqué des railleries de Deleyre sur des précautions inconséquentes à ses principes (VIII, 311).

8. — « Le génie, l'esprit sont les effets de la force ou de la vivacité des passions ; le bon sens est l'effet de leur modération. » (Helvétius.) Voici par où Jean-Jacques se relève. Saint-Preux, honteux d'être propriétaire, a vendu une petite maison, reste de son chétif patrimoine. Mieux pourvu d'argent que jamais, il veut cependant tirer des ressources de ses talents. « Il le regarde (le superflu) comme le trésor sacré de la veuve et de l'orphelin

dont l'humanité ne me permet pas de rien aliéner. » (IV, 127.) Cf 288, butin réservé aux malheureux.

9. — Faut-il encourager les talents? L'examen de cette question, débattue par Saint-Preux et Julie (IV, 374), est mêlé d'idées justes et d'idées fausses. « Il y a des plantes qui nous empoisonnent, des animaux qui nous dévorent, des talents qui nous sont pernicieux... Les peuples bons et simples n'ont pas besoin de tant de talents ». L'envie, souffrance dont Émile a été soigneusement préservé (II, 220), est un sentiment mis en nous non par la nature, mais par les préjugés et les mensonges de l'homme. La distinction des talents due au progrès des lumières provoque l'envie jalouse (VI, 78) dont le vicaire savoyard fait l'aveu. Rousseau rend la société responsable d'un vice « factice » dont le théoricien de la bonté naturelle ne voulait pas voir la source dans le cœur humain : *post hoc, ergo propter hoc.*

La vraie égalité, selon d'Alembert (Lettre au roi de Prusse, 8 juin 1770). Platon écrit dans les *Lois :* « La justice veut l'égalité, mais il y a deux sortes d'égalité : l'une matérielle, qui consiste dans le poids, la mesure et le nombre et que le premier législateur venu peut introduire dans ses lois; l'autre morale et vraie qui exige souvent l'inégalité entre des choses inégales, entre la vertu et le vice, entre le mérite et l'ignorance, entre la capacité et l'incapacité. » Platon applique cette règle à son système de suffrages.

10. — « Tu viens, quand les lots sont faits, nous dire : « Je suis homme comme vous; j'ai deux mains et deux pieds, autant d'orgueil et plus que vous... Donnez-moi ma part de la terre... faites-moi justice : donnez-moi mes cinquante arpents. » On lui répond : « Va-t'en les prendre chez les Cafres... ici toutes les parts sont faites. Si tu veux avoir parmi nous le manger, le vêtir, le loger et le chauffer, travaille pour nous comme faisait ton père; sers-nous ou amuse-nous et tu seras payé. Sinon, tu seras obligé de demander l'aumône, ce qui dégraderait trop la sublimité de ta nature et t'empêcherait réellement d'être égal aux rois et même aux vicaires de village, selon les prétentions de ta noble fierté. » (*Dict. phil., Egalité.*) Cf A. Espinas. *La 3e phase et la dissolution du mercantilisme,* Paris, 1902.

11. — Str-M., 1861, p. 262. Rousseau rend hommage aux « grandes âmes cosmopolites qui franchissent les barrières imaginaires qui séparent les peuples et qui, à l'exemple de l'Etre souverain qui les a créées, embrassent tout le genre humain dans leur bienveillance ». (I, 115.) Il critique néanmoins l'humanitarisme transcendant qui embrasse la terre d'un pôle à l'autre et néglige les proches. Ces philanthropes ressemblent aux dévots à qui « l'amour de Dieu sert d'excuse pour n'aimer personne ». Il marque implicitement (I, 11) la gradation des devoirs envers la patrie, les malheureux, les amis.

12. — « Tous les pauvres ne sont pas malheureux. La plupart sont nés dans cet état et le travail continuel les empêche de trop sentir leur situation. Mais, quand ils la sentent, alors on voit des guerres comme celle du parti populaire contre le parti du sénat à Rome, celles des paysans en Allemagne, en Angleterre, en France. » (*Dict. phil., Egalité.*) Helvétius propose de « refaire un nouveau partage des terres ». Tous les hommes peuvent être égaux non en richesses et en puissance, mais en bonheur. « Des lois sages pourraient sans doute opérer le prodige d'une félicité universelle. Tous les citoyens ont-ils quelque propriété ? tous sont-ils dans

un certain état d'aisance et peuvent-ils par un *travail de sept ou huit heures* subvenir abondamment à leurs besoins et à ceux de leur famille? ils sont aussi heureux qu'ils peuvent l'être. » (*L'Homme*, t. II, p. 199.) Cf p. 112, note. L'apostrophe aux riches et aux puissants (p. 111) fait songer à celle de Mirabeau sur la banqueroute.

13. — En 1768, il conseille aux bourgeois de Genève, puisqu'il faut porter les fers, « d'aller porter du moins ceux de quelque grand prince et non pas l'insupportable et odieux joug de vos égaux » (XII, 55). « Vous êtes trop gens de bien pour pousser les choses à l'extrême et ne pas préférer la paix à la liberté » (24 février 1765, à MM. Deluc). « Un peuple est libre, quelque forme qu'ait son gouvernement, quand dans celui qui le gouverne il ne voit point l'homme, mais l'organe de la loi. » (8e *Lettre de la Montagne.*) D'autre part, avec quelle énergie pittoresque il a décrit le sentiment naturel de la liberté ! (I, 117.) Malgré ses inclinations pacifiques, il la préfère même troublée à la paix, dans une note du *Contrat.* « Un peu d'agitation donne du ressort aux âmes et ce qui fait vraiment prospérer l'espèce est moins la paix que la liberté » (III, 355). Souvent Rousseau varie, imprudent est qui s'y fie... L'*Inégalité* et le *Contrat* refusent à un particulier et à un peuple, contrairement au sentiment de Puffendorff et de Grotius, le droit d'aliéner sa liberté. Si le principe de la volonté générale est la loi décisive, le souverain ne peut-il user de sa liberté en l'abdiquant ? Si Martine veut être battue, qui aura le droit de l'en empêcher ? Les Asiatiques ne semblent pas si incommodés d'une dictature perpétuelle (le despotisme oriental, III, 228, note), et parmi les Européens, tels seraient peut-être assez accommodants sur la liberté, si l'équité, dont l'égalité est une des formes (*æquitas* a les deux sens), était exactement observée. Dans les climats durs, observe Jean-Jacques, les hommes ont plus de besoins; ils donnent plus au gain qu'à la liberté et craignent moins la sujétion que la misère (III, 362). (A quel titre les Genevois apprécient la liberté, III, 255; ce qui importe aux citoyens, V, 336, note.) La liberté, terme indéfini, prête aux interprétations abusives. N'a-t-on pas vu des fanatiques insurgés contre les pouvoirs publics réclamer au nom de la liberté le droit de violer la loi? La liberté est en soi relative ; l'équité, absolue comme la loi morale, convient à tous les climats, donne moins de prise à l'équivoque et ne se laisse pas manier aussi aisément au gré des circonstances.

14. — Dans ses *Mélanges de littérature, d'histoire*, etc., 3 vol., Paris, 1811, t. III, p. 91, d'Escherny prête ces paroles à un historien de l'avenir : « Il s'éleva au XVIIIe siècle un apôtre éloquent de la nature... Sa doctrine imprima un nouveau mouvement aux esprits et finit par exciter une révolution qui s'étendit par degrés sur tous les peuples policés de la terre. La durée de son règne fut de... » D'Escherny s'arrête, il n'ose fixer la période. Enthousiaste désenchanté par « les épouvantables suites » de la révolution, il entrevoit dans l'avenir les hommes rendus à la vie sauvage regrettée du rêveur de l'*Inégalité*. Qu'il se rassure !

15. — Mably se contente d'infliger aux athées une prison perpétuelle. Rousseau condamne le droit mixte et insociable résultant de la coexistence dans l'État d'un pouvoir civil et d'un pouvoir religieux. Hobbes a indiqué le remède en proposant de réunir les deux têtes de l'aigle (III, 384, 385). Dans l'État de Genève, la seigneurie et le gouvernement spirituel sont choses conjointes et inséparables (III, 177, 180). Rousseau, sans le dire

nettement, incline à préférer ce système sans en méconnaître les défauts. La paix y gagnera, sinon la liberté. L'esprit dominateur du christianisme romain rendant le *condominium* intolérable, Rousseau enlève au prêtre tout crédit légal, sans affranchir le citoyen de la maîtrise du dogme religieux. La religion nationale, formulée par le pouvoir civil, demeure autoritaire. Ce n'est pas ainsi que la France contemporaine entend la liberté de conscience et la séparation des Eglises et de l'Etat. « La Providence ne se mêle en aucune façon des opinions humaines. » Pourquoi l'État érigé en souverain pontife s'en soucierait-il ? « La loi... ne peut ordonner de croire. » (III, 188.) Le souverain n'a donc pas le droit que les *Confessions* lui confèrent (VIII, 279) et que la lettre à Voltaire lui refuse (X, 131), de fixer le dogme et le culte. Voltaire n'a pas répondu à l'invitation de Rousseau de rédiger « le catéchisme du citoyen ». Il s'en est tenu au poème de la religion naturelle, peu soucieux sans doute de travailler à « une espèce de théocratie », que Rousseau voit d'un œil bienveillant (*Contrat social*, livre IV, chap. 18). Ailleurs il voudrait que le despote pût être Dieu (XII, 25). Disciple des libres penseurs du XVIIIe siècle, la France révolutionnaire avait fêté la déesse Raison; élève de Rousseau, Robespierre fait décréter l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme. On sait l'usage qu'il fit de la religion d'État contre ses adversaires. (Barni, *Histoire des idées morales et politiques en France au* XVIIIe *siècle*, Paris, 1867, t. II, p. 290.) Dans Platon (*Lois*, livre Xe), l'impie qui nie Dieu ou la Providence divine est puni, selon l'esprit du coupable, de la peine de mort ou de la prison, *sophronistère*, maison pénitentiaire où il deviendra sage. On offense les dieux en croyant les gagner par des sacrifices et des cérémonies. Le superstitieux naïf sera puni du sophronistère; s'il y a mauvaise foi, spéculation sur la crédulité, la mort : que penserait de cet arrêt le saint de Padoue ?

16. — I, 61. Lycurgue interdit les voyages au citoyen, et à l'étranger l'admission dans la cité. — L'Eglise brûlait les hérétiques pour leur bien. Cf III, 167. Don Carlos et le bourreau étrangleur. « La charité n'est point meurtrière; l'amour du prochain ne porte point à le massacrer, etc., etc. » (III, 89.)

17. — Rousseau, peu ami des bains-marie, recherche les pensées violentes, les mots au picrate. L'indifférence philosophique est plus destructive que la guerre (II, 285). Il compare César à Cartouche, deux brigands; les civilisés des villes aux anthropophages; les riches « à ces loups affamés qui, ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture » (I, 113). Une femme, dont Thérèse se plaint, est un bandit en cotillon.

18. — « ... Cette barbarie féodale qui fait retrancher du corps de l'Etat sa partie la plus nombreuse et quelquefois la plus saine» (V, 254). «J'espère que quelque âme honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prends la plume sur un sujet si intéressant pour l'humanité (le projet de paix perpétuelle). » (V, 310.) Cf Str-M., 1861, p. 230, et XI, 389. La Voix dit à Pierre de la Montagne : « Dans le fond, ton frère Jean-Jacques est un « bonhomme qui ne fait de tort à personne, qui craint Dieu et qui aime la « vérité. »

19. — Rousseau admet trois autorités seulement : l'autorité de Dieu, celle de la loi naturelle, et celle de l'honneur, « plus forte sur un cœur honnête que tous les rois de la terre » (I, 272). En cas de conflit, l'autorité

souveraine doit céder; « le blasphémateur Hobbes est en horreur pour avoir soutenu le contraire ». Si, à l'exemple de ce blasphémateur, proclamé ailleurs « un des plus beaux génies qui aient existé », Rousseau met au-dessus de la loi un despote (XII, 25), que devient le dogme intangible de la volonté générale? Capricieux, infidèle à ses idées, Rousseau a donné plus d'un coup de canif dans le *Contrat*, proclamé, en 1794, le « phare du législateur » et qualifié par Taine d'eau-de-vie falsifiée : autre excès.

20. — La Chine est athée (I, 34, 39). Voltaire adresse une épître au roi de la Chine et le compte parmi les monarques favorables à son Eglise. (D'Alembert, t. V, p. 206.) L'un des interlocuteurs des Dialogues de Vernes sur le Christianisme de M. Rousseau (1763), est le Chinois « si goguenard, si loustic qui le représente » (IX, 91). La deuxième *Lettre de la Montagne* vise ces dialogues (III, 139).

21. — Helvétius, fermier général, ne ménage pas les riches davantage. Dans un État despotique, « la nation est partagée en oppresseurs et en opprimés, en voleurs et en volés. Mais, si les voleurs forment le plus petit nombre, pourquoi ne succombent-ils pas sous les efforts du plus grand ? A quoi doivent-ils leur salut? A l'impossibilité où se trouvent les volés de se donner le mot et de se rassembler le même jour. » (*L'Homme*, t. II, p. 132.)

22. — « Citoyen, voyons votre pouls... vous outrez à votre ordinaire. » (IV, 7, 14.) D'Alembert examine de sang-froid cette question brûlante. « La distribution des fortunes dans la société est d'une inégalité monstrueuse. Mais dans les grands États surtout... ce mal est irréparable et on peut être forcé de sacrifier quelquefois des victimes, même innocentes, pour empêcher que les membres pauvres de la société ne s'arment contre les riches, comme ils seraient tentés et peut-être en droit de le faire. » « Un seul point m'a toujours embarrassé... c'est de savoir si ceux qui n'ont rien... et à qui la société refuse tout, qui peuvent à peine nourrir de leur travail une famille nombreuse, ou même qui n'ont pas de quoi la nourrir... peuvent avoir d'autre principe de morale que la loi et comment on pourrait leur persuader que leur véritable intérêt est d'être vertueux, dans le cas où ils pourraient impunément ne l'être pas. Si j'avais trouvé à cette question une solution satisfaisante, il y a longtemps que j'aurais donné mon catéchisme de morale. »... « Je suppose que l'indigent soit... sans espérance d'être secouru et... assuré de pouvoir, en cachette, dérober au riche une partie de son superflu pour subvenir à sa propre subsistance, et je demande... en ce cas, s'il peut, ou même s'il doit se laisser mourir de faim lui et sa famille? » (*Correspondance avec le roi de Prusse*, 30 avril, 29 janvier, 7 mars 1770.) Les jurys sont indulgents pour certains crimes passionnels; ne peuvent-ils l'être pour les délits affamés? — « Un imbécile obéi peut, comme un autre, punir les forfaits; le véritable homme d'Etat sait les prévenir. » Rendre impossible la misère vaut mieux que bâtir des hôpitaux pour les misérables (III, 284, 291). — Rousseau est compatissant au chemineau. « Je connais trop les peines de la vie pour ignorer par combien de malheurs un honnête homme peut se trouver réduit à leur sort. » Vingt liards auraient payé le souper d'un pauvre que vingt refus peuvent « impatienter ». Voudra-t-on refuser une légère aumône qui peut « sauver deux hommes, l'un du crime, et l'autre de la mort » ? (*Héloïse*.)

— M. de Sallo, conseiller au Parlement, fut arrêté, une nuit d'hiver, par un voleur qui lui demanda la bourse en tremblant. M. de Sallo le fit suivre et découvrit que le voleur était un honnête ouvrier que la misère de sa famille, dans une saison rigoureuse, avait porté à ce coup de désespoir. Il le sauva du supplice et lui procura les moyens de subsister par son travail. (Grimm, *Correspondance*, Paris 1877, t. IV, p. 398.) — « L'héritier du trône n'a pas le droit de dîner lorsque vous manquez de pain... Présentez-vous à l'Assemblée nationale et demandez qu'à l'instant on vous assigne de quoi subsister sur les biens nationaux... Si l'on vous refuse... partagez-vous les terres et les richesses des scélérats qui ont enfoui leur or pour vous réduire par la faim à rentrer sous le joug. » (*Journal de Marat*. Taine, *Psychologie du Jacobin; Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1881.) Et la multitude, sur la foi de *L'Ami du peuple*, pille les magasins. (Wallon, *Histoire du tribunal révolutionnaire*, 1793.)

23. — « Les disciples de Rousseau, en exagérant ses principes, ne seront que des fous » (Diderot). — « ... Le roman de cette législation (qui rendra les hommes le plus heureux possible) n'est pas encore fait et il s'écoulera bien des siècles avant qu'on en réalise la fiction ; mais enfin, en s'armant de la patience de l'abbé de Saint-Pierre, on peut prédire d'après lui que *tout l'imaginable existera*. » (*De l'Esprit*, disc. II, chap. xxv.)

24. — « J'ai joui durant deux ou trois ans du plaisir de les voir sans cesse arroser les feuilles de l'arbre dont j'avais en secret coupé la racine. » (Fragment biographique.) Il recommande à Rey le plus grand secret afin de prévenir les tracasseries. (Bosscha, 17 novembre 1754 ; 31 mai 1758, etc.) Le *Contrat*, dans son texte définitif, adoucit quelquefois la forme des *Institutions*, par exemple au chapitre de la religion civile. Rousseau veut donner au *Contrat* la gravité d'une œuvre qui repose uniquement sur « toute la force du raisonnement, sans aucun vestige d'humeur et de partialité ».

25. — L'éloge dans le *Contrat* (III, 334) de ce brave peuple, digne qu'un homme sage lui apprît à conserver sa liberté, avait pu suggérer aux Corses une démarche qui avait, selon Mme de Verdelin, piqué « la vanité de la secte ». Les Encyclopédistes prétendaient qu'ils avaient écrit aussi à Helvétius, à Diderot. (Lettres à Rousseau des 6 novembre 1764, 8 janvier 1765.) La proposition de Catherine à d'Alembert d'élever son fils avait dû les flatter (1762) (X, 384). Une lettre apocryphe des Corses circulait où ils priaient Rousseau de mettre leurs lois en bon français et d'Alembert reproche à Voltaire de lui avoir joué ce tour. « Jean-Jacques a des torts avec vous... mais je ne puis croire que vous cherchiez à le tourmenter dans sa solitude où il est déjà assez malheureux par sa santé, par sa pauvreté et surtout par son caractère. » (3 janvier 1765.)

26. — Non opposé en principe aux réformes, il félicite l'abbé de Saint-Pierre d'avoir « évité cette grande prise que la sottise routinée a presque toujours sur les nouvelles vues de la raison avec ces mots tranchants de *projets en l'air* et de *rêveries* ». Les ignorants « ne savent mesurer le possible que sur l'existant » ; mais il faut tenir compte des circonstances, savoir démêler les moyens efficaces et user de grande prudence. « Nul n'ignore combien est dangereux dans un grand Etat le moment d'anar-

chie et de crise qui précède nécessairement un établissement nouveau... Qui pourra retenir l'ébranlement donné ou prévoir tous les effets qu'il peut produire ? » (V, 348.) « Admirons un si beau plan (*la Paix perpétuelle*), mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter; car cela ne peut se faire que par des moyens violents et redoutables à l'humanité. » Les ligues fédératives s'établissent nécessairement par des révolutions. Sur ce principe, une ligue européenne « ferait peut-être plus de mal tout d'un coup qu'elle n'en préviendrait pour des siècles » (V, 335). — Dans quelles circonstances une monarchie héréditaire peut-elle, « sans révolution », être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'aristocratie ? (V. 349.) — Voir Saint-Marc-Girardin, *Rousseau, sa Vie et ses Ouvrages*, t. I.

Le droit à l'*insurrection* semblerait la conclusion naturelle de ses attaques passionnées et jamais il ne l'a formulé. Toutefois, si le despotisme, élevant sa tête hideuse, ramène tout dans la République à la loi du plus fort et par conséquent à un état de nature pire que le premier, « l'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un sultan est un acte aussi juridique que ceux par lesquels il disposait la veille des vies et des biens de ses sujets ». (I, 124, 125.) En un seul cas, un peuple a le droit de prendre les armes : « quand il ne lui reste plus de choix que dans la manière de périr », par exemple les camisards. — Les bourgeois de Genève, pour vaincre la résistance des *négatifs*, ont eu recours à une grève électorale ; pendant deux ans, les magistrats n'ont pu être nommés. Rousseau détourne les *représentants* de tout mouvement tumultueux : « Emigrez, s'il le faut (XII, 55), plutôt que de vous insurger ! » La médiation de la France mit fin à une situation devenue intolérable pour les deux partis.

La Boëtie ne juge pas l'insurrection nécessaire : il suffit de ne pas soutenir le colosse pour le voir fondre en bas et se rompre. Il fait l'éloge des Brute, Cassie et autres sauveurs de la liberté, mais les autres entreprises contre les empereurs romains n'étaient que des conspirations d'ambitieux « prétendant chasser le tyran et retenir la tyrannie ». Les souvenirs de la *Servitude volontaire* ne sont pas rares dans Rousseau.

27. — « ...Les commandements de Dieu sont obligatoires, ainsi que les lois du prince, pour les hommes, indépendamment de la foi. » (Jansen, p. 21, cf l'*Inégalité*, I, 138.) Les Encyclopédistes, fidèles à un mot d'ordre, réservaient leurs coups les plus vigoureux à un autre adversaire que le pouvoir civil. « Nous parlerons contre les lois insensées jusqu'à ce qu'on les réforme, et en attendant, nous nous y soumettrons. » Conclusion du *Supplément au voyage de Bougainville*. L'article *Autorité*, de Diderot, dans l'Encyclopédie, fait l'éloge de Louis XV « le bien aimé... chef également sage et glorieux » qui gouverne selon les lois de la justice. — (De même, le *Discours de Dijon* (I, 17) célèbre Louis XIV et « son auguste successeur », ministres et imitateurs de la sagesse éternelle. *Les Prisonniers de guerre* (1743), scène 10e, relèvent les triomphes et les vertus de Louis XV, « maître dont la bonté égale le courage .. Conquérant redoutable, etc. » (V. 139). — « Tant que la famille régnante subsistera... rien ne dispensera jamais les sujets... d'honorer et de craindre leur maître, comme celui par lequel ils ont voulu que l'image de Dieu leur fût présente et visible sur la terre ; si jamais il leur arrivait d'avoir un roi injuste, ambitieux et violent, de n'opposer au malheur qu'un seul remède, celui de l'apaiser par leur soumission et de fléchir Dieu par leurs prières,

parce que ce remède est le seul légitime, en conséquence du contrat de soumission juré au prince régnant anciennement et à ses descendants... quels qu'ils puissent être. » Deleyre était scandalisé de cet article. Cf Lettre de Rousseau à Mirabeau, 26 juillet 1767 : « Mais les Caligula... » (XII, 25.) Jean-Jacques n'est pas toujours si soumis à l'autorité, ni d'humeur « pusillanime ».

28. — Lettre à Mme de Créqui, 8 septembre 1755. Dans la Réponse au roi de Pologne, il écarte des discussions « délicates » où pourrait l'engager une pensée de d'Alembert, visant l'économie du gouvernement. (I, 36.) « Ce n'a jamais été par des voies légitimes qu'on a pu persécuter celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois. » La censure avait exigé des retranchements à la *Paix perpétuelle*. « Qu'eût-ce été si j'y avais joint mon jugement sur cet ouvrage! » Après la *Polysynodie*, il abandonne les écrits de l'abbé de Saint-Pierre qui « contenaient des observations critiques sur quelques parties du gouvernement de France » (VIII, 303). « Je m'en tins là... ne voulant pas m'exposer, en répétant les censures de l'abbé de Saint-Pierre, à me faire demander de quoi je me mêlais. » Les *Jugements* ont été publiés après sa mort. (Lettre de Deleyre, 13 mars 1761.) « J'aurais craint de tomber bien plutôt dans l'incurie et le quiétisme que de devenir factieux, turbulent et brouillon, comme on prétendait qu'était l'auteur et qu'il voulait rendre ses disciples. » (3e *Dialogue.*)

29. — XI, 323. « Le pouvoir et l'impunité rendent les forts audacieux ; le bon droit seul est l'arme des faibles, et cette arme leur crève ordinairement dans les mains. J'ai éprouvé tout cela comme vous, Monsieur, et ma vie est un tissu de preuves en faits que la justice a toujours tort contre la puissance... Tel est l'ordre pas moral, mais naturel des choses... J'en souffre sans doute, mais je ne m'en fâche pas plus que de voir détacher un rocher sur ma tête, au moment que je passe au-dessous de lui. » La suite, peu favorable à la théorie de la bonté originelle, nous ramène au moraliste misanthrope. « Les vices des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation ; l'injustice marche avec le pouvoir. Nous qui sommes victimes et persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans et persécuteurs comme eux. (Ce *peut-être* est supprimé dans une note des *Lettres de la Montagne*, III, 263.) Cette réflexion, si humiliante pour l'humanité, n'ôte pas le poids des disgrâces, mais elle en ôte l'indignation qui les rend accablantes. On supporte son sort avec plus de patience quand on le sent attaché à notre constitution. Au chevalier d'Eon, 31 mars 1766 (IX, 268.) — Analyse piquante des lettres qu'il reçoit... « Sottes déclamations contre les grands et les riches... amers sarcasmes sur tous les états, aigres reproches à la fortune, etc., » sans parler des demandes d'argent et de « menaçants suicides ». Sois mon frère ou je me tue.

30. — « Est-il des préjugés respectables qu'un bon citoyen doive se faire un scrupule de combattre publiquement ? » Rousseau se déclare « avec Platon pour l'affirmative ». A MM. de la Société économique de Berne, 29 avril 1762. *Faut-il tromper le peuple ?* (D'Alembert au roi de Prusse, 7 mars, 1770, t. V, p. 290.) Selon Helvétius on doit « respecter les préjugés en les détruisant », « envoyer comme les colombes de l'arche quelques vérités à la découverte, etc. » Voyait-il dans l'*Esprit* (t. Ier, p. 299), un simple ballon d'essai ? D'Alembert s'excuse de ses ménagements : ce sont

« phrases de notaire. ». Dans la Lettre susdite (X, 321), Rousseau vise les préjugés religieux; quant aux préventions fondées sur les vices, l'homme n'en sera jamais corrigé. Jean-Jacques n'a pu y réussir, d'autres n'auront pas meilleur succès : pessimisme inspiré d'un découragement personnel. « Les livres ne sont bons à rien. »

31. — Plus d'une fois une grande modération pratique a compensé les audaces de la pensée. « Il ne fut jamais un meilleur citoyen, un plus affectionné au repos de son pays, ni plus ennemi des remuements et nouvelletés de son temps. » Montaigne caractérise en ces termes son ami, le tribun de la *Servitude volontaire*. Malgré sa fière protestation à Raynal qu'il suivra « sans scrupule toutes les conséquences de ses principes » (I, 22), Rousseau, assagi par la controverse, se rogne les ailes. Il répond à Bonnet (Philopolis) : Retardons, au lieu de l'accélérer, la décrépitude des sociétés (I, 154). « Quand les hommes sont corrompus, il vaut mieux qu'ils soient savants qu'ignorants ; quand ils sont bons, il est à craindre que les sciences ne les corrompent » (X, 120). « Je ne propose point non plus de réduire les hommes à se contenter du simple nécessaire » (I, 65). Rapprocher ces rétractations de I, 18, 65.

32. — La première Lettre sur la vertu et le bonheur admet les progrès de la raison, niés il est vrai un peu plus loin (Str-M., 1861, p. 138, 311, 361).

33. — La France de 1789 l'aurait encore plus étonné. Si un inspiré, quarante ans avant la Révolution, avait dit : « La France, sans parlements et sans bastilles, verra les biens de l'Église rendus à la nation, les prêtres rendus à la nature, les moines affranchis rendus au monde et tous ensemble, et tous les ordres confondus, devenus citoyens, rendus à la patrie », on aurait ri du prophète. (D'Escherny, *Eloge de Rousseau,* p. 16.)

34. — Rue Saint-Honoré, il a fait sous un carrosse une chute périlleuse. « Il serait resté seul dans cet état si un pauvre mercier ne l'eût fait asseoir sur son petit banc et si une servante... ne lui eût apporté un verre d'eau. » (Deuxième Dialogue.) « Dans les émeutes, dans les querelles des rues, la populace s'assemble, l'homme prudent s'éloigne. C'est la canaille, ce sont les femmes des halles qui séparent les combattants et qui empêchent les honnêtes gens de s'entre-égorger. » (I. 100). Ces dernières lignes sont un prêt de Diderot (XII, 192; VIII, 277). Au nom du devoir « il semblerait que la vie est un bien qu'on ne reçoit qu'à la charge de le transmettre et que quiconque eut un père est obligé de le devenir ». Néanmoins, pour le peuple, l'artisan, le villageois, les hommes vraiment utiles, le célibat est illicite ; pour les ordres qui dominent les autres et ne sont toujours que trop remplis, il est permis et même convenable. « Les hommes auront toujours assez de maîtres. » Wolmar trouve cette distinction sur le célibat toute nouvelle, subtile et même judicieuse pour le politique qui balance les forces respectives de l'État afin d'en maintenir l'équilibre.

« Le peuple se montre tel qu'il est et il n'est pas aimable ; mais il faut bien que les gens du monde se déguisent; s'ils se montraient tels qu'ils sont, ils feraient horreur. » « C'est le peuple qui compose le genre humain ; ce qui n'est pas peuple est si peu de chose que ce n'est pas la peine de le compter. » Et c'est à cette quantité négligeable que les institutions civiles sacrifient tout (III, 300). La nation polonaise est composée de trois ordres, les nobles qui sont tout, les bourgeois qui ne sont rien et les paysans

qui sont moins que rien. » Dans la société française le peuple ne compte pour rien, pas même sur la scène. (*Héloïse*, IV, 172.) « Les spectateurs sont devenus si délicats qu'ils craindraient de se compromettre à la comédie comme en visite et ne daigneraient pas aller voir en représentation des gens de moindre condition qu'eux... Vous diriez que la France n'est peuplée que de comtes et de chevaliers... » Le tiers état, pour les auteurs dramatiques, n'est *rien ;* Rousseau voudrait qu'il fût *quelque chose.* La scène moderne y gagnerait de perdre « son ennuyeuse dignité ». On lui a communiqué un opéra-comique dont les personnages sont de grands seigneurs (1775). « Je vous demande pardon, monsieur le prince ; mais ces gens-là n'ont pas d'accent et ce sont de bons paysans qu'il faut. » (XII, 250.) A l'Ermitage, il avait commencé un roman pastoral, *Les Amours de Claire et de Marcelin*, paysannerie que Deleyre aurait voulu lui voir achever. En 1747, il n'a pas eu pour sa part, au milieu des fêtes du mariage du Dauphin, le spectacle le moins agréable. Il n'a pas assisté au bal ruisselant d'or de la cour, mais il a vu danser et sauter toute la canaille de Paris. « Jamais ils ne s'étaient trouvés à pareille fête ; ils ont tant secoué leurs guenilles, ils ont tellement bu et se sont si pleinement piffrés que la plupart ont été malades. Adieu, maman. » (X, 54.)

35. — « Mon père n'était point distingué parmi ses concitoyens », mais l'un de « ces hommes instruits et sensés dont, sous le nom d'ouvriers et de peuple, on a chez les autres nations des idées si basses et si fausses. » (Dédicace de l'*Inégalité*.) « Un ouvrier et un malade ne disposent pas de leur temps comme ils aimeraient le mieux. » (A Vernes, 1755.) « Cet état des artisans est le mien, celui dans lequel je suis né, dans lequel j'aurais dû vivre et que je n'ai quitté que pour mon malheur. » (A Tronchin, 1758.) En 1771, il dit à Bernardin de Saint-Pierre : « Je ne suis (copiste) ni au-dessus ni au-dessous de l'état où la fortune m'a fait naître ; fils d'ouvrier et ouvrier moi-même, je fais ce que j'ai fait dès l'âge de quatorze ans. » Dieu est « le suprême ouvrier ». Même à Montmorency, il accepte du travail de son métier (1751), mais avise à « prévenir la pratique » des conditions. Il écrit à la maréchale de Luxembourg : « Vous êtes une bonne pratique. »

36. — Des jeunes « écervelés » d'Abbeville, le premier est brûlé, avec le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, le second décapité (d'Alembert à Voltaire, 16 juillet, 11 et 29 août 1766) ; rigueur dont Hume s'indigne (à la marquise de Barbantane, 29 août 1766). — « Il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au parlement de Paris qu'à en rouer un au parlement de Toulouse. » Calas avait été supplicié trois mois avant les poursuites contre l'*Émile*.

La Rome protestante était encore plus animée que l'Eglise de France contre le *Vicaire savoyard*. Les pasteurs y auraient excommunié jusqu'à son cordonnier. Une Genevoise lui écrit : « Vous êtes une peste pour le genre humain » ; et Buffon : « Vos prêtres sont encore plus intolérants et plus féroces que les nôtres ». Tronchin, son ami jadis, déclare qu'il a « fait bien du mal et poignardé l'humanité en l'embrassant ». La protestation du Parsi de Surate (III, 96), souvenir du plaidoyer de la Juive dans Montesquieu, n'était pas faite pour y adoucir les esprits, bien que favorable aux réformés. Les protestants furent plus irrités que les catholiques contre l'auteur de la *Lettre à M. de Beaumont*. « Je ne voudrais pas plus vivre à Genève qu'à Goa... Je ne suis pas curieux d'aller chercher le sort de Servet.

Adieu donc, messieurs les brûleurs. Rousseau n'est point votre homme. » (17 février 1763, à Moultou.)

37.— Un correspondant anonyme avait blâmé l'auteur de la Lettre à d'Alembert de dévoiler au public les fautes de la législation (I, 272). Rousseau a beau jeu contre ce conservateur susceptible. La censure était chatouilleuse; la lettre de Rousseau à Voltaire sur la providence (1756) put être publiée en France en 1764 seulement. La Sorbonne y aurait approuvé l'optimiste, non le panégyriste de la religion naturelle. En retour, le censeur de l'*Esprit* le laissa passer (1758) et dut s'excuser sur son « inadvertance ». La censure est rigoureuse même pour les discours académiques. D'Alembert se coupe lui-même les ongles de bien près et ne veut pas qu'un censeur vienne encore les lui couper jusqu'au sang. Il songe à ne plus rien imprimer en France plutôt que de se « soumettre à l'inquisition de nos Midas ». (D'Alembert, t. V, p. 209, 135; Correspondance avec Voltaire, 7 octobre 1771, 17 janvier 1765.) Selon Rousseau, l'Académie française, plus avisée que celle de Dijon, se garde de mettre en problème les questions sur lesquelles elle a peur qu'on ne dise la vérité ; elle prescrit le parti que l'on doit prendre.

38. — La statue de Jean-Jacques, dans l'île Rousseau, due au ciseau de Pradier, fait revivre le citoyen, penseur soucieux, drapé à l'antique. Le Rousseau de Paris est plutôt l'auteur de l'*Héloïse*, à la promenade. Tandis que nous observions la tête trajane du Rousseau genevois, un petit oiseau est venu se désaltérer dans les plis de la draperie jetée sur ses genoux comme en souvenir de l'animalier bon enfant. — Rousseau aime l'eau passionnément et l'isolement; sa patrie l'a entouré de ce qu'il aime. Il se sentait attiré par les îles : les Borromées (VIII, 308), la Corse (IX, 78), l'Archipel, les îles désertes de Saint-Preux, l'île Tinian (IV,287, 306), l'îlot de l'Elysée, l'île Saint-Pierre, l'île des Peupliers. La terre est « l'île » de l'homme.

39. — Les traits de Rousseau contre Paris (II, 328; VI, 21) rappellent la première satire de Boileau, avec un autre accent que celui d'un exercice de déclamation poétique. Le médisant se rachète : Paris développe « une tête pensante ». « Si vous avez une étincelle de génie, allez passer une année à Paris; bientôt vous serez tout ce que vous pouvez être, ou vous ne serez jamais rien. » (II, 315.) Rousseau se plaît en France, où « tout le monde est aimable », mieux que partout ailleurs. Les Français sont « légers et volages », mais plus « vrais » qu'aucune autre nation. C'est le seul peuple qui aime véritablement les hommes et soit bienfaisant par caractère. L'excellent goût de leur littérature leur soumet tous les esprits qui en ont. Cf V, 138, 139, les Français jugés par un officier hongrois ; VIII, 244; IV, 178 (Catinat, Fénelon, Henri IV); I, 156. — Le grand Genevois n'eût pas écrit : « Cette nation avilie est aujourd'hui le mépris de l'Europe. » (Helvétius, Préface de l'*Homme*. Eloge des petites villes, I, 217; des Provinciaux, IV, 10, 12.)

CHAPITRE IV

I

CONTRADICTIONS

Un auteur se contredit quand il formule des propositions absolues contraires à ses propositions antérieures. Si, promenant ses regards sur les choses, il en montre tour à tour les divers aspects, il n'y a pas là contradiction, mais représentation successive de la réalité. La même pièce d'or est ronde aux yeux du prodigue et faite pour rouler; aux yeux de l'avare, elle est plate et faite pour être empilée. Quelle est la meilleure des choses? la langue. Et la pire? encore la langue. Parfois Rousseau met en lumière les faces diverses des objets et se fait sciemment l'avocat de la thèse et de l'antithèse; souvent il plaide contre lui-même à son insu [1].

L'auteur d'*Émile* a distingué la raison, inspiratrice du bien personnel, de la conscience ou sentiment intérieur, inspirateur du bien d'autrui; comme, en théorie, il estime l'amour de nos semblables à plus haut prix que l'amour de soi, il place la conscience au-dessus de la raison, et en quels termes il la salue! « Conscience, conscience, instinct divin, immortelle et céleste voix; guide assuré d'un être ignorant et borné mais intelligent et libre... sans toi, je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe. » Comment le moraliste qui a si fortement marqué l'autorité de la conscience a-t-il pu, aussitôt après, donner pour base à la vertu, avec « l'illustre Clarke », la foi en la vie future, sans laquelle la vertu n'est plus qu'un leurre? « Si la

Divinité n'est pas, il n'y a que le méchant qui raisonne; le bon n'est qu'un insensé. » Et la conscience, qu'en fait l'auteur? Il s'y est d'abord attaché, puis, par un rebroussement de pensée inattendu, il la quitte pour affirmer la nécessité d'établir la vertu sur la foi à un Dieu rémunérateur. Si la conscience est un instinct divin, pourquoi ne pas en faire l'arbitre de nos actions, tout en adorant celui qui nous l'a donnée? La foi morale dit à l'homme : Fais le bien, ta conscience te le commande; la foi religieuse : Fais le bien, Dieu te l'ordonne et t'en récompensera. L'inconséquence de Jean-Jacques aboutit à substituer un intérêt d'outre-tombe au devoir, à subordonner la morale à la théodicée. Rousseau prétend à s'inspirer de la conscience plutôt que de la raison, et il la déserte à son tour.

Que dire des inconséquences où le contraint la fausseté de son principe : tout dégénère entre les mains de l'homme. Demande-t-il que l'homme naturel soit laissé en l'état où le Créateur l'a mis? Nullement. Le législateur doit être capable « d'altérer la constitution de l'homme ». « Les bonnes institutions sociales sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme... transporter le moi dans l'unité commune, en sorte que chaque particulier ne se croie plus un, mais partie de l'unité, et ne soit plus sensible que dans le tout. » L'homme de la nature naît donc égoïste et bon tout ensemble [2]? et le principe de suivre la nature se heurte contre la nécessité de se dénaturer pour revêtir le caractère social? Entre l'éducation de la nature qui élève l'homme pour lui-même et l'éducation civile qui l'élève pour les autres, le concert est impossible; on ne peut faire à la fois un homme et un citoyen. Ces propositions étranges ouvrent le Ier livre de l'*Émile*, pages curieuses où toutes les séductions du style déguisent mal la fausseté ou l'inconsistance des idées, là même où le discours affecte la rigueur de la déduction géométrique. Penseur fantasque, Rousseau déroute le lecteur. Il gémit sur l'abandon de l'état sauvage; tournez le feuillet, il chante les douceurs de la vie familiale : « Sur ce foyer rustique brûle le feu sacré qui porte au fond des cœurs le premier sentiment de l'humanité. » Ici, l'agriculture est « le premier et le plus respectable de tous les arts »; là, ce « legs de Caïn... amène la propriété, le gouvernement, les lois... la misère et les crimes ». Et pourtant,

grâce à ce fléau, « le premier gâteau qui fut mangé, fut la communion du genre humain ». L'état social a fait éclore la conscience, et il déplore l'état social [3]. L'*Inégalité* peint l'homme mauvais et malheureux parce que la société s'est emparée de lui; le *Contrat*, resserrant ces liens, le garrotte en captif. L'objet de son « grand système [4] » était d'arrêter, s'il était possible, la marche des États « vers la perfection de la société et vers la détérioration de l'espèce ». On ne voit pas bien ce que le genre humain pourrait gagner à une doctrine contraire au perfectionnement de la société. Rousseau le redoute comme évolution mauvaise, alors qu'il a déclaré impossible et d'ailleurs peu souhaitable le retour à la nature : cruelle impasse. « Son système peut être faux, mais en le développant il s'est peint lui-même au vrai [5]. » Nous n'y contredirons pas; il y témoigne « d'affections d'âme » généreuses et d'imaginations peu conciliables avec la justesse et l'étendue de l'esprit [6].

Rousseau s'attache à remonter aux principes. « Il faut savoir ce qui doit être pour bien juger de ce qui est », règle bonne en soi, mais d'application dangereuse à qui a l'esprit chimérique et veut être original à tout prix. A la « raison des autres » Jean-Jacques préfère les « folies » qui sont à lui. Il a établi une bonne échelle, les droits naturels, pour mesurer les lois politiques; moins heureux en morale, il a échoué sur la fiction de la bonté originelle. « La comparaison de ce qui est à ce qui doit être... m'a toujours jeté loin de tout ce qui se fait » (1763). A la poursuite d'un idéal identifié volontiers à ce qui n'est pas, il s'exposait à s'égarer. De ce qu'une idée est généralement admise, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle soit fausse. Ne pouvait-il chercher des voies nouvelles et remonter aux principes sans se perdre dans la brousse [7]?

Il aime mieux être homme à paradoxes qu'à préjugés, et il abuse de ce mérite relatif. Les sophistes de l'antiquité faisaient l'éloge de la fièvre, de la peste, jeux d'esprit où ils étalaient leur ingéniosité et amusaient les auditeurs. Jean-Jacques, sans être humoriste, dit sérieusement des choses non sérieuses dont il est persuadé au moment où il les dit. Un père sage, fût-il monarque, doit sans balancer donner à son fils une femme lui convenant, « fût-elle fille du bourreau ». Si Grégoire le Grand,

supposé à la place du calife Omar, avait brûlé la bibliothèque d'Alexandrie, « ce serait peut-être le plus beau trait de la vie de cet illustre pontife [8] ». Il fait de son âge d'or primitif une peinture d'une candeur enfantine (I, 392) et lui seul ne sourit pas devant ces boutades : contre la société : Il ne tient qu'au gouvernement que les archers, les espions, les bourreaux ne soient pas des gens utiles (II, 169); contre la science : « Une génisse n'a pas besoin d'étudier la botanique pour apprendre à trier son foin » et le loup dévore sa proie sans se soucier de connaître les lois de la digestion; contre le luxe : « Il faut des liqueurs sur nos tables, voilà pourquoi le paysan ne boit que de l'eau. Il faut de la poudre à nos perruques, voilà pourquoi tant de pauvres n'ont pas de pain. » « Il y a cent à parier contre un que le premier qui porta des sabots était un homme punissable à moins qu'il n'eût mal aux pieds [9]. » Ces excentricités persuadent aux adversaires de Rousseau qu'il se joue et ne croit pas à ses théories [10]; il y croit pourtant. Il n'a jamais su contraindre son cœur; il ne s'astreint pas à régler son esprit; il s'en reconnaît « peu maître » et dit ce qui lui « passe par la tête », sans choisir. La brebis sait trier son foin; lui ne distingue pas l'ivraie du froment, le persil de la ciguë.

Rousseau modèle ses théories sur lui-même, comme on adapte un vêtement à sa taille. Le principe de la bonté originelle était, nous dit-il, un témoignage rendu à sa conscience; le procès fait à la société corruptrice est l'apologie du plaideur. De même, son inclination à la contre-vérité lui a inspiré la théorie de la quatrième Promenade, feindre n'est pas mentir. « Nos systèmes ne sont peut-être que l'inconsciente apologie de nos torts, que le gigantesque échafaudage destiné à masquer notre péché favori » (Amiel). Il y a plus d'une manière d'être orfèvre : Rousseau n'aurait point parlé avec mépris de la raison s'il avait senti la sienne plus solide. « L'effort de corriger le désordre de nos désirs est presque toujours vain, et rarement il est vrai. Ce qu'il faut changer, c'est moins nos désirs que les situations qui les produisent. » S'il n'y a pas d'autre moyen d'être bon que de se mettre dans l'impossibilité d'être mauvais, cette vertu ne ressemble pas mal à la probité dont la crainte du gendarme fait le plus grand mérite. Rousseau ne se croyait donc capable que

d'une vertu forcée? Obligé de gagner son pain auprès d'oisifs à qui leurs ancêtres ont légué de la brioche, il édicte le travail obligatoire pour tous et demande au banquet de la vie des parts égales, comme dans les festins d'Homère ou les repas communs de Lycurgue. Aurait-il supprimé la propriété, s'il était né propriétaire?

Prototype de ses théories, il y porte les contradictions de sa nature. Le Rousseau idéal flétrit l'amour de soi qui rétrécit l'âme; le Rousseau réel exagère le mérite de la bonté inerte, contente de ne pas nuire. L'homme ne vaut que par son identification au tout... ; « de notre infirmité même naît notre frêle bonheur, etc. » (II, 191); et à côté de ces belles pensées la contrepartie : Le solitaire est meilleur que l'homme social (II, 73).

L'édifice de la pensée de Rousseau, mélange de stuc et de granit, est, en plus d'un endroit, cimenté avec du plâtre. Si l'on détachait de son œuvre pour les mettre en vis-à-vis ses idées contradictoires, on y ferait une large brèche et sur bien des points la thèse et l'antithèse se balanceraient à peu près. Le philosophe, le politique offrent un vaste champ à la controverse, quand on veut mettre Jean-Jacques d'accord avec Rousseau, essai tenté par l'auteur en personne sans grand succès. « Pour ne pas me trouver en contradiction avec moi-même, il faut me laisser le temps de m'expliquer. » « Lecteurs attentifs, ne vous pressez pas, je vous prie, de m'accuser ici de contradiction. Je n'ai pu l'éviter dans les termes, vu la pauvreté de la langue; mais attendez [11]. » Saint-Preux, « galant philosophe après avoir imité la conduite d'Abélard, semble en vouloir prendre aussi la doctrine sur la prière. » Il n'y a pas là de contradiction, « mais il faut laisser quelque chose à faire au lecteur » (V, 34). Le conciliateur de notre semeur d'idées aurait beaucoup à faire.

Rousseau s'est contredit souvent, pas assez souvent à notre gré : sa logique, défaillante mal à propos, redevient quelquefois inflexible dans les déductions d'un principe faux. Le sauvage, homme-type, ne peut être irraisonnable; or, il ne connaît d'autre loi que l'intérêt, donc la raison conseille l'intérêt personnel; voilà la raison confondue avec l'instinct du bien-être. L'animal ne réfléchit pas; en conséquence « j'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature et que l'homme qui médite est

un animal dépravé » (I, 87). Oui, comme l'acier est un minerai dépravé. Le sauvage ne prévoit pas [12]; il ne se souvient pas; borné à l'impression présente et sans préjugés, il est heureux. Donc, si l'homme est malheureux, lui seul en est cause. « Le mal particulier n'est que dans le sentiment de l'être qui souffre et ce sentiment l'homme ne l'a pas reçu de la nature; il se l'est donné [13]. La douleur a peu de prise sur quiconque, ayant peu réfléchi, n'a ni souvenir ni prévoyance. » Ainsi, l'homme se punit lui-même de ne pas vivre en mouton; devra-t-il donc abdiquer son caractère d'homme et la vie sociale pour n'être pas malheureux? Ces fantaisies appelées à défendre l'optimisme seraient plutôt faites pour le combattre, si ce n'étaient des fantaisies [14].

Les déviations de la logique de Rousseau et les incartades de son imagination ne laissent guère à sa philosophie de valeur scientifique; elles n'excluent pas des inspirations morales dont profite l'éloquence.

« Plus je rentre en moi, plus je lis ces mots écrits dans mon âme : « Sois juste et tu seras heureux... » Voyez aussi quelle indignation s'allume en nous quand cette attente est frustrée! La conscience s'élève et murmure contre son auteur; elle lui crie en gémissant : « Tu m'as trompé! — Je t'ai trompé, téméraire! et qui te l'a dit? Ton âme est-elle anéantie, ô Brutus! O mon fils, ne souille point ta noble vie en la finissant; ne laisse point ton espoir et ta gloire avec ton corps aux champs de Philippes. Pourquoi dis-tu : *La vertu n'est rien* quand tu vas jouir du prix de la tienne! tu vas mourir, penses-tu; non, tu vas vivre et c'est alors que je tiendrai tout ce que je t'ai promis [a]. »

Écartons ces romans qu'on appelle systèmes.

Le romancier agence ses fictions selon le dénouement arrêté d'avance; l'auteur d'un système subordonne tout à son système; hors de sa conception propre, tout est faux incontestablement; il juge, prononce, argumente en toute sécurité, à la lumière de cet axiome. — Il n'y a que deux substances au monde : la matière étendue et l'âme pensante; l'animal n'a point la pensée, essence de l'âme, donc l'animal est une machine, une montre, un tourne-

a. II, 253. Cf fin de la lettre contre le suicide, IV, 273. La prosopopée de Fabricius est un morceau de rhétorique pimenté de Savonarole (I, 9) et l'apostrophe au « grand et divin Caton » trahit une éloquence chauffée (IV, 265).

broche perfectionné, quoi qu'en puisse dire un jour le poète Lafontaine. Que d'imaginations a suscitées la question de l'âme des bêtes, épineuse en effet pour la philosophie du parti pris [a]!

L'esprit de système, qui souvent ferme les yeux à la vérité, les ouvre sur des conceptions accueillies comme arguments favorables à la thèse de l'auteur, alors que sans cette recommandation il les aurait négligées, ou peut-être niées catégoriquement. L'harmonie préétablie et l'optimisme s'accordent mal avec la misère humaine; Leibnitz en conclut, rompant avec une « maxime assez décriée », que l'homme n'est pas le but de la création. Rousseau lève la difficulté en disant que la Providence « seulement universelle » veille au maintien et au bonheur de l'espèce; il lui suffit de présider au tout. « Un roi sage, qui veut que chacun vive heureux dans ses États, a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons [15]? Le passant murmure une nuit quand ils sont mauvais et vit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée » (1756). La vie est une hôtellerie et une mauvaise nuit est bientôt passée.

Tous les philosophes cherchent la vérité, les plus sages sont ceux qui, la cherchant, n'ont pas peur de la rencontrer. Le Vicaire savoyard l'a demandée non à la métaphysique ou à la théologie, mais à son cœur. Que de fois, en réponse à ses propres questions, il dit : « Je n'en sais rien. » Ce qu'il sent supplée à ce qu'il ignore [b]. Il se refuse à répudier la dignité morale de l'homme et la notion de justice qui, unie à la contemplation de l'univers, l'engage à s'en tenir à la conscience du genre humain, telle que la formulera le congrès des nations dans la *Lettre à M. de Beaumont* (III, 92), sage concile s'il en fut, retenant ce qui rapproche les hommes, non ce qui les divise. Le sentiment de la justice, invoqué pour le bien de l'humanité, est

a. « Qui sait si ce qui distingue l'homme de la bête n'est point que l'âme de celle-ci n'a pas plus de facultés que son corps de sensations, au lieu que l'âme humaine, comprimée dans un corps qui gêne la plupart de ses facultés, veut à chaque instant forcer sa prison et joint une audace presque divine à la faiblesse de l'humanité ? » (3e *Lettre sur la vertu et le bonheur.*)

b. « Je ne me fie là-dessus ni à ma raison ni à celle d'autrui; mais je sens, à la paix de mon âme et au plaisir que je sens à vivre et penser sous les yeux du Grand Etre, que je ne m'abuse point dans le jugement que je fais de lui, ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice, » (à Vernes, 25 mars 1758).

le roc inamovible de la doctrine de Rousseau; ses rêveries paradoxales avaient déjà cessé de vivre de son vivant. Hume a recueilli de lui cet aveu : « Je crains toujours de pécher par le fond et que tous mes systèmes ne soient des extravagances [16]. »

II

SOPHISTIQUE

Rousseau a le sophisme dans le sang. Battu pour ses larcins, il y voit une compensation; les coups reçus du patron acquittent l'apprenti. « Sur cette idée, je me mis à voler plus tranquillement qu'auparavant [17]. » Il moralise sur son infirmité. Un sophisme familier aux hommes, « ils se plaignent de manquer de force quand il est déjà trop tard pour en user », lui fait commettre une action de bandit, lorsqu'il abjure. Il a des scrupules de convoiter Mme d'Houdetot. « Eh ! pauvre Jean-Jacques, aime à ton aise »; tes remords sont présomptueux ; es-tu donc assez aimable pour que tes soupirs nuisent à Saint-Lambert ? « Grande leçon pour les âmes honnêtes que le vice n'attaque jamais à découvert, mais qu'il trouve le moyen de surprendre en se masquant toujours de quelque sophisme et souvent de quelque vertu. » Il use des sophismes de passion pour justifier ses faiblesses; les sophismes d'esprit lui échappent comme mouvements naturels.

« Mes adversaires n'auront garde de demeurer sans réponse, eux qui possèdent l'art merveilleux de disputer pour et contre sur toutes sortes de sujets. Ils commenceront, selon leur coutume, par établir une autre question à leur fantaisie; pour m'attaquer plus commodément, ils me feront raisonner non à ma manière, mais à la leur; ils détourneront habilement les yeux du lecteur de l'objet essentiel pour les fixer à droite et à gauche ; ils combattront un fantôme et prétendront m'avoir vaincu. » (Préface de *Narcisse*)

Rousseau croit éventer le secret de ses adversaires; il livre le sien. Familier avec les diversions, il relève les torts de M. de Pontverre afin de détourner l'attention des siens. Il déplace la question. On lui reproche d'avoir été père dénaturé. « Ce serait assurément la chose du monde la plus incroyable que l'*Héloïse*

et l'*Émile* fussent l'ouvrage d'un homme qui n'aimait pas les enfants. » Il coud ensemble l'abandon des siens et la vie en commun avec Thérèse, comme on forme une couple d'objets de valeur inégale destinés à passer à la faveur l'un de l'autre.

« Trop sincère avec moi, trop fier en dedans pour vouloir démentir mes principes par mes œuvres, je me mis à examiner la destination de mes enfants et mes liaisons avec leur mère, sur les lois de la nature, de la justice et de la raison, et sur celles de cette religion pure, sainte, éternelle comme son auteur, que les hommes ont souillée en feignant de vouloir la purifier, etc. » (VIII, 253). « Sceptres de fer, lois insensées, c'est à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs sur la terre et c'est par nous que le cri de la nature s'élève contre votre barbarie, etc. » (III, 89).

Il condamne les beaux-arts au nom de sentiments attribués gratuitement à leurs défenseurs.

« Je suis bien sûr qu'il n'y a aucun poète tragique qui ne fût très fâché qu'il ne se fût jamais commis de grands crimes, et qui ne dît au fond de son cœur, en lisant l'histoire de Néron, de Sémiramis, d'OEdipe, de Phèdre, de Mahomet, etc. : « La belle scène que je n'aurais pas faite, si tous ces brigands n'eussent pas fait parler d'eux! » Eh! messieurs nos amis des beaux-arts, vous voulez me faire aimer une chose qui conduit les hommes à sentir ainsi [a] ! »

Habitué à jouer avec les idées à l'aide des mots, avec la vérité à l'aide des idées, Rousseau s'amuse à des fantaisies peu dignes de lui. A un siècle philosophe dont les préoccupations sociales et humanitaires sont un des meilleurs titres, le docteur de Genève révèle que : « Le goût de la philosophie relâche tous les liens d'estime et de bienveillance qui attachent les hommes à la société; » le mépris du philosophe pour les autres « tourne au profit de son orgueil; son amour-propre augmente en même proportion que son indifférence pour le reste de l'univers [b]. » Presti-

a. A Francueil, janvier 1753, X, 74. Même tour de raisonnement (VIII, 22) pour établir qu'en tout état le fort coupable se sauve aux dépens du faible innocent. — Monsieur de Voltaire, répondez, dit le docteur à son bonnet. Le bonnet ne répond rien, M. de Voltaire est confondu.

b. V, 105, II, 285. Saint-Lambert définissait la philosophie « la raison appliquée au bonheur des hommes ». — « Les Tables de l'humanité » sont aussi anciennes que l'homme et ont précédé les Lois, qui ont bâti sur elles ; l'une de ces maximes essentielles est « l'obligation pour les hommes de s'aider les uns les autres ». (Diderot, *Encyclopédie,* article *Juste.*)

digitateur de la plume, il excelle à tous les artifices : arguments à côté, raisonnements tortueux, subtilités captieuses ou embrouillantes, sans réussir à dissimuler ses tours de passe-passe au lecteur attentif [18].

Diderot disait des « fanatiques de leurs idées » : « Dans le paradoxe accumulant images sur images, appelant à leur secours toutes les puissances de l'éloquence, les expressions figurées, les comparaisons hardies, les tours, les mouvements; s'adressant au sentiment, à l'imagination; attaquant l'âme et la sensibilité par toutes sortes d'endroits... », « quand par hasard ils ont rencontré la vérité, ils l'exposent avec une énergie qui brise et renverse tout. Tel est Jean-Jacques Rousseau [19]. » A tous les moyens de la rhétorique il joint une éloquence mâle ou touchante, inconnue des simples rhéteurs. Il s'en faut que le beau soit toujours en lui la splendeur du vrai, mais, sur un terrain solide, il est irrésistible. Avec Voltaire, « la pointe française pique comme l'aiguille pour faire passer le fil ». (J. de Maistre.) La manière de Rousseau est l'emporte-pièce ou le coup de massue qui assomme. Notamment dans la controverse religieuse, il est armé d'une dialectique solidement chevillée et ardente où toute la vigueur de la passion s'accroît de tout le poids de la vérité. — Rousseau le sophiste, par la force d'une idée féconde et la flamme de l'éloquence, a remué les esprits par delà son siècle et donné un coup de barre décisif vers des rives nouvelles.

III

SCEPTICISME PHILOSOPHIQUE

Il paraît « plaisant » à Rousseau d'imaginer les jugements erronés que ses écrits peuvent inspirer relativement à ses goûts et à son caractère (I, 267). Oublieux du reproche qu'il adresse aux gens en place de ne pas avoir le même langage dans le déshabillé et sous le costume officiel, le moniteur public tient parfois des discours différents de ceux de l'homme privé. Précepteur, il revendique, en 1740, la beauté du savoir, l'utilité et le charme des belles-lettres; en 1749, les bienfaits de la vie mondaine (*Mémoire Dupin*). De tout cela, le concurrent de Dijon fera litière l'année suivante [20]. Accusateur en titre de la société de par son

système, il en fait l'apologie auprès de Mme d'Houdelot [21] avec une force dont l'auteur des deux *Discours* ne semble pas inquiet. Il garde, il est vrai, en portefeuille un chef-d'œuvre d'autant plus compromettant pour le théorien. Novateur devant le public, il est conservateur auprès des individus. Que penser de ces diversités d'attitude?

Helvétius a de la peine à expliquer « le phénomène moral » des variations de Rousseau. D'Escherny, qui l'a pratiqué quinze ans [a], voit en lui le « philosophe du doute universel ». La formule scandalise, appliquée au spiritualiste inspirateur du *Vicaire savoyard*. Rousseau n'est point sceptique, mais seulement judicieux quand il doute de la vérité de ses pensées. On attaquera la partie systématique de l'*Émile* « et peut-être n'aura-t-on pas tort ». Une dame Roguin le consulte sur l'éducation d'un enfant encore à naître (31 mars 1764). Il lui répond à tout risque, sans être bien sûr que sa lettre n'est pas « un persiflage » de ses « chimériques idées ». « Vous voyez, monsieur, un homme qui a élevé son fils suivant les principes qu'il a eu le bonheur de puiser dans votre *Émile*. » — « Tant pis, monsieur, pour vous et pour votre fils, tant pis [22]. » M. Angar ne se serait pas attiré cette réponse s'il avait connu l'esprit de Rousseau; il faut s'arrêter peu aux idées systématiques de Jean-Jacques et faire son profit des beautés qui se présentent à l'entour; lisons-le dans les dispositions où lui-même écrit. Il ne laisse pas d'entrevoir que ses théories tiennent de l'imagination; il a du moins le plaisir d'exposer des conceptions neuves et de satisfaire son humeur [b].

Le même écrivain a le ton de l'oracle sur le trépied et le détachement de l'incrédule en lui-même. De là, l'accusation chez les uns de scepticisme, chez les autres d'hypocrisie. Dans un moment d'abandon, il raillera la bonté originelle du César précoce devenu sitôt Laridon. Il badinera avec ses croyances. Après l'écroule-

a. « C'est dans la familiarité d'un commerce intime... qu'un homme à la longue se laisse voir tel qu'il est, quand le ressort de l'attention sur soi se relâche et qu'oubliant le reste du monde, on se livre à l'impulsion du moment. Cette méthode est sûre, mais longue et pénible. » (IX, 188.) D'Escherny a eu le temps de la pratiquer.

b. « Je dis tout naïvement mes sentiments, mes opinions, quelque bizarres, quelque paradoxales qu'elles puissent être. Je n'argumente ni ne prouve, parce que je ne cherche à persuader personne et que je n'écris que pour moi. » (*Pensées*.)

ment de ses espérances musicales (1741), au lieu de se livrer au désespoir, il se livre à sa paresse et aux soins de la Providence. « Pour lui donner le temps de faire son œuvre, je me mis à manger, sans me presser, quelques louis qui me restaient encore. » Dans la troisième *Lettre de la Montagne*, il invoque en sa faveur les réserves discrètes de la préface d'*Émile*. « Un auteur qui parle ainsi à la tête de son livre... veut-il donner des décisions? et par cette déclaration préliminaire ne met-il pas au nombre des doutes ses plus fortes assertions? » Il y a là autre chose qu'un argument de controverse. Les savants du siècle donnent gravement pour de la philosophie « les rêves de quelques mauvaises nuits... Je rêve aussi, j'en conviens, mais ce que les autres n'ont garde de faire, je donne mes rêves pour des rêves, laissant chercher au lecteur s'ils ont quelque chose d'utile aux gens éveillés. » (II, 81.)

Le scepticisme philosophique dans Rousseau n'est pas une fantaisie passagère ; on en trouve la trace dans tous ses écrits. « Tant, lors même qu'on rencontre la vérité, l'on est sujet à se fonder sur des principes trompeurs. » (*Confessions*.) « Avec la meilleure volonté, à quelles marques est-on sûr de la reconnaître? » (*Discours de Dijon*.) « Il y a des gens à qui tout ce qui est grand paraît chimérique et qui, dans leur basse et vile raison, ne connaîtront jamais ce que peut sur les passions humaines la folie même de la vertu. » (*Émile*.) « De toutes les folies des hommes, il n'y a que celles du juste qui le rendent heureux. » (*Héloïse*.) L'abbé de Saint-Pierre aurait été « un homme très sage s'il n'eût eu la folie de la raison [23] ». « Je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paraissent démontrés sur ce point (l'existence de Dieu) par les seules lumières de la raison, et que si le théiste ne fonde son sentiment que sur des probabilités, l'athée, moins précis encore, ne me paraît fonder le sien que sur des possibilités contraires » (1756) [24]. A propos du socinianisme : « Je crois voir un principe qui, bien démontré comme il pourrait l'être, arracherait à l'instant les armes des mains à l'intolérant et au superstitieux... C'est que la raison humaine n'a pas de mesure commune bien déterminée et qu'il est injuste à tout homme de donner la sienne pour règle à celle des autres... Ce sentiment ne mène point au scepticisme, mais... voilà tout d'un coup le fier dogmatique arrêté. » (I, 183.) Nul n'ayant inspection

légitime sur la raison d'autrui, chacun suivra ses propres lumières, au nom d'un probabilisme tolérant qui renvoie dos à dos prêtres et philosophes. Rousseau ne pouvait faire plus large part au doute dans un écrit où il arbore pour la première fois la devise : *Vitam impendere vero* [25]; mais à la même époque, la 3e Lettre sur la vertu et le bonheur, où il s'épanche librement, franchit le Rubicon d'un scepticisme décidé.

« Nous ne savons rien, ma chère Sophie, nous ne voyons rien; nous sommes une troupe d'aveugles jetés à l'aventure dans ce vaste univers. » L'homme ne peut connaître le monde extérieur; les sens, instruments de toutes nos connaissances, se jouent de nous. Il n'y a rien d'absolu : « Chacun prend sur soi-même la mesure de toutes choses[a]. » La géométrie est fondée sur la vue et le toucher : ces deux sens ont besoin peut-être d'être rectifiés par d'autres qui nous manquent... Nous ne pouvons savoir si les *Eléments* d'Euclide ne sont pas un tissu d'erreurs. » La distinction cartésienne entre l'étendue et la pensée n'implique pas absolument qu'elles ne se puissent « unir et pénétrer en une même substance ». La physique n'est pas moins obscure que la métaphysique et la morale; « nous n'avons nulle notion certaine de rien » en dehors de ce sentiment intime : je pense, donc je suis. L'homme ne peut voir l'âme d'autrui : « *elle se cache* », ni son âme propre, « nous n'avons point de miroir intellectuel », ni la nature de l'âme en soi. « Qui de nous aperçut jamais une âme sans corps et peut avoir la moindre idée d'une substance spirituelle? » Qui sait si les animaux n'ont pas des sens inconnus à l'homme? si l'âme humaine n'est pas susceptible d'une « infinité d'autres facultés qui n'attendent pour se développer qu'une organisation convenable ou le retour de sa liberté »? Dans l'incertitude universelle, laissons à ces enfants qu'on appelle philosophes le puéril travail de sonder l'abîme de la nature. « Tout ce qui passe la géométrie nous surpasse » (Pascal). Rousseau, nouveau Protagoras, n'a pas même épargné la géométrie. Après un tel abatis des connaissances humaines, s'il se mêle de spéculer, pourra-t-il être autre chose que « le fonda-

a. C'est la formule des sceptiques et sophistes de l'antiquité, ἁπάντων μέτρον ἄνθρωπος. (Protagoras.)

teur d'une espèce de philosophie négative »? (D'Escherny.)

Rousseau est tout sentiment; c'est là sa force et sa faiblesse [a]; dédaigneux de la raison, il rejette l'instrument le plus propre à démêler la vérité de ce qui n'est pas elle. De là chez lui une inclination au doute assez forte pour lui inspirer la modestie. « Quoique je pense autrement que les autres hommes, je ne me flatte pas d'être plus sage qu'eux. » S'il ne croit pas fermement à lui-même, à quoi Jean-Jacques croira-t-il? A ce qui est imaginé, à l'idéal, moins décevant que le réel et seul vraiment digne d'affection. Le scepticisme de Rousseau a deux sources principales : le mépris de la raison, « ce grand véhicule de toutes nos sottises [b] », et un idéalisme non plus métaphysique comme celui de Berkley, mais sentimental. « ...Ces visions ont plus de réalité peut-être que tous les biens apparents dont les hommes font tant de cas. » Rousseau est sceptique dans le domaine profane, croyant dans l'ordre des choses étrangères ou supérieures à la raison. La sagesse humaine est un guide trompeur, recourons à celle qui ne trompe point, etc. (V, 26, *Héloïse.*) « Être des êtres... le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi. » (*Émile.*) Pascal n'est pas embarrassé du ménage en commun du pyrrhonisme qui « est le vrai » et de la foi aux miracles. Le scepticisme philosophique par là se dédommage et rétablit une sorte d'équilibre [c].

A un ecclésiastique incrédule dont il ne veut être ni le prosélyte ni le missionnaire, Rousseau écrit : « Je ne condamne pas vos façons de penser, mais daignez me laisser les miennes... Les mêmes raisons ont rarement la même prise en diverses têtes et... il ne faut jamais disputer de rien. » « Je ne dispute jamais [26]. » La Rochefoucauld, encore moins disputeur, répondait doucement à un contradicteur : Monsieur, vous êtes de cet avis, et moi je suis d'un autre. Nicole n'eût pas désavoué cette façon de controverse, favorable à l'Art d'entretenir la paix parmi les hommes. Croyant et tolérant (le sceptique doit l'être), Jean-Jacques, sans être en

a. Qu'est-ce que la vertu? « Cette affectation de doctrine ne siérait ni à l'auteur ni à l'ouvrage, dans une matière où il est plus question de sentir que d'apercevoir... La nature nous a donné des sentiments et non des lumières. » (Str-M., 1861, p. 134.)

b. « Pour répondre à cela, osera-t-on prendre le parti de l'instinct contre la raison? C'est précisément ce que je demande. » (I, 63.)

c. Équilibre instable, cf chap. 8, sect. III, 3e Promenade.

tout du sentiment de ses frères, communie avec eux (XI, 122). « La vérité pour nous est couverte d'un voile, mais la paix et l'union sont des biens certains » (1764).

Il est des cas où la contradiction dans les idées; elle est le salut préserve la spéculation de conséquences absurdes ou pernicieuses. Le plus souvent il est regrettable que l'action ne soit pas conforme à l'idée; parfois il y a profit à retourner la pensée d'Ovide : *Video deteriora, meliora sequor*; je pense de travers, j'agis droitement. Kant, le philosophe des antinomies, infidèle au subjectivisme sceptique, affirme l'impératif catégorique du devoir, changement de front dont la morale s'applaudit. La sincérité qui se contredit est préférable à la vanité fidèle quand même à l'erreur préconçue; l'une fait honneur à l'homme, l'autre achève de discréditer l'auteur.

Les rectifications de vues outrées ou fausses ne sont pas rares chez Rousseau. Dans le *Contrat*, l'aliénation totale devient partielle et même moins que cela. Ses conceptions sur le salut public et la propriété n'ont pas toujours eu la mine menaceuse, fantôme à effrayer les gens. Certaines doctrines sociales modernes, fières d'être issues de Rousseau, seraient plus modestes si elles tenaient compte des restrictions de leur père putatif. Au pied du mur, on connaît le maçon : dans ses projets de constitution pour la Corse et la Pologne, Jean-Jacques a dû rabattre de ses prétentions théoriques. Invité à présenter une réforme de la Constitution française, qui sait ce qu'aurait proposé l'auteur du *Contrat social* confronté avec le correspondant de Mirabeau, du 26 juillet 1767 [a]?

Les sophistes, habiles à faire miroiter les facettes d'un même objet et à argumenter sur les apparences, méritaient les railleries de Socrate immuable sur le principe et dans les applications de sa méthode psychologique. Sans être sophiste ou sceptique agile aux métamorphoses, il est malaisé de s'immobiliser dans l'invariabilité de ses idées, et de voir les choses toujours sous le même

a. La Polysynodie « n'est rien moins qu'une révolution » dont l'essai serait imprudent et la réalisation impossible dans un pays frivole « où les mœurs sont en dérision ». « Que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel peuple et transportées de la cour à la ville? etc. » (V, 348, 349.)

angle, avec un esprit sagace à considérer l'âme humaine ou la nature sous ses aspects divers. Avant Micromégas, Pascal a marqué avec vigueur la grandeur et la petitesse de l'homme et les deux infinis qui se rencontrent, parfois se heurtent en lui. La nature elle-même, dont la prévoyance maternelle en faveur des êtres vivants ou inanimés est le triomphe de la philosophie des causes finales, n'est-elle pas exposée au reproche d'inconséquence quand elle livre ses enfants (en dehors de la loi d'extinction normale des organismes à bout de vie) aux forces destructives résultant des lois physiques ou de la lutte pour l'existence? Protectrice impartiale de la vipère et de l'homme, pourquoi a-t-elle créé la vipère? Dieu a fait l'homme, parce que l'être est meilleur que le non-être pour une créature capable de pensée et de vertu (Platon); mais la brute, la nature ne semble pas l'avoir produite à d'autre fin que la destruction [27]. Invoquer ici l'utilité de l'homme provoquerait de fortes objections. Quelle est donc la raison d'être de l'insecte dévoré par le passereau, du passereau détruit par l'épervier, de l'épervier que l'aigle donne en pâture à ses petits, de l'aigle détruit par l'homme comme destructeur? Si la nature a ses harmonies, elle a aussi des désaccords. Aussi bien, ces contrariétés dans les conceptions et dans les choses n'empêchent pas l'univers d'être une merveille de beauté, l'homme le digne roi de sa planète (II, 248), et l'*Émile* un des monuments de la pensée humaine [28].

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. — Il est difficile à qui pense beaucoup de penser toujours conséquemment. Il y a quelque chose d'automatique dans l'écrivain de génie; son cerveau produit des idées comme l'arbre fruitier des fruits et le *fablier* Lafontaine des fables.

Je chantais mes amis...
Comme l'eau murmure en coulant. (Lamartine.)

De là parfois les défaillances du goût. Corneille n'est pas éloigné de mettre sur la même ligne ***Polyeucte*** et ***Othon***. Il semble apprécier ses tragédies en raison de l'effort d'invention qu'elles lui ont coûté, alors que les plus belles ont coulé de source. — « Je voudrais travailler, mais on ne commande pas au génie et il ne vient point. » (A Mme d'Houdetot, novembre 1757.) — Cf à M. de Scheyb, 15 juillet 1756.

2. — XI, 121; III, 327; II, 6. Rousseau est bon et égoïste. « Ce serait, à ce qui est moi, préférer ce qui m'est étranger. Ce sentiment n'est pas dans la nature. » (1764.) Pourvoir convenablement à la subsistance de ses enfants, « ce doit être le principal soin de l'homme sociable » (***Héloïse***); l'homme naturel peut-il donc s'y soustraire? A cet égard l'institution civile n'a pas dénaturé Rousseau.

3. — La société humaine « porte nécessairement les hommes à s'entre-haïr, à se dévorer mutuellement ». Le civilisé ne peut se passer « de manger des hommes » (I, 133, 389). « Cet état (sauvage) est la véritable jeunesse du monde et tous les progrès ultérieurs ont été, en apparence, autant de pas vers la perfection de l'individu, et, en effet, vers la décrépitude de l'espèce. » (I, 110.) « Selon moi, la société est naturelle à l'espèce humaine comme la décrépitude à l'individu, et il faut des arts, des lois, des gouvernements aux peuples comme il faut des béquilles aux vieillards. » (I, 154.) Si les dates l'avaient permis, le bon sens d'Usbeck (11e *Lettre persane*) aurait pu s'amuser de ces fantaisies logiciennes réfutées d'ailleurs par le *Contrat*, livre I, chap. VIII.

4. — Le Vicaire savoyard prie le lecteur de se souvenir qu'il n'est ni un savant, ni un philosophe, mais un « homme simple, ami de la vérité, sans parti, sans système ». L'auteur d'*Émile* en a un et il le reconnaît dans la préface. Formulons de notre mieux le « grand système » auquel Rousseau rêvait en 1751-52 (VIII, 261) :

L'homme a été créé bon, libre et heureux; la société l'a fait mauvais,

esclave et malheureux. La fin de la vie est le bonheur; l'objet de l'éducation et de la politique est de rendre l'homme heureux par le respect des lois de la nature bien ordonnée et la jouissance des droits naturels. Les *sciences et les arts* nuisent à la vertu et au bonheur. L'*inégalité* entre les hommes viole les droits naturels. Telle est la doctrine qui peut se dégager des trois ouvrages déclarés inséparables, les deux *Discours* et l'*Emile;* le *Contrat social* en formule dogmatiquement la partie politique.

Rousseau laisse en dehors de sa trilogie l'*Économie politique*. Un de ses griefs contre Vernes est de l'avoir tirée de l'Encyclopédie pour la faire imprimer à part sans le consulter (IX, 88). La cohérence de son système était compromise par la diffusion d'une œuvre qui en certains points s'ajuste mal avec ses théories favorites. De même, il n'a point publié les Lettres sur la vertu et le bonheur, dont la première met en lumière le bienfaits de la société niés par les deux *Discours*. En retour, il note comme « un de ses bons écrits » la Préface de *Narcisse,* digne appendice du paradoxe de Dijon (1752).

La Minerve de Rousseau est-elle sortie tout armée de son cerveau ou l'a-t-il équipée peu à peu? *Revue Internationale de l'Enseignement*, numéros des 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre 1895, articles de A. Espinas et réponse de Dreyfus Brisac. Troisième article, Espinas, en 1896, p. 138.

Rousseau signale le lien qui forme un seul faisceau des deux *Discours* et de l'*Emile*. Selon cette genèse rétrospective, ses idées, toutes de sous-sol, non formées d'alluvions successives, seraient nées simultanément d'une inspiration subite (X, 301, VIII, 249). — Toutefois la bonté native, pierre angulaire du système, ne joue pas de rôle dans le premier *Discours*. Rousseau l'invoque à titre d'argument, seulement dans ses répliques à ses contradicteurs. Selon vous les premiers hommes étaient barbares et mauvais; la culture des sciences et des arts les a rendus meilleurs. — Les premiers hommes étaient bons « avant que ces mots affreux de *tien* et de *mien* fussent inventés, avant qu'il y eût de cette espèce d'hommes cruels et brutaux qu'on appelle maîtres et de cette autre espèce d'hommes fripons et menteurs qu'on appelle esclaves... etc. Réponse à Bordes (I, 53), cri de colère qui annonce l'*Inégalité* (I, 105). « ... Quoique l'homme soit naturellement bon, comme je le crois et comme j'ai le bonheur de le sentir » (note). Dans l'*Inégalité* l'idée s'accentue. Il se propose d'y considérer « les différents hasards qui ont pu rendre un être méchant en le rendant sociable ». (I, 104.) La Préface de *Narcisse* (1753) « découvre les causes » des vices donnés à l'homme par une « étrange et funeste constitution » sociale. « Les vices n'appartiennent pas tant à l'homme qu'à l'homme mal gouverné » (V, 105), et une note incrimine la propriété. La préface de la Lettre projetée à Bordes vise les erreurs et misères des hommes « dégénérés de leur bonté native », Str.-M. 1861, p. 320. A peu près dans le même temps où il attaquait la musique française (1753), « je vis ou je crus voir *enfin* dans sa constitution (de l'homme) le vrai système de la nature », mais il ne se hâta pas de « développer ces vues *nouvelles* ». (Fragment biographique.) Il ne les devait donc pas à l'illumination de l'avenue de Vincennes. D'après le deuxième Dialogue, il aurait dès sa jeunesse entrevu une secrète opposition entre la constitution de l'homme et celle de nos sociétés, mais c'était « un sentiment sourd, une notion confuse plutôt qu'un jugement clair et développé ». Nous croyons en effet qu'il fut dès son apprentissage mécontent des hommes et de la hiérarchie sociale ; de

là plus tard ses campagnes contre les institutions civiles. Avec le temps, il a coordonné en système des conceptions d'abord diffuses; « remontant de principes en principes », il n'a « atteint les premiers que dans ses derniers écrits » (IX, 285), c'est-à-dire l'*Emile* et la *Lettre à l'archevêque de Paris* où la bonté native est fortement opposée au péché originel. Entre temps l'*Economie politique* (1755) et les *Lettres sur la vertu et le bonheur* (1757-58) avaient rompu sur divers points « la chaîne » de sa doctrine.

La philosophie de Rousseau est un tissu versicolore d'idées stoïciennes, platoniciennes, épicuriennes et sceptiques, mélange d'éléments hétérogènes, avec une légère déviation du spiritualisme prédicant de 1760 vers le matérialisme implicite de la Morale sensitive. Dans sa pensée religieuse, il y a eu nettement évolution. Les deux *Discours*, la *Lettre à d'Alembert* se rattachent au christianisme « vulgaire » et sont plutôt catholiques. *L'Héloïse* est chrétienne protestante. *L'Emile*, la *Réponse au Mandement*, le *Contrat*, les *Lettres de la Montagne* professent le théisme, où Rousseau voit le christianisme véritable. « Chrétien réformé », ne croyant pas du tout au péché originel ni fermement à la divinité de Jésus, il aspire à restaurer la religion chrétienne sur ses bases évangéliques.

Le chrétien orthodoxe est pessimiste; préoccupé de la corruption de la chair et de mystères terribles, il voit surtout dans l'Evangile pénitences à faire et tourments mérités. Rousseau, effrayé d'abord par les oratoriens et les jansénistes, se rassure, sans parler de Mme de Warens et des jésuites qui le tranquillisent, dans le commerce de la philosophie ancienne. Le christianisme se défie de la nature, ennemie permanente; la philosophie grecque la déifie. Zénon prescrit de vivre conformément à la nature, le meilleur des guides; Platon ne croit pas à l'injustice volontaire. « Tous les méchants sans exception sont tels involontairement dans tout le mal qu'ils font. » (*Lois*, livre 9.) L'un et l'autre affermissent Rousseau dans la doctrine de la bonté native, antipodes de l'idée chrétienne. (Noter I, 35, l'homme « devrait travailler à la contenir (sa curiosité d'apprendre) comme tous ses penchants naturels ».)

5. — « J'ai toujours séparé l'auteur de l'homme : on peut ne pas aimer mes livres et je ne trouve point cela mauvais; mais quiconque ne m'aime pas à cause de mes livres est un fripon; jamais on ne m'ôtera cela de l'esprit. » (X, 371.) Il fait bon marché des idées de l'écrivain, non des qualités morales de l'homme. Dans le troisième Dialogue, Rousseau rapproche l'homme et l'auteur (IX, 286).

6. — Son génie, ami des horizons moyens, a plus de vigueur que d'étendue. « Rousseau avait l'esprit des détails et non celui des ensembles. Toutes ses vues isolées sont les éclairs du génie. » (D'Escherny.) Il se défie des idées générales, « source des plus grandes erreurs des hommes », sans avoir pour cela la fermeté pondérée des esprits positifs. « Dans toute la vigueur de ma tête, je n'aurais pu saisir l'ensemble de ces grands rapports. Aujourd'hui... » 1772, V, 240. — En politique, il n'a pas le sentiment des conditions propres aux grands États et voit les sociétés en bourgeois de Genève. Les murs de la cité suisse bornent sa vue, bien qu'il écrive moins pour elle que pour l'humanité. Il fait campagne contre le luxe, l'industrie; notes de l'*Inégalité* (I, 136, 137). Rousseau et le progrès, p. 80.

7. — C'est une méprise de chercher *a priori* les principes dans ce qui fut dans le principe, à l'origine des choses, comme si elles avaient été

créées parfaites. Rousseau voit l'homme vrai dans l'homme primitif; c'est condamner la rose au nom de l'églantier. D'autre part, il écrit dans le *Discours de l'inégalité* (I, 83) : « Il est évident, par la lecture des livres sacrés, que le premier homme ayant reçu immédiatement de Dieu des lumières et des préceptes, n'était point lui-même dans cet état... (le pur état de nature), à moins que, etc. » Il s'égare dans ce dédale. L'orang-outang, ébauche possible de l'homme primitif, intervient dans des recherches dont la curiosité se concilie mal avec le respect de la Genèse. Le singe n'est pas une variété de l'homme, mais il n'est pas démontré, faute d'expériences à faire sur plusieurs générations de suite, que tel mandrill n'est pas un homme sauvage (I, 139, 156).

8. — I, 18. Il se garde de s'embarquer dans l'examen des avantages et des inconvénients de l'institution des langues : on crierait encore au paradoxe. Il préfère laisser la parole à Vossius, affirmant en latin que les bêtes, dont le langage n'a pas besoin d'interprètes, sont à cet égard mieux partagées que les hommes (I, 148). « Il est clair... que le premier qui se fit des habits ou un logement se donna en cela des choses peu nécessaires puisqu'il s'en était passé jusqu'alors, et qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu supporter, homme fait, un genre de vie qu'il supportait dès son enfance. » (I, 89.) J. de Maistre (*Onzième Entretien*) examine ce passage de la Genèse : Dieu fit à Adam et à Eve des habits de peaux.

9. — Ces sabots, signe de décadence, en furent un de rénovation en 1792, dans le retour du luxe muscadin à la simplicité populaire. Chaumette complète le costume des sans-culottes, image de celui de l'habitant des campagnes et de l'ouvrier des villes, en remplaçant les souliers par les sabots et impose cette amélioration à ses collègues du Conseil général de la Commune : Jean-Jacques n'était pas allé si loin dans sa réforme extérieure de 1751. Le citoyen Chalier, dans un traité de la *véritable civilité républicaine* (1791), disait que le superflu des vêtements est « un vol fait à l'Etat ». Etait-ce au nom de ce principe ou pour se rapprocher de la nature que certaines femmes usaient de costumes très simplifiés? Retour à la nature, imitation des républiques antiques, les souvenirs de Rousseau se retrouvent, sous la Révolution, dans les petites choses comme dans les grandes. Tel à qui Lycurgue ne suffit plus, demande que l'on recherche la Constitution de Minos. Les savants, en cette circonstance, auraient pu témoigner de leur utilité médiocrement appréciée du lauréat de Dijon. A quoi bon les Académies et les Ecoles? « Les véritables écoles, les plus belles, les plus utiles, les plus simples, sont les séances des Comités, » selon Bouquier. (A. Espinas, *Philosophie sociale*, chap. 5.)

10. — I, 100. « Le troupeau encyclopédique a remué seul (à l'occasion des *Lettres de la Montagne*) et mis en mouvement les magistrats dont plusieurs pensent comme eux... Mais comment est-ce que ces fripons échauffent les têtes? En assurant que vous ne croyez pas tout ce que vous dites. » (Mme de Verdelin, 9 février 1755.) L'incrédulité aux idées excentriques de Rousseau est étendue à sa foi de déiste. Les fantaisies extravagantes sont visées dans le *Persifleur* avec l'*Icosaèdre* de Bergerac (XII, 298). Rousseau croit à ses théories en original épris de ses idées singulières, mais autorisé par sa fragilité propre à ne pas accorder grand crédit aux conceptions humaines. Sceptique, incrédule à lui-même (chap. 4,

sect. III) et possédé d'idées obsédantes (chap. 12, sect. III, *Pathologie de Rousseau*), obstiné et faible (chap. X, sect. II).

11. — « ... Je ne puis disconvenir que je ne me contredise souvent dans mes expressions. » (II, 76.) Dans une promenade avec Rousseau, d'Escherny (t. III, p. 84) lui rappelle en riant ses contradictions. Lui, tout en riant aussi : « Eh ! vous avez oublié celle-ci... et celle-là. » D'Escherny s'était, il est vrai, par provision, expliqué sur les contradictions : « On se contredit aux deux extrémités de la sottise et du génie. »

12. — Le Caraïbe vend le matin son lit de coton et vient pleurer le soir pour le racheter, faute d'avoir prévu qu'il en aurait besoin pour la nuit prochaine (I, 91). L'homme et le lièvre après une nuit d'orage. *Correspondance de Grimm*, t. III, p. 321, page à lire.

13. — Thème favori de Rousseau : « Le sentiment de la mort et celui de la douleur est presque nul dans l'ordre de la nature ; ce sont les hommes qui l'ont aiguisé ; sans leurs raffinements insensés, sans leurs institutions barbares (allusion à l'appareil effrayant dont l'Eglise entourait le lit des mourants, V, 58), les maux physiques... ne nous affecteraient guère et nous ne sentirions pas la mort. » (XII, 146.) Rousseau, sensible et gémissant, n'a pas été sur ce point l'homme de la nature.

14. — « Il serait affreux d'être obligé de louer comme un être bienfaisant celui qui, le premier, suggéra à l'habitant des rives de l'Orénoque l'usage de ces ais qu'il applique sur les tempes de ses enfants et qui leur assurent du moins une partie de leur imbécillité et de leur bonheur originel. » — Rousseau oppose paradoxes à préjugés ; à la vie conventionnelle de la mode, il répond par la singularité d'une vie artificielle à rebours et des théories antédiluviennes. Entre la caverne de l'homme préhistorique et le boudoir Pompadour, il y a des intermédiaires ; Jean-Jacques les franchit dans ses rêves de songeur, quitte à s'amender au réveil.

La Providence a-t-elle présidé à la formation des sociétés humaines ? Le langage, la Loi sont d'institution divine ; la volonté divine a fait reposer l'ordre social sur le fondement des droits naturels (I, 82). Une Providence très sage a réglé l'usage des facultés de l'homme sauvage (I, 97). Comment concilier ces pensées avec la considération des « différents hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine » ? (I, 104.) Rousseau parle (I, 79) des changements successifs de la constitution de l'homme, « par quelque moyen qu'ils soient arrivés », hasards ou « prodiges ». Il explique l'univers par l'homme, et le rôle de l'homme aurait été d'y vivre dans une éternelle enfance ? De son aveu, Rousseau a moins de raisonnement que d'esprit, et qui relira l'*Inégalité* après l'addition des notes battra une seconde fois les buissons (I, 71).

15. — La perte d'une valise (mal non irréparable aujourd'hui comme au temps de Senèque), un mal de dents seront-ils des arguments valables contre la Providence ? (X, 130.) « Le tout est bien. » Les planètes sont probablement habitées. (*Lettre sur la Providence*, à Voltaire, 18 août 1756.)

16. — *Life and correspondence of D. Hume*, Edimbourg, 1846, 2 vol., t. II, p. 316. Hume ajoute : « Vous voyez qu'il se juge lui-même avec la dernière sévérité et censure ses ouvrages du côté où ils sont le plus exposés

à la critique. Aucune modestie feinte n'est jamais capable de ce courage.» — « Pour un homme à systèmes, un rêve de plus n'est pas une affaire. » Wolmar à Saint-Preux (IV, 436). « Ce roman (*Héloïse*) fut dévoré avec une extrême avidité. C'est, de tous ceux de l'auteur, celui qui eut le plus de vogue. » (Laharpe.) L'auteur du *Contrat social* a établi l'*Emile* sur une idée antisociale : « Tout consiste à ne pas gâter l'homme en l'appropriant à la société. » (*Héloïse*, IV, 429.) Voir Bersot, t. II, p. 111; Musset-Pathay, t. I, p. 152; E. Faguet, xviiie siècle, *Etudes littéraires*, Jean-Jacques Rousseau. — « Mes pauvres Corses ont bien maintenant d'autres affaires que d'aller établir l'utopie au milieu d'eux. » (1764.)

17. — « Je ne prétends pas faire plus de grâce aux autres qu'à moi. Car ne pouvant me peindre au naturel sans les peindre eux-mêmes, je ferai, si l'on veut, comme les dévotes catholiques : je me confesserai pour eux et pour moi. » (Str-M., 1861, p. 285.) — L'argent n'est bon à rien par lui-même ; il faut le transformer pour en jouir (VIII, 24). — « Nous sommes justement punis des attachements exclusifs qui nous rendent aveugles, injustes, et bornent l'univers pour nous aux personnes que nous aimons. Toutes les préférences de l'amitié sont des vols faits au genre humain, à la patrie. Les hommes sont tous nos frères; ils doivent tous être nos amis. » (A Mme de Créqui, 13 octobre 1758.) A la fin de la lettre : « dans mon système actuel... » Demain il peut en avoir un autre : souhaitons-le.

Artiste et lettré *di primo cartello*, Rousseau condamne arts et lettres. La préface de *Narcisse* s'ingénie à répondre à l'objection. Il y aurait de la dureté à lui reprocher des vers, des comédies, amusements de sa jeunesse, et l'oubli de principes qui n'étaient pas encore les siens. « Je ne pense plus comme l'auteur dont ils sont l'ouvrage. » Il traite ces écrits en « enfants illégitimes que l'on caresse encore avec plaisir, en rougissant d'en être le père, et qu'on envoie chercher fortune sans beaucoup s'embarrasser de ce qu'ils deviendront ». Il désavouera la *Reine fantasque* et la choie à l'occasion. (*Lettre à Mme Latour*, 24 juin 1772.) A côté de la cause personnelle, la thèse générale : « Tout peuple qui a des mœurs... doit se garantir avec soin des sciences. » (V, 108.) Qu'avait-il besoin de donner prise nouvelle au regret de l'un de ses contemporains : « Il est fâcheux que l'homme le plus éloquent de son siècle n'ait pas le sens commun. » (XI, 212.) — « Né pour le sophisme », Rousseau cherche « à étonner l'esprit, à émouvoir le cœur, à soulever le flot des passions... Il se soucie bien plus d'être éloquent que vrai. » (Diderot, t. II, p. 292.) « Rousseau m'a toujours paru moins occupé d'instruire que de séduire ses lecteurs. » (Helvétius, *L'Homme.*)

18. — Il va réfuter un « ouvrage rempli de sophismes agréables qui, séduisant par un certain coloris de style et par les ruses d'une logique adroite, sont doublement dangereux pour la multitude. » S'agit-il de Bordes ou de Rousseau? — Le sophisme imputé à Tertullien (III, 78, note) ne lui est pas étranger. — Selon M. Gautier, je ne crois pas à ce que je dis : « Moi, je le soupçonne avec plus de fondement d'être en secret de mon avis, etc... » (*Lettre à Grimm,* I, 28, 29.) Ce badinage d'ironie maniée d'un ton sérieux a quelque chose du tour comique de certaines provinciales : « Je ne répliquerai donc pas à M. Gautier » et, dans la réponse à Bordes, il allègue qu'il ne lui a pas répliqué et a exposé ses raisons de n'en rien faire (I, 65, note).

D'Escherny a bien caractérisé Rousseau polémiste : « On le voit perpétuellement voltiger, se replier, tourner autour de la question et l'es-

quiver sans la résoudre. Il ne répond aux objections que par des plaisanteries, des sarcasmes, des équivoques et des sophismes. » — « Vous dites qu'on me reproche des paradoxes. Eh ! madame, tant mieux ! Soyez sûre qu'on me reprocherait moins de paradoxes, si l'on pouvait me reprocher des erreurs. Quand on a prouvé que je pense autrement que le peuple, ne me voilà-t-il pas bien réfuté ! » (A Mme de Boufflers, 5 avril 1766.) La souplesse de son talent animé d'une verve piquante, rend quelquefois ses répliques divertissantes : citations entrelardées de réflexions personnelles (III, 114; I, 26, 47, 66, 153, 271). Il se dédommage ainsi de n'avoir pas raison. Rousseau écrivain et polémiste, *Correspondance de Grimm*, t. II, 319; IV, 54, 55, 343 ; XI, 284 et *sq.*

19. — Diderot, t. X, p. 417. *Possédés* serait ici plus juste que *fanatiques*. « Dans ses moments d'abandon et quand rien ne l'offusquait, il débordait comme un torrent impétueux à qui rien ne résiste. » Si sa timidité lui avait permis d'aborder une tribune nationale, « qui sait jusqu'où cette âme de feu, pourvue de tant de moyens dans tous les genres, aurait porté l'éloquence française ». (Dusaulx, *De mes rapports avec Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1798.)

20. — Nous sommes reconnaissant à M. Roy, professeur à l'Université de Dijon, d'avoir bien voulu nous communiquer la note suivante :

« Selon toute vraisemblance, l'académicien de Dijon Claude Gelot, qui a proposé le fameux sujet, attendait un éloge des lettres ou un lieu commun quelconque. Il ne paraît pas s'être douté qu'on pouvait soutenir la négative ou le paradoxe, lequel n'avait rien de bien neuf : le farceur Bruscambille, dans ses *Prologues* (*Nil scientia pejus*), le bon Racan et bien d'autres l'avaient déjà soutenu avant Rousseau, et un de ses concurrents, Chasselat de Troyes, écrivit dans le même sens que lui. L'Académie de Dijon fut obligée de récompenser le talent de Rousseau sans approuver sa doctrine et elle essaya tant bien que mal de retirer son épingle du jeu. Parmi les réfutations de Rousseau, il s'en trouve deux imprimées sans nom d'auteur, mais attribuées à Gelot qui aurait voulu réparer sa maladresse en combattant après coup le lauréat. Cette diatribe fut désavouée par l'Académie et Rousseau répliqua lui-même à ses contradicteurs de Dijon, mais sans les nommer, de sorte qu'on en est réduit à des conjectures plus ou moins probables.

« Les principaux documents sur cette querelle ont été réunis et cités : 1° Dans le *Mercure* de novembre 1750, p. 82-97 (*Appréciation du concours*) et le *Mercure* de 1751, p. 63; 2° dans les *Notes et documents pour servir à l'histoire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, par Ph. Milsand, bibliothécaire adjoint de la ville de Dijon, membre de l'Académie. Paris, Aubry, 1871, 2e édition, p. 51-52; 3° *Les avantages et les désavantages des sciences et des arts, considérés par rapport aux mœurs*, où le pour et le contre sur cette importante matière est débattu à fond. Londres, aux dépens de la Compagnie, 1756, in-8°, 2 vol. (19 pièces, le *Discours* de Rousseau en tête et les diverses répliques de Dijon et d'ailleurs); 4° la thèse récente : *La Vie littéraire à Dijon au XVIIIe siècle*, par M. l'abbé E. Deberre, Paris, Picard, 1902, se borne à résumer Milsand, p. 243. »

21. — Rousseau, devenu homme civil, a senti que nos biens et nos maux dépendent des relations sociales et qu'il a contracté ainsi « une dette im-

mense » que toutes ses facultés doivent être consacrées à acquitter. « Les individus à qui je dois la vie et ceux qui m'ont fourni le nécessaire, et ceux qui ont cultivé mon âme, et ceux qui m'ont communiqué leurs talents peuvent n'être plus ; mais les lois qui protégèrent mon enfance ne meurent point; les bonnes mœurs dont j'ai reçu l'heureuse habitude, les secours que j'ai trouvés prêts au besoin, la liberté civile dont j'ai joui... tous les plaisirs que j'ai goûtés, je les dois à cette police universelle qui dirige les soins publics à l'avantage de tous les hommes, qui prévoyait mes besoins avant ma naissance et qui fera respecter mes cendres après ma mort. Ainsi mes bienfaiteurs peuvent mourir, mais tant qu'il y a des hommes, je suis obligé de rendre à l'humanité les bienfaits que j'ai reçus d'elle. » (1re *Lettre sur la vertu et le bonheur*, excellente réfutation de la diatribe contre l'état social, I, 133.) Pourquoi ne l'avoir pas donnée à la presse? « Ce qui ne fait que s'écrire est bien différent de ce qui s'imprime. » (A J. Vernet, 18 septembre 1758, IX, 193, à propos du socinianisme, « dangereuse tracasserie ».)

22. — La lettre à Wirtemberg, du 21 janvier 1764, confirmant la fin de celle du 10 novembre 1763, est la paraphrase anticipée et adoucie du mot à M. Angar.

23. — « La raison est la faculté d'ordonner toutes les facultés de notre âme convenablement à la nature des choses et à leurs rapports avec nous. » — « L'homme n'est qu'un être sensible qui consulte uniquement ses passions pour agir, et à qui la raison ne sert qu'à pallier les sottises qu'elles lui font faire. » (Str.-M., 1861, p. 145, 358.) — « La raison humaine est... si faible et si misérable que je ne la crois pas même en état de démontrer sa propre faiblesse. Si ceux qui tentent cette démonstration pouvaient réussir, ils prouveraient contre eux-mêmes et le sceptique dogmatique me paraît le plus fou des hommes. » Pensée dans le goût de Pascal. (De là la formule dubitative τί μᾶλλον; *quid potius ?*). — Le scepticisme de Rousseau est favorisé par une disposition sophistique à plaider le pour et le contre (le sophiste peut être dogmatique, le plus souvent le scepticisme est son arsenal), et par les suggestions abusives de la foi; de même Pascal bafoue la raison pour mieux établir la révélation.

24. — « Ces objections peuvent être mauvaises; mais, si on me les faisait, je ne vois pas trop ce que j'aurais à répliquer. » Tronchin lui a fait « plusieurs objections très judicieuses sur lesquelles, pourtant, je ne suis pas de son avis ». « Je ne prétends pas te donner mes raisons pour invincibles, mais te montrer seulement qu'il y en a qui combattent les tiennes; et cela suffit pour autoriser mon avis. » (IV, 352.) Le sceptique, logique avec lui-même, n'est ni rigoureux ni exigeant.

25. — « Je continue à me servir de mon cachet sans honte (sa devise, *Vitam impendere vero*, y était gravée), parce qu'il est empreint dans mon cœur. » (1761.) L'homme a plusieurs fois altéré la vérité et le sceptique n'y croit guère. La vérité, ou ce qui m'a paru l'être, est une formule familière à Rousseau : *vero... aut verisimili*.

26. — « Nos goûts n'étaient pas les mêmes, nous disputions toujours. Tous deux opiniâtres, nous n'étions jamais d'accord sur rien. Avec cela... tout en nous contrariant sans cesse, aucun des deux n'eût voulu que

l'autre fût autrement. » Wolmar et milord Edouard passent un hiver entier à chercher à se convertir; « chacun est resté dans son sentiment ». « Si cet exemple ne guérit pas à jamais un homme de la dispute, l'amour de la vérité ne le touche guère; il cherche à briller. » Rousseau décline au début toute controverse avec l'incrédule abbé de X..., 4 mars 1764. Il s'engage à ne pas blesser les sentiments de M. de Saint-Germain, chrétien orthodoxe, durant une promenade proposée (9 et 13 novembre 1768). Il se fait volontiers l'apôtre du déisme, mais en prédicateur plutôt qu'en controversiste. (*Lettre à Altuna,* X, 57.)

27.—Il règne « une espèce de rage prescrite » qui arme tous les êtres les uns contre les autres. Il y a « des plantes tuées », « des insectes de proie », des reptiles, des oiseaux, des poissons, des quadrupèdes de proie. « C'est l'homme qui est chargé d'égorger l'homme... La guerre est divine, puisque c'est une loi du monde ». J. de Maistre, 7e *Entretien.* Πόλεμος ἁπάντων πατήρ (Empédocle). — *L'Essai sur l'origine des langues,* 9e chap. I, 389-91, exprime, sur l'équilibre dans la nature (guerre entre les éléments, entre les hommes; espèces dévorantes ou dévorées), des idées qui ont pu ouvrir la voie à J. de Maistre. Cataclysmes providentiels pour forcer les premiers hommes à se rapprocher (I, 389). « La Providence a toujours raison chez les dévots et toujours tort chez les philosophes. » (X, 130.)

28. — L'*Emile* n'eut pas un succès mondain égal à celui de l'*Héloïse,* mais fit une impression plus profonde. Le prince de Wirtemberg écrit à Rousseau : « Je m'estime heureux d'être devenu père dans le siècle où vous vivez... » (19 novembre 1763; voir la réponse de Rousseau du 15 décembre). « Je vous dois mon retour à la vertu et à la simplicité des mœurs » (septembre 1763). L'auteur d'*Emile* fait des conversions; selon Mme de Créqui, il ferait « des miracles » s'il était catholique. « Plût à Dieu que je vous visse dire votre chapelet, dussé-je vous en donner un de diamants! » (6 juin 1764.) Wirtemberg réclame contre le mot de *barbouillages,* qu'il prend au sérieux (31 janvier 1764). « Notre cœur vous a élevé des autels. Pourquoi donc les profaneriez-vous par ce langage? » Le prince Henri de Prusse, frère du Grand Frédéric, fait, selon Wirtemberg, peu de cas des nouveautés. Mais il aime Rousseau passionnément : « La candeur, le génie, le feu, sont répandus dans ses ouvrages. » Wirtemberg est touché de la magnanimité de Jean-Jacques et de sa « devise sublime » ; il s'opposera avec chaleur à ceux qui prétendent qu'un « ressentiment indigne » de sa grande âme lui a mis la plume à la main pour écrire les *Lettres de la Montagne* (31 décembre 1764). Ce trait faillit mettre fin à leur correspondance. — Une marquise de Frestoudam, enthousiasmée de l'*Emile* et « femme sans préjugés », offre à Jean-Jacques un ermitage dans un canton de la Suisse à son choix : « Là, je jouirai du plaisir de posséder un homme d'un mérite rare, plaisir qui m'indemniserait de tous mes malheurs. » (Nancy, 23 septembre 1763.)

CHAPITRE V

I

ÉDUCATION DE ROUSSEAU

Rousseau s'est félicité de l'éducation reçue de son père, de Mme de Warens et de lui-même; pourtant, de son aveu, elle a peu modifié son naturel : une éducation sérieuse lui a manqué. Il n'a pas connu sa mère, morte quelques jours après sa naissance, et fut séparé de son père à dix ans. Choyé de tous en ses premières années parmi les siens, il passe quelques mois au village de Bossey auprès du pasteur Lambercier, puis demeure abandonné à lui-même chez son oncle Bernard. « Dieu veuille lui pardonner le peu de soin qu'il a eu de ses pupilles! » Sa tante dévote, un peu piétiste, aimait mieux chanter les psaumes que veiller à son éducation [a]. Mis en apprentissage, que n'a-t-il été jusqu'au bout confié, comme Émile, à ses penchants naturels sans être jamais châtié! Mais à treize ans il est « asservi » à un maître qui le maltraite. Précisément à cet âge commence la seconde période de l'éducation d'Émile, qui va sentir son être moral et les rapports avec les hommes. L'être moral de l'apprenti laissait-il trop à désirer? les rapports avec le patron dont il dérobait le temps et les pommes furent-ils trop douloureux? M. Ducommun, qui ne pouvait soupçonner la théorie de l'*Émile*, ne sut pas ménager la transition. Ce défaut de tact, cette rudesse de main gâtèrent tout, et, au lieu de continuer à être bon et heu-

a. Ces regrets ne l'empêchent pas d'écrire : « J'ai dit, je répète et je répéterai peut-être une chose dont je suis tous les jours plus pénétré: c'est que, si jamais enfant reçut une éducation raisonnable et saine, ç'a été moi. »

reux comme Émile, Rousseau devint mauvais et commença de souffrir par la faute d'autrui [a].

N'en déplaise à Jean-Jacques, convient-il d'imputer ces vices d'éclosion subite, mensonge, larcin, paresse, à la rigueur d'un maître qui avait dû les réprimer? La bonté native n'avait pas en lui de fortes racines. « Il faut que, malgré l'éducation la plus honnête, j'eusse un grand penchant à dégénérer; car cela se fit très rapidement, sans la moindre peine, et jamais César si précoce ne devint si promptement Laridon. » On ne saurait avec plus d'à-propos souffler sur le château de cartes des heureuses inclinations naturelles [1].

Isaac Rousseau, chef de famille singulier, a négligé l'éducation de son fils aîné à qui il préférait Jean-Jacques, plus jeune de sept ans, et a si rudement châtié ses escapades que le jeune homme s'est enfui de la maison paternelle pour n'y plus revenir. Il n'a jamais donné de ses nouvelles; sa famille n'étant pas plus curieuse d'en recevoir, on n'a plus entendu parler de lui, « et voilà comment je suis devenu fils unique ». Isaac, « homme de plaisir » et « homme d'honneur », avait une probité sûre et beaucoup de religion. « C'était une de ces âmes fortes qui font les grandes vertus. » Maître à danser avant son mariage, il avait exercé ensuite la profession paternelle d'horloger, puis l'avait quittée pour revenir quelque temps à la danse [b]. Il était « bon père » pour Jean-Jacques, mais d'une bonté peu inquiète. Ni lui ni l'oncle Bernard ne marquèrent d'empressement à le ramener auprès d'eux après sa fugue de Genève. Son père se contenta de pleurer avec Mme de Warens sur le sort de son fils parti pour Turin, au lieu de chercher à l'atteindre, comme il l'aurait pu facilement. « Mon frère s'était perdu par une semblable négligence. » Toute les fois que Jean-Jacques eut l'occasion de revoir son père, il en reçut des caresses, mais sans grands efforts pour le retenir. « Il m'aimait très tendrement, mais il aimait aussi ses plaisirs et d'autres goûts (il s'était, en 1726, remarié à Nyon)

a. Déjà, à Bossey, une injuste correction reçue avait fait perdre aux deux cousins le bonheur et l'innocence.

b. Rousseau a omis ces détails. « Je le vois encore vivant du travail de ses mains et nourrissant son âme des vérités les plus sublimes. Je vois Tacite, Plutarque et Grotius mêlés devant lui avec les instruments de son métier. »

avaient un peu attiédi l'affection paternelle depuis que je vivais loin de lui. » Il ne lui a pas encore écrit en 1730-31, et lui a donné la triste assurance qu'il ne le regarde plus comme son fils (X, 1). Vieillissant et sans ressources personnelles, il était bien aise de jouir du revenu laissé par la mère aux deux enfants, et qui devait appartenir au père durant leur éloignement. Cette idée ne s'offrait pas à lui directement, mais elle « agissait sourdement » à son insu et ralentissait son zèle. « Dans de telles situations, quelque sincère amour qu'on y porte, on faiblit tôt ou tard, sans s'en apercevoir, et l'on devient injuste et méchant dans le fait, sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'âme. » A sa majorité (1733), Jean-Jacques réclame sa part de l'héritage maternel; Isaac répond par « une lettre de vrai Gascon » et attend jusqu'en 1737 pour s'exécuter [a].

Ce bon père, objet d'appréciations qui nous préparent aux jugements de Rousseau sur Mme de Warens, « cœur chaste » [2], et sur lui-même, est passionné pour les romans; lui et son fils se les lisent tour à tour, la nuit, jusqu'au vol avertisseur des hirondelles. A sept ans, Rousseau avait épuisé avec son père la provision de romans de la bibliothèque maternelle. Après la naissance de son premier enfant, Isaac quitte sa femme (1705) et va passer six années à Constantinople [3]. Irritable, querelleur, il provoque en duel (1722) à Genève un citoyen jadis au service de la Pologne; sur le mot de l'officier qu'il se sert du bâton avec les gens de sa sorte (Isaac était alors maître de danse), il le blesse de son épée au visage en criant : « Je suis Rousseau! Je suis Rousseau! » et il s'enfuit pour échapper à la prison. Censuré par le Consistoire et sommé par le Conseil de venir faire amende honorable, le coupable persiste dans sa contumace. Rousseau loue dans son père, condamné à trois mois de chambre close, le vif sentiment de la liberté et de l'honneur qui l'engage à s'expatrier de Genève pour le reste de ses jours, « lui dont l'amour de la patrie était la passion dominante ». Le caractère d'Isaac Rousseau et sa

a. Mon bien « se trouva, je ne sais comment, réduit à fort peu de chose »; la part du frère disparu fut laissée à Isaac, pour l'aider à vivre. Rousseau parle de son père avec une discrétion respectueuse; il attribue le mot *vrai gascon* au Révérend Père chez qui il se lactifie, à Cluses. Isaac meurt en 1747 : « Que n'a-t-il vécu quatre ans de plus pour voir le nom de son fils voler dans l'Europe! Hélas! il en serait mort de joie... » Jansen, p. 42.

faiblesse, avant l'abjuration, pour un fils « idolâtré », ne témoignent pas des qualités qui eussent été nécessaires à la direction d'une nature « efféminée et indomptable ».

Un soir, le jeune apprenti rentre après la fermeture des portes de la ville. La crainte de la correction reçue déjà deux fois pour s'être présenté chez son patron le lendemain matin, le décide à le quitter (1728). Au lieu d'aller rejoindre son père à Nyon, il erre quelque temps à l'aventure, puis a l'idée inattendue d'aller frapper à la porte du presbytère de Confignon, en territoire savoyard.

Rousseau, parlant des neuf années écoulées de son installation à Chambéry à son départ pour Paris et passées auprès de Mme de Warens [4], dit que, durant ce précieux intervalle, son éducation jusqu'alors mêlée et sans suite prit de la consistance et le fit ce qu'il ne cessa plus d'être le reste de sa vie. Ce fut en effet une période féconde pour son développement intellectuel. Trop longtemps imbu par les romans, « méthode dangereuse » d'impressions chimériques, son esprit puisa dans l'étude une nourriture saine et s'étendit, sans toutefois se guérir des affections natives, fantaisie passionnée, exagération paradoxale. Que gagna l'éducation de son âme et de sa raison dans le commerce de Mme de Warens?

... Vil enfant du sort abandonné,
Peut-être dans la fange à périr destiné,

il lui fut redevable d'un bienfait de plus haut prix que la subsistance. Vaurien exposé par un vagabondage de plusieurs années à la tentation de mendier ou de voler « comme un autre », il dut régler des mœurs jusqu'alors « indécises ». Quant aux travers d'esprit ou de caractère dont il dit s'être alors corrigé, il ne semble pas que l'heureuse métamorphose attribuée aux leçons de sa bienfaitrice ait été profonde ni durable [a]. Quand Mme de Warens lui offrit l'hospitalité de Chambéry, le jeune homme de vingt ans, qui à six ans sentait en homme, avait pris son pli. Il

a. Orgueilleux avorton dont la fierté burlesque
Mêlait comiquement l'enfance au romanesque...
Irai-je faire ici, dans ma vaine marotte,
Le grand déclamateur, le nouveau Don Quichotte?...
La modestie alors devint chère à mon cœur.

resta ce que la nature l'avait fait : peu enclin à la modestie, plus esclave des sensations que docile à la raison, épris des sublimités des régions éthérées et faible contre les réalités de ce bas monde. Faute d'une discipline morale imposée à temps, la meilleure même des éducatrices aurait eu de la peine à le réformer, à plus forte raison Mme de Warens, trop semblable à son jeune ami pour agir sur lui efficacement.

Une partie de leur existence et leur cartacère offrent plus d'une analogie. Tous les deux en recevant la vie l'ont enlevée à leur mère. A seize ans, Rousseau quitte sa famille et sa patrie, coup de tête d'indocile que n'effrayent pas les aventures. A vingt-sept ans, Mme de Warens abandonne le pays de Vaud, son mari et les siens, et vient à Évian se jeter aux pieds de Victor-Amédée. Ce prince, zélé catholique, lui accorde une pension de 1,500 livres du Piémont et la confie à l'évêque M. de Bernex, qui reçoit son abjuration à la Visitation d'Annecy, devant la relique de Saint François de Sales. Jean-Jacques abjure de même, à seize ans et demi, sans plus de façon ni de conviction ; des deux parts ce fut mol abandon à l'intérêt des nouveaux convertis. Du reste, ennemie de la feinte et du mensonge, Mme de Warens avait une « piété trop solide » pour affecter en public les simagrées de la dévotion. Elle soumet à l'Église non sa foi dont elle n'est pas maîtresse, mais sa volonté : qu'exiger de plus ? M. Ducommun, son patron, a perverti Rousseau ; M. de Tavel, son premier amant, a perdu Mme de Warens, âme droite, cœur pur, dont les principes faux lui ont été insinués par un « philosophe ». « Malheureusement, Mme de Warens se piquait de philosophie. » « Au lieu d'écouter son cœur qui la menait bien, elle écouta sa raison qui la menait mal » et « la « morale qu'elle s'était faite gâta celle que son cœur lui dictait ».

Mme de Warens aimait à moraliser et, en moralisant, se perdait quelquefois un peu dans les espaces ; mais, en lui baisant de temps en temps la bouche ou les mains, l'affectueux élève prenait patience, et ces longueurs ne l'ennuyaient pas [a]. Elle médite sans cesse de grandes entreprises au-dessus de ses moyens, elle inspire à Rousseau des châteaux en Espagne et tombe souvent dans la rêverie pour lui comme pour elle. Esprit « systéma-

a. Rousseau avait une bouche « mignonne », faite « à la mesure de celle de Mme de Warens ».

tique », elle suit une voie droite « quand ses sophismes ne l'égarent pas ». A un moment où l'imagination de Rousseau avait subi une première crise, la piété douce de la chère maman avait calmé ses terreurs religieuses [a]. En tout temps son expérience de la vie, capable d'habiletés pratiques, lui permettait de combattre les idées fausses que son romanesque ami en avait; à tous autres égards, quelle action salutaire cette femme aux « idées disparates », inconséquente et bizarre, pouvait-elle exercer sur lui? Douée selon Jean-Jacques des vertus qui, au goût de Voltaire, suffisent à la femme comme à l'honnête homme, elle manque de la sûreté du jugement et de la délicatesse de l'âme. « Les entretiens d'une femme de mérite sont plus propres à former un jeune homme que toute la pédantesque philosophie des livres. » Mme de Warens était-elle une femme de mérite capable de faire de lui, au vrai sens du mot, « un homme » ? A la place d'une si extraordinaire institutrice [b], Rousseau aurait eu besoin de vivre, sinon neuf années, du moins longtemps dans le commerce de l'abbé Gaime dont il rappelle avec émotion les saines et trop courtes leçons [5].

Quel tableau que celui de sa jeunesse depuis la sortie de Genève, jusqu'au jour où il s'établit chez Mme de Warens, à Chambéry! (1728-1732). De seize à vingt ans environ, en dehors des intervalles de séjour à Annecy, il vit en « vrai vagabond », troubadour sentimental allant chanter sous les fenêtres des châteaux afin de toucher de sa voix « admirable » les belles dames et demoiselles; vaurien effronté, digne des manches à balai qui le poursuivent; bon jeune homme, capable des indignations généreuses du discours de l'*Inégalité;* ici, cherchant à gagner quelques sols dans les auberges, à montrer une fontaine de Hiéron, hydraulique intermittente, ou maître de chant sans savoir déchiffrer un air; là, truchement d'un archimandrite grec qui de ces deux qualités a seulement la dernière, escroc sous le

a. Elle « disait souvent qu'il n'y aurait point de justice en Dieu d'être juste avec nous, parce que, ne nous ayant pas donné ce qu'il faut pour l'être, ce serait demander plus qu'il n'a donné. »

b. Au moment où elle lui fait part de son dessein de le préserver des périls de la jeunesse, elle a l'air plus grave, « le propos plus moral », en des entretiens « pleins de sentiment et de raison... qui parlaient plus à mon cœur qu'à mes sens ». « Elle mit à cet accord les formalités les plus graves. » On dirait un acte notarié.

couvert d'une quête pour le Saint-Sépulcre. Hébergé en d'excellentes compagnies, sur la recommandation de Mme de Warens dans les villes qu'il traverse, on le retrouve en des tripots rêvant du Forez et conservant au milieu de ses misères et de ses folies la douce image de sa maman dont il ignore et cherche le séjour. Il vit au jour le jour des aumônes détournées de grands personnages ou du crédit de braves cabaretiers qui refusent de prendre sa veste en gage; souvent affamé, « sec comme du bois » ou profitant de l'aubaine de lippées qui venaient fort à propos; également prêt à entrer au régiment des cadets où son humeur aurait vite rompu en visière à la discipline, ou à faire le voyage, presque le pèlerinage de Jérusalem. Il passera la nuit « voluptueusement couché » sur une dalle ou sur un banc, à la belle étoile; le jour, sur les bords du Léman ou au milieu de ces chères campagnes dont les beautés le ravissent, plein d'extases attendries (voyage à Vevey : « Je m'attendrissais, je soupirais et pleurais comme un enfant »); enchanté de rêves champêtres ou de brillants châteaux en Espagne; chaste avec les jeunes filles, trop libre avec lui-même. Admis dans les maisons nobles tantôt en ami, tantôt comme valet; hôte, aujourd'hui d'un ambassadeur, demain d'un cordonnier, il parcourt la société des premiers degrés aux derniers, orateur improvisé au Sénat de Berne, exposé aux sales rencontres de chevaliers de la manchette. Avec quelle grâce il raconte « la romanesque journée de Toune », avec Mlles Galley et de Graffenried! L'auteur de ces pages si fraîches et délicates et l'impudent Vaussore de Villeneuve qui, à Lausanne, se fait passer pour un musicien de Paris et subit sans broncher les avanies d'un concert grotesque, sont-ils bien le même homme? Figure intelligente, douce, fière; traits embellis par la sensibilité et l'imagination et avec cela mise piteuse sous l'usure du petit habit violet; soulier coupé à cause d'un cor.

Il prélude à son titre d'éternel voyageur en allant de Savoie en Piémont, de Piémont en Suisse, de Suisse en France. Au milieu de pérégrinations d'Annecy à Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, Soleure, Paris, il est allé rendre ses devoirs à son père à Nyon; ils versent d'abondantes larmes dans les bras l'un de l'autre; cependant, son père ne fait rien pour le retenir et lui n'accepte même pas son souper. Il repart le lendemain matin

pour reprendre sa vie errante, de dénuement et de rêveries. Après une nuit d'été délicieuse passée au milieu d'un ravissant paysage à Lyon, un antonin (moine séculier), qui l'entend retourner en chantant à la ville, lui propose de l'employer à copier de la musique; Jean-Jacques accepte : pour quelques jours il sera sûr d'avoir du pain. D'ailleurs insouciant, « ni inquiet, ni triste », bien qu'il vive au hasard du moment, sans être assuré du souper et du gîte quotidien [a]. Sa folle ambition cherche la fortune à travers les aventures et, à chaque déception, son imagination le console. Cette vie accidentée et sans règle, « félicité ambulante », flatte ses instincts de liberté, de fantaisie romanesque : mille fois préférable au régime repoussant de l'*Hospice des Catéchumènes* de Turin et au supplice du séminaire d'Annecy.

II

L'ORGUEIL. — COMMENT IL SE RACHÈTE.

Quelle radioscopie permettra jamais de lire dans le cerveau de l'homme, de sonder les cœurs comme les reins? Toute âme humaine est complexe; celle de Rousseau, tissue de contrariétés, l'est singulièrement. Dans ce concert discordant, y a-t-il une note dominante? L'auteur des *Confessions* découvre ses nudités avec un sang-froid qui confond. Est-ce candeur d'illusion ou cynisme? paroxysme d'orgueil ou inconscience? Ces confidences dégagées lui font moins de peine qu'à nous-mêmes, qui admirons son génie et plaignons ses disgrâces. L'étalage des fautes d'un homme né bon est-il une forme nouvelle du procès fait à la société corruptrice et la peinture de ses malheurs immérités, un argument décisif contre la méchanceté des hommes policés? Les préjugés, les vices publics ont-ils imprimé à son âme créée innocente une tare dont il n'a plus eu la force de se purifier? Tel que les hommes l'ont fait, qu'un seul ose dire

a. En 1728, après un moment d'angoisse, la clé des champs qu'il a prise lui ouvre l'univers avec les plus riantes perspectives (VIII, 30). Sur le pavé de Paris (1742) où l'on ne vit pas pour rien, « la sécurité, la volupté, la confiance » avec lesquelles il se livre à une vie indolente, sont une des singularités de sa vie et des bizarreries de son humeur (VIII, 202).

au souverain juge : « Je fus meilleur que cet homme-là! [a] » L'orgueil est dans Rousseau le virus originel.

L'orgueil sans mérite se suffit à lui-même et se nourrit de son contentement. Le talent ne s'interdit pas l'orgueil, le génie n'est pas modeste nécessairement; [6] il lui est malaisé parfois de l'être. Un grand homme témoin de son apothéose adhère simplement à l'enthousiasme de ses adorateurs. Jean-Jacques n'a pas eu l'excuse du culte unanime de ses contemporains; il s'en est passé et corrige leur ingratitude en se décernant de son propre suffrage des statues dans ses écrits et dans ses conversations des autels. Ne demandons pas à ces natures extraordinaires les sentiments exigés du commun des mortels. Aussi bien leurs jouissances d'orgueil sont la faible rançon d'une transcendance souvent payée cher; la nature a fait plus d'une fois durement expier à l'homme son génie. La vue de ces glorieuses misères console la médiocrité; heureuses les natures moyennes, bon ordinaire!

« Les gens d'esprit se mettent toujours à leur place, et chez eux la modestie est toujours fausseté. » Rousseau n'a pas été souvent soupçonnable de cette fausseté [7]. « Quand je sortis de France, je voulus honorer de ma retraite l'État de l'Europe pour lequel j'avais le plus d'estime... » (1762). « Mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais » (1772). Il parle de son orgueil sans circonlocutions ni détours. Sa comédie de *Narcisse*, qui avait attendu plus de sept ans les honneurs de la représentation, les avait enfin reçus du succès du *Devin de village* (1752). L'auteur de la pièce jouée deux fois n'avait pas d'abord été nommé; Jean-Jacques y pourvut par bravade. « Cet aveu public de l'auteur d'une mauvaise pièce qui tombe fut fort admiré et me parut très peu pénible. Il y eut en cette occasion plus d'orgueil à parler qu'il n'y aurait eu de sotte honte à se taire. » Le même esprit de bravade lui fait débiter, à six sous la pièce, des copies d'une chanson faite contre lui [b]. Rousseau

a. Il nous en suggère au moins un : saint Vincent de Paul, fondateur des hospices pour les enfants abandonnés. « Je suis un méchant, moi!... Qu'on me montre un homme meilleur que moi... et je me tais! » (A Mme d'Houdetot, 2 novembre 1757) (Buffenoir).

b. A une comédie où un couplet était chanté à son adresse, « il se plaça de façon à être vu de tout le monde; il applaudit lui-même à son couplet

est au-dessus des mauvais propos, d'où qu'ils viennent, de lui-même ou des autres [8]; un cygne est-il humilié dêtre hué par des oies? Il se confesse au public sans plus d'embarras que de contrition; il est de ceux qui aiment mieux dire du mal de leur personne que n'en rien dire du tout. L'orgueil le préserve des petitesses de l'amour-propre : « Le plus noble orgueil régna dans mon cœur sur les débris de la vanité déracinée » 1751. « L'amour-propre devient orgueil dans les grandes âmes et vanité dans les petites » [9].

Rousseau a ignoré la jalousie littéraire, même à l'égard de l'auteur le plus propre à l'inspirer. Il peut envier à Voltaire son bonheur; il rend hommage, sans autre envie que celle de l'égaler, au « maître dans l'art d'écrire de tous les hommes vivants » [10]. Tous les ouvrages de Voltaire attestent son « beau génie », et dans la lettre même où Rousseau lui déclare la nécessité où il est de le haïr, il proteste de l'admiration qu'il conserve pour ses écrits. Moins sensible à la critique qu'à tout ce qui, dans les beaux-arts, offre un caractère de force, de grâce ou de vérité, Jean-Jacques rend justice aux productions de ses ennemis, à celles même qui déposent contre ses idées; il s'indigne des cabales faites pour leur enlever, avec les suffrages du public, le prix qui leur est dû. Je n'ai rencontré ces sentiments, dit l'interlocuteur du 2e Dialogue, « qu'en lui seul au monde ». Sauf ce dernier trait, le paraphe de Rousseau, cet éloge en son ensemble est confirmé par les contemporains [11]. Un écrivain si peu jaloux avait le droit de n'être pas un Zoïle pour ses ouvrages. La 4e et la 6e partie de l'*Héloïse* sont des « chefs-d'œuvre de diction ». Il aurait pu y reconnaître sans forfanterie d'autres qualités supérieures à la diction. Il est « l'auteur des seuls écrits de ce siècle qui portent dans l'âme des lecteurs la persuasion qui les a dictés et dont on sent, en les lisant, que l'amour de la vertu et le zèle de la vérité font l'inimitable éloquence. » Il a « étonné l'Europe par des productions dans lesquelles les âmes vulgaires ne virent que de l'éloquence et de l'esprit, mais où celles qui

et parut enchanté de la gaieté bruyante du parterre qui ne pouvait se rassasier du plaisir de le regarder, de rire et de battre des mains. Je suis persuadé que, dans ce beau moment, il se compara modestement à Socrate, qui assista à la Comédie des *Nuées*. » *Année littéraire*, 28 mars 1754.

habitent nos régions éthérées reconnurent avec joie une des leurs ». A un signe caractéristique inimitable, les initiés se reconnaissent (IX, 110).

Quelquefois, au lieu de l'éloge solennel, c'est la mention faite, d'un air distrait, de morceaux éclatants inutiles à rappeler : on les trouve cités partout. Une lettre à Mlle d'Ivernois, envoi d'un lacet, « a couru le monde » ; sa réponse au roi de Pologne « court tranquillement la France et l'Europe... » [12] Souvent l'amour-propre de l'auteur revêt la forme du dédain. Il dira de la réplique à M. de Beaumont où il a suivi « avec assez de succès » sa maxime d'honorer l'auteur et de « foudroyer l'ouvrage » : « J'avais barbouillé une espèce de réponse à l'archevêque de Paris. » L'*Héloïse* enlève tous les suffrages et va être traduite en Angleterre. « Le misérable et plat roman dont vous parlez... » (1760) ; « misérables herbailles » ses collections botaniques. Tel de ses écrits sera qualifié de « radotage », de « chiffon », sinon d'un terme cru, appliqué au papier de la banque de Law. « Vous n'avez point lu ces rabâcheries, et moi je les ai oubliées; nous avons très bien fait tous deux. » Qu'il fasse l'éloge ou parle avec un détachement dédaigneux des productions de son esprit, le sentiment, sous des formes différentes, est le même [13]. Qui fait si bon marché de soi, ne s'inquiète guère des détracteurs; avec mépris Rousseau laisse « bourdonner à leur aise les insectes venimeux qui vont le picotant aux jambes » ; leurs blessures sont si peu dangereuses qu'il ne daigne même pas « les écraser dessus » [a].

« Ce sage de cœur ainsi que de tête (Altuna) se connaissait en hommes et fut mon ami; c'est toute ma réponse à qui ne l'est pas.» « Hors moi, je n'ai vu que lui seul de tolérant, depuis que j'existe. » Proscrit et fugitif, il se console en composant le *Lévite d'Ephraïm*, « son ouvrage le plus chéri ». « Je défie tous ces grands philosophes si supérieurs à l'adversité dans leurs livres d'en jamais faire autant. » « Je commence (avec Sophie d'Hou-

a. Avec autant de mépris, Voltaire ne dédaigne pas d'écraser ses folliculaires. L'indifférence superbe de Rousseau est intermittente : « Quand des quidams... (critiques de l'*Emile*) se sont aussi bêtement qu'insolemment arrogé le droit de me censurer, après avoir rapidement parcouru leur sot écrit, je l'ai jeté par terre et j'ai craché dessus pour toute réponse » (1763). Une lettre de Diderot l'irrite, il la déchire des dents (*Mémoires de Mme d'Epinay*).

detot) une correspondance qui n'a point d'exemple et ne sera guère imitée. » Les *Confessions* sont une « œuvre unique parmi les hommes », une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et n'aura point d'imitateur. Unique en son siècle, il vise à l'être dans les siècles à venir et déjoue l'imitation d'avance par des brevets imprescriptibles. Son amitié pour le cousin Bernard a été un « exemple peut-être unique depuis qu'il existe des enfants ». Lui-même est un être d'une espèce « si particulière que la nature n'en a jamais produit et, j'espère, n'en reproduira plus un semblable ». Sa destinée offre des « bizarreries qui n'ont été que pour lui » et des concours de circonstances dont il est « le seul exemple »; pour en bien parler, il faudrait « un vocabulaire tout nouveau », composé exclusivement pour lui. Un critique genevois a reproché à Chateaubriand d'avoir toujours voulu être seul comme le soleil; le trait peut être détourné du disciple sur le maître [14].

Rousseau n'est pas homme à se défendre d'impressions personnelles quand il retrace le portrait du Juste de Platon, « accablé des outrages de la fortune et des injustices des hommes, diffamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime et méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche et sûr que la haine des méchants n'épargnera pas sa mémoire quand ils ne pourront plus rien sur sa personne » (1769). En réponse au parallèle fait par son correspondant du 15 janvier 1769 du sage grec et du sage hébreu, Rousseau dit de Jésus : « Son noble projet était de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre et digne de l'être; mais ses vils et lâches compatriotes, au lieu de l'écouter, le prirent en haine précisément à cause de son génie et de sa vertu qui leur reprochaient leur indignité. » Voyant l'impossibilité d'exécuter son projet, « il l'étendit dans sa tête, et ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers » (1769). « C'est une des choses qui m'ont le plus découragé durant ma courte carrière littéraire de sentir que j'attaquais sans fruit des erreurs funestes. » S'il a peu agi sur ses contemporains, l'avenir peut l'en dédommager. La *Profession de foi*, « ouvrage indignement prostitué et profané dans la génération présente, peut faire un jour révolution parmi les

hommes, si jamais il y renaît du bon sens et de la bonne foi » (1777). « J'ai rempli ma mission... Il ne me reste plus qu'à souffrir et à mourir » (1762). Il voile à peine sa pensée : si la *Profession de foi* mérite des autels, c'est qu'elle est l'œuvre d'un apôtre méconnu comme jadis le Messie [a]. L'enthousiasme de ses dévots l'encourageait à ces pensers superbes. Deleyre compare sa fuite en Suisse à celles de Mahomet à Médine et de Jésus en Égypte (16 juin 1763). Un ami de Bernardin de Saint-Pierre lui « fait peur » en le mettant dans une lettre au-dessus de Jésus-Christ. En même temps qu'il s'élève lui-même au-dessus de la terre, Rousseau humanise Jésus. « Quand il n'eût pas été le plus sage des mortels, il en eût été le plus aimable. » Il abaisse le ciel en quelque façon comme pour se rencontrer dans une région intermédiaire avec le sage hébeu [b].

« Je n'eus jamais beaucoup de pente à l'amour-propre » ; il avoue toutefois que cette passion « factice » s'était exaltée en lui dans le monde, surtout quand il était auteur ; il en avait peut-être moins qu'un autre, mais il en avait « prodigieusement » Instruit par de terribles leçons, son amour-propre s'est guéri en coupant les relations extérieures qui le rendaient exigeant. Rousseau se contente, loin des hommes et de leur injustice, du témoignage de son estime ; l'amour-propre redevenu « amour de moi-même est rentré dans l'ordre de la nature » ; dès lors, il a « retrouvé la paix de l'âme et presque la félicité ».

Avant de mettre son amour-propre sous la protection de la solitude, que de blessures il avait reçu des duretés de la vie ! Deux fois elles firent un valet de celui qui, à seize ans, sentait les fumées de l'ambition lui monter à la tête. *Eh quoi ? toujours la-*

a. Les réformateurs évangéliques se disaient *envoyés de Dieu.* Qui vous a donné mission de réformer l'Eglise ?« Notre conscience, la raison.., la voix de Dieu. » Devant le Conseil épiscopal, à Genève, Farel déclara qu'il était envoyé de Dieu. Il n'était pas obligé de prouver sa mission par des miracles que Jésus n'avait pas faits devant Caïphe pour le convaincre (III, 144, 145). Nouvel apôtre comme Farel, Rousseau prophétise comme Jurieu. Le milieu a aidé ici aux inclinations naturelles [15].

b. Ses ouvrages sont critiqués avec une mauvaise foi à laquelle l'Évangile ne résisterait pas (III, 133). « Lue sans notes et sans explication, l'Écriture sainte est un poison. » (J. de Maistre, 12e Entretien.) Rousseau, ejetant le péché originel, compromet la mission divine du Rédempteur.

quais! se disait-il avec un dépit amer. Le sentiment qu'il a de sa valeur envenime ses disgrâces. Tout dans la société l'humilie. l'irrite [16], et, un jour, le persécutera. Ses amis le trahiront, les pauvres lui rejetteront au nez ses aumônes. Choiseul a acheté la Corse à seule fin de lui ravir l'honneur d'arroser les palmes de cette nation naissante; s'il eût employé à gouverner l'État la moitié du temps, des talents, de l'argent qu'il a mis à satisfaire sa haine contre Rousseau, il aurait été un des plus grands ministres qu'ait eus la France. A l'exemple de Choiseul, l'Europe « liguée contre le fils d'un horloger », conspire à le tourmenter. Victime innocente enlacée dans des rets forgés au fond des enfers, haï des complices innombrables du grand complot dont la fine trame lui échappe, il sait que la racine de ses maux court sous terre et sera tranchée seulement avec le fil de ses jours. En 1770, il se compare aux martyrs. « Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zèle, et mon cœur se sent digne du même prix. » La vanité du Bourgeois gentilhomme s'était exaltée jusqu'à une sorte de folie; l'orgueil de Rousseau, combiné avec l'idée fixe de la persécution, fera de lui un délirant intermittent [17].

Rousseau se complaît dans la singularité qui le met en vedette [18]. Ce Genevois aux idées nouvelles, détracteur de la musique française, hérésie digne de la Bastille ou de l'exil; le lauréat de Dijon qui préfère un Huron à un académicien et estime la nuit plus favorable que le jour à la vertu et au bonheur; qui pense et agit au rebours de tout le monde, curieux à voir comme un original dont l'habit serait porté à l'envers; le moraliste qui, avant d'amender son siècle, a voulu s'amender lui-même de la tête aux pieds : plus d'épée, plus de montre, plus de dorure ni de bas blancs (il avait emporté à Venise une veste brodée en or et six paires de bas de soie blancs); quant au linge fin, le frère de Thérèse, en prévision de la réforme, avait pris soin de l'en débarrasser; il conserve la perruque peu conforme cependant à la nature, mais il la porte ronde; plus tard, il s'habillera en Arménien « au risque du qu'en dira-t-on » dont il ne se préoccupe guère; plus de souci du jugement des hommes; briser les fers de l'opinion et vivre à sa guise; le personnage multiple costumé en Romain, en sauvage, en cynique; l'homme de lettres

déjà célèbre, transformé en copiste de musique, le misanthrope bourru qui en fuyant la société l'attire, a été la grande attraction de Paris en 1751. « L'on voulait connaître cet homme bizarre qui ne recherchait personne et ne se souciait de rien que de vivre libre et heureux à sa manière : c'en était assez pour qu'il ne le pût point. » Sa chambre ne désemplit pas d'hommes et de femmes, qui veulent à tout prix satisfaire leur curiosité ; « bientôt il aurait fallu me montrer comme Polichinelle, à tant par personne ».

Ce type non soupçonné de Labruyère ni de Molière, car il y a plus en lui qu'un fantasque et un misanthrope, et d'une puérilité voisine parfois du ridicule, se relève à nos yeux par certains côtés. La singularité n'est pas toujours mauvaise conseillère et à quelque chose orgueil peut être bon.

Huet, jouant aux échecs avec le duc de Longueville, avait soin de perdre ; dès lors, dit naïvement l'aimable prélat, je pus compter sur son amitié. Jean-Jacques dit au prince de Conti : « Monseigneur, j'honore trop Votre Altesse pour ne pas la gagner toujours aux échecs [a] ». Il « abhorre » la flatterie et aime mieux donner dans l'excès contraire que d'affaiblir la rigueur de la sincérité [19]. Il n'est pas à l'abri de fautes graves ; il l'est des platitudes ; sa fierté ne lui permet pas de s'avilir par intérêt. A Venise, au milieu de fripons attentifs à écarter le scandale du bon exemple, il servit bien la France sans être Français, en agent intègre et capable pour la justice d'initiative hardie [b].

Encouragé par le prix de Dijon, il sent fermenter en son cœur le « levain d'héroïsme et de vertu » que sa patrie et Plutarque y avaient mis dans son enfance. Résolu à dépouiller le vieil homme, il quitte son emploi de caissier de finances chez le fermier général Dupin ; « Je gagnerai ma vie et je serai homme. » Il écrit au roi de Prusse : « J'ai dit beaucoup de mal de vous, j'en dirai peut-être encore ; cependant, chassé de France, de

a. Trait rappelé deux fois ; il lui gagne deux ou trois parties de suite « tandis que tout son cortège me faisait des grimaces de possédé ».

b. « Je ne connais rien de si puissant sur mon cœur qu'un acte de courage fait à propos, en faveur du faible injustement opprimé. » Il rappelle « l'intrépidité généreuse » qui dans le poste de secrétaire d'ambassade avait souvent fait bouillonner son cœur (IX, 80). Les vices de la société ont du moins l'avantage de mettre en lumière les vertus.

Genève, du canton de Berne, je viens chercher un asile dans vos Etats. » Le roi offre une pension au nouveau Coriolan; il la refuse et témoigne sa reconnaissance au monarque en lui parlant de ses devoirs. « Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse... » (X, 380). En 1752, à la fin de la représentation du *Devin de village*, on lui annonce que Louis XV lui accorde l'honneur d'une audience pour le lendemain et a l'intention de lui faire une pension. Rousseau n'hésite pas. « Si je vois le roi et accepte sa pension, adieu la vérité, la liberté, le courage », et il quitte Paris. Selon Jean-Jacques, Diderot lui pardonnait d'avoir refusé l'audience, mais non la pension. La fierté d'indépendance et de désintéressement de Rousseau, point banale, doit lui être comptée.

Il avait pu accepter, sans se lier, 100 louis du roi et 50 de Mme de Pompadour après une représentation du *Devin* où elle avait joué le rôle de Colin, et plus tard une pension de 600 francs sur les 1,200 que lui offrait Milord Maréchal. En 1768, il renonce finalement à la pension du roi d'Angleterre, au risque d'en sentir bientôt le défaut. Il aurait voulu avoir un revenu fixe et suffisant à ses goûts modestes, sans avoir à s'intriguer pour tenir sa bourse garnie. « L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté; celui qu'on pourchasse est l'instrument de la servitude [a] ». Dans le cours d'une vie mémorable par ses vicissitudes, il a toujours vu du même œil la misère et l'opulence. « Souvent sans asile et sans pain », jamais il n'appartint à l'intérêt ni à l'indigence d'épanouir ou de serrer son cœur. Malesherbes voulait lui assurer le profit d'une seconde édition française de la *Julie*. Rousseau s'y refuse. « Si je recevais d'un libraire de Paris le bénéfice que j'ai déjà reçu de celui d'Amsterdam, j'aurais vendu mon manuscrit deux fois. »

Il n'écrit pas pour les libraires et s'inquiète médiocrement du gain. Duchesne lui envoie 1,200 francs avec l'assurance qu'ils lui appartiennent : « Je ne suis pas assez riche pour avoir des biens qui me sont inconnus », et il renvoie la lettre de change jusqu'à

a. « Sans pain, point de liberté ». « Voilà pourquoi je serre bien et ne convoite rien ». Il n'a jamais été prodigue que « par bourrasques ». Il date son penchant à l'avarice du temps où il a dû se faire l'inspecteur de la maison de Mme de Warens.

plus ample informé (1765). Mme de Luxembourg intervient dans les traités pour l'impression de l'*Emile*, afin d'empêcher l'auteur d'être rançonné. Sans avidité ni abandon, il prie Dupeyrou de l'aider de ses conseils à établir ses sûretés en vue d'une édition générale et il stipule des conditions équitables en galant homme [20]. Il est dificile de penser noblement quand on pense pour vivre. Ce sentiment l'avait engagé à refuser de M. de Malesherbes une place au *Journal des savants* (1759); la même année il décline l'honneur d'entrer à l'Académie française, comme il avait fait pour l'Académie de Nancy. En 1761, Voltaire se dépite auprès de d'Alembert de le voir « faire bande à part ». Rousseau veut rester libre.

La hardiesse de l'athéisme de Wolmar inspirait des inquiétudes à ses amis; lui ne s'en effraie point... « Il reste là-dessus d'importantes vérités à dire et qui doivent être dites par un croyant; je serai ce croyant-là, et si je n'ai pas le talent nécessaire, j'aurai du moins l'intrépidité. » « A Dieu ne plaise que je veuille ébranler cet arbre sacré que je voudrais cimenter de mon sang; mais j'en voudrais bien ôter les branches qu'on y a greffées et qui portent de si mauvais fruits » (1760). Si la devise qu'il a prise en 1758 n'est pas un bavardage, il s'en montrera digne en ne souffrant pas qu'on touche à la Profession de foi; elle restera telle qu'elle est ou elle sera supprimée. « J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes; ô ami, pour une si grande cause, ni toi ni moi ne refuserons jamais de souffrir. » (A Moultou, 7 juin 1762.)

Qui connaît Rousseau sourira de la démarche du chevalier de Lorenzi lui proposant de faire quelque chose à la louange de la Pompadour et de la candeur de ce secrétaire des États de la Basse-Autriche, qui le prie de louer publiquement ses souverains (X, 120), sans doute aussi de la méprise du personnage qui l'a laissé s'immiscer dans des affaires d'ambassade : Alceste diplomate! « Il n'y eut jamais pour moi d'intermédiaire entre tout et rien. [a] » En tels de ses conflits avec M. de Montaigu, Rousseau pouvait avoir raison d'abord, mais de telle manière qu'avec

a. « J'ai toujours été tout ou rien ». Sa rigueur à l'égard d'un gentilhomme de l'ambassade dont il se croit offensé ne donne pas une idée favorable de son aptitude à la diplomatie (VIII, 218).

sa raideur indocile et son orgueil, c'est lui qui, en fin de compte, avait tort... administrativement. Rebuté par ces démêlés, le secrétaire d'ambassade laissa là son ambassadeur et eut le tort, lui « plébéien », de réclamer contre un gentilhomme : « L'équité sans parchemin est-elle l'équité? » L'inutilité de ses plaintes au ministère, qui d'ailleurs ne l'avait investi d'aucun mandat, l'indigna contre « nos sottes institutions civiles où le vrai bien public est toujours sacrifié à je ne sais quel ordre apparent, destructif en effet de tout ordre, et qui ne fait qu'ajouter la sanction de l'autorité publique à l'oppression du faible et à l'iniquité du fort. » La chaleur de Rousseau en faveur du faible contre le fort atteste en lui un sentiment exact du code des chancelleries.

« Toute vérité n'est pas bonne à dire.. Il y a des préjugés qu'il faut respecter... » Rousseau combat cette doctrine au nom d'Augustin [a] auprès de l'archevêque de Paris. Quiconque s'approprie à lui seul le bien de la vérité dont Dieu veut que tous jouissent, commet une usurpation sur le public (III, 87). Aux yeux de Jean-Jacques, l'instruction publique a deux défauts essentiels : la mauvaise foi de ceux qui la donnent, et l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. « Les gens à qui l'on permet de parler en public n'osent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent; payés par le fort pour prêcher le faible, ils ne savent parler au dernier que de ses devoirs et à l'autre que de ses droits... Pourquoi serais-je le complice de ces gens-là? » [21]. Les hommes changent de langage comme d'habit; ils ne disent la vérité qu' « en robe de chambre » et la trahissent en costume de parade. Jean-Jacques, quand il écrit, est toujours en robe de chambre et sans manchettes, bien qu'il les aime.

« Apprenez à louvoyer, mon jeune ami, et ne heurtez jamais de front les passions des hommes quand vous voulez les ramener à la raison. » Rousseau a donné le conseil et ne l'a pas suivi. Tout d'une pièce, il va droit devant lui. Duclos était « droit et adroit »; Rousseau, les yeux ouverts sur l'obstacle, s'y heurte de propos délibéré. Voltaire tremble toujours qu'on ne brûle quelques philosophes « sur un malentendu »; il est circonspect et souple; à d'autres l'assaut de front là où l'adresse tournante est

a. Ailleurs : « Le rhéteur Augustin », « saint Augustin » selon l'humeur du moment.

plus assurée d'aboutir. Après l'*Émile*, les Lettres de la Montagne avivent l'exaspération ; à Genève, cet écrit infernal est déclaré indigne même du feu. A Neuchâtel, l'auteur est prêché en chaire comme l'Antéchrist, les journaux sonnent contre lui le tocsin. Au val de Travers où il s'est réfugié, l'Arménien, avec son cafetan et son bonnet fourré, est poursuivi dans la campagne comme loup-garou, entouré des huées de la canaille et quelquefois de ses cailloux. Le spectacle de la haine du peuple lui causait un déchirement de cœur qu'il ne pouvait supporter (1765), et il ne fait rien pour prévenir ou amortir ces éclats. Ce « concours d'aboiements » flatte sa haine de la société. Alceste, dût-il payer cher le droit de pester, voudrait avoir le plaisir de perdre son procès. « Je suis presque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à justifier mon mépris pour eux. » « Ces gens-là feront tant qu'ils me rendront grand et illustre, au lieu que naturellement je ne devais être qu'un petit garçon. »

Il manifeste à Conti l'intention de se « livrer sans mystère à la discrétion des hommes » ; le prince le conjure de se garder de hardiesses inutiles ; elles seront données « comme une manie vaine de faire parler de vous ; votre réputation en déchoira ». (9 novembre 1767.) [22] « Non, je ne trouve rien de si grand, de si beau que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs... » (1770). Voltaire est peu jaloux de la gloire des martyrs ; l'auteur de la *Mort de César* a eu d'autres maîtres encore que Brutus ; il se souvient de leur esprit et, s'il ne hurle pas avec les loups, il ruse avec les renards. Il se couvre de l'anonymat passé dans les mœurs et commode pour tous ; ce détour épargne à l'homme de lettres le déplaisir d'aller à la Bastille et aux magistrats celui de l'y envoyer. Le livre est brûlé et l'auteur peut assister à la brûlerie, comme jadis de Pomenars à sa pendaison en effigie [23]. Rousseau signe ses ouvrages, et comme on l'engage à ne le point faire, il répond qu'il est malhonnête de se cacher en parlant au public. « Votre ami Jean-Jacques n'a point appris à se cacher [24]. » Loin de jamais subir les « rétractations humiliantes » de l'auteur de l'*Esprit*, il demeure inébranlable dans la profession publique des convictions morales et religieuses auxquelles il attribue ses malheurs.

« Vingt ans de méditation profonde à part moi m'auraient moins

coûté que six mois d'une vie active au milieu des hommes et des affaires, et certain d'y mal réussir. » Il pourrait y réussir; il a l'esprit délié, fécond en ressources, on le voit à sa correspondance ; mais des défauts de caractère compromettent le succès [25]. Apre et susceptible, le frottement avec les hommes l'expose à des froissements réciproques. Son intransigeance ignore le biais des accommodements. Dans les démêlés avec Genève, il s'obstine et encourt le reproche d'un ami de faire le Socrate. Une main habile serait venue à bout de son « cheval d'ambassadeur », il l'a obligé à se cabrer. Des autres il exige beaucoup, et de lui-même, rien. Moultou a laissé paraître « un certain ton redressé cent fois pire que les injures... Ne vous redressez pas, je vous en conjure, car cela finirait mal... Il faut vous accommoder de moi tel que je suis, ou me laisser là. » « Si je me mets en colère mal à propos, je ne veux point qu'il (l'ami) s'y mette à son tour. Je veux qu'il me caresse bien, qu'il me baise bien; entendez-vous, madame? » (à Mme d'Épinay, ce jeudi, 1757). Passionné, acerbe, il fait des blessures profondes; il use de l'huile pour la jeter sur le feu. Il aurait pu répondre aux *Lettres de la campagne* sur un autre ton; « mais je n'en ai qu'un. Ceux qui ne l'aiment pas ne devaient pas me forcer à le prendre ». Rousseau séduit l'esprit; le sien a tant de charme! il ne captive pas les volontés, faute d'assouplir la sienne, impérieux vis-à-vis des autres, peu tenté d'un empire incommode sur lui-même.

Rousseau a tenu l'engagement pris dans le *Persifleur* de s'abstenir de personnalités, et en critiquant l'ouvrage, de respecter l'auteur [a]. Nous l'avons loué d'ignorer la jalousie littéraire; rendons-lui la justice de n'avoir guère été médisant de son vivant [26]. Il aurait été capable de manier la satire et, s'il avait eu « l'humeur batailleuse », ses agresseurs n'auraient pas eu souvent les rieurs de leur côté [27]. Même pour complaire à une grande dame de Chambéry (VIII, 137), il n'aurait pas voulu se

a. Il faut relever les défauts des écrivains « d'un ton circonspect, modeste et convenable au respect que nous devons aux grands hommes jusque dans l'examen de leurs fautes » (*Mémoire Dupin*). « S'il m'est arrivé d'attaquer et de nommer quelques livres, je n'ai jamais parlé des auteurs vivants qu'avec toutes sortes de bienséance et d'égards (III, 106, note); à une exception près: la Déclaration relative au pasteur Vernes (IX, 88, 92).

prévaloir d'un pareil talent. « Je n'attaque point un homme. mais les hommes; ni une action, mais un vice. » La satire amère, comme la raillerie insultante (ceci à l'adresse de Voltaire), est un des caractères du méchant. Confiant jadis et crédule comme un enfant envers ses amis, il passait sa vie à jeter son cœur dans ceux qu'il croyait s'ouvrir pour le recevoir. Devenu méfiant à leur égard, il interprète en mal leurs actions sans être lui-même vicié de méchanceté. Les préventions de son esprit à l'égard des hommes sont malveillantes, son cœur ne l'est pas; il voit tout en jaune et n'as pas la jaunisse.

Saint-Lambert, mécontent de Rousseau, s'était endormi jusqu'à ronfler pendant la lecture de l'un de ses meilleurs écrits. Cette vengeance à la Henri IV aurait pu être sensible à un auteur; Jean-Jacques, qui d'ailleurs avait des torts plus graves envers l'ami de Mme d'Houdetot, ne s'en offensa pas. Palissot, dans la 8e scène de sa comédie du *Cercle* ou *les Originaux*, jouée à Nancy en 1755, l'avait bafoué devant Stanislas, roi de Pologne, pour faire sa cour au prince. Les amis de Rousseau, surtout d'Alembert, cherchaient à faire exclure Palissot de l'Académie de Nancy. Jean-Jacques intercéda : il ne voulait pas que l'on chagrinât un homme, de mérite « pour cette bagatelle ». « Si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules, c'est le droit du théâtre; je ne vois rien en cela de repréhensible pour l'honnête homme, et j'y vois pour l'auteur le mérite d'avoir su choisir un sujet très riche. » Bien que les railleries du *Cercle* n'eussent fait aucune peine à Rousseau, Stanislas, « indigné de l'attentat du sieur Palissot », selon les termes de M. de Tressan, souscrivit à la grâce que seul l'original bafoué pouvait prononcer,

Palissot reconnut la générosité de Rousseau en lui donnant dans les *Philosophes* (1760) un rôle honorable en dépit du ridicule. Crispin entre en scène à quatre pattes.

> Sur ces quatre piliers mon corps se soutient mieux,
> Et je vois moins de sots qui me blessent les yeux.

Il tire une laitue de sa poche :

> Vous voyez ma cuisine, elle est simple et frugale...
> L'homme s'est fait esclave en se donnant des lois,
> Et tout n'irait que mieux, s'il vivait dans les bois (acte III, 7).
> . . . . Je lui dois la justice

Qu'il était singulier, mais exempt d'artifice,
Inquiet, ombrageux, plein d'inégalités,
Assemblage étonnant de contrariétés,
Incrédule, dévot, misanthrope, cynique ;
C'était peut-être un fou, mais d'une espèce unique (acte II, 6)

Rey engagea vainement Rousseau à la réplique : « Si l'on m'y donne quelques ridicules dont je ne me soucie guère, on y joint des louanges dont je ne me soucie pas davantage, mais que je voudrais mériter... Je garderai vis-à-vis de mes agresseurs un éternel silence. Si ma conduite me condamne, ma plume ne me justifiera pas; si ma conduite me justifie, je suis assez justifié » (8 juin 1760). Jean-Jacques fut touché surtout des « vertus » que le poète comique lui accordait. Crispin, le quadrupède, est un brave homme qui livre à Cidalise la lettre où sont démasquées la fausseté et les intrigues des philosophes de la pièce. En somme, plusieurs encyclopédistes y sont plus maltraités que lui et les vivacités de Palissot étaient faites pour s'entendre avec les siennes. « Si, pour être philosophe il faut noircir la réputation de mes semblables, publier aux yeux de l'univers des choses qui devraient rester ensevelies dans un éternel silence... renoncer à l'humanité, à la justice, à la bonne foi, je renonce à la philosophie et à la dénomination de philosophe et j'en laisse le titre à tant de fourbes dignes de le porter [a] ».

« Tout compté, tout rabattu, écrivait Rousseau à d'Alembert au sujet du *Cercle*, il se trouve que je gagne à tous égards dans cette affaire. Pourquoi rendrons-nous du mal à ce pauvre homme pour du bien réel qu'il m'a fait? » (1755) [b]. Le coup de pied donné à la philosophie en 1760 par les *Philosophes* au lendemain de la suspension de l'Encyclopédie, loin de l'animer de sentiments vindicatifs, lui en inspira de généreux. Duchesne lui avait envoyé la comédie imprimée; il la retourna avec la lettre suivante : « En parcourant, monsieur, la pièce que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible

a. Palissot, *Œuvres complètes*, 1809. Paris, 6 vol. 1er volume, pages 324, 365, 370, 394.

b. Il s'excuse (VIII, 285) de perpétuer le souvenir d'un fait dont il voulait effacer la trace. Voir correspondance de d'Alembert avec Voltaire, t. V, pages 65 et suiv.; Palissot et les *Philosophes* en 1782 et 1793, détails intéressants; Beaudoin, *La Vie et les Œuvres de Jean-Jacques-Rousseau*, 2 volumes. Paris, 1891, t. Ier, page 494.

présent... Vous ignorez ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable (Diderot), indignement noirci et calomnié dans ce libelle. » Rousseau ne rallume jamais les amitiés éteintes, mais il en respecte le souvenir.

Qui fera l'épitaphe de Fréron [28]? le premier qui crachera sur sa tombe... parole sortie « d'une bouche philosophe ». Les philosophes n'ont pas toujours pratiqué le pardon des injures au temps de Voltaire : « J'ai donné quelques petits coups de patte à mes ennemis pour leur faire sentir que malgré mes soixante et sept ans, je ne suis pas paralytique. » « J'ai écrit à M. de Voltaire que je le haïssais; il n'en a pas fait autant, mais il me l'a fait sentir. » A l'occasion, dans « l'ardeur de la haine, » Rousseau tient « au c. et aux chausses » les gens qui lui ont fait du mal. « La bile me donne des forces et même de l'esprit et de la science :

La colère suffit et vaut un Apollon.

Je bouquine, j'apprends le grec. Chacun a ses armes; au lieu de faire des chansons à mes ennemis, je leur fais des articles de dictionnaire; l'un vaudra bien l'autre et durera plus longtemps. » Malgré ces représailles exercées (1749) avant sa réforme générale, Rousseau peut être considéré comme clément, comparé à la plupart des gens de lettres qui l'entourent. A l'exemple de Voltaire, ils pardonnent à leurs ennemis en bons chrétiens, dans le fond de leur cœur, mais non pas au bout de leur plume. Le ministre Vernes a publié un dialogue pour établir que l'auteur d'*Emile* n'est pas chrétien, publication dont le conseil de Genève le félicite (1763). Rousseau a en mains une lettre du même Vernes où le pasteur prend la défense de l'*Esprit* d'Helvétius. Moultou conseillait à Jean-Jacques d'user de cette lettre; il s'y refusa [a]. Il avait été moins bien inspiré le jour où il insérait dans la préface de la *Lettre à d'Alembert* (I, 181) une note injurieuse visant sa rupture avec Diderot [b]. Il est emporté, capable de fureur

a. *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, par G. Maugras, 1886, p. 335.
b. Saint-Lambert (VIII, 357) releva vigoureusement cette note dans une lettre terminée par ces mots : » Je vous promets, monsieur, d'oublier votre personne et de ne me souvenir que de vos talents. » (1758.) En 1760, Rousseau par ricochet à Voltaire : « Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute. »

dans les premiers mouvements, non de rancune obstinée. Que M. de Voltairer evienne sincèrement... « J'ai déjà les bras ouverts » (1763). Il n'a pas de rancœur contre le Parlement, « étourdis » qui, croyant faire leur devoir, n'ont fait que leur métier. « Je me suis trouvé sur leur passage comme un caillou qu'on pousse avec le pied sans y regarder » et sans lui vouloir du mal. Le décret du Conseil de Genève lui a été plus sensible. Il s'était autorisé de sa qualité de Genevois pour dire la vérité à la France [a], et Genève l'a condamné. Il est moins dur d'être maltraité des étrangers que des siens. A tout prendre, Rousseau ne se flattait pas en disant que des vertus chrétiennes le pardon des injures était celle qui lui coûtait le moins; comme son ami le fier Altuna, il estimait qu'un mortel ne pouvait offenser son âme. Bien qu'il ait écrit (1754) la lettre au comte de Lastic [29] et adressé à Mme de Beuzenval une lettre cinglante comme le fouet d'Archiloque (1744), Rousseau a le droit de rappeler que l'intérêt privé « ne saurait tirer de son cœur les divins élans qu'il n'appartient qu'au plus pur amour du juste et du beau d'y produire [b] ».

Le mot de *haine* se rencontre assez souvent sous la plume de Rousseau, en dehors même des circonstances où il s'en déclare incapable. Il hait les riches, les puissants; il a méprisé jusqu'à la haine *tous* les ministres avant Choiseul. On peut voir là une haine philosophique, analogue à celle d'Alceste. La haine personnelle, dérivée de l'amour-propre, lui a été étrangère le plus souvent, comme le ressentiment vindicatif et pour la même raison [30]. Il a dit à Voltaire : Je vous hais, mais Voltaire justifiait une exception; il en a fait une seconde pour Grimm, facile à expliquer. « Le tourment de haïr » venge dans le cœur de celui qui l'éprouve le mal fait à son ennemi. « O cher Moultou », garantissez-en votre âme! (8 septembre 1769.)

Rousseau n'était pas né vindicatif; comment a-t-il pu l'être dans ses *Confessions?* Auprès du pâtre le taureau est calme; dans l'arène où des dards aigus de divers côtés le percent, il devient

a. « Je voulais user pleinement du droit de penser que j'avais par ma naissance. ».

b. 2e Dialogue. Même pensée, I, 267. « Si mes écrits m'inspirent quelque fierté... » Dans la *Réponse au Mandement* et les *Lettres de la Montagne,* il confond la cause personnelle avec celle de la vérité et de la justice.

furieux. Sensible de nature aux affections douces, Rousseau l'est devenu aux blessures de mains hostiles, et comme si les pointures des inimitiés réelles n'avaient suffi, le taon d'une persécution imaginaire l'a exaspéré à la fin. On peut suivre à ce point de vue la détérioration progressive de son âme d'abord exempte d'intention malveillante, puis touchée à la fois de tentations et de scrupules, enfin dévoyée par la souffrance et un véritable égarement [31].

III

LA BONTÉ DE ROUSSEAU

La bonté compatissante de Rousseau ranime en plus d'un endroit l'affection du lecteur. C'est un effet de la sympathie à laquelle lui-même se livrait sans partage avant les aigreurs qui ont fait éteindre sa lanterne au Diogène désespérant de trouver parmi ses semblables un homme. Dans tous les pays où il a vécu, il a été aimé du peuple (sauf un moment à Motiers) versant les aumônes à pleines mains, ne laissant sans assistance aucun indigent autour de lui, ne refusant à personne un service qui fût dans la justice [32]. La bonté de son âme, plus encore que son génie, lui a gagné et conservé inaltérable l'affection de quelques amis. La campagne le ravit et le chagrine; elle lui rappelle les charmes de l'âge d'or et l'heureuse simplicité de la vie patriarcale. « O Rachel... ô douce élève de Noémi! heureux le bon vieillard dont tu réchauffais les pieds et le cœur... » (IV, 423); mais que de misères s'étalent parmi les champs! « Des chevaux étiques près d'expirer sous les coups, de malheureux paysans exténués de jeûnes, excédés de fatigues et couverts de haillons, des hameaux de masures offrent un triste spectacle à la vue; on a presque regret d'être homme quand on songe aux malheureux dont il faut manger le sang ». Au nom de la pitié naturelle, Rousseau rejette les sèches maximes des détracteurs de l'aumône: « on se doit à soi-même de rendre honneur à l'humanité souffrante et de ne point s'endurcir le cœur à l'aspect de ses misères ». « Les heureux doivent avoir pour malheur les malheureux » (V. Hugo). Rousseau n'a pas voulu épargner à Emile la souffrance

ennoblissante de pâtir des maux d'autrui; Julie engage son ami à s'instruire des réalités de la vie en allant visiter à Paris les malheureux. « Que de choses vous apprendrez dans les greniers d'un cinquième étage! » Avec quelle satisfaction la digne châtelaine soigne les paysans ou accueille un bon vieillard de rencontre, le retient à dîner, réchauffe son sang à demi glacé d'un vin bu à la santé de la jeune dame, lui fait offrir par ses enfants quelques nippes convenables à la femme ou aux filles du vieux bonhomme!... « Ainsi se forme l'étroite et douce bienveillance qui fait la liaison des états divers. » (IV, 210, 388.)

Rousseau s'affirme bon parce qu'il se sent un cœur aimant. S'il a commis des actes mauvais, c'est dans des moments où « le délire de la douleur lui a fait perdre la raison ». Les jours où il est maître de lui-même, il confie au maréchal de Luxembourg (1761) ou à Mme B... (1770) des remords qui réfutent les sophismes de sa lettre à Mme de Francueil (1751) et de la neuvième Promenade. Pourquoi ses yeux ne se sont-ils pas dessillés à temps? Rousseau partage nos regrets à cet égard et reconnaît ses torts; l'aveu de la faute lui coûte moins que l'énergie morale qui l'eût évitée. Il répugne à Jean-Jacques d'accuser son cœur, et il s'en prend à son esprit [a]; il aurait pu, sans se calomnier, faire une part de responsabilité à son cœur dans une œuvre commune. Il est bon jusqu'à l'effort exclusivement. Il gémit d'être privé des caresses enfantines, et cette sensibilité attendrie lui est la preuve d'un bon naturel digne du bonheur. Il ne s'avise pas que la douceur de ces caresses n'a point prévalu dans son choix sur les difficultés attachées à l'éducation de ses enfants. La tendresse témoignée par J.-J. Saint-Preux à ceux de M. de Wolmar engage à penser qu'il eût été heureux d'élever les siens s'il avait été riche... mais les riches lui ont volé le pain de ses enfants. L'homme social de Rousseau est brave homme, à la condition d'être propriétaire.

a. « On loue son cœur et jamais son esprit » (*Emile*). C'est la contre-partie de la maxime de La Rochefoucauld. Les rêveries de Rousseau sont des herborisations d'hiver. « J'herborise dans ma tête et malheureusement je n'y trouve que de mauvaise herbe. Tout ce que j'ai de bon s'est réfugié dans mon cœur. » (1767.)

Une lettre à l'abbé de X... (6 janvier 1764) distingue la vertu qui est « la force de faire son devoir dans les occasions difficiles » de la sagesse, qui est, au contraire, « d'écarter la difficulté des devoirs ». Émile établit une distinction plus légitime entre la vertu et la bonté. « Celui qui n'est que bon ne demeure tel qu'autant qu'il a du plaisir à l'être : la bonté se brise et périt sous le choc des passions humaines; l'homme qui n'est que bon n'est bon que pour lui. » Incapable de combattre ses instincts qui le flattent, alors qu'une lutte vertueuse le gênerait, Rousseau a aimé le bien comme Sophie Télémaque. « Agir contre mon penchant me fut toujours impossible... Il n'y a point de vertu à suivre ses penchants et à se donner, quand ils vous y portent, le plaisir de bien faire; mais elle consiste à les vaincre quand le devoir le commande, et voilà ce que j'ai su moins faire qu'homme du monde » (1775). Cet aveu, dans sa franchise, vaut une bonne action.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. — Pourquoi Rousseau, qui n'a guère la pruderie des réticences, n'avoue-t-il pas de mauvais instincts ? Cet aveu ruinerait l'*Emile*, « traité de la bonté originelle de l'homme ». La vérité lui échappe quand il oublie son système. « Si les égarements d'une folle jeunesse me firent oublier durant un temps de si sages leçons (de son père), j'ai le bonheur d'éprouver enfin (1754) que, *quelque penchant qu'on ait vers le vice*, il est difficile qu'une éducation dont le cœur se mêle reste perdue pour toujours. »

2. — « Vous eûtes des erreurs et non pas des vices; votre conduite fut répréhensible, mais votre cœur fut toujours pur. » L'auteur des *Confessions* a salue de ce dernier hommage : « Allez, âme douce et bienfaisante, auprès des Fénelon, des Bernex, des Catinat et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme eux leurs cœurs à la charité véritable; allez goûter le fruit de la vôtre et préparer à votre élève la place qu'il espère un jour occuper auprès de vous. » Rapprocher de cette béatification les confidences de Rousseau (VIII, 127, 164), et ces jugements : « Toute femme sans pudeur est coupable et dépravée parce qu'elle foule aux pieds un sentiment naturel à son sexe » (I, 235). « Une femme qui n'a pas le sentiment des devoirs de son sexe, ne peut guère en respecter d'autres » (II, 332, 357).

3. — Les Genevois ne sont casaniers ni souffle-cendre : « Quand tu voyagerais autant que ton père », lui dit Isaac. Rousseau fait faire à Saint-Preux le tour du monde, et n'est pas lui-même sorti de l'Europe, malgré des velléités de demander un refuge à la barbarie turque et à l'Amérique. A défaut de sa personne, ses ouvrages ont parcouru le monde.

4. — Dès le premier regard et le premier mot, il l'a aimée d'une affection que les vicissitudes de la vie « n'ont jamais altérée », exemple frappant de « la sympathie des âmes ». « Je l'aimais parce que j'étais né pour l'aimer. » « Le coup d'œil de notre première entrevue fut le seul moment vraiment passionné qu'elle m'ait jamais fait sentir... Je n'avais ni transports ni désirs auprès d'elle; j'étais dans un calme ravissant, jouissant sans savoir de quoi. » L'attachement de Julie pour son maître d'études, « né de la première vue », est fondé sur des « conformités indéfinissables ». Malgré sa défiance des empressés, Jean-Jacques reçoit Sauttersheim à bras ouverts, d'emblée, et se lie avec lui, dès les premiers jours, d'amitié intime. Il s'est engoué puis dégoûté de Bacle, de Venture. Sa sympathie pour le jeune

Hongrois a survécu à la découverte des mensonges de l'aventurier. Caractère doux, goût sain, « rien de la pretintaille française ». Grand, bien fait, d'une figure agréable, Sauttersheim, venu à Neuchâtel « à cause de moi et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce », était « bien né » et le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé. « C'était mon homme, la Providence me l'a ôté » (1768). Rousseau est un hérisson encore facile à prendre, manié habilement, si des dehors agréables flattent sa sensibilité.

5. — *Confessions,* Livre 3, belle page à lire. « Il me donna les premières vraies idées de l'honnête que mon génie ampoulé n'avait saisi que dans ses excès. Il me fit sentir... qu'il valait infiniment mieux (pour l'honneur et le bonheur) avoir toujours l'estime des hommes que quelquefois leur admiration. » (VIII, 63; cf II, 234.)

6. — « Calvin avait tout l'orgueil du génie qui sent sa supériorité et qui s'indigne qu'on la lui dispute » (III, 137). Byron a tracé de Rousseau. dans le 3e chant de *Childe-Harold*, un portrait fidèle, sauf en un point dont l'omission peint Byron lui-même : pas la moindre allusion à l'orgueil. « Les grands hommes ne s'abusent point sur leur supériorité ; ils la voient, la sentent et n'en sont pas moins modestes, etc. » (II, 216.) — Statues, III, 113; IX, 22 (mot de Mme de Boufflers). Rousseau songeait peut-être en parlant d'autels que Platon et Aristote avaient failli y être placés au moyen âge à côté de Jésus-Christ (I, 39). « Je me condamne à être nourri le reste de mes jours dans le Prytanée, aux dépens de la République. » Socrate à ses juges.

7. — « Mais voilà ce qui nous arrive à nous autres petits auteurs, etc. » « Je me sens déchu et l'on ne tombe pas au-dessous de rien » (1758), I, 197, 180. Cf X, 190, 191. Jeu des dépréciations.

8. — La bonne opinion qu'il a de lui-même le met au-dessus de l'opinion. On lui propose de retirer des lettres à Duchesne peu favorables à sa raison (IX, 22) : s'il fallait supprimer tous les témoignages de mes sottises, il y aurait trop à faire... Larive, au nom des comédiens, va lui demander la permission de jouer *Pygmalion* : « Faites comme il vous plaira. Au surplus, il y a une sottise dans l'ouvrage, je ne la corrigerai pas. » Le parterre avait murmuré à cet endroit : « Je vois un défaut : ce vêtement couvre trop le nu ; il faut l'échancrer davantage. » (V, 233.) La statue est vivante.

9. — En 1744, à Venise, l'âme de Rousseau était encore petite. Piqué contre Olivet, outré d'un procédé de Vitali, qu'il oblige à des excuses publiques (VIII, 218, 225). « La vanité n'est qu'une bêtise de l'amour-propre. » Un maire de village désire le connaître : « On dit que ce Rousseau a tant d'esprit ; amenez-le-moi, que je voie si cela est vrai. » Ne serait-ce pas « trop honorer de pareilles espèces que de faire attention à leurs procédés » ?

10. — Il n'est pas encore cependant le « rival d'Homère », allusion à un éloge de la *Henriade ;* Fréron, *Lettres*, t. I, p. 268. « Rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait (auprès de Mme de Warens). Le goût que je pris à ces lectures (1732) m'inspira le désir d'apprendre à écrire avec élégance et de tâcher à imiter le beau coloris de cet auteur, dont j'étais enchanté. » Il loue *Nanine* « où l'honneur, la vertu, les purs sentiments de la nature sont préférés à l'impertinent préjugé des conditions » et dont les qualités mêmes firent murmurer l'assemblée. *L'Enfant prodigue* est un « chef-

d'œuvre » bien fait pour toucher le cœur de Rousseau; *Zaïre*, une pièce « enchanteresse ». « Que M. de Voltaire daigne nous composer des tragédies sur le modèle de la *Mort de César*, du premier acte de *Brutus*... qu'il s'engage à remplir toujours de son génie le théâtre de Genève et à vivre autant que ses pièces » (1758). Il félicite l'héritier de Corneille et de Racine qui, avec tout leur génie, n'étaient que des « parleurs », d'avoir osé quelquefois mettre la scène en représentation et compris que l'art dramatique doit être une imitation de la nature (IV, 173). Bien que réfutateur du *Discours de Dijon*, Voltaire est un « philosophe illustre dont l'ouvrage, toujours profond et quelquefois sublime, respire partout l'amour de l'humanité ». Mention sympathique dans les *Confessions* de Voltaire, que le malheur semblait poursuivre et auteur des *Lettres philosophiques* (VIII, 152).

11. — Le portrait est un peu embelli (IX, 195), comme le passage analogue de la p. 200. — Rare est la simplicité unie dans Rousseau. Selon Corneille, *Héraclius* est « un heureux original » compris à la seconde représentation. Il y a des auteurs en qui l'on pénètre de plain-pied; pour bien entendre Jean-Jacques, il faut déjà le connaître. « Toute la justice » qu'il rend à M. Gautier est d'une politesse légèrement impertinente (I, 29, 30). Ses éloges de Tronchin et de Bordes auraient eu plus de prix s'il n'était demeuré persuadé de la fausseté de leur réfutation; l'éloge de Voltaire, le Dieu du théâtre français, est restrictif. Un familier de Rousseau lit entre les lignes. Que de choses mêlées dans la lettre à Jacob Vernet, 31 août 1762! flatterie délicate, air de sécurité dédaigneuse, inquiétude secrète, conseil insinuant de prudence, désir d'être ménagé. Cf la lettre louche, du 22 mars 1766, à Hume.

12. — « Voilà l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage (excursion au mont Pila, août 1769) qui court déjà les quatre coins de la France et qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas. »

13. — La vanité littéraire est capable de détours raffinés. « Le seul moderne en état de créer cette grande et si utile science eût été l'illustre Montesquieu. » (II, 430.) Il a laissé cette gloire à Rousseau. Une note du *Discours de Dijon* nous insinue que la plume de l'auteur d'*Emile* était digne d'écrire d'après Platon (I, 13). « On n'a jamais fait encore, en quelque langue que ce soit, de roman égal à *Clarisse*, ni même approchant. » (I, 233). L'*Héloïse* est achevée à la date de cette note de la *Lettre sur les spectacles*; à Rey, 13 septembre 1758.

14. — Moi seul! (VIII, 1.) Un des traits caractéristiques du délirant persécuté est de s'imaginer qu'il est une exception, un être unique au monde. — Rousseau a des complices de son orgueil : « Pensez que jamais vous ne donnez quatre lignes qu'elles ne fassent sensation » (Mme de Créqui, 1759). « Toute l'Europe qui a les yeux sur vous... » (Mme de Boufflers, 24 juin 1762). Une dame de la Propagation de la foi, à Lyon, le prie comme « prophète » de lui expliquer un songe (1765); une autre (1762) : « Je continuerai d'encenser vos autels. » Inutile de rappeler les dithyrambes de Moultou : « votre patrie vous devra des autels », du prince de Wirtemberg, de Deleyre : « Non, ni la vérité ni vous n'êtes point faits pour habiter la terre. » Il a des dévots qui croient en lui avant les *Confessions* et même après. A leurs yeux il personnifie la vertu et Jean-Jacques se laisse faire. « Il ne saurait y avoir de paix entre Jean-Jacques Rousseau et les méchants. » — « Il n'y aura jamais ni traité ni commerce entre Jean-Jacques Rousseau et les

méchants. » — « Cet écrit (*Lettre à d'Alembert*) est lâche et faible ; les méchants n'y sont plus gourmandés ; vous ne m'y reconnaîtrez plus. » — « C'est un devoir de démasquer et poursuivre les méchants en tout et partout. » Son rôle est d'être leur fléau.

15. — L'outrecuidance est atténuée par la circonstance que Genève comptait, même parmi ses ministres, des sociniens (III, 139) rejetant la divinité du Christ. Les fondateurs de culte qui se disent envoyés de Dieu ne doivent pas être traités si légèrement d'imposteurs. « Qui sait jusqu'où les méditations continuelles sur la divinité, jusqu'où l'enthousiasme de la vertu ont pu, dans leurs sublimes âmes, troubler l'ordre didactique et rampant des idées vulgaires ? Dans une trop grande élévation la tête tourne... » (III, 94.) En 1769, la tête lui avait tourné.

Jésus « étendit son projet dans sa tête, etc... » (XII, 150). Ce passage est d'une bizarrerie inintelligible, si l'on ne songe que Rousseau pense à lui-même en l'écrivant. Le *Contrat social* expose de « grandes vérités utiles au bonheur du genre humain, mais surtout à celui de ma patrie » (VIII, 289). Dans le *Troisième Dialogue* (IX, 287) il dit avoir travaillé pour sa patrie et les petits Etats constitués comme elle, argument malaisément conciliable avec le sentiment qu'il a de ses hardiesses et ses calculs pour les faire passer en franchise. En tout cas, il a, lui aussi, étendu son projet dans sa tête au delà des limites de la cité genevoise. — La lettre à Moultou du 14 février 1769 renouvelle la comparaison avec le Messie. « Jésus, que ce siècle a méconnu parce qu'il est indigne de le connaître, Jésus qui mourut après avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix. Et moi qui ne suis qu'un chétif homme plein de faiblesses, mais qui *me sens un cœur dont un sentiment coupable n'approche jamais* [a], c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps, je sente en même temps la certitude de vivre. » Les « vils compatriotes » sont les Genevois dont le décret a navré son cœur ; il a fait le serment solennel de ne jamais rentrer à Genève, dont il a abdiqué le droit de bourgeoisie en 1763 ; décision de ressentiment généralement blâmée. Milord Maréchal (février 1763) l'avait dissuadé de faire « un pas méprisant » pour les bourgeois qui l'aiment, et lui rappelait son propre exemple. Cf lettre de Duclos (23 juillet 1763), « votre libelle de répudiation... »

16. — « Les bas domestiques » de Mme de Vercellis ont avisé à ce qu'elle ne songeât pas à le mettre sur son testament après trois mois de service. « J'éprouvai dès lors ce jeu malin des intérêts cachés qui m'a traversé toute ma vie et qui m'a donné une aversion bien naturelle pour l'ordre apparent qui les produit. » Les intérêts d'autrui blessent le sien ; est-ce une raison d'accuser de désordre la société qui n'en peut mais ? Il borne parfois son ambition morale à être bon à lui-même et inoffensif aux autres ; mais il voudrait que dans le monde tout fût inoffensif et bon pour lui. — L'amour de soi, irrité par les obstacles, devient irascible et haineux (IX, 107). « Les habitants du monde idéal » du 1er *Dialogue* échappent à cette modification de leurs « passions primitives... toutes aimantes et douces par leur essence ». Il devient un des leurs, en s'isolant comme le sage.

17. — A Laliaud, 2 novembre 1768. « Vous serez étonné, etc. » (XII,

a. Depuis 1734, jamais « un sentiment bas et malhonnête » n'est entré dans son cœur. Cf chap. 12, sect. I, la conscience dans Rousseau.

115); au même, 23 octobre 1768 (XII, 113); « Si ce n'était que pour m'espionner, à la bonne heure et très peu m'importe, mais c'est pour autre chose, comme je vous l'ai prouvé; et pourquoi? je l'ignore et je m'y perds... »

18. — « ... Je passe pour un homme si singulier, que chacun se plaisant à amplifier, je n'ai qu'à m'en remettre à la voix publique; elle me servira mieux que mes propres louanges... Mais peut-être que par un autre retour d'amour-propre, j'aime mieux qu'on en dise moins de bien et qu'on en dise davantage. Or, si je laissais faire le public, qui en a tant parlé, il serait tout à craindre qu'en peu de temps il n'en parlât plus. » (*Mon portrait.*)

19. — Le jour, par exemple, où chez d'Holbach il fait une sortie contre le curé de Montchauvet berné par une compagnie complimenteuse. Il dit au prince de Wirtemberg que ses vers sont « bien mauvais »; il en fait bon marché comme des siens (XI, 162, 175). « Votre tête n'est pas mûre, votre plume n'est pas faite », à Séguier de Saint-Brisson, à propos de ses *Idylles françaises* (13 novembre 1763). Il ne se défend pas auprès de Mme de Luxembourg d'aimer mieux son mari (VIII, 381). Elle est moins bonne enfant, plus pénétrante et ménage moins sa susceptibilité (VIII, 384). Il fait remonter la « secrète haine » de la maréchale au décret de 1762 (XII, 225). Rousseau supporte la flatterie : *Tu m'aduli, ma tu mi piaci;* il ne la pratique pas et dit la vérité sans quartier.

20. — A la maréchale de Luxembourg, 12 décembre 1760, il parle de plusieurs occasions de disposer de son traité de l'éducation « et même avec avantage » (X, 245). Il ne pousse pas le désintéressement au point de se laisser dépouiller par l'Opéra des honoraires dus au *Devin de village.* « Du faible au fort ce serait voler; du fort au faible, c'est seulement s'approprier le bien d'autrui. » (VIII, 274; X, 209; lettre à Lenieps, 25 avril 1759.) En 1774, grâce à l'entremise de Gluck, l'Opéra lui versa 2,000 écus à titre de dédommagement Pour le désintéressement de Rousseau, voir VIII, 215, et les *Mémoires de Mme d'Épinay*, 2e partie, p. 117, 133, 430, 454. « Le roi de Prusse me dit : ce grand désintéressement est sans contredit le fond essentiel de la vertu »; Milord Maréchal à la comtesse de Boufflers, 28 novembre 1762. Humey voit « une sorte de phénomène dans la république des lettres »; à la comtesse de Boufflers, 22 janvier 1763. Un seul de ses écrits, l'*Oraison funèbre du duc d'Orléans* (I, 167), a été « fait de commande »; « morceau très faible » (X, 289). Voltaire a écrit par complaisance les *Annales de l'Empire*, son seul ouvrage ennuyeux.

21. — III, 87. Cf IV, 14 : « Vos lâches auteurs ne prêchent jamais que ceux qu'on opprime, et la morale des livres sera toujours vaine parce qu'elle n'est que l'art de faire sa cour au plus fort. » — « Ce n'est plus que dans les livres défendus qu'on trouve la vérité; on ment dans les autres. » (Helvétius.) Au reproche de dévoiler aux yeux de la nation française les fautes de la législation, Rousseau répond : « Si quelqu'un de nos citoyens m'osait tenir un pareil discours à Genève, je le poursuivrais criminellement comme traître à la patrie » (1758).

22. — Le 16 décembre 1765, il écrit de chez Mme Duchesne, à de Luze, qu'il veut garder à Paris « le plus parfait incognito... et ne pas promener mon bonnet dans les rues ». Deux jours après : « Je n'y suis point incognito et

je n'ai pas besoin d'y être, je ne me suis jamais caché et je ne veux pas commencer » (à d'Ivernois). Le lendemain de son arrivée, au témoignage de Grimm (*Correspondance littéraire*, 1er janvier 1766), il s'est montré en Arménien au Luxembourg. Choiseul dut engager Hume à intervenir auprès de l'intéressé, qui d'ailleurs ne demandait qu'à quitter Paris, fatigué de vivre « sur ce théâtre public » et désireux de ne pas affronter plus longtemps les fatigues accablantes de Strasbourg. Aussi bien l'effet était produit. L'auteur des *Lettres de la Montagne* proscrites en France avait donné audience dans la capitale à des admirateurs de tous les états; le décret de 1762, suspendu par le pouvoir, était annulé par l'opinion publique. Le nouveau Marius était revenu de Minturnes à Paris triomphant, satisfaction agréable à l'esprit de bravade de « cet homme audacieux qui, malgré tant de résistances et d'effrayantes menaces, est venu fièrement à Paris (1770) provoquer par sa présence l'inique tribunal qui l'avait décrété connaissant parfaitement son innocence ». (1er *Dialogue*.)

Il aime à se faire remarquer et voudrait donner l'impression contraire. A Drury-Lane, Mme Garrick a de la peine à l'empêcher de tomber dans le parterre, tant il s'agite pour attirer l'attention. *Jean-Jacques Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui*, Paris-Neuchâtel, 1879, p. 286; rapprocher cette anecdote de la frasque de Rousseau au théâtre et de sa brouillerie avec Mme de Genlis.

23. — Le magistrat informe contre l'anonyme, sauf à rire le soir avec lui des informations ordonnées le matin (III, 192). L'anonymat avec ses avantages offre un fâcheux inconvénient. Rousseau attribue à d'Alembert la lettre de Frédéric, fabriquée par Walpole, et se brouille avec un philosophe jusque-là bienveillant. Le *Sentiment des citoyens* anime Rousseau contre Vernes. Dans un des libelles anonymes du *Patriarche*, Rousseau descend en droite ligne du barbet de Diogène accouplé avec une des couleuvres de la Discorde. Voltaire attise la discorde entre Rousseau et ses amis et rit sous cape. — « Quand je verrais devant moi l'appareil des supplices, je n'ôterais pas un mot de ce discours » de Julie mourante (1760). Ce serait de sa part une « indignité », une « abjection » de justifier la *Profession de foi* (III, 125). Dans une page vigoureuse et piquante de la 5e *Lettre de la montagne* (III, 191-193), Rousseau dit pourquoi il n'a pas voulu lâcher son livre dans le public et faire le plongeon. — Le Conseil de Genève relève la circonstance aggravante que ces livres impies sont écrits « en français, du style le plus séducteur ». Un in-folio en latin, moins séducteur, aurait sans doute passé en franchise.

24. — Rousseau est prudent à l'égard des gouvernants, imprudent dans l'exposition de théories qui ruinent le principe gouvernemental. « Les philosophes qui ouvrent la main trop brusquement sont des fous; on leur coupe le poing et voilà tout ce qu'ils y gagnent. » Rousseau ignore cette prudence de d'Alembert; il est un de ces impétueux dont on disait : Il nous mène si grand train qu'il nous versera. A Voltaire, qui de Ferney reproche aux encyclopédistes de la tiédeur, d'Alembert répond: « La crainte des fagots est très rafraîchissante. » (1762). Les philosophes doivent imiter les petits enfants : quand ils ont fait quelque malice, ce n'est jamais eux, c'est le chat. Ainsi, pour d'Alembert, l'*Ingénu* n'existe pas (1767) et la *Pucelle* pas davantage. « Dans le maudit pays où nous vivons », il faut user de phrases *style de notaire* qui ne trompent personne; le fanatisme, « avec toutes les révérences que je fais semblant de

lui faire, ne s'en trouvera pas mieux ». « Les honnêtes gens ne peuvent plus combattre qu'en se cachant derrière les haies; mais ils peuvent appliquer de là de bons coups de fusil contre les bêtes féroces qui infectent le pays. » (1767) (Correspondance avec Voltaire). Rousseau n'était pas de cette humeur.

25. — « Moi vrai, maladroit, fier, emporté... » « Jugez si ces dispositions le rendent propre à faire son chemin dans le monde où l'on ne marche que par zigzags. » « Mme de Warens savait supérieurement l'art de traiter avec eux (les hommes) sans mensonge et sans imprudence, sans les tromper et sans les fâcher... J'étais l'homme du monde le moins propre à l'apprendre. » Ce n'est pas lui qui eût apprivoisé Grossi (VIII, 145). Cependant, il sait être agréable et souple au besoin. Le ton de telles de ses lettres à ses amis contraste avec ses ménagements à l'égard de J. Vernet, adversaire genevois redouté (lettres des 18 septembre 1758 et 31 août 1762). « Je ne feindrai point, monsieur, de vous demander quelques exemplaires de votre ouvrage (réfutation de Rousseau) pour en distribuer dans ce pays-ci, » etc. (X, 367). Il a donné à Vernet « des preuves d'attachement et de confiance qui l'auraient dû toucher, si un théologien pouvait être touché de quelque chose » (VIII, 281).

26. — Rarement il a manqué à la modération équitable dont il se prévaut. Afin d'éviter, dit-il, le scandale d'une rupture retentissante avec Diderot, il use de traits à peine voilés qui seront bientôt le secret de tout le monde. Ses écrits publics sont réservés à l'égard des personnes, sa correspondance l'est moins. On lui écrit de Pétersbourg (X, 334) que l'impératrice propose à d'Alembert d'aller élever son fils. Rousseau répond que M. d'Alembert ferait de ce petit garçon un arlequin. Il ne peut écrire quatre lignes sans qu'elles fassent sensation; il semble l'ignorer. Il s'excuse dans une note du livre IX des *Confessions* d'avoir donné le surnom de jongleur à Tronchin traité ailleurs de saltimbanque. Les termes vifs dont il qualifie Voltaire ne se trouvent pas dans ses écrits publics, mais dans la Correspondance, X, 222, 351, XI, 347. Il n'a montré à âme vivante (VIII, 389) sa lettre à Voltaire du 17 juin 1760, ni les deux lettres à Hume, « jusqu'à ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun sait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis, je le leur dis en secret à eux-mêmes; pour le bien, quand il y en a, je le dis en public et de bon cœur. »

27. — Epître à Godard, VIII, 114. — Pour ne pas se mettre en colère contre un « butor si bête », il le plaisante; la *Vision* de Pierre Boy est écrite dans le goût du *Petit Prophète* de Grimm (IX, 64). La lettre d'un symphoniste à ses camarades de l'orchestre est de bonne satire, amusante, sans fiel (VI, 198). Il sait l'art de persifler respectueusement, Avertissement de la lettre sur la musique (VI, 168). En 1745 (X, 50), il traitait les chimistes de Mme de Warens d'archi-ânes, cruches, butors, idiots; l'homme de goût s'est formé. Pourquoi il se félicite de n'avoir pas secondé l'esprit satirique de Mme de Menthon (VIII, 137). Il a vu à l'œuvre dans le monde « ces petits faiseurs de satires et d'épigrammes et cette foule de furies dont les langues et les plumes dangereuses, après avoir été à la mode pendant un temps, deviennent enfin l'horreur et le fléau de la société » (1749).

28. — Rousseau, « que Fréron a tant loué depuis qu'il s'est brouillé avec les philosophes » (Laharpe), avait été d'abord peu ragoûté de ces éloges:

« Vos louanges déshonorent un homme de lettres. » Jean-Jacques relève ses invectives comme charitablement « on met du foin à la corne d'un méchant bœuf ». Gardez-vous de prendre, comme vous dites, le parti de vous envelopper dans votre propre estime, « vous auriez là un méchant manteau. » (21 juillet 1753.) A cette date, Rousseau ne s'est pas encore séparé des Encyclopédistes. Cf lettre à d'Alembert, 27 décembre 1755.

29. — « Le pardon des offenses... fort belle vertu... n'est pas à mon usage »; il n'en a pas besoin (IX, 31). Mme de Chenonceaux blâmait deux notes de l'*Héloïse*, l'une visant les directeurs de l'Opéra... « criailleries... récriminations personnelles » déplacées dans un ouvrage adressé au public et d'un intérêt général; l'autre relative à l'*homme au beurre*. Le ressentiment de Rousseau, provenant d'un malentendu, ne doit pas prévaloir sur les excuses et les honnêtetés qu'elle a été chargée de lui faire pour ne pas imprimer « un reproche insultant ». « Il n'est pas besoin, mon ami, d'avoir vos principes et votre caractère; il suffit de ne pas être un monstre. » (1759-1760.) Mme d'Epinay était intervenue aussi à l'origine (1754). La lettre ne fut pas envoyée (X, 94), mais fut maintenue, comme la note (IV, 428).

30. — « Je ne sais point haïr; je paye en mépris la haine des autres et cela ne me tourmente point. » (1762.) « Ils peuvent m'intéresser tout au plus jusqu'au mépris, mais jamais jusqu'à la haine... Ce serait resserrer, comprimer mon existence et je voudrais plutôt l'étendre sur tout l'Univers. » (1777.) « De Grimm nous n'en parlerons pas, dit-il à d'Escherny... Ce que je dirais serait suspect, parce que c'est le seul homme que j'aie pu haïr. » « Je n'aime point à parler des gens que je dois haïr. » (IX, 11.) Grimm est le personnage le plus maltraité des *Confessions*, après l'auteur. Grimm et Tronchin sont devenus ses « deux plus implacables ennemis ». Il le « présume » le premier auteur de toute la trame avec Diderot. — « Je me moquais souvent de lui; je me plaisais à le combattre, quelquefois avec ses propres armes. » (Grimm.) « Il (Grimm) me lâchait cent propos goguenards. » « Faites-vous limonadier sur la place du Palais-Royal, vous ferez bientôt fortune » (1751). Rousseau réformé avait inauguré un rôle dont un fin critique ne pouvait manquer de relever le côté ridicule. Rousseau avait été le confident de Mme d'Epinay liée à Francueil; il n'en fut pas de même avec le *Tyran le Blanc*. D'humeur personnelle et peu accommodante, Grimm ouvrait les yeux de son amie sur les déplaisirs que le caractère de Rousseau ne manquerait pas de lui attirer (*Mémoires de Mme d'Épinay*, p. 258, 282, 305. 310, 385). Sans parler de sa mauvaise foi malveillante, l'*ours musqué* n'a pas su se faire pardonner de l'avoir deviné, comme y a réussi d'Escherny. « Quoiqu'il me craignît un peu parce qu'il voyait que je le pénétrais, il ne m'en aimait pas moins. » — A Lausanne, « un petit serpent de fille » prend plaisir à mettre en lumière son ignorance comme maître de musique (VIII, 106). — Le décret de Genève lui a fait une blessure inoubliée : « Les lâches ! je leur pardonne les injustices... » (1775.) La date est une excuse.

31. — Le 29 janvier 1763, il écrit à Moultou : « L'histoire d'un homme qui aura le courage de se montrer *intus et in cute* peut être de quelque instruction à ses semblables. (Etre sans pareil, il les instruit dans la mesure seulement où l'exception éclaire la règle.) Mais cette entreprise a des difficultés presque insurmontables : car, malheureusement, n'ayant pas

toujours vécu seul, je ne saurais me peindre sans peindre beaucoup d'autres gens; et je n'ai pas le droit d'être aussi sincère pour eux que pour moi, du moins avec le public et de leur vivant, etc. » En 1764, il trace les lignes de son *Portrait*. Le 13 janvier 1765, à Duclos: « Ils travaillent beaucoup à me faciliter l'entreprise d'écrire ma vie, que vous m'exhortez de reprendre. Il vient de paraître à Genève un libelle effroyable, pour lequel la dame d'Epinay a fourni des mémoires à sa manière. Elle ne me croit pas si bien instruit... Cher ami, j'ai le cœur oppressé, j'ai les yeux gonflés de larmes; jamais être humain n'éprouva tant de maux à la fois. Je me tais, je souffre et j'étouffe. » Il soulagera son cœur l'année suivante. A la fin du livre VIII des *Confessions*, il invoque un « indispensable devoir » dans l'état où on l'a mis (VIII, 285). Le 21 août 1768, à Servan: « Mes derniers moments me sont dus et je veux payer ma dette. Mes persécuteurs m'ont jugé par eux; ils ont pris ma douceur pour de la faiblesse, ils auront le temps peut-être de connaître qu'ils se sont trompés. » Les Mémoires d'instruction pour ses semblables, auxquels il songeait même avant Montmorency (VIII, 371), sont devenus une œuvre de représailles légitimes aux yeux du persécuté. Mais Mme de Warens ne l'a point persécuté? Il lui a fait expier sa faiblesse pour Vintzenried.

Jansen (chap. 7, Histoire critique de la rédaction des *Confessions*), a étudié l'évolution des sentiments de Rousseau au sujet de « la plus grande entreprise » de sa vie; à trois époques distinctes correspondent trois rédactions particulières : 1° *Mon portrait* (1764), « livre précieux pour les philosophes... pièce de comparaison pour l'étude du cœur humain, et c'est la seule qui existe », pensée philosophique. — 2° La publication du *Sentiment des Citoyens* le fait rentrer en lui-même. « L'adversité ne m'a ni abattu ni aigri, c'est une leçon dont j'avais besoin peut-être. *J'en suis devenu plus doux*, mais je n'en suis pas devenu plus faible. » (Déclaration relative au pasteur Vernes, IX, 87.) Comme l'aveu des fautes les efface, il prend la résolution de faire de l'histoire de sa vie l'expiation de cette même vie. « Il est juste que ma réputation expie le mal que le désir de la conserver m'a fait faire », pensée morale. Jansen a noté dans la première version de 1764 telle parole que Rousseau n'eût pas risquée dans les rédactions ultérieures. « De la manière dont je suis connu dans le monde, j'ai moins à gagner qu'à perdre à me montrer tel que je suis, etc... » De même, à la seconde époque, l'accusateur de Marion exprime ses remords avec plus de vigueur sentie que dans la rédaction définitive, moins expiatrice qu'apologétique. — 3° A partir de 1766, le persécuté songe surtout à repousser les calomnies de ses ennemis : « Ce n'est pas moi qui fais du noir, mais c'est moi qu'on en barbouille. Patience; ils ont beau vouloir écarter le vivier d'eau claire, il se trouvera, quand je ne serai plus en leur pouvoir et au moment qu'ils y penseront le moins. J'attends sans alarmes l'explosion qu'ils comptent faire après ma mort sur ma mémoire, semblables aux vils corbeaux qui s'acharnent sur les cadavres. C'est alors qu'ils croiront n'avoir plus à craindre le trait de lumière qui, de mon vivant, ne cesse de les faire trembler... » à Laliaud, 4 février 1769. A Paris, il donne lecture de ses *Confessions* pour « découvrir et déconcerter la grande conspiration » de ses ennemis.

Le Sentiment des citoyens, Voltaire, édition Garnier, 1879, vol. XXV, p. 310. En réponse aux *Lettres de la Montagne*. « Voici les sentiments de la ville... » Rousseau a reconnu Vernes à un « style pastoral » adroitement imité. Rousseau publie le pamphlet chez Duchesne (IX, 83) avec 6 notes

explicatives ou de simple dénégation. « Je n'ai jamais exposé ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital, ni ailleurs » p. 313.

32. — « La grande éloquence de sa plume et la grande bonté de son cœur... c'est l'ordinaire refrain de ces personnages sincères. » (2e *Dialogue.*) Il intercède auprès d'un père qui a obtenu une lettre de cachet contre son fils (XI, 86). « Il n'y a pas longtemps que Rey m'a refusé un excellent manuscrit au profit d'une pauvre veuve. » (XI, 34.) Il est tout prêt, si la situation de l'infortunée Louison est trop dure, à « payer le tribut dû par quiconque a son nécessaire aux indigents honnêtes qui ne l'ont pas. » (X, 255.) Il prie milord de Harcourt de distribuer aux pauvres cinq guinées, prélevées sur le produit de ses estampes (2 avril 1767). Sa réputation de bonté est si bien établie qu'on lui envoie des factures imaginaires. M. Rousseau est si bon! il paiera sans y regarder (XII, 216 et lettre de Saint-Germain, 6 juin 1770). Il est le bureau général d'adresse des souffreteux; les gueux fondent sur lui comme une troupe d'étourneaux (IX, 57, 367). Les témoignages des contemporains sont unanimes sur la bonté charitable de Rousseau : on en ferait un volume, le *Livre d'or* de Jean-Jacques.

CHAPITRE VI

I

LA RECONNAISSANCE

Rousseau, chevalier de la Vertu, porte en tout lieu l'écharpe et les louanges de sa dame; moins volontiers il célèbre le Devoir. « Il est distrait de ses devoirs, sans les mépriser »; il les connaît, les estime, mais évite de les fréquenter; s'ils se présentent, il les congédie comme fâcheux en les assurant de son respect; ainsi le Don Juan de Molière s'acquitte envers M. Dimanche, en le payant de belles paroles. « Sitôt que je sens le joug, je deviens rétif. » Son chien « bien-aimé », le fidèle Achate de ses promenades, est sans doute de la même humeur; « jamais il ne m'a obéi »; les deux amis avaient toujours la même volonté [1]. Une bonne œuvre plaît à Jean-Jacques, assaisonnée du plaisir de la spontanéité libre; dès qu'elle a l'apparence d'une obligation, il y voit un assujétissement et s'en affranchit. Féru de la liberté jusqu'à la jalousie farouche, il la veut toute à lui et sans conditions (à Mme d'Épinay, 1755). Il ne supporte pas de rien devoir à personne, pas même l'indication d'une rue : « Je dépends en cela de celui qui va me répondre. » Il préfère chercher son chemin lui-même deux heures durant. Avec une carte de Paris et une lorgnette (il est myope), il se retrouve à la fin : « J'arrive crotté, rincé, souvent trop tard, mais tout consolé de ne rien devoir qu'à moi-même. » C'est l'application d'une maxime fondamentale de l'*Émile :* « Le seul qui fait sa volonté est celui qui n'a pas besoin pour la faire de mettre les bras d'un autre au bout des siens. » Rousseau « s'intéresse vivement au bonheur des autres sans avoir besoin d'eux pour faire le sien ». Pour être heureux, il

faut être libre, et partant se suffire à soi-même. « C'est le cas de l'homme vivant dans l'état de nature », tandis que l'état civil contraint sans cesse notre liberté [a].

L'indépendance avant tout, fût-ce celle du cœur. Rousseau a toujours redouté les bienfaits. « Car tout bienfait exige reconnaissance, et je me sens le cœur ingrat par cela seul que la reconnaissance est un devoir [b]. » (1762.) « L'amitié intime m'est si chère parce qu'il n'y a plus de devoirs pour elle; on suit son cœur et tout est fait [c]. » A ce compte, il pouvait aussi aisément cultiver la reconnaissance, et en se délectant du sentiment de la gratitude s'acquitter sans peine ni effort envers son bienfaiteur. Mais ici l'orgueil le guette: un bienfait reconnu est une infériorité avouée qui humilie; qui l'oblige sans parité, l'avilit. Épargnez à Jean-Jacques l'humiliation, il sera reconnaissant. Il a rendu bon office pour bon office au colonel de Pury en le faisant nommer conseiller d'État. Touché de la générosité de Rey assurant à Thérèse une pension viagère de 300 francs, il s'est attaché à lui d'une amitié véritable. « Il fit cela de lui à moi, sans ostentation, sans bruit. » Quelle différence avec « les bruyants empressements de tant de gens haut huppés qui remplissent pompeusement l'univers du bien qu'ils disent » lui avoir voulu faire, et dont il n'a jamais rien senti! « Ne sont-ils que vains? ne suis-je qu'ingrat? » En rupture d'apprentissage, il a été sensible à la bonté des paysans qui le logeaient, le nourrissaient « trop bonnement pour en avoir le mérite. Cela ne pouvait pas s'appeler faire l'aumône; ils n'y mettaient pas assez l'air de supériorité [2]. »

Voilà le point sensible. Rousseau veut demeurer l'égal de

a. « ... Il déteste la gêne... A-t-il une affaire, une visite... à faire? Il ira sur-le-champ, si rien ne le presse; s'il faut aller à l'instant, il regimbera. Le moment où, résolu de vivre libre de tout lien, il se défit de sa montre, fut un des plus doux de sa vie. « Grâces au ciel, s'écria-t-il dans un transport de joie, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est! » (2e Dialogue.)

b. Il essaie de justifier cette parole en la modifiant (à M. de Chauvel, 5 janvier 1767). « Je me suis bien étudié et j'ai toujours senti que la reconnaissance et l'amitié ne sauraient compatir dans mon cœur » (à Mme de Créqui, 1752). « La reconnaissance suffira-t-elle pour un cœur qui ne connaît pas deux manières de se donner, et ne se sent capable que d'amitié? » (à Mme de Luxembourg, octobre 1760).

c. L'amitié n'est qu'un « partage » de l'amour de soi-même. « On fait tout pour son ami comme comme pour soi, non par devoir, mais par délice. » (1757.)

son bienfaiteur par la réciprocité du bienfait ou du don ; sinon, il les rejette même offerts par des amis [a]. Auprès des grands, la familiarité modeste le traitant en égal peut seule amadouer sa contumace ; ils devront renoncer à leur supériorité sociale pour mériter sa reconnaissance. Dès la première entrevue, G. Keith, gouverneur de Neuchâtel, le met à son aise et accueille son sans-façon qui contrastait avec le maintien empesé du châtelain du Val de Travers. La simplicité du maréchal de Luxembourg « était telle qu'elle m'avait fait oublier tout à fait son rang pour m'attacher à lui comme à mon égal ». Malesherbes en a usé de même ; aussi ne lui en coûte-t-il rien d'être obligé au fils du chancelier de France, malgré son « ingratitude naturelle » et sa haine des Grands. Jean-Jacques rappelle la bonté des hôtes de Montmorency avec une gratitude émue. « Ah ! vous méritiez d'être nés obscurs et libres ! » A milord maréchal : « Je vous l'ai dit et je vous le répète ; loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie ; marchander sur les autres serait de ma part une ingratitude... Je n'oublierai pas non plus de remercier le roi de ses grâces. » (6 avril 1765.) [b] L'émotion qu'il éprouvait à l'aller voir à Colombier (1762) était, dans sa différence, aussi douce que celle de ses courses de l'Hermitage à Eaubonne. Milord a envoyé à Dupeyrou les trois cents louis. « Ils viennent d'un bon père qui, non plus que celui dont il est l'image, n'attend pas que ses enfants lui demandent leur pain quotidien » (20 juillet 1766). G. Keith est malade. « Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon père, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir ? Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un seul mot » qui le rassure (8 février 1767). A Moultou, le 30 mai 1762 : « J'ai payé les soins officieux d'un honnête homme (Duchesne) des soupçons les plus odieux. Je ne me consolerai jamais d'une ingratitude aussi noire, et je porte au fond de mon cœur le poids d'un remords qui ne me quittera plus. » La passion de la justice

a. A Bernardin de Saint-Pierre : « C'est rendre notre société trop inégale... Choisissez de reprendre votre café ou de ne plus nous voir. » Si un ami se charge de commissions, il veut payer le papier des paquets et la ficelle des emballages.

b. Cf Lettre à Frédéric ; Wootton 30 mars 1766 ; reconnaissance de son « plus fidèle sujet ».

a fait la grandeur de Rousseau ; la passion de l'égalité a fait sa petitesse en le jetant dans l'injustice et le ressentiment. Sans l'orgueil, son mauvais génie, il n'aurait pas été ingrat. Ses lettres à Mme Dupin témoignent d'un respect affectueux et reconnaissant non démenti par les *Confessions*, sauf un trait désobligeant qu'il réfute lui-même sans y prendre garde (VIII, 242). « Né presque mourant », il a dû la conservation de sa vie à la sœur cadette de son père, la tante Suzon ; « Ma bonne, ma chère, ma respectable tante... je vous pardonne de m'avoir fait vivre [a]... » En 1767, Rousseau lui fit sur son modique revenu une rente de cent livres payée avec une exactitude affectueuse dont témoigne sa correspondance. De même il reconnut toujours ce qu'il devait à celle qui fut durant trente-cinq années sa compagne, et « la seule consolation réelle » que le ciel lui ait fait goûter dans sa misère [3].

Laissons-le s'expliquer sur la nature de son affection reconnaissante envers Mme de Warens. Il a toujours considéré la maison de maman comme sa maison paternelle, et trouvé durant neuf années, auprès d'une femme besogneuse « les secours dont il avait besoin [b] ». En 1736, à force de soins et d'incroyables peines, elle lui a sauvé la vie en vraie mère. Il s'en

a. XII, 176. Il regrette de même que sa *mie* Jacqueline ait pris tant de peine pour le conserver (X, 261).

b. Je désirais « de la retrouver, non seulement pour le besoin de ma subsistance, mais bien plus pour le besoin de mon cœur. » (VIII, 106.) « Je ne mange pas un morceau de pain que je ne reçoive d'elle. » (1732.) Les lettres qu'il lui écrit de Montpellier (1737) au temps où il est occupé de Mme de Larnage, laissent une impression pénible. Il se prévaut auprès d'elle d'avoir fait don au portier d'un écu de 6 francs accepté de M. de l'Orme par timidité : « Il faudra que mon âme change de moule avant que de me résoudre à faire autrement; » et il avise à ce qu'elle lui envoie les 200 livres « que vous avez eu la bonté de me promettre ». Il répond à l'envoi par d' « humbles actions de grâces ». Il entretient son père (1736) de « la charité » d'une amie qui l'a « tiré plusieurs fois de la misère », attentive depuis huit ans à pourvoir à tous ses besoins, « même bien au delà du nécessaire ». Cela lui paraît tout naturel comme aussi, dans le pillage de Mme de Warens par des « fripons », d'emporter son lopin du morceau qu'il n'a pu sauver, à l'exemple du chien de Lafontaine (VIII, 153).

Julie écrit à Saint-Preux : « Entre trois cœurs unis, la communauté des biens est une justice et un devoir » et le précepteur accepte de son écolière une bourse de voyage dans le Valais. M. d'Hervant dit à Lafontaine : « Venez loger chez moi. — J'y allais. » — Rousseau abuse auprès de sa bienfaitrice des droits de l'amitié.

souvint le jour où il put lui remettre (1737) une partie de son modeste héritage maternel [4]; mais la gratitude envers sa bienfaitrice était au second plan dans son cœur. « Je sais bien que je lui devais de la reconnaissance, mais en vérité je n'y songeais pas. Quoi qu'elle eût fait ou n'eût pas fait pour moi, c'eût été toujours la même chose. Je ne l'aimais ni par devoir, ni par intérêt, ni par convenance, mais d'une affection instinctive, profonde et sincère, comme on aime les êtres sans lesquels on sent ne pouvoir être véritablement heureux. » A parler net, il s'est réservé une bonne part dans le don de son affection à Mme de Warens. Malade et entouré de ses soins, il lui dit : « Vous voilà dépositaire de tout mon être; faites en sorte qu'il soit heureux. » Son père l'a exhorté (1736) à chercher un état : il préfère s'en tenir à celui où il est; il témoignera sa reconnaissance « sans bornes » à sa bienfaitrice en demeurant auprès d'elle. « Voyez jusqu'où s'étend mon bonheur; je n'ai de moyen pour la manifester que le seul qui peut me rendre parfaitement heureux. »

Quand il lui fut « prouvé « que sa maman ne pouvait plus être heureuse ici-bas, il chercha auprès de Thérèse Levasseur (1744) un bonheur « qui lui fût propre, ayant perdu tout espoir de jamais partager le sien ». Mme de Warens lui écrit le 10 février 1754 : « Vous vérifiez bien en moi le chapitre que je viens de lire dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, où il est dit que, là où nous mettons nos plus fermes espérances, c'est ce qui nous manquera totalement. Ce n'est point le coup que vous m'avez porté qui m'afflige, mais c'est la main dont il part. *Si vous êtes capable de faire un moment de réflexion*, vous vous direz à vous-même tout ce que je pourrais répondre à votre lettre. Malgré tout cela, je suis et serai toute ma vie votre véritable bonne mère. Adieu [5]. » La même année, Mme de Warens, venue à sa rencontre dans le Chablais, met au doigt de Thérèse une petite bague, son dernier bijou : « Ah! c'était alors le moment d'acquitter ma dette. Il fallait tout quitter pour la suivre, m'attacher à elle jusqu'à sa dernière heure... De tous les remords que j'ai sentis en ma vie, voilà le plus vif et le plus permanent... Elle (l'ingratitude) fut dans ma conduite, mais elle a trop déchiré mon cœur pour que jamais ce cœur ait été celui d'un ingrat. »

En juin 1754, Rousseau a revu Mme de Warens, « dans quel

état, quel avilissement! que lui restait-il de sa vertu première? » Ce mot d'avilissement est choquant dans la bouche de Rousseau; et qu'entend-il par sa vertu première? Mme de Warens avait conservé la facilité d'un cœur à la dérive, l'esprit chimérique et les rêves de fortune industrielle qui aggravaient une détresse tous les jours plus pressante. Aux prises avec les infirmités, la misère et l'abandon, comme elle ressemblait peu à la beauté éblouissante qui l'avait frappé en 1728, entourée des hommages des plus qualifiés! Rousseau aime un peu ses amis comme on aime un frais paysage, un chant harmonieux; la sensation se glisse dans ses affections morales; la vieillesse, l'indigence ont flétri la fleur brillante et dissipé le charme [6]; Mme de Warens a perdu sa vertu première. En 1777, le promeneur solitaire évoquera l'image de l'aimable femme dont il avait partagé la prospérité relative sans compter. Ni ces souvenirs, empreints d'une mélancolie personnelle, ni les paroles de compassion touchante données à l'infortune de ses dernières années (IX, 55) n'effacent l'impression qu'un cœur autre que celui de Rousseau aurait aimé Mme de Warens autrement dans ses vieux jours. Quoi qu'il ait présumé de la fidélité de sa tendresse (VIII, 106), il a manqué à « cette délicatesse qui survit toujours au véritable amour ».

Rousseau est original jusque dans la forme de sa reconnaissance. En retour de « leçons utiles » reçues du Juge-mage d'Annecy et dignes d'un « petit souvenir », il divertit le lecteur aux dépens du nain galant, haut de deux pieds (une variante lui en accorde trois); belle tête que l'on dirait postiche, plantée sur un moignon, etc. (VIII, 99). M. Simond, grotesque échappé du roman comique de Scarron, aurait su gré à son obligé d'être ingrat. « Savez-vous comment je rachèterai mes fautes durant le peu de temps qui me reste à passer près de vous? en vous disant franchement... les brèches que vous avez à réparer à votre réputation », ce que ne ferait aucun de ses prétendus amis. Mme d'Epinay, amie dévouée depuis dix ans, lui écrivait l'année même : « Je veux être toujours comme une ombre heureuse autour de vous, qui vous entraîne au bonheur malgré vous... » (1757).

Pétri de qualités contraires, il a un esprit sophistique qui le dispense lui-même de la gratitude ou la déprécie dans autrui et une bonté bienfaisante propre à l'éveiller à son égard. A

d'autres la « morale mercenaire qui multiplie les devoirs d'une reconnaissance intéressée pour s'attirer de nouveaux bienfaits... multitude d'ingrats qui prêchent par un vil intérêt la reconnaissance de l'avare ».

« O mon ami, qui que tu sois, s'il est au monde un cœur fait pour l'être et sentir tout ce qu'il peut m'inspirer, laisse là tout cet appareil de bienfaits et m'aime!... On viendrait m'enchaîner avec des millions que mon cœur serait aussi libre qu'auparavant. Pourquoi devrais-je du retour à ce qui ne me fait pas le moindre plaisir?... » « Voilà le cas où je fus, il y a quelque temps, vis-à-vis de M. d'Holbach. On me força de recevoir de lui le produit d'un livre dont sa fortune ne lui permettait pas de se prévaloir et dont son libraire aurait seul profité. Le don ne fut point d'un ami à un ami, mais d'un honnête homme aisé à un honnête homme indigent. Il en a fait de pareils à des gens qu'il connaissait à peine; ce fut un prêt fait à l'humanité, c'est à l'humanité qu'il le faut rendre. A quoi pensez-vous donc que m'engage un pareil bienfait? Ce n'est point à faire bassement ma cour à M. d'Holbach, c'est à imiter sa conduite et à rendre à d'autres, aux dépens de mon nécessaire, ce qu'il a fait pour moi aux dépens de son superflu... Je ne fais pas ma cour au riche, mais je n'éconduis point les pauvres. Ma porte ne fut jamais fermée aux malheureux; il en est venu de toutes les espèces implorer mon crédit, mes soins, ma bourse ou mes conseils; aucun ne m'a quitté mécontent. C'est ainsi que je m'efforce d'entretenir, selon mon pouvoir, cette circulation de bienfaits qui fait le lien de la société [a]. »

Fils adoptif de la France et en partie son œuvre, il a reçu d'elle des bienfaits dont il ne pouvait se croire avili, et il lui a témoigné sa reconnaissance en l'aimant.

II

L'AMITIÉ

« Si j'avais aussi bien secoué le joug de l'amitié que celui de l'opinion, je venais à bout de mon dessein, le plus grand peut-être, ou du moins le plus utile à la vertu que mortel ait jamais conçu [b]. » Rousseau peut du moins se rendre le témoignage

a. *La Comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis*, par H. Buffenoir, Paris, 1905, p. 207 et suiv. — Dix-huit lettres inédites de Rousseau.

b. « Qu'ils sont cruels, ces amis!... ils semblent avoir pris à tâche de faire du plus doux sentiment de mon cœur l'éternel fléau de ma vie. » (1757.)

d'avoir été médiocrement empressé à attirer l'amitié à lui. Sans parler des amis de Genève et de Suisse, les Diderot, Duclos, Deleyre, le bon Laroche qui pleure de tendresse en parlant de lui, M. de Malesherbes, le marquis de Mirabeau, milord Keith, le maréchal de Luxembourg, le prince de Conti; parmi les femmes, les d'Epinay, de Chenonceaux, de Boufflers, de Créqui, de Luxembourg, Latour de Franqueville, Boy de la Tour, de Verdelin, d'Houdetot, lui ont été attachés avec des nuances de sentiments différentes, sans qu'il y ait, à une exception près [a], beaucoup mis du sien. Son humeur ombrageuse offense ou chagrine les plus sincères affections. Que de précautions il faut prendre de peur de le blesser [7], que de détours souvent inutiles ! Milord Keith a plus de mille bouteilles de vin d'Espagne; sa cave regorge de racines, de légumes; Jean-Jacques ne peut-il en accepter un peu ? Durant l'hiver de 1762, Frédéric lui offre du vin, du blé, du bois; milord Maréchal doit négocier pour vaincre les scrupules de Jean-Jacques; ces dons légers en Suisse n'influeront pas sur les affaires du roi en Silésie. Impitoyable envers ses meil-

a. Dans sa lettre du 17 décembre 1757 à Mme d'Houdetot, Rousseau a fardé l'ingratitude d'un vernis de désintéressement et transformé le débiteur en créancier. *La Parfaite* n'a pu approuver cette théorie (30 décembre 1757). De là offense. « Ne filez point une rupture insensible, mais faites-la sans détour... Ma puérile franchise à moi... est d'interpréter tout cela dans mon langage rustique... Puis donc qu'au lieu de vous honorer de mon amitié, vous en avez honte, je la retire pour ne vous en pas laisser rougir plus longtemps... Je vous déclare que, dès cet instant, je ne vois plus en vous que madame la comtesse, ni en lui (Saint-Lambert), avec tout son génie, que M. le Marquis, et c'est être plus descendu que vous ne pensez... » (5 janvier 1758.) Mme d'Houdetot, peu amie des querelles, voulut relâcher un lien devenu blessant : « Ne me croyez point en colère; nous évitons peut-être de nous brouiller tout à fait en prenant le parti que nous prenons » (9 janvier). — Le lendemain : « Il n'est jamais permis d'être malhonnête, lui écrit Rousseau; ma lettre l'était, j'en suis justement puni. Je la désavouais même en l'écrivant. » Cette fois, c'est lui qui revient. Touchée de ses excuses, l'amie pardonna (Buffenoir, p. 222 et suiv.); mais « l'agitation » habituelle de Rousseau rendit sa correspondance « orageuse au point de l'en dégoûter tout à fait ». (VIII, 354.) — « Je lui ai écrit des injures (à Diderot), mais nous sommes accoutumés à nous en dire et à nous aimer », à Mme d'Houdetot, 4 novembre 1757. « Ah! Sophie! Sophie! Si je pouvais perdre votre amitié sans douleur, je vous dirais moins d'injures et vous outragerais davantage » (10 janvier 1758). « Peut-être un jour, sachant mon aversion pour votre état et pour votre fortune, ne dira-t-on point sans quelque éloge : « Elle était riche et de qualité, et pourtant il l'aima jusqu'au tombeau » (29 octobre 1757, Buffenoir).

leurs amis, il leur ôte, en refusant leurs soins, la plus douce jouissance de l'amitié. « Pour vous servir à votre mode, je m'en tiens à vous être inutile. » (Mme de Verdelin.) Mme de Boufflers lui reproche un excès de délicatesse que d'autres pourraient taxer « d'affectation » susceptible d'obscurcir l'éclat de sa vertu. « Fabius et Régulus les eussent acceptées (ces marques d'estime), sans avoir blessé par là leur désintéressement et leur frugalité. » Conti lui rappelle « ses engagements » de lui permettre de l'aider de ses deniers. « Ne me faites pas l'injure d'imaginer qu'en cela je veux faire le noble. » « Faites-moi savoir vos volontés. » « Lundi, je satisferai à l'impatience que vous paraissez avoir d'être quitte de ma visite » (1767). « J'ai encore un fils chéri, c'est mon bon sauvage. S'il était un peu traitable, il ferait un grand plaisir à son ami et serviteur » milord Maréchal, en acceptant un legs pour Thérèse (1764). L'année suivante, Keith le presse de ne pas refuser pour lui une rente viagère de 50 livres sterling : il est riche et n'a plus de parents. « Soyez bon, indulgent, généreux, rendez votre ami heureux. » Les rôles sont renversés. « Vous avez raison, c'est à moi à vous remercier d'avoir reçu le vin ; j'en conviens de bonne foi. » (G. Keith, 1762 [a].)

« La Doyenne (chatte de Rousseau) a repris son domicile sous mon lit, mais elle ne m'aime pas mieux ; elle ne s'est attachée à personne, elle souffre l'amitié et c'est tout » (Mme de Verdelin, 1763). Rousseau ne l'a pas toujours soufferte; avide d'amitié et de bonheur, il ne permet pas au bonheur de venir à lui sous les traits de l'amitié. Il se défie d'elle comme d'un piège, surtout auprès des grands. Il écrit à Mme de Luxembourg :

« Il est beau à vous, à M. le Maréchal, d'employer ce terme, mais je suis insensé de vous prendre au mot. Vous vous jouez, moi je m'attache et la fin du jeu me prépare de nouveaux regrets. Que je hais tous vos titres et que je vous plains de les porter !... Que n'habitez-vous Clarens ! J'irais y chercher le bonheur de ma vie ; mais le château de Montmorency, mais l'hôtel de Luxembourg ! est-ce là qu'on doit chercher Jean-Jacques ? est-ce là qu'un ami de l'égalité doit porter les

a. « De quelque prix que soit un présent et quoi qu'il coûte à celui qui l'offre, comme il me coûte encore plus à recevoir, c'est celui dont il vient qui m'est redevable; c'est à lui de n'être pas un ingrat. » (Str-M. 1861, p. 290.)

affections d'un cœur sensible qui, payant ainsi l'estime qu'on lui témoigne, croit rendre autant qu'il reçoit? Vous êtes bonne et sensible aussi; je le sais, je l'ai vu... mais dans le rang où vous êtes... rien ne peut faire une impression durable... Vous m'oublierez, madame, après m'avoir mis hors d'état de vous imiter. Vous aurez beaucoup fait pour me rendre malheureux et pour être inexcusable. » (VIII, 383.)

Avant d'accepter l'Hermitage, il a énuméré avec rudesse à Mme d'Epinay les ménagements auxquels il a droit comme solitaire, sensible, malade et pauvre; il a en quelque façon prévenu sa bienfaitrice qu'il serait ingrat. Il écrit à Grimm (19 octobre 1757) : L'amitié est un « beau nom qui sert souvent de salaire à la servitude ». « Pour Dieu, monsieur, ne me croyez pas tyran et croyez-moi seulement et franchement votre ami » (Conti), amitié touchante dans son indulgence inépuisable. « Je pleure, m'afflige et vous embrasse » (2 septembre 1769). Le baron d'Holbach lui offre son amitié : « Vous êtes trop riche [a]. » « J'aimerai toujours à servir mon ami, pourvu qu'il soit aussi pauvre que moi [8]. S'il est plus riche, soyons libres tous deux ou qu'il me serve lui-même; car son pain est tout gagné et il a plus de temps à donner à ses plaisirs. »

Diderot n'avait pas en 1758 le vice rédhibitoire de la richesse. Cependant, Rousseau l'a quitté. « Oh! Rousseau, vous devenez méchant, injuste, cruel, féroce et j'en pleure de douleur » (janvier 1757). « Il est certain qu'il ne vous reste plus d'amis que moi; mais il est certain que je vous reste » (1757). Il lui est attaché comme à une maîtresse dont on connaît les torts, mais dont le cœur ne peut se détacher. Rousseau, indigné d'indiscrétions réelles ou prétendues, rompt avec lui publiquement; Deleyre lui-même ne peut s'empêcher de l'en blâmer. « Quel passage de l'Écriture vous allez citer! (I, 181.) Vous ne voulez donc plus d'amis, puisque vous renoncez au meilleur que vous eussiez de votre propre aveu. Cela m'attriste, m'afflige et me fait penser à vous avec une sorte de chagrin; et cependant,

a. « J'ai appris à douter qu'un homme jouissant d'une grande fortune, quel qu'il puisse être (fût-il Dupeyrou), puisse aimer sincèrement mes principes et leur auteur » (IX, 43). Il aime à rappeler qu'il est obligé de « gagner son pain » (I, 273, X, 308). « Je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne. »

je ne puis m'empêcher de penser à vous » (29 octobre 1758).

En son enfance, Rousseau avait trouvé un ami selon son cœur dans le cousin Bernard. La prédilection témoignée à Bossey au fils de son tuteur et, à Genève, par la famille Bernard à l'héritier *du haut* était remarquée de l'orphelin, mais le bon naturel de son cousin empêchait que l'enfant de *Saint-Gervais* en fût blessé. Si aux yeux de la mère de Bernard il n'y avait point d'égalité entre eux, la supériorité intellectuelle et physique du fils d'Isaac sur un camarade mou d'esprit et faible de corps rétablissait l'équilibre. Quand *Bardâ Bredanna* était harcelé des quolibets des écoliers ou, dans une bataille, renversé d'un coup de poing, Jean-Jacques furieux bravait les horions pour le défendre, « déjà redresseur des torts ». L'apprentissage chez M. Ducommun avait à demi séparé déjà les deux amis; après la sortie de Genève, ils ne se sont plus revus ni écrit [a]. Rousseau ne devait plus goûter de sa vie une amitié pareille, favorisée par des circonstances difficiles à rencontrer dans le monde. « Tendre et fier », l'auteur et l'homme devait être trop sensible aux blessures littéraires, aux inégalités sociales. Heureuse la jeunesse d'ignorer les passions de l'âge mûr! Le cousin Bernard avait distrait Jean-Jacques enfant des sentiments imaginaires en lui ouvrant le cœur à l'amitié; le commerce de la société, où il ne sut pas trouver un ami à son gré, livra l'homme fait aux chimères qui le dédommageaient de la réalité, et aux susceptibilités intraitables de l'amour de soi.

Et pourtant, combien il est capable de sentir l'affection quand il est attendri, non ulcéré par la souffrance!

« Cher ami, si, avec un cœur malheureusement trop sensible et si cruellement et si continuellement navré, il reste dans ma tête encore quelques fibres saines, il faut que naturellement le tout ne fût pas trop mal conformé. Le seul remède efficace encore et dont j'ose espérer tout, est le cœur d'un ami pressé sur le mien. Venez donc, je n'ai que vous seul, vous le savez, c'est bien assez. Je n'en regrette qu'un (Vernes, sans doute), je n'en veux plus d'autre; vous serez désormais tout le genre humain pour moi. Venez verser sur mes blessures

a. Entre autres menus présents destinés à jeter quelque agrément dans sa fuite, Jean-Jacques avait reçu de lui une petite épée que le besoin l'obligea de se « passer au travers du corps » à Turin.

enflammées le baume de l'amitié et de la raison » (à Dupeyrou, 27 septembre 1767). « Oui, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous sommes tous deux bien aimés l'un de l'autre et dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au soulagement de mes peines que tous les trésors du monde. Ah! mon ami! mon concitoyen!... en me donnant ton cœur, ne m'as-tu pas enrichi?... Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami... » (25 mars 1758). « L'admiration me tue... Ah! madame, un peu d'amitié » (à la générale Sandoz).

Sa passion pour Mme d'Houdetot s'adoucit en amitié profonde et touchante; ses lettres et les *Confessions* en ont consacré le souvenir.

Comment les ourseries de Rousseau et son humeur ingrate n'ont-elles pas détourné de lui l'affection? Dans le *Persifleur*, où il trace son portrait en se jouant, il marque la mobilité capricieuse de ses « âmes hebdomadaires », dur misanthrope touché des charmes de la société [9], grave et badin, ténébreux Héraclite avec l'un, d'une gaîté folle avec l'autre; il aurait pu ajouter bourru incivil, aimable et séduisant à ses heures. « Ce n'est pas le tout que d'être grognon [10], il faut encore être poli. » (Marquis de Mirabeau.) A l'issue d'une représentation du *Devin* à l'Opéra : « Me permettez-vous, monsieur, lui dit le duc des Deux-Ponts, de vous faire mon compliment? — A la bonne heure, pourvu qu'il soit court. » Sur des traits pareils, on s'attend à un rustre; on trouve un homme d'une politesse du meilleur aloi. Dans la conversation, son langage a la précision élégante, la rapidité harmonieuse de ses écrits; son humeur est docile et son commerce si aisé qu'on ne peut s'empêcher de s'attacher à lui. Il rit avec ceux qui rient, cause avec les enfants, badine avec la gouvernante. Au repos, il semblerait plutôt laid, si la laideur était compatible avec une physionomie la plus fine du monde et reflétant une sensibilité exquise. D'ordinaire il se tient le dos voûté, la tête penchée sur la poitrine dans l'attitude de la méditation et de l'abattemeni, « l'œil terne et la physionomie effacée ». Parle-t-il? il relève la tête et fait voir une paire d'yeux indéfinissable [11]; son regard, très doux quand l'âme est calme, devient de feu, pénétrant comme l'éclair dès qu'elle s'anime. En Angleterre, Hume écrit de son pupille : « ... Il est très aimable, toujours poli, souvent gai... » « Il est doux, modeste, aimant,

désintéressé et, par-dessus tout, doué d'une sensibilité de cœur à un suprême degré [12]. » « Chacun admire la simplicité de ses manières, sa politesse naturelle et non affectée, la gaîté et la finesse de sa conversation. Pour ma part je n'ai jamais vu un homme et j'ai vu très peu de femmes d'un plus agréable commerce. » (1766.) A Paris, en 1770, il enchante de sa bonne grâce tous ceux qui l'approchent; il est recherché, à n'y pouvoir tenir [13]. Mme de Genlis et Bernardin de Saint-Pierre, ont senti le charme de l'aimable vieillard.

Que devait-il être jadis quand l'amour l'animait! Un jour, dans un mouvement de transport, au bosquet d'Eaubonne (1757), il retrouve auprès d'une femme où il lui semblait voir toutes les perfections de sa Julie les accents passionnés de Saint-Preux. Il recueille du moins ces paroles de la bouche d'une amie restée maîtresse d'elle-même : « Non, jamais homme ne fut si aimable et jamais amant n'aima comme vous. » Mme de Luxembourg termine par ces mots une de ses lettres à l'auteur de la *Julie* : « Adieu, tout ce qu'il y a de plus parfait et de plus aimable. Je vous aime du plus tendre de mon cœur » (février 1761). En août 1762, elle est toujours sous le charme : « Adieu, le plus cher de mes amis, le plus digne d'être aimé et le plus aimable de tous les hommes [a]. » Une-femme pénétrée de l'affection la plus tendre qu'on ait pour « le père le plus chéri » (Mme de Verdelin), lui écrit : « Tout ce qui vous connaît a le désir de vous servir et de vous être utile [b]; peu y trouveraient autant de plaisir que moi; je voudrais donc que vous me fournissiez quelque occasion d'avoir du plaisir » (1763). « J'ose croire que je ne suis pas inutile à votre bonheur : le premier, le seul pour un cœur tel que le vôtre, c'est de savoir qu'il en existe un bien vrai, bien sensible, sur lequel vous pouvez compter à la vie, à la mort, et vous savez en moi ce cœur » (1771). Rousseau avait épanché ses chagrins dans cette âme tendre et avait reçu en retour de

a. « Votre *Julie* est le plus beau livre qu'il y ait au monde. Il n'y a qu'une âme comme la vôtre qui puisse l'avoir fait. Tout ce qui se peut imaginer de beau, de grand de toutes les manières du monde, s'y trouve » (février 1761).

b. Mme de Boufflers (24 juin 1762) a prévenu M. Hume d une chose qu'il découvrira en peu de temps, « c'est le désir qu'on sent, d'abord qu'on vous connaît, de vous être utile et l'impossibilité de l'obtenir de vous. »

douloureuses confidences : « Rien ne lie tant les cœurs que la douceur de pleurer ensemble; nous nous cherchions pour nous consoler. » « A force d'attentions et de soins, elle avait enfin surmonté ma longue répugnance et mon cœur vaincu par ses caresses lui rendait toute l'amitié qu'elle m'avait si longtemps témoignée. » Cette amitié demeura fidèle, mais non du côté de Rousseau. Ensorceleur capable d'inspirer les affections les plus vives et fantasque prompt à les répudier, il a laissé de Mme de Verdelin un portrait dont sa délicatesse aurait été à bon droit blessée [14].

« Quiconque ne se passionne pas pour moi n'est pas digne de moi, » (à Mme Latour, 1762). Marianne était digne de lui : « Un génie comme le vôtre, vaste, profond, occupé de vues générales, volerait à l'Univers toute l'attention qu'il donnerait à la satisfaction d'un être inutile, isolé, médiocre en tout sens, tel que moi » (9 novembre 1762). « J'en jouis d'autant plus délicieusement (de ces hommages rendus à la bonté de Rousseau) que mes sentiments pour vous tiennent de l'amour que les dévots portent à Dieu » (25 mars 1770). L'affection enthousiaste de Mme Latour, invincible aux rebuffades, ne s'était pas démentie un moment depuis septembre 1761, date de la première lettre de Jean-Jacques [15]. En 1764, il lui écrit de Motiers : « Je ne vous oublierai de ma vie. » En 1770, à Paris, où il ne vivait pas à l'égard de tous en solitaire, et même faisait des liaisons nouvelles [a], Rousseau ne voulut plus la connaître. « J'ai toujours cru que rien n'était plus libre que les liaisons d'amitié (14 avril 1771), » et il allègue un prétexte pour lui prouver que c'est elle qui a tort [b]. Le dévouement affectueux de Mme Latour devait survivre à celui qui l'avait encouragé si peu. *La vertu vengée par l'amitié* plaide la cause de l'homme dont, « généreuse avocate », elle avait de son vivant, en toute circonstance, pris la défense passionnément. Au sentiment de Rousseau les femmes sont en général plus

a. Rendez-vous donné au théâtre à Mme B..., 7 juillet 1770. Rousseau revoit ses « anciennes connaissances, » pas toutes. (XII, 217, 218.) Beaudoin, tome II, p. 493.

b. Il en use de même avec Mme de Créqui; la marquise qualifie de « prodige d'extravagance » sa lettre du mardi 7 (1771) et l'attribue à son mécontentement de ne l'avoir pas vue accueillir une lecture des *Confessions* avec les sentiments qu'il aurait désirés.

constantes que les hommes en amour; elles l'ont été plus que Jean-Jacques en amitié. « J'étais fait pour être le meilleur ami qui fût jamais; mais celui qui devait me répondre est encore à venir. » C'est une belle chose de se connaître [16] !

Mme Boy de la Tour fut plus heureuse avec Rousseau. A Motiers, il s'établit dans une maison appartenant à son fils, à titre de locataire (il s'intitule son concierge), le mois même de la mort de Mme de Warens (juillet 1762); il l'appelle à son tour chère maman, la meilleure des mamans. Mme Boy, avec les qualités et le cœur d'une mère de famille, est une amie moins sentimentale que dévouée; quelles bontés n'a-t-elle pas pour l'illustre fugitif! Jean-Jacques lui témoigne un rare attachement en profitant du sien sans rechigner. Il se plaint à l'amie de Lyon de la stérilité des ressources du val et aux produits d'un pays qui n'a rien que de mauvaises langues (« celles de Neuchatel, surtout les salées, sont moins mauvaises ») il préfère les provisions meilleures reçues d'une correspondante exemplaire [a]. Pleine d'attentions délicates et d'une complaisance infatigable, elle lui fait tenir tout ce dont il lui donne commission pour le nécessaire ou l'agrément, en sus de présents bien accueillis : huile d'Aix, truffes, excellents marrons qui font des jaloux; avec elle, Rousseau ne craint pas de s'obliger. « Je serai le même pour vous jusqu'à mon dernier soupir » (13 octobre 1765); cette fois il tiendra parole. L'auteur des *Confessions* s'est attaché « de l'amitié la plus tendre » à une amie non exigeante et constamment utile.

III

ROUSSEAU AUPRÈS DES FEMMES

Les femmes, « cette moitié du genre humain qui gouverne l'autre », devaient beaucoup à Rousseau. Même sa verve spirituelle ou véhémente à noter chez elles la frivolité de la vie ou la licence des mœurs était un hommage : les aurait-il tancées

a. Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau. Correspondance avec Mme Boy de la Tour, Calman Lévy, 1892. Préface de Léo Claretie, d'un crayon spirituel et pittoresque.

avec cette rudesse s'il les avait moins aimées [a] et la vivacité de ses critiques ne répondait-elle pas à celle du sentiment de leur dignité? Noblesse oblige. — Nul de son temps n'avait parlé avec autant de délicatesse de la pudeur, aussi noblement de la chasteté, de la sainteté du mariage [17], avec autant de gravité touchante des devoirs si doux de la maternité. La femme, elle aussi, connaît de glorieuses victoires. Plus profondément encore que la princesse de Clèves et la Pauline de Corneille, Mme de Wolmar a senti les combats et les joies amères d'un cœur dont les tendresses en conflit avec le devoir rehaussent l'énergie morale, d'autant plus admirable qu'elle a plus coûté.

Que d'attraits les femmes trouvaient en Rousseau! sentiment exquis de l'âme féminine, imagination poétique ou attendrie, suavité mystique... « Nous nous consumons sans cesse et nos âmes épuisées d'amour et de peines se fondent et coulent comme l'eau »; « mon cœur ignore ce qui lui manque, il désire sans savoir quoi »; mélancolie touchante comme les mélodies du *Devin* de village; révélation réconfortante du génie donnant enfin, au milieu d'une société sceptique et blasée, une peinture de l'amour vrai, combien différent de la galanterie papillonne des libertins et de la brutalité des naturalistes [18]! L'amour est le frein des penchants naturels: « C'est par lui qu'excepté l'objet aimé, un sexe n'est plus rien pour l'autre. » Passion généreuse par-dessus toutes: tandis que « la froide raison » suggère l'égoïsme (défiez-vous du premier mouvement, il est le meilleur), l'amour nous détache de « la bassesse du moi humain »; maître d'héroïsme, il purifie et réhabilite; il a rendu Lauretta Pisana digne de l'affection respectueuse de milord Edward. — « Je me souviendrai toute ma vie, mon cher citoyen, d'avoir entendu de votre bouche sortir ces mots d'un air pénétré, que mon amour pour lui (Saint-

a. Il en est « idolâtre ». « J'ai toujours trouvé dans le sexe une grande vertu consolatrice et rien n'adoucit plus mes afflictions... que de sentir qu'une personne aimable y prend intérêt. » « L'empire de la femme est un empire de douceur, d'adresse, de complaisance; ses ordres sont des caresses, ses menaces sont des pleurs, etc. » (II, 379, 341; I, 237.) Ami lecteur, puissiez-vous éprouver le charme de cette douce image faite pour embellir l'aurore et le crépuscule du foyer! — Dans ses œuvres, les femmes sont supérieures aux hommes. Émile subit l'ascendant de Sophie; Julie est l'écolière et la directrice morale de Saint-Preux. Mme de Warens a été la gouverneuse de Rousseau et le gouvernait « bien » [19].

Lambert) était désormais une de mes vertus » (Mme d'Houdetot, 26 octobre 1757). L'amant de Julie voit pour la première fois Mme de Wolmar : « Un transport sacré nous tient dans un long silence étroitement embrassés... tendres prémices d'une amitié pure et sainte que nous emporterons dans le ciel ». Ainsi glorifié l'amour devenait le subtil séducteur de cœurs jouissant parfois avec une secrète confusion de trop chères faiblesses et le mirage de la vertu mêlé à l'ivresse de l'amour achevait le charme. Rousseau a subi la loi de la fragilité humaine, mais « il croit à l'amour, sa grâce est obtenue » (Mme de Staël).

Plusieurs se sont éprises de lui à la lecture de ses ouvrages; Mme Latour lui a été unie par un affectueux commerce plus de quatre ans avant de le voir. Telles lettres de Jean-Jacques offrent de l'auteur un portrait qui suffit à le faire aimer, et sans parler des beautés pures de l'*Héloïse*, il n'est pas nécessaire d'être femme pour se sentir gagné, quand il découvre à Mme B., 17 janvier 1770, les sources du vrai bonheur, félicité permanente qui entre en dissolution dans le cœur et peut seule en remplir la capacité vorace de joies durables. (XII, 170.) Amis et amies sont engagés à l'affection par des sentiments délicats ou généreux. Sa jeunesse précaire et romanesque, l'originalité de son âge mûr, l'accent plaintif de ses souffrances le rendent intéressant, l'éclat de son génie ravit l'admiration ; moraliste et politique, il a osé dire tout haut ce que bien d'autres pensent tout bas ; il souffre pour la vérité. Il est doux, ami des hommes et persécuté, alors qu'on voudrait le voir heureux « pour l'honneur de l'humanité » (Mme de Verdelin, 1764) [20].

IV

DANS LE MONDE — AUPRÈS DES GRANDS

La vie mondaine est antipathique à Rousseau, comme l'étiquette et le cérémonial. Avec un dépit dédaigneux il en raille les objets frivoles, les divertissements insipides. Aux falbalas, au rouge, à l'ambre des salons, combien il préfère, les lorgnant du coin de l'œil, un pauvre buisson d'épines, une grange, un pré! Il est touché surtout des plaisirs simples qui peuvent se passer de l'opulence, conclusion morale de son rêve de richesse dans

l'*Émile.* A l'Ermitage, à Montmorency, il épie le moment de s'échapper « comme un voleur » pour une promenade champêtre; au retour, si le sable de l'avenue est pur de traces de roues de carrosses, il va s'entretenir avec l'hôtesse, sans tiers ; comme Alceste, il veut qu'on le distingue; seule à seul, elle peut s'occuper uniquement de lui [21]. Dans le commerce avec les grands, il croit donner plus qu'il ne reçoit; il leur sacrifie son repos studieux ou rêveur, sa prédilection pour les plaisirs rustiques. Leur bonté lui est « onéreuse » ; le moyen de leur en savoir gré? Assujetti sans relâche, servi par vingt domestiques dont il n'obtient les services qu'à la pointe de son argent et nettoyant tous les matins ses souliers, « surchargé de tristes indigestions [a], » la chère fastueuse des châteaux lui fait regretter l'omelette au cerfeuil de la ménagère et le vin du cru; sous les yeux envieux des laquais, il soupire après sa gamelle... Néanmoins il n'y retourne pas.

Rousseau auprès des Grands a connu la douceur des revanches du mérite. Chez le comte de Gouvon, où il sert à table, il explique une devise où se méprend la noble compagnie. Ce moment court, mais « délicieux à tous égards » avait replacé les choses « dans leur ordre naturel » et vengé le mérite avili des outrages de la fortune. En 1742, Mme de Beuzenval avait d'abord songé à le faire dîner à l'office. « J'en avais oublié le chemin depuis trop longtemps pour vouloir le rapprendre. » Après le repas, « je m'avisai de ma ressource ordinaire [22] » ; il donna lecture de l'Epître à Parisot. « Jusqu'à ce moment, j'avais eu le cœur un peu gros ; mais après m'être ainsi vengé, je fus content [23]. » En 1745, le duc de Richelieu insiste auprès de lui pour certains changements au canevas des *Fêtes de Ramire.* « J'ai obéi, c'est le seul parti qui convienne à l'état de ma fortune. » En 1751, le ton est encore modeste. « Je me rendrai à vos ordres, madame, le jour qu'il vous plaira de me prescrire » (à Mme de

a. Lettre à Grimm, 19 octobre 1757. Ce passage a « révolté » Dupin de Francueil. (Lettre à Rousseau, automne 1758.) Jean-Jacques a prévenu les gens. « Je suis un être à part qui n'a point le caractère, les maximes, les ressources des autres et qu'il ne faut point juger sur leurs règles. » (X, 172.) « J'ai eu ces jours-ci de grands maux d'estomac pour avoir eu la présomption de vivre en paysan et manger des choux au lard plus qu'à moi n'appartenait. » (Août 1757.) A qui la faute cette fois?

Créqui). Après l'*Héloïse*, l'homme de lettres hors de pair, avant de « capituler », fait ses conditions auprès des plus qualifiés, s'ils recherchent la faveur de son commerce. Il ne reconnaît dans la société que deux classes réellement distinctes : l'une des gens qui pensent, l'autre des gens qui ne pensent point. Le sentiment de son rang dans la classe prééminente lui donne la mesure du mérite relatif des gens de race et des gens d'esprit.

Plébéien de génie, il regimbe contre les conditions inhérentes à la différence des rangs; s'il n'est traité en égal, on le méprise. L'amitié des grands pour les hommes de lettres n'est pas toujours désintéressée. Telle noble dame à prétentions littéraires était soupçonnée de s'accrocher à la robe de l'Arménien pour arriver à la postérité. L'auteur de l'*Engagement téméraire*, poète et musicien, n'était pas inutile aux divertissements de Chenonceaux ou de la Chevrette. Aussi ne lui sait-on pas mauvais gré de prévenir de sa franchise les regrets du comte Orloff s'attendant peut-être à trouver en lui un « beau diseur qui devrait payer en frais d'esprit » une généreuse hospitalité (1766). Toutefois, puisque l'amitié même vit d'échanges, l'inférieur doit-il s'effaroucher de la réciprocité des agréments cherchés dans les relations mondaines? Auprès des puissants le pauvre concilie, s'il sait vivre, la dignité et le tact. (Saint-Marc Girardin.) Il n'écrira pas à une femme de distinction qui cherche délicatement à l'obliger, qu'elle entend mal ses intérêts « de vouloir faire un valet d'un ami » et qu'il n'est pas « à vendre » (X, 105) [24]. Rousseau, confident de deux rivales et de l'époux-amant, s'était tiré en galant homme d'une situation embarrassante (VIII, 245). Il n'aurait pas éprouvé plus d'embarras auprès des grands seigneurs avec une susceptibliité moins irritable dans ses prétentions à l'égalité. Aussi bien les exigences de la fierté de Rousseau étaient favorisées par l'esprit du temps; tous les grands seigneurs ne partageaient pas l'étonnement dépité du duc de Castries de voir des gens sans maison et logés au troisième étage, occuper une place si importante dans l'État. Séduite aux idées nouvelles et plus généreuse que clairvoyante, une bonne partie de la noblesse applaudissait à la philosophie dont l'esprit tendait à la faire déchoir [25].

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. — Rousseau a pour lui des attentions qui corrigent le misanthrope. Au lac de Bienne, il aborde à regret pour complaire à son pauvre chien qui n'aimait pas autant que lui de longues stations sur l'eau et préférait la chasse aux taupes. Il entretient avec intérêt Laliaud et Dupeyrou d'une mésaventure et des prouesses de son « camarade » *Sultan*. Sa chatte, son chien, en compagnie de Thérèse, ce seul cortège lui eût suffi pour toute sa vie, au petit château. Si le chien est l'ami de l'homme, l'affectuosité de Jean-Jacques le lui a bien rendu. *Turc*, ci-devant *Duc*, est mort à Montmorency... « Mon pauvre Turc n'était qu'un chien, mais il était sensible et désintéressé. Hélas! combien d'amis ne le valaient pas... Les pertes de cette espèce ne se remplacent point. J'ai juré que mes attachements de toutes les sortes seraient désormais les derniers. » Engagement téméraire : *Sultan* remplaça Turc et fit le voyage d'Angleterre. A Londres, Hume (à la marquise de Barbantane, 16 février 1766) eut toutes les peines imaginables à séparer Rousseau de son chien pour aller au théâtre dans la loge de l'acteur Garrick, où il devait être vu du roi et de la reine. Jean-Jacques excusait le chien danois qui l'avait renversé à Ménilmontant, ce qu'il n'eût pas fait peut-être s'il se fût agi d'un homme. Turc est un personnage, sa mort provoque les condoléances de marquises, de maréchales, de duchesses (de Montmorency) : « J'ai eu bien du regret de ne lui avoir pas donné à manger davantage à Montmorency. » La Doyenne est choyée comme si elle n'était pas ingrate. « Elle boit volontiers du bouillon qu'on a soin de lui garder avant de saler le pot. » (Mme de Verdelin.)

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Duc était hargneux, petit, point beau. Rousseau lui enleva son titre quand lui-même se mit à frayer avec la noblesse. En Angleterre, il perd son chien et le réclame par la voie des journaux. (A milord X. 7 avril 1766.) Selon le Genevois Mouchon, le caractère social et servile du chien engageait Rousseau à lui préférer le chat.

2. — « Un don fait par force ou par ruse et non accepté est un vol... » Cette trahison tourne « en ingratitude l'indignation de l'honneur outragé ». (IX, 404.) « Je trouvais toutes ces charités biendures, j'avais le cœur serré, je ne disais rien. » « Il n'y a qu'une façon de prendre cet homme pour le rendre heureux : c'est de feindre de ne pas prendre garde à lui et de s'en occuper sans cesse. » (Mme d'Epinay.) Rousseau voit s'envoler des moineaux auxquels il a jeté du pain sur sa fenêtre ; il dit avec tristesse à M. de Francueil : « Les voilà repus, savez-vous ce qu'ils vont faire? Ils s'en vont au plus haut des toits pour dire du mal de moi et que mon pain ne

vaut rien. » G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. Ier, p. 53. (Selon Dusaulx, Rousseau dit ce mot à Rulhière.) Dans le Mémoire au gouverneur de Savoie, Jean-Jacques se plaint déjà de l'ingratitude humaine. « Au mot d'humanité, qu'ont appris à bourdonner autour de lui des essaims de guêpes, elles prétendent le cribler de leurs aiguillons... » Il s'en délivre « avec de l'argent dont ils le remercient ensuite par des injures ». (IX, 269.)

Comment Rousseau remercie ses hôtes, (Davenport à Wootton, 30 avril 1767, et de Césarges à Monquin, fin avril 1770, XII, 14, 213.) Harpagon ne pouvait rien donner, pas même le bonjour. Jean-Jacques, en dehors de circonstances exceptionnelles, ne témoigne de reconnaissance qu'à contre-cœur. A Mirabeau, 5, 9 et 19 juin 1767 : « Je ne vous remercie point... je veux vous aimer autant que je vous respecte : c'est beaucoup, mais voilà tout ; n'attendez jamais de moi rien de plus. »

Que les grands le laissent pour ce qu'il est : il ne veut être ni fêté ni avili. « Tous ces gens-là veulent que je sois un ours de parade, un petit parasite, un vil complaisant. » (1757.) Les hommes de lettres qu'il a quittés pour les grands seigneurs étaient « des amis protecteurs qui cherchaient moins à me servir qu'à m'avilir ». — « Les bonnes manières peuvent tout sur moi. » Facile à apaiser, « il n'y a point d'incendie au fond de mon cœur qu'une larme ne puisse éteindre ». Luxembourg a reçu à sa table un ami de Jean-Jacques, Coindet. « M. le maréchal dit après le dîner à la compagnie : « Allons-nous promener sur le chemin de Saint-Denis, nous accompagnerons M. Coindet... » J'avais le cœur si ému que je ne pus pas dire un seul mot. Je suivais par derrière, pleurant comme un enfant et mourant d'envie de baiser les pas de ce bon maréchal. » (VIII, 378.)

3. — « Je ne connais pour les deux sexes que deux classes réellement distinguées: l'une des gens qui pensent, l'autre des gens qui ne pensent point, et cette différence vient presque uniquement de l'éducation. Un homme de la première de ces deux classes ne doit point s'allier dans l'autre ; car le plus grand charme de la société manque à la sienne, lorsque, ayant une femme, il est réduit à penser seul. » « C'est surtout dans la solitude qu'on sent l'avantage de vivre avec quelqu'un qui sait penser. » Aussi regrettait-il de n'avoir pas orné sa compagne de talents et de connaissances. Néanmoins le conjoint de Thérèse Levasseur s'est accommodé de la nécessité de penser seul et de la société d'un type naturel, non altéré par la culture. Thérèse n'a jamais bien su lire, elle écrivait passablement les sons parlés, non les mots eux-mêmes. Le 9 mai 1762, Rousseau écrit à Rey, généreux donateur, que ce don oblige Thérèse, dont la plume a été fort négligée, à commencer d'apprendre à signer son nom. Il amusait la maréchale de Luxembourg de ses quiproquos; esprit borné, mais dévouée et honnête fille au sentiment de Rousseau. « Le droit des mères est le plus sacré que je connaisse ; en aucun cas, on ne peut le violer sans crime » (1764). Cependant, Jean-Jacques lé viola, malgré les larmes de Thérèse : Emile et Julie n'étaient pas pour la consoler de la perte de ses enfants à elle. « Ma gouvernante et mon amie et ma sœur et mon tout est enfin devenue ma femme... Vingt-cinq ans d'union des cœurs ont produit enfin celle des personnes » (1768). En 1763, à un moment où il croit sa fin prochaine, il recommande Mlle Levasseur à Mme de Luxembourg, au curé d'Ambérier, à ses amis de France et de Genève, à Moultou (voir sa réponse, août 1763, Str.-M. 1865, t. I, p. 109), à Duclos : « J'espère que

tous ceux qui m'ont aimé lui transporteront les sentiments qu'ils ont eus pour moi. Elle en est digne : c'est un cœur tout semblable au mien. » Ailleurs, elle a « un cœur d'ange ».

Thérèse a eu le mérite incontestable de conserver durant un ménage de trente-cinq années la confiance d'un fantasque ombrageux. Jean-Jacques était content d'elle; pourquoi serions-nous plus exigeants ? Elle n'avait rien de la femme distinguée, mais Jean-Jacques avait-il un goût prononcé de la distinction, bien qu'il appréciât la délicatesse extérieure et l'élégance chez les femmes? Il est peuple au demeurant; il ne peut « souffrir la gêne de la bonne compagnie »; il aime les gens avec qui l'on peut parler et vivre à discrétion; il était non à sa place, mais à son aise à l'hôtel de Saint-Quentin. Le cœur se passe aisément de l'esprit. Rousseau a vécu avec sa Thérèse « aussi agréablement qu'avec le plus beau génie de l'univers ». Une femme de mérite, fût-ce une Mme de Staël, aurait-elle reçu de Rousseau le même témoignage ? LUI et ELLE se seraient bientôt brouillés.

Editeurs et critiques chargent volontiers Thérèse pour disculper Jean-Jacques; ses déplacements continuels sont imputés à sa compagne comme s'il n'avait pas eu de tout temps l'humeur voyageuse. « Ma sœur, le seul véritable ami qu'avec vous j'aie dans le monde... me disait sans cesse : « Attendez... prenez patience. Voulez-vous donner à vos ennemis l'avantage de crier que vous ne pouvez durer nulle part? » (à Dupeyrou, 8 septembre 1767.) Elle ne fomentait pas en lui la manie de la persécution mais croyait à cette persécution, erreur concevable dans une femme qui prenait Klupfel pour le pape. Primitive, elle a pu suivre la nature auprès de gens de sa classe ; voulait-on qu'elle recherchât les bonnes grâces des amis des grandes dames que Rousseau fréquentait? « Je suis sûr d'être le seul homme qu'elle ait véritablement aimé, et ses tranquilles sens ne lui en ont *guère* demandé d'autres, même quand j'ai cessé d'en être un pour elle à cet égard. » Le soir, il lui lit de menus ouvrages, des traductions dui Tasse. « Cette pauvre Sophronie! reprit Mme Rousseau, j'ai bien pleuré quand mon mari m'a lu cet endroit-là ! » (Bernardin de Saint-Pierre.) Parfois aussi Rousseau a regretté d'en être réduit à « la ressource des caillettes, médire et dire des quolibets ». Il aurait souhaité qu'elle eût de l'éducation, sans être savante. « Une femme bel esprit est le fléau de son mari. » — « Rien ne montre mieux le vrai penchant d'un homme que l'espèce de ses attachements; » et en note : « à moins qu'il ne se soit d'abord trompé dans son choix... Au reste, qu'on écarte ici toute application injurieuse à ma femme, etc. » (VIII, 198.) Au sentiment de son époux, Thérèse a des défauts, non des vices; elle s'est attiré « l'estime universelle »; son éloge est dans la bouche des plus hauts personnages (VIII, 235). Les caresses dont Mme de Luxembourg la comblait (elle l'embrassait très souvent devant tout le monde) n'auraient-elles été qu'à l'intention de Rousseau, comme les honnêtetés faites à Turc et à la Doyenne ? Si Thérèse a été une méchante femme, n'est-ce pas une ironie de voir Jean-Jacques quitter successivement ses meilleurs amis et rester attaché jusqu'à la fin à une compagne indigne ? S'il l'a vue avec des yeux prévenus, alors qu'il ne se méprenait pas sur le compte de sa famille, cet aveuglement que ni l'amour passionné (VIII, 296) ni le mérite du sujet n'expliquent, confirmerait le penchant de Rousseau à l'illusion. « Cette folie supposée, toutes les autres sont vraisemblables » (Mme de Saël). Nous croyons plutôt que son attachement à Thérèse a été non d'un insensé, mais d'un homme pratique. Le cas est-il si rare?

Il n'a pas été égoïste avec Thérèse : « Tant que mes plaisirs étaient les siens, je les goûtais avec elle ; quand cela n'était pas, je préférais son contentement au mien. » Cependant, peu fait pour la ponctualité des devoirs, il aurait été « mauvais Turc ». « En nous unissant, j'ai fait mes conditions; vous y avez consenti, je les ai remplies. Il n'y avait qu'un tendre attachement de votre part qui pût m'engager à les passer et à n'écouter que notre amour, au péril de ma vie et de ma santé. » (12 août 1769.) Thérèse, point querelleuse, est capable de répondre à une infidélité par « des reproches touchants et tendres », sans la moindre trace de dépit (VIII, 252), amie indulgente et bonne servante. Sans l'admettre en tiers à sa table, il lui sait gré d'aviser à ce que les convives soient contents ; elle le soigne dans ses incommodités et lui donne de bons bouillons quand il est malade. Selon de Luze, elle exerçait sur lui l'empire d'une nourrice sur son enfant : la comparaison peut être tournée à l'avantage de Thérèse. Il fait probablement allusion à la brouille de 1769, en ce passage du 9e livre des *Confessions :* « On connaîtra la force de cet attachement dans la suite quand je découvrirai les plaies, les déchirures dont elle a navré mon cœur dans le fort de mes misères. » Il a omis de le faire, revenu sans doute d'impressions atrabilaires et de déplaisirs exagérés. A Rey, 25 février 1762 : Il voudrait pouvoir récompenser sa gouvernante « de ses bons et fidèles services et des soins qu'elle m'a rendus dans mes longues infirmités ». Néanmoins, il ajoutait : « J'ai vécu et mourrai garçon. » Le 31 août 1768, il annonce à Laliaud son mariage (XII, 91). Depuis treize ans, Thérèse est pour lui une sœur ; le nœud conjugal ne changera rien à cette « tendre et pure fraternité »; les *Confessions* (IX, 37) en donnent les raisons. En l'épousant, il lui a donné sa foi, un anneau et son nom, qui se trouvait être à cette date celui de Renou. Il a voulu qu'elle pût partager les misères de sa vie « avec honneur ». « Mme Renou ne sera point l'ornement d'un cercle et les belles dames riront d'elle sans que cela la fâche ; mais elle sera jusqu'à la fin de mes jours la plus douce consolation, peut-être l'unique d'un homme qui en a le plus grand besoin » (à Moultou, 10 octobre 1768).

4. — L'argent fut du reste employé presque tout entier à son usage. En 1747, à la mort d'Isaac, Rousseau lui envoie un faible secours. « Toutes ses lettres se sentaient de sa détresse; elle m'envoyait des tas de recettes et de secrets dont elle prétendait que je fisse ma fortune et la sienne. Déjà le sentiment de sa misère lui resserrait le cœur et lui rétrécissait l'esprit. » (VIII, 241.) Envoi de 240 livres le 13 février 1753. (Mugnier, *Mme de Varens et Jean-Jacques Rousseau,* 1891, p. 278, 288). « Vos perpétuelles défiances envers moi... » Lettre aigre-douce du 17 décembre 1747. « Baste! un peu d'effusion de cœur dans l'occasion ne nuit jamais à l'amitié », 3 mars 1739, effusion d'emprunt. De Venise (1743) il lui écrit une lettre affectueuse (X, 41); mais à son retour, passant par Genève, il ne va pas la voir. En 1768, allant de Grenoble à Chambéry (à Thérèse, 25 juillet), il se propose « d'aller sur la tombe de cette tendre mère... pleurer sur le malheur que j'ai eu de lui survivre » (XII, 89).

5. — Rousseau a répondu sans doute à une demande de secours pécuniaire avec une dureté dépassant celle des traits sèchement consolateurs des lettres des 25 février 1745 et 13 février 1753; peut-être y faisait-il allusion à Wintzenried. Le 15 novembre 1753, le curé de Gruffy l'exhorte à

continuer les témoignages de sa reconnaissance à sa chère maman « qui compte toujours sur votre bon cœur ».

6. — Même désenchantement à l'égard de Venture, revu à peu près dans le même temps (1756), « ...tout son premier éclat tenait à celui de la jeunesse qu'il n'avait plus... » et Rousseau pense avec mélancolie aux douces années passées auprès de « cette femme angélique qui maintenant n'était guère moins changée que lui ». (VIII, 284.) Portrait expressif du caractère de Venture (VIII, 88).

7. — A un second envoi de gibier du prince de Conti, il avertit Mme de Boufflers (7 octobre 1760) qu'il n'en acceptera plus à l'avenir, « rustique mal appris ». Il ne peut relire cette lettre « sans en rougir ». Il eut de la peine à pardonner à Dusaulx qui, au lieu d'une bouteille de vin d'Espagne demandée (XII, 229), lui en avait apporté douze. Même déplaisir avec M. de X. (Musset-Pathay, t. Ier, p. 198). Bernardin de Saint-Pierre envoie au botaniste un paquet de café sous l'étiquette de graines étrangères. Avisé de la supercherie, Rousseau, qui l'a d'abord remercié affectueusement, lui adresse une lettre de rupture, puis se réconcilie à la condition de compenser le présent de l'indiscret. « La reconnaissance est un grand lien. » Il retourne à la duchesse de Portland (11 juillet 1776) une caisse contenant un « superbe cadeau » précieux à un botaniste, sans même l'ouvrir, bien qu'elle renferme une lettre de la duchesse; le procédé lui a paru « plus convenable ». Il remercie Mme de Créqui (15 janvier 1759) de quatre poulardes. Un présent « ne trouvera jamais en moi qu'un cœur ingrat », et à côté de ces rudes paroles, sentiments délicats : « O madame, si vous m'aviez fait donner de vos nouvelles sans rien m'envoyer de plus, que vous m'auriez fait riche et reconnaissant! » Rousseau refuse pour lui les avantages et les souhaite pour les siens. Il prie Mme d'Épinay (X, 143) de faire nommer à un emploi dans les fermes un jeune homme qui « donnerait une pension à Mme Levasseur », comme épingle, s'il l'obtenait (1757). Son affection reconnaissante lui inspire le dessein de profiter d'un emprunt en France pour placer, s'il n'y a point de risque, 3,400 livres en rente viagère sur la tête de Thérèse (à d'Ivernois, 23 février, 31 mai 1766).

8. — Mme d'Épinay (*Mémoires*, t. II, p. 184) corrige le code de l'amitié de Rousseau. Voir Lettre à Grimm, VIII, 345; X, 168, et à Mme d'Houdetot, 17 décembre 1757. Saint-Lambert (21 novembre 1757) l'engage à réparer ses torts. « Songez combien de gens opulents sont avares et Mme d'Épinay n'est pas riche. » « ... Ce que vous dites de l'argent qu'il n'est que de la boue est fort beau... mais celui qui vient des autres est un métal précieux dont ils se sont privés pour nous. » Rousseau est dévoué à ses amis, ou se souvient d'eux avec sensibilité affectueuse, quand, même riches, ils sont exempts de prétention d'aucune sorte et d'une simplicité qui prévient les froissements; entre autres Mussard (VIII, 265), Moultou, Dupeyrou, Gauffecourt (VIII, 151). Ce passage du Cinquième Livre des *Confessions* rachète ces mots de la lettre de janvier 1757 à Mme d'Épinay : « De plus de deux cents amis qu'avait M. Gauffecourt à Paris, il est étrange qu'un pauvre infirme, accablé de ses propres maux, soit le seul dont il ait besoin. » (X, 143.) « J'avais fait le premier (voyage) pour courir au pauvre Gauffecourt... » (VIII, 339.) Il note auprès de Mme d'Épinay l'égoïsme impitoyable des vieillards; allusion à la mère de Thérèse (X, 139).

9. — Retiré dans les bois, Rousseau a fermé la fenêtre de l'Ermitage tournée du côté de Paris, mais sa pensée en fait souvent le voyage (Diderot). Il y est d'autant plus en vue qu'on ne le voit pas. « Il ne se connaît pas lui-même quand il se croit fait pour la solitude » (Hume). Vous fuyez la société comme « bête noire »; « vous êtes plus attaché à la société que tout autre », etc. (Mirabeau, Str.-M. 1865, t. II, p. 322.)

10. — « Ces petits intervalles où j'avais le plaisir de grogner étaient charmants » (VIII, 77). « Mon ton dur quelquefois vaut bien dans le sentiment qui l'inspire un langage plus cajoleur, » (à Mme Boy, 28 décembre 1770). « Tout en grondant fort maussadement, j'ai le cœur plein des sentiments les plus tendres pour ceux qui s'intéressent si généreusement à mon repos » (à Dupeyrou, 1765). « Je ne fais pas des compliments, mais je prouve. »

« N'allez pas vous fâcher de mes douceurs, je vous prie, je ne les prodigue pas à toutes les femmes » (à Mlle Bondeli, XI, 117). Il y réussit médiocrement. Il fera une herborisation abondante et brillante avec la présidente de Verna, « si je juge par les fleurs que répand votre plume de celles qui doivent naître autour de vous » (2 décembre 1768). En réponse à l'envoi d'une couverture faite par Mme de Luxembourg et la belle-fille du maréchal, il adresse à la duchesse de Montmorency (qui signe, elle aussi : votre très humble et très obéissante servante), une lettre « remplie de galanterie » (1762). Celles de l'herboriste de la duchesse de Portland ont parfois une saveur qui relève le prix de la grâce aimable : « Je connais un animal un peu sauvage qui vivrait avec grand plaisir dans votre ménagerie, etc... » (1766.) Civil et bourru ; la première partie de la lettre au lieutenant-colonel (XI, 87) est polie, la seconde rustique.

11. — « Deux astres » (Prince de Ligne). Il a les yeux petits et même enfoncés, mais qui lancent avec force le feu dont il est embrasé. Esquisse de son portrait à seize et à soixante-trois ans (VIII, 32; IX, 178, 208); tête grosse qui rebute certain bonnet fourré envoyé par Mme Boy de la Tour; il lui en donne la mesure à l'aide d'un fil, entre les deux nœuds. Isaac lui disait qu'enfant il ressemblait beaucoup à sa mère. Rousseau trace son portrait en marquant la physionomie et l'attitude de Saint-Preux au dessinateur des estampes (V, 92).

« Il est complimenteur sans être poli, ou du moins sans en avoir l'air. Il paraît ignorer les usages du monde, mais il est aisé de voir qu'il a infiniment d'esprit. Il a le teint brun et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. Lorsqu'il a parlé et qu'on le regarde, il paraît joli; mais lorsqu'on se le rappelle, c'est toujours en laid. On dit qu'il est d'une mauvaise santé... c'est apparemment ce qui lui donne de temps en temps *l'air farouche.* M. de Bellegarde, avec qui il a causé longtemps ce matin, en est enchanté... Je me promets de profiter beaucoup de sa conversation. » (Mme d'Épinay.) « Francueil a présenté le pauvre diable d'auteur (de l'*Engagement téméraire*) qui vous est pauvre comme Job, mais qui a de l'esprit et de la vanité comme quatre... On dit toute son histoire aussi bizarre que sa personne et ce n'est pas peu; j'espère que nous la saurons un jour... Francueil vint nous apprendre que c'était un homme de grand mérite... Il est certain que sa pièce, sans être bonne, n'est pas d'un homme ordinaire. » (Mlle d'Ette.) (Mme d'Épinay dit qu'elle est d'un homme peut-être singulier.) « Une conversation que j'ai eue avec M. Rousseau à

cette promenade m'a enchantée; j'ai encore l'âme attendrie de la manière simple et originale en même temps dont il raconte ses malheurs. » (Mme d'Épinay.) Vers 1770, M. de Francueil présente par surprise à sa seconde femme « l'ours sublime ». « Il y était entré (au salon) d'un air demi-niais, demi-bourru, et s'était assis dans un coin, sans marquer d'autre impatience que celle de dîner, afin de s'en aller vite... J'aperçois un petit homme assez mal vêtu et comme renfrogné, qui se levait lourdement, qui mâchonnait des mots confus. Je le regarde et je devine; je crie, je veux parler, je fonds en larmes. Jean-Jacques étourdi de cet accueil veut me remercier et fond en larmes. Nous ne pûmes nous rien dire. Rousseau me serra la main et ne m'adressa pas une parole. » (Mémoires de Mme d'Épinay, II, p. 45, note.)

12. — Lettres de Hume à Mme de Boufflers, 19 janvier, 3 avril 1766; à la marquise de Barbantane, 16 février 1766. Quelques mois après, ce cœur « excellent », « l'homme le plus aimable » et le plus « vertueux » sera un « scélérat ». Plus prompts encore étaient les revirements de Rousseau. Le 29 mars 1766, lettre gaie, aimable : « Bonjour, mon cher patron, je vous embrasse de tout mon cœur. » Le 31 mars, à d'Ivernois, : « Hume... très lié à Paris avec mes plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, j'aurai intérieurement bien des réparations à faire... » (XI, 323.) Dans la *Private Correspondence*, Hume oppose les deux lettres de Rousseau des 22 mars et 23 juin 1766 (XI, 318, 350). Est-ce fausseté, ou inconséquence, ou mobilité d'impression? Voir chap. XI, sect. 4.

13. — La copie en souffre. « J'ai peur qu'à force de dîner en ville je ne finisse par mourir de faim chez moi. » « L'importunité des désœuvrés de tous les coins du monde » le force à « chercher la solitude dans des pèlerinages continuels. » (XII, 220.) A son arrivée à Paris, Jean-Jacques avait eu un vif succès de sympathie et de curiosité; il répondit à l'accueil du monde en mondain. « Il va beaucoup chez les belles dames; il a déposé sa peau d'ours avec l'habit arménien et il est redevenu galant et doucereux (comme avant le succès de Dijon). Il va souper aussi chez Sophie Arnould avec l'élite des petits-maîtres et des talons rouges. » (Grimm, t. IX, p. 91.) « Mon âme navrée avait besoin de quelque dissipation. » Au bout d'un an il se remit à une vie plus conforme à ses goûts et, comme il ne publiait plus rien, l'attention se détourna de lui. Le tableau de sa séquestration est d'un malade; en dehors des crises, ni son imagination ni son encre n'étaient si noires.

14. — (VIII, 379, 380.) Les « deux dames » accusées de l'avoir livré à Hume sont la comtesse de Boufflers et Mme de Verdelin (IX, 81). « Ma dernière espérance n'est pas éteinte tant que Mme de Verdelin veut bien s'intéresser à moi. J'ai la conviction la plus intime que, si je puis encore attendre quelque liberté et quelque tranquillité sur la terre, c'est à elle que je les devrai. » (A Coindet, 25 août 1767.) Seule, il va la voir à Paris en 1765. Billet à de Luze, 22 décembre 1765 : Mme de Verdelin est dans les larmes ; Rousseau ajourne un concert.

15. — *Correspondance originale et inédite de Jean-Jacques Rousseau avec Mme Latour et Dupeyrou*, 1803, 2 vol. in-8°. Séduite par Saint-Preux, Mme Latour a toujours vu Rousseau en lui. « Mon cœur ne vous connaît que sous ce nom et c'est ici lui qui parle » (décembre 1761). — A l'occasion

de l'*Émile* et de ses paradoxes : « Vous écrivez si bien qu'il n'y a point d'illusion que vous ne puissiez faire. » (Septembre 1762.) — « Jugez si je veux vous flatter ; je vous cite Voltaire. » — Elle dépeint sa personne à Rousseau, 13 janvier 1765 ; elle lui a envoyé son portrait et s'étonne que Rousseau ne lui ait pas fait part de l'impression reçue. Amie sincère, elle le blâme d'avoir imité le crime de Cham, en écrivant les *Lettres de la Montagne,* 25 février 1765. — Ses lettres sont pleines d'une affection profonde et d'effusions de cœur méritées toujours de Saint-Preux (27 septembre 1763, 1er novembre 1763, 19 mars 1765). Par moments, elle semble douter de Rousseau ; serait-elle prévenue en sa faveur ? (3 juillet 1765.) Le 19 juin 1769, Rousseau lui a écrit : « ... dussé-je ne vous plus voir et ne vous plus écrire. » Cette « effrayante phrase » l'a bouleversée (25 juin 1769). « J'ai regret aux inquiétudes que je vous ai données. J'ai voulu mettre à l'épreuve votre sensibilité; le succès a passé mon attente. » Ces « essais » sont cruels : « Vous vous jouez de mes inquiétudes, mon ami, » lui écrit Marianne dans une lettre d'affectueux reproches (30 décembre 1769) — Depuis le 4 juillet 1769, il n'a pas donné « signe de vie ». « L'amour est sujet à ces révolutions, mais l'amitié... je m'y perds » (2 septembre 1770). « Il y a grande apparence que je serai la dernière à vous aimer, comme j'ai été la première. » Mme Latour a vu Rousseau à Paris pour la première fois en 1765 (lettre du 2 janvier 1766), et trois fois en toute sa vie. Rousseau, qui lui a écrit le billet sec du 4 septembre 1770, lui signifie son congé définitif le 24 juin 1772. La lettre du 7 juillet 1771 nous chagrine. « Madame, je ne reçois pas votre adieu pour jamais... Je ne désespérerai jamais de la Providence. » Que vient faire ici le ciel ?

« Vos inégalités vis-à-vis de moi ne tirent à aucune conséquence pour l'opinion que j'ai conçue de vous. Je les regarde comme ces atomes que l'air promène sur les surfaces les mieux polies et qui ternissent leur éclat sans nuire à leur solidité. » (30 janvier 1764.) Elle s'excuse de son peu de fierté à poursuivre de son affection un homme la payant si peu de retour : « Traiter avec vous qui ne ressemblez à personne comme je traite avec tout le monde, me paraîtrait le comble du ridicule. » Le 11 janvier 1762, elle a subi de lui une lettre grossière (X,300). La dernière lettre de Mme Latour (15 novembre 1776) est inspirée d'une affection indécourageable, bien que Rousseau l'ait traitée avec une indifférence « assommante ». Après une septième ou huitième lecture de l'*Héloïse,* elle écrit à Rousseau (25 juillet 1770) : « Rien n'excite plus puissamment ma reconnaissance envers la providence que le bonheur d'être née dans le même siècle que lui. » Rousseau aurait pu de même remercier le ciel de pareilles amitiés s'il avait mieux su en jouir.

Il eut aussi de faux amis qui venaient le voir pour noter ses ridicules et en amuser les sociétés ou le public. Peut-être n'avait-il pas tort de se défier de Rulhière, l'auteur du *Méfiant.* L'homme de lettres entre un jour dans sa chambre ; Jean-Jacques, sans interrompre son travail : « Vous venez savoir ce qu'il y a dans mon pot. Il y a deux livres de viande et une carotte piquée d'un clou de girofle. » Le visiteur reste interdit. Mais la visite n'était pas perdue. —Dusaulx connaît son mal et va bonnement lui lir ele Portrait d'un fourbe dont les faussetés sont mises en opposition avec l'impression de vertu donnée par les écrits de Jean-Jacques. « Le tour, si c'est un éloge (par contraste), est neuf et bizarre. » Cf Petitain, 8e vol., p. 558.

16. — « Celui qui devait m'aimer comme je sais aimer est encore à naître

et moi je suis prêt à finir » (à Mme d'Houdetot, 1er octobre 1757). Rousseau parle avec ravissement de l'amitié et en fait une peinture idéale. « O amitié, sont-ce là tes vrais témoignages... » (Buffenoir, p. 297.) Que ne l'a-t-il pratiquée comme sa sensibilité et son imagination la lui représentaient! Il reporte sur l'amitié ce qu'il retire aux amis : « L'amitié est une chose si sainte que le nom n'en doit pas même être employé dans l'usage ordinaire. Aussi nous serons amis et nous ne nous dirons pas *mon ami* » (à Dupeyrou, XI, 246). — Mme Latour lui écrit : « Vous récompenserez une persévérance capable de fléchir le caractère le plus féroce... » « Qui pourrait se représenter le plus aimant des hommes, Jean-Jacques Rousseau, enfonçant d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié, qui, sous les traits d'une femme qu'il craignit de trop aimer, ne cesse de lui tendre les bras... » Rousseau s'empare de ce fer empoisonné et répond par une lettre injurieuse, si elle n'était d'un malade (XII, 239). Rupture fantasque avec Mme de Genlis en 1771. (Musset-Pathay, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, t. Ier, p. 200.)

17. — La fidélité conjugale est « presque toujours l'entêtement » et le « supplice » de l'honnête homme et de l'honnête femme dans nos contrées ; « chimère à Otaïti », Diderot. *Supplément au voyage de Bougainville.* Helvétius : « Je veux que les désirs ambulatoires et variables de l'homme et de la femme leur fassent quelquefois changer l'objet de leur tendresse ». (*L'Homme*, t. II, p. 277.) Le mariage est « la première et la plus sainte institution de la nature », « une institution divine ». Il est soumis à la seule autorité du père commun (IV, 131) et pour les gens de bien, le paradis sur la terre (X, 200). « Quoi ! disent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal ! » Un état si saint et si doux est devenu un état « malheureux et ridicule » par la faute de vos sottes institutions (III, 89). Rousseau vise l'indissolubilité du mariage. Dans la *Mélanie* de Laharpe le curé s'élève contre les vœux éternels :

Peut-être qu'il faudrait que l'homme, le chrétien
Demandât tout au ciel et ne lui promît rien.

Deux fois, dans les livres sacrés, la céleste vengeance a puni « ce souhait orgueilleux d'enchaîner l'avenir » (Acte I, scène 4). Rousseau a tardé de contracter ce lien sacré, mais non obligatoire. (V, 13.) Son union avec Thérèse, ni civile, ni religieuse, a été consacrée « dans toute la vérité de la nature » (XII, 91) par un consentement mutuel, en présence de deux personnes amies. « Durant cet acte si court et si simple... » Saint-Just simplifiera encore : « L'homme et la femme qui s'aiment sont époux. »

18. — Peinture ardente de l'amour (I, 248), passion « terrible et tragique » pour l'âme anglaise; Rousseau note le goût des Anglais pour la solitude et les lectures contemplatives. « L'esprit général de la galanterie étouffe à la fois le génie et l'amour. » « Transports sublimes qui font le délire des amants et le charme de leur passion... Nous nous moquons des paladins ! c'est qu'ils connaissaient l'amour et que nous ne connaissons plus que la débauche. » (II, 363). [N'exagérons pas la parenté entre Rousseau et Lafontaine. Lafontaine n'a jamais aimé en paladin. Rousseau n'a de goût que pour « les demoiselles », bien qu'il ait vécu avec Thérèse; le bonhomme n'est pas exclusif. Lafontaine est naïvement naïf, il est modeste, il se croit inférieur aux anciens, par bêtise, dit Fontenelle; il n'est pas inquiet et il ne

ménage pas les ingrats, Fables III, 8 ; VI, 13 ; X, 2.] « Où sont-ils ces hommes grossiers qui ne prennent les transports de l'amour que pour une fièvre des sens, etc... » (Saint-Preux à Julie, 2e partie. L. 13.) Rousseau aurait-il peint aussi vivement l'amour vrai, s'il n'avait été tempérant? (IX, 119.) — Saint-Preux a sans cesse le mot de vertu à la bouche ; il attaque Julie à l'aide des sophismes que Rousseau lui-même a démasqués (VIII, 317). L'amour se pare de l'enthousiasme de la vertu pour la surprendre (I, 258). L'amour platonique, *Héloïse,* 2e partie, L. 11e, l'amour à la française, *Prisonniers de guerre,* scène 7.

19. — Tour à tour il malmène les femmes et les flatte. « Il n'est pas moins essentiel à la galanterie française de mépriser les femmes que de les servir... La première qualité de l'homme à bonnes fortunes est d'être souverainement impertinent. » Traits contre les femmes (I, 50, 210; II, 341, 360). Leurs écrits « sont tous froids et jolis comme elles ». « Elles ne savent ni décrire ni sentir l'amour même. » « Les femmes sont un peu furieuses (contre l'auteur de la Lettre à D'Alembert); laissez dire tous ces oisons. » (Mme de Créqui, janvier 1759.) Elle n'était pas un oison la correspondante anonyme (1762) qui depuis dix ans aime Rousseau et l'admire, mais voudrait déchirer quelques feuilles de l'*Héloïse* contre les Parisiennes. (Str.-M, 1865, t. II, p. 294, 464.) Eloge des femmes : « Malheur au siècle où les femmes perdent leur ascendant et où leurs jugements ne font plus rien aux hommes ! » (II, 331, 362, 365.) « Femmes ! femmes ! objets chers et funestes... » (V, 28.) « Etre ou chimère inconcevable », dit Jean-Jacques de la femme. « Les femmes pour la plupart ressemblent à des énigmes » (Pensées). A plus d'un titre il y a en lui du féminin. « Personne ne connut mieux que lui les femmes que la nature a faites des êtres à sensations; c'est qu'il n'eut qu'à se replier sur lui-même pour les connaître. » (D'Escherny.)

20. — Au milieu de ces adorations, nulle femme n'a été liée d'amour avec Rousseau. Mme d'Houdelot a vu l'écueil de près sans y toucher et bien lui en a pris. Cœur très inflammable, Rousseau croit aisément les femmes amoureuses de sa personne. Claire est éprise de Saint-Preux. « Je suis fâché de faire tant de filles amoureuses de moi. » Le troisième grief contre lui de Mme de Boufflers. amie de Conti, est de s'être retiré devant un prince du sang (XII, 183). Une abstinence vertueuse altère l'affection de Mme de Warens à son égard (VIII, 190). Les jolies femmes le traitent « comme un bonhomme sans conséquence ». Rousseau badine avec grâce à la fin de cette lettre à M. D. (4 novembre 1764).

21. — Lettre à Mme de Créqui, 9 octobre 1751 et ce vendredi 1752. Fureurs comiques de Rousseau et ses yeux de possédé quand des tiers viennent troubler ses tête-à-tête avec Mme de Warens. Pouvait-il rester maussade quand il voyait le supérieur des Lazaristes aller deçà delà dans la chambre, le lacet de Mme de Warens à la main? « Sujet assez pittoresque. » — « Non, madame, ce n'est point *de vos amis* que je dois être, mais *votre ami* » (à Mme d'Houdetot, 17 décembre 1757). Le 26 octobre elle lui avait écrit : « Après un amant tel que lui et un ami tel que vous, il (mon cœur) n'a plus rien à chercher. »

22. — L'auteur n'a jamais fait tort à l'homme. Il séduit les grandes dames en leur lisant le manuscrit de la *Julie;* il la copie pour deux privilégiées,

Mme de Luxembourg et Mme d'Houdetot. Cette copie était comme un appât vivement recherché de l'amie de Saint-Lambert : « Vous savez combien je suis pressée d'en jouir. » Rousseau la poursuit ou l'interrompt selon les variations sentimentales de leur commerce d'amitié (5 janvier, 23 mars, 1758, cf VIII, 358). Il feint d'avoir « tout à fait changé d'idée » et de ne plus songer à faire imprimer l'ouvrage, sans doute pour augmenter le prix du don. « Mon dessein est d'achever cet ouvrage et de l'achever pour vous seule. » (28 janvier et 18 février 1758. Buffenoir.) Jean-Jacques a des adresses féminines. Il laisse entrevoir à Mme Latour qu'il ne lui écrira plus, idée qui la désespère. Il avait voulu seulement la mettre « à l'épreuve » — Un critique l'avait piqué en le comparant à une coquette. La lettre à Fréron, 21 juillet 1753, est une apologie de l'*Avertissement* du *Devin*.

23. — Celui qu'une noble dame avait failli traiter comme les gens de maison, recevra dans sa modeste chambre de Mont-Louis les plus hauts personnages du Royaume; le bafoué du concert de Treytorens devait savourer le triomphe du *Devin* au milieu des chuchotements émus de la cour. — Autre temps, autres mœurs. (Cf chap. 11, section III.) Rousseau pouvait supprimer en 1749 quelques lignes de modestie défiante et soumise du Projet de 1740 (III, 37) visant l'abbé de Condillac. Le 10 avril 1743, après la déclaration amoureuse, il écrit à M. Dupin une lettre de repentir exprimé avec une simplicité craintive qu'il n'aurait pas eue dix ans plus tard. « Le dégoût visible » de Mme Dupin lui fait appréhender d'être éloigné d'une société d'élite (VIII, 206) précieuse à un débutant. Comparer les lettres à Mme de Créqui en 1751 et 1752 (X, 68-72) à celle du mardi 7, 1771.

24. — « Je leur ferai voir qu'ils ont mal évalué la liberté d'un homme, et que la mienne n'est point à vendre. » « Je me fais honneur d'avoir un cœur qui n'est point à vendre » (à Mme d'Houdetot, 29 octobre, 17 décembre 1757) « Je suis toujours dans le doute de manquer à vous ou à moi » (au maréchal de Luxembourg, 1759). Rousseau est quelquefois malheureux dans le choix de ses expressions (VIII, 375, 376, 380); Mmes de Luxembourg et de Verdelin lui en font la remarque. L'âme héroïque de milord Edouard ignore la délicatesse (V, 82) ou peut-être la dédaigne.

25. — En 1767, le décret encore en vigueur oblige Rousseau à se dissimuler en France sous des noms d'emprumt : M. Barthélemy Midy, négociant, M. Jacques, M. Renou; et qui aide le proscrit de la société à se dérober à ses atteintes? les plus qualifiés de la noblesse et un prince du sang. En 1760, Malesherbes, directeur de la librairie, avait revu les manuscrits de Jean-Jacques en ami. A l'insu de l'auteur (VIII, 367) il fait faire un carton pour l'exemplaire de l'*Héloïse* destiné à Mme de Pompadour. Au moment de l'interdiction de l'*Encyclopédie,* il avise Diderot que le lendemain il fera enlever ses papiers et il en fait transporter une partie dans son hôtel. — Au publiciste accusé d'ébranler tous les gouvernements, des rois offrent une pension et leur appui. Les grands, même un comte russe (XI, 314), se le disputent. « Ne peut-on faire taire cet homme? » Sur ce mot prêté à Louis XV, Voltaire s'esquive, mais aux Délices il demeure le roi Voltaire. « L'inquisiteur est l'homme le plus actif que la terre ait produit; il gouverne en quelque façon toute l'Europe. » (7 février 1765. XI, 212.) Helvétius, dont *l'Esprit* subversif a été brûlé à Paris (1759), fait une tournée de visites princières en Angleterre (1764), en Prusse, en Allemagne. Rousseau, à Paris où il passe quinze jours dans l'enceinte privilégiée du Temple,

a ses petits levers comme un prince. « Dans mon hôtel de Saint-Simon... j'ai du monde de tous les états... je suis forcé de m'habiller en public. » En 1762, les huissiers chargés de l'arrêter rencontrent le fugitif, le saluent en souriant et passent... Est-ce une comédie ? C'est l'anarchie morale d'un état politique et social en mal de transformation; au milieu des tiraillements et des inconséquences, des rigueurs officielles et des complicités secrètes, le temps présent est le champ de bataille de l'avenir et du passé. L'abbé de Condillac, précepteur de l'infant de Parme, « ne se fait pas un scandale » (Mme de Chenonceaux) de lui expliquer le *Contrat social* (1763). Et pourtant cette amie écrit à Rousseau, la même année, que s'il avait été à Paris au moment de la publication de l'ouvrage, il aurait été « lapidé ».

En encourageant les novateurs, les grands voyaient-ils où ils les conduisaient ? On ne fait point sa part à l'examen critique des préjugés; une maille rongée emporte tout l'ouvrage. J. de Maistre pourrait bien être clairvoyant quand il veut que l'on respecte la superstition, contrefort de la citadelle. De grands seigneurs accueillaient le démocrate dont les théories ont porté à l'ordre social du temps « les coups les plus rudes qui en aient préparé la ruine » (Villemain). Cf Taine, *Origines de la France Contemporaine,* l'Ancien régime, p. 289 et suiv. — Ils étaient flattés à leurs propres yeux de n'être pas dupes des préjugés sociaux dont ils profitaient, nouvelle supériorité que l'esprit philosophique leur donnait sur le peuple. Songeaient-ils que bientôt le peuple cesserait d'être dupe à son tour? Le carrosse d'Helvétius est arrêté dans une rue par une charrette. Impatienté, il traite le conducteur de coquin. « Vous avez raison, je suis un coquin, et vous un honnête homme, car je suis à pied et vous en carrosse. — Mon ami, vous venez de me donner une leçon que je dois payer... » Il donne six francs au charretier et le fait aider par ses gens à ranger la charrette.

CHAPITRE VII

I

DISSONANCES

Rousseau reproche à Molière d'avoir fait gauchir le misanthrope dans la scène du sonnet : « Je ne dis pas cela » est un mensonge dont le poète flétrit à plaisir cet honnête homme. L'abbé de Boufflers avait fait un pastel « horrible » de la maréchale de Luxembourg; il demande à Jean-Jacques si le portrait ressemble. Oui, répond-il, « pour flatter l'abbé ». L'hôte de M. de Pontverre se laisse allécher au catholicisme par de bons repas : un raisonneur qui termine ses arguments par des rasades de vin de Frangy mérite de n'être pas contredit rudement [a]; « des curés chez qui l'on dînait si bien valaient tout au moins nos ministres... La flatterie, ou plutôt la condescendance n'est pas toujours un vice; elle est plus souvent une vertu, surtout chez les jeunes gens. » Ce pouvait être l'avis de Philinte qui, aux yeux du critique de Molière, n'est pas l'honnête homme de la pièce. Rousseau n'a pas blâmé Alceste d'aimer, et une coquette, « coup du génie ». Il n'a garde; n'avait-on pas raillé l'adversaire des spectacles, censeur austère des passions de l'amour, d'aimer fort à soupirer? La même année (1758), il publie la Lettre à D'Alembert et achève l'*Héloïse*; le roi des ours se métamorphose en Céladon. Jean-Jacques s'en dépite, mais avoue ne pouvoir triompher de sa faiblesse. « L'amour rend enfants les philosophes ».

« L'antidespote » mis à la mode par le *Devin de village*,

a. « Je sentais ma supériorité. » Il dit en avoir usé auprès du prêtre catéchiseur à l'hospice de Turin (VIII, 45).

paraît en public, dans un carrosse de la cour, puis à Fontainebleau, parmi les chœurs de l'Opéra. Voit-on le paysan du Danube dans les coulisses et, au fond, ne s'y déplaisant pas, bien qu'un peu confus ? (VIII, 267). Le contempteur des préjugés qui assiste en costume négligé à une représentation donnée en présence de la cour, ne laisse pas de trouver mauvais qu'un capitaine de vaisseau marchand ne salue pas avec plus d'éclat le secrétaire d'ambassade à Venise. « L'équipage nous reçut en haie, mais il n'y eut pas une amorce brûlée ». Les contradictions de l'âme humaine susceptibles de relief plaisant appartiennent à la Comédie; ici encore, Molière reprend son bien où il le trouve, et les critiques imprudentes de Rousseau se retournent contre lui.

Rousseau se pique de ne ressembler à personne et, quand on critique ses singularités, il s'en défend comme de bizarreries cherchées. Sa profession de copiste de musique a été taxée de ridicule et affectée; il en peut donner d'excellentes raisons. Le travail est de bon rapport : en cinq ans et demi il a copié plus de 9,000 pages et il les faisait payer « un peu cher » [1]. La besogne est machinale et n'oblige pas à penser; Jean-Jacques préfère cette occupation d'automate au labeur du *livrier*, « travail de galérien ». De même, ses contradictions morales ne sont qu'apparentes. Ami des hommes, il fuit leur société; les préférences, les injustices le blessent; loin des hommes, il échappe aux atteintes des méchants qui le persécutent jusque dans ses portraits. Dans la solitude il est assuré de conserver sa bonté naturelle, de jouir sans trouble de lui-même. Le méchant vit seul, selon le philosophe Diderot; non, c'est le bon qui vit seul. Le vrai misanthrope veut du mal aux hommes et vit dans le monde pour leur en faire (IX, 184) [2]. L'homme est-il méchant parce qu'il fuit les tigres? Jean-Jacques se fait honneur d'avoir imité « le scélérat Descartes » [3], qui s'en alla méchamment philosopher dans la solitude de Nord-Hollande. En 1758, Rousseau avait écrit : « Le plus méchant des hommes est celui qui s'isole le plus, qui concentre le plus son cœur en lui-même, etc. » (I, 257.) Il aime mieux paraître se contredire que manquer de sincérité. « Homme de lettres, j'ai dit de mon état tout le mal que j'en pense ; je n'ai fait que de la musique française et n'aime que l'italienne; j'ai montré toutes les misères de la société quand j'étais heureux

par elle. Mauvais copiste, j'expose ici ce que font les bons. O vérité ! mon intérêt ne fut jamais rien devant toi ; qu'il ne souille en rien le culte que je t'ai voué. » (VII, 54.)

Si les explications de Rousseau ne justifient pas toujours l'inconséquent dissemblable à lui-même, elles mettent en relief l'original différent des autres hommes, distinction qui le flatte ; il serait malcontent de lui s'il ressemblait à ses contemporains. Extraordinaire en son tempérament, il est déjà de naissance une sorte de prodige ; il en profite pour accentuer en lui une singularité prodigieuse qui, à ses yeux, le place en dehors de l'humanité. « Ah ! Moultou, la Providence s'est trompée. Pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes en me faisant d'une autre espèce qu'eux ! » (1762.) Il a manqué d'énergie pour corriger en lui le naturel ; sur certains points il l'exagère, au risque de mériter de piquantes railleries [4] qui d'ailleurs ne le touchent guère. « Le ridicule n'est que la raison des sots » ; pour le vaincre il suffit de le braver. Jean-Jacques ne paraît bizarre que parce qu'il est « naturel et simple ».

II

HÉROS DE SES OUVRAGES

« J'ai un cœur très aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux... Cet intérêt pour l'espèce suffit pour nourrir mon cœur ; je n'ai pas besoin d'amis particuliers » [a]. Rousseau a fait un choix parmi les hommes ; il a un ami particulier dont la pensée le suit partout ; c'est lui-même. Son *moi*, comme le grand Ich de Fichte, se place au centre de l'Univers. « Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi, et comme alors je suis seul le centre de cet ordre, il serait absurde et contradictoire qu'il ne me fît pas rapporter

a. A Malesherbes, 28 janvier 1762. A Mirabeau, 31 janvier 1767. — « Là (dans la forêt de Montmorency) je renouvelle connaissance avec un ancien ami que les autres m'avaient fait négliger, et qui sûrement vaut mieux qu'eux tous. » A Mme d'Houdetot, 28 mars, 1758. « De quoi sera-t-on content dans la vie, si on ne l'est pas du seul homme qu'on ne quitte point? » A Coindet, 29 mars 1766, cf XI, 169, 170.

toutes choses à mon bien particulier (à M. l'abbé de X., 4 mars 1764)[b]. Rien d'étonnant que Jean-Jacques, centre de l'œuvre divine, s'assigne la première place dans ses ouvrages; le charbonnier est maître chez lui.

Le Rousseau des *Dialogues* est le juge de Jean-Jacques; en tous ses écrits, Jean-Jacques est le peintre de Rousseau et son constant héros. Saint-Preux, épris de vertu et d'amour; Emile, né bon, sauvage citadin; le vicaire savoyard, détracteur des philosophes et raisonneur, croyant et incrédule; Julie, prêcheuse touchée de piété attendrie; Pygmalion, exalté de l'art, de la beauté et du sentiment religieux [5] sont un même personnage. A la galerie il manque un portrait, celui du démocrate avocat des humbles; les traits en sont disséminés un peu partout. Dans le *Lévite d'Ephraïm* [6], de fraîches couleurs, simplicité et félicité des premiers âges, se détachent sur un fond sanglant. Ainsi, chez Rousseau, les riantes chimères du rêveur s'allient à l'humeur noire de l'hypocondre, marqué dès sa naissance par le Destin : « Benjamin, triste enfant de douleur, qui donnas la mort à ta mère... » L'auteur des *Confessions* s'est toute sa vie confessé au lecteur. Les quatre Lettres à Malesherbes donnent « la peinture exacte » de son caractère et « la clef » de toute sa conduite autant qu'il a pu lire en son propre cœur [7]. Dans les *Promenades*, écrites à une période de sa vie (1777) où il est presque son unique société, loin d'avoir la répugnance à parler de lui témoignée en 1752 (préface de *Narcisse*), il s'entretient constamment de lui-même, il « applique le baromètre » à son âme et revit sa vie comme on retrouve un plus jeune ami. Il s'en faut que Rousseau soit de tout point l'homme de ses livres (IX, 177). Néanmoins, ils sont tous des manifestations voulues de sa personnalité [8].

Incapable « en toute chose imaginable » de rien faire s'il ne le fait « avec plaisir », Rousseau trouve plaisir à vivre en lui, dans ses affections idéales et ses conceptions intellectuelles. L'activité de la pensée lui est à charge dès qu'elle n'est pas associée à une

b. Le *moi* de Rousseau, personnalité égoïste, exclusive, n'a pas la dignité spiritualisée du *moi* de la philosophie allemande faisant de la conscience, de la volonté autonome comme la monade génératrice de l'Univers. Le Dieu nettement personnel de Jean-Jacques n'est pas davantage le Dieu-ordre moral de Fichte.

satisfaction personnelle. Retiré de la société, il se délecte à décrire les impressions de son âme; comme il a toujours aimé à rêver, il a plaisir à jouir deux fois de ses rêveries en les retraçant : « En me disant : j'ai joui, je jouis encore ». Il ne sort de lui-même que pour s'épancher dans le sein de la nature, où il se cherche et se retrouve. Loin d'être perdu dans l'immensité des êtres, il saisit les rapports de l'homme avec le système de l'Univers [a], œuvre irréprochable de l'Etre juste en qui sa misère espère. Rapportant tout à lui-même, il laisse le *moi* se développer jusqu'à l'hypertrophie, et avec cela ce solitaire, confiné dans l'étroitesse des affections personnelles par sa méfiance des hommes, est un philanthrope désireux de leur être utile : « *C'est en s'oubliant qu'on travaille pour soi.* » Rousseau eût mérité d'échapper à cette contradiction et d'être sans restriction l'adepte de la maxime sociale d'Auguste Comte : *vivre pour autrui* [b].

III

PRÉDICANT ET RELIGIEUX

Rousseau s'est senti de bonne heure (1736) le goût du préceptorat [c] et s'en faisait une haute idée. « Le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre... Je vous vois à la place de Dieu, vous faites un homme » (XII, 174; II, 17). Il reconnaît n'y avoir pas réussi, faute de patience et de sang-froid. « Je ne fis rien qui vaille et mes élèves tournaient mal [d]. » Le rôle de directeur moral lui convenait

a. Rousseau explique l'univers par l'homme : « Mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-même, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clé de la constitution de ce même univers, que vous cherchez en vain sans cela. » (XII, 142.) Vue religieuse plutôt que scientifique. Place de l'homme dans l'ordre des êtres (II, 249) : Communion avec l'univers (IX, 374; X, 305). « Ame abjecte... (Helvétius), tu veux en vain t'avilir, etc. » (*Emile*, L. IV.)

b. L'amour de soi est un élément vital, naturel comme la chaleur du corps humain; mais leur excès dégénère en fièvre, en égoïsme.

c. X, 11. Au retour de Montpellier, il s'était proposé de « travailler à l'éducation » de Wintzenried, éducateur précoce de 26 ans.

d. « Quand mes élèves ne m'entendaient pas, j'extravaguais ; et quand ils marquaient de la méchanceté, je les aurais tués : ce n'était pas le moyen de les rendre savants et sages. » Cf. lettres à l'abbé M., 9 et 25 février 1770.

mieux; dès 1749, surtout après l'*Héloïse* et l'*Émile*, il s'en acquitte de bonne grâce, même auprès de correspondants anonymes. A la mère d'un enfant raide et hautain (6 avril 1771) il dicte un traité à conclure avec le mutin désormais intéressé à se corriger. Mlle Théodore, de l'Académie de musique (jadis il lui adressa des vers galants) lui semble douée de la pénétration nécessaire pour parer aux inconvénients attachés à ce séjour. Deleyre a trouvé à Paris « une maîtresse tendre et vertueuse », « toutes les maîtresses le sont; » et il est prêt à faire une « sottise ». Jean-Jacques l'engage à la prudence dans une lettre de sens et d'esprit (10 novembre 1759). Un époux trop aimé pour son repos d'une femme charmante, mais d'une tendresse inquiète, le prie de donner à la comtesse des conseils et Jean-Jacques n'y manque pas (26 janvier 1765). A deux exceptions près (XI, 111, 172, 169), ses directions sont empreintes d'un jugement, parfois d'une délicatesse qui font honneur au moraliste expert aux choses du cœur. Les deux lettres à Mme de Verdelin (13 mai 1764 et août 1766) sont remarquables à cet égard. Rousseau avait envoyé en 1757-58 à Mme d'Houdetot, sur sa demande, le commencement d'un traité de morale qui se trouve être la première rédaction de la *Profession de foi* [a]. A la même époque il écrit pour elle les Lettres sur la vertu et le bonheur, dont la lettre à Sophie (13 juillet 1758) pourrait être la préface. Le directeur de conscience et celui qui fut le plus passionné des amants se mêlent dans cette lettre et lui donnent un accent particulièrement intéressant [9].

Sa vocation sur la terre est de faire entendre la sainte voix de la vérité, même aux rois, dût la franchise de son zèle passer pour « la rusticité d'un pédant ». Il se croit « appelé à l'honorable et périlleux emploi » de donner aux gens en place des leçons dont ils ont besoin. Une seule fois (1759) il a pu en féliciter un, M. de Silhouette, qui appesantissait sa main sur les financiers « gagneurs d'argent » et fut bientôt déplacé. « Les malédictions des fripons font la gloire de l'homme juste. » Il a prêché l'humanité, la douceur, la tolérance, la paix. L'*Héloïse*, l'*Émile* sont pleins d'homélies sur tous les sujets. Quand il n'a

a. Publication de la *Société de philologie de Zurich*, 39e année, 1887.

pas fait le sermon, il le refait (à Moultou, 19 janvier 1760). Le jour où il a consacré son union avec Thérèse, il a satisfait, se mariant lui-même, à l'office de pasteur. Après un tableau touchant des devoirs du mariage qui fit « fondre en larmes » deux officiers d'artillerie, ses témoins, il s'éleva jusqu'au ciel en « un langage si sublime, écrit l'un d'eux, qu'il nous fut impossible de le suivre. » [10].

La prédication s'accommode mal du scepticisme religieux. Rousseau est croyant.

Si les Dieux existaient, je n'existerais pas.

Ainsi parle un criminel dans une vieille tragédie française; Rufin pouvait tenir le même langage avant que son châtiment ne les eût absous. Le sentiment de sa vertu soutient Rousseau dans la foi en Dieu. Persécuté par les dévots comme incrédule, par les philosophes comme croyant, honni de tous pour avoir dit au public « des vérités dures, mais utiles », Rousseau, bienfaiteur des hommes, et pourchassé comme bête malfaisante, espère d'autant plus en la justice divine [a]. Ce n'est pas que le doute ne vienne parfois troubler son cœur : « Quel appui que des illusions qui ne bercent que moi seul au monde dans la génération présente ! » Il espère que la mort ne viendra pas le surprendre dans un de ces tristes moments d'incertitude; mais quand elle y viendrait, elle lui serait moins consolante, sans lui être plus redoutable. Il se dirait : « Je ne serai rien ou je serai bien; cela vaut toujours mieux pour moi que cette vie » (1770). Jadis ses défaillances étaient assez fréquentes; elles sont, avec l'âge, devenues rares et rapides. Ces légères inquiétudes n'affectent pas plus son âme qu'une plume qui tombe dans la rivière n'altère le cours de l'eau. Et il songe seulement à pourvoir son âme des vertus qu'elle pourra emporter avec elle, résignation, douceur, intégrité, justice impartiale, quand, délivrée du corps qui l'offusque, elle verra la vérité sans voile (1777).

Il a le tempérament religieux. Né dans une cité où la croyance confessionnelle se confondait avec le patriotisme (sans le zèle

a. « Le clergé anglais me regarde à peu près comme un confesseur de la foi » (1766). « Celui qui se sent digne du prix des âmes justes ne peut s'empêcher de l'espérer. » (IX, 310.)

de la Réforme, la Rome protestante n'avait pas de raison d'être), membre d'une famille issue de réfugiés et où régnait la piété, confié quelque temps à un ministre plein de sagesse et de religion, Rousseau, dès sa plus tendre enfance, a reçu des principes « d'autres diraient des préjugés » qui ne l'ont jamais tout à fait quitté. Le curé de Confignon s'empare de l'adolescent tombé dans les filets du pêcheur; animé du zèle de la catholique Savoie contre Genève, il l'adresse à Mme de Warens, protestante convertie et convertisseuse, dont il devient aussitôt le prosélyte, sûr qu'une religion prêchée par de tels missionnaires ne peut manquer de mener en paradis. Envoyé à Turin, il abjure à l'hospice des Catéchumènes, après un peu plus de quatre mois de préparation, et revient à Annecy s'instruire au séminaire en vue de la prêtrise. Puis, c'est la maîtrise d'Annecy, où une vie digne d'Eliacin le pénètre d'impressions ineffaçables. Il y passe six mois, allant de chez maman à l'église, le cœur partagé entre les émotions de l'affection la plus tendre et celles d'une dévotion douce, aimante, légèrement mystique, comparable à celle de Fénelon. C'est un des moments les plus heureux de sa vie et il aime à s'y reporter en pensée. Les chasubles des prêtres, le bel et noble habit des chanoines, les cantiques répétés à la maîtrise et chantés au chœur, les fêtes religieuses relevées du charme pénétrant de la musique, ces souvenirs de bonheur et d'innocence sont venus souvent le charmer. Il se rappelle le miracle auquel ses prières ont contribué, unies à celle d'un saint évêque et de Mme de Warens, dont la maison a été, contre toute attente, préservée des flammes [11]. Chez la comtesse de Vercellis, un abbé savoyard lui avait donné des leçons de saine morale et de droite raison, germe de vertu et de religion qui subsista toujours dans son cœur et attendait pour y fructifier « les soins d'une main plus chérie ».

En dépit des sophismes de sa conduite, Mme de Warens avait l'âme pieuse et, avec « le goût protestant », le tour d'esprit religieux des Réformés [a]. Plus touchée de la religion naturelle de Marie Huber que des discussions des théologiens, elle demande à son ami de lui écrire des prières [b], effusions de cœur graves et

a. E. Ritter, *La jeunesse et la famille de Jean-Jacques Rousseau*, chap. 12 et 13.

b. XII, 359, cf. Mugnier, p. 193, 198. « ... son exemple édifiant », 1736, X, 12.

touchantes. Auprès d'elle et des RR. Pères qui dirigent et surveillent la noble convertie, la religiosité de Rousseau s'accentue; une maladie (1736) dont il bénit le ciel chaque jour, produit sur son âme un effet salutaire. Inquiet, il se préoccupe de l'enfer; l'effrayante doctrine des Jansénistes a fait impression sur lui. Il a besoin des maximes réconfortantes de Mme de Warens sur la bonté divine et de la douce morale de leur confesseur commun, bon et sage vieillard, simple comme un enfant, « quoique jésuite », pour échapper aux terreurs de la mort. Sera-t-il sauvé ou damné? Il vise un arbre; la pierre lancée d'une main tremblante va toucher le tronc choisi : « Depuis, je n'ai plus douté de mon salut. » Tous les matins, en se promenant, il fait sa prière, non par vain balbutiement des lèvres, mais sincère élévation de cœur à l'auteur de l'admirable nature qu'il a sous les yeux; car il aime à prier à ciel découvert, là où les ouvrages des hommes ne s'interposent pas entre Dieu et lui. Sensible aux inspirations du « bon ange » de Mme de Warens et du sien, enveloppé d'une atmosphère de tendresse, de bien-être matériel et moral, de rêverie paisible, il se livre « avec un plaisir d'ange » à ces tranquilles jouissances, « avant-goût du paradis ».

En 1754, la lecture de la Bible et de l'Évangile à laquelle il s'appliquait depuis quelques années, favorise son retour à la religion de ses pères. En 1762, il sollicite du pasteur de Motiers[a] la faveur d'être admis à la Cène, sans avoir aucune explication particulière avec lui sur le dogme. « Au milieu de tant de proscriptions et de persécutions, je trouvais une douceur extrême à pouvoir me dire : « Au moins je suis parmi mes frères », et j'allai communier avec une émotion de cœur et des larmes d'attendrissement qui étaient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on y pût porter. »

La reconnaissance tourne son cœur vers la Providence le jour où il reçoit de Mme de Warens (1732) l'argent nécessaire à son retour de Lyon à Chambéry; il ne sentira plus désormais la misère et la faim. En 1768, il écrit à un ami : « Faible, infirme, découragé, je reste à peu près sans pain sur mes vieux jours;

a. Au grand déplaisir de Mme de Boufflers; lettres des 22 octobre et 10 novembre 1762. Réponse de Rousseau, 30 octobre 1762. L'abbé de X. en paraît étonné (XI, 122).

mais qu'à cela ne tienne, la Providence y pourvoira de manière ou d'autre [12]. » En 1776, il a l'idée enfantine de déposer le manuscrit des *Dialogues* sur le grand autel de Notre-Dame, avec cette suscription : « Dépôt remis à la Providence [13]. » Contre son attente, il trouve les portes du chœur fermées; dans sa douleur, il lui semble que la Providence même est l'alliée de ses ennemis et le réprouve. « Je sortis rapidement de l'église, résolu de n'y rentrer de mes jours. » Bientôt, à un premier mouvement d'indignation succède une pensée reconnaissante; son mauvais succès a été « un bienfait du ciel ».

Plutôt que de renoncer à l'ordre moral où la Providence doit tout ramener un jour, il admet une matière increéée qui la disculpe du mal; mais surtout il laisse la raison pour consulter la nature, « c'est-à-dire le sentiment intérieur » qui lui fait rejeter l'athéisme, alors même qu'il ne sait pas le combattre (à Vernes, 18 février 1758). La foi religieuse est pour lui un sentiment inné qui ramène toujours l'homme à ses dispositions primitives « comme la semence d'un arbre greffé redonne toujours le sauvageon »; « l'insensibilité morale est tout aussi peu naturelle que la folie ». La sortie déiste de Rousseau chez Mlle Quinault lui est partie du cœur; sa timidité ordinaire auprès des « brillants péroreurs » a été vaincue; il souffrait trop pour se contenir. De 1732 à 1740, des abbés (de Gouvon, Gaime, Gatier) l'ont instruit; les religieux séculiers de Port-Royal, des dominicains, bénédictins, cordeliers, oratoriens, lazaristes ont été ses maîtres ou sa société habituelle. Le jour de la promenade de la Saint-Louis, un carme vient à l'aube dire la messe aux Charmettes; la demeure de Mme de Warens est la vraie maison du bon Dieu pour les religieux. L'établissement des jésuites de Chambéry lui est familier et leur bibliothèque est à son service. Il a pratiqué leurs livres et leurs personnes; un jésuite dirige sa conscience et celle de Mme de Warens. A la recommandation de l'abbé de Mably, le Père Castel est son introducteur dans la société parisienne. Jusqu'alors les ouvrages mêlant la dévotion aux sciences lui avaient été « les plus convenables » [14]. Dans ce monde nouveau, que rencontre-t-il? des sceptiques, des railleurs, des athées. Ce heurt a blessé toutes ses idées de chevet et ses inclinations intimes.

Jamais il n'a dépouillé le sentiment religieux, sous quelque forme qu'il se présente. Catholique en Savoie, il est touché de l'appareil extérieur d'un culte qui émeut sa sensibilité [15]. Plus tard, catéchumène du vicaire savoyard, protestant tonsuré qui l'exhorte à revenir à la religion de ses pères, il la saluera comme « très simple et très sainte ». A Lausanne, en pays protestant, il fait le dimanche, quand le temps est beau, quatre lieues pour aller entendre la messe à l'église d'Assens, en compagnie d'autres catholiques; il répond aux « sages avis » de Mlle de Graffenried (1732) que sa religion est profondément gravée dans son âme; « rien n'est capable de l'en effacer ». Néanmoins, en 1754, il fréquente les assemblées de dévotion à l'hôtel de l'ambassadeur de Hollande à Paris, comme jadis son père, à Constantinople, avait suivi, mêlé à la petite colonie genevoise, les prêches d'un ministre, chapelain de l'ambassade de Hollande à la Sublime Porte. En 1770, au couvent du Mont-Valérien, Bernardin de Saint-Pierre sera frappé de son attention à suivre une lecture sur l'injustice des plaintes de l'homme, et de l'émotion avec laquelle il lui dit : « Ah! qu'on est heureux de croire! » Il avait annoté un exemplaire de l'*Imitation* et, sur ses vieux jours, s'était fait un petit bréviaire de poche formé de feuillets de l'Ancien Testament et du nouveau; il le portait toujours avec lui. Rousseau, à Lausanne, est catholique sans mystère et « sans scrupule »; Mme de Warens, durant près de deux ans, ne peut se mettre au lit, en songeant à son abjuration, « sans prendre la peau de poule ». Jean-Jacques n'a pas été *bourreaudé* de ces perplexités; sa jeunesse fut indifférente au culte par légèreté insouciante et son âge mûr, par réflexion (VIII, 279). Sa philosophie religieuse dédaigne les symboles extérieurs de la foi comme les controverses de la théologie [16].

C'est à cette religion sans épithète qu'il fait allusion en écrivant : « J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison; maintenant, je crois, parce que j'ai toujours cru » (1769). Sa tête ne s'accommodait pas au mol oreiller de Montaigne; autant que la raison réfléchie dont il a une médiocre estime, une sentimentalité attendrie, qui est l'imagination du cœur, inclinait Rousseau aux impressions religieuses; elles relièrent son enfance à sa vieillesse,

soutenues dans l'intervalle par son antipathie contre les philosophes et la souffrance. « O destinée! ô mon ami! priez pour moi; il me semble que je n'ai pas mérité les malheurs qui m'accablent » (1767).

Tous les ouvrages de Rousseau sont imprégnés du sentiment religieux. Le Discours de Dijon, les Réponses au roi de Pologne et à Bordes préconisent l'ignorance au profit de la foi; l'Evangile, « ce divin livre », est, dans sa beauté ravissante, « le seul nécessaire à un chrétien ». « Il n'y a de livres nécessaires que ceux de la religion, les seuls que je n'ai jamais condamnés ». *L'Essai sur l'origine des langues* [17], l'*Inégalité*, « le plus audacieux de ses écrits », irréprochable au point de vue religieux, sont marqués du même cachet. D'accord avec le bénédictin Dom Lami, Rousseau est convaincu de « l'impossibilité presque démontrée que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains ». Avant d'exposer ses conjectures sur l'état primitif de l'homme, il proteste de la foi due par tout philosophe chrétien aux écrits de Moïse; il respecte les « dogmes sacrés qui donnent à l'autorité souveraine la sanction du droit divin » (I, 83, 126).

A considérer les relations extérieures et factices de la société humaine, puissance ou faiblesse, richesse ou pauvreté, « les établissements humains paraissent au premier coup d'œil fondés sur des monceaux de sable mouvant ». Mais si l'on écarte la poussière et le sable qui environnent l'édifice, on aperçoit « la base inébranlable sur laquelle il est élevé » (I, 82) (les droits naturels) et l'on apprend à en respecter les fondements posés par « la volonté divine ». (*Inégalité.*) Quels seront les interprètes de cette volonté?

« Les sages qui veulent parler au vulgaire leur langage au lieu du sien n'en sauraient être entendus... Le législateur ne pouvant employer ni la force ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité... qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre... Voilà ce qui força de tout temps les pères des nations de recourir à l'intervention du ciel et d'honorer les dieux de leur propre sagesse... Mais il n'appartient pas à tout homme de faire parler les Dieux... La grande âme du législateur est le vrai miracle qui doit prouver sa mission... La loi judaïque, toujours subsistante,

celle de l'enfant d'Ismaël, qui depuis dix siècles régit la moitié du monde, annoncent encore les grands hommes qui les ont dictées, et tandis que l'orgueilleuse philosophie ou l'aveugle esprit de parti ne voit en eux que d'heureux imposteurs (allusion au *Mahomet* de Voltaire), le vrai politique admire dans leurs institutions ce grand et puissant génie qui préside aux établissements durables » (III, 329).

L'Inégalité avait développé par avance ces considérations du *Contrat*. Les riches ont assuré la stabilité du contrat imposé aux pauvres en représentant les chefs comme dépositaires de l'autorité divine. Ainsi le pacte entre les magistrats et les citoyens cimenté par Dieu repose sur une base solide, à l'abri des révolutions. « Quand la religion n'aurait fait que ce bien aux hommes, c'en serait assez pour qu'ils dussent tous la chérir et l'adopter, même avec ses abus, puisqu'elle épargne encore plus de sang que le fanatisme n'en fait couler [a]. » « On ne saurait attaquer trop fortement la superstition qui trouble la société, ni trop respecter la religion qui la soutient » (1756). Le *Contrat* marque les abus visés plus haut : l'alliance du pouvoir religieux et du pouvoir civil peut être funeste à la liberté comme leur antagonisme à la paix publique [b]. Ces considérations sur les dangers attachés au pouvoir religieux et à son esprit dominateur, notamment en ce qui concerne le mariage, n'intéressent en rien la foi en un Dieu provident et rémunérateur. Rousseau ne consentira jamais, malgré « les difficultés inhérentes à toutes les connaissances humaines », à abjurer une doctrine « consolatrice ». « Toute justice vient de Dieu; lui seul en est la source » (*Contrat*) : comment pourrait-il se violer lui-même ?

Héloïse, née d'un rêveur « entouré d'un sérail d'houris », s'est ressentie d'abord de son origine ; la pensée morale et religieuse

a. I, 121. Il a en horreur les guerres civiles depuis qu'à Genève (1737) il a vu le père et le fils Barillot sortir armés de la même maison pour aller combattre dans des partis différents. L'*Emile* (II, 285) estime le fanatisme préférable à l'athéisme, et pourtant avec quelle vigueur la réponse à M. de Beaumont le flétrit ! (III, 96.) Puissance du vrai fanatique (Mahomet) : « Nos fanatiques... ne sont que des fripons ou des fous. » (I, 395.)

b. Dieu prévient ou répare le mal fait par ses prêtres. « Si le ciel n'eût parlé lui-même... on ne sait jusqu'où des prêtres idolâtres et ambitieux... n'eussent point porté leurs attentats et les misères du genre humain. » (Str.-M. 1861, p. 346.)

lui est venue en grandissant [18]. Destinée par le baron d'Etange à M. de Wolmar, l'amante de Saint-Preux, n'a pu se défendre un moment de pensées d'adultère ; elle sort de l'église où le pasteur les a unis, l'âme purifiée du passé et affermie contre l'avenir par la grâce (3e partie, L. 18. IV, 244.) Elle va consacrer en elle la dignité conjugale, fondement de la société civile et les vertus de la mère chrétienne. Elle est sœur du vicaire savoyard [19]. Ces deux âmes tendres ont failli et trouvé l'apaisement avec la force dans la foi. Bien que l'athée de Wolmar soit froid et honnête, sa compagne espère à la fin le ramener à Dieu [a] : il pense en impie, mais vit en chrétien. Il est appelé à imposer aux croyants l'estime des incrédules, comme Julie à réconcilier les philosophes avec la piété. Cette préoccupation religieuse, « objet secret » du roman, se représente sous une autre forme dans l'*Emile*, adversaire vigoureux de l'intolérance fanatique et de la négation de l'Être suprême. La réplique à M. de Beaumont et les trois premières Lettres de la Montagne sont à ce point de vue des épilogues de la *Profession de foi.*

Bon nombre de ses lettres en renouvellent le *credo* et presque dans les mêmes termes [20]. « J'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre... Je la sens, je la crois, *je la veux*, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir » (1756). C'est bien l'homme qui parle ici, non l'auteur. L'œuvre entière de Rousseau porte la marque d'un génie religieux et c'est à ce caractère, élément principal de l'unité morale de sa vie, que l'écrivain doit plusieurs de ses plus belles inspirations.

L'idée de la Providence est familière à Rousseau, et volontiers il se croit suivi de ses regards. En même temps, il parle de sa destinée qui était de souffrir. « Tout concourt à l'œuvre de la destinée quand elle appelle un homme au malheur. » Le sort qui l'attendait naturellement était l'état obscur et tranquille d'un bon artisan et Jean-Jacques s'attendrit au tableau du bonheur dont il aurait joui, « bon chrétien, bon citoyen, bon père de famille, bon ami, bon ouvrier, bon homme en toute chose ». Son patron

a. « Quel tableau nous pouvons offrir à son cœur... quand il verra briller l'image du ciel dans sa maison !... quand cent fois le jour il sera forcé de se dire : « Non, l'homme n'est pas ainsi par lui-même ; quelque chose de plus qu'humain règne ici ! » V, 46.

le graveur a rendu impossible la réalisation de ce beau rêve. A leur tour, ses parents, négligents à l'atteindre sur la route de Turin, ont conspiré avec son étoile. Son bon ange lui inspirait le dessein de se retirer à la campagne avec Mme de Warens; mais « on dirait que la Providence, qui m'appelait à ces grandes épreuves, écartait de sa main tout ce qui m'eût empêché d'y arriver [a] ». Il devait être un exemple à quiconque, inspiré du seul amour du bien public et de la justice, ose dire ouvertement la vérité.

L'innocent persécuté a-t-il le droit d'accuser la Providence? Qu'il se garde de ce blasphème! L'infortuné, ne sachant à qui s'en prendre de ses malheurs, personnifie la Destinée, lui prête des yeux et une intelligence. « L'homme sage » n'y voit que les coups de « l'aveugle nécessité [b]. Rousseau regardera donc tous les détails de son existence comme « autant d'actes d'une pure fatalité » où il ne doit supposer ni direction, ni intention, ni cause morale (IX, 386). Il préfère l'abandon du fataliste à une révolte impie. Si, malgré cette diversion, son cœur murmure encore, il en coupe les mouvements indiscrets à la racine, en refoulant « l'orgueil de son petit individu », comme si la croyance à une Providence individuelle était une forme raffinée de la vanité humaine [21].

Qui a engagé sa tête dans le sac de la prédestination, va tâtonnant dans les ténèbres et se heurte à des contradictions. Apôtre de justice et de vérité, Rousseau est d'abord conduit par la main de la Providence à une destinée exemplaire, et à la fin (1777) il subit le joug de l'aveugle Nécessité [22].

a. Cependant elle lui a offert en diverses circonstances ce qu'il lui fallait pour couler des jours heureux (VIII, 102, 103).

b. 8e Promenade. Dans la lettre à Voltaire (1756), il admettait une Providence « seulement universelle ». Julie raille ce sentiment avec esprit (V, 25, 26).

IV

CORRESPONDANCE AVEC VOLTAIRE

La correspondance de Rousseau avec Voltaire jette sur son caractère un jour avantageux. Dans une lettre d'une « grande politesse » (VIII, 237, 238), Voltaire l'a prié, puisqu'il réunit deux talents toujours séparés jusqu'ici, de revoir les vers et la musique des *Fêtes de Ramire*. La réponse de Rousseau, « très respectueuse », est celle d'un humble disciple, désireux d'obtenir les conseils du maître. « Il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards... J'espère que vous voudrez bien... m'indiquer les endroits où je me serais écarté du beau et du vrai, c'est-à-dire de votre pensée... Ces faibles essais me seront toujours glorieux, s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous... » (11 décembre 1745.) « Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus en homme qui les connaît et les aime... Ces écrits m'élèvent l'âme et m'enflamment le courage. » Cette lettre (30 janvier 1750) est antérieure de quelques mois au succès du *Discours de Dijon* ; Rousseau envie encore à cette date l'honneur d'être connu de Voltaire, « protecteur des talents naissants qui en ont besoin ». — « J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain (*L'Inégalité*)... On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage, etc. » (X, 100.) La réponse de Rousseau (1755) est respectueuse, flatteuse ; il lui rend un hommage « que nous vous devons tous comme à notre chef », mais il n'a plus l'accent soumis du « disciple enthousiaste ». On y sent l'apprêt, la gêne. Peu à peu Rousseau grandit ; bientôt promu lui aussi à la gloire, il va traiter Voltaire d'égal à égal. Dans sa réponse à l'envoi du poème de Lisbonne (1756), il l'appelle son « frère », son « maître » et « grand homme », mais il a le ton ferme du philosophe soucieux avant tout de la vérité. Le 17 juin 1760, il lui

adresse une lettre de reproches qui, sauf un billet laconique de démenti (31 mai 1765), clôt leur correspondance. « De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie... Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute... Adieu, monsieur. »

Les deux rivaux ont un trait commun, le génie, véritables antipodes pour la nature de l'esprit et le caractère. A aucun égard, ils ne boivent dans le même verre [a]. Rousseau a l'âme religieuse; Voltaire est un « fanfaron d'impiété ». « En paraissant toujours croire en Dieu, il n'a réellement jamais cru qu'au diable, puisque son Dieu prétendu n'est qu'un être malfaisant qui, selon lui, ne prend plaisir qu'à nuire. » Rousseau, plus autorisé que son contradicteur à compter, à peser les maux de la vie humaine, est optimiste; Voltaire, « ce pauvre homme » accablé de prospérités et de gloire, déclame amèrement contre les misères de la vie et crie que tout est mal. « Vous jouissez, moi j'espère, et l'espérance adoucit tout [b]. »

Rousseau, qui veut toujours être auteur sérieux, reproche au « célèbre Arouet » de sacrifier au goût frivole de son temps (1750). « Je voulais philosopher avec lui, il m'a persiflé [c]. » Il dédaigne Voltaire « le poète » [23], homme léger, « polichinelle », « baladin » dont le nom ne doit pas souiller les lettres de ses correspondants. Il le dédaigne et le redoute : il est si habile à mettre les rieurs de son côté! [24] Au *Discours de Dijon* a répliqué l'historiette de *Timon* dépouillé par des voleurs qui ne savent pas lire et recueilli par des hommes de lettres qui lui donnent

a. « J'irai prendre volontiers du café chez vous, mais ce ne sera pas, s'il vous plaît, dans la tasse dorée de M. de Voltaire, car je ne bois point dans la coupe de cet homme-là. » (1761.) Il ne veut pas le voir, même en découpure de Huber (XII, 4). Il se détourne de sa patrie à cause de lui (X, 214).

b. Voltaire répondit à la lettre de Rousseau par une feinte et peu après (XI, 124) par *Candide* « dont je ne puis parler parce que je ne l'ai pas lu » (?), dégoûté sans doute de « l'absurdité révoltante » de cette doctrine.

c. A l'occasion il lui rendra la pareille en lui confiant le soin (*Cinquième Lettre de la Montagne*) de plaider devant le conseil de Genève la cause de l'auteur de l'*Emile* (III, 197). Jamais Voltaire ne lui a pardonné ce morceau anodin en comparaison de ses libelles. Cf X, 379, Conversation de Voltaire avec un ouvrier neuchâtelois (1762).

un bon souper, une plume et de l'encre pour achever sa diatribe contre les lettres et les lettrés.

Il est animé contre le philosophe des Délices de griefs qu'il affaiblit en les exagérant. « Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu... vous y avez aliéné de moi mes concitoyens [25]... c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable... Je vous hais puisque vous l'avez voulu » (1760). Si l'auteur d'*Émile* et du *Contrat* a été condamné par ses compatriotes, « c'est à l'instigation de M. de Voltaire qu'on y a vengé contre moi la cause de Dieu » (1762). Voltaire est le grand prêtre de « l'inquisition philosophique » qui veut brûler comme « hypocrite et scélérat » celui qui, « rebelle aux nouveaux oracles, ose continuer de croire en Dieu ». « Ce grand comédien, *dolis instructus et arte pelasga*, » cherche une réconciliation. Rousseau, qui ne croit pas à sa sincérité, s'y refuse. « M. de Buffon veut-il que je fléchisse ce tigre altéré de mon sang? » (1765). « Il a tous les torts, il faut qu'il fasse toutes les avances, et voilà ce qu'il ne fera jamais » (1766). En 1770, Rousseau souscrit pour deux louis à la statue de Voltaire. « C'est moins une générosité qu'une vengeance, mais c'est une vengeance à la Jean-Jacques que Voltaire ne lui rendra pas. » Voltaire voulait du moins lui rendre l'argent, comme aux La Beaumelle, Fréron et Palissot; d'Alembert l'en détourna. Maître et disciple étaient devenus rivaux et de rivaux, ennemis [a]; ils s'étaient contredits, ils s'outragent. L'année 1758, date de la lettre à d'Alembert [b], semble marquer le point culminant d'une illustre confraternité littéraire répudiée trop tôt et corrompue de torts graves de la part de Voltaire. L'adversaire le plus fort aurait dû être généreux, tout au moins équitable. « Je ne lui trouve aucun génie »; à quoi bon alors se soucier de lui et donner prise à des imputations fâcheuses? Voltaire avait le droit de persifler Rousseau, non de l'insulter grossièrement en prose et en vers dans des libelles anonymes [26].

a. Sans négliger toutefois de s'intéresser à la santé l'un de l'autre. Voltaire veut donner à Rousseau « de bons bouillons avec des potions rafraîchissantes ». Rousseau écrit à d'Ivernois : « Les amis de ce pauvre homme feraient bien de le faire baigner et saigner de temps en temps. » (1768.)

b. Rousseau y fait à plusieurs reprises l'éloge de Voltaire comme s'il voulait par avance le désarmer (I, 197, 211, 260).

Voltaire et Rousseau se sont vus une seule fois [27] ; ils se sont rencontrés souvent, contre le gré de Jean-Jacques, dans un champ clos ouvert aux regards de l'Europe, querelle de philosophes piquante au goût des étrangers, mais qui chagrinait en France les amis de la philosophie [a]. Qui des deux champions en a le plus souffert dans sa bonne renommée? *Tel fiert qui ne tue pas,* et au contraire, en frappant se blesse. Dans ces démêlés, le bâtard du barbet de Diogène et de la chienne d'Érostrate a gardé une dignité dont M. de Voltaire a manqué [b]. Quand Voltaire est choisi pour arbitre dans les troubles de Genève, Jean-Jacques écrit à d'Ivernois : « Je suis très fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me ferait de la peine? Que vous connaissez mal mon cœur!... » Jean-Jacques souhaite de le voir opérer une réconciliation qui lui permettrait de se livrer sans mélange à son admiration pour lui. « Si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs et consacrez à Apollon pacificateur, *Phœbo pacatori*, la médaille que vous m'avez destinée » (30 décembre 1765). Cette lettre fait honneur à Rousseau et est habile : Voltaire n'a pas accoutumé de traiter ainsi ses adversaires.

« Je voudrais qu'on eût dans chaque État un code moral ou une espèce de profession de foi civile qui contînt positivement les maximes sociales que chacun serait tenu d'admettre et négativement les maximes intolérantes qu'on serait tenu de rejeter non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi toute religion qui pourrait s'accorder avec le code serait admise ; toute religion qui ne s'y accorderait pas serait proscrite et chacun serait libre de n'en avoir point d'autre que le code même [c]... Je souhaiterais passionnément que vous voulussiez

a. « Que deviendra le petit troupeau, s'il est désuni et dispersé? » D'Alembert à Voltaire, 9 avril 1761, 17 janvier 1765. Une lutte entre Darès et Entelle (Hume à Mme de Boufflers, 16 mai 1766) aurait été encore plus attractive qu'un combat de coqs pour le public anglais.

b. XII. 78. « Je ne sais me battre qu'avec dignité » (IX, 45). D'Alembert à Voltaire : « Si vous lui répondez... répondez-lui avec le sang-froid et la dignité qui vous conviennent. » (1765.) « Rousseau oubliait les injures de Voltaire pour ne se souvenir que de son génie; il ne prononçait son nom qu'avec respect. » (D'Escherny.) Il lui sait gré de ne pas professer l'athéisme. Au reste, il le dit son « ennemi le plus implacable » (à Rey, 10 novembre 1764), et regarde comme certain « le triumvirat » de Voltaire, de d'Alembert et de Hume (XI, 345). Tronchin est « son premier ministre ».

c. Cf Lettre à M. de Beaumont (III, 88 et suiv.)

entreprendre cet ouvrage et l'embellir de votre poésie, afin que chacun pouvant l'apprendre aisément, il portât dès l'enfance dans tous les cœurs les sentiments de douceur et d'humanité... Ce projet doit plaire à l'auteur d'*Alzire.* Vous nous avez donné dans votre poème sur la religion naturelle le catéchisme de l'homme; donnez-nous maintenant... le catéchisme du citoyen » (18 août 1756).

Rousseau lui-même méditait de faire cette profession de foi civile, code social et moral visé de nouveau dans le *Contrat.* Ni Jean-Jacques ni Voltaire ne l'ont rédigé. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* l'a réalisé en partie. On en retrouve l'idée dans plusieurs cahiers de 89 réclamant un *Catéchisme de morale et de politique*, un *Bréviaire catéchisme national.*

Rousseau se plaint d'avoir prêché dans le désert... « J'ai quelquefois charmé mes maux et satisfait mon cœur, mais sans m'en imposer sur l'effet de mes soins. Plusieurs m'ont lu, quelques-uns m'ont approuvé même et, comme je l'avais prévu, tous sont restés ce qu'ils étaient auparavant. » S'il avait vécu onze ans de plus (1778-1789), il aurait vu qu'il n'avait point perdu son temps. Le génie avait alors agi dans toute sa force, secondé par un art merveilleux.

V

L'ÉCRIVAIN. — LE ROMANCIER

Rebut de tous les états dans sa jeunesse, Rousseau avait été déclaré bon seulement à manier la lime; il l'a maniée avec un soin dont Despréaux aurait été content. Il ambitionne la gloire littéraire, et comme au début il n'est pas, non plus qu'à tout âge son homonyme Jean-Baptiste, l'un de ces esprits faciles

> Pour qui les doctes sœurs caressantes, dociles,
> Ouvrent tous leurs trésors,

il les veut enlever de force. A quarante-deux ans, après les deux *Discours*, il se façonne encore au style par un « travail d'écolier ». « Avec quelque talent qu'on puisse être né, l'art d'écrire ne

s'apprend pas tout d'un coup [a]. » Il traduit, mêlant le plaisant au sévère, le Premier Livre des *Histoires* de Tacite et *L'Apocolokyntose* de Sénèque. Médiocre traducteur de Tacite, Rousseau n'en était pas moins capable d' « aller seul » (XII, 310), et il est allé loin dans la carrière. Rousseau Ier, le poète des *Odes* que Jean-Jacques cherche à se remémorer dans ses promenades matinales au Luxembourg, ne devait pas rester longtemps *le grand Rousseau.*

« Ennemi du petit scrupule » auprès de M. de L'Etang (VI, 24) et des puristes [28], le scrupule littéraire ne l'a jamais abandonné. La préface de la *Lettre à d'Alembert* a les coquetteries de l'auteur mécontent de soi et friand de l'admiration du public. Si ce papier est encore au-dessous des autres essais sortis de sa plume, il faut l'en excuser : il n'a plus l'Aristarque de ses premiers ouvrages ; il est triste, malade ; soyez indulgents (I, 180). Dans la première partie des *Confessions*, il pouvait « tourner ses descriptions sans gêne » jusqu'à ce qu'il en fût content ; sa situation actuelle (1769) lui permet-elle de « faire des tableaux agréables et de leur donner un coloris bien attrayant » ? Si vous commencez cette lecture, rien ne pourra vous y garantir de l'ennui. (VIII, 196.) Rousseau sait *in petto* qu'il est ici faux prophète ; il a le droit de toujours compter sur un talent dont la puissance est celle de la passion et dont l'originalité défie la singerie des imitateurs [29].

Rousseau a parfois la plume voluptueuse comme le Tasse, son poète favori [b], jamais licencieuse ; son « humeur pudique » laissait les livres obscènes à la boutique de La Tribu, prêteuse engageante. « Mes tableaux voluptueux auraient perdu toutes leurs grâces, si le doux coloris de l'innocence y eût manqué. » Il ne peut voir un débauché « sans dédain, sans effroi même », disposition attachée au naturel. Car s'il a reçu de sa famille, quittée à treize ans, une « éducation modeste et chaste »,

a. On le voit à ses premières lettres. « Le frère Montant dit comme ça qu'il vous prie de croire... » (1733.) « Je puis pratiquer... un peu de talent pour l'écriture, je parle du style » (1736). Le Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie est d'un style médiocre (1740).

b. Héloïse, IV, 54, 41, 99. « Le foin du château de Lavagnac, une épinette et mon Tasse, voilà celui (le château en Espagne) qui m'occupe aujourd'hui malgré moi. » (1768.)

telle n'a pas été celle que lui ont donnée les accidents des grandes routes et des nuits dans la rue. « Il est sensuel plus qu'il ne faudrait peut-être, mais pas assez pour n'être que cela [30]. » Des traits grossiers lui échappent, imputables au défaut de goût ou de délicatesse morale, non à la polissonnerie. Quand il offre aux filles un spectacle plus risible que séducteur (VIII, 62), il n'a pas d'intention obscène. « Je n'y songeais même pas. » Son « plus grand défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge ». Il se donne au terrible Piémontais pour un jeune étranger « dont le cerveau s'était dérangé ». Le cas, en effet, est moins immoral que pathologique ; « le sot plaisir que j'avais de l'étaler à leurs yeux ne peut se décrire ». Il avait parié qu'on pouvait faire un conte gai, sans intrigue d'amour et sans libertinage ; s'il a vraiment fait le pari, avec la *Reine fantasque*, il l'a gagné. Rousseau n'eût jamais écrit les contes de Lafontaine ni les romans de Diderot.

Du reste, il n'a rien de la pruderie des délicats dont la pudeur hypocrite est toute dans les oreilles ; le franc-parler de Molière ne le scandalise pas. Il ne manque pas une de ses représentations, sans doute parce qu'il trouve en lui le goût de la franche nature. Ses paysanneries naïves doivent lui plaire, comme la chanson peu madrigalesque du roi Henri ; il est sensible au charme des vieilles romances chantées aux veillées champêtres (IV, 427). « Jernigué non, » dit Pierrot à Charlotte ; « j'aime mieux te voir crevée que de te voir à un autre. » La nature parle ici en rustique, ignorante de l'héroïsme cornélien, mais aussi de la grimace menteuse. La vérité humaine lui agrée avant tout, sans fard ni frivolité. Il a le respect de l'art. Pourquoi faut-il que le goût corrompu de leur siècle rabaisse le pinceau d'un Vanloo à orner de peintures lascives les panneaux d'un vis-à-vis et le ciseau d'un Pigalle à ravaler le ventre d'un magot ? Qu'aurait dit Rousseau de l'école qui cherche le beau dans le laid et s'applique à vernisser, sinon à parfumer l'ordure ?

« J'eus toujours le cœur un peu romanesque » (1770). A Trye, l'ouvrage qui l'intéresserait le plus serait le commencement des *Solitaires ;* il le demande à Dupeyrou (20 juin 1768), à l'intention de le continuer. L'*Héloïse* est le seul de ses écrits qu'il

relirait avec plaisir (à Rey, 1773); l'*Astrée* le charmait seule en ses vieux jours. Un roman d'éducation est son œuvre principale; Rousseau est le plus penseur des romanciers et le plus romancier des penseurs [31].

Les grands sentiments des romans dévorés dans son enfance ont fait sur lui une impression indestructible; devenu romancier à son tour, il se retrouve imprégné des inspirations idéales qui ont ravi ses premières années. Il a écrit l'*Héloïse* [a] pour les lecteurs « d'un bon naturel » à qui agréent les fictions douces et sans mélange de peine. Il plaint ces auteurs de tragédies pleines de noirceurs et de crimes, dont les héros sont des gens qu'on ne saurait écouter ni voir sans souffrir. Quel plaisir peut-on trouver à se mettre à la place d'un scélérat dont on représente le personnage, alors qu'on devrait gémir d'être « condamné à un travail si cruel » ? L'âme aimante de Rousseau ne veut ni éprouver ni infliger au lecteur le « tourment de haïr ». Les passions de ses personnages peuvent être mêlées de mal (telle est celle de la marquise dans les *Amours* de Milord Édouard), jamais de bassesse odieuse; d'ordinaire elles s'ennoblissent de sentiments généreux. La faiblesse humaine y paie son tribut et associe par là Racine à Corneille, mais elle se purifie, même dans une courtisane (V, 83), en goûtant, comme prix de la lutte, la volupté de la vertu. Milord Édouard est aimé de deux maîtresses sans en posséder aucune. « Plus heureux des plaisirs qu'il se refusait que le voluptueux n'est de ceux qu'il goûte, il aima plus longtemps, resta libre et jouit mieux de la vie que ceux qui l'usent. » Rousseau se complaît dans les fictions qui colorent la réalité des reflets de l'idéal.

a. Loin d'être « un roman philosophique, c'est au contraire un commerce de bonnes gens ».

NOTES COMPLÉMENTAIRES

---

1. — Six et dix sous la page, ou davantage pour les pièces de clavecin français, « si hideusement hérissées de notes qu'elles ne font pas moins de mal aux yeux qu'aux oreilles ». Il en voulait tirer 1,500 francs par an. En 1753, il écrit à Mme de Warens : « Avec toute cette gloire, je continue à vivre de mon métier de copiste qui me rend indépendant. » « Sans pain, point de liberté » (1764). « La copie ferait la soupe fort maigre dans une aussi petite ville que celle-ci (Genève), » à Mme Dupin, 20 juillet 1754. Il exerça son métier toute sa vie, même à Montmorency. Les copies sont un prétexte pour les curieux; Jean-Jacques n'est pas dupe du manège (lettre à la comtesse de Saint***, 23 mai 1776), et il en profite. En taxant si haut son ouvrage, l' « usurier » Jean-Jacques, s'est fait « traiter de juif par le philosophe Diderot » (2e *Dialogue*). Il a préféré ce travail manuel « ignoble » aux intrigues et manœuvres financières qui procurent à « vos messieurs » des rafles de 50,000 francs d'un coup (IX, 246, 220). Le métier de copiste lui permet de se passer du produit de ses livres et c'est ce qui les fait vendre. Le goût du travail manuel est inalliable avec les fougueuses passions des méchants (IX, 246). — Mme d'Houdetot lui reproche de trop copier; qu'il s'occupe plutôt « de produire ». En travaillant « je me délasse de mon métier de copiste » et réciproquement (janvier 1758). Il ne copie pas seulement de la musique. Il va commencer la copie de *Julie*, « quoique je n'aie pas achevé le livre de M. Buchelet qui avait date avant vous » (nov. 1757). Buffenoir, p. 193, 238.

2. — « Timon... ne méritait pas ce nom (de misanthrope). Il y avait dans son fait plus de dépit et d'enfantillage que de véritable méchanceté : c'était un fou mécontent qui boudait contre le genre humain ». (2e *Dialogue.*) « Le caractère du misanthrope... est déterminé par la nature de sa passion dominante... violente haine du vice, née d'un amour ardent pour la vertu et aigrie par le spectacle continuel de la méchanceté des hommes. Il n'y a donc qu'une âme grande et noble qui en soit susceptible. » « Le vrai misanthrope (ennemi du genre humain) est un monstre ». I, 203, 201.

3. — Descartes écrit à Balzac (1631) qu'il jouit à Amsterdam d'une solitude paisible à l'égal d'une retraite champêtre. « Je me vais promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple avec autant de liberté et de repos que vous sauriez faire dans vos allées, et je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois que je ferais les arbres qui se rencontrent en vos forêts ou les animaux qui y paissent. Le bruit de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que ferait celui de quelque ruisseau, etc. » Ces méditations isolantes, d'un Descartes ou d'un Archimède, n'ont rien de commun avec la misanthropie.

4. — Voici les principaux traits de la lettre de Walpole : « Vous avez renoncé à Genève, votre patrie... la France vous a décrété, venez donc chez

moi... Vous avez fait assez parler de vous par vos singularités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez à vos ennemis que vous pouvez avoir quelquefois le sens commun ; cela les fâchera, sans vous faire tort... Si vous vous obstinez à rejeter mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez toujours à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits... Je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. » *Signé :* FRÉDÉRIC. — Rousseau a d'heureuses répliques à des reproches fondés cependant ; on le blâme d'avoir trop laissé paraître le *moi* dans les *Lettres de la Montagne :* « Quand on fit expirer le malheureux Calas sur la roue, il lui était difficile d'oublier qu'il était là. » Il est avide de célébrité à tout prix : « Si Érostrate se fût senti capable de faire l'*Émile*, il n'eût point brûlé le temple d'Éphèse. » — Voir note 24.

5. — Dans *Pygmalion,* un des portraits de Rousseau, Laharpe voit « un délire continuel qui finit par un miracle ». Grimm et Gœthe ont mieux apprécié cette scène dans le goût allemand. « Le goût est inné au génie » (?) Gœthe. Certainement, il n'est pas le même chez tous les peuples. « Un poète français devrait porter dans ses armes, sous quelque symbole, la *Semaine* de Dubartas, comme l'archevêque de Mayence porte la roue. » *Du goût,* traduction Porchat, (t. X, p. 381.) Dubartas gagne peut-être à être traduit, ontrairement à l'adage *traduttore, traditore.*

6. — Rousseau cite la Bible plus souvent que l'Évangile ; elle répond à plusieurs de ses instincts intellectuels et moraux : simplicité des mœurs patriarcales ; poésie naïve et gracieuse, vigoureuse et sublime ; images grandioses (ainsi dans Rousseau : « Celui qui voulut que l'homme fût sociable toucha du doigt l'axe du globe... » (I, 388) ; sentiment profond des tristesses humaines ; détachement sceptique de l'Ecclésiaste. Au goût de Rousseau, le langage de la Bible est modeste, mais non dans la traduction de M. de Voltaire. Toutefois, s'il était une autorité ecclésiastique, il interdirait aux jeunes lévites la lecture du Cantique des Cantiques. Familier de la Bible, Rousseau vit au milieu des prophètes ; il se lamente avec Jérémie et se souvient de ses malédictions même dans l'*Allée de Sylvie :* « Malheur... malheur... » Peut-être a-t-il conservé l'impression de la partie fantastique de la Bible : visions, prédictions, esprits. (Cf chap. 9, 3e section). — La veille du décret, Jean-Jacques lit le *Lévite d'Éphraïm* et en rêve (IX, 27). Cet épisode aurait-il, par son entremise, inspiré le conventionnel Legendre, proposant de dépecer le corps de Louis XVI en quatre-vingt-quatre morceaux pour en envoyer un à chaque département? Legendre était boucher, excuse insuffisante.

7. — Le 25 décembre 1761, Malesherbes lui avait adressé, au sujet de ses « procédés » et de son humeur, une lettre dont la franchise l'avait engagé à s'expliquer. Le grand chancelier y fait un portrait fidèle de Jean-Jacques. « La sensibilité de l'amour-propre n'est étrangère à aucun auteur... La sensibilité du cœur est imprimée dans vos ouvrages avec trop de force et de vérité pour qu'on soit étonné de la retrouver dans votre conduite. Cette mélancolie sombre, qui fait le malheur de votre vie, est prodigieusement augmentée par la maladie et par la solitude, mais je crois qu'elle vous est naturelle et que la cause en est physique ; je crois même que vous ne devez pas être fâché qu'on le sache. Le genre de vie que vous avez embrassé est

trop singulier, et vous êtes trop célèbre pour que le public ne s'en occupe pas... Vous ne pouvez pas douter que bien des gens n'imputent les partis extrêmes que vous avez pris à cette vanité qu'on a tant reprochée aux anciens philosophes. Pour moi, il me semble que je vous en estime davantage depuis que j'en ai vu le principe dans la constitution de vos organes et dans cette bile noire qui vous consume. Étant assez malheureux pour voir souvent des horreurs où Démocrite n'aurait vu que du ridicule, il est tout simple que vous ayez fui dans les déserts pour n'en plus être témoin... J'aime la vérité, je compatis à toutes les passions vraies, je crois même que je m'y intéresse plus à proportion de ce qu'elles sont plus vives. Je n'ai d'aversion que pour l'injustice et la fausseté, et encore ne sais-je pas si cette aversion n'a pas cédé quelquefois au sentiment qui me ramène toujours vers les gens de lettres... »

Ce mercredi, février 1762... « Je crois avoir vu votre âme tout entière dans les différentes lettres que vous m'avez écrites... J'y ai vu cette succession d'inquiétudes, de soupçons, et ensuite de remords d'avoir soupçonné injustement. J'ai cru voir ces sentiments peints avec une vérité que l'art ne pourrait pas atteindre, et j'ai conclu de la moitié de vos lettres que vous étiez le plus honnête de tous les hommes, et de l'autre moitié que vous étiez le plus malheureux. » (Str-M. 1865, p. 420, 427).

8. — Plusieurs de ses lettres sont comme des monologues où le correspondant semble jouer le rôle du confident dans la tragédie. A Coindet, 29 mars 1766 : « ... Je vous parle de moi ; cela n'est pas fort poli, sans doute, mais cela est tout naturel. » Le lecteur ne s'en plaint pas. Quelquefois il n'envoie pas à leurs destinataires des lettres adressées en réalité à lui-même ou au public : à Fréron, 21 juillet 1753 *; à M. de Lastic, 20 décembre 1754; à Moultou et à Roustan, 23 décembre 1761. Altuna (voir note 14) nous paraît être un destinataire fictif de la lettre du 30 juin 1748. La lettre à Saint-Germain (26 février 1770) est comme une confession générale apologétique. Le *Persifleur* intéresse aux « détails que je fais ici de moi et de mon caractère ». Rousseau dit qu'il a dépeint, « sans s'en apercevoir »,

* Fréron n'a pas ménagé Jean-Jacques avant sa rupture avec les philosophes. Ses critiques sont parfois malveillantes, mais animées d'un bon sens aiguisé et de fine raillerie. *Lettres sur quelques écrits du temps*, 1749-1754, 13 vol. in-12, en sus d'un vol. publié en 1746, sous un pseudonyme. L'auteur des *Lettres* était un adversaire dangereux; Rousseau, en 1753, le traite en ennemi qui peut un jour devenir un ami. Citons dans les *Lettres* la critique de la préface de *Narcisse*, t. IX, p. 64; l'analyse de la *Lettre d'un Hermite* (M. de Bonneval), celle des deux *Discours de Bordes*, t. XI, p. 198. Comment la Nuit a contribué à épurer les mœurs, t. XII, p. 135. La modestie de Rousseau, t. IX, p. 325; t. XI, p. 191. Latour (1753) avait assis Jean-Jacques sur une chaise de paille, trait de simplicité fait pour lui plaire. Cette chaise est estimée ridicule par Diderot, et fastueuse par Fréron. « ...On m'a assuré que l'austère Genevois avait fait une querelle à M. de Latour... Un banc, une pierre, ou même la terre, voilà le siège que notre philosophe demandait. » Le Rousseau du pastel n'est pas le frondeur rébarbatif des deux *Discours*, mais le poète-musicien délicat du *Devin de village*. — T. V, p. 98, Fréron mentionne un Discours académique en latin, d'un Genevois, A. Turretin, où l'auteur (1751), à l'appui du lauréat de Dijon, relève les mauvais effets produits par les sciences notamment sur la religion.

dans la lettre à d'Alembert, Grimm, Mmes d'Épinay, d'Houdetot, Saint-Lambert et lui-même ; on y chercherait en vain ces portraits ; il s'est imaginé qu'il les avait tracés, illusion non surprenante en Rousseau. Saint-Preux est, au physique et au moral, l'image où il aime le mieux à se reconnaître ; il lui a donné, jusque dans les moindres détails, les défauts et les qualités qu'il se sentait. Il pousse l'exactitude jusqu'à lui prêter un mensonge (IV, 434). « Quiconque n'est pas l'ami de Saint-Preux ne saurait être le mien. » L'*Héloïse* est le critérium sur lequel il juge du rapport des autres cœurs avec le sien. Hume avait toujours sur sa table un tome de l'*Héloïse*. Jean-Jacques en aurait été touché, s'il n'y avait vu une « flagornerie » (XI, 357). Rousseau s'est peint dans sa musique (IX, 243), dans son système. Mme d'Houdetot lui demande de l'éclairer sur la nature de la vertu ; Rousseau va-t-il philosopher ? « Ma méthode sera plus simple et plus sûre. En sondant mes inclinations naturelles, j'ose penser qu'elles sont droites, je crois trouver dans mes désirs l'image de l'homme de bien. » (1re Lettre sur la vertu et le bonheur.) Dans la quatrième (Str.-M. p. 160) il fait indirectement son portrait idéal. L'éducateur d'Émile préfère les exemples aux préceptes.

Prose ou vers, ses écrits sont des rééditions de sa personne ; il se dessine en pied dans le *Verger des Charmettes*, et l'Épître à Parisot est comme un fragment anticipé des *Confessions* de Rousseau à vingt-neuf ans. Sans y songer, il y marque l'indécision habituelle de ses idées, la complexité contradictoire de ses sentiments. Né libre, « hélas ! » qu'y a-t-il gagné ?

... Tous ces beaux sentiments,
Loin d'adoucir mon sort, irritaient mes tourments...

Il flotte entre Zénon et Epicure, le mépris et le respect des grands, l'admiration et le désaveu des maximes républicaines, la passion et le dédain de la gloire. Il a l'impatience d'assurer sa fortune par ses talents, le regret de ne pas sentir encore la « divine flamme » du génie, le souci inquiet de l'avenir : « la misère est horrible » surtout à qui a goûté, auprès des Parisot et des Mably, « les attraits d'une vie opulente ». En cette épître déjà, il se loue et se lamente, il se fait admirer et plaindre.

Telle est de mes malheurs la peinture naïve,

et cette peinture, récitée avec chaleur, tire des larmes à ses auditeurs (VIII, 204). Le Mémoire présenté à M. Dupin (1749), développement du Projet de 1740, dissipe les préventions inspirées contre le caractère du précepteur. Il a trois obstacles à surmonter dans le commerce du monde, mélancolie, timidité, profonde indifférence pour l'opinion et « tout ce qu'on appelle brillant ». Néanmoins, homme de bonne compagnie, « je n'en ai jamais vu d'autre », il est capable de former un enfant et d'en faire un « cavalier poli ». — Le précepteur de M. de Chenonceau loue la vie mondaine, élément de bonheur ; le réformateur de l'*Inégalité*, la vie sauvage ; l'ami de Mme d'Houdetot, la vie sociale. La même année (1749), le *Mémoire Dupin* vante le savoir et le *Discours* de Dijon met en honneur l'ignorance. Cf chapitre Ier, p. 3, Rousseau se dépeint souvent « sans *s*'en apercevoir ».

9. — Dernier § : « Veuille le ciel... si jamais votre cœur affligé, etc... » A de jeunes époux (XI, 48) ; à une femme mal mariée (XI, 236). Détachement et vie intérieure (XI, 135, 169), lettre du quiproquo ; à un jeune homme qui veut se retirer du monde (X, 60), à un désespéré de vingt ans (XII, 227, 1770). Une dame Roguin (31 mars 1764) le consulte sur l'éducation physique d'un enfant encore à naître (XI, 126, 130). Il n'est pas bien sûr que sa lettre n'est pas

un persiflage de ses « chimériques idées ». Cependant, il l'engage à braver les clabauderies des sots et les ricaneries encore plus sottes des beaux esprits. Dès le jour de sa naissance, « baptisez votre enfant par immersion deux fois le jour (dans l'eau froide) et n'ayez pas peur des rhumes ». Kneip était moins rigoureux,

10. — Il aime à moraliser. « Quoique malade et triste, ma vie n'est pas ici sans plaisir. J'y suis à l'abri des importuns, je fais de la morale et je pense à vous. » (A Mme d'Houdetot, 31 octobre 1757.) Sophie n'a auprès d'elle ni époux, ni amant, ni ami; l'affectueux directeur intervient. « Songez que les fautes que l'amour fait commettre laissent encore du ressort à l'âme, mais qu'un pas de plus l'avilit, etc... » (9 novembre 1757, Buffenoir.) — Il y a eu, avant Jean-Jacques, un prédicant dans la famille, non pas, comme il le dit, son grand-père maternel, qui n'avait rien des vertus pastorales, mais son grand-oncle, Samuel Bernard. Enfant, il aurait voulu être ministre : « Je trouvais bien beau de prêcher. » Lamennais de première main, il y aurait mieux réussi que dans le préceptorat. Il faut être maître de soi, « presque impassible », pour l'être de son élève; prêcher n'oblige à rien d'effectif. Claire et Julie « la sœur prêcheuse » se prêchent tour à tour. — « Leurs discours sont des harangues, et ils jasent (les Genevois) comme s'ils prêchaient. » — Jansen, p. 7 : *Conseils à un curé;* sermon amical dans l'esprit de la *Profession de foi*, et libre de langage « ... les balivernes du catéchisme, etc. ».

11. — « Alors sincèrement catholique (1729), j'étais de bonne foi... L'amour du merveilleux si naturel au cœur humain, ma vénération pour ce vertueux prélat, l'orgueil secret d'avoir peut-être contribué moi-même au miracle, aidèrent à me séduire. » En 1742, Rousseau remet au P. Boudet (XII, 293), qui préparait une Vie de Mgr de Bernex, imprimée à Paris en 1751, un mémoire certifiant le miracle. Après les *Lettres de la Montagne*, Fréron usa de ce certificat donné « par un des plus grands philosophes de ce siècle, par le célèbre J.-J. Rousseau de Genève. Assurément son témoignage n'est pas suspect ». *Année littéraire*, 1765, t. II, p. 260. Plus précieuse encore aurait été pour les adversaires de Jean-Jacques la découverte du testament dicté par le fervent catholique de 1737, un jour qu'il se croyait à l'extrémité (Mugnier, p. 149). Rousseau parle de l'accident de l'encre sympathique dont il a « failli mourir » (VIII, 155); il a oublié le testament.

12. — Il se propose (décembre 1768) d'aller habiter une maison isolée. « Voilà une belle occasion pour ceux qui disposent de moi de se délivrer du soin de ma garde, et de me délivrer, moi, des misères de cette vie. Cette idée ne me détourne ni ne me détermine. Je compte aller là, à la merci des hommes et à la garde de la Providence. » Cf à Vernes, 18 février et 25 mars 1758.

13. — Il craignait de voir tomber aux mains des hommes ses Dialogues destinés à réfuter leurs calomnies auprès de la postérité. De même, il a pris des précautions pour sauver les *Confessions*. « On les guette avec une grande vigilance... » (à Dupeyrou, 2 et 4 avril 1767). Dans la crainte que ses ennemis ne réussissent à les détruire, il en donne des lectures à Paris, en 1771 ; il permet aux auditeurs d'en envoyer des extraits aux feuilles publiques.

14. — Aux Charmettes, Rousseau a lu et relu cent fois les *Entretiens sur les sciences* du P. Lamy, oratorien attentif à édifier en instruisant. Il les relit encore avec plaisir en 1766. Il lit Muralt, « notre Muralt », dont l'*Héloïse* note l'esprit dévot et l' « instinct divin ». — Après l'insuccès de sa méthode de notation musicale, le P. Castel lui avait dit : « Puisque les musiciens et les savants ne chantent pas à votre unisson, changez de corde et voyez les femmes... On ne fait rien dans Paris que par les femmes : ce sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes ; ils s'en approchent sans cesse, mais ils n'y touchent jamais. » Le spirituel jésuite prêchait un converti. Chez le comte de Gouvon, « ma folle ambition ne cherchait la fortune qu'à travers les aventures ; et ne voyant pas de femmes à tout cela, cette manière de parvenir me paraissait lente, pénible et triste ». En 1742, le P. Castel l'a présenté à la famille Dupin de Francueil. En souvenir des heureuses années passées auprès de Mme de Warens et des Pères Hemet et Coppier (« leurs visites me faisaient grand bien ; que Dieu veuille le rendre à leurs âmes »), Rousseau n'a jamais pu haïr les jésuites « sincèrement », quoique leur doctrine lui ait toujours paru dangereuse (VIII, 173 et 231). Il ne s'est jamais attaqué à eux, sauf en critiquant leurs collèges, dans l'espoir de se mettre à couvert de leurs manœuvres. (Lettre du 18 novembre 1761, à Malesherbes.) Il désavoue sa prétendue lettre à l'archevêque d'Auch (XI, 141). « Quelqu'un me connaît-il assez lâche... pour insulter aux malheureux ? » (28 mai 1764.)

En 1761, il s'était alarmé d'un complot jésuitique dont il a bientôt reconnu le peu de réalité. Les jansénistes sont les artisans de ses malheurs : ils ne lui pardonnent point de n'avoir pas voulu attaquer la Compagnie, ni la « note fatale » de l'*Héloïse* (V, 35) où il a prédit qu'une fois les maîtres, ils seraient plus durs que leurs ennemis. En lançant son mandement, l'archevêque de Paris a été leur instrument « sans s'en douter » (III, 62, 63). Les médecins pourront s'apaiser ; les oratoriens, « gens d'Église et demi-moines, seront à jamais implacables ». (1re Promenade.) Une parodie contre les jansénistes a fait saisir son bagage à la douane des Rousses. Il les assimile « à peu près » aux piétistes, « sorte de fous ».

Le 29 mai 1762, il sollicite des oratoriens avec déférence respectueuse la faveur d'une place pour l'*Émile* dans leur bibliothèque (X, 57). Comment la lettre à Altuna (30 juin 1748), jointe au billet, a-t-elle été trouvée en leurs mains à Montmorency ? Est-ce la copie à eux communiquée par Rousseau d'une lettre à Altuna ou une lettre adressée aux Pères sous le nom d'Altuna ? Épître expressive comme profession de foi religieuse, intéressante pour les mœurs oratoires du début, mais sèche à l'égard d'un ami, et en contradiction manifeste avec le portrait du personnage (VIII, 232). « Dévot comme un Espagnol », il a « la piété d'un ange » et tous les jours dit son rosaire. D'ailleurs « que son ami fût juif, protestant, turc, bigot, athée, peu lui importait. Obstiné, têtu pour des opinions indifférentes, dès qu'il s'agissait de religion, même de morale..., il disait simplement : *Je ne suis chargé que de moi.* » Au contraire, la lettre laisse croire qu'Altuna veut engager une discussion religieuse avec Rousseau, à dessein de le convertir à ses idées. Quelles sont ces idées ?... « Vous cherchez par zèle à me tirer de mon état » ; le vôtre est « également bon pour votre félicité future, si vous y êtes de bonne foi ». Votre ami « a réfléchi plus d'une fois sur les lieux communs que vous lui alléguez ». L'Espagnol du rosaire serait-il athée ? « Vous pouvez parler et je ne le puis pas... » Qui l'en empêche dans une lettre privée ? Rousseau parle librement à l'abbé de X... (4 mars 1764).

L'Altuna de la lettre et celui des *Confessions* sont tout différents ; les Pères de l'Oratoire n'en pouvaient juger, mais ont dû être touchés de la fermeté de la « foi » de Rousseau et de « sa morale de principes ». Le but était atteint.

15. — A ces impressions juvéniles se rattache le fragment d'une épître à M. Bordes (1741), à l'occasion des fêtes de Pâques. On y retrouve la sensibilité, non la foi naïve des premières années :

Après un carême ennuyeux,
Grâce à Dieu, voici la semaine
Des divertissements pieux...
Dans ce temple *délicieux*
Où ma dévotion m'entraîne...

dévotion sensuelle, mêlée à des impressions d'amour profane, et touchée surtout du culte extérieur : illumination brillante, peintures, parfums, musique ravissante. Rousseau a franchement vers 1741 l'imagination catholique et, quoi qu'il fasse, il aura de la peine à la dépouiller. A la messe, avec Mme de Larnage, il avait donné à cette dame par son attitude dévote « la plus mauvaise opinion du monde ». Note de l'*Héloïse* (IV, 413) sur les vertus sensibles du culte catholique. Helvétius consacre un chapitre de l'*Homme* aux cérémonies religieuses considérées comme un remède à l'ennui. — Rousseau a parlé une seule fois de François de Sales, à propos de Mme de Warens (VIII, 35). Le Genevois pouvait accueillir le Jésus aimable consolant Madeleine, non le directeur précieux de la bouquetière Glycéra.

16. — A la demande du comte Duprat (1778), il est tout disposé à aller à la messe dans la résidence projetée : il ne veut pas scandaliser ses frères; mais il sera entendu dans le pays qu'il n'est pas catholique : il ne veut pas les tromper (XII, 254). — Il est curieux de voir comment Rousseau est apprécié comme croyant par les philosophes qui, à ses côtés, font l'économie de l'hypothèse de Dieu. Helvétius : « J'ai vu des prêtres se flatter de sa prochaine conversion. Pourquoi, disaient-ils, désespérer de son salut ? il protège l'ignorance, il hait les philosophes. » *L'Homme ;* cf Formey, l'*Anti-Emile* (II, 4) et l'*Esprit de Julie.* Rousseau écrit à Roustan (septembre 1766) : « Le clergé catholique, qui seul avait à se plaindre de moi, ne m'a jamais fait ni voulu aucun mal. » (XI, 388.) — Diderot : « Je n'ai point lu son dernier ouvrage ; on m'a dit qu'il s'y montrait religieux. Si cela est, je l'attends au dernier moment » (à M. N. à Genève). « Je vois Rousseau tourner tout autour d'une capucinière où il se fourrera quelqu'un de ces matins » (à Mlle Volland, 25 juillet 1762). « Il me protestait un jour qu'il était chrétien : je le croirais volontiers, lui répondis-je, vous êtes chrétien, comme Jésus-Christ était juif. Que peu s'en fallait qu'il ne crût à la résurrection : vous y croyez comme Pilate lorsqu'il demandait si Jésus-Christ était mort. » (*Œuvres complètes*, Paris 1876, t. XIX, p. 82; t. III, p. 98.) La résurrection des corps est un des points contestés entre Julie mourante et le ministre (V, 65). — Grimm : au XVIe siècle, Rousseau, « venu deux cents ans trop tard », aurait été un réformateur aussi doux que Calvin (t. VII, p. 146). Pour d'Alembert, la profession de foi est « une momerie », comme pour Diderot « une espèce de galimatias » ; il n'est « guère que rhéteur » dans la première partie; dans la seconde, « il est orateur et presque philosophe. » D'Alembert, *Œuvres complètes,* t. IV, p. 464; t. V, p. 98.

17. — Il y invoque les livres saints en faveur de son paradoxe contre l'agriculture. « L'auteur de la *Genèse* avait vu plus loin qu'Hérodote. » (I, 388.) Dans l'*Inégalité*, il déplore la condition des maîtres de la peinture et de la sculpture contraints de ne plus « augmenter la majesté de nos temples par des images sublimes et saintes. » (I, 13.) Pourquoi le panégyriste du sauvage ne va-t-il pas vivre dans les forêts avec les ours ? Les passions ont détruit en lui l'originelle simplicité ; les leçons surnaturelles reçues par notre premier père, la voix divine qui appela tout le genre humain aux lumières et au bonheur des célestes intelligences, ordonnent de pratiquer les vertus sociales (I, 138 et 388). La quatrième Lettre sur la vertu et le bonheur est une élévation morale et religieuse. Son âme, « exaltée par les contemplations sublimes » de l'*Inégalité*, « s'élevait auprès de la divinité », et voyant de là ses semblables dans l'aveugle route des préjugés et des crimes, il leur criait : « Insensés qui vous plaignez sans cesse de la nature, apprenez que tous vos maux viennent de vous ! » (*Confessions*, VIII, 277.)

18. — L'acte de naissance authentique d'*Héloïse* est aux pages 306, 308 du neuvième livre des *Confessions*. Les deux premières parties ont été écrites presque entièrement sous forme de lettres éparses, « sans que j'eusse aucun plan bien formé, et même sans prévoir qu'un jour je serais tenté d'en faire un ouvrage en règle ». Il épanchait son ivresse amoureuse et employait « des facultés exquises ». Aux pasteurs genevois qui ont fait grise mine à l'*Héloïse*, il rappelle « le vrai but du livre », le rapprochement des croyants et des philosophes (à Vernes, 24 juin 1761). « Outre cet objet de mœurs et d'honnêteté conjugale qui tient radicalement à tout l'ordre social, je m'en fis un plus secret de concorde et de paix publique » (VIII, 312).

19. — Sœur calviniste. Jean-Jacques catholique à Annecy, en 1729, avait l'âme protestante d'éducation. Élevé dans le mépris de l'Église romaine, il discute, dit-il, avec les ecclésiastiques chargés de l'instruire, docteur subtil de seize ans, et ses objections les embarrassent (VIII, 44). Rousseau agrée aux catholiques en dénigrant la raison, aux réformés en attaquant le catholicisme. La dévote Julie, agressive jusqu'à l'injure, rend grâce au ciel de n'être pas née « dans ces religions vénales qui, vendant le paradis aux riches, portent jusqu'en l'autre monde l'injuste inégalité qui règne en celui-ci ». Une héroïne de roman au XVIIIe siècle, couronnée à la fin d'un limbe de dévotion, était une nouveauté sensationnelle. Dans le dénouement projeté des *Solitaires* (III, 32), Émile retrouve Sophie prêtresse d'un temple dans une île déserte.

20. — « Dieu est juste... Tout doit à la fin rentrer dans l'ordre et mon tour viendra tôt ou tard. » (IX, 337.) La vie future est un des *Droits de l'homme*... juste; ses malheurs sont immérités (VIII, 304). « Je sens qu'il doit me revenir quelque chose. » — Il raffermit la foi chancelante de Moultou (14 février 1769), combat les doutes de M. X. (15 janvier 1769). Au dîner d'adieu chez Mlle Quinault (1751), il interrompt une conversation libertine : « Si c'est une lâcheté de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu qui est présent, et moi, messieurs, je crois en Dieu. » « Je n'ai connu personne plus convaincu que lui de l'existence de Dieu. » (Bernardin de Saint-

Pierre.) « Ce que les créatures peuvent occuper du cœur humain est si peu de chose que, quand on croit l'avoir rempli d'elles, il est encore vide. Il faut un objet infini pour le remplir. » (IV, 413.)

21. — « Hélas! il (Grimm) est l'honnête homme et moi l'ingrat! » ... « Mais il faut se taire et se laisser mépriser! Providence! Providence! Et l'âme ne serait pas immortelle! » ... « Ah! si je suis un méchant, que tout le genre humain est vil! » à Mme d'Houdelot, 2 novembre 1757 (Buffenoir). L'orgueil de Rousseau n'a pas nui à sa foi.

22. — Les disputes sur la prédestination, au xvie siècle, auraient dû faire l'amusement des écoliers (1765); on en fit une grande affaire d'État (III, 178). Vers 1776, Rousseau dit à Corancez que le Tasse a prédit ses malheurs (77e octave du 12e ch. de la *Jérusalem*). Dans une lettre de consolation à Mme G..., née d'Ivernois (1765) : « Il est des destinées dont une dure fatalité dispose, que la prudence ni la vertu ne peuvent faire éviter. » Cf VIII, 379; XI, 316. Physionomie touchante de l'abbé Gatier qui se sentait « né pour être malheureux » (VIII, 83). « Maman, lui dis-je avec passion, ce jour m'a été promis depuis longtemps... » (VIII, 175.) Allusion au rêve éveillé d'Annecy.

23. — « Le nom de poète, nom jadis vénérable et sacré, est une injure de notre temps. » Beau comme de la prose était un mot usité depuis Lamotte (cf *Quarante-huitième Lettre persane*). Voltaire a protesté vivement contre le dédain de la rime et des poètes. — « Jean-Jacques Rousseau n'est point d'humeur à aller augmenter le nombre des sujets du poète Voltaire et, qui pis est, du jongleur Tronchin » (1762). Le lendemain du couronnement de Voltaire au Théâtre-Français, Rousseau justifie les honneurs rendus au poète dans le temple dont il était le dieu depuis cinquante ans. L'intention est restrictive. Une de ses correspondantes répond à ce sentiment en lui disant : Comment ne pas préférer à tous un auteur qui a fait douze tragédies? (Il en a composé plus du double; sans parler des siennes, il avait la malice de refaire celles de Crébillon.) « Il ne suffit pas qu'un poète ait 100,000 livres de rentes (même davantage à la fin de sa vie) pour que son siècle soit le meilleur de tous. » (III, 355.) Voltaire est « l'arlequin de la philosophie » et n'entend rien à la politique. « On y verra (dans le *Jugement de la Paix perpétuelle*) combien les plaisanteries et le ton suffisant de Voltaire à ce sujet m'ont dû faire rire, moi qui voyais si bien la portée de ce pauvre homme dans les matières politiques dont il se mêlait. » (IX, 4.) — Rousseau se pique de politique. Vers 1742 il a eu la première idée de ses *Institutions politiques;* des ouvrages sur le chantier (VIII, 288), c'est celui dont il s'occupait « avec le plus de goût »; il se propose de travailler toute sa vie à une œuvre qui devra « mettre le sceau à sa réputation ». Cinq ou six ans avant l'Ermitage, il commence à en tirer le *Contrat,* non sans pénibles efforts. « J'ignorais encore s'il serait fait à temps et de manière à pouvoir paraître de mon vivant. » (*Confessions,* liv. IX.) Rousseau avait un goût prononcé pour la musique et n'a pas réussi à être un grand musicien. D'ailleurs, ni le *Devin,* ni le *Contrat,* ni l'*Emile* ne le consacreront grand homme : « Quand je serai mort, le poète Rousseau sera un grand poète, mais il ne sera plus le grand Rousseau. Il n'est pas impossible qu'un auteur soit un grand homme; ce n'est pas en faisant des livres, ni en vers, ni en prose, qu'il deviendra tel. » (*Mon Portrait.*)

24. — Rousseau, malgré ses allures de cynique, n'est pas insensible à la raillerie. « Que feriez-vous (à Genève) de ma *bizarre* figure et de mes maximes *gothiques?* Que deviendrais-je au milieu de vous, à présent que vous avez un maître en plaisanteries (Voltaire) qui vous instruit si bien? Vous me trouveriez fort ridicule,.. » A Vernes, 14 juin 1759.

25. — « C'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. » (X, 228; cf à Moultou, 25 avril 1762.) « Si Jean-Jacques n'était pas de Genève, Voltaire y eût été moins fêté. » Accueil chaleureux fait à Rousseau en 1754 (VIII, 280). « Ce qu'il peut faire de mieux pour sa gloire est de se raccommoder avec moi » (à Moultou, 21 mars 1763; à d'Ivernois, 23 février 1766); attitude digne et prudente. « Son apologie est pitoyable, etc., il veut pardonner et protéger; nous sommes fort loin de compte. »

26. — « Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes (XII, 93). Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui. » (1768.) « Il croit faire le prince et ne fait en effet que le crocheteur. Il est si bête qu'il ne fait qu'apprendre à tout le monde combien il se tourmente de moi. » (A d'Ivernois, 31 mai 1766.) Jean-Jacques est plus équitable et plus avisé. « L'extrême passion est souvent maladroite et avertit de s'en défier. » En 1770, Voltaire écrit au duc de Richelieu : « Il est plaisant qu'un garçon horloger avec un décret de prise de corps soit à Paris et que moi je n'y sois pas. » — « M. de Voltaire, me voyant opprimé par le Parlement de Paris, avec la générosité naturelle à lui et à son parti, saisit ce moment de me faire opprimer de même à Genève. » (1762.) Rousseau en a usé autrement à l'égard d'Helvétius ; informé que l'auteur de l'*Esprit* était poursuivi, il a renoncé à une réfutation publique de son livre (III, 122). Le *Sentiment des citoyens* appelle la peine capitale sur « un vil séditieux » (1765). Auprès de la *Lettre au Docteur J.-J. Pansophe* (1766) dont Voltaire cherche à faire endosser la paternité d'abord à l'abbé Coyer, ensuite à Bordes, le *Sentiment des citoyens* n'était que « du miel ». Voltaire s'y applique, « avec une noirceur infernale », à lui attirer la haine de la nation anglaise (XI, 337, 347). Cf *Année littéraire,* 1766, t. VII, p. 175. La *Guerre de Genève* est aussi peu honorable au pamphlétaire (1767). Rousseau s'est permis une fois de persifler Voltaire...

Cet animal est fort méchant,
Quand on l'attaque, il se défend.

Le « renégat » a osé lui attribuer le Sermon des Cinquante ; sus au « délateur » qui le calomnie indignement. Rousseau a eu souvent l'esprit hanté de persécutions fantastiques ; celle de Voltaire ne l'était pas. Meurtri de coups portés dans l'ombre, il donne la réplique à son adversaire le visage découvert. D'Alembert, que la passion de Voltaire afflige, essaie de le calmer. « Sa vessie le fait souffrir et il s'en prend à qui il peut. Prions Dieu qu'il conserve la nôtre. » (1761.) L'année suivante, ému des vilains propos répandus contre le maître, à l'occasion du décret de Genève : « Il ne faut pas que la philosophie, tout insultée qu'elle est par lui, puisse être accusée d'avoir contribué ou même d'insulter à son malheur. » Il a « jeté des pierres, et d'assez bonnes pierres, à cet infâme fanatisme » et travaillé sans le vouloir pour la vigne du Seigneur. En 1765 : « Il souffre,

il est malheureux ; il lui faut bien passer quelque chose. » Voltaire a tâté Frédéric sur ce qu'il pensait des folies de Rousseau dans sa querelle avec Hume : « ... Je pense qu'il est malheureux et à plaindre... Il faut respecter les infortunés ; il n'y a que des âmes perverses qui les accablent. » Les partisans de Voltaire vantent « ce qu'il a fait pour la veuve Calas, et toujours quelqu'un répond : Oui, mais il persécute le citoyen. » Mme de Verdelin, 24 décembre 1762 (voir *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, par G. Maugras et d'Alembert, t. V, p. 85, 96, 98, 134). — D'Alembert veut que Rousseau soit ménagé à plus d'un titre. « Voilà encore ce qu'il ne faudrait pas dire trop haut, surtout à Paris, car Jean-Jacques y est un peu le roi des halles. » (A Voltaire, juillet 1762.) « Cependant je veux éviter, si je puis, et les noirceurs de Rousseau et le mal que ses partisans me pourraient faire... Cela n'est peut-être jamais arrivé qu'à lui d'aller tête levée dans Paris, avec un décret de prise de corps ; et cela seul prouve à quel point il est protégé. » (Août 1770.) — La crainte des Mémoires a pu ne pas être étrangère au désir de réconciliation de Diderot avec un ancien ami demeuré « inexorable » comme s'il en avait eu le droit. — « Le silence a ses dangers. Il compose maintenant un livre dans lequel il me déshonorera par ses mensonges atroces. » (Hume à Mme de Boufflers, 15 juillet 1766.) Hume « s'est enrôlé dans la confrérie des ferrailleurs de peur d'attraper un legs dans le testament de mort de Jean-Jacques. » (Grimm.) Il faut compter avec ceux qui écrivent *à toujours*. Mme de Boufflers, Moultou, Mme de La Tour se trouveront bien d'avoir été ses défenseurs. « Un jour, le nom de ma chère Marianne recevra les honneurs qui lui seront dus. » (20 janvier 1768, XII, 65, 213, 51). — Voltaire, fécond en injures peu attiques contre Rousseau, ne laisse pas de l'appeler « polisson insolent ». Il s'indigne qu'il pousse « le sacrilège » jusqu'à s'élever contre la comédie, respectable comme un sacerdoce. Le théâtre est la chaire la plus suivie au XVIIIe siècle ; l'*Enfant Prodigue*, comme l'*Émile*, a fait des conversions. — Traits de mauvaise humeur contre les Parisiens. « M. de Voltaire a-t-il voulu se moquer d'eux ? Je ris toujours de vos Parisiens, de ces esprits subtils, de ces jolis faiseurs d'épigrammes que leur Voltaire mène incessamment avec des contes de vieilles qu'on ne ferait pas croire aux enfants. » Avec des chiffons « on amuse ces pauvres Parisiens à un point inconcevable pour qui ne sait combien tous ces gens d'esprit sont bêtes », à M. Lenieps, 8 février, 3 mars 1765.

27. — Probablement dans la famille Dupin (VIII, 206). Rousseau s'excuse de n'avoir pas osé s'offrir à ses yeux (X, 61). Le timide qui se dérobera à l'audience de Louis XV déclinait-il une entrevue avec le roi Voltaire ? « Ce ne fut point le zèle qui me manqua, mais l'orgueil. » Quelques lignes plus loin, Rousseau dédaigne de parvenir à la réputation par manège, « comme les hommes vulgaires » (30 janvier 1750).

28. — Le scrupule grammatical le touche peu. Il a « l'oreille trop délicate pour s'asservir toujours aux règles ». Il recule devant l'hiatus ; il écrit sérail d'*houris* ; Julie dira *qu'hors* et non *que hors*. « On peut employer un style plus pur, mais non plus doux ni plus harmonieux que le sien. » (V, 41.) « Je la mets (l'harmonie) immédiatement après la clarté, même avant la correction » (à Rey, 8 juillet 1758). Il est musicien. La dureté rauque des vers français les fait ressembler au bruit « d'un corps dur et anguleux qui roule sur le pavé ». Au contraire, quelle douceur coulante dans la poésie

italienne, sans préjudice de la sonorité énergique ! deux strophes du Tasse, *Lettre sur la musique*, VI, 175. — M. Lecat lui reproche des solécismes, « hargnerie d'auteur ». « Ma première règle à moi qui ne me soucie nullement de ce qu'on pensera de mon style, est de me faire entendre. Toutes les fois qu'à l'aide de dix solécismes, je pourrai m'exprimer plus fortement ou plus clairement, je ne balancerai jamais. Pourvu que je sois bien compris des philosophes, je laisse volontiers les puristes courir après les mots » (1750). En quoi consiste le véritable art d'écrire (à du Peyrou, 12 avril 1765), mêmes idées qu'en 1750, mais exprimées sur un autre ton. Il révère la langue mieux qu'en grammairien : « Le plus digne hommage que je croie pouvoir rendre à cette belle et sage langue dont j'ai le bonheur de faire usage, est de tâcher de ne la point avilir » (1753). Des ivrognes ont souillé, à Sparte, le tribunal des éphores. Rousseau en fait des Samiens, bien qu'ils fussent « d'une autre île que la délicatesse de notre langue défend de nommer dans cette occasion », *Chio* (III, 382). Ce scrupule fait songer, par contraste, aux faits et gestes du Maure de l'hospice de Turin. — « ... La coupable délicatesse de notre langue... » (I, 53, note.)

29. — « Tout ce qui est sorti de la plume de Jean-Jacques durant son effervescence porte une empreinte impossible à méconnaître et plus impossible à imiter. Sa musique, sa prose, ses vers, tout, dans ces dix ans, est d'un coloris, d'une teinte qu'un autre ne trouvera jamais. » Ses sots ou malins imitateurs dont on sent d'abord « la singerie » croient dire comme lui ; il est facile, en effet, « de contrefaire le tour de ses phrases », mais il est difficile à tout autre « d'exprimer ses sentiments. Rien n'est si contraire à l'esprit philosophique de ce siècle, dans lequel ses faux imitateurs retombent toujours. » La « préface singeresse » (IX, 305), mise en tête d'une traduction du Tasse prétendue de lui, est une parodie de la préface de l'*Héloïse*. Si le style est l'homme, le moyen d'imiter un homme si original ? Rousseau signale volontiers la personnalité caractéristique de ses écrits (Dialogues, IX, 110 186, 243, 286, 305).

30. — Sensuel intellectuel, il tire de ses premières études « des jouissances » ; il considère les objets champêtres « avec volupté » ; il appelle « délicieux » le temple où sa dévotion l'entraîne. « Il se perd avec une délicieuse ivresse dans l'immensité » du système de l'Univers. Il goûte les plaisirs de la table seulement en compagnie d'un ami. Parfois l'ami est un livre ; il mange un morceau, en lit un autre et partage ainsi son repas avec un convive agréable, bien que muet. Quand il s'agit du bien-être, il ne lâche pas la proie pour l'ombre. Il se loge à un cinquième, mais « en grand et bon air, ce qui n'est pas trop facile dans le cœur de Paris » (XII, 240) ; sensuel intelligent.

31. — « La nature en vous formant crut faire un poète, et vous avez voulu être... théologien ». *Année littéraire*, 1765, t. IV, p. 314. Tels contradicteurs pourraient substituer une autre qualité à celle de théologien.

CHAPITRE VIII

I

TYPE COMPOSITE ET PERSONNEL

La nature complexe de Rousseau où se mêlent Timon, Lycurgue, Platon, Gorgias, Diogène, Gracchus, offre des traits qui à ces physionomies diverses en ajoutent une caractéristique, celle de Rousseau, type de sensibilité. Le grandiose le transporte; à la vue du pont du Gard, « je sentais je ne sais quoi qui m'élevait l'âme et je me disais en soupirant : que ne suis-je Romain ! » La grandeur morale l'enflamme; comment Corneille, le poète de l'héroïsme, une des sources où le Romain Jean-Jacques puise sa fière éloquence, n'a-t-il pas trouvé grâce devant l'auteur de la lettre à d'Alembert? [1]. « Cette ivresse de la vertu avait commencé dans ma tête, mais elle avait passé dans mon cœur... Voilà d'où se répandit dans mes premiers livres ce feu vraiment céleste qui m'embrasait. »

Sous des formes variées, l'impressionnabilité affective est le fond de sa complexion. La première fois qu'il revoit Genève, il est près de se trouver mal sur les ponts; jamais il n'y est entré sans une certaine défaillance de cœur. Son ami d'Escherny pirouette sur le bec du Chasseron, au bord d'un précipice. « Je l'ai vu se jeter à genoux et me supplier en grâce de ne pas récidiver; que je lui faisais un mal affreux. » Il ne peut « sans frémir » entendre prononcer le nom de Vernes, auteur supposé du *Sentiment des citoyens*, ni lire le nom de Hume « sans un mouvement convulsif »; l'évocation de l'âme de Fabricius l'oblige à s'asseoir hors de lui sur la route de Vincennes. A une représentation d'*Alzire* (1737), mal jouée pourtant à Grenoble, il est ému « jusqu'à perdre la respiration », tant ses palpitations sont

fortes et précipitées. A Venise, il s'endort à l'Opéra. Quelle sensation délicieuse quand il rouvrit au même instant les oreilles et les yeux! Jamais il n'oubliera de sa vie le chant divin qui d'abord lui donna l'idée qu'il était en paradis. « J'aimais encore, il y a quelques années, à traverser les villages et à voir au matin les laboureurs raccommoder leurs fléaux, ou les femmes sur leurs portes avec leurs enfants. Cette vue avait je ne sais quoi qui touchait mon cœur. Je m'arrêtais quelquefois, sans y prendre garde, à regarder les petits manèges de ces bonnes gens et je me sentais soupirer sans savoir pourquoi [2]. »

La veille de son départ pour Wootton, il vient de reprocher à Hume d'avoir trempé dans une supercherie en vue d'atténuer les dépenses de son voyage. « Jugez de ma surprise quand, soudain, il s'assit sur mes genoux, jeta ses bras autour de mon cou, m'embrassa avec la plus grande ardeur et baigna tout mon visage de larmes! « Ah! mon ami, s'écria-t-il, est-il possible que « vous puissiez jamais oublier ma folie? Cette mauvaise humeur « est le retour de toutes les preuves de votre bonté pour moi, mais, « malgré toutes mes fautes et folies, j'ai un cœur digne de votre « amitié, parce qu'il sait à la fois vous aimer et vous estimer [a]. » Quand une forte passion l'agite, « cynique, effronté, intrépide », il ne connaît plus rien. Le moment qui suit, la crainte, la honte le subjuguent. « Si l'on me regarde, je suis décontenancé. » Il est susceptible de fureurs érotiques convulsives; mais, malgré le tempérament le plus combustible que la nature ait jamais formé [b], sa faculté de jouir délicieusement par l'imagination le pré-

a. Private corresp., p. 151, et *Exposé succinct*, p. 110. Rousseau raconte la scène avec des détails circonstanciés (XI, 359, 341, 329). La première des trois versions (9 avril 1766, à la Csse de Boufflers) est la plus simple. Les 10 mai et 10 juillet, son imagination est plus émue.

b. Il tombe amoureux de toutes les femmes, brasero toujours ardent. Saint-Preux rassure Mme de Wolmar qui craint de le voir s'enflammer pour les jeunes personnes qui la servent (V, 22, 30). « Sa fille (de Mme de Larnage), à laquelle malgré moi je pensais plus qu'il n'eût fallu, m'inquiétait encore. Je tremblais d'en devenir amoureux et cette peur faisait déjà la moitié de l'ouvrage, etc... » (VIII, 185.) Une fois, il a résisté, auprès de Mme de Chenonceaux, à des attraits de 20 ans, beaux cheveux d'un blond cendré, teint d'une blancheur éblouissante... « J'ai passé, durant tout un été, trois ou quatre heures par jour tête à tête avec elle, à lui montrer gravement l'arithmétique... sans lui dire un seul mot galant ni lui jeter une œillade. Cinq ou six ans plus tard, je n'aurais pas été si sage ou si fou. » (VIII, 255.) Il était résolu à suivre à tout prix des « principes sévères » (1750), et sans doute se souvenait de la leçon reçue de Mme Dupin.

serve des voluptés brutales ; elles lui inspirent aversion et dégoût.

Le fils de l'horloger de Genève se représente comme un homme dont la nature a brisé le moule, et en effet, médaille unique d'un type non réédité, il n'a pas eu jusqu'ici son pareil. Avec un sang brûlant de sensualité presque dès sa naissance, enfant prodige, à six ans il est déjà homme par l'imagination et la sensibilité ; les romans qui ont été son abécédaire le font pleurer à chaudes larmes ; à huit ans, il sait Plutarque par cœur ; à douze ans, il est Romain ; émule de Scévola, il tient sa main au-dessus d'un réchaud à table. Son adolescence est déjà familiarisée avec les ébullitions du cerveau et de l'âme ; il s'enivre en face de la nature de sentiments délicieux. Avec quelle vigueur de pinceau et fraîcheur de coloris il se les exprimait à lui-même ! Que d'ouvrages composés ainsi qui le ravissaient et qu'il n'a jamais écrits ! (VIII, 115.) C'était l'effusion d'un génie naissant qui déborde à son insu, comme à son insu couleront de ses yeux, sous l'arbre de Vincennes, les larmes dont il verra son habit trempé. De l'effervescence qu'une « malheureuse » question d'Académie avait allumée, « sortirent les étincelles de génie qu'on a vu briller dans mes écrits durant dix années de délire et de fièvre » (1750-1760). Après cette poussée éruptive de fécondité extraordinaire, sa flamme tombe ; il n'est plus, dit-il, que l'ombre de lui-même. Sans parler du talent de l'écrivain, des qualités singulières, quelques-unes même avivées, continuent de briller en lui : la faculté de transfigurer les objets par l'imagination, d'évoquer dans la rêverie les impressions passées, et une acuité d'analyse psychologique dont il pénètre son être en tout sens.

A la période militante terminée par les *Lettres de la Montagne* succède une période d'apaisement relatif, où Rousseau pourra goûter le repos dont il a grand besoin ; il irait le chercher jusqu'en Amérique ou auprès de la barbarie turque, moins cruelle pour lui que la charité chrétienne. Fatigué de lutter, de penser, il n'a plus de forces que pour se distraire, se décrire et rêver. Il n'est pas « moderniste » ; ses vieilles idées, racornies dans son cerveau, ne permettent pas aux idées nouvelles d'y faire impression (1767). Que Guy ne lui envoie plus d'ouvrages de science ou d'érudition : il lui est impossible d'en soutenir la lec-

ture, mais des romans, des voyages nouveaux, de petits écrits amusants [3]. S'il reprend la plume, devenue aussi lourde à sa main que la massue d'Hercule, ce ne sera plus pour l'instruction des hommes, mais pour la satisfaction d'une âme réconfortée de sa propre estime. Souvent, dans sa jeunesse, il a intéressé ses hôtes, nobles ou vilains, du récit quelquefois écrit de ses aventures. Il a désormais le loisir de justifier aux yeux de tous une vie innocente et pure. Car, s'il dédaigne la célébrité, fumée qui a pu lui porter à la tête, mais lui a plus souvent fait mal au cœur, il est très sensible au mépris, « pire cent fois que la mort », et aux flétrissures de la calomnie. Il reprend donc, à cinquante-quatre ans, avec une ardeur nouvelle, les matériaux depuis longtemps préparés en vue de son « grand projet », les *Confessions*. Il s'y peindra de profil ou de face, soutenu dans ces dévoilements par la sécurité de sa conscience et le mépris de ses persécuteurs. Les *Dialogues* et les *Promenades* continueront les *Confessions*, en racontant aussi sa vie passée, mais surtout son être intellectuel et moral, journal intime d'une âme autant qu'apologie (IX, 330).

Aux deux périodes de la vie intellectuelle de Rousseau se rattachent deux manières de l'écrivain. La première reflète le prédicant, novateur et tribun; fière, exaltée, tendue parfois jusqu'au ton de l'oracle [a], elle a communiqué son accent aux hommes de 89. La seconde, imprégnée de psychologie autoscopique, de sentiment, de poésie, est simple, souple, variée, pénétrante de charme. Elle n'a point de sonorités éloquentes ni de grands mouvements à l'intention de l'humanité ou de la postérité, et cependant elle est la plus humaine et est parvenue aussi heureusement à son adresse. La manière révolutionnaire, caractérisée surtout par le *Discours de Dijon* et l'*Inégalité*, et celle qui domine dans l'*Héloïse*, les *Confessions*, les *Rêveries*, sans échapper aux anticipations et aux retours, font revivre : l'une, l'homme et l'auteur; l'autre, surtout l'homme, non plus guindé ni forçant la voix, mais au naturel, pourvue de tous les attraits que le génie sait donner à la peinture du cœur humain, — langue nouvelle offerte en hommage aux lettres françaises par un étran-

a. « C'est avec douleur que je vais prononcer une grande et fatale vérité... » « O homme, de quelque contrée que tu sois... écoute, voici ton histoire. »

ger et digne de susciter en France mieux que des pastiches, si les dons naturels et les tempéraments originaux pouvaient s'imiter.

Les deux manières ici notées sont loin de caractériser l'écrivain tout entier. Les hommes changent de langage selon l'habit; Rousseau change de style selon le personnage et le moment. Le même auteur est noir et rêche de 1750 à 1756, adouci et serein en 1758; Timon a la bouche amère et Saint-Preux les lèvres emmiellées. Ici énergique [a] et sublime, là fondant d'attendrissement mystique; fougueux ou délicatement nuancé; plébéien réaliste [4] et poète idéal. En lui, autant de styles que d'hommes. L'artiste ne se dément jamais; dans les teintes adoucies du sentiment ou les tons chauds de la passion, toujours admirable coloriste; sa plume est tour à tour un burin, un crayon au nitrate, un frais pinceau.

II

BOTANIQUE. — MUSIQUE

Rousseau tantôt parle avec mélancolie de l'accalmie qui suivit la crise féconde de son génie, tantôt il s'en félicite : cette effervescence n'aurait pu durer sans le mettre au tombeau [b]. Avec l'apaisement de ses grandes émotions d'homme et d'auteur coïncide

a. « Si jamais on vit un spectacle indécent, odieux, risible, c'est un corps de magistrats, le chef à la tête, en habit de cérémonie, prosternés devant un enfant au maillot qu'ils haranguent en termes pompeux, et qui crie et bave pour toute réponse. » (*Emile.*) — Ironie mordante (contrat passé d'office entre le riche et le pauvre) : « Vous avez besoin de moi, car je suis riche et vous êtes pauvre. Faisons donc un accord entre nous : je permettrai que vous ayez l'honneur de me servir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reste pour la peine que je prendrai de vous commander. » (III, 301.) Cf la lettre à M. de Lastic.

b. A Mme d'Épinay, qu'une migraine rend imbécile : « Pour Dieu, gardez bien cette chère imbécillité, trésor inattendu... Si c'est un rhumatisme pour l'esprit, c'est au corps un très bon emplâtre pour la santé. » (1756.) Qu'il est heureux à Bienne! chambre pleine de fleurs et de foin et « point d'écritoire ». — « S'il m'était donné de me choisir une vie égale et douce, je voudrais, tous les jours de la mienne, passer la matinée au travail, soit à ma copie, soit sur mon herbier; dîner avec vous et Mélanie; nourrir ensuite une heure ou deux mon oreille et mon cœur des sons de sa voix et de ceux de sa harpe; puis me promener tête à tête avec vous le reste de la journée, en herborisant et philosophant selon notre fantaisie. » (A M. de la Tourette, 1770, VI, 89.)

son goût pour la botanique qui n'est pas une passion de violent. Ce goût a été pour lui « une affaire de raison » ; il avait besoin de distractions calmantes pour tenir au loin ces passions haineuses qu'il n'a « guère connues que dans les autres » et ne veut pas laisser approcher de lui (à la duchesse de Portland, 12 février 1767) [5]. « Je dois certainement la vie aux plantes », à la flore merveilleuse « semée avec profusion sur la terre comme les étoiles dans le ciel ». L'étude anatomique des plantes est un amusement dont il se récréerait du matin au soir, si on le laissait faire ; il se promet bien d'en jouir « jusqu'à la mort et au delà », aux champs Élysées (1769). « Je raffole de la botanique, cela ne fait qu'empirer tous les jours... Je vais devenir plante moi-même un de ces matins et je prends déjà racine à Motiers. » Cette occupation oiseuse convient à une machine ambulante à laquelle il est interdit de penser. « Ne pouvant laisser ma tête vide, je la veux empailler ; c'est de foin qu'il faut l'avoir pleine pour être libre et vrai sans crainte d'être décrété » (1764). Avec un microscope, une pince délicate, des ciseaux fins, un Linnæus dans sa poche, il a des journées délicieuses, errant sans souci, sans affaires, de bois en bois et de rochers en rochers. Et quelle fête qu'une herborisation, seul ou avec des compagnons de bonne humeur! Il est le boute-en-train, il dit des canons, il improvise une chanson et, tout en marchant, il la note en chiffres. On criaille, on folâtre toute la journée, comme à Brot ; on nargue la pluie et le gîte, comme au mont Pila : pour lit, du foin resuant et un seul matelas rembourré de puces ; et le plaisir des excursions est renouvelé par la relation plaisante que Jean-Jacques en fait... Quel médecin que le grand air!

Heureuse diversion! Par moments, en 1768, une de ses pires années pour l'état mental, sa correspondance semble se partager entre sa folie et son herbier. Nulle des deux mille plantes qui le composent ne saurait le guérir de ses incommodités, mais ce trésor le distrait, alors que d' « attristants souvenirs, à force d'affecter son cœur, altéraient sa tête ». A Trye, les gens du Prince le regardent de travers, comme « espion » ; il demande au « patron de la case » de ne pas laisser un coquin de son espèce parmi ces honnêtes gens. Mais voici que dans une vigne il trouve l'aristoloche ; sans l'avoir jamais vue, il l'a reconnue « avec transport ».

« L'esprit de vertige » des comploteurs du château lui est inconcevable... Entre temps, il a fait semer et soigner sur couche et sous cloche sa graine d'*apocyn*. « Je n'aurais jamais cru cette plante si difficile à cultiver. » — « Ceux qui disposent de moi règlent ma marche comme Dieu celle de la mer... » et il passe à la distinction des plantes marines ou *fucus* et des plantes maritimes; le présent des unes ou des autres lui sera toujours très précieux. Les satellites des philosophes continuent de ballotter sa pauvre machine; il les dépiste en allant deçà, delà, fatigué des cabarets, l'esprit hanté d'idées de misère : « Quand mes dernières ressources seront épuisées, j'irai mendiant mon pain, et mourrai sans regret, quand je n'en trouverai plus. » Toutefois, accompagné de sa belle caisse de plantes, la seule « bibliothèque » dont il se soucie maintenant, « il défie les hommes de le rendre malheureux désormais ».

La botanique, amusement au début, était devenue une passion ; l'homme passionné se livre. Jean-Jacques se retrouve tout entier dans ses Lettres sur cette « étude charmante ». L'éducateur lui sait gré d'exercer l'intelligence en accoutumant à bien voir [a]. Au moraliste elle fait admirer « le suprême ouvrier » qui semble avoir redoublé d'attention pour garantir la fructification des plantes destinées à nourrir les hommes et les animaux. Le rêveur épris de l'état primitif reporte sur les sauvageons son affection pour le sauvage. Obstiné à défigurer les œuvres de la nature, le civilisé renouvelle dans les potagers les erreurs de la société; il croit cultiver, il détériore. Les arbres fruitiers greffés sont des « monstres dépourvus de la faculté de produire leur semblable ». La poire, la pomme de la nature, restées libres dans les forêts, n'ont pas une chair si grosse et si succulente, mais les semences en mûrissent mieux, en multiplient davantage (la bonne marque par excellence, pour les végétaux comme pour les Etats) et les arbres en sont infiniment plus grands et plus vigoureux. Au

a. « Cette science oubliée dans toutes les éducations doit faire la partie la plus importante de la leur (les enfants) Je ne le redirai jamais assez : apprenez-leur à ne jamais se payer de mots et à croire ne rien savoir de ce qui n'est entré que dans leur mémoire. » Il fait venir des livres de Hollande et d'Angleterre. La France, « si barbare encore en botanique », n'en offre presque aucun. (XII, 129.)

grand seigneur décoloré, affadi par la vie mondaine, Rousseau préfère le rustique, qui a plus de saveur et d'accent. L'homme abuse parfois de la culture; Jean-Jacques s'en autorise pour la condamner. Le savoir ne détruit pas la passion même chez le botaniste; il en tire cette conséquence : « Le progrès de l'envie et de la jalousie fait plus de mal aux âmes que celui des lumières, qui en est la cause, ne peut faire de bien aux esprits. » Le paradoxe de Dijon le suit parmi l'or des genêts et la pourpre des bruyères.

Indocile d'instinct, il trouve son compte à chercher de son chef; en général, il a été malheureux en cherchant d'après les autres, fût-ce avec Tournefort et M. de Jussieu dont il a suivi une herborisation sans grand profit. Il use des ouvrages de botanique à titre de mémoratifs ; jaloux, ici comme toujours, de se suffire à lui-même, il ne veut pas de livres entre la nature et lui [a]. « Les loisirs livrés à la contemplation de la nature sont les moments de la vie où l'on jouit le plus délicieusement de soi. » — Les végétaux dénaturés dans les jardins ont plus d'éclat, mais le touchent moins que ceux des bois et des montagnes. Dans sa plus grande passion pour la botanique, il ne s'est jamais soucié des plantes étrangères « en exil » parmi nous. Moins curieux que sensible, Jean-Jacques n'a pas besoin d'objets rares, lointains ou magnifiques pour y répandre son âme ; les gramens d'une cour lui suffisent. « Moi qui me perds comme un insecte parmi les herbes d'un pré, je n'ai garde d'aller escalader les palmiers de l'Afrique ni les cèdres du Liban. » Il aime les plaisirs qui s'offrent et sont à sa portée. De même, si une aurore le ravit, la majesté de la mer, les hautes cimes des Alpes vont moins directement à son cœur que les rives romantiques des lacs suisses et les riantes campagnes de Vaud. Le grand, le sublime séduisent son imagination ; néanmoins son goût des choses simples et sans faste l'attire de préférence, dans le tête-à-tête avec la nature, vers les beautés ingénues et familières [6].

Rousseau botaniste est fidèle à son inclination serviable [7] ; il voudrait faciliter cette étude à l'aide d'une méthode plus gra-

a. Linné méritait une exception. « Seul avec la nature et vous... » (XII, 241.) Sa *Philosophie botanique* lui est plus profitable que tous les livres de morale (1771). Cf. XI, 414.

duelle et moins abstraite (VI, 84). S'il n'est plus assez agile pour fureter monts et vallées, à la recherche des matériaux d'un grand herbier, il se tient en haleine en préparant, pour les naturalistes amateurs, de petits herbiers en miniature uniquement composés de plantes des environs de Paris (1773), chefs-d'œuvre de soin et d'élégance artistique.

« La musique m'est aussi nécessaire que le pain ; » elle a été la seule passion qu'il ait eue constamment toute sa vie [8]. Dès l'âge le plus tendre, il en a senti le charme, grâce aux romances que sa tante Gonceru lui chantait. Après les aventures romanesques où sa folle jeunesse avait cherché la fortune, c'est à la musique (VIII, 201) qu'il l'avait demandée sans plus de succès : la fontaine de Hiéron s'était une seconde fois brisée. A défaut de la richesse, elle lui a donné *Les Consolations des misères de ma vie*, titre du recueil de ses œuvres musicales. Les jours où les échecs le fatiguent et où son herbier ne l'amuse plus, il éprouve un charme infini à chanter, même sans épinette, l'histoire d'Olinde et de Sophronie (1768). Troublé de sentiments douloureux, il en cherche l'oubli sur son clavier ; d'une voix cassée et tremblotante, mais encore animée et douce, il chante des romances de sa composition (nulle musique n'est mieux appropriée à lui que la sienne), airs tristes, tendres et languissants. Grâce à ces mélodies, sa douleur perd sa sécheresse et lui fournit à la fois des chants et des pleurs (1775). Rousseau, musicien, n'était pas toujours mélancolique. Il rappelle, sans en tirer vanité, qu'il a fait de jolies chansons (V, 110) ; à vingt ans, à Chambéry, il en faisait chanter d'agréables à ses écolières. On aimerait à connaître les deux couplets de sa façon dont il égaya son repas de noce, à l'auberge de la Fontaine d'Or, et ceux qui attendrirent son dernier souper à l'île de Saint-Pierre (octobre 1765).

« Langue délicieuse qui sait tout dire », la musique peut et doit exprimer la nature dans l'énergie de tous les sentiments et dans la vivacité de tous les tableaux. Comme la poésie et la peinture, elle concourt à l'imitation ; elle peint même les objets seulement visibles et qu'on ne peut entendre. « Elle semble mettre l'œil dans l'oreille, et la plus grande merveille d'un art qui n'agit que par le mouvement, est d'en pouvoir former même l'image

du repos. La nuit, le sommeil, la solitude et le silence entrent dans le nombre des grands tableaux de la musique, etc. » (VII, 141.) C'est ce que d'Alembert appelle des « tableaux d'harmonie ».

Rousseau, musicien novateur, est le père de la notation en chiffres, perfectionnée depuis et favorable à la musique vocale. Persuadé à tort que la langue française, destituée d'accent, n'est pas propre à la musique [a], il avait imaginé un genre de drame où les paroles et la musique, au lieu de marcher ensemble, se font entendre successivement; la phrase musicale y interprète la phrase parlée. La scène de *Pygmalion* est un exemple de ce genre de composition « qui n'a pas eu d'imitateur ». Malgré des imperfections avouées de l'inventeur, l'idée en est heureuse. Le *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn, le *Struensée* de Meyerber, le *Désert* de Félicien David en sont des applications à satisfaire les plus délicats.

Rousseau traite les questions musicales en artiste, en psychologue, en écrivain de verve et d'esprit. Le spiritualiste y revendique la supériorité des effets moraux sur les impressions purement sensuelles [9]; au nom de l'art il s'élève contre la nouvelle philosophie, également funeste à la vertu et au bon goût, dans son obstination à ôter toute moralité aux sentiments humains. Toutes ses compositions musicales portent l'empreinte de son goût pour la vie champêtre. On croit y entendre l'accent pastoral des pipeaux, comme dans le *Devin de village*. Animée d'une musique sans trilles, ni « fleurtis d'aucune espèce », cette pièce « remue, attendrit jusqu'aux larmes »; on y sent l'âme de la *Nouvelle Héloïse*; même naturel, même sensibilité. Julie et Colette sont « sœurs ». — « De toutes les harmonies, il n'y en a point d'aussi agréable que le chant à l'unisson; s'il nous faut des accords, c'est parce que nous avons le goût dépravé. » Maudit respect des droits du paradoxe!

a. Lulli et Gluck s'en accommodaient. « En revanche, la langue française me paraît celle des philosophes et des sages; elle semble faite pour être l'organe de la vérité et de la raison. »

III

AMOUR DE LA NATURE. — LES RÊVERIES

Rousseau a toujours aimé la nature, mais ce n'est qu'après s'être « détaché des passions sociales et de leur triste cortège » qu'il l'a retrouvée avec tous ses charmes [a]. Depuis 1772, il demande plus que jamais à la mère commune ce que la société humaine lui refuse, le repos, l'accueil amical et sûr. « Je ne vois qu'animosité sur les visages des hommes et la nature me rit toujours. » Le philosophe a pu la flatter dans la conception d'un homme créé bon ; le promeneur solitaire ne la voit pas avec des yeux prévenus : elle est toute bonté pour lui ; elle l'a charmé toujours et ne le trahira jamais. Jadis elle a favorisé la production de ses chefs-d'œuvre ; les forêts, les parcs ombreux, Saint-Germain, Fontainebleau, Montmorency, étaient son cabinet de travail préféré. « Mon imagination, qui s'anime à la campagne et sous les arbres, languit et meurt dans la chambre et sous les solives d'un plancher. » « Je mourrai de tristesse lorsque je cesserai de voir des prés, des buissons, des arbres devant ma fenêtre. » « Quand vous me verrez prêt à mourir, portez-moi à l'ombre d'un chêne ; je vous promets que j'en reviendrai. »

Dès qu'il touche à la nature, « le trésor du pauvre », son âme se dilate, son esprit s'épure, délivré de sombres chimères ; « J'errais nonchalamment dans les bois et dans les montagnes, n'osant penser de peur d'attiser mes douleurs. Mon imagination laissait mes sens se livrer aux impressions légères mais douces des objets environnants. » L'âme religieuse de Rousseau ne sépare pas la nature de son auteur ; il a peine à comprendre que

a. « Loin d'y trouver le calme heureux que j'y goûte aujourd'hui, j'y portais l'agitation des vaines idées qui m'avaient occupé. Dans la solitude, les vapeurs de l'amour-propre et le tumulte du monde ternissaient à mes yeux la fraîcheur des bosquets... J'avais beau fuir au fond des bois, une foule importune m'y suivait partout et voilait pour moi toute la nature. » (*Huitième Promenade.*)

les habitants des campagnes et surtout les solitaires puissent n'avoir pas la foi. Comment ne pas être touché du sentiment divin devant le spectacle ravissant de la nature? A ces impressions il doit une des plus belles pages que la sensibilité humaine puisse dicter [10].

Jadis, fidèle à ses goûts romanesques, il avait une prédilection marquée pour les paysages violents. Il lui fallait des torrents, des rochers, des sapins, des bois noirs « qui lui fassent bien peur », des précipices à ses côtés. S'il rencontre, au pas de l'Echelle, une petite rivière qui court et bouillonne dans des gouffres affreux, qu'elle a dû mettre des milliers de siècles à creuser, il aime, du parapet du chemin, à contempler ce fond vertigineux. « Je restais là des heures entières, entrevoyant de temps en temps cette écume et cette eau bleue dont j'entendais le mugissement à travers les cris des corbeaux et des éperviers qui volaient de roche en roche et de broussaille en broussaille, à cent toises au-dessous de moi. » Plus tard, il saura goûter le charme des sites tempérés dont les impressions douces répondent à la langueur mélancolique d'une âme apaisée. Rousseau philosophe et politique peut blesser nos affections personnelles ; l'ami de la nature est le nôtre. Là, il est simplement homme avec nos sentiments à nous et son talent à lui. Sa plume est un pinceau trempé dans les pures et fraîches couleurs d'une nature sentie comme la sentent les âmes poétiques et délicates.

Solitaire « obligé de chercher parmi les animaux le regard de la bienveillance », il s'entoure de leur compagnie ; « fait pour être aimé, il satisfait du moins cette fantaisie » avec eux. Il herborise savamment sur la cage de ses oiseaux ; il a des tourterelles dont il a « parfaitement imité les gémissements dans l'accompagnement d'un de ses airs », des pigeons devenus trop familiers : ils lui volent sur les bras, sur la tête, jusqu'à l'importunité. Il attire à lui les hôtes des champs et les caresse ; il apprivoise jusqu'à des poissons, et voit des hirondelles usurper l'hospitalité dans sa chambre avec tant de confiance qu'elles s'y laissent enfermer. Il se lève tous les jours avant quatre heures pour leur ouvrir [a]. Au milieu de ces « amusements innocents

a. Aux Charmettes, il vivait en famille avec ses abeilles. En 1778, il désirerait fort savoir de Mme de C. comment le *Jardinier d'Auteuil* a réussi à élever des hirondelles. (XII, 253.)

et doux comme ses penchants », il se porte mieux que jamais en dépit des infirmités. Car « son âme est en paix; s'il était mal avec lui-même », il jaunirait, il dépérirait. Une conscience tranquille lui rend la sérénité de la jeunesse. Pour être toujours heureux ainsi, il n'avait pas besoin de l'opulence, encore moins de la célébrité, « plus cruelle à supporter que l'indigence » : « il ne fallait que la santé, le nécessaire, le repos et l'amitié » à un homme sensible uniquement aux biens de la nature [11].

Rousseau retiré du monde désavoue les vanités qui l'ont abusé jadis. Il a recherché la réputation littéraire, « vapeur enivrante qui enfle sans rassasier », et il en a joui avec souffrance. « Mon disciple bien-aimé... j'ai fait quelque essai de la gloire; tous mes écrits ont réussi; pas un homme de lettres vivant, sans en excepter Voltaire, n'a eu des moments plus brillants que les miens, et cependant je vous proteste que, depuis le moment que j'ai commencé de faire imprimer, ma vie n'a été que peine, angoisse et douleur de toute espèce » (à Roustan, 23 décembre 1761). Ami en tout temps de la solitude, il y vit plus que jamais de la vie intérieure ; ascète de la pensée dans le monastère intime qu'il a formé autour de lui, il y rappellerait le religieux Ermite s'il ne laissait l'humilité au seuil de la cellule. Il s'y délecte du « sentiment sublime et délicieux » de l'amour-propre. « Comment peut-on avoir une âme et ne pas se complaire avec elle? si l'on sent à la sonde les autres étroites et resserrées... on s'en détache; mais après s'être si mal trouvé chez les autres, quel plaisir n'a-t-on pas de rentrer dans sa maison ! » « Plus l'homme se regarde, plus il se voit petit; mais le verre qui diminue n'est fait que pour les bons yeux. » « Quelle est la première leçon de la sagesse, ô Sophie? l'humilité, ... dont le chrétien parle et que l'homme connaît si peu. » Comment Jean-Jacques entend-il la pratiquer? « Soyons humbles de notre espèce pour pouvoir nous enorgueillir de notre individu. » Rousseau ne dirige pas sur sa personne le verre qui diminue [a].

a. Il a donné ses lunettes à Émile. Plus l'homme connaît les motifs d'humilité de l'espèce, plus l'individu est fier de s'élever au-dessus d'elle par le mépris des préjugés. Rousseau a fortement marqué dans la quatrième Lettre sur la vertu et le bonheur, la grandeur et la petitesse de l'homme (Str.-M., 1861, p. 158 et suiv.). Cette lettre est une des élévations morales de Rousseau les plus caractéristiques pour l'éloquence et les retours sur lui-même.

« Me voici donc seul sur la terre... » Ainsi débutent les *Promenades*, « recueil de mes longs rêves ». Ce dernier fruit de sa vieillesse, qui aurait suffi à immortaliser un auteur, est l'un des ouvrages les plus typiques de Rousseau, tant son âme s'y est empreinte. « Jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices et j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'il ne font des réalités... » Il goûtait cette félicité à Bienne, étendu dans une barque qu'il laisse dériver au gré de l'eau, les yeux tournés vers le ciel, plongé durant plusieurs heures dans des rêveries confuses, mille fois préférables à ce que l'on appelle les plaisirs de la vie; ou sur les bords du lac, assis dans quelque asile caché. « Le bruit des vagues et l'agitation de l'eau fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse... Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. » Crépuscule de l'âme, voisin d'une sorte d'hypnotisme et comparable à la demi-inconscience qui, en 1776, suivit son évanouissement. « Je voyais couler mon sang comme j'aurais vu couler un ruisseau, sans songer que ce sang m'appartînt en aucune sorte; je sentais dans tout mon être un calme ravissant [12]. »

Les *Rêveries* ont des accents mélancoliques touchants, même quand l'*inséparable* de Jean-Jacques, l'amour-propre, s'y mêle [13]. « Tout est dans un flux continuel sur la terre; rien n'y garde une forme constante et arrêtée et nos affections qui s'attachent aux choses extérieures passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en avant ou en arrière de nous, elles rappellent le passé qui n'est plus, ou préviennent l'avenir qui souvent ne doit point être. Aussi n'a-t-on guère ici-bas que du plaisir qui passe; pour le bonheur qui dure, je doute qu'il soit connu. » Est-ce Rousseau qui parle, ou l'*Imitation?* Longtemps avant 1777, la vanité des affections humaines avait tourné la pensée de Rousseau vers « l'être incompréhensible qui embrasse tout... L'esprit perdu dans cette immensité... je me sentais avec une sorte de volupté accablé du poids de cet univers... Mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait

trop à l'étroit. J'aurais voulu m'élancer dans l'infini... Cette étourdissante extase, dans l'agitation de mes transports, me faisait crier quelquefois : O Grand Etre, O Grand Etre, sans pouvoir dire ni penser rien de plus » (1762). Il sent des ravissements inexprimables à s'identifier avec la nature entière ; l'harmonie des trois règnes lui révèle la convenance de sa nature immortelle avec la constitution du monde. La Providence n'a pas voulu qu'il fût comme perdu et sans espérance dans le grand tout. « Mon corps n'est plus pour moi qu'un obstacle et je m'en dégage autant que je puis. » Son âme, purifiée « à la coupelle de l'adversité, commerce d'avance avec les intelligences célestes dont elle espère augmenter le nombre dans peu de temps » (1777). Serait-ce un écho de l'extase de saint Augustin auprès de sa mère?

L'air respiré auprès du solitaire ne sera bientôt plus celui de l'*Imitation* ou de la *Cité de Dieu*. Les rêveries de Jean-Jacques le comblent de félicité, mais ne le changent pas : « Heureux avec les enfants de mes fantaisies que j'ai créées selon mon cœur, ou avec moi seul, content de moi-même et déjà plein de bonheur que je sens m'être dû. » Dans un cachot, il aurait vécu plus fortuné qu'au milieu des hommes; ils lui sont plus que jamais indifférents : « Je me sens trop au-dessus d'eux pour les haïr, je m'aime trop moi-même pour pouvoir haïr qui que ce soit. » Vieillard caduc, alangui par un affaiblissement où il voit l'annonce d'une fin prochaine, il s'endurcit figé dans son orgueil ; face à face avec Dieu, il est près de se comparer à lui. « Né sensible et bon... si j'eusse été invisible et tout-puissant comme Dieu, j'aurais été bienfaisant et bon comme lui. » Tant que dure l'état de rêverie, « on se suffit à soi-même comme Dieu ». La malice des hommes l'a plongé au fond de l'abîme, « pauvre mortel infortuné, mais impassible comme Dieu même. » On peut appliquer à plus d'un écrit de Rousseau le mot de Tronchin sur la *Lettre à M. de Beaumont* : « C'est une belle étoffe sur laquelle la lampe de l'orgueil a dégoutté... c'est grand dommage. » Tout à l'heure Rousseau avait des envolées de piété mystique vers le séjour des élus ; en ce moment, est-il chrétien? [14]

La *Troisième Promenade* dépeint les agitations morales de Rousseau avant de s'être attaché aux règles de sa philosophie

religieuse. Dès la jeunesse, son ardente imagination sautait déjà par-dessus l'espace d'une vie à peine commencée, comme sur un terrain étranger, et cherchait au delà une assiette solide où il pût se fixer. Bientôt il médita en philosophe sur sa véritable fin et se consola de son peu d'aptitude à se conduire habilement en ce monde, en pensant qu'il n'y fallait pas chercher cette fin. A quarante ans, terme depuis longtemps marqué à ses efforts pour parvenir, il accomplit sur lui et en lui une réforme qui dévoilait un nouveau monde moral à ses regards. Jadis inquiété des raisonnements captieux des missionnaires de l'athéisme et comme égaré dans un labyrinthe de tortuosités et de ténèbres, il avait été tenté souvent de tout abandonner. Pour la première fois de sa vie il eut du courage; résolu de se décider enfin, entouré de toutes parts de mystères impénétrables et d'objections insolubles, il adopta le parti le plus sûr (comme Pascal). Fallait-il exposer le sort éternel de son âme pour la jouissance des biens du monde d'un si faible prix? se priver d'un soutien contre la souffrance? Aidée des préjugés de son enfance et des vœux secrets de son cœur, sa raison fit pencher la balance du côté le plus consolant, délibération dictée par le ciel même au malheureux armé désormais contre la destinée qui l'attendait : innocent et persécuté, il en sera dédommagé un jour... Mais ne seraient-ce pas là des chimères?... Naguère il cherchait à pénétrer le mystère de la vie « avec une douce inquiétude [a] »; plus tard il se dit avec des serrements de cœur prêts à l'étouffer : « Ah! qui me garantira du désespoir! » Pour se relever de ces chutes, il a besoin de songer qu'il ne doit pas donner plus de confiance à la raison déclinante d'un vieillard qu'aux décisions prises au temps où ses facultés avaient tout leur ressort, et il recouvre le repos avec la foi du Vicaire savoyard. La troisième *Promenade* [b] offre l'intérêt d'un drame de l'âme et éveille le souvenir d'une page mémorable de Jouffroy. (*Nouveaux Mélanges.*)

a. « Ce doute me donne de l'inquiétude... Si mes sentiments étaient démontrés, je m'inquiéterais peu des vôtres; mais à parler sincèrement, ...je crois, mais je ne sais pas. Je ne sais pas même si la science qui me manque me sera bonne quand je l'aurai et si peut-être alors il ne faudra pas que je dise : *Alto quæsivit cœlo lucem, ingemuitque reperta* », à M. X, 7 décembre 1763.

b. Il y a loin de cette méditation aux sophismes de la quatrième *Promenade*. Ces grands écarts peignent Rousseau.

IV

LE POÈTE

Ce génie, en qui la poésie devait occuper une si grande place, s'y est adonné au début avec un médiocre succès. Familiarisé avec les à-rebours, il lui faut écrire en prose pour être poète; absente des œuvres rimées, sa vraie poésie est semée un peu partout dans ses ouvrages [15]. A l'égal au moins du poème des Benjamites, l'*Héloïse*, en plus d'un endroit, est un poème en prose où respirent un goût exquis de la nature extérieure et l'impression profonde des sensibilités de la nature humaine.

« O tristesse enchanteresse! ô langueur d'une âme attendrie! combien vous surpassez les turbulents plaisirs et la gaîté folâtre et la joie emportée et tous les transports des amants! Paisible et pure jouissance qui n'as rien d'égal dans la volupté des sens, jamais, jamais ton pénétrant souvenir ne s'effacera de mon cœur... Quelle extase de voir deux beautés si touchantes (Claire et Julie) s'embrasser tendrement, le visage de l'une se pencher sur le sein de l'autre, leurs douces larmes se confondre et baigner ce sein charmant comme la rosée du ciel humecte un lis fraîchement éclos. »

La description du verger de l'Élysée, la promenade de Saint-Preux et de Julie sur le Léman, aux rochers de Meillerie, la troisième lettre à M. de Malesherbes, la septième et surtout la cinquième *Promenade* sont empreintes d'une poésie que bien des poètes en vers n'ont pas égalée, lyrisme intime associé parfois à celui d'une communion mystique avec l'univers (IX, 374; X, 305). Rousseau prend ici sa revanche sur Saint-Lambert.

« Quiconque, en lisant ces deux lettres (l'Élysée et le Lac) [a], ne

a. Partie 4e, L. 11 et 17. — « Le bateau n'étant pas encore prêt, ni l'eau tranquille, nous soupâmes tristement, les yeux baissés, l'air rêveur, mangeant peu et parlant encore moins... Insensiblement la lune se leva, l'eau devint plus calme et Julie me proposa de partir. Je lui donnai la main pour entrer dans le bateau, et en m'asseyant à côté d'elle, je ne songeai plus à quitter sa main. Nous gardions un profond silence. Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver. Le chant assez gai des bécassines, me retraçant le plaisir d'un autre âge, au lieu de m'égayer m'attristait. Peu à peu, je

sent pas mollir et fondre son cœur dans l'attendrissement qui me les dicta, doit fermer le livre : il n'est pas fait pour juger des choses de sentiment. » Le sentiment est l'âme de la poésie de Rousseau, comme en cet hymne au bonheur passé :

« Paisibles mais rapides moments qui m'ont donné le droit de dire que j'ai vécu... Moments précieux et si regrettés! Ah! recommencez pour moi votre aimable cours ; coulez plus lentement dans mon souvenir, s'il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession... Comment dire ce qui n'était ni dit, ni fait, ni pensé même, mais goûté, mais senti, sans que je puisse énoncer d'autre objet de mon bonheur que ce sentiment même? Je me levais avec le soleil et j'étais heureux; je me promenais et j'étais heureux; je voyais maman et j'étais heureux; je la quittais et j'étais heureux; je parcourais les bois, les coteaux, j'errais dans les vallons, je lisais, j'étais oisif, je travaillais au jardin, je cueillais les fruits, j'aidais au ménage, et le bonheur me suivait partout... Il était tout en moi-même, il ne pouvait me quitter un seul instant. »

La poésie descriptive dans Rousseau offre un relief pittoresque et une vivacité de coloris qui se refléteront sur la palette de Chateaubriand. Où trouver une peinture mieux stéréotypée des beautés originales des paysages suisses?

sentis augmenter la mélancolie dont j'étais accablé. Un ciel serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune, le frémissement argenté dont l'eau brillait autour de nous, le concours des plus agréables sensations, la présence même de cet objet chéri, rien ne put détourner de mon cœur mille réflexions douloureuses... « C'en est fait, disais-je en moi-même ; ces « temps, ces heureux temps ne sont plus; ils ont disparu pour jamais. « Hélas! ils ne reviendront plus, et nous vivons, et nous sommes ensemble, et « nos cœurs sont toujours unis ! » Il me semblait que j'aurais porté plus patiemment sa mort ou son absence... mais la voir, la toucher, lui parler... l'adorer, et presque en la possédant encore, la sentir perdue à jamais pour moi, voilà ce qui me jetait dans des accès de fureur et de rage qui m'agitèrent par degrés jusqu'au désespoir... Dans un transport dont je frémis en y pensant, je fus violemment tenté de la précipiter avec moi dans les flots et d'y finir dans ses bras ma vie et mes tourments. Cette horrible tentation devint à la fin si forte que je fus obligé de quitter brusquement sa main pour passer à la pointe du bateau.

« Là, mes vives agitations commencèrent à prendre un autre cours; un sentiment plus doux s'insinua peu à peu dans mon âme; l'attendrissement surmonta le désespoir... Je pleurai fortement, longtemps, et fus soulagé. Quand je me trouvai bien remis, je revins auprès de Julie; je repris sa main. Elle tenait son mouchoir; je le sentis fort mouillé. « Ah! lui « dis-je tout bas, je vois que nos cœurs n'ont jamais cessé de s'entendre! « — Il est vrai, dit-elle d'une voix altérée; mais que ce soit la dernière « fois qu'ils auront parlé sur ce ton. » Etc. (IV 363.)

« Je gravissais lentement et à pied des sentiers assez rudes... Je voulais rêver et j'en étais toujours détourné par quelque spectacle inattendu. Tantôt d'immenses roches pendaient en ruines au-dessus de ma tête; tantôt de hautes et bruyantes cascades m'inondaient de leur épais brouillard; tantôt un torrent éternel ouvrait à mes côtés un abîme dont les yeux n'osaient sonder la profondeur; quelquefois je me perdais dans l'obscurité d'un bois touffu; quelquefois, en sortant d'un gouffre, une agréable prairie réjouissait tout à coup mes regards. Un mélange étonnant de la nature sauvage et de la nature cultivée montrait partout la main des hommes où l'on eût cru qu'ils n'avaient jamais pénétré. A côté d'une caverne, on trouvait des maisons; on voyait des pampres secs où l'on n'eût cherché que des ronces, des vignes dans des terres éboulées, d'excellents fruits sur des rochers et des champs dans des précipices... La nature semblait prendre plaisir à s'y mettre en opposition avec elle-même, tant on la trouvait différente en un même lieu sous divers aspects. Au levant, les fleurs du printemps; au midi, les fruits de l'automne; au nord, les glaces de l'hiver; elle réunissait toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu... Ajoutez à tout cela les illusions de l'optique, les pointes des monts différemment éclairées, le clair-obscur du soleil et des ombres et tous les accidents de lumière qui en résultaient le matin et le soir, vous aurez quelque idée des scènes continuelles qui ne cessaient d'attirer mon admiration et qui semblaient m'être offertes en un vrai théâtre... »

Dans l'océan de l'infini,

« L'île du genre humain, c'est la terre. L'objet le plus frappant pour nos yeux, c'est le soleil... On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'Orient paraît tout en flammes : à leur éclat, on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre; à chaque instant, on croit le voir paraître, on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair et remplit aussitôt tout l'espace, le voile des ténèbres s'efface et tombe. L'homme reconnaît son séjour et le trouve embelli. La verdure a pris durant la nuit une vigueur nouvelle; le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent, la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée qui réfléchit à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le père de la vie; en ce moment, pas un ne se tait; leur gazouillement faible encore est plus lent et plus doux que le reste de la journée : il se sent de la langueur d'un paisible réveil. Le concours de tous ces objets porte aux sens une impression de fraîcheur qui semble pénétrer jusqu'à l'âme. Il y a

là une demi-heure d'enchantement auquel nul homme ne résiste : un spectacle si grand, si beau, si délicieux, n'en laisse aucun de sang-froid. »

Rousseau, « le seul grand poète descriptif du XVIIIe siècle » (Saint-Marc-Girardin), s'arrête moins volontiers aux objets qu'aux impressions auxquelles son imagination ou son cœur les associe [16]. Telle est la peinture d'une aurore admirée à Annecy, revue en idée trente-six ans après en Angleterre (1767).

« L'aurore un matin me parut si belle que, m'étant habillé précipitamment, je me hâtai de gagner la campagne pour voir lever le soleil. Je goûtai ce plaisir dans tout son charme ; c'était la semaine après la Saint-Jean. La terre, dans sa plus grande parure, était couverte d'herbes et de fleurs ; les rossignols, presque à la fin de leur ramage, semblaient se plaire à le renforcer ; tous les oiseaux, faisant en concert leurs adieux au printemps, chantaient la naissance d'un beau jour d'été, d'un de ces beaux jours qu'on ne voit plus à mon âge et qu'on n'a jamais vus dans le triste sol que j'habite aujourd'hui [a]. »

« O lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance ! Charmant paysage où j'ai vu pour la première fois le majestueux et touchant lever du soleil, où j'ai senti les premières émotions du cœur, les premiers élans du génie devenu trop impérieux et trop célèbre ; hélas ! je ne vous verrai plus ! Ces clochers qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces troupeaux bêlants, ces ateliers, ces fabriques bizarrement épars sur des torrents, dans des précipices, au haut des rochers ; ces arbres vénérables, ces sources, ces prairies, ces montagnes qui m'ont vu naître, elles ne me reverront plus. » (1775.)

Le pays de Vaud, le lac autour duquel son cœur « n'a jamais cessé d'errer », où l'attirent tant de souvenirs et, « ce me semble, quelque autre cause encore plus secrète et plus forte que tout cela », lui donnent une impression indéfinissable qu'il nous fait partager (VIII, 107).

« Solitude chérie, où je viens encore passer avec plaisir les restes d'une vie livrée aux souffrances, forêts sans bois, marais sans eau, genêts, roseaux, tristes bruyères, objets inanimés qui ne pouvez ni me parler ni m'entendre, quel charme secret me ramène sans cesse au milieu de vous ? Êtres insensibles et morts, ce charme n'est point en vous, il n'y saurait être, il est dans mon propre cœur... Je fuis le

a. A Wootton, la violette est taadive et « jamais on n'y entend de rossignols ».

commerce des hommes... et ce n'est que dans vos asiles que je puis être en paix avec moi. »

Plus d'un peintre ou d'un poète envierait à Rousseau cette aquarelle pâle et pénétrante. Ainsi le poète s'épanche en rêveries qui vont de son âme à la nôtre par impression esthétique et sympathie humaine. Le lecteur lui pardonne de ne pas se détacher de lui-même : si bien paré, le *moi* peut-il être haïssable? Cette poésie du cœur nous enchante, et nous aimons l'auteur de nous y associer ; c'est de l'égoïsme à deux.

Les impressions morales sont la note dominante des tableaux de Rousseau ; celui des Vendanges à Clarens (IV, 425) est le miroir de belles parties de son âme. Ces pages, pénétrées de sensibilité sociale et judicieuses, font oublier les exagérations passionnées du politique. Rousseau a jeté un regard trop complaisant sur les cités de Lycurgue et de Platon, dont l'asservissement se colore des belles idées, ici de patrie, là de justice. Le peintre des *Vendanges* enseigne la fraternité et l'égalité telles que les sages les entendent, sous la garantie du respect mutuel des humbles et des grands. Vivifié d'émotions généreuses, familières à Rousseau, cet épisode est un témoignage de l'excellence de la civilisation moderne, donné, ô ironie, par un génie enclin à médire de la perfectibilité humaine [a].

a. Souvent la tyrannie de l'esprit de système a fait violence en Rousseau à la raison réfléchie. Dans le même paragraphe, le théoricien de l'*Inégalité* estime la perfectibilité une « qualité très spécifique » de l'homme et il la déprise (I, 90). L'homme « devrait bénir » l'état civil qui lui donne la moralité (III, 315) ; alors, pourquoi vanter l'état de nature? — Il voit dans la perfectibilité une faculté « presque illimitée ». Une distinction ici nous semble nécessaire. L'homme ne sera jamais un ange, ni sa raison un arbitre infaillible. Les bornes du perfectionnement social sont plus faciles à reculer. Depuis l'antiquité l'homme en soi n'a pas changé ; la société s'est transformée. La civilisation laisse intact le fond des *passions* et modifie les *idées;* à l'aide du temps, les idées finissent dans l'ordre social par vaincre les passions qui leur sont hostiles. — Le poète revêt tour à tour l'âme de Burrhus et de Narcisse, comme le musicien fait chanter au même instrument la joie et la douleur. Rousseau penseur est multiple et se fait l'interprète de sentiments discordants.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. — La *Lucrèce* de Rousseau (V, 175) se souvient de Pauline et Julie de Polyeucte quand elle engage Saint-Preux à épouser Mme d'Orbe. Rousseau a moins parlé de Corneille que de Racine (I, 267). Corneille, le maître du devoir, l'attirait moins que Racine dont les personnages suivent surtout leur cœur. Il préfère la *Gabrielle* de de Belloy à son *Bayard*. « L'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les âmes bien nées. » (19 février 1770.) « L'héroïsme nous *accable* encore plus qu'il ne nous touche, parce qu'après tout nous n'y avons que faire. » (I, 198.) Proposer comme exemples aux jeunes gens les héros de l'histoire, c'est les « décourager » (II, 214). Emile sera son propre émule. Traits de caractère. — En condamnant sans distinction les poètes dramatiques, Rousseau s'inspire de Platon dont les chimères le séduisent. « La *République* de Platon est le plus beau traité d'éducation qu'on ait jamais fait. » Voir l'*Imitation théâtrale*, extraits de Platon, I, 358; X, 201. En livrant ses enfants à l'éducation publique, il a rempli les obligations familiales « en citoyen de la république de Platon ».

2. — Sa sensibilité, parfois entachée d'amour-propre, est blessée au vif de la désapprobation de ses sentiments : lettre « malhonnête » à Mme d'Houdetot (5 janvier 1758), extravagante à Mme de Créqui (le mardi 7, 1771). — Un reproche de Mme d'Epinay l'attendrit aux larmes... « Vous ne m'aimez plus. » Il voit une preuve de désaffection dans le blâme de sa conduite, comme un témoignage de ressentiment vaniteux dans la réfutation de ses théories par Bordes (VIII, 198). Les critiques de l'*Ermite* l'étonnent : il n'a jamais eu « aucun démêlé » avec M. de Bonneval (X, 76). Le simple goût du vrai et du bien ne peut-il agir sans l'appoint d'affections personnelles?

3. — Il ne peut achever la lecture de la *Philosophie rurale* de Mirabeau. « Il m'a toujours été pénible de penser, fatigant de suivre les pensées des autres, et à présent je ne le puis plus du tout. » « Hors l'*Astrée*, je ne veux plus que des livres... qui ne parlent que de mon foin. » (1767, XII, 22, 29.) Des romans lus avec son père, c'est celui qui lui revenait le plus fréquemment (VIII, 116); « mort à toute littérature », il ne peut ni ne veut se tirer de son « anéantissement mental » allégué à Mirabeau pour échapper à des demandes indiscrètes (XII, 21; 1767).

4. — Il voudrait « paumer la gueule » à M. le chef, et à M. le maître (d'hôtel) qui le fait dîner à l'heure où il soupe et souper à l'heure où il dort. Il ne chargerait pas sa table de « charognes » lointaines. Les violons de l'Opéra sont des « racleurs de boyau » qui miaulent. Grimm éconduit par Mlle Fel fait la « carpe pâmée »; il laisse Hume « hurler tout son saoul ». « Il faut aussi traîner ma paillasse à Montmorency, au milieu des crottes, dans le trou que j'ai pris pour y passer l'hiver », à Mme d'Houdetot, 4 novembre 1757. — « Aujourd'hui que je suis malade, paresseux et libre, aujourd'hui que je me fous de tous vous autres, gens de cour, aujourd'hui que tous les rois de

la terre, avec toute leur morgue, tous leurs titres et tout leur or, ne me feraient pas faire un pas... etc. », à M. de Valmalette, maître d'hôtel du roi (1751). Jansen, p. 5. — Rousseau écrit « comme un charretier » (Vernes). « Cela peut être... mais avouez qu'il fouette diablement fort » (IX, 93). — Il n'a plus à l'Ermitage, à Montmorency, l'âpreté rogue qu'on lui reprochait, mais qui le faisait lire. « Je consens d'être moins lu, pourvu que je vive en paix » (I, 181). La richesse de ses ressources retiendra les lecteurs. — Les qualités du style de Rousseau s'accordent mal avec l'éloge de celui de Buffon, « la plus belle plume de son siècle » ; ce sera « le jugement de la postérité ». Il oublie Voltaire en faveur d'un écrivain bienveillant au « pauvre proscrit », à M. D**, 4 novembre 1764. — Parfois son abondance est luxuriante à l'excès. Diderot lui disait de l'*Héloïse :* c'est trop *feuillé* (tige bien feuillée ; le feuillé d'un paysage). Rousseau s'est mépris en écrivant *feuillet*.

5. — « ... Me livrer aux amusements qui me flattent est une grande sagesse et même une grande vertu : c'est le moyen de ne laisser germer dans mon cœur aucun levain de vengeance ou de haine. » (7e *Promenade*, cf VI, 68.) L'hiver il reste terré comme une marmotte; il monte sa machine ambulante pour herboriser quand paraît le superbe tapis de la terre. La botanique amuse sa « vieille enfance ». Dans une herborisation avec le maire de Bourgoin, à la vue d'une plante qu'il n'avait pas vue depuis très longtemps, il se met à genoux, la cueille, la porte à ses lèvres et lui fait les mêmes caresses qu'à une maîtresse adorable. L'explosion du fruit de la balsamine, mille petits jeux de la fructification frappent de plaisir la curiosité de Rousseau. Avez-vous lu Baruch ? demandait Lafontaine. Avez-vous vu les cornes de la brunelle ? (5e *Promenade.*) A Ermenonville, il a herborisé jusqu'à ses derniers jours. « Il cultiva la musique, la botanique, l'éloquence, etc. » Épitaphe de Rousseau par Bernardin de Saint-Pierre.

6. — Il n'a pas décrit la beauté majestueuse de la mer ni celle des hautes cimes des Alpes entrevues une fois seulement au fond du paysage qui encadre la *Profession de foi.* Le Vésuve le laisserait froid. « Conçois-tu ce que cette vue a de si attrayant ? » (IV, 439.) Lui répugnerait-il d'assister à un spectacle susceptible de suggestions fâcheuses ? « Le tout est bien » se concilie mal avec des convulsions terrestres engloutissant en quelques heures Lisbonne ou Saint-Pierre de la Martinique. Un volcan vomissant des matières métalliques en fusion a pu révéler à l'homme le « fatal secret » de la préparation du fer (I, 111); que n'ont-ils jamais fait pis ! — « Je ne voudrais pas, disait-il à Bernardin de Saint-Pierre, demeurer sur les montagnes (de Suisse); les belles vues gâtent le plaisir de la promenade; mais je voudrais y avoir ma maison à mi-côte. » Entre l'amour et l'amitié, à mi-côte, il connaît un sentiment délicieux, mêlé des deux autres, et il en donne une impression exquise (VIII, 73).

7. — Lettre à Raynal (juillet 1753) sur les dangers de l'emploi pour la cuisine des vaisseaux en cuivre. Leçon de chimie à Émile : vins drogués ou rendus nuisibles par le contact du plomb des comptoirs (II, 154). Il s'étonne que la police n'intervienne pas. « Il est vrai que les gens aisés, ne buvant guère de ces vins-là, sont peu sujets à être empoisonnés. » L'un des griefs contre les fermiers généraux (1794) fut l'introduction dans le tabac d'ingrédients nuisibles à la santé du peuple. — Rousseau avait cherché une écriture abrégée pour la nomenclature botanique. « Le règne végétal, le plus riant des trois et peut-être le plus riche, est très négligé et presque oublié dans les cabinets d'histoire naturelle où il devrait briller par préférence. » La

préparation de petits herbiers favoriserait le goût de la botanique (VI, 77). Il en avait fait deux pour Malesherbes (VI, 59). Il en offre un à la fille de Mme Boy pour la seconder dans ses soins maternels. A soixante-cinq ans passés, il est repris de sa « folie » botanique. « C'est la chaîne des idées accessoires » qui l'y attache (IX, 382, 384, 373). Herborisation faite avec Malesherbes, 11 novembre 177. (XII, 249.)

8. — A la maîtrise d'Annecy, il s'établit dans l'orchestre avec sa petite flûte à bec pour un petit bout de récit que le Maître avait fait exprès pour lui. Aux concerts de Chambéry dont il a pris l'initiative, il a l'honneur de conduire la musique « sans oublier le bâton du bûcheron » (allusion à un trait satirique du *Petit Prophète* de Grimm). Il n'était alors qu'un « barbouillon »; un vrai musicien rendit les concerts brillants, le P. Caton, bon chanteur et galant homme à qui les honnêtes gens ne trouvaient d'autre défaut que d'être moine. A Chenonceaux, il avait fait des trios qu'il regrette d'avoir laissés à Wootton. « Mlle Davenport en a peut-être déjà fait des papillotes, mais ils méritaient d'être conservés. » Pour la Chevrette il compose un motet donné par M. d'Epinay à un concert spirituel et « fort applaudi » (Mme de Verdelin). Rousseau ne pouvait manquer de cultiver la musique religieuse; Petitain, VIe vol. a mentionné ses quatre principaux morceaux religieux, écrits de 1752 à 1772.

Au Temple (1765), la musique n'était pas oubliée (XI, 300). Il emporte en Angleterre une vieille guitare qui lui a coûté six francs en France et une livre sterling de droits de douane (à Rey, 1766). A Monquin les instruments ne lui manqueront pas : il a demandé à Mme Boy (19 septembre 1769) une épinette qui ne soit pas une patraque, une flûte à bec, un sistre, en remplacement de celui qu'il a reçu, « un vrai chaudron ». C'est l'inspiration qui fait défaut; il s'est efforcé vainement de jeter quelques idées musicales sur le papier. « Rien n'est venu, et je sens qu'il faut renoncer désormais à la composition comme à tout le reste » (à Laliaud, 30 novembre 1769). Cependant en 1770 il s'engage à faire pour Mme de Créqui l'air d'une chanson dont il critique certains vers tout à fait louches. « S'il faut être clair quand on parle, il faut être lumineux quand on chante » (XII, 220). En 1772, il compose le morceau *Quomodo sedet*. De Copenhague, on lui a demandé pour l'éducation du prince royal une cantate qui contienne des leçons utiles surtout pour les rois (lettre de Moultou, 19 mai 1762. Str. M. 1865, t. Ier, p. 31). — Il a mis en musique des vers de Deleyre, imitation malheureuse de l'*Othello* de Shakspeare, *Au pied d'un saule*... Corancey (*Journal de Paris*, an VI, 1798, p. 27), regrette que Ducis n'ait pas embelli son *Othello* de cette romance (on la trouvera dans Grand-Carteret, *Jean-Jacques Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui*, 1890, p. 351. Cf Petitain).

Rousseau souhaite que le recueil de ses œuvres musicales, comprenant plus de cent morceaux, tombe en des mains fidèles (IX, 243, 215). Quelques-uns lui semblent dignes de Buononcini, sans parler de duos et de chœurs *di prima intenzione* composés dans le transport de la fièvre, mais non écrits (VIII, 207). Il a refait la musique du *Devin* « dont il n'était pas content précisément parce que tout le monde l'était ». (Laharpe.) Il voulait sans doute prouver qu'il était bien l'auteur de cette musique en la refaisant plus savante. D'Escherny l'estime supérieure à l'ancienne, mais le ton en était moins approprié au sujet et le parterre réclamait les airs de 1752 en les chantant lui-même. — Sauf un andante de l'ouverture et la ritournelle

des coups de marteau, la musique de *Pygmalion* est d'un amateur de Lyon, H. Coignet. Dans le *Devin* et les *Muses galantes*, Rousseau a été son librettiste, condition favorable à la concordance du langage de l'acteur avec celui de l'orchestre. Parfois l'homogénéité des sentiments et de leur traduction musicale est violée par des disparates choquants, notamment dans la musique italienne; au lieu d'être un texte commenté, les paroles sont un prétexte à idées musicales indépendantes de la situation. Critique du monologue d'*Armide* de Gluck (VI, 193), « si cruellement déchiré par le Genevois », selon Rameau. *Année littéraire*, 1754.

Rousseau est sans pitié pour la musique française : aboiement insupportable, ou fredons et pretintaille... « cet ennuyeux et lamentable chant français qui ressemble aux cris de la colique mieux qu'aux transports des passions » (*Héloïse*, 1re partie, lettre 48e). Si Jean-Jacques, « né pour cet art », avait été piqué de « l'œstre musical » aussi heureusement qu'il le pense, il aurait mieux parlé de Rameau : « Rameau n'y vint pas (à la représentation des *Fêtes de Ramire*) ou se cacha » (VIII, 239). Il compte sur la publication de l'*Emile* pour répondre à Rameau, un de ses envieux « qui continue à me tarabuster vilainement » (à Malesherbes, 25 septembre 1761). Sept lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau, article de John Viénot, dans le *Temps*, n° du 27 décembre 1903. Une réplique plus pertinente aurait été un opéra redoublant le succès du *Devin*. Un des cachets de Rousseau porte la devise : *Vitam impendere vero*, et l'autre une lyre.

9. — De belles couleurs bien nuancées plaisent à la vue, plaisir de sensation ; l'intérêt et le sentiment ne tiennent pas aux couleurs (un tableau touchant touche encore dans une estampe), mais au dessin. La mélodie est dans la musique ce qu'est le dessin dans la peinture ; l'harmonie y produit l'effet des couleurs ; au chant et non aux accords les sons doivent les effets moraux qui font l'énergie de la musique. Le chant même qui n'est qu'agréable peut amuser un moment, mais lasse à la fin, « car ce n'est pas tant l'oreille qui porte le plaisir au cœur que le cœur qui le porte à l'oreille ». *Essai sur l'origine des langues*, chap. 12-19 ; d'abord intitulé *Essai sur le principe de la mélodie*.

10.— A Malesherbes, 26 janvier 1762. — « Quelquefois, dit-il à Mme d'Épinay, au fond de mon cabinet, mes deux poings dans les yeux ou au milieu des ténèbres de la nuit, je suis de l'avis de Saint-Lambert. Mais voyez cela, ajoute-t-il en montrant le ciel et avec le regard d'un inspiré : le lever du soleil, en dissipant la vapeur qui couvre la terre et en m'exposant la scène de la brillante et merveilleuse nature, dissipe en même temps les brouillards de mon esprit. Je retrouve ma foi... » Rousseau et d'Escherny admirent un orage en montagne au-dessous de leurs pieds : « Rousseau était en extase... Je ne l'ai jamais entendu parler avec autant de véhémence... Il y entrait quelque chose de solennel et de pathétique... Tout ce qu'il nous dit aurait fait la matière de la plus touchante homélie » (d'Escherny, t. III, p. 91). « Dans la conversation il s'enflamme souvent jusqu'à un degré de chaleur qui ressemble à l'inspiration. » (Hume.) *Héloïse*, 5e partie, L. 5 ; IV, 414. : sentiments différents de Julie et de son époux en présence de la nature.

11. — (IX, 245.) Le bon Jean-Jacques était facile à contenter. De même en ses prières, il demande pour lui et sa bienfaitrice l'innocence et le bonheur en ce monde et le « sort des justes » dans l'autre (VIII, 169), rien

au delà. Les traits de naïveté ne sont pas rares chez lui. Je ne suis pas capable de vertu, mais quel homme sait mieux la louer? « Je ne vous déguiserai point que, malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime » (à Malesherbes, 1762). « Je ne puis oublier mes fautes et j'oublie encore moins mes bons sentiments. » « Si vingt-cinq ans d'attachement et d'estime précédaient tous les mariages, il est à croire qu'ils en seraient généralement plus heureux. J'espère que le mien le sera » (à Mme Boy, 6 septembre 1768). Au bosquet d'Eaubonne, auprès de Mme d'Houdetot, « je fus sublime ». Le succès de l'*Héloïse* lui aurait assuré maintes conquêtes, « même dans les hauts rangs », s'il l'avait voulu. « J'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire » (1769). Cette fois il est discret. On a beau être misanthrope, cela fait toujours plaisir. — Jean-Jacques donnerait, pour M. et Mme de Luxembourg, non sa vie (le don serait faible dans l'état où il est, 1762), non sa réputation parmi ses contemporains, dont il ne se soucie guère, mais l'honneur qu'il attend de l'équitable postérité (X, 309). Cet effort de renoncement a quelque chose de la probité consciencieuse d'un emprunteur souscrivant un billet payable dans l'autre monde.

12. — (IX, 334.) L'hyperesthésie et l'anesthésie ne sont pas incompatibles. La *Cinquième Promenade* donne la théorie de la rêverie : conditions où il faut être placé pour la goûter (IX, 363).

13. — « Mon âme ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe et, sans l'espérance de l'état auquel j'aspire parce que je m'y sens avoir droit, je n'existerais plus que par des souvenirs. » (IX, 331, *Deuxième Promenade.*) Déjà, en 1758 (I, 181), dans un accès d'hypocondrie, il avait écrit : « Un instant de fermentation passagère produisit en moi quelque lueur de talent ; il s'est montré tard, il s'est éteint de bonne heure. En reprenant mon état naturel, je suis rentré dans le néant. Je n'eus qu'un moment, il est passé ; j'ai la honte de me survivre. »

14. — Amiel (*Fragments d'un journal intime*, Genève 1901, t. Ier, p. 38) dit des monologues de Schleiermacher : « C'est grand, c'est puissant, profond, mais c'est encore orgueilleux et même égoïste. Car le centre de l'univers, c'est encore le *moi*... type imposant de caractère, Zénon et Fichte combinés... L'homme devient presque un dieu... Ce triomphe superbe de la vie n'est pas loin d'une sorte d'impiété... etc. » La morale pratique de Rousseau s'inspire de la maxime cynique et stoïcienne ζῆν ὁμολογουμένως τῇ φύσει et sa morale théorique de l'ὁμοίωσις τῷ θεῷ. L'homme peut, par la raison et le raisonnement, se rapprocher des intelligences célestes et, par la victoire sur les passions, « imiter la Divinité même » ; c'est Hercule qui, sur son bûcher, se sent devenir Dieu (*Première* et *Quatrième Lettre sur la vertu et le bonheur*).

15. — « J'ai fait de temps en temps de médiocres vers : c'est un exercice assez bon pour se rompre aux inversions élégantes et apprendre à mieux écrire en prose. » De là le choix de l'*Apokolokyntose* (VIII, 111 ; XI, 222, 175). « ... Je n'ai jamais aimé la poésie française... J'ai absolument oublié cette petite mécanique... » (à Moultou, 30 mai 1762). Vers composés en 1770-1771 à l'occasion d'un suicide romanesque (VI, 27).

Images poétiques. « L'élévation et l'abaissement journaliers des eaux de l'Océan n'ont pas été plus régulièrement assujétis au cours de l'astre

qui nous éclaire durant la nuit que le sort des mœurs et de la probité au progrès des sciences et des arts. » « ... Les vices ne furent jamais poussés plus loin que quand on les vit pour ainsi dire soutenus, à l'entrée des palais des grands, sur des colonnes de marbre et gravés sur des chapiteaux corinthiens. » « ... L'égalité disparut, la propriété s'introduisit... et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons. » « L'humanité coule comme une eau pure et salutaire et va fertiliser les lieux bas ; elle cherche toujours le niveau ; elle laisse à sec ces roches arides qui menacent la campagne et ne donnent qu'une ombre nuisible ou des éclats pour écraser les voisins. » Autant de pierres fausses serties d'or. — « Les dehors spécieux de probité, d'amitié et d'attachement ressemblent à ces légères vapeurs qui paraissent sur les collines immédiatement avant le lever du soleil, et que les premiers rayons de la lumière dissipent entièrement. On ne trouve plus qu'un roc sec et stérile que des vapeurs couvraient. » (*Pensées*.) « Je ramperai toujours sur la terre et vous verrai toujours briller dans les cieux. » (IV, 33.)... Ver de terre amoureux d'une étoile (Victor Hugo). Images et tableaux pittoresques. Les Suisses le pourchassent d'État en État « avec une puérilité ridicule, comme un enfant s'obstine à poursuivre un oiseau, s'imaginant follement que je ne trouverai pas un État en Europe d'où je puisse leur faire la moue ». « Partout où l'on veut vexer l'artisan, son bagage est bientôt fait ; il emporte ses bras et s'en va. » — Le Sabbat chez M. Noiret, VIII, 172.

16. — Tableau de l'automne (2e *Promenade*, IX, 332); description de l'esplanade de la Meillerie, monuments des anciennes amours (IV, 362); Promenade de la Saint-Louis, en face des Charmettes (VIII, 168); Canton de Vaud et Chablais, deux gouvernements, deux natures (IV, 360); le Travail de la campagne (IV, 422). — Les objets valent surtout à cet égard par les impressions qu'ils éveillent. La vue d'une pervenche a porté dans le cœur de Rousseau le trouble de sentiments profonds. Le *Ranz des vaches*, air sans valeur musicale, émeut les Suisses au point qu'il était défendu sous peine de mort de le jouer dans leurs troupes à l'étranger (VII, 185). — Le subjectivisme habituel des descriptions de Rousseau peut expliquer pourquoi il n'a pas même esquissé le lac d'Annecy et ce fond de montagnes dont les divers plans, étagés en amphithéâtre et entre-croisés, forment un merveilleux décor. Ce spectacle, souvent offert à ses yeux, n'aura pas fait empreinte sur son imagination, parce que des sentiments ou des souvenirs personnels ne s'y sont pas trouvés mêlés; la maîtrise et la maison de maman auront fait tort à ce panorama splendide, comme le pont du Gard aux attraits de Mme de Larnage. Il n'a rien décrit de Venise, si riche en tableaux. Le souvenir de l'ambassadeur les a-t-il ternis à ses yeux ? Dans la nature qui l'entoure, Rousseau ne s'oublie pas lui-même. « ... Ces montagnes... ne me reverront plus. »

ANNALES DE LA “ SOCIETÉ J.-J. ROUSSEAU ”

Huit chapitres de ce livre étaient imprimés quand a paru (novembre 1905) le tome Ier des *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau,* source abondante de documents inédits et d'indications précieuses. La présente note réunit, en les reliant à leurs points d'attache, celles que nous n'avons pu utiliser à temps.

Annales, p. 89, 93, 206. *Éloge* de Rousseau par Mme de Charrière, avec cette épigraphe en anglais : « Ses paroles étaient une musique et ses pensées des rêves célestes. » Mélodieux et idéal, il n'en a pas moins eu de bonne heure le goût de la verdeur expressive. « Ce n'est pas un si grand défaut... d'employer des paroles... triviales... et plus libres que la modestie ne le permet, que de se servir d'un style trop fleuri et trop doux... » (Vers 1735.) Cf chap. VIII, p. 247, note 4.

— p. 142, 173. *Pygmalion.* Andantino et andante de l'ouverture, Cf chap. VIII, p. 250, note 8.

— p. 260. Thérèse défend la porte de Rousseau avec une dureté vigilante peu favorable à la bonne renommée du cerbère. — *Plainte et défense de Thérèse Levasseur,* petit pamphlet de Mme de Charrière, p. 71, 73. Cf chap. VI, p. 180, note 3.

— p. 62, 53. Tronchin (maltraité par les *Confessions* et la *Correspondance*) écrit à son fils : « Tous mes torts se réduisent pourtant à lui avoir reproché qu'il a exposé ses cinq enfants. » « Il a protesté à ce même M. Moultou, sur tout ce qu'il y a de plus sacré, qu'il n'a jamais eu d'enfants et que tout ce qu'on en a dit est une calomnie. » « Pour moi qui ai vécu avec Rousseau et qui le connais, je ne suis ni ne serai jamais sa dupe... » « Il me craint comme la colère de Dieu ; c'est qu'il sait que je le connais, oui, il le sait. » — Le plus grand tort de Diderot envers Jean-Jacques est de l'avoir convaincu, à l'occasion des lettres de Mme d'Houdetot. Diderot, *Œuvres,* t. XIX, p. 449. Cf chap. V, p. 157, note 30. — Dans une lettre à Deluc (7 juillet 1763), Rousseau traite la famille de Tronchin de « gens à deux envers » ; parole imprudente.

— p. 272 et suivantes. *Notes inédites de Voltaire* sur la *Profession de foi.* « Faux... pitoyable... impertinent... Jacques, pourquoi insultes-tu tes frères et toi-même?... Tu fais l'hypocrite... misérable qui te contredis sans cesse... quelle plate indécence ! tu n'as d'esprit que contre le christianisme... » « Bon... très bon... excellent. » — « Il y a cinquante pages que je veux faire relier en maroquin », à d'Alembert, 1762. « O comme nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère ! et qu'il a été un grand sot d'injurier les seuls hommes qui pouvaient lui pardonner! » à Damilaville, 1762. — Cf chap. VII, p. 220, note 16.

CHAPITRE IX

I

IMPORTANCE DES DATES. — LES SCIENCES NATURELLES DANS LES *Promenades* (1777).

Un historien, et non des moindres, a partagé le règne de Louis XIV en deux époques, avant la fistule, après la fistule. Il convient de distinguer dans la vie intellectuelle et morale de Rousseau deux périodes malaisées à dater avec précision : une évolution progressive les fait se fondre l'une dans l'autre insensiblement. Déjà, à l'Ermitage, il est travaillé d'un malaise moral qui toujours ira s'aggravant jusqu'au premier grand éclat de 1761. Les retards apportés à l'impression de l'*Émile* et qu'il attribue à un complot des Jésuites soupçonnés de substituer une œuvre falsifiée à la sienne, lui ont troublé l'esprit. Désespéré d'une erreur qui lui a fait calomnier des amis sûrs, il s'excuse auprès de Moultou (23 décembre 1761) du « dérangement » où est sa tête : « je délirais [a] ». Cette première atteinte marquée, coïncidant avec la fin de ses grands travaux, est comme le contre-coup d'une ébullition cérébrale extraordinaire. Du jour où la société lui rend guerre pour guerre, et surtout pendant son séjour de seize mois en Angleterre, patrie du spleen [1], son humeur ombrageuse empire. Il donne un sens hostile à un mot affectueux et flatteur qu'il attribue à Hume : *Je tiens Jean-Jacques Rousseau;* il en éprouve « un tressaillement d'effroi » dont il n'est pas le maître; toutes les nuits ce mot sonne à ses

a. « Si un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'est point sûr que ma propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature » (à Malesherbes, 4 janvier 1762). Paris l'en aurait préservé.

oreilles. Un soir, après souper, gardant tous deux le silence au coin du feu, un regard de Hume lui cause un frémissement inexprimable; il ne peut soutenir ce regard de « traître »; puis, aussitôt, un violent remords le gagne; suffoqué de sanglots, il embrasse son hôte dans un transport plein de délices [a]. Quelques instants après, nouveau resserrement de cœur. Le lendemain, il part pour la province : il a vu s'exécuter à Londres la conspiration dont Paris est le foyer. Le 16 août 1766, il parle de l' « épouvantable révolution qui a gagné toute l'Europe » animée contre lui. En 1767, il supplie d'un ton violent le général Conway : « Je veux sortir de l'Angleterre ou de la vie ». Il se croit menacé d'une « fin tragique » par les Anglais effrayés de son dessein de publier ses *Mémoires* (XII, 16).

Le malheureux a conscience, par moments, de son état et subit de pénibles alternatives [b]. « Mon jeune ami, plaignez-moi, plaignez cette pauvre tête grisonnante qui, ne sachant où se poser, va nageant dans les espaces et sent, pour son malheur, que les bruits qu'on a répandus d'elle ne sont encore vrais qu'à demi » (25 août 1767). Le 5 juillet, il riait de ces bruits : « Ma folie a cela de bon qu'elle n'amuse personne autant que moi qui en sais la source et qui trouve plaisant de voir comme elle s'étend. » Il ne peut s'empêcher de trouver sa situation « comique ». « A cinquante-six ans, voir Jean-Joseph Renou devenu l'espion d'un prince auprès de deux ou trois de ses valets » (1er septembre 1767). « Certaines découvertes amplifiées peut-être par mon imagination m'ont jeté, durant plusieurs jours, dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal. » L'accès passé, « tout est calmé, je suis content de moi » (novembre 1768). Le jour est proche où il sera la proie du mal au point de ne pouvoir s'en rendre compte. La progression en est accusée par la différence des six premiers livres des

a. A Hume, 10 juillet 1766. (XI, 361 et suiv.)

b. « ... J'aime à me flatter que je ne suis plus dans mon bon sens. Je vois des complots si noirs, des gens si abominables, que, pour l'honneur de l'humanité, j'aime mieux croire que j'extravague »; à d'Ivernois, 24 mars 1768 (alinéa supprimé par Dupeyrou dans l'édition de 1782; *Annales*, p. 244). Quatre jours après, au même d'Ivernois : « ... Voyant que rien de tout ce que j'avais imaginé n'est arrivé, je commence à craindre, après tant de malheurs réels, d'en voir quelquefois d'imaginaires, qui peuvent agir sur mon cerveau. » (XII, 79.) Cf Str-M. 1861, p. 447, 449 [2].

Confessions et des six derniers (VIII, 196). La première version du début des *Confessions*, sans être modeste, était simple et non dramatiquement fastueuse. En faisant son *Portrait* (1764), Rousseau conçoit « un nouveau genre de service à rendre aux hommes; c'est de leur offrir l'image fidèle de l'un d'entre eux afin qu'ils apprennent à se connaître » par la comparaison. Rien n'y laisse pressentir le MOI SEUL et la mise en scène du souverain juge.

En 1770, son état est incurablement troublé : « Pardonnez tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne et se perd à la suite de la moindre idée. » En même temps que la tête s'est prise, le cœur s'est décidément aigri. Aveuglé par sa manie de soupçons contre ses meilleurs amis, il s'accuse après coup de « stupidité », de n'avoir pas vu clair jadis dans les manœuvres de ces « messieurs ». Une lettre de Deleyre (13 octobre 1756) accueillie jadis comme agréable badinage, lui révèle, plus de dix ans après, un complot pour le ramener à Paris. Reprises sous leur forme définitive à Wootton en 1766-67, les *Confessions*, continuées en 1768-69, sont terminées à Paris en 1770, à une époque où il disait qu'à certains moments il aimerait mieux vivre sous les flèches des Parthes que sous les yeux des hommes. Les *Dialogues* (1775-76) sont encore plus malades. « Qui que vous soyez que le ciel a fait l'arbitre de cet écrit... cet auteur infortuné vous conjure, par vos entrailles humaines et par les angoisses qu'il a souffertes en l'écrivant, de n'en disposer qu'après l'avoir lu tout entier... devoir d'équité que le ciel vous impose. » (IX, 102.) Si l'on cherche à lui assurer le nécessaire et même les douceurs de la vie, « on veut qu'il soit rassasié du pain de l'ignominie et de la coupe de l'opprobre... on lui fait boire les affronts comme l'eau ». A Amiens, on lui offrait le vin d'honneur; au Temple, le prince de Conti lui envoyait sa musique, au lever; à Londres, les tambours des gardes devaient venir battre à sa porte : « Attentions moqueuses et dérisoires », respects comme ceux qu'on prodiguait à Sancho dans son île et destinés à le rendre « encore plus ridicule aux yeux de la populace ». Depuis quinze ans et plus qu'il est dans « cette étrange position », enterré vif [3] par l'exécration des hommes (1re *Promenade*), il est oppressé comme « d'un mauvais

sommeil ». Toutefois ce cauchemar, « chaos incompréhensible », ne lui est plus aussi douloureux en 1777 que le délire où « cette étrange révolution » l'a jeté durant dix années. — La métamorphose partielle de l'âme de Rousseau, l'altération dans un rayon déterminé de sa faculté judiciaire, obligent le critique à marquer les dates, l'équité le lui commande : souvent la date est une excuse, et par là il évite de confondre deux hommes différents.

Le solitaire de la 7e *Promenade* aime la botanique « tout à rebours des autres hommes ». Il en veut à l'homme de la gâter en y mêlant sa pharmacie [1]. (Il n'est pas sur ce point l'élève de Mme de Warens qui faisait de la botanique de droguiste.) Toutes ces structures charmantes intéressent fort peu le frater qui ne veut que piler tout cela dans un mortier et « l'on n'ira pas chercher des guirlandes pour les bergères parmi les herbes pour les lavements. » « Brillantes fleurs, ombrages frais, ruisseaux, bosquets, verdure, venez purifier mon imagination salie par tous ces hideux objets. » Entre temps, Rousseau exhale sa mauvaise humeur contre les hommes, qui sont menteurs alors que la nature ne ment pas, contre les médecins qui le haïssent [a], et en dépit des guirlandes des bergères, ses aigreurs, non moins déplaisantes que la pharmacie du frater, dessèchent à nos yeux ses plus frais tableaux.

La nature avait enfoui ses richesses minérales loin des regards des humains pour ne pas tenter leur cupidité ; vaine précaution : l'homme fouille, pour les ravir, les entrailles de la terre. « Les visages hâves de ces malheureux qui languissent dans les infectes vapeurs des mines, de noirs forgerons, de hideux cyclopes sont le spectacle que les mines substituent au sein de la terre à celui de la verdure et des fleurs, du ciel azuré, des bergers amoureux et des laboureurs robustes sur sa surface. » Pour s'assurer des biens imaginaires à la place des biens réels que la nature lui offrait, « l'homme fuit le soleil qu'il n'est plus digne de voir ; il s'enterre tout vivant et fait bien, ne méritant plus de

a. Preuve vivante de la vanité de leur art, il les a laissés quinze ans gouverner sa carcasse et n'a recouvré la santé qu'en rentrant sous les seules lois de la nature (IX, 376). Il s'est réconcilié avec eux dans ses dernières années (II, 22, note).

vivre à la lumière du jour ». Rousseau poursuit l'homme civilisé de son antipathie jusque sous terre [5].

Le règne minéral a sa beauté, comme l'industrie et les machines, délicates ouvrières ou puissantes créatrices, ont leur poésie. Le rêveur qui a dénigré l'agriculture, legs de Caïn, devait détester la vie minière. Est-ce l'idée des efforts nécessaires à un travail cyclopéen qui l'engage à mépriser le sous-sol? Assurément le monde souterrain, si suggestif en sa grandeur sombre, n'a rien de commun avec les riantes imaginations de l'*Astrée* et les plaisirs faciles des bergers amoureux. Le dilettante indolent fait tort ici au penseur ; il esquisse une idylle enfantine là où un sociologue moderne évoquerait les fatalités naturelles et la destinée perfectible des associations humaines [a]. Son imagination « se refuse aux objets de peine », au lieu que les odeurs suaves, les vives couleurs, les formes élégantes se disputent à l'envi le droit de le flatter. « Il ne faut qu'aimer le plaisir pour se livrer à des sensations si douces. » Il se détourne du règne minéral qui « n'a rien en soi d'aimable et d'attrayant » ; du règne animal à cause de ses difficultés et de ses dégoûts. Lui faudra-t-il se mettre hors d'haleine pour courir après des papillons, empaler de pauvres insectes, désosser des souris ?... « Ce n'est pas là, sur ma parole, que Jean-Jacques ira chercher ses amusements. » Dans les sciences naturelles où le précepteur d'Émile et l'herboriste en titre de la duchesse de Portland (1764) trouvaient la source de plus d'un bienfait, l'insouciant vieillard de 1777 ne considère plus que le divertissement. « Dans la situation où me voilà, je n'ai plus d'autre règle de conduite que de suivre en tout mon penchant sans contrainte. » En toute situation et à tout âge, la sensibilité de Rousseau l'a éloigné de l'impression désagréable et attiré au plaisir; c'est un des traits permanents de sa nature, accentué par les dégoûts du persécuté.

a. Ici la date est une excuse (1777). Le tableau des vendanges à Clarens est une œuvre où l'on retrouve Rousseau (IV, 424).

II

L'ILLUSION

Le psychologue des *Confessions* et des *Dialogues* décrit en détail les phénomènes de son être intellectuel et moral; sans se prononcer lui-même, il nous laisse le soin de juger du principe qui les produit. Tel un malade dirait au médecin : Voici les symptômes que j'éprouve, à vous de diagnostiquer la maladie. Quelquefois Rousseau voit clair dans son for intérieur; trop souvent il s'aveugle sur son véritable caractère et les mobiles de sa conduite. Exact dans les indications données au physiologiste, il l'est moins dans l'examen de conscience dû au confesseur. « Ne connaîtrons-nous jamais l'homme? » Les photographies d'une même personne, le même jour, diffèrent. La peinture la plus habile n'est pas mieux assurée d'une parfaite ressemblance, tant la physionomie est d'une mobilité difficile à saisir. Que dire des portraits de l'âme, s'il s'agit d'une nature tachetée, mouchetée comme la peau du léopard de Lafontaine? De tous les jugements portés sur lui par des gens de beaucoup d'esprit, Rousseau a la conscience qu'il n'y en a pas un d'exactement juste et conforme à la vérité. Les personnes qui vivent le plus intimement avec lui ne le connaissent pas et attribuent la plupart de ses actions soit en bien soit en mal, à de tout autres motifs qu'à ceux qui les ont produites [6]. Ténébreux clairvoyant, Rousseau se flatte d'échapper à ces méprises. Ses jugements intérieurs peuvent en effet contredire les impressions données au public par ses manières d'être ostensibles ; en est-il pour cela un juge irrécusable de lui-même?

Il est le roi de l'illusion; il prend ses idées pour des réalités, ses impressions pour des qualités effectives. Aux outrages de ses ennemis il répond : Comment pourrais-je être le vicieux que vous dites? voyez mes écrits; et il spécifie les morceaux vertueux attestant sa vertu; si l'auteur de ces pages cache un

monstre, il le cache fort bien [7]. Comme l'apothéose de la vertu devient la vertu, la répercussion sur lui des sentiments héroïques devient l'héroïsme. Ne peut-on s'exalter à l'idée de Caton sans être un Caton? Une représentation d'*Alzire* a ému son âme « sensible au grand, au sublime », il en conclut que s'il n'a pas la grandeur de la condition, il a la grandeur du cœur; « la fortune rétablit ainsi l'équilibre en élevant les plus humbles au niveau des plus illustres en dignités. » Son ingratitude envers Mme de Warens lui a donné des remords, donc il n'a pas été ingrat. Qui abhorre le mensonge ne saurait être menteur. Il ne peut entendre sans tressaillements les chefs-d'œuvre de la musique italienne : il a « le génie » de la musique (VII, 125). Transporté dans le monde enchanté où il s'entoure de figures idéales, « oubliant tout à fait la race humaine », s'il voit arriver de malheureux mortels, il leur fait un accueil brutal [8]; sa réputation de misanthropie en est augmentée : il en aurait « une bien contraire » si l'on avait mieux lu dans son cœur. Ah! si l'on savait combien il est sociable dans les bois et accueillant pour leurs dryades! La tendresse de Jean-Jacques pour les créatures « surlunaires » aimées de son imagination lui est un certificat probant d'affection philanthropique.

Appréciateur de ses ouvrages, Rousseau laisse paraître sa disposition à se donner le change sur les réalités. Il déclare le Discours de Dijon « absolument dépourvu de logique et d'ordre », « le plus faible de raisonnement » des écrits sortis de sa plume, et il le dit « plein de chaleur et de force ». La vraie force réside-t-elle donc dans la chaleur de l'expression, en dehors de la solidité logique des pensées? Rousseau se méprend sur la vraie nature des choses, il confond le reflet du métal avec le métal même.

Le critique distingue dans Rousseau la vie intérieure idéale et la vie vécue; l'illusion de l'amour-propre épargne à Jean-Jacques cette distinction. En 1740, il a écrit à Mlle Serre une lettre malséante. Vingt-huit ans après (1768), il a oublié la tentative de l'amoureux éconduit et se souvient seulement des beaux sentiments dont sa pensée aime à se nourrir. Selon la règle formulée au début des *Confessions* et dans la quatrième *Promenade* (IX, 355) : « J'ai pu supposer vrai ce que je savais

avoir pu l'être, » il se félicite de n'avoir pas troublé par un séjour prolongé à Lyon les amours innocents de cette jeune personne avec un fiancé. « Je sentis et j'ai souvent senti depuis lors que, si les sacrifices qu'on fait au devoir et à la vertu coûtent à faire, on en est bien payé par les souvenirs qu'ils laissent au fond du cœur. » Rousseau est magnanime d'éducation, délicat de nature, malgré le trio de Chambéry et l'arrangement avec Carrio à Venise (VIII, 228); il a dû être tel auprès de l'aimable jeune fille et, à la faveur du lointain des impressions, il s'en flatte hardiment. Même illusion d'optique morale dans l'appréciation de son « premier acte de vertu ». Quand il se loue d'avoir immolé la volupté au devoir (1737), il oublie la détresse pécuniaire qui n'a pas été étrangère à son retour : il emprunte pour payer sa pension, il songe à faire argent de menus meubles et à hasarder un coup au jeu. Il aurait pu dire à cette date comme en 1732, qu'il désirait retrouver Mme de Warens pour le besoin de sa subsistance et le besoin de son cœur. Il n'ose non plus se rappeler le dépit que lui ont donné le peu d'empressement de Mme de Warens à répondre à ses lettres (il est obligé d'user d'un tiers pour avoir de ses nouvelles) et la recommandation de rester à Montpellier jusqu'à la Saint-Jean. L'habitude de l'illusion greffe sur l'être véritable une seconde nature imaginaire, et l'amour-propre aidant, le transfigure à ses propres yeux. — De même façon, la légende flatteuse à l'esprit des hommes, peu à peu s'y établit aux dépens de la vérité.

Rousseau s'est forgé à lui-même, au profit du lecteur, une légende des Charmettes.— Sensible aux harmonies de la nature, il fait deux lieues par jour, durant presque tout un printemps, pour aller à Bercy écouter le rossignol dans un cadre à son gré. Il lui faut l'eau [a], la verdure, la solitude et les bois, pour rendre le chant de cet oiseau touchant à son oreille. Artiste consommé, il avise à ce que le vicaire savoyard prononce son Sermon sur la Montagne au sommet du *Monte* doré des rayons d'un soleil levant, en face du plus beau tableau dont l'œil humain puisse être frappé [b], paysage splendide, couronné dans l'éloignement par

a. « J'ai toujours aimé l'eau passionnément » dans les paysages.

b. Le vicaire savoyard se souvient de la méthode du précepteur d'Emile :

l'immense chaîne des Alpes. « On eût dit que la nature étalait à nos yeux toute sa magnificence pour en offrir le texte à nos entretiens. » L'*Héloïse* méritait de se dérouler dans un milieu harmonieux. Aux îles Borromées, dont l'aspect délicieux l'avait transporté, il préfère les bords du lac Léman, la majesté simple d'un site « qui ravit les sens, émeut le cœur, élève l'âme », et il établit à Vevay ses jeunes pupilles. En quel lieu placera-t-il à son tour le tableau des années fortunées où une liberté entière et l'amitié, des loisirs sans souci, bon souper, bon gîte et le reste lui ont donné toutes les satisfactions qu'en lui les sens et le cœur pouvaient souhaiter? Sera-ce au logis d'Annecy? Il a souvent mouillé de ses larmes et couvert de ses baisers l'endroit où il vit Mme de Warens pour la première fois. « Que ne puis-je entourer d'un balustre d'or cette heureuse place! que n'y puis-je attirer les hommages de toute la terre! » C'était un passage derrière la maison, entre un ruisseau et un mur. De sa chambre, il avait du vert sous les yeux, mais c'était une vieille maison de ville, cadre peu enchanteur; il n'y fallait point songer. A Chambéry, la maison de maman est un cachot: un mur pour vue, un cul-de-sac pour rue, peu de jour, peu d'espace. Le besoin d'en sortir, pour vivre sur la terre, a fait louer d'abord, à l'extrémité de la ville, tout en conservant la prison de Chambéry, une sorte de jardin à guinguette dont il s'est engoué (VIII, 129), puis (septembre 1737) une métairie sur la colline opposée aux Charmettes, enfin (juillet 1738) les Charmettes. Là, dans un site champêtre, car il ne conçoit pas le bonheur en dehors du spectacle de la nature, il placera l'idylle de son bonheur éteint pourtant à la date où Mme de Warens, Wintzenried et Jean-Jacques se rencontraient aux Charmettes [9].

Les Charmettes ont séduit l'imagination du poète des *Confessions* et la remplissent abusivement. Il y place des faits qui se sont produits à Chambéry; à l'en croire, c'est aux Charmettes, au printemps de 1737, qu'il ressuscite en paradis, avec les premiers bourgeons et les prémisses du rossignol, au moment où les neiges commençant à fondre laissent poindre la violette et la pervenche. A plus d'un passage relatif aux Charmettes s'applique l'aveu : « J'aimais à m'étendre sur les moments heureux

frapper l'imagination par la mise en scène, afin de produire une impression profonde (II, 296).

de ma vie et je les embellissais quelquefois des ornements que de tendres regrets venaient me fournir... Je prêtais quelquefois à la vérité des charmes étrangers » [a]. Etroits sont les confins de l'art et de l'altération de la vérité : *breve confinium artis et falsi.* Avant 1738, Rousseau a été heureux de l'affection intime de Mme de Warens ; aux Charmettes, il a joui des plaisirs rustiques et de la conversation de ses livres [b] au sein d'un repos insouciant. Il rapproche et confond ces bonheurs différents en faisant de l'asile champêtre et studieux un nid. Ainsi il y a une part de réalité dans le rêve des Charmettes ; là encore, la pensée de Jean-Jacques est mêlée de fiction et de vérité. Les Charmettes ont rayonné en idée sur toute sa vie et occupé les dernières pensées de l'écrivain. A plus de soixante-cinq ans, le jour de pâques fleuries, anniversaire de sa première entrevue avec Mme de Warens (21 mars 1728), il évoque l'image de la maison isolée, au penchant d'un vallon, où il a goûté un bonheur dont le charme couvre tout ce que son sort présent a d'affreux (10e *Promenade*). Voilà comment l'écrivain de génie, épris avant le lecteur de l'illusion d'une légende poétisée, a su attirer aux Charmettes les hommages de toute la terre. « L'empire de l'art est peut-être le plus puissant de tous » [c]. Rousseau en est la preuve. Il doit à l'art une bonne partie de son prestige.

III

L'IMAGINATION

Rousseau est doué d'une imagination qu'il est « impossible aux hommes et difficile à la nature elle-même » de passer en richesse. Exagérant par-dessus les exagérations des hommes,

a. L'épisode du cerisier reproduit une gouache de Baudoin (*Les Cerises et les Amoureuses*), exposée au Salon en 1760.

b. « Le plaisir d'apprendre entrait pour beaucoup dans mon bonheur ». Son « cher cabinet » est devenu sa « seule distraction » (VIII, 195). En 1738, à vingt-six ans, il va faire enfin de sérieuses études (VI, 5, 6).

c. Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Sans beauté, la vérité a un triste lot. Le *Discours de Dijon* a été criblé de réfutations. Combien les lisent aujourd'hui? Avoir raison sans éclat contre un écrivain de génie ne vaut guère.

elle va bien au delà des magnificences qu'on a pu lui décrire; seul le pont du Gard a dépassé son attente. Paris, qu'il s'était figuré comme une Babylone imposante toute en palais de marbre et d'or, inconnus au faubourg Saint-Marceau par où il y est entré, l'a complètement déçu. L'imagination le réjouit de riantes perspectives au moment du voyage de Turin (VIII, 39); les jeunes désirs, l'espoir enchanteur, les brillants projets remplissent son âme d'une félicité sensuelle et sentimentale. A la pensée du régiment des Cadets, il se voit déjà en habit d'officier avec un beau plumet blanc. Intrépide au milieu du feu et de la fumée, il donne tranquillement ses ordres, la lorgnette à la main [10]. La vue du Léman le berce de son rêve favori : s'établir au pays de Vaud, avec un verger au bord du lac, un ami sûr, une femme aimable et un petit bateau. Le cœur et l'imagination sont liés en lui d'union étroite. A onze ans, il aimait Mlle de Vulson « de tout son cœur ou plutôt de toute sa tête »; à cinquante ans, il écrit dans les mêmes dispositions les *Lettres à Sara*, sorte de compromis entre Mme d'Houdetot et une Iris en l'air. L'imagination l'identifie aux personnages de ses lectures ; les malheurs du *Cleveland* de l'abbé Prévost lui font faire, ce semble, plus de mauvais sang que les siens. Quelle nuit le Tasse des *Muses galantes* a passée avec la princesse de Ferrare dans les délices de la verve musicale! (VIII, 208.) Prompte aux métamorphoses, son imagination le met, dès qu'il lui plaît, dans un « *état fictif* » qui le rend heureux. Maître de la nature entière, il en choisit, arrange à son gré les éléments et s'enivre de sentiments délicieux. Le bien réel ou de fantaisie, pour lui, c'est tout un, écrit-il à Mirabeau (XII, 21). A vrai dire, le bonheur rêvé le touche plus vivement que le bonheur effectif. Son imagination est moins riante lorsque tout rit autour de lui. A son retour de Lyon à Chambéry, où il doit revoir enfin Mme de Warens, il avait le cœur serein, mais c'était tout. « Mes idées étaient paisibles et douces, non célestes et ravissantes », comme dans les voyages où il caressait l'idée de l'inconnu [11].

L'illusion féconde habite dans son sein, charmeuse réparatrice de la réalité. Avec une âme « pour qui vivre c'était aimer », il n'a pas trouvé d'ami tout à lui, un ami véritable, « lui qui se sentait si bien fait pour l'être ». Avec un cœur tout pétri d'amour,

il n'a pas encore, en 1756, brûlé de sa flamme pour un objet déterminé (oublie-t-il Mlle Serre dont les beaux yeux lui ont appris à soupirer? VI, 15); il se voit aux portes de la vieillesse sans avoir vécu. L'impossibilité d'atteindre au bonheur auprès des êtres réels le jette dans le pays des chimères; son sang s'allume, la tête lui tourne, malgré ses cheveux grisonnants, et voilà le « citoyen », émule des doyens de Cythère, redevenu tout à coup « le Berger extravagant » (VIII, 306). Il peuple les bosquets de l'Ermitage des créatures idéales de l'*Héloïse;* épris des amours célestes et du charme de la nature champêtre, il regrette qu'il n'existe pas de Dryades; il aurait, sans aucun doute, fixé son attachement parmi elles. — « Par Pollux, mes amis, vous m'avez assassiné; vous m'avez ravi de force les si douces illusions de mes pensées » (Horace). Il rêve, ne le troublez pas : le rêve éveillé est plus doux que celui des songes... Rousseau concentre sa vie de l'imagination en lui-même par la rêverie muette, ou la transporte dans ses ouvrages. Il n'a pas seulement composé l'*Héloïse*, il l'a vécue : « Allez, bonnes gens avec qui j'aimais tant à vivre et qui m'avez si souvent consolé des outrages des méchants [a]. » Chez lui l'imagination aiguise la sensibilité, et la sensibilité, par un effet réflexe, échauffe l'imagination. Ces imaginations senties impriment à ses créations un tel caractère de vérité que le lecteur ne peut croire à une fiction. « ... Ce n'est pas ainsi qu'on imagine » (Duclos); « Je doute qu'on se puisse contrefaire à ce point » (2e préface d'*Héloïse*); on demande à Saint-Preux de montrer le portrait de Julie. Et, en fait, ces amours idéales ne sont pas une fiction; l'objet en est imaginaire, non le sentiment. De là « cette vive chaleur que les gens qui ne sentent rien prennent pour de l'art, mais que l'art ne peut contrefaire ».

Aux *Scuole* de Venise, Rousseau entend s'élever de tribunes grillées les jeunes voix fraîches, angéliques, de jeunes filles belles certainement comme des anges. Épargnez-lui la souffrance d'un désenchantement. Ces vierges ravissantes sont d'affreux laiderons. L'une est borgne, l'autre défigurée de la petite vérole, la

a. « Il nous dit qu'il écrivait toutes les lettres de *Julie* sur du joli petit papier à lettres et à vignettes, qu'ensuite il les ployait en billets et qu'il les relisait en se promenant, avec autant de délices que s'il les eût reçues d'une maîtresse adorée. » Mme de Genlis, *Souvenirs de Félicie.*

troisième est horrible. Qu'à cela ne tienne; après e premier mouvement d'une pénible surprise, l'imagination de Rousseau, toujours sous le charme de la mélodie céleste, les transfigure; leurs voix fardaient si bien leurs visages que tant qu'elles chantaient, il s'obstinait à les trouver belles [12].

L'imagination a beau se jouer, le cerf-volant élancé vers l'azur peut être brusquement ramené à terre par le fil de la réalité. Les souvenirs de l'*Astrée* inspirent à Jean-Jacques le désir d'aller visiter le Forez, patrie des Dianes et des Sylvandres. Son hôtesse, à qui il en demande la route, lui en fait l'éloge comme d'un bon pays de forgerons : elle avait pris pour un ouvrier serrurier le jeune homme qu'une curiosité romanesque attirait vers les bords poétiques du Lignon. Dans une herborisation sur la Robaila (IX, 380), il s'enfonce dans les anfractuosités de la montagne, gravit de bois en bois, de roc en roc, à un réduit si caché qu'il n'a vu de ses jours un aspect si sauvage : « De noirs sapins entremêlés de hêtres prodigieux, dont plusieurs tombés de vieillesse et entrelacés les uns dans les autres, fermaient ce réduit de barrières impénétrables; quelques intervalles que laissait cette sombre enceinte n'offraient au delà que des roches coupées à pic et d'horribles précipices... » Certainement, il avait le premier pénétré dans ce refuge ignoré des mortels, et avec orgueil il se regardait presque comme un autre Colomb. Tandis qu'il se pavane en cette idée, il entend un certain cliquetis, se lève et perce à travers un fourré de broussailles du côté du bruit : à vingt pas, il aperçoit une manufacture de bas dans un précipice. Chagrin et confus, il finit par rire de sa vanité puérile et de la manière comique dont il en était puni.

Parfois, sans le mériter, nous souffrons de voir Jean-Jacques troubler notre enchantement; son imagination de misanthrope, comme le berger des *Églogues*, déchaîne l'auster sur des fleurs, lance des sangliers dans le cristal des fontaines. Parfois aussi, elle purifie ses plaisirs en les troublant de retours singuliers. Mis en présence d'une Zulietta enchanteresse, il lui semble être dans le sanctuaire de l'amour et de la beauté : « J'en crus voir la divinité dans sa personne. » Tout à coup, au lieu des impressions données d'abord par les regards de ce chef-d'œuvre de la nature, il sent un froid mortel courir dans ses veines et, « spectacle tout

nouveau dans la circonstance », troublé presque jusqu'à défaillir, il s'assied et pleure comme un enfant. Cette jeune Vénitienne, aussi bonne et généreuse qu'aimable et belle, digne de voir les sceptres à ses pieds, est une courtisane... Le maigre Rolla ne pourra un jour se défendre d'impressions analogues. C'est l'éternelle vérité de l'aveu du poète : *medio de fonte leporum*... Tantôt je ne sais quelle amertume de remords ou de satiété, tantôt l'imagination jamais satisfaite émousse les délices, les tue comme à plaisir. « Non, la nature ne m'a pas fait pour jouir ; elle a mis dans ma mauvaise tête le poison de ce bonheur ineffable dont elle a mis l'appétit dans mon cœur. »

Une fois, sa surexcitation imaginative est allée jusqu'à une sorte de vision. A Annecy (1729), tandis que Mme de Warens était à vêpres, il va se promener hors de la ville, le cœur plein de son image et du désir ardent de passer ses jours auprès d'elle. Le son des cloches qui l'a toujours singulièrement affecté, le chant des oiseaux, la beauté du jour, la douceur du paysage, les maisons champêtres où il plaçait en idée leur commune demeure, tout cela le frappa tellement d'une impression vive et tendre, qu'il se vit comme en extase, transporté dans l'heureux séjour où son cœur, possédant toute la félicité rêvée, la goûtait dans des ravissements inexprimables, sans songer même à la volupté des sens. « Je ne me souviens pas de m'être élancé jamais dans l'avenir avec plus de force et d'illusion, et, ce qui m'a frappé le plus dans le souvenir de cette rêverie quand elle s'est réalisée, c'est d'avoir retrouvé les objets tels exactement que je les avais imaginés. Si jamais rêve d'un homme éveillé eut l'air d'une vision prophétique, ce fut assurément celui-là. » Sept ou huit ans après, il rappelait ce rêve clairvoyant à Mme de Warens avec des larmes attendries (VIII, 15, 175) [13].

A Venise, Rousseau a été sorcier consultant; il aurait pu y être prophète, s'il n'avait été modeste [a]. En 1762, il ne dissimule pas à l'archevêque de Paris qu'il se mêle de prédire. Dès 1750, il a pressenti qu'il serait persécuté comme Socrate. En 1760, époque de la plus grande prospérité de l'Angleterre, il a prévu

a. « Ceux qui ont lu dans les *Lettres de la Montagne* (III, 154) ma magie de Venise, trouveront, je m'assure, que j'avais de longue main une grande vocation pour être sorcier. » (VIII, 172.)

qu'avec toute sa gloire elle sera ruinée dans vingt ans et dépouillée du reste de sa liberté (V, 317). Il a lu la Bible six fois de suite et a conservé certaines impressions du judaïsme qui avait ses écoles de prophètes [14]. Jurieu commentant les prophéties n'hésitait pas à prophétiser lui-même (1686). « Je suis très assuré, écrivait Hume à Blair (20 décembre 1765), qu'à certains moments M. Rousseau croit avoir des inspirations par suite d'une communication immédiate avec la Divinité. Il tombe dans des extases qui le retiennent dans la même posture des heures de suite. En beaucoup de points, il ressemble à Socrate. » Il a certainement quelque chose de son ironie quand il parle des faits ajustés à leur prédiction et raille les prédictions à coup sûr du *Devin de village* (V, 72, 224). — « Tu n'es pas encore, mais je te vois, tu t'appelleras Cyrus ». Sans prétendre aux oracles d'Isaïe, le génie de l'homme peut pénétrer dans l'avenir; d'un regard profond, il suit les causes présentes dans leurs effets futurs; sur la foi des lois de la nature, il affirme l'invisible. Rousseau menace de ruine les États de l'Europe épuisés tôt ou tard par leurs armements (III, 298). Leverrier pouvait dire à sa planète : Aux yeux des hommes, tu n'es pas encore, mais je te vois et tu t'appelleras de mon nom.

Tous les hommes supérieurs sont atteints de mélancolie (Aristote, 30e *Problème*); point de génie, selon l'adage, sans un grain de folie. Les prodiges du génie et les monstres de difformité physique doivent leur anomalie, ceux-ci le plus souvent à un défaut de répartition normale de la matière entre les organes, ceux-là au défaut d'équilibre entre les facultés. Un développement partiel excessif dans la conformation du corps ou de l'âme provoque des monstruosités qui, dans l'ordre moral, peuvent être hideuses ou admirables. L'orgueil, la sensibilité, l'imagination sont les protubérances de la nature psychologique de Rousseau. L'imagination a ses sains et ses malades, ses heureux et ses malheureux. Si les moments de la plus vive félicité de Rousseau ont été l'œuvre de ses rêveries, il a dû ses tourments les plus sensibles à l'idée-fantôme qui le poursuit par intermittences au fond des forêts, au sommet de pics escarpés des Alpes, antres sauvages où les d'Holbachiens « ne le déterreront pas ». Il y échappe aux atteintes des

méchants, non à la manie lamentable qui, par moments, fait de ce pauvre grand homme le bourreau de lui-même.

L'excès du mal parfois en donne le remède; à mesure que les fantaisies noires de Rousseau l'ont envahi, son indifférence à la souffrance morale a augmenté [a]. Longtemps il lui a été difficile de réprimer « le bouillonnement d'un cœur fier qui s'indigne ». En dépit des maximes très stoïques et très belles de Dupeyrou, il lui est impossible, étant homme, de compter pour rien « la voix de la nature pâtissante et le cri de l'innocence avilie » (1768). Il a sur ce point beaucoup gagné et espère gagner davantage. « Le ris moqueur » sera sa seule réponse à des impostures comiques et il se fera « un amusement de suivre dans leurs manœuvres souterraines ces troupes de noires taupes qui se fatiguent à me jeter de la terre sur les pieds » (1770). Il a pris sur lui de voir les méchants qui le persécutent comme il verrait dans une « impassibilité sublime » un rocher se détacher de la montagne et venir l'écraser. Les hommes sont devenus nuls à ses yeux. « Ce sont pour moi des habitants de la lune » (1772). Il les soulagerait cependant par humanité, comme il soulagerait, « et de meilleur cœur même, un chien qui souffre. Car n'étant ni traître ni fourbe et ne caressant jamais par fausseté, un chien m'est beaucoup plus proche qu'un homme de cette génération ». Montesquieu, brouillé avec Tournemine, disait à tout le monde : « N'écoutez ni le P. de Tournemine ni moi parlant l'un de l'autre; nous avons cessé d'être amis. » Quand Rousseau décrie les hommes, il ne faut pas lui en tenir rigueur : il est brouillé avec les hommes et la raison.

La lettre à Malesherbes du 23 décembre 1761 distingue le Rousseau estimable et bon depuis cinquante ans d'un Rousseau de fraîche date qui vient d'usurper et de déshonorer son nom. Cet usurpateur est le délirant d'une imagination malade.

« Mes passions m'ont fait vivre et mes passions m'ont tué... Quelles passions? dira-t-on; des riens, les choses du monde les plus puériles. » Une promenade, un concert, un roman à lire l'affectaient comme s'il se fût agi de la possession d'Hélène ou du trône de l'univers. La neurasthénie connaît ces exagérations

a. L'orgueil ambitieux et l'effervescence d'antan sont mis en vif contraste avec « cette brute insensibilité » (IX, 157).

grossissantes de la sensibilité qui transforment les taupinières en Caucases et des bagatelles en tourments [15]. Mirabeau lui écrit : « Vous n'avez imaginé la sensibilité que comme un frisson et un spasme. » — « Non, garde tes baisers... ils sont trop âcres, trop pénétrants; ils percent, ils brûlent jusqu'à la moelle (IV, 41) [16]. » « Il est comme un homme dépouillé non seulement de ses habits, mais de sa peau, et forcé de combattre en cet état les rudes et furieux éléments qui troublent perpétuellement ce bas monde. » (Hume.) Jean-Jacques a mal à l'imagination comme d'autres ont mal au caractère. Tandis que sa mémoire lui rappelle seulement les impressions agréables et lui permet de ruminer le bonheur passé, son imagination effarouchée ne sait que prévoir de sombres avenirs. Elle lui est cruelle en le rendant ombrageux. Il s'est « fourré dans la tête » que Mme d'Houdetot et Saint-Lambert s'entendent pour le persifler. La même idée auprès de Mme de Larnage et du marquis de Torignan (Taulignan) lui avait renversé la tête. Atteinte d'une sorte de daltonisme, son imagination s'obstinait à voir belles les laiderons des *Scuole*. Elle voit tous les hommes laids. Cette prévention lui persuade qu'il n'est pas un seul homme où l'on ne puisse découvrir un « vice odieux ». Il ne cherche pas la petite bête dans l'âme humaine, mais de grosses difformités. En Zulietta, chef-d'œuvre de beauté, il relève un léger vice de forme, et il se détourne d'elle comme « d'une espèce de monstre ». — L'imagination de Rousseau, tour à tour Alcine et Mégère, a fait les délices et le supplice de l'hôte en qui elle s'est logée. De bonne heure elle lui a dépeint les hommes méchants; bientôt elle armera leur méchanceté contre lui. — Louis XV est mort (1774), Rousseau déplore ce malheur : les Français avaient deux haines; ils vont les concentrer en une seule à ses dépens. Cette imagination, à force d'être frappée, lui donne les sens pervertis de l'halluciné; il voit partout des *épies*, « mouches venimeuses [17] », comme Pascal voyait à ses côtés un abîme, depuis l'accident du pont de Saint-Cloud. Du coin de son feu il entend à cent lieues à la ronde tout ce qui se dit et se trame contre lui [a].

a. C'est ainsi, sans doute, qu'une nuit, il a cru entendre *Je tiens Jean-Jacques Rousseau !* « Je sentis un tressaillement d'effroi dont je n'étais pas le maître. » Malgré sa « terreur », « dès le lendemain tout fut si parfaitement oublié » qu'il n'y a même pensé durant tout son séjour à Londres. XI, 367.

L'imagination n'est pas chez lui la folle du logis, écervelée parfois aimable dans Cyrano de Bergerac, d'ordinaire inoffensive comme chez Scarron ; c'est une aliénée dangereuse. Aigrie par la souffrance, amalgamée avec le sophisme, elle fait pâtir le bon sens et Rousseau, et ne ménage pas davantage ceux qui l'approchent. Il ne fait pas bon de naître son enfant, on court des risques à être son ami [18]. Hume n'a pas été seul à en faire l'expérience. A la veille de la rupture de Jean-Jacques avec un ami de quinze années, Diderot écrit à Grimm : « Que je ne voie plus cet homme-là, il me ferait croire au diable et à l'enfer. Si je suis jamais forcé de retourner chez lui, je suis sûr que je frémirai tout le long du chemin : j'avais la fièvre en revenant » (fin 1757). D'Alembert, dans un mouvement de colère (Rousseau lui imputait la lettre de Walpole) : « Jean-Jacques est une bête féroce qu'il ne faut voir qu'au travers des barreaux et toucher qu'avec un bâton. » (11 août 1766.)

Que de modifications l'imagination a opérées dans la personne de Rousseau ! « Lascif », il a joui par-dessus tout de l'amour des sylphides : sa vraie et unique maîtresse a été Julie ; « né le plus confiant des hommes », il se blottit défiant loin de leurs atteintes ; l disait ne pouvoir être heureux que de la félicité publique, et il recherche le bonheur égoïste du solitaire ; sage conseiller d'autrui, il perd le nord quand il s'agit de lui-même ; il ne veut tromper personne et ses illusions le trompent tout le premier. Les vapeurs noires qui par bouffées obscurcissent son cerveau sont un des éléments de son génie ; il connut le délire, mais ce délire était inspiré (*Childe Harold*) [a]. Nature enchevêtrée, il s'étonne d'être incompris ; on le serait à moins et il n'y a pas lieu d'admirer les jugements contradictoires du public sur le bon Rousseau authentique et le sosie faussaire qui, tout en lui ressemblant, le diffame. « Je ne puis souffrir les tièdes » (à Mme Latour, 1762) ; il a été servi à souhait, avec des dévots enthousiastes et des ennemis méprisants, salué comme martyr et honni comme scélérat. Le Rousseau dénaturé par le « délire de l'imagination [19] » aveuglait la malveillance ; que plutôt il éclaire l'équité [b] !

a. « O si l'on pouvait tenir registre des rêves d'un fiévreux, quelles grandes et sublimes choses on verrait sortir quelquefois de son délire ! » (VIII, 207.)
b. Joseph de Maistre demande pour Voltaire une statue élevée de la

IV

SES MALHEURS. — SA PAUVRETÉ

Rousseau a pâti dans son corps par intervalles, et dans son âme tourmentée de passions et d'accès d'égarement. Néanmoins, gardons-nous de l'exagération où lui-même est entraîné. La plume à la main, l'hypocondre cède aux impressions d'une imagination atrabilaire, ou le Narcisse préoccupé de lui-même à une affectation intéressée. Auprès des personnes dont la sympathie le distrait, quand elle ne l'importune pas, il oublie ses douleurs réelles ou figurées. L'auteur a rembruni le front de l'homme, et l'homme lui-même, assembleur de nuages dans ses mauvais jours, encourage l'écrivain à pousser le tableau de sa vie au noir. Des témoins désintéressés lui donnent sa vraie physionomie en le rassérénant. D'Escherny a vécu quinze ans dans sa familiarité; Corancez l'a pratiqué sans interruption durant ses douze dernières années; Dusaulx, Hume, l'ont vu de près; leurs témoignages mettent en lumière sa santé vigoureuse [21], alors qu'il entretient l'Europe de ses infirmités, et son enjouement quand la corde des ennemis ne vibre pas. Il est volontiers *hilarieux*, comme le jour où il frappe sur son gousset, tout réjoui de la « hernie crurale » de vingt écus reçus pour ses copies. Après l'accident de Ménilmontant, Corancez le trouve au lit avec la fièvre, le visage enflé, de petites bandes de papier collées sur les blessures de ses lèvres. Comme un chien et non un homme a été cause de la chute, Rousseau est dans son état normal; un échange de gais propos oblige le malheureux dont le rire fendillait les plaies à demander grâce. S'il ne rit pas souvent du rire inextinguible, à étouffer, provoqué par la papesse Jeanne, la fille de la rue des

main du bourreau. Et pour Jean-Jacques, « encore un de mes amis » ? Qui parle ou écrit pour ôter un dogme national au peuple, mérite d'être pendu : « Rousseau même en est convenu, sans songer à ce qu'il demandait pour lui. » (*Soirées*, 8e entretien.) On ne pardonne pas d'être trahi par les siens [20].

Moineaux (VIII, 252), il a toujours pu dire que ceux qui le représentaient comme ayant ri deux fois dans sa vie, ne l'ont point connu. Il n'a pas vécu en morose à Venise et a conservé sa bonne humeur au delà de l'âge mûr. « En petit comité, il avait beaucoup de gaieté », écrit, en 1770, son hôte de Lyon, H. Coignet. Dans le 2e *Dialogue*, il se plaint, alors qu'il est gai, de passer pour sombre [22].

Trop est trop (Mme de Sévigné). Jean-Jacques compte au nombre de ses malheurs la liaison de Mme de Warens avec Wintzenried qui l'a détaché d'une intimité estimée incestueuse, et sa passion pour Mme d'Houdetot à qui pourtant il écrivait : « Ma chère et digne amie, je cherchais le repentir et vous m'avez fait trouver le bonheur. » Il date ses souffrances de sa célébrité ; d'autres, à côté de lui, l'ont connue sans en souffrir. Rousseau ne pouvait échapper au choc en retour de son humeur militante ; qui veut se heurter à tout et à tous, la lance au poing, s'expose à être froissé à son tour. Il se plaint de n'avoir plus une pierre où reposer sa tête (1768), et il rejette les résidences entre lesquelles il a le choix ; il impute à sa destinée, à la méchanceté humaine, à ses vertus, des disgrâces dont sa passion est le plus souvent l'origine.

S'il avait pu, de sang-froid, noter ses jours à la façon antique, les cailloux blancs auraient été mêlés, plus nombreux qu'il ne pense, aux cailloux noirs. Jusqu'à treize ans, tout lui a souri ; après les trois années d'apprentissage, il mène une vie de félicité ambulante en dépit de la misère. Puis viennent neuf années de souvenir ineffaçable. Il a été bienheureux à Annecy, où il goûtait des joies « d'ange », à Chambéry auprès Mme de Warens, aux Charmettes, parmi ses livres et les distractions champêtres. De 1741 à 1750, sa vie est celle de l'homme de lettres qui n'a pas encore percé, période non toujours douillette, mais préférable, au goût de Jean-Jacques, au temps où sa personne était affichée par ses écrits. Lyon, Chenonceaux, La Chevrette n'ont pas laissé d'embellir ces années de demi-teinte, regrettées plus tard. De 1749 à 1756, il a joui du « plus parfait bonheur domestique que la faiblesse humaine puisse comporter ». A l'Ermitage, délivré de son armure roide et lourde de chevalier stoïque, il respire et revient à son naturel. Montmorency a été pour lui « le paradis terrestre ». « Que de pareils jours remplissent pour moi l'éter-

nité, je n'en demande pas d'autres. » Du 9 juin 1762 au voyage en Angleterre (3 janvier 1766), le décrété traverse une période agitée, avec des alternatives d'orages et d'éclaircies, à Motiers où il aurait volontiers fini ses jours [23], à l'île chérie de Saint-Pierre qu'il enviait comme prison perpétuelle. En *son* hôtel de Saint-Simon au Temple (1765), il a ses petits levers comme un prince, comblé d'égards et de magnificence. Il écrit de Wootton : « Je ne suis pas parfaitement heureux, parce qu'il n'y a rien de parfait ici-bas, surtout le bonheur ; mais j'en suis aussi près que je puisse l'être dans cet exil [a]. » A Trye, Conti l'entoure de respect et de soins. En Dauphiné : « Tant que j'aurai la force de m'y promener (dans les prés et les bois), je trouverai du plaisir à vivre. C'est un plaisir que les hommes ne m'ôteront pas, parce qu'il a sa source au dedans de moi. » (1769). En 1770, reçu avec honneur à Paris, il y vivra sept années jusqu'à sa retraite à Erménonville, aussi heureux qu'il pouvait être. Il s'y promet la douceur de relire les *Rêveries* dans ses plus vieux jours, « si je reste, comme je l'espère, dans la même position où je suis ». (1re *Promenade*.)

En ses huit dernières années, la santé de Rousseau s'est améliorée, les sens s'étaient calmés. « Presque sexagénaire, mon corps semble avoir repris des forces pour mieux sentir mes malheurs. » L'imagination les grossit, l'imagination l'en console. Elle ne se monte jamais plus agréablement que quand son état est le moins agréable, et le moment où il souffre est celui où elle le transporte dans l'empyrée [24]. La rêverie mélancolique l'a toujours pénétré d'une « tristesse attirante ». Surtout à partir de 1772, il rumine le bonheur du passé et pourrait dire, en 1777 comme en 1762 : « Oh ! que le sort dont j'ai joui n'est-il connu de tout l'univers ! chacun voudrait s'en faire un semblable. » En se nourrissant de lui-même, il a perdu le sentiment et presque le sou-

a. « Rêver ou plutôt extravaguer à mon aise; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougère; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies qui, grâce au ciel, sont toutes en mon pouvoir, voilà, monsieur, pour moi la suprême jouissance à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge et dans mon état. » A Mirabeau, 31 janvier 1767. A Dupeyrou, 21 juin 1766 : « Je n'ai jamais vécu plus à mon aise ni mieux suivi mon humeur du matin au soir. » Plus tard, il songera à retourner à Wootton. Hume avait été plus affecté que lui de la querelle.

venir de ses maux (2e *Promenade.*) Les « délices internes » de ses extases, « contrepoids » de sa destinée, sont des jouissances qu'il doit à ses persécuteurs, et il les punit en les goûtant. « Dans cet état déplorable, je ne changerais pas encore d'être et de destinée avec le plus fortuné d'entre eux. » (8e *Promenade.*) Il avait souhaité une mort peu cruelle (VIII, 158), il l'a eue aussi douce qu'il pouvait la désirer. Que lui aurait-il fallu pour ne pas dépasser la moyenne des misères humaines? tenir en bride ses passions [25], et ne pas se persécuter lui-même. Le trouble intermittent de son esprit a été le plus réel de ses malheurs. Même à ce prix il était attaché à la vie et la recommencerait « volontiers ».

Le roi de Pologne, dans sa réfutation du *Discours de Dijon*, a fait l'éloge des savants indifférents à la pauvreté. Rousseau ne disconvient pas qu'il n'y ait un grand nombre de philosophes très pauvres et « sûrement très fâchés de l'être » ; mais cette pauvreté n'est ni une preuve de vertu ni la source d'aucun bien. Si les riches étaient plus savants et les savants plus riches, tout n'en irait que mieux, comme on le voit par le petit nombre de ceux « qui ont le bonheur d'être savants et riches tout à la fois » (I, 41, 19). Rousseau, en sa jeunesse, a supporté allégrement la pauvreté; l'âge mûr ne s'en accommode pas si aisément.

> Sans doute à tous les yeux la misère est horrible,
> Mais pour qui sait penser elle est bien plus sensible (1742).

« Le sage ne court pas après la fortune »; mais sa vertu découragée « tombe en langueur et s'éteint dans la misère et l'oubli » (1750). La pauvreté que Rousseau a subie depuis son arrivée à Paris [26] lui offre peu d'attraits en 1750; en 1751, d'un beau geste il l'épouse, faute d'avoir pu s'en défaire.

> Le pauvre n'est point libre et sert en tout pays. (VOLTAIRE.)

Rousseau accepte d'être pauvre pour ne pas servir et se félicite de son état. « Ma pauvreté ne m'est point onéreuse... et je ne vais point à la quête des bienfaiteurs et des bienfaits. » Il peut s'en passer ; à ses copies il doit « une subsistance aisée ». A quoi l'opulence lui aurait-elle servi? « Quand j'aurais cent

mille livres de rente, je ne voudrais être ni mieux vêtu, ni mieux logé, ni mieux nourri que je ne suis. » (1770.) « Sans avoir jamais été riche, j'ai toujours vécu commodément » (1775). En renonçant au luxe et à la vanité, il n'a point renoncé aux plaisirs réels. « La seule vertu ne fait pas le bonheur » et « une vie dure n'a jamais été ni de mon goût ni dans mes principes [27]. » Il dépense non par ostentation, tic des avares, mais « pour le plaisir » « et en secret ». « Je sens si bien que l'argent n'est pas à mon usage, que je suis presque honteux d'en avoir, encore plus de m'en servir. »

La « pauvreté » de Rousseau (réelle et forcée de 1742 à 1752, relative et consentie après cette date) a été l'aiguillon de ses ressentiments contre une société non égalitaire [a], plutôt que de son industrie à en sortir. Il pousse le désintéressement jusqu'à des scrupules que Malesherbes est obligé de combattre. Auprès de Dupeyrou, dont l'amitié s'oppose à la rupture d'un traité avantageux, il s'obstine à lutter contre ses intérêts; sa conscience, trop souple parfois, se raidit ici pour la résistance (XII, 73). En 1765, il évoque gratuitement le spectre de la misère [b] et ne songe pas qu'à diverses reprises il a tourné le dos à l'abondance. On dirait qu'il tient à rester pauvre. « Tant que j'ai vécu pauvre, j'ai vécu heureux... peut-être le bonheur ou du moins le repos que je cherche reviendra-t-il avec mon ancienne pauvreté. » La même année (1768), il renonce sans motifs raisonnables à la pension du roi d'Angleterre, cent livres sterling qui, ajoutées à ses ressources propres, lui assuraient un large bien-être. La pauvreté grandit le génie aux yeux des hommes; Rousseau, qui hait les riches, honore la pauvreté en ne la fuyant pas; il se plaint d'elle et il s'en pare. Un grand poète, ami des humbles, lui rendra hommage un jour en demandant le corbillard des pauvres.

A défaut de l'esprit philosophique, Rousseau a plusieurs des qualités morales du philosophe. Résigné, indépendant de

a. « La première source du mal est l'inégalité... Partout où les hommes seront égaux, il n'y aura ni riches ni pauvres. » (I, 41.)

b. « L'idée de mourir de faim, ou pis encore, celle de manger un jour le pain de l'aumône, m'est trop insupportable pour la pouvoir endurer », à Duchesne (3 mars 1765), à qui il vient de céder son *Dictionnaire de musique* pour cent louis comptant et une pension viagère. En 1765 il achète cent francs trois livres de botanique (XI, 252) [28].

l'opinion, désintéressé, content de peu, il est heureux de ce qui ferait le malheur de moins sages. « Ne me plaignez pas tant, dit-il à Dusaulx, si je copie de la musique pour vivre ; j'en fais aussi pour mon plaisir (en la copiant, il jouit « d'un concert parfait »). A tout prendre, je ne changerais pas mon sort contre celui de vos Plutus [a]. » Il n'a pu toujours se donner à ses deux repas le vin pur qu'il aime ; à l'un il boira de l'eau, à l'autre du vin, sans mélange : économie et plaisir sont conciliés. Horace se contentait d'un plat de mauves quand il n'invitait pas Lydie ; auprès de Thérèse, à l'hôtel du Languedoc, Jean-Jacques se régale de repas dignes du véritable Epicure (VIII, 251), et ce pauvre volontaire, d'une frugalité quelquefois fabricienne, abonde en fraternité humaine : « Que de fois, écrit un de ses familiers, je l'ai vu malade du mal d'autrui et se privant du nécessaire pour soulager les malheureux ! »

V

ROUSSEAU A MOTIERS

« Non, milord, je ne suis ni en santé ni content » (novembre 1762) ; il ne veut pas l'être [b]. Cependant, dès son entrée sur le sol hospitalier de la Suisse, il a « savouré le plaisir d'être ». A Yverdun, il est reçu dans une famille qui « l'accable d'amitiés et de caresses » ; le bailli s'attendrit sur son état jusqu'aux larmes. A Motiers, il est « bien voulu » de tous ; ses amis de Genève viennent passer quelques jours auprès de lui. S'il n'a pas à se féliciter des parlementaires de Neuchâtel, où il ne veut pas mettre les pieds, il a trouvé à Motiers un pasteur assez gai, non sans esprit, « qui fait quelquefois d'assez bons sermons et souvent de fort bons contes ». Et quelles promenades dans un pays d'une beauté si variée et originale ! On herborise sur la montagne du Chasseron, d'où l'on découvre sept lacs, en compagnie

a. Que fait-on chez Mme de Wolmar pour être heureux? *On y sait vivre*. Rousseau dédaigne l'opulence au nom du goût et de la commodité (IV, 369, 382) ; pages plus persuasives que les moralités de Sénèque sur les richesses.

b. « Si M. Leniens vous dit que je me porte bien, il est donc mieux instruit de mon état que moi-même, etc. » (1763, XI, 84.)

point maussade ; on se divertit à l'excursion de Brot avec un entrain folâtre qui fait évanouir les chagrins réservés pour le lecteur. Sans abonder en ressources, le pays fournit à de bons repas : truites délicates, cailles savoureuses, fraises parfumées et vins du cru rappelant le bourgogne. Grâce à Mme Boy de la Tour, Lyon et ses succulences complètent Motiers [29]. D'Escherny et le colonel de Pury ont conservé le souvenir de ces dîners de deux heures, comme des duos chantés par Jean-Jacques à de beaux clairs de lune, sur les bords de la Reuss où les jeunes filles du village viennent l'écouter.

Ces impressions agréables ont laissé dans les écrits de Rousseau des traces fort légères. Il se livre de préférence, vis-à-vis de ses correspondants, aux sentiments que lui donnent « l'ignominie » de sa condamnation, « l'opprobre [30] » de l'exil (il méritait des statues et on l'a chassé), la sottise et la malice des pasteurs et des philosophes devenus de concert les « recors » des papistes, les lettres anonymes, injurieuses ou d'élogieux persiflage, les libelles, les sermons « et quels sermons, grand Dieu ! », l'inimitié de Voltaire qui le persécute sans l'abattre, alors qu'avec le crédit et les cent mille livres de rente du personnage, Rousseau, les situations interverties, l'aurait « bientôt terrassé » [a]. « Et ces imbéciles bourgeois qui regardent tout cela du haut de leur gloire... et, au lieu de réclamer hautement contre la violation des lois, s'amusent à vouloir me faire dire mon catéchisme !... Je croyais que les Genevois étaient des hommes et ce ne sont que des caillettes. » (1763.) Il s'abandonne à la Providence et se jette tête baissée dans son destin, indigné de l'ingratitude de Genève. Elle n'aura jamais deux citoyens plus patriotes que lui et son « bon père, qui certainement valait mieux qu'eux tous ». « De ces deux, l'un est mort expatrié pour une vétille et l'autre mourra de même pour avoir fait son devoir. » « Que je suis heureux qu'on ne se soit pas avisé de me prendre par des caresses ! J'étais perdu, je sens que je n'aurais jamais résisté. Grâce au ciel, on ne m'a pas gâté de

a. XI, 216. « La séquelle voltairienne... s'est tellement emparée de tous les journaux, de toutes les gazettes, Mercures et autres papiers publics, qu'il n'y a de place que pour leurs insultes et calomnies et que la voix de l'opprimé ne saurait y pénétrer. » Rey ne peut-il essayer d'y porter remède ? 8 janvier 1763.

ce côté-là, et je me sens inébranlable par celui qu'on a choisi [a]. »

En 1764, G. Keith va rejoindre le roi son maître à Berlin; la perte du maréchal de Luxembourg lui « porte le dernier coup ». Ses maux physiques empirent, mais lui rendent ses malheurs moins sensibles ; le remède est cruel, mais enfin c'en est un, « J'aimerais mieux être Scarron malade que Timon en santé. » — Malgré tout, les accès d'abattement sont courts; le cœur est entier, avec le courage, même après la recrudescence d'animosité provoquée par les *Lettres de la Montagne*. M. de Sartine en a défendu l'entrée.. Rousseau menace la France de sa plume, comme il en a menacé Genève : « France, France, vous dédaignez trop dans votre gloire les hommes qui vous aiment et qui savent écrire! Quelque méprisables qu'ils vous paraissent, ce serait toujours plus sagement fait de ne pas les pousser à bout. » Les colères que ces lettres d'une « stoïque modération » ont soulevées, vont le forcer à quitter son asile. Le voilà « entraîné dans un torrent de malheurs » ; il passe ses jours « au milieu des tempêtes ». « Je ne vois que griffes pour me déchirer, et que gueules ouvertes pour m'engloutir. » Ses expressions sont violentes et lui est « tranquille et même assez gai ». Sa verve s'amuse des adversaires. M. de Montmolin « a voulu me faire chanter ma gamme et s'est fait un peu chanter la sienne. » On lui envoie un livre sur les miracles. « Comme mes plantes et mon bilboquet me laissent peu de temps à perdre, je n'ai lu, ni ne lirai ce livre que je crois fort beau. »

Cependant son mal le tourmente; « mon sang est calciné, la fièvre me consume » ; cette fièvre est sa vie et l'épuisera. Il avait quitté le territoire de Berne avant le dernier délai de l'expulsion : il ne voulait pas avoir l'air de fuir. De même il a décidé de quitter Motiers au moment de son choix. « Dans le zèle qui les dévore, ils pourront me faire assassiner, mais très sûrement ils ne me feront pas fuir. » Plus forte que sa fierté, « l'émeute », excitée par un pasteur devenu ouvertement « capitaine de coupe-jarrets », l'oblige à céder. La nuit de la foire

a. « Trop petits pour vous comparer à rien... vous êtes des marchands, des artisans... toujours occupés de leurs intérêts privés, de leur trafic, de leur gain; des gens pour qui la liberté même n'est qu'un moyen d'acquérir sans obstacles et de posséder en sûreté » III, 255. *Le Sentiment des citoyens* a usé de ces lignes plus que discourtoises.

de Motiers des « assassins » ont cassé ses vitres à coups de pierres; il s'attend à une attaque; il sera bien escorté, bien armé; « les brigands (sommes-nous en Calabre?) trouveront à qui parler »; que Guy suspende les envois d'épreuves... « En attendant, ne soyez point en peine de moi : tout va bien, à la santé près, » (7 septembre 1765) et il part pour l'île Saint-Pierre. Le lecteur, dont l'imagination est moins impressionnable, conclut : beaucoup de bruit pour peu de chose, et il partage la tranquillité de Rousseau herborisant dans le pays en costume arménien, impassible aux « clameurs de toute cette canaille », ou offrant l'hospitalité à Mme de Verdelin et à sa fille au milieu de la fermentation (fin août).

En 1762, avant le décret, l'auteur d'*Emile* est résolu à écarter de lui, de toutes ses forces, « l'importunité du bruit public » ; il croira vraiment recommencer à vivre quand il sera tout à fait oublié. Banni de France, il aspire à une retraite « sauvage ». En 1765, sa répugnance à se cacher est vaincue; il est « à peu près déterminé à changer de nom... Je sais déjà quel nom je prendrai ; je pourrai le prendre sans scrupule, je ne mentirai sûrement pas. » Puisse-t-il disparaître de la pensée des hommes! Il fuit la célébrité et dissimule à peine combien elle le flatte. « Leur succès (des *Lettres de la Montagne)* dans tout le reste de l'Europe peut me consoler de ce qu'on ne les permet pas à Paris. » « Que de feux de joie brillent à mon honneur dans l'Europe! » Que n'a-t-il d'autres écrits à faire brûler encore! Mais « il faut savoir mettre des bornes à son orgueil » et il autorise Lenieps à faire courir sa lettre. « Il me vient du monde des quatre coins de l'Europe »; s'il voulait répondre à toutes les lettres, il lui faudrait dix têtes, vingt mains, quatre secrétaires et des journées de quarante-huit heures. La persécution consacre la vertu. « Il ne manque plus rien à ma gloire. » Si Socrate, à qui il en a coûté la vie pour avoir dit les mêmes choses que lui, était mort dans son lit, « on douterait peut-être aujourd'hui s'il fut rien de plus qu'un adroit sophiste ». Au moment du départ, il a dit à Thérèse : « Mon enfant, il faut t'armer de courage... N'attends plus qu'affronts et calamités à ma suite. Le sort que ce triste jour commence pour moi, me poursuivra jusqu'à ma dernière heure. » Cette perspective n'effraie pas

Rousseau. La veille du décret attendu, il a fait un goûter piquant avec deux oratoriens; il n'a « de sa vie été si gai », « trop heureux, quelque persécution qui dût m'atteindre, d'être appelé à l'honneur de souffrir pour la vérité ».

Il conseille à M. de Saint-Brisson (janvier 1765) de ne pas faire de livres : le meilleur fait très peu de bien aux hommes et beaucoup de mal à l'auteur. Lui-même s'est imposé la loi de se taire : vétéran émérite — *sat patriæ Priamoque datum*, — il est résolu à déposer les armes. Pour clore ses démêlés avec Genève, il demande à être garrotté par un engagement formel, si bien qu'il ne puisse plus remuer ni pied ni patte (XI, 238). Il n'écrira donc plus [31]... à moins qu'on ne l'y force, « et si ce n'est ce que vous savez (les *Confessions*)... » Il envoie les *Lettres de la Montagne* au pasteur Montmolin. « Plaignez-moi, monsieur, d'aimer tant la paix et d'avoir toujours la guerre. » « Repos, repos, chère idole de mon cœur ! » Quiétiste agité [32]. « La passion de cette heureuse tranquillité m'agite et me travaille chaque jour davantage » (3 février). Un mois après (7 mars 1765), il en donne la preuve : il a pris l'offensive contre le Conseil de Genève, il la prendra contre « vos ministres qui, vu leurs mœurs, leur crasse ignorance, devraient trembler qu'on s'aperçût qu'ils existent[a]. » Sous prétexte de ne pas se laisser battre à terre, il attaque; puis, las de se « défendre », il se dit résolu à imiter les ivrognes, qui se laissent tomber tout bonnement quand on les pousse et ne se font aucun mal, au lieu qu'un homme qui veut se raidir n'en tombe pas moins et se casse un bras ou une jambe par-dessus le marché. Mais « on ne quitte pas sa tête comme son bonnet » ; qui a bu boira. Rousseau imite réellement les ivrognes en retombant sans cesse dans les dispositions combatives qu'il désavoue.

Il souffle son intransigeance à Moultou. « Il faut être tout à

a. Ce cuistre de Montmolin et la canaille sa séquelle « n'ont du sentiment qu'aux épaules, et l'on ne peut leur répondre qu'à coups de bâton ». « Pour ces manants de Bienne, ils méritent en vérité d'être traînés par les boues » (à Dupeyrou, 27 janvier, 15 février 1766). Le roi de Prusse l'avait accueilli à condition qu'il n'écrirait plus « sur des matières scabreuses qui pourraient occasionner des clameurs » des prêtres neuchâtelois, disputeurs et fanatiques (lettre de G. Keith, 16 août 1762). Il y a loin des ardeurs de Rousseau en 1765-1766 (XI, 249 269) aux réserves respectueuses de l'*Inégalité* (I, 83, 126). Les « Philippiques » de ses adversaires l'ont monté à un autre ton.

fait comme les autres ou tout à fait comme soi. » La robe que vous portez « ne peut plus que vous déshonorer » ; ne soyez plus ministre ni citoyen de Genève. Comme il a manqué à son engagement de ne plus rien écrire sur la religion, le Consistoire songe à l'excommunier. Un accommodement lui est proposé ; il refuse net. Point d'état intermédiaire ; il sera loup ou brebis, il jettera dans la rivière l'épée ou le fourreau. C'est l'épée qu'il garde en main. Montmolin, « en homme d'Église », a trempé sa plume dans « ce miel empoisonné qui tue ».

« Vous savez à quel usage ils jugent à propos d'employer la religion : ils en font un gros torchon de paille enduit de boue qu'ils me fourrent dans la bouche à toute force pour me mettre en pièces tout à leur aise, sans que je puisse crier. » Rousseau, indigné de cette « profanation », la châtiera. « J'espère ne pas me livrer à la vengeance ; mais, si je les touche, comptez qu'ils sont morts. » « Ces vieilles armes, fortes contre qui les craint, faibles contre qui les brave, se sont brisées. » « Parce qu'ils m'avaient trouvé doux, ils ont cru me trouver faible ; ils se sont trompés. Tous leurs efforts pour me nuire ou m'épouvanter... leur ont attiré les mortifications les plus cruelles. J'ai fait plus que des souverains n'osent faire en triomphant d'eux. »

Dans les premiers temps de son admission à la cène, il s'attendrissait au temple jusqu'aux larmes. « N'ayant jamais vécu chez les protestants, je m'étais fait d'eux et de leur clergé des images angéliques : ce culte si simple et si pur était précisément ce qu'il fallait à mon cœur... Qu'ils m'ont bien guéri d'une erreur si douce ! » Rousseau les accuse d'être les artisans du scandale, dignes émules du pharmacien de l'encognure (XI, 269) ; il ne voit pas, alors que ses amis ne s'y trompent point, que son intempérance belliqueuse en est l'origine. — Le lendemain d'une herborisation, il se plaignait tout haut de n'avoir pas dormi. « Pardon, se récrie un voisin de couchette, vous avez ronflé. » Peut-être Jean-Jacques avait-il rêvé d'insomnie pendant son sommeil [a]. Illusion, contradiction, passion, Rousseau a été à Motiers ce qu'il fut toute sa vie. Les épreuves ont mis en relief son caractère et excité son génie [33]. Les *Lettres de la Montagne* sont d'une beauté à compenser bien des disgrâces.

a. Les neurasthéniques ont une insomnie particulière ; ils ne savent au juste s'ils dorment ou veillent et peuvent s'imaginer n'avoir pas fermé l'œil de la nuit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. — « Me voilà comme régénéré par un nouveau baptême, ayant été bien mouillé en passant la mer... Je me repose de mes longues courses, je prends haleine, je jouis de moi » (à Coindet, 29 mars 1766). Le 10 mai, à Malesherbes : « L'air du pays joint à tout cela sa sombre influence et je commence à sentir fréquemment que j'ai trop vécu. »

2. — « J'ai toutes mes facultés dans un bouleversement qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose » (à Mme de Boufflers, 9 avril 1766). Il a entretenu Corancez une fois de ses extravagances en Angleterre. — « Je voudrais savoir s'il passe quelquefois dans les cœurs des autres hommes des puérilités pareilles... » Il vise le tronc d'arbre, un de ces expédients risibles pour lesquels « je ferais volontiers enfermer un homme, si je lui en voyais faire autant ». Il a « des moments de délire inconcevable » où la tête lui tourne (VIII, 104), comme chez M. de Treytorens. Il embrasse la terre bernoise : « Mon postillon me crut fou »; de même Mmes de Larnage et du Colombier, après sa réponse : « Je n'en sais rien. » Il parle ici de folie sans se supposer menacé. — A Trye, un Deschamps, employé du château, meurt subitement; Rousseau supplie Conti de le faire « ouvrir » pour prévenir les soupçons à son adresse. (Cf *Annales*, p. 237, note détaillée de Rousseau sur l'ouverture du corps.) Il s'imagine qu'on l'accuse d'avoir voulu empoisonner son ami Dupeyrou, tombé malade chez lui. Si la situation douloureuse de Rousseau comportait un côté plaisant, ne serait-ce pas de le voir peu éloigné de traiter Dupeyrou de fou? (29 avril 1768.) Il mettra la cervelle de son hôte au régime frugivore (27 septembre 1767). Voir dans les *Dialogues* comment il interprète le soin de ses amis de lui procurer des denrées moins chères (IX, 140); une reprise de *Pygmalion* (IX, 307); l'enthousiasme du public à la reprise du *Devin de village* (IX, 115). Gluck abandonne la langue italienne pour la française à seule fin de lui donner un démenti (Corancez). En 1775, il se reproche d'avoir répondu en 1770 à une lettre prétendue insidieuse d'un abbé, relativement à une note de l'*Emile* sur le duel. A partir du 11 décembre 1769 (1re lettre à La Tourette), il date d'une façon singulière ses lettres précédées du quatrain ou de la devise : *post tenebras lux.*

3. — ... « Plus seul au milieu de Paris que Robinson dans son île, et séquestré du commerce des hommes par la foule même empressée à l'entourer pour empêcher qu'il ne se lie avec personne... » Ils ont élevé autour de lui des murs de ténèbres impénétrables à ses regards ; ils l'ont « enfoncé tout vivant dans un cercueil ». Quelle joie pour lui d'en renconter un « qui

a échappé aux instructions communes » et de « converser quelques moments avec un homme! » (9e *Promenade.*) L'auteur des *Dialogues* est celui d'*Emile : ô miseras hominum mentes!*...

4. — « Le premier malheur de la botanique est d'avoir été regardée dès sa naissance comme une partie de la médecine, etc... » (VI, 135); « préjugé dégoûtant ». En 1764, il écrivait à Malesherbes : « Je suis tenté d'essayer de la botanique... tout au plus en garçon apothicaire pour savoir faire ma tisane et mes bouillons ». En dédaignant la botanique médicinale, il fait tort à la Nature, que cependant il aime d'une passion partiale. Le lait de la mère Nature peut-il jamais être malfaisant? (XII, 163; IX, 381, le terrible *Hippophœ*). Le venin est commun aux végétaux, aux reptiles et aux hommes. En 1768, il songe à obtenir « quelque assistance » de la cour de France ou d'Angleterre, comme botaniste à Chypre ou dans l'Archipel. Il se livrerait à ces études « jusqu'à sa mort », non « par tâche » mais « uniquement par plaisir » et avec succès (XII, 109). Il se propose d'entremêler la préparation d'herbiers à ses copies; agrément et ressource (à Malesherbes, XII, 248).

5. — En ce passage (IX, 377), comme en divers autres, l'éclat des images, la chaleur du discours dissimulent mal la faiblesse du raisonnement. Les richesses minières « sont là comme en réserve pour servir un jour de supplément aux véritables richesses qui sont plus à la portée de l'homme ». La nature ne veut donc pas l'en frustrer absolument, et qui marquera le jour où il aura le droit de toucher à cette réserve providentielle? « Leurs talents enfouis (des villageois) sont comme les mines d'or du Valais, que le bien public ne permet pas qu'on exploite » (IV, 396). Les mines n'ont pas porté bonheur à l'imagination de Rousseau.

6. — Str.-M. 1861, p. 162, 285, 352, à Malesherbes, 4 janvier 1762. « Personne au monde ne me connaît que moi seul. » Mme de Warens n'est pas exceptée. « Permettez-moi de vous répondre ce que vous m'avez dit si souvent : vous ne me connaîtrez que quand il ne sera plus temps » (à Mme de Warens, 26 août 1748); c'est que sans doute il n'était pas bien ouvert. « L'âme de Jean-Jacques que mes contemporains ont voulu si peu connaître » (IX, 66). Il dit à Hume : « Actuellement, nul ne me connaît, mais je me décrirai moi-même si naïvement que désormais chacun pourra se vanter de connaître Jean-Jacques Rousseau. » « Je crois qu'il a sérieusement l'intention de faire son portrait avec de vraies couleurs, mais je crois en même temps que nul ne se connaît moins » (Hume à la comtesse de Boufflers, 19 janvier 1766). Il entretient Rey de l'histoire de sa vie (27 avril 1765, Bosscha). Il veut que le cours des ans lui permette de dire la vérité, telle qu'elle est, sur lui et les autres. sans déguisement. Sinon, « je ne ferai qu'une vie ordinaire, masquée et plâtrée, au lieu que dans mon projet, je ferai une chose unique et, j'ose dire, une chose vraiment belle ».

7. — 1er et 3e *Dialogues.* — « On peut être un malhonnête homme et faire un bon livre, mais jamais les divins élans du génie n'honorèrent l'âme d'un malfaiteur. » « Je défie tout homme sensé qui lira cette lettre (sur les spectacles) de pouvoir croire que l'auteur soit un coquin. » (XII, 183.) — « Tel est en nous l'empire de l'imagination... que d'elle naissent. . les vertus et les vices... C'est principalement la manière dont on s'y livre qui rend les hommes bons ou méchants. » (IX, 204, 2e *Dialogue.*) Son interlocu-

teur lui objecte : « Vous voilà le plaçant dans les astres, parce qu'il a fait des romans. » La *Lettre à d'Alembert* décoche ces traits à l'admirateur des belles actions au théâtre : « Ne s'applaudit-il pas de sa belle âme? Ne s'est-il pas acquitté de tout ce qu'il doit à la vertu par l'hommage qu'il vient de lui rendre? Que voudrait-on qu'il fît de plus?... » (I, 194.)

8. — Loup-garou inabordable, il ne réserve pas toujours meilleur accueil aux missives. Aux louanges d'un chirurgien il répond : Quand vous allez voir un malade, au lieu de le panser, lui faites-vous des compliments? (1767). A un militaire désireux de faire sa connaissance : « Vous êtes lieutenant-colonel, monsieur, j'en suis fort aise ; mais fussiez-vous prince, et, qui plus est, laboureur, comme je n'ai qu'un ton avec tout le monde, je n'en prendrai pas un autre avec vous. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur. » (1763.) Une comtesse lui envoie de la musique à copier (1776), prétexte avoué pour le voir. « Quiconque ne veut voir que le rhinocéros, doit aller, s'il veut, à la foire, et non pas chez moi. » M. de Saint-Fargeau, dont le chien l'a renversé, envoie prendre de ses nouvelles : « Dites à votre maître qu'il enchaîne son chien », fut toute sa réponse.

9. — Rousseau ne dit rien de la ferme. Le rêve éveillé de Rousseau à Annecy (VIII, 75) ne désigne pas expressément les Charmettes, mais un paysage parmi les coteaux environnants. Il rappelle à Mme de Warens cette « vision prophétique » pendant la promenade de la Saint-Louis qu'ils ont faite « seuls » (VIII, 174) dans la direction de la métairie. Il retrouve dans ce site les « maisons éparses et champêtres » où il avait placé en idée leur commune demeure. — C'est à Chambéry, de la fin de 1733 à l'été de 1737, que Rousseau a pu jouir le mieux, et sans partage depuis mars 1734, de l'affection de Mme de Warens. A partir de la fin de 1737, le bonheur d'antan est précaire et non toujours serein. De Montpellier, Rousseau vise (23 octobre 1737) une lettre pleine de reproches de Mme de Warens. Elle l'engage à prolonger son séjour à Montpellier jusqu'à la Saint-Jean ; il s'y refuse « quand on m'y couvrirait d'or ». Il accepte avec soumission les conditions de Mme de Warens. sans nous les faire connaître (14 décembre 1737). Mme de Warens et son factotum restent en hiver à Chambéry, tandis que Rousseau est aux Charmettes (3 et 18 mars 1739). « Quand un cœur comme le vôtre a autant aimé quelqu'un que je me souviens de l'avoir été de vous, il lui est impossible d'en venir jamais à un tel point d'aigreur qu'il faille des motifs de religion (l'occasion de ses pâques) pour le réconcilier » (X, 30). Rousseau, antidatant de deux années la prise de possession des Charmettes, y encadre la période de son bonheur véritable, qui « n'a duré qu'un moment ». « De toutes les habitations où j'ai demeuré, et j'en ai eu de charmantes, aucune ne m'a rendu si véritablement heureux, et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne. » Et les Charmettes? Rousseau dit avoir conservé un souvenir très exact de « cette époque chérie », et il est indécis sur un point essentiel. « Autant que je puis me rappeler les temps et les dates, nous en prîmes possession vers la fin de l'été de 1736. » Bien que Rousseau prévienne le lecteur qu'écrivant sans mémoires, il a pu se tromper sur les dates, la transposition ici, complice de l'artiste, ne nous semble pas involontaire. Il a signé le bail, le 6 juillet 1738, avec Mme de Warens, et c'est au retour de Montpellier (fin de 1737) que Mme de Warens lui avoue son intimité avec Wintzenried, déjà vu dans la maison avant le départ pour

Montpellier (VIII, 187, 188). S'il n'y a pas eu calcul, l'illusion, un peu bien forte, serait du genre de celle des portraits soi-disant tracés dans la Lettre sur les spectacles. — Au retour de Montpellier, la vie auprès de Mme de Warens lui est devenue « tout à fait insupportable », et c'est à ce moment de son récit qu'il lui demande pardon de l'exécuter. Au début du 7ᵉ livre des *Confessions*, il a déposé son cœur aux Charmettes, et rêve de rapporter un jour aux pieds de maman « rendue à elle-même » les trésors de ses châteaux en Espagne. En dehors du 6ᵉ livre, livre des Charmettes, nulle part les *Confessions* ne les rappellent en souvenir d'une mutuelle affection. Rousseau les regrette comme retraite champêtre, abri solitaire et indépendant (VIII, 286, 305) ; il les mentionne (IX, 73), à l'occasion des soins rustiques de l'île Saint-Pierre. « Ah! si j'avais suffi à son cœur, comme elle suffisait au mien ! » (10ᵉ *Promenade*.)

10. — Chacun songe en veillant; li n'est rien de plus doux.

Dans ses songes dorés (*Fables*, VII, 10), La Fontaine n'a jamais rêvé des travaux de Mars, bien qu'il détrône le Sophi. Rousseau laisse là bientôt la mêlée et revient à ses chères bergeries (VIII, 112). Enfant, il jouait au bataillon scolaire et suivait « en uniforme » la milice bourgeoise, à Genève.

11. — VIII, 122 ; IX, 198. L'abstinence peut lui coûter quand l'imagination le tourmente ; la modération ne lui coûte rien dans ce qu'il possède, parce qu'alors l'imagination n'agit plus. — Son amour pour Mme d'Houdetot était partagé en quelque sorte, bien que non réciproque. « Nous étions ivres d'amour l'un et l'autre, elle pour son amant, moi pour elle ; nos soupirs, nos délicieuses larmes se confondaient. Tendres confidents l'un de l'autre, nos sentiments avaient tant de rapport qu'il était impossible qu'ils ne se mêlassent pas en quelque chose. » ... « force contagieuse de l'amour!... » (VIII, 316). « Mes transports ne laissaient pas de te plaire et j'aimais à t'entendre exprimer les tiens pour un autre objet qui leur était cher : tant l'épanchement et la sensibilité ont du prix, même sans celui du retour. » (X, 158.) Imagination, sensibilité, subtilité touchant au sophisme, voilà bien Rousseau.

12. — La fée de l'imagination métamorphose une maritorne d'auberge en Dulcinée du Toboso. On connaît le trait du médecin expérimentant l'affection nerveuse d'une dame que le parfum de la rose faisait s'évanouir. Il la reçoit dans son cabinet avec une rose sur sa table. A la vue de la fleur, la malade est prise de sa crise accoutumée. La rose était artificielle. Malebranche (*Recherche de la vérité*) a signalé des phénomènes d'imagination d'une observation curieuse pour son temps. L'imagination peut donner au système nerveux des secousses capables de provoquer des désordres morbides et aussi des guérisons surprenantes, mais non surnaturelles.

13. — Il semble disposé à admettre la télépathie : « On ne voit pas les esprits, je le veux croire ; mais deux âmes étroitement unies ne sauraient-elles avoir entre elles une communication immédiate indépendante du corps et des sens? L'impression directe que l'une reçoit de l'autre, ne peut-elle pas la transmettre au cerveau et recevoir de lui par contre-coup les sensations qu'elle lui a données? » (IV, 193, 228.) « Les sens ne peuvent imaginer l'immédiate communication des esprits, mais la raison la conçoit très bien et mieux, ce me semble, que la communication du mouvement dans les corps » (V, 66.) Cf V, 65 : Une âme peut-elle revenir sur la

terre? Voir la 3e *Lettre sur la vertu et le bonheur;* infinité d'*esprits* de mille ordres différents. (Str-M, 1861, p. 156, 159.) Mme de Wolmar a le pressentiment de sa mort (6e partie, *Lettre huitième*); rêve funèbre de Saint-Preux, *Lettre du voile* (IV, 432; V, 47, 48). — Les sciences dites occultes aujourd'hui ne le seront peut-être pas indéfiniment. Que penser de la faculté mystérieuse du pigeon voyageur? Leibniz croit possibles les animaux fantastiques de Cyrano de Bergerac, guère plus fantastiques, en effet, que certains fossiles, poissons cuirassés, reptiles volants ou à plumes, chevaux à trois doigts, mosasaures, mégathériums. La nature n'est peut-être pas épuisée dans sa force créatrice, et, placée par la succession des siècles dans des conditions nouvelles, qui peut affirmer qu'à force d'évolutions successives, elle ne produira pas des êtres nouveaux? « Qui est-ce qui ose assigner des bornes précises à la nature et dire : « Voilà jusqu'où peut aller l'homme et pas au delà? » (IV, 4.) « Celui qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot *impossible*, manque de prudence. » (Arago.) De quelles manifestations variées n'est pas susceptible la cause qui a produit la sensitive, les végétaux animés, le lis de mer, les plantes insectivores? Peut-être un jour le génie de Socrate s'humanisera-t-il sur la terre; les acquisitions dues à l'évolution psychique pourraient compenser les pertes et dédommager l'humanité de ce que les chênes ne rendent plus d'oracles. — Voir un discours de William Crookes, président de la Société pour les recherches psychiques. Leymarie, Paris 1903, et le *Bulletin de l'Institut général psychologique* 1904, n° 2; *Télépathie;* Eusapia Paladino, n° 3.

14. — « ... Je sentis en moi-même un mouvement très extraordinaire, et je lui dis (à Thérèse) dans un transport, hélas! trop prophétique... » (IX, 29.) Sa lettre d'octobre 1760 à la maréchale de Luxembourg « contient une bien singulière prédiction » (VIII, 382). Une note du 3e *Dialogue* (IX, 279) rappelle au lecteur la prédiction relative aux Anglais (I, 48; V, 317). Au 5e livre des *Confessions*, commencé en Angleterre (1766), Rousseau, dont la prophétie paraissait s'accomplir, se flatte de voir bientôt la France le délivrer de sa captivité. En 1776, les événements semblaient la justifier. L'Angleterre qui, en 1760, nous enlevait l'Inde et le Canada, avait été forcée par la guerre de Sept ans de créer de nouveaux impôts, origine de la révolte des colonies américaines. Précisément, en 1776, les troupes anglaises n'essuyaient que des revers et les insurgés proclamaient leur scission complète avec la métropole. — Rousseau avait laissé la réputation de prédiseur parmi les villageois de Montmorency (lettre de Mme Latour, 1er novembre 1763) et celle de sorcier bienfaisant dans le pays de Maubec.

15. — Au nombre de ses passions proprement dites, Rousseau mentionne « d'abord les femmes », puis la musique (VIII, 156); il omet la passion de la gloire. On le plaignait devant Saint-Lambert des fatigues du voyage d'Angleterre : « Ne le plaignez pas, il voyage avec sa maîtresse, la réputation. » Cette compagne lui a coûté cher. Il parle à Coindet (29 mars 1766) de « cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer ». (Cf à Roustan, 23 décembre 1761.) — « La nature de ce feu qui embrase Jean-Jacques Rousseau se remarque surtout dans ce qu'il dit des femmes; on sent qu'il les aime encore à la fureur et les détails de convoitise sont... ceux où il réussit le mieux. C'est, de tous les philosophes, le plus concupiscent » (d'Alembert), concupiscent à vide et tempérant (XII, 257, 185). Il recommande la conti-

nence à Dupeyrou (19 juillet 1766); elle laisse au sang tout son baume et permet de sentir « avec délices le plaisir d'exister ». « Tel curieux analyse avec plus de plaisir une jolie fleur qu'une jolie fille. » « L'habitation des femmes empirait sensiblement mon état. » (IX, 37.)

16. — « Je rêvais en marchant à celle que j'allais voir (Mme d'Houdetot); ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasait le sang à tel point que mes genoux tremblants ne pouvaient me soutenir; j'étais près de m'évanouir, etc. » (VIII, 319.) — « Ses émotions sont naturelles et simples comme son caractère »; elles n'ont rien de la sensiblerie ni des maladies de nerfs (IX, 199). Rousseau touche à la sensiblerie dans la traduction d'un morceau de Plutarque coloré du fard de la sophistique (II, 125), et la scène de l'arrivée de Claire chez Mme de Wolmar aboutit à deux évanouissements et à « un mouvement convulsif » dont Saint-Preux n'est pas le maître (IV, 419, 420). — Une imagination capable de sensibilité crispée n'exclut pas en lui le goût des sciences exactes; il a des aptitudes marquées pour l'arithmétique et un grand goût pour l'algèbre. Les femmes « n'ont pas assez de justesse et d'attention pour réussir aux sciences exactes » (II, 358). L'expérience infirme ce jugement, réfuté par une note de la *Lettre à d'Alembert* (I, 247).

17. — L'idée d'espionnage se rencontre de bonne heure chez Rousseau : à Lausanne, il risque d'être regardé « comme un espion » (1732). Mme de Warens semble avoir joué ce rôle en faveur de la Sardaigne, au détriment de sa première patrie (Mugnier, ch. IV). A Trye, on l'accuse d'être l'espion de Conti. On avait accusé auprès de lui Sauttersheim d'être un espion. Les Genevois qui viennent le voir à Montmorency sont des espions (X, 321, 368). — Il voit partout des « souterrains », des manœuvres hostiles conduites dans l'ombre (Lettres de Conti, 1767, Str.-M. 1865, t. II, p. 10). « Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'environnent, et je ne vois que du noir dans l'obscurité » (1770). Cf II, 106. Leçon donnée, non sans mérite, au grand cousin Bernard, poltron surtout la nuit. — Le mystère extérieur l'effare et il se plaît au mystère personnel. Cachottier, même avant la persécution, il dépense en secret; en secret il travaille à ses *Institutions politiques;* il s'amuse des philosophe arrosant les feuilles d'un arbre dont il a secrètement coupé les racines; l'*Héloïse* a un objet secret. Telles de ses lettres à Mme Boy ont un air de mystère enfantin. — « Préparons toutes choses dans le plus profond silence et sans que personne au monde pénètre nos vues » (à Dupeyrou, 31 mai 1766). Il songe à se retirer en Savoie, mais c'est un secret. « Pour mieux le couvrir, je voudrais laisser transpirer mystérieusement celui de Venise » (à Wirtemberg, 11 mars 1763). Cf *Annales*, p. 135, note de police. — Il est « bienfaisant en secret ». La discrétion de ses bienfaits en double le prix et le mérite. — Il s'entoure contre ses ennemis de précautions et de secrets; double chiffre dont l'un est faux par surcroît de prudence (à Dupeyrou, 2 avril 1767). En dehors de la persécution, Rousseau est timide et a l'instinct de la feinte.

18. — « Vous me faites pitié; si vous êtes de sang-froid, votre conduite m'effraie pour vous, car je ne la trouve pas nette : il n'est pas naturel de passer sa vie à soupçonner et à injurier ses amis. » (Mme d'Épinay, 12 novembre 1757.) « Quoique vous m'ayez fait autant de mal qu'un méchant en peut faire, je ne crois pas encore que vous soyez méchant.

Vous avez votre manie, Pascal avait la sienne ; mais il y a cette différence entre vous, monsieur, et l'auteur des *Provinciales*, que la vue du précipice imaginaire qui sans cesse effrayait ce grand homme, ne nuisait qu'à lui seul, au lieu que votre défiance trop active et trop réelle blesse et diffame tous ceux qui vous approchent. » (Dusaulx, 18 février 1771.) « Pour le coup, Jean-Jacques s'est bien fait voir ce qu'il est, un fou... dangereux et méchant. » (D'Alembert à Voltaire, 11 août 1766.) *Méchant* est de trop.

19. — Si le retour fréquent d'une même expression trahit le caractère, les mots *délices*, *bizarrerie*, *extase*, *délire*, *rêveries*, sont des indices du sien.

20. — Diderot s'est échauffé sur « les sept scélératesses » de Rousseau. — Sortie violente contre lui, *Essai* (1778) *sur les règnes de Claude et de Néron*, t. III, p. 90 et suiv. (Cf t. XVIII, p. 269, lettre à Falconet, 1768.) — On a fait de Jean-Jacques un nouveau Lazarille de Tormes (IX, 173). « Voilà l'étonnante énigme. » (XII, 182.) C'est lui qui est l'énigme. Ses contemporains ne le comprennent point : « La nature primitive de l'homme est trop loin de toutes leurs idées. » (IX, 228.) Il reconnaît pourtant (I, 138) que « les passions ont détruit (en lui) pour toujours l'originelle simplicité ». « Les hommes (primitifs) trouvaient leur sécurité dans la facilité de se pénétrer réciproquement, et cet avantage leur épargnait bien des vices. » (I, 4.) Les civilisés doivent-ils renoncer à pénétrer Rousseau ? « Momus ne se mocqua par trop quand il trouva cela à redire en l'homme que Vulcan avait fait, dequoy il ne luy avait mis une petite fenestre au cœur, afin que par là l'on pust voir ses pensées. » (La Boëtie.) — « J'ai appris qu'on vous accusait de noirceur... Il y a trop loin de vous au plus méchant de la terre, tel que vous seriez, si vous n'étiez pas vertueux ; car, pour les âmes de votre trempe, il n'est point de milieu. » (Deleyre, 17 mars 1758.) Durant trente ans, « mon naturel... me ramenant toujours, loin des grandes vertus et plus loin des grands vices, à la vie oiseuse et tranquille pour laquelle je me sentais né, ne m'a jamais permis d'aller à rien de grand, soit en bien, soit en mal. Quel tableau différent j'aurai bientôt à développer ! » (VIII, 195.) Il s'accuse fortement sans préciser.

21. — Rousseau paraît satisfait de sa constitution physique : assez bonne carrure, poitrine large, bien conformé par le coffre ; il n'a jamais rien fait pour détruire sa santé. (VIII, 156.) Il lui en fallait une robuste pour ne pas être exténué de voyages perpétuels, souvent pénibles, et d'un travail immodéré. Avec d'Escherny, au Chasseron, il saute et cabriole après cinq bonnes lieues de marche. « Quelque malade que je puisse être, l'appétit ne me manque jamais. » « Il est l'un des hommes les plus robustes que j'aie connus. Il a passé dix heures la nuit sur le pont, avec le temps le plus rigoureux, quand tous les matelots étaient presque glacés à mort, et il n'a attrapé aucun mal. » (Hume.) « Je fus moins malade que M. Hume, mais je fus mouillé et gelé et j'ai plutôt senti la mer que je ne l'ai vue. » (XI, 325.) A Paris (1771), il supporte, sans que sa voix fléchisse, une séance de lecture de dix-sept heures, coupée de deux repas fort courts. « Piéton presque sexagénaire », il se propose de faire quinze lieues pour aller, « pauvre garçon herboriste », demander l'hospitalité à milord Strafford (XI, 325). A plus de soixante ans, il va de la rue Platrière aux prés Saint-Gervais, ou fait le tour du bois de Boulogne, sans fatigue en dépit de la chaleur. Sa neurasthénie était surtout psychique et n'altérait pas sa

vigueur corporelle. La surexcitation qui produit le désordre maladif dans le névrosé peut lui donner aussi l'énergie résistante et le ressort. — « Je fus frappé de l'extrême vivacité des petits yeux noirs du personnage. Ceux de Voltaire... ne m'ont pas autant frappé. Le teint de Rousseau était bilieux et fort brun. Sa taille était médiocre. Il était maigre et sec. » (*Souvenirs* de P. Picot, 1771. *Annales*, p. 261.)

« Je reconnus là cette faiblesse ordinaire de mon ami qui veut toujours être un objet d'intérêt en passant pour un homme opprimé par l'infortune, la maladie, les persécutions, lors même qu'il est le plus tranquille et le plus heureux. » (Hume.) Souvent aussi le fantasque justifie le mot de son patron : « *He is not insincere, but fanciful.* » Dans la lettre à la comtesse de Boufflers (26 août 1764), il parle de son « dégoût de toutes choses » et de ses « journées délicieuses ». Il y aurait de l'ingénuité à prendre au sérieux ses hyperboles. « Seul, malade et délaissé dans mon lit, j'y pense mourir d'indigence, de froid et de faim, sans que personne s'en mette en peine. Mais qu'importe si je ne m'en mets pas en peine moi-même ? » (8e *Promenade.*) « Que je n'aie plus d'autre soin que de m'armer contre les maux que l'on me destine encore, et que de chercher à mourir en paix, si je puis. *Amen.* » (1768). Ce ton tranquillise.

22. — « Son régime l'a maintenu frais, vigoureux et gai jusqu'à la fin de sa vie. » (Bernardin de Saint-Pierre.) (Cf Beaudouin, t. II, p. 202, 271, 448, 495.) La *Reine fantasque* est d'une gaieté compromettante qu'il désavoue : « Je ne suis pas si gai dans mes maux que Scarron l'était dans les siens. Je dépéris tous les jours (1764) ; j'ai des comptes à rendre et point de contes à faire. » (XI, 123.)

23. — « ... Cette époque chérie de 1762 » où il faisait « ces pèlerinages de Colombier qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore et recommencer sans cesse ! Je ne demanderais point d'autre éternité » (à milord Maréchal, 20 juillet 1766). Il fait du Val de Travers (1763) une description qui explique les derniers mots de la lettre à Luxembourg : « Je passerais ici sans regret le reste de ma vie. » (XI, 25 et suiv.) Il y a été aimable, gai, plein d'entrain et heureux. (Fritz Berthoud, *Jean-Jacques Rousseau au Val de Travers*, 1881.)

24. — VIII, 122. — « Dans toutes les situations, je me suis toujours senti affecté de deux manières différentes et quelquefois contraires : l'une venant de l'état de ma fortune et l'autre de celui de mon âme, en sorte que tantôt un sentiment de bonheur et de paix me consolait dans mes disgrâces, et tantôt un malaise importun me troublait dans la prospérité. » (Str.-M. 1861, p. 161.) « J'allais me consoler de mes peines dans la solitude où je pleurais quand j'étais heureux. » (4e *Lettre sur la vertu et le bonheur.*) S'il a tout pour être heureux, il ne l'est pas ; au comble de l'infortune, il préfère son sort à celui des plus fortunés (8e *Promenade*, IX, 383) ; il joue à qui perd gagne avec le bonheur. — Les joies de la conscience le consolent de tout, sans parler des chimères dont le stoïcien persécuté se berce. « Maître et roi sur la terre, tous ceux qui m'entourent sont à ma merci ; je peux tout sur eux et ils ne peuvent plus rien sur moi. » (Fragments divers.)

25. — « Soyez meilleur et vous serez plus heureux », lui disait avec une rudesse militaire M. de Saint-Germain, qui lui donnait le plaisir doux et rare « de voir la face d'un honnête homme » (1769). Tronchin a dépassé la mesure : « Cet homme, hélas ! me fait pitié, n'est-il pas assez malheureux ?

Il a perdu tous ses amis et il a troublé sa patrie. Les remords qui déchirent l'âme le poursuivent et le poursuivront partout. » (*Annales*, p. 61, 55.) Dans des moments d'accalmie, recueilli en lui-même, Rousseau a pu douter de la valeur morale de ses actes (comme de la vérité de ses systèmes auprès de Hume) et en souffrir; mais, si les passions sont « l'enfer du méchant », les joies de la conscience sont « le paradis » de l'homme de bien et Jean-Jacques aimait à donner des rendez-vous au séjour des justes (IX, 55; XI, 72, 81). L'estime de soi-même couvrait bientôt de sa voix éclatante les murmures passagers de la conscience. Rousseau nous semble avoir plus souffert de ses passions que de ses remords.

26. — I, 13, 16. — « Je lutte contre la pauvreté depuis mon arrivée à Paris » (à un créancier, D. Roguin, 9 juillet 1745). Il parle de son « état d'opprobre et de misère » à Mme de Warens, toujours en disette et en quête d'argent (1748). Il lui écrit en 1753 : « ... Ici toutes choses et surtout le pain sont d'une cherté horrible. » Quelques lignes plus loin : « Avec toute cette gloire, je continue à vivre de mon métier de copiste qui me rend indépendant. » « La pauvreté ne m'a jamais fait de mal. » Il suffit à ses besoins (à Vernes, 25 mars 1758).

27. — En 1771, il invite Dusaulx à « un petit souper, non d'Apicius, mais d'Épicure et tel qu'on n'en fait guère à Paris. Ce souper, j'y ai pourvu, serait animé d'une bouteille de son vin d'Espagne... » « Plus ma destinée est déplorable, plus je m'efforce à la parsemer de douceurs, pour me maintenir toujours bon. » (1775.)

28. — La pension d'Angleterre, au chevalier de Cossé, 25 juillet 1771. — « Je suis pauvre, à la vérité, mais je n'ai pas le cou pelé. » Diderot acceptait les bienfaits de Catherine II et d'Alembert ceux de Frédéric et ils n'avaient pas le cou pelé (d'Alembert, t. V, p. 142, 144). De 1744 à 1764, sa dépense annuelle moyenne a été de soixante louis (XI, 182). En janvier 1772, il avoue 1,100 francs de viager (XII, 243), sans parler de quelque argent comptant. Il voulait tirer de sa copie 1,500 francs : il n'avait pas besoin de ses ouvrages pour vivre et « c'est ce qui les faisait vendre ». Tous les ans, en janvier, il met ses comptes en règle (XII, 63). Détails sur ses ressources, VIII, 370 ; X, 209 : à Lenieps, 25 avril 1759. Il avait songé à tirer de 10 à 12,000 livres d'une édition générale (13 décembre 1764, à Dupeyrou). Dupeyrou s'étant substitué à la compagnie qui avait entrepris l'édition générale, Rousseau prit, avec son dépositaire universel, un arrangement qui lui permettait d'être « en repos du côté de la subsistance » (IX, 69). (Cf Édition Petitain, 5e volume, p. 764.) Il proteste contre l'opulence qu'on lui attribue (à Sartine, 15 janvier 1772).

29. — Des amis lui envoient du vin de Lunel, du miel de Chamounix, des vacherins, présents désagréables : il ne veut rien devoir à personne et il a la peine d'y répondre. Par respect pour Mme d'Ivernois, il veut bien ne pas lui renvoyer ses abricots, mais il fait avec rudesse la leçon au mari, « donneur insupportable », sur la vraie amitié (1765). « J'aime mieux un quart d'heure d'oisiveté que toutes les confitures de la terre, etc. » (XI, 276.) Plus tard, il se résignera aux dons; il accepte tout avec indifférence et ne répond rien (XI, 420; XII, 232). Souvent les présents, éconduits au vestibule par le maître, étaient entrés par l'escalier de service, grâce aux gouverneuses.

30. — « Je puis tout supporter, hormis l'opprobre ; tant qu'il me poursuivra, je fuirai toujours, fût-ce au fond d'un précipice, fût-ce au milieu d'un bûcher »; opprobre imaginaire (août 1767). — L'honneur est, avec Dieu et la nature, la troisième autorité reconnue de Rousseau. Il y est très sensible comme auteur et comme homme. La passion de l'homme justifiant le publiciste, qui est ou se croit attaqué dans son honneur, nous a valu deux chefs-d'œuvre : la Réponse au Mandement et les *Lettres de la Montagne.* « Le plus grand mal qu'on ait trouvé dans mes écrits était l'honneur qu'ils pouvaient me faire. » L'honneur de Rousseau est parfois aveugle comme sa passion, et ombrageux comme son caractère. Il se refuse à des arrangements prétendus « ignominieux »; « il était écrit que l'honneur me forcerait de repousser toutes les ressources que la fortune et mon travail mettraient à ma portée ». (IX, 69.) — L'honneur outragé a le droit, le devoir de se faire justice lui-même (II, 221). Tribunal des maréchaux ou Cour d'honneur, *Lettre à d'Alembert,* I, 224.

31. — XI, 238. Résolution tout à fait sérieuse, puisqu'il l'a prise déjà plusieurs fois. Il écrit à Lenieps (11 décembre 1760) en lui annonçant un exemplaire de l'*Héloïse,* « un livre de femme » : « J'ai quitté pour ma vie le métier d'auteur. Il me reste encore un vieux péché à expier sous la presse (même deux gros péchés, le *Contrat* et l'*Emile*); après quoi le public n'entendra plus parler de moi. » (Cf à Rey, 11 décembre 1760, Bosscha.) Il déclare à Jacob Vernet qu'il a posé la plume pour ne plus la reprendre, 29 novembre 1760. Le 17 janvier (XI, 200), il avait rencontré plus juste. « Oh! si je puis faire une fois mes derniers adieux au public! mais peut-être avant cet heureux moment faut-il les faire à la vie. La volonté de Dieu soit faite. » La Lettre à l'archevêque a été écrite « par force » pour la défense de son honneur, et les *Lettres de la Montagne,* pour l'acquit de son devoir (X, 244).

32. — « Vous avez un esprit lutin qui aime le bruit, les peines et le trouble. Comment pouvez-vous durer dans ce repos et cette paix où vous êtes depuis huit mois? » (Deleyre, 13 décembre 1756.) « Je voyais qu'il était né pour le tumulte et les orages et que le dégoût qui suit la jouissance paisible de la solitude et de la tranquillité le rendrait bientôt à charge à lui-même. » (Hume.) Il aspire au repos et le repos, bientôt fade, contrarie son instinct du mouvement. « La solitude m'ennuyait ». « ... L'ennui, ce fléau de la solitude aussi bien que du grand monde » (IV, 10). Cf à Dupeyrou, 6 avril 1765, fin de la lettre.

33. — « Les disgrâces ont achevé de m'ôter le peu de génie qui me restait » (à propos de la Lettre à M. de Beaumont, 1763). Lisons le contraire. « On a travaillé sans relâche à donner à mon cœur et peut-être à mon génie le ressort que naturellement ils n'avaient pas... » (à Mme de Boufflers, 26 août 1764). Sans la lutte et les mauvais traitements, il n'eût été qu'un petit garçon (à Gauffecourt, 12 janvier 1765).

CHAPITRE X

I

COMPLEXION INTELLECTUELLE

Avec une netteté remarquable, Rousseau nous révèle la constitution de son cerveau, la formation de sa pensée. Les idées lui viennent quand il leur plaît et non quand il lui plaît. Devant une table et une écritoire, s'il s'assied pour composer, il ne trouve rien, et la nécessité d'avoir de l'esprit à point nommé le lui ôte. Encore moins que Boileau il n'accepterait le défi d'un Linière :

De l'encre, du papier, dit-il, qu'on nous enferme!

Les idées ne lui viennent pas, ou elles viennent en foule. Avec des affections impétueuses, il a la conception lente. Le sentiment plus vite que l'éclair remplit son âme, mais, au lieu d'éclairer, il brûle, il éblouit : « Je sens tout et je ne vois rien; on dirait que mon cœur et ma tête n'appartiennent pas au même individu. » Il lui faut attendre le sang-froid pour penser. Peu à peu ce grand mouvement de remous intérieur, assez fort pour lui donner des palpitations, s'apaise, le chaos se débrouille et chaque objet de la pensée vient se mettre à sa place (VIII, 80). Ainsi sur un grand théâtre, dans un changement de scène, c'est d'abord un tiraillement qui fait peine, au milieu de décorations entremêlées et d'une agitation confuse. Puis tout s'arrange, s'ordonne, et l'on est surpris de voir succéder à ce long tumulte un spectacle ravissant... celui de pages qui n'ont pas besoin du secours de l'encre de Chine (IX, 138) pour être ineffaçables.

Il éprouve une extrême difficulté à écrire ; ses manuscrits sont raturés, barbouillés, indéchiffrables; il lui faut les transcrire quatre ou cinq fois avant de les donner à la presse. La

nuit, durant ses insomnies (depuis la crise maladive de 1736, il a cessé d'être grand dormeur), il écrit dans son cerveau ; il a retourné telle de ses périodes cinq ou six nuits dans sa tête avant de la mettre sur le papier ou dicter à l'une de ses gouverneuses[a]. Son esprit, rarement prime-sautier, réussit mal aux ouvrages qui demandent une certaine légèreté. Ecrire une lettre le met au supplice; si elle ne lui a coûté des heures de fatigue, c'est un long et confus verbiage, à peine intelligible [1]. Il jette ses pensées éparses et sans suite sur des chiffons de papier, quelquefois sur des cartes à jouer; il ajuste ensuite tout cela, tant bien que mal, et c'est ainsi qu'il fait un livre. « Jugez quel livre! » « C'est un métier que de faire un livre comme de faire une pendule. » (Labruyère.) Jean-Jacques est meilleur graveur qu'horloger. « J'ai du plaisir à méditer, chercher, inventer; le dégoût est de mettre en ordre, et la preuve que j'ai moins de raisonnement que d'esprit, c'est que les transitions sont toujours ce qui me coûte le plus. Cela n'arriverait point si les idées se liaient bien dans ma tête [2]. »

Cette difficulté de lier ses idées est parfois aggravée par des disparates malaisées à adoucir. La forme épistolaire de l'*Héloïse*, en se prêtant à l'expression de sentiments différents ou opposés, agrée mieux à l'esprit mobile de Rousseau que celle d'une œuvre didactique astreinte aux concordances logiques. Il a tiré le *Contrat* des fragments de ses *Institutions politiques*, sans le réussir à son gré. « Le livre est à refaire », disait-il à Dusaulx. L'idée pure y occupe une grande place, et l'idée pure, chez Rousseau, côtoie vite la contradiction ou l'obscurité [3]. Il lui est impossible de suivre une demi-heure avec force un même sujet, surtout les idées d'autrui. Après quelques pages d'un auteur qu'il faut lire avec application, s'il s'obstine, les éblouissements le prennent, il ne voit plus rien. (VIII, 168.)

La pensée (*cogitatio — Daphni, coge pecus*) non seulement rapproche pour comparer, mais condense, travail d'élimination

a. Moultou l'a prié de lui retoucher un ouvrage (1762). « ... Je n'ai jamais pu corriger une seule phrase, ni pour moi, ni pour les autres. J'ai l'esprit prime-sautier, comme disait Montaigne ; passé cela, je ne suis rien. » XI, 2. Pure excuse. Rousseau est un auteur à trappes. — Il a le *génie* prime-sautier plutôt que l'esprit.

des scories et de raffinage ; du minerai elle tire l'acier pur. C'est là, selon Jean-Jacques, un effort peu conforme à la nature. « Naturellement l'homme ne pense guère » ; encore moins réfléchit-il. « L'homme est né pour agir et penser, et non pour réfléchir. La réflexion ne sert qu'à le rendre malheureux sans le rendre meilleur ni plus sage » (V, 107). Peu enviables en sont les effets sur lui. « Pardonnez-moi mes paradoxes : il en faut faire quand on réfléchit. » (*Emile.*) Rousseau parle mal ici de la réflexion, en homme peu sûr de la mener à bien. La pensée simple est souvent spontanée, autogène ; la réflexion, pensée à la seconde puissance et repliée sur elle-même, implique une tension voulue d'entendement et peut être laborieuse. Malsaine au corps et à l'âme [4], « la réflexion me fatigue et m'attriste » ; « la rêverie me délasse et m'amuse ». Compatible avec la non-coordination des idées, elle va capricieuse, la bride sur le cou, ou se laisse diriger docilement. Visiteuse familière et toujours bienvenue, elle le surprend à l'impromptu. « Maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choses charmantes qui disparaissent sitôt que je reviens à mon papier. » (XI, 411.) Quelquefois sa rêverie aboutit à une méditation ; plus souvent, la méditation se fond en rêverie, état plein de charme où l'âme nage indécise entre l'immobilité et le mouvement, incapable de marquer le point de séparation des fictions et des réalités.

Comment concilier dans Rousseau pensée laborieuse et riche fécondité ? Sa pensée est facile quand il décrit ses états d'âme (*Dialogues*) : il reproduit sans effort des objets intimes qui se présentent en vive lumière. Les quatre *Lettres à Malesherbes* ont été écrites, dit-il, sans brouillon, esquisse en raccourci des Mémoires projetés. Rousseau l'a tracée avec la facilité heureuse de l'auteur plein de son sujet. Les *Rêveries*, nées comme d'elles-mêmes, sont écrites d'abondance : il y trouvait du plaisir. Quand il est passionné, l'imagination et le cœur dictent, il n'a qu'à les suivre. Sa pensée est pénible quand il élabore des idées abstraites [a] ou générales. Sans revenir au *Contrat*, l'*Émile*, en

a. Il se détourne de l'abstrait, le concret l'attire. Il aime mieux voir que concevoir. L'algèbre ne le convainc pas, il ne se rend qu'à la figure géométrique. Sourd aux préceptes, aux définitions, il entend les exemples. Il excelle dans l'analyse des sentiments plutôt que des idées.

certaines parties systématiques du Ier livre, est travaillé comme à la forge ; on sent l'effort de l'artiste repoussant le métal du marteau pour en accuser le relief. Rousseau n'aime pas les spéculations métaphysiques : elles risquent de contrarier en lui le sentiment et l'obligent à un labeur antipathique à sa nature. Si la rédaction d'une lettre indifférente lui coûte tant de fatigue, la recherche philosophique ne saurait lui être moins pénible qu'à Boileau la poursuite de la rime, rude métier où son esprit se tue. Quand la conception et l'expression l'obligent à l'effort, un travail opiniâtre le fait vaincre à la fin ; en mainte autre circonstance, l'effervescence qui l'anime, mieux que la hache de Vulcain, lui ouvre le cerveau, et l'éloquence en découle. Que de pages écrites de verve dans l'*Emile !* La *Julie* est une chaîne d'inspirations variées, reliées par un courant continu, vraie source jaillissante.

Parfois les idées lui coûtent même à recevoir. Il ne sait rien voir d'abord de ce qu'il voit (VIII, 80) ; il ne voit bien que ce qu'il se rappelle et n'a d'esprit que dans ses souvenirs. De ce qui se passe en sa présence, le signe extérieur seul le frappe ; le lieu, le temps, la circonstance, le ton, le geste, tout cela ensuite lui revient et cette réminiscence provoque en lui la pensée qui juge ou l'impression d'une émotion rétrospective. Chez le comte de Gouvon, il entend, sans les remarquer d'abord, des mots lâchés à la volée ; il y réfléchit dans la suite et ils l'éclairent sur les vues de ses protecteurs. Enfant, il ne pouvait entrevoir l'intérieur d'une église catholique, ni entendre la sonnette d'une procession « sans un frémissement de terreur » qui souvent l'a repris dans les paroisses de campagne plus semblables à celles où il l'avait d'abord éprouvé. S'il a lu un livre en état de maladie, il ne peut y revenir avec plaisir, fût-ce Montaigne. Une déplaisante mémoire locale lui rend, avec l'idée du livre, celle des maux ressentis en le lisant. Aussi n'ose-t-il, quand il souffre, toucher aucun des ouvrages qu'il aime : pourquoi risquer de se brouiller avec un ami ?

L'association du sentiment aux perceptions intellectuelles les épingle en lui d'une étiquette ineffaçable. Il a une mémoire fidèle pour les choses senties, non pour celles qui s'apprennent par cœur, si le cœur ne s'en est mêlé. Les dates en tant que chiffres ne lui disent rien ; il les confond ou les oublie. Il n'a pas oublié

le 1er juin 1754, date d'un flirtage de Gauffecourt auprès de Thérèse, encore moins le jour de pâques fleuries de 1728. Il a vingt fois appris et désappris les *Églogues* de Virgile, non les deux vers *Malo me Galathea petit...*, tableau pittoresque et peinture du cœur féminin [a]. La musique est son meilleur mémoratif : l'air d'une hymne entendue de son lit avant le jour, un dimanche de l'Avent, à Annecy, un petit motet chanté avec la Merceret, le morceau ravissant qui a enchanté son réveil à l'Opéra de Venise ne sont jamais sortis de sa mémoire : la sensibilité affective les y avait fixés.

Auprès d'un maître, « mon esprit impatient de toute espèce de joug ne peut s'asservir à la loi du moment; la crainte même de ne pas apprendre m'empêche d'être attentif. De peur d'impatienter celui qui me parle, je feins d'entendre; il va en avant et je n'entends rien. Mon esprit veut marcher à son heure, il ne peut se soumettre à celle d'autrui. » Il veut aller libre d'entraves, non à l'attache même d'un Tacite; de là sa faiblesse comme traducteur [5] et son peu de goût pour les *Extraits* de l'abbé de Saint-Pierre. Il n'était pas homme à travailler longtemps sur les idées d'autrui. Indocile d'instinct, il a l'esprit rebours; sa mauvaise tête ne peut s'assujétir aux choses; elle ne saurait embellir, elle veut créer. Les objets réels s'y peignent tout au plus tels qu'ils sont [b], elle ne sait parer que les objets imaginaires. S'il veut peindre un paysage, il lui faut des murs. Enfermé à la Bastille, il aurait mieux qu'ailleurs tracé le tableau de la liberté. Plus vivement affecté des objets imaginés que des réalités, il est homme à quitter sa maîtresse pour mieux jouir d'elle. Julie et Saint-Preux sont bien ses enfants. « Quel bonheur » pour Saint-Preux d'avoir trouvé de l'encre et du papier dans le cabinet où il attend son amante! il peut savourer d'avance sa félicité en se la décrivant. Julie lui a envoyé son portrait le col

a. Il cite volontiers les poètes, surtout les Italiens, souvenirs gravés par une impression agréable dès la première lecture. Observateur attentif du romanesque Venture apparu à l'improviste, il a pris du personnage des clichés qui lui permettent, à un intervalle de plus de trente ans, de le détailler de la tête aux pieds, portrait vivant au physique et au moral. L'aventurier est venu « un soir de février qu'il faisait bien froid », etc. (VIII, 87.)

b. Rousseau est ici trop modeste. Son esprit n'est pas une simple plaque photographique, mais un stéréoscope coloré.

découvert ; voluptueux raffiné, il aime mieux en faire peindre un second, le buste exactement voilé [a]. Julie dit à Claire : « Quelque doux qu'il me soit de le voir, je ne sais par quelle bizarrerie il m'est plus doux de penser à lui. » Certaines gens ont l'absence agréable ; l'absence, avec Rousseau, peut être délicieuse.

Dans la conversation, la lenteur de son esprit est particulièrement fâcheuse. On peut réussir des impromptus façonnés à loisir, converser joliment par la poste, comme on joue aux échecs par correspondance. Dans un salon, parole hésitante, confusion rougissante peuvent donner l'apparence d'un sot, alors qu'on l'est le moins. Que de fois il a passé pour l'être ! [b] « D'autant plus malheureux que ma physionomie et mes yeux promettent davantage et que cette attente frustrée rend plus choquante aux autres ma stupidité. » Embarrassé comme l'écolier qui cherche ses mots, il regrette de n'avoir pas « sa plume dans sa bouche ». Une seule fois il a parlé en public, au sénat de Berne, en faveur de l'archimandrite, avec un aplomb de première jeunesse. Il a le tempérament oratoire et, s'il veut improviser, sa tête se brouille, il reste court ; même succès quand il essaie de débiter un petit discours de mémoire [6]. Plein de sentiments et d'idées, Jean-Jacques est à l'ordinaire incapable de les exprimer d'abord à son gré, à plus forte raison de parler pour ne rien dire. Inhabile aux gentillesses de la conversation des cercles [c], il s'amusera, à défaut de verbiage facile, à tresser des lacets. Au pis aller, il jouerait au bilboquet plutôt que d'être causeur insipide ou médisant. Mais ce qui lui agréerait le mieux, ce serait d'être auprès d'amis dont la vue suffirait à occuper son cœur. « Jamais ce qu'on dit à son ami peut-il valoir ce qu'on sent à ses côtés ? » Entretien sans paroles, échange muet des pensées et des affections, telle est la matinée anglaise de l'*Héloïse* (IV, 390), « état de contemplation, un des

a. « Le pouvoir immédiat des sens est faible et borné : c'est par l'entremise de l'imagination qu'ils font leurs plus grands ravages », etc. (I, 269.) « Je trouve son image plus dangereuse que sa personne », etc. (V, 6.) Loin des yeux, plus près du cœur.

b. Après examen attentif, M. d'Aubonne l'a déclaré « sinon tout à fait inepte, au moins... très borné à tous égards », décision à laquelle, « en conscience », il ne saurait souscrire (VIII, 79).

c. Sa gaucherie fuit les sociétés indifférentes. Rousseau dans la conversation (VIII, 144; IX, 193, 207; IX, 193). Il demande des bilboquets à d'Ivernois, 2 décembre 1765.

plus grands charmes des hommes sensibles... immobilité d'extase plus douce mille fois que le froid repos des dieux d'Épicure », dût-elle durer deux heures... Si le sublime continu ennuie, un silence éloquent de deux heures serait peu fait pour la vivacité française.

II

TEMPÉRAMENT

Rousseau ne saurait admettre la doctrine du « philosophe chirurgien [7] » qui, dans ses recherches sur l'âme, nie l'âme parce qu'il n'en a point vu à l'origine des nerfs. Toutefois, il est loin de nier l'influence du corps sur l'entendement et la volonté. « Chacun apporte en naissant un tempérament particulier qui détermine son génie et son caractère. » Rousseau est ce que la nature l'a fait : d'humeur indolente et voluptueuse, « esclave de ses sens », car « l'homme sensuel est l'homme de la nature ». — Ses premiers mouvements sont vifs, mais courts.

« Je laisse à chaque atteinte mon sang s'allumer, la colère et l'indignation s'emparer de mes sens. Je cède à la nature cette première explosion que toutes mes forces ne pourraient arrêter ni suspendre. ...Les yeux étincelants, le feu du visage, le tremblement des membres, les suffocantes palpitations, tout cela tient au seul physique...J'attends le moment de vaincre en laissant agir ma raison... Eh! que dis-je, hélas! ma raison. J'aurais grand tort encore de lui faire l'honneur du triomphe, car elle n'y a guère de part : tout vient également d'un tempérament versatile qu'un vent impétueux agite, mais qui rentre dans le calme à l'instant que le vent ne souffle plus. C'est mon naturel ardent qui m'agite, c'est mon naturel indolent qui m'apaise... Je suis ce qu'il plaît aux hommes, tant qu'ils peuvent agir sur mes sens; mais au premier instant de relâche, je redeviens ce que la nature a voulu. » (8e *Promenade*.)

« Je cède à toutes les impulsions présentes. » « Jamais homme ne se conduisit moins sur des principes et des règles et ne suivit plus aveuglément ses penchants. » De là une conduite « inégale et sautillante »; il ne marche pas, il fait des bonds et retombe à la même place. Impétueux par saillies, il est de flamme ou de glace; après la crise fougueuse, la léthargie. Ainsi

son âme a manqué d'une solide assiette, comme son génie d'équilibre. L'une et l'autre représentent assez bien la nature inégale, escarpée, qu'il aime : au pied de cimes altières, des bas-fonds. Jean-Jacques est toujours trop haut ou trop bas; sa jeunesse passait « de la sublimité de l'héroïsme à la bassesse d'un vaurien ». En son âge mûr, il a eu l'âme tour à tour « d'Achille et de Thersite », émule d'Alexandre à Pontarlier (IX, 53), de Venture à Lausanne [8], patron des malheureux, insulteur haineux des riches et des grands. Le marquis de Mirabeau lui écrit : « Eh! mon cher tissu d'homme, au-dessus et au-dessous de l'homme. »

Capricieux et fantasque, il s'engoue de l'ami Bacle, « plus fou que sot », mais « qui, tout compté, n'était qu'un manant ». Il quitte brusquement un bienfaiteur pour le suivre et, peu après, lui tourne les talons. Impulsif, il agit par élans et bourrasques. Un jour, on le force à jouer aux échecs; il se passionne pour ce jeu; près de trois mois il reste dans sa chambre à l'étudier et en sort maigre, jaune, avec l'air d'un déterré. A Chambéry, attaché au cadastre, il se met à étudier la musique avec « fureur » et laisse là, pour l'enseigner, l'emploi dont il s'est dégoûté, alors qu' « après quatre ou cinq ans de courses, de folies et de souffrances », depuis sa sortie de Genève, il commençait pour la première fois de « gagner son pain avec honneur [9] ».

Il a le cœur très inflammable et en même temps « un cerveau compact et lourd, dont les parties solides et massives ne peuvent être ébranlées que par une agitation du sang vive et prolongée ». Avec un cœur vif et un esprit lent, il commence par suivre ses penchants et finit par vouloir rétrograder, mais trop tard, quand sa raison réveillée l'avertit qu'il s'est égaré. Il évite les situations d'où naissent des devoirs cruels; certain d'être vaincu, il fuit le combat. Il fera le bien, quand il lui sera « doux » de le faire [a], par une sorte de sensualité plutôt que par devoir. Quand il a donné des oublies aux jeunes pensionnaires de la Muette, des pommes aux petits Savoyards, il a cédé moins à un sentiment de pure bienfaisance qu'au plaisir de voir des visages

a. Il ferait le bien plus volontiers s'il n'avait souvent senti le poids de ses bienfaits. Dès qu'un infortuné avait jeté sur lui « le grappin » d'un bienfait reçu, « des jouissances très douces » se transformaient « en d'onéreux assujettissements... Dès lors, la gêne commence et le plaisir s'évanouit. »

contents. Il est joyeux par contre-coup de la joie d'autrui ; l'aspect du bonheur, surtout quand ce bonheur est son ouvrage, a pour lui un charme qui, tout en pénétrant jusqu'à son cœur, « semble être uniquement de sensation » (IX, 396). De même la vue d'un être souffrant lui donne souvent plus d'angoisse que le patient n'en éprouve. Un visage mécontent lui est impossible à soutenir; combien l'air grognard des valets qui servent en rechignant lui a arraché d'écus! Les impressions extérieures qui portent signe de plaisir ou de peine, de bienveillance ou d'aversion, l'émeuvent au point de faire de lui le jouet de tous ceux qui l'entourent. « Je ne suis à moi que quand je suis seul. »

« J'ai peu vu d'hommes heureux, peut-être point; mais j'ai souvent vu des cœurs contents, et, de tous les objets qui m'ont frappé, c'est celui qui m'a le plus contenté moi-même... Le bonheur n'a point d'enseigne extérieure : pour le connaître, il faudrait lire dans le cœur de 'homme heureux; mais le contentement se lit dans les yeux, dans le maintien, dans l'accent, dans la démarche et semble se communiquer à celui qui l'aperçoit. Est-il une jouissance plus douce que de voir un peuple entier se livrer à la joie, un jour de fête, et tous les cœurs s'épanouir aux rayons expansifs du plaisir qui passe rapidement, mais vivement, à travers les nuages de la vie ? » (9e *Promenade.*)

Telle est la fête militaire et familiale improvisée la nuit à Genève par le régiment de Saint-Gervais (I, 270), tableau pittoresque, image expressive de l'âme de Rousseau. La même sensibilité sympathique qui le fait joyeux de la joie d'autrui, l'éloigne de la société où s'étalent tant de maux. La misanthropie et la philanthropie sont connexes en lui : s'il haïssait les hommes, il ne les fuirait pas.

« Peut-être ai-je changé moi-même plus qu'il n'aurait fallu : quel naturel résisterait sans s'altérer à une situation pareille à la mienne? » Tant que les hommes furent ses frères, ses projets de félicité terrestre se confondaient avec la félicité publique; l'idée d'un bonheur particulier ne l'a touché que quand il les a vus chercher le leur dans sa misère. Alors il est devenu, comme ils disent, insociable et misanthrope, parce que la plus sauvage solitude lui paraît préférable à une société nourrie de trahisons et de haine (7e *Promenade*). La misanthropie de Rousseau n'a pas attendu pour se manifester les outrages dont il se plaint. En

dépit du conseil donné à un correspondant (X, 60) de se garder de l'humeur des misanthropes (1749), il leur emprunte auprès de Francueil leur inclination à noircir l'espèce humaine (janvier 1753), et il s'attire « la leçon » du comte de Turpin (12 mai 1754) l'engageant à ne pas se détacher des hommes sous prétexte qu'ils sont méchants. En 1745, il est « dégoûté » de leur commerce (X, 51). « J'avoue que des malheurs sans exemple et sans nombre m'ont rendu défiant et crédule sur le mal » (1764), et il donne la date précise, 1er juin 1754, où il a dû dépouiller un caractère confiant. Nous le savons mauvais chronologiste [a]. Déjà aux Charmettes, de Conzié avait remarqué les dispositions chagrines qui l'engageaient à s'éloigner de ses semblables et à douter de leur probité. Chez M. Ducommun, il était devenu taciturne, sauvage et vivait en vrai loup-garou. La condition d'apprenti blessait son impatience du frein, ses appétits non contrariés jusqu'alors et son orgueil jadis ménagé par « une égalité parfaite avec ses supérieurs ». — Rousseau attribue à la malice humaine les traits d'un caractère dont le 2e *Dialogue* a marqué la véritable source. « De tous les hommes que j'ai connus, celui dont le caractère dérive le plus pleinement de son seul tempérament est Jean-Jacques. »

Inhabile à la vertu, dont les obligations « épouvantent sa paresse », il s'en dédommage en l'adorant [b]. Ses fautes les plus graves seront des péchés d'omission, rarement de commission. Il est capable de bien quand le bien consiste à s'abstenir; s'il faut agir, il se dérobe. « Sa force n'est pas dans l'action, mais dans la résistance; toutes les puissances de l'univers ne feraient pas fléchir un instant la direction de sa volonté [c]... Sa faiblesse ne

a. Bien qu'il ait relevé un anachronisme dans la réfutation du roi de Pologne (I, 45). — Lettres à Mme d'Houdetot, octobre-novembre 1757. On lui « tend un piège », on « médite sourdement un mauvais coup ». Son amie le rassure, 1er novembre 1757.

b. « Qui avec une imagination plus vive s'en peindra mieux le divin simulacre? Qui avec un cœur plus tendre s'enivrera plus d'amour pour elle? Ordre, harmonie, beauté, perfection sont les objets de ses plus douces méditations; idolâtre du beau dans tous les genres, resterait-il froid uniquement pour la suprême beauté? » Cf. note 22.

c. Le dessein bien arrêté d'aller à Paris muni des *Confessions* lui fait décliner les propositions de Dupeyrou (novembre 1769), de Lenieps (avril 1770), rejeter les conseils ou les prières de Conti, de Saint-Germain. Il se prévaut auprès de Dusaulx de ce fier courage (26 février, 1771. XII, 233).

consiste pas à se laisser détourner de son but, mais à manquer de vigueur pour l'atteindre et à se laisser arrêter tout court par le premier obstacle qu'elle rencontre, quoique facile à surmonter. » « Le boulet de canon » devient la boule qui prend l'angle de réflexion. Il a le courage de vouloir, non toujours la force de réaliser sa volonté. En public, une âpreté d'emprunt le fait se raidir, mais dans le particulier, comme il soutient mal son personnage! Cet ours farouche se laisse mener comme un agneau. Dans son ménage, auprès de ses gouverneuses, il sait crier, non agir; elles le laissent dire et vont leur train. Une mollesse perméable le livre aux interventions d'amis parfois indiscrets [a], et son esprit d'indépendance non entamé leur en veut de lui faire sentir des ingérences encouragées par l'abandon apparent d'un homme emporté et irrésolu [b], faible et volontaire. Certains enfants ont « l'âpreté d'un caractère indomptable et fier qui ne veut céder qu'à lui-même... dureté propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe », « ... esprits raides qui résistent toujours à la force... ; il faut les apprivoiser comme les lions par les caresses » ; avec eux, fer sur fer ne vaut. Maltraité par Genève, Rousseau s'est endurci inébranlable [c].

« Quoique né homme à certains égards, j'ai été longtemps enfant et je le suis encore à beaucoup d'autres. » (*Confessions.*) A Motiers, les visiteurs le trouvent devant son coussin, occupé à faire des lacets aux fuseaux. Il se flatte de faire bientôt des

a. Il marque dans une lettre à Mme d'Épinay, octobre 1757, « les indiscrétions de Diderot, son ton impérieux et pédagogue avec un homme plus âgé que lui » (d'un an). Il a secoué le joug de ses tyrans : « C'était aussi trop me traiter en enfant. » Quelquefois il se dégage de leurs entraves par des décisions brusques qui, sous l'apparence de coups de tête, sont des résolutions raisonnées.

b. Il veut et ne veut pas rester à l'Hermitage ; il se reproche sa « bassesse » d'y demeurer et subit « la honte d'être chassé », affront qu'il aurait évité en suivant les sages conseils de Mme d'Houdetot. Il la consulte sur une lettre de Grimm : « Mon âme troublée n'est plus en état de juger de rien, » 29 octobre. Il la prie de faire une démarche auprès de Diderot : « Je ne suis à présent en état de juger de rien »; puis il se ravise, « après y avoir bien réfléchi ». 4 novembre 1757.

c. Selon Rousseau, Diderot « est un homme qu'il faut enlever de force, ou bien aller à lui comme au rivage, en tournant le dos » (1757). Jean-Jacques ne s'enlève pas de force, il faut le tourner pour l'aborder.

blondes, puis des dentelles ; y réussira-t-il? Un jour, on le voit assis entre deux petites filles qui le gourmandent sur sa maladresse à l'ouvrage qu'elles lui enseignent, en retour de ses leçons de clavecin. Avec d'Escherny, il joue à l'oie. « C'est un véritable enfant dans le commerce ordinaire » (Hume.) Pour sa *Julie* recopiée, il emploie papier doré, poudre d'azur et d'argent, nonpareille bleue pour coudre les cahiers [10]. A Paris, quand son imagination fatiguée a besoin de repos, une parade de foire, le jeu d'une grue, la rivière qui coule, l'oiseau qui vole, des colifichets en étalage, des bouquins sur les quais dont i ne lit que les titres, des images contre les murs qu'il parcourt « d'un œil stupide », tout cela l'amuse ; il goûte ce badaudage avec une sensualité d'enfant « dont nos sages ne se doutent guère ».

Un loisir éternel est la vie des bienheureux dans l'autre monde, comme celle des habitants de l'île de Papimanie chez La Fontaine (IX, 70). Rousseau aime à perdre son temps à sa fantaisie, non à celle des visiteurs ou des correspondants indiscrets. Couché sur l'herbe, il examine un rameau, une fleurette ; au logis, il la découpe, l'encadre de miniatures ; il enlumine des estampes. Sans cesse en mouvement pour ne rien faire, il va et vient comme la tête lui chante ; il suit une mouche dans ses allures, il muse toute la journée, sans ordre et sans suite, selon le caprice du moment. Telle est l'oisiveté qu'il aime ; celle des cercles avec leur babil forcé est « tuante ». C'est un « travail de forçat ». Ce musard, en six ans, a composé des ouvrages à occuper une vie entière. Si, dans cet intervalle, il a perdu son temps, « ce n'a pas été du moins dans l'oisiveté ». Sans souci de l'avenir, il se laisse aller au sort sur les pentes de la vie, comme les enfants se laissent glisser du haut de la montagne, sans choc blessant. « Quand il était lui, il était d'une simplicité rare, qui tenait encore du caractère de l'enfance ; il en avait l'ingénuité, la gaieté, la bonté et surtout la timidité. » (Corancez.) Cette âme enfantine a des réveils surprenants. « Le plus modeste de tous les hommes » (d'Escherny[a])

a. Il reçoit la flatterie avec une sorte de malaise né d'un conflit entre la vanité chatouillée, la pudeur confuse, l'orgueil dédaigneux. « Soit qu'on le cajole par des flatteries, soit qu'on cherche à l'outrager à mots couverts, je lui ai toujours trouvé un air nonchalant et dédaigneux, qui ne montrait pas qu'il fît un grand cas de tous ces discours, ni de ceux qui les lui tenaient, ni de leurs opinions sur son compte. » (2e *Dialogue*.)

se redresse avec emportement quand il se croit blessé et a des explosions d'orgueil où il ne parle que de statues et d'autels.

Sa complexion nerveuse a fait de Rousseau un timide [11].

« Mille fois, durant mon apprentissage et depuis, je suis sorti dans le dessein d'acheter quelque friandise. J'approche de la boutique d'un pâtissier, j'aperçois des femmes au comptoir, je crois déjà les voir rire et se moquer entre elles du petit gourmand. Je passe devant une fruitière, je lorgne du coin de l'œil de belles poires ; leur parfum me tente ; deux ou trois jeunes gens tout près de là me regardent; un homme qui me connaît est devant sa boutique ; je vois de loin venir une fille : n'est-ce point la servante de la maison ? Ma vue courte me fait mille illusions. Je prends tous ceux qui passent pour des gens de ma connaissance ; partout je suis intimidé, retenu par quelque obstacle ; mon désir croît avec ma honte et je rentre enfin comme un sot, dévoré de convoitise, ayant dans ma poche de quoi la satisfaire et n'ayant osé rien acheter. »

Chez M. de Mably, il s'est affriandé d'un petit vin blanc d'Arbois « très joli », dont il se régale en son petit particulier. Il ne sait boire sans manger. Un beau monsieur, l'épée au côté, ira-t-il acheter chez un boulanger un morceau de pain? Achetons de la brioche. Sorti à ce dessein, il parcourt quelquefois toute la ville et passe devant trente pâtissiers sans oser entrer chez aucun. Il faut qu'il n'y ait qu'une personne dans la boutique et d'une physionomie attirante pour l'enhardir à franchir le pas. (VIII, 192.)

Un rien le déconcerte. Que de fois il aurait pu dire avec Cinna : « Je demeure stupide », comme s'il était pris d'une paralysie mentale instantanée. L'incapacité où il se sent réduit le rend mécontent de lui-même et des autres. Son défaut d'impromptu dans l'esprit, ses « lourdises » (VIII, 204, 382, 384) ajoutent à son embarras. Alors il est boudeur et, s'il n'a affaire à une amie indulgente, cette maussaderie ne l'avance guère. Mme de Larnage a dû prendre le parti charitable de l'aider à se surmonter. Il a besoin d'être encouragé. Il a surpris ce mot de Mme du Colombier : « Il manqne de monde, mais il est aimable. » Cette bonne parole le réconforte et le rend aimable en effet. Il redoute le ris moqueur, mais au dedans de lui-même la

vanité prend sa revanche sur la gaucherie confuse. Mme de Boze (1741) lui présente une assiette; il avance sa fourchette pour piquer « modestement » un petit morceau de ce qu'elle lui offre. La dame rend au laquais l'assiette et se détourne pour que Jean-Jacques ne la voie pas rire. « Elle ne se doutait guère que dans la tête de ce campagnard il ne laissait pas d'y avoir quelque esprit. » Ne croyons pas toujours à la modestie des timides, ni à leur pusillanimité.

La même émotivité qui les amollit peut les armer de ferme courage ; rien de brave comme un poltron échauffé. Rousseau, à qui une mouche en volant fait peur, soutient impassible les huées des gens de Motiers; il se promène dans le pays en Arménien : quitter ce costume eût été « une lâcheté ». Au milieu du soulèvement provoqué par la *Lettre sur la musique*, on l'avertit de menaces meurtrières : « Je n'en fus que plus assidu à l'opéra. » « Je suis d'un naturel hardi et d'un caractère timide ». Il a eu la modestie superbe et la « timidité audacieuse ». L'inaptitude à la politesse du monde l'a jeté dans le cynisme « par honte » ; le dépit d'y paraître à son désavantage le décide à l'isolement. « Moi présent, on n'aurait jamais su ce que je valais. » Pour se faire connaître, il disparaît. Un lièvre en son gîte songeait... et l'animal timide songe à lui-même. Jean-Jacques en sa retraite s'étudie, s'analyse; en écrivant il se recommande au lecteur et se complaît, séduit aux avantages d'une réclusion expansive vis-à-vis de lui, trop exclusive de ce qui n'est pas le *moi*. — Ainsi l'a voulu un tempérament « mixte », formé d'éléments qui paraissent opposés (IX, 195); de là ses qualités, ses défauts et les contradictions apparentes dont quelques-unes font « scandale » auprès de ses vertueux contemporains. Rousseau a secoué le servage des préjugés, non celui de sa complexion.

La nature, régulière en ses progressions, ne fait pas de sauts. Le génie de l'homme est capable de soudaineté, quand il procède non d'une incubation patiente (Newton a découvert la gravitation en y pensant toujours), mais d'un instinct de verve créatrice ou du déclanchement d'une évolution interne. Le génie de Rousseau, tout instinctif et soudé à sa complexion physique, a éclaté subitement tout entier ; de l'obscurité inactive il a passé

à une fécondité éblouissante d'un bond[a]. L'adolescent avait senti confusément la mélancolie rêveuse, les effluves lyriques qui s'épanchent dans l'*Héloïse*, les *Lettres* à Malesherbes, les *Promenades*, comme il avait déjà les sourds malaises dont s'inspirera le politique. Ces germes de passions et de pensées, en activité latente durant de longues années, attendaient l'étincelle électrisante qui, en 1750, devait tout embraser. Il est le type de ces habitants du monde enchanté du premier *Dialogue* qui, écrivains de passion, non de métier [b], commencent ou cessent de produire de bonne heure ou tard, selon qu'ils sentent l'aiguillon d'un stimulant plus fort que l'intérêt et même la gloire : le désir d'être utile aux hommes en les éclairant (IX, 110). « Il eut assez de courage... de fierté, de force pour résister à la démangeaison d'écrire, si naturelle aux jeunes gens qui se sentent quelque talent, pour laisser mûrir vingt ans sa tête dans le silence, afin de donner plus de profondenr et de poids à ses productions longtemps méditées. » Rousseau attribue ici à des causes morales un phénomène lié à des éléments physiologiques. Platon parle d'inspirés que la Muse a touchés une seule fois (tel Rouget de l'Isle) ; elle a excité au plus haut point, durant huit ans, le génie de Rousseau. Celui de Voltaire a eu non l'éclat d'un météore qui traverse la nue, mais la splendeur durable d'un beau ciel d'été [c].

Jean-Jacques a noté la ressemblance morale de sa jeunesse et de sa vieillesse. De même, ses premiers ouvrages et les derniers, malgré la diversité des manières et le relief plus ou moins marqué de certains traits particuliers, ont dans leur ensemble une physionomie consanguine : ils découlent de la même âme. En dehors des progrès d'une influence pathologique spéciale, la fixité du tempérament a fait la permanence du caractère et

a. Dès la première leçon d'échecs, il rend la tour à son maître. « Je n'ai jamais avancé d'un cran depuis cette première séance ». VIII, 157. Il a heureusement progressé dans l'art d'écrire.

b. Ecrire par profession eût « tué le talent qui était moins dans sa plume que dans son cœur » et naissait « d'une façon de penser élevée et fière », seule capable de le nourrir. Il a composé sous la pression d'un génie « trop impérieux » et travaillé d'ardeurs intérieures qu'il avait besoin d'exhaler.

c. La période de grande effervescence a duré de 1756 à 1764, et celle du « travail excessif » de 1752 à 1764. Voir le *fac-similé*.

l'unité familiale des œuvres. Des contradictions font s'entre-choquer souvent ses idées, comme sa conduite connaît les soubresauts de la fantaisie ; mais ces caprices même, semblables aux tics nerveux qui dérèglent instantanément le visage ou la démarche sans modifier au fond l'attitude ou la physionomie, sont un des traits de sa nature et ne la changent pas dans les grandes lignes. Un et multiple, Rousseau peut, sans se méconnaître, parler de sa constance (III, 59) et de sa versatilité. « J'ai toujours regardé le jour qui m'unit à ma Thérèse comme celui qui fixa mon être moral. » Il dit en d'autres termes la même chose de Mme de Warens (IX, 400). En réalité, l'être moral de l'adolescent et de l'homme fait n'a été ni fixé ni modifié sensiblement par des influences étrangères ; sa disposition permanente a été l'instabilité. Toute sa vie, il a été avide et incapable de « cette douce quiétude d'esprit et de corps » à laquelle il aurait borné sa félicité suprême; un mouvement continu était la condition habituelle de sa personne et de son âme.

« Quand Boileau a dit de l'homme en général qu'il changeait du blanc au noir, il a croqué mon portrait en deux mots... Un Protée, un caméléon, une femme sont des êtres moins changeants que moi. » Le *Dictionnaire de botanique* (VI, 148) a marqué la difficulté d'une définition de la fleur ; plus malaisée est celle de Rousseau. Amphibies, hybrides, zoophytes sont simples auprès de lui. Nature multiforme et polytrope, il allie la candeur enfantine et la bonhomie à une ruse capable de calculs avisés et à des manèges d'ailleurs innocents. Insouciant de l'avenir, il n'en est touché que comme du présent prolongé, sans manquer de prévoyances à longue portée. Il est paresseux et laborieux, sobre et ami de la bonne chère, rêveur et positif ; il associe les hautes spéculations aux qualités minutieuses d'un homme de ménage accompli. Il aime la simplicité et donne dans l'emphase, contraste marqué même dans sa musique, où un récitatif naturel et la naïveté des pipeaux n'excluent pas des airs d'une « élévation gigantesque ». A l'activité dévorante des passions s'unit l'apathie du contemplatif; son ardeur même, comprimée par le désenchantement, le tient dans l'inaction [a].

a. Voir la note [12] pour le détail de ces contrastes.

Son âme, compatissante, parfois s'endurcit; il souffre des infortunes imaginaires de Cleveland et il écrit à Mme de Warens : « La sagesse de Dieu n'aime point à faire des présents inutiles... Puisque vos peines tournent toutes à votre gloire ou au soulagement d'autrui, elles entrent dans le bien général et nous n'en devons pas murmurer. » (1745.) « Au milieu de toutes vos infortunes, votre raison et votre vertu sont des biens... dont le principal usage se trouve dans les afflictions » (1753), moralité dont la sécheresse a pu être adoucie par l'envoi de 240 livres destinées « aux besoins les plus pressants » . Un coreligionnaire cherche à l'intéresser à des frères victimes de « traitements affreux ». « Qui veut être chrétien doit apprendre à souffrir, et tout homme doit avoir une conduite conséquente à sa doctrine. »(1761)[a]. — Rousseau ne console pas du même ton Mme de Warens et la maréchale de Luxembourg, affligée d'une perte dont il sent le contre-coup (5 juin 1764). La douleur de Priam tire des larmes au cruel ami de Patrocle, à la pensée de son vieux père et de son propre destin. — « Aimez-moi, plaignez-moi... » A son tour, Jean-Jacques a su plaindre ceux qu'il aimait pour eux-mêmes avec l'accent de la pure affection [13].

Rousseau est possédé d'un tel besoin d'aimer que la plus étroite union des corps ne peut encore y suffire. « Il m'aurait fallu deux âmes dans le même corps ; sans cela, je sentais toujours du vide » (VIII, 297). « Quelquefois je suis un dur et féroce misanthrope » (XII, 296). Un cœur vif à aimer peut l'être aussi pour haïr. Le tendre Racine (pas si tendre, dans la préface de *Britannicus* , à l'égard d'un « vieux poète malveillant ») n'est-il pas railleur cruel en sa réplique aux *Lettres visionnaires?* Boileau disait au poète de *Bérénice :* « Si vous aviez écrit des satires, vous auriez été plus méchant que moi [14] ». Dans un de ses transports d'attendrissement, Rousseau dit à M. de Luxembourg : « Ah ! monsieur le maréchal, je haïssais les grands avant de vous connaître, et je les hais davantage encore, depuis que vous me faites si bien sentir combien il leur serait aisé de se faire

a. Une foi austère affermit le chrétien contre les faiblesses même innocentes. Josabeth, émue du péril de Joas, se reproche des larmes où la chair et le sang ont trop de part. La misanthropie, peu tendre à l'ordinaire, a des charités à elle : Timon donne avis aux Athéniens qu'il va couper son figuier.

adorer », attendrissement amer. Dans la 9e *Promenade*, auprès des petites pensionnaires de La Muette, ou du bambin du village de Clignancourt, puis en compagnie de lui-même, Jean-Jacques met en lumière cette disposition d'un cœur tendre et ulcéré, dont la sensibilité exquise a des retours d'aigreurs misanthropiques et plébéiennes. Son âme est comme une plaie vive; un rien, un souffle l'irrite, d'autant plus acerbe qu'elle est plus aimante [15].

III

LE MATÉRIALISME DU SAGE

Les hommes au cours de leur vie sont souvent dissemblables à eux-mêmes, au point de paraître se transformer en des personnes toutes différentes (VIII, 292). Frappé de ces variations, Rousseau en trouvait la cause dans les modifications apportées à nos idées et à nos sentiments par les impressions extérieures. Surpris de son nouvel état d'âme depuis qu'il voyage dans le Haut-Valais, Saint-Preux admire l'empire qu'ont sur nos passions les plus vives les êtres les plus insensibles, et il méprise la philosophie de ne pouvoir pas même autant sur l'âme que des objets inanimés. « O Julie! que c'est un fatal présent du ciel qu'une âme sensible! Celui qui l'a reçue doit s'attendre à n'avoir que peine et douleur sur la terre. Vil jouet de l'air et des saisons, le soleil ou les brouillards, l'air couvert ou serein régleront sa destinée et il sera content ou triste au gré des vents. » (IV, 58.) L'auteur des *Confessions* est d'accord avec Saint-Preux. « Les climats, les saisons, les sons, les couleurs, l'obscurité, la lumière, les éléments, les aliments, le bruit, le silence, le mouvement, le repos, tout agit sur notre machine et sur notre âme par conséquent » [16]. Tout nous offre donc « mille prises presque assurées pour gouverner dans leur origine les sentiments dont nous nous laissons dominer ». Jean-Jacques, désireux d'être utile aux gens bien nés qui se défient de leur faiblesse, avait songé à composer un ouvrage où de nombreuses et frappantes observations, établies sur des principes physiques, auraient permis d'enseigner l'art de maintenir l'âme, à l'aide d'un régime extérieur, dans l'état le plus favorable à la vertu. L'objet de ce livre, inti-

tulé *La Morale sensitive ou le Matérialisme du sage*, aurait été de forcer « l'économie animale à favoriser l'ordre moral qu'elle trouble si souvent ». Des distractions l'obligèrent à s'en tenir à une esquisse (VIII, 292). Il y a lieu de le regretter ; sans prétendre que la vertu dépend d'une bonne digestion, ou que la morale peut se prendre en infusion comme du thé (Mme de Genlis), Rousseau aurait tiré d'une idée vraie d'utiles considérations d'hygiène morale et de philosophie pratique.

Son compatriote Tronchin y aurait applaudi : « Qui sait mieux que moi qu'il (l'esprit) dépend de l'état du corps? » Dans sa réponse à une lettre où Rousseau l'avait consulté sur ses infirmités, « ... Comment se peut-il faire, lui demande Tronchin, que l'ami de l'humanité ne le soit presque plus des hommes?... Je soupçonne, mon cher monsieur, que votre indifférence, je me sers du nom le plus doux, tient à deux causes : au point du globe où vous habitez » (Montmorency, où il vit solitaire, éloigné de ses concitoyens) « et à votre mauvaise santé ». « Si vous vous portiez aussi bien que moi, mon bon ami, l'encre dont vous vous servez serait moins noire, les malveillants que vous supposez disparaîtraient, vous ne vous reprocheriez point les éloges que vous avez donnés à votre patrie »... « Une fièvre tierce mal guérie, le plus petit dérangement de l'organe qui sert à la sécrétion de la bile, la plus légère altération de notre cerveau, ne peut-elle pas ébranler l'édifice de notre sagesse et nous rendre dans un instant plus petits et plus faibles que ceux dont nous plaignons la faiblesse et la petitesse? La plus profonde humilité est le seul état qui convient à l'homme... » (1759) [a]. « ... La liberté avec laquelle je vous parle vaut mieux que les compliments que d'autres vous font. » (1758.) Le langage de Tronchin est d'un ami qui connaît Rousseau et d'un médecin qui connaît la machine humaine. — « Je ne sais... quelle sombre humeur inspirée... dans la solitude par un mal affreux m'a fait inventer, pour en noircir ma vie et l'honneur d'autrui, ce tissu d'horreurs dont le soupçon, changé dans mon esprit prévenu presque en certitude, n'a pas mieux été déguisé à d'autres qu'à vous. » (A Moultou, 23 décembre 1761.) La pathologie établit un rapport entre le mal dont il avait le germe en naissant et

a. Str.-M. 1865, t. I, p. 327, 331, et *Annales*, p. 39, 41.

l'affection mentale qui lui faisait voir des ennemis même dans les invalides rencontrés en ses promenades. Cette manie laissa d'ailleurs jusqu'au bout à l'écrivain la beauté de ses facultés. Ainsi le héros de Cervantes divaguait sur la chevalerie, homme de sens sur tout le reste. Il est heureux que l'extravagance humaine puisse se localiser dans des compartiments étanches sans contaminer par infiltration les cloisons voisines [17].

Si les idées sont des sensations transformées (et c'est un peu le cas pour Jean-Jacques), le milieu a dû agir du même coup sur l'homme et l'écrivain. Dans l'agreste Savoie, il avait une certaine rudesse de mœurs que Lyon a corrigée. Les attraits d'une vie opulente,

Des amis plus polis, un climat moins sauvage,

ont amolli la dureté de ses maximes stoïques; de « grossier », il est devenu « traitable ». (Épître à Parisot.) A Paris, durant quinze ans (1741-1756), la vue des méchants a entretenu en lui « le mépris et la haine ». De là, le sans-gêne cynique [18], l'air noir de ses premiers écrits, les âcres et mordants sarcasmes dont il écrase les petits bons mots de ses détracteurs, comme on écraserait un insecte entre les doigts. Enfin, éloigné de Paris, il dépouille la tunique de Nessus endossée en 1751; il retrouve à l'Ermitage, surtout au petit château, les impressions de ses « chères Charmettes ». Dès lors, l'indignation n'est plus son Apollon, mais la douceur d'âme et la tendresse. Deleyre (1759) le félicite de commencer à voir l'espèce humaine « d'un œil plus attendri que courroucé ». Cet état plus doux, mais « bien moins sublime », explique « le ton singulier » qui règne dans la *Lettre à d'Alembert* (1758), et qui tranche « si prodigieusement » sur celui de l'ouvrage précédent, l'*Inégalité* [19]. De même il a écrit le cinquième livre de l'*Émile* « dans une continuelle extase » à Montmorency, au parfum de la fleur d'oranger, et il en attribue le « coloris assez frais » aux impressions d'une retraite charmante. — Ce coloris frais se retrouve dans le *Lévite d'Éphraïm* malgré l'horreur d'un sujet abominable (I, 371) : l'atmosphère ambiante agit quelquefois sur lui par contraste. Obligé de fuir en poste, des souvenirs de la Bible et de Gessner lui inspirent, en trois jours, les trois premiers chants du poème en prose achevé plus tard à Motiers. Au milieu des alarmes de sa situation, il est surpris de l'aménité de

ses idées et charmé de la fraîcheur naïve de cette idylle. Comme l'imagination de Rousseau, le cœur humain a le goût des antithèses. La poésie bucolique fleurissait au XVIIe siècle auprès d'une société éprise de luxe pompeux et de plaisirs raffinés. La Terreur ne s'est-elle pas amusée à des pastorales au temps de Florian?

Rousseau est l'homme des révolutions. Dans le monde parisien, l'instinct de la singularité, aiguillonné de circonstances favorables, jette hors de son « élément » le nouveau Fabricius (1751), « révolution » puritaine « qui d'abord me rendit ridicule et qui m'eût enfin rendu respectable, s'il m'eût été possible d'y persévérer ». Dans la solitude (1756), le besoin d'aimer et l'imagination, sa suzeraine, opèrent en lui une seconde « révolution »; Caton devient galant et Brutus dameret, révolution amoureuse; « époque terrible et fatale » [20]. Au début, l'hôte de Montmorency a senti la vertu calmante de la retraite et peu après ses effets irritants [21]. La vie mondaine apaise les passions en leur donnant libre cours; la vie solitaire les avive; « paradoxe étonnant », non en la personne de Rousseau, dissemblable à lui-même, selon les secousses données à son extrême sensibilité par les accidents des situations ou sa mobilité propre.

A la fin de 1756, ses amis s'étaient concertés pour le ramener à Paris; s'il passe l'hiver à l'Ermitage, « il deviendra fou » (Grimm). Il aurait eu besoin d'une solitude distrayante avec « des spectacles où je pusse être seul dans un coin et pleurer à mon aise (Spectacles dans son fauteuil); de la musique qui pût ranimer un peu mon cœur affaissé » (1768) [a]. Ame inquiète et contemplative, il a souffert de la solitude et en a joui; elle a nourri en lui les rêveries délicieuses et les idées noires : riante à la gracieuse apparition de Claire et de Julie, à l'évocation des amours d'Émile; mélancolique en face de la nature ou de lui-même, sombre effarée devant l'ombre du Jésuite. A tout prendre, il a gagné à l'isolement. Le génie, un peu sauvage de sa nature, n'a que faire du frottement du monde; il suffisait à Rousseau de le

a. Où trouver un milieu répondant aux diversités de sa nature? au cœur de Paris, la forêt de Saint-Germain, les symphonistes italiens au donjon de Mont-Louis, quelque chose comme les prés fleuris de la Seine fondus avec la cime des Alpes ou les flots agités de la mer.

connaître; il en a retiré sa personne pour mieux le remplir de son esprit. « C'est un hibou, » disait Mme de Pompadour à Mme de Mirepoix ; « le hibou de Minerve, » reprend la maréchale.

Fidèle à sa théorie de la bonté impeccable de la nature, Rousseau la justifie en disant que les vices imputés au naturel sont l'effet des mauvaises formes qu'il a reçues, et dès lors amendables. « Il n'y a point de scélérat dont les penchants mieux dirigés n'eussent produit de grandes vertus. Il n'y a point d'esprit faux dont on n'eût tiré des talents utiles en le prenant d'un certain biais, comme ces figures difformes et monstrueuses qu'on rend belles et bien proportionnées en les mettant à leur point de vue » (IV, 394). « Cette doctrine si vraie » est préférable en effet à celle du système (La Mettrie) déclarant qu'il est des hommes assez malheureusement nés pour ne pouvoir être heureux que par des actions qui mènent à la Grève [22]. Le tempérament exerce sur la volonté une action non irrésistible au début. Alors même que l'on n'est pas bon de naissance, ne peut-on, mis en bonne forme à temps, et par l'énergie de la volonté, le devenir comme on devient orateur? « Les coupables qui se disent forcés au crime sont aussi menteurs que méchants... » ; il dépendait d'eux de ne pas contracter l'habitude du vice. (II, 264, 298.)

Rousseau aurait-il pu s'amender? En fait, nous n'en savons rien: il ne l'a pas essayé; l'éducation de la volonté a effrayé sa mollesse. « Il dépendait de moi non de me faire un autre tempérament ni un autre caractère, mais de tirer parti du mien pour me rendre bon à moi-même et nullement méchant aux autres. » Il est capable d'opiniâtreté quand l'objet poursuivi l'y engage. Il s'est instruit lui-même « avec une peine incroyable », faute de méthode [23]; il a fait preuve d'énergie en s'imposant, à quarante ans, une réforme générale qui le mettait dans « l'état du monde le plus contraire à son naturel », et il en a soutenu durant six années la gageure honorablement, au prix de quelles luttes intérieures, lui seul le sait (X, 302). *Volenti nihil difficile* est une de ses maximes. Mme de Wolmar n'a-t-elle pas vaincu Julie d'Etange? Il a loué les Épictète et les Caton d'Utique et leur âme tendue vers le devoir contre les appétits; que n'a-t-il conçu le dessein de ne pas démentir ses éloges avec trop d'éclat?

C'est que, même avec le sentiment de ses faiblesses, il se complaît tel qu'elles l'ont fait. La seconde partie de sa vie depuis 1741 a vu naître, avec « des fautes énormes », « toutes les vertus, excepté la force, qui peuvent honorer l'adversité ». La jument de Roland avait toutes les qualités, mais elle était morte. Incapable dès sa jeunesse de secouer le joug de l'habitude, « le joug propre des âmes faibles et des vieillards », doux et indocile, mou et inflexible comme un ressort sans souplesse, il est resté immuablement raidi en une personnalité satisfaite d'elle-même et superbement consciente de ses infirmités. « J'ai de grands vices, sans doute, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, et tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus » [24].

IV

LE PLAISIR D'EXISTER

Sauf à une époque où la dure théologie de Port-Royal l'a bouleversé, l'idée de la mort qu'il ne désire ni ne redoute, lui inspire « une langueur paisible ». Dans sa jeunesse, maladies inflammatoires, pleurésies, esquinancies la lui ont fait voir d'assez près pour le familiariser avec son image (VIII, 207). Quand les maux ou les ans auront mûri ce fruit éphémère, il le laissera tomber sans murmure ni trouble (1764). Né « presque mourant » et prompt à se frapper, dès le *Mémoire* au gouverneur de Savoie et le *Verger des Charmettes*, il est « au tombeau ». Non content d'un mal réel, il se gratifie des maladies dont il lit la description dans les livres de médecine, asthme, phtisie, polype au cœur. Le spécialiste consulté à Montpellier avait confirmé la cure commencée par Mme de Larnage en lui prescrivant ce régime : « Mon ami, buvez-moi de temps en temps un bon verre de vin. » Néanmoins il continua de s'affubler à tout propos du drap mortuaire dont il raille Dupeyrou [25], imaginations funèbres nées d'une répulsion instinctive pour « le roi des Épouvantements » (Bossuet).

A deux reprises Rousseau a parlé de suicide. Le 23 décembre 1761, désespéré d'avoir calomnié deux honnêtes libraires [a],

a. Guérin et Duchesne. — « Ah! monsieur, j'ai fait une abomination. J'en tremble ou plutôt je l'espère. Car il vaut cent fois mieux que je sois fou, un étourdi digne de vos disgrâces, et qu'il reste un homme de bien de plus sur la terre. » A Malesherbes, 20 novembre 1761.

il écrit à Moultou : « Quand il sera temps, je pourrai sans scrupule prendre chez milord Édouard (personnage de l'*Héloïse* absolvant le suicide en certains cas) les conseils de la vertu même. » Et il met ordre à plusieurs affaires avec une possession de lui-même qui rassure [26]. En 1763, à Motiers, pressé de douleurs extrêmes, il adresse à Duclos une lettre testament où il fait de nouveau allusion à l'exception marquée par le contradicteur de Saint-Preux. En dehors de ces deux moments (le trait de la lettre au général Conway, 1767, est un argument comminatoire), il n'a jamais exprimé l'idée de se défaire de la vie. La vie est bonne, même « automate » et « végétative ». Souffre-t-il moralement? il se réfugie dans la rêverie qui nourrit en lui l'incurie, « la plus douce des voluptés », et « le plaisir d'exister », ce « doux sentiment de l'existence indépendant de toute autre sensation », jouissance si réelle « qu'il se pourrait bien qu'être et sentir fût le premier prix d'une bonne vie » accordé aux justes, refusé aux méchants. (X, 180.) Le 12 août 1769, il écrit à Mme Rousseau : « Vous connaissez trop mes vrais sentiments pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez bien sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. » Aimer ou supporter la vie est un sentiment naturel auquel Jean-Jacques ne manque pas. Jamais sauvage en liberté n'a même eu la pensée de se donner la mort. (I, 97.) « Sois patient », ne cherche pas, à l'aide de la médecine, à vivre malgré la nature. « M. de Luxembourg périt par sa faute, pour avoir voulu s'obstiner à guérir. » La crainte de voir finir tes jours t'en ôte la jouissance ; « souffre, meurs ou guéris, mais vis surtout jusqu'à ta dernière heure », affranchi des importunités des médecins de l'âme et du corps.

Rousseau a vécu jusqu'à sa dernière heure. En 1768, prêt à voyager muni de bons passeports, mais non « du sauf-conduit des philosophes », il semblait désireux de voir ses ennemis jouer enfin de leur reste (XII, 89). En 1775-76, il les nargue. Ils lui portent les coups qu'ils lui savent le plus sensibles et, ne croyant lui laisser qu'un moyen de s'y dérober, ils veulent le forcer à le prendre. Rousseau déjoue leurs calculs en vivant. Malgré l'âge

et l'adversité, sa santé s'est affermie ; le calme de son âme semble le rajeunir et, bien qu'il ne lui reste plus d'espérance parmi les hommes, jamais il ne fut plus loin du désespoir (*Dialogues*). « Consumé d'un mal incurable qui m'entraîne à pas lents au tombeau [27], je tourne souvent un œil d'intérêt vers la carrière que je quitte et, sans gémir de la terminer, je la recommencerais volontiers... Ah! sans doute vivre est une belle chose, puisqu'une vie aussi peu fortunée me laisse pourtant des regrets [a] ». A défaut même de témoignages positifs, la connaissance de la complexion morale de Rousseau écarterait à nos yeux de ses derniers moments toute supposition de suicide. « L'épée use le fourreau » ; Rousseau a succombé à la congestion d'un cerveau fiévreux longtemps surmené [b].

a. Str.-M., 1861, p. 354. — Julie est l'interprète de Rousseau quand elle dit : « Que j'ai gémi ! que j'ai versé de larmes ! Hé bien, s'il fallait renaître aux mêmes conditions, le mal que j'ai commis serait le seul que je voudrais retrancher ; celui que j'ai souffert me serait agréable encore. » (V, 63.)

b. Mme de Créqui, 2 juin 1762 : « J'ai lu votre roman de l'Éducation... il m'a donné des maux de nerfs insupportables ; c'est le meilleur signe du monde pour votre ouvrage. Lorsque mes lectures ne me font point crisper le nez, c'est une preuve que tout est froid ; mais lorsque... mes yeux clignotent et surtout que le bout de mon nez tire, alors c'est une preuve de style supérieur... Je pense que le travail vous est mauvais, car, si mes nerfs souffrent tant à vous lire, la composition doit déchirer les vôtres. » — « La fièvre lente survint (1736) et je n'en ai jamais été bien quitte. » *Confessions* (VIII, 156).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. — VIII, 80. Il s'excuse auprès de Mme Latour de ses billets « fort mal digérés et fort raturés » (1763). Son « invincible paresse » à écrire lui a souvent donné l'air d'être ingrat. Il aime mieux répondre par des actes que par des lettres. Au musicien David il a fait « un présent à peu près équivalent » au bonnet et aux bas reçus de lui « dans sa détresse », à l'un de ses voyages à Lyon antérieurs à 1740. (VIII, 197, 198.)

2. — Str.-M. 1861, p. 286. Le style, c'est l'*ordre* et le *mouvement* mis dans nos pensées. (Buffon.) Rousseau leur fait mesure inégale. L'*Essai sur l'origine des langues* manque d'unité; malgré l'esquisse d'un plan (I, 186), la *Lettre à d'Alembert,* où il a laissé sa plume « aller sans contrainte », ne s'interdit pas les digressions (I, 180). « Ce recueil de réflexions et d'observations sans ordre et presque sans suite... » (Préface d'*Emile.*) En 1759, il a composé l'opuscule: *Idée de la méthode dans la composition d'un livre.* On y retrouve l'artiste et quelques traits du caractère de l'homme. (Portefeuille de Mme Dupin.) Diderot « a écrit de belles pages et il n'a jamais su faire un livre ». (Marmontel.)

Unus et alter
Splendidus assuitur pannus... .
Infelix operis summa, quia ponere totum
Nesciet.

Rousseau crée des mots ou les rajeunit : platise, bienvoulu, le mieux faisant des hommes, dépriser, bénéficence, hargneries, péchés de commission, botaniste « bien oculé », un grand « parolier », inquiétudes rengregées, je recorderai ce chant. *Investigation,* mot « hasardé » pour « rendre un service à la langue », le caractérise comme *hyperbolique* (XII, 251). Toutefois, *investigation* se trouve dans Christine de Pisan et Montaigne. De même, l'abbé de Saint-Pierre était digne de remettre en honneur *bienfaisance.* — Il songe à une écriture abrégée pour la botanique; à un point vocatif, plus utile, selon lui, que le point interrogant (I, 380). Il estime que la prononciation devrait toujours régler l'orthographe; Thérèse n'y manquait pas. — La construction de l'aqueduc faisait honneur au neveu de l'ingénieur Bernard. Stratégie savante contre le fruitier de M. Ducommun.

L'une des pages de première jeunesse de Rousseau publiées par M. Théophile Dufour dans les *Annales* (p. 209), est un *Essai* sur les événements importants dont les femmes ont été la cause secrète, « sujet tout neuf ». « Je n'ai justement de génie que ce qu'il en faut pour sentir parfaitement tous les agréments que ma matière fournirait entre les mains d'un homme d'esprit. » « Je ferai naître l'idée. » La *Lettre à d'Alembert* a donné à Fabre d'Églantine l'idée d'un nouveau *Misanthrope* (I, 205).

3. — Les personnages d'*Héloïse* ne sont pas toujours d'accord avec eux-mêmes; en note, l'auteur relève quelques-unes de leurs contradictions, nouvelle présomption qu'il est simple éditeur (V, 32, 34, 41). — « J'avertis le lecteur que ce chapitre doit être lu posément et que je ne sais pas l'art d'être clair pour qui ne veut pas être attentif » (III, 337). « Ce qui est difficile à tout autre est de saisir ses idées » (IX, 286), et pourtant la clarté est la première règle de l'art d'écrire (à Dupeyrou, 12 avril 1765). Conte allégorique à Mme d'Epinay; Parabole sur la Révélation; *Annales*, p. 183. Les êtres fantastiques du 1er *Dialogue*, « fictions peu claires » (IX, 110).

4. — « Si elle (la nature) nous a destinés à être sains, j'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature et que l'homme qui médite est un animal dépravé. » (I, 87; cf XI, 133.) Les lettrés sont, « de tous les ordres d'hommes, le plus sédentaire, le plus malsain, le plus réfléchissant et par conséquent le plus malheureux » (à Voltaire, 1756). « Penser fut toujours pour moi une occupation pénible et sans charme. » Cependant il ne peut s'y soustraire (XI, 133); il pense par force (IX, 373). « Il m'a toujours été pénible de penser, fatigant de suivre les pensées des autres, et à présent je ne le puis plus du tout. » (1767, XII, 22.)

« Je doute qu'aucun philosophe ait médité plus profondément, plus utilement peut-être » (IX, 186). Rousseau médite en contemplatif rêveur plutôt qu'il ne réfléchit (XI, 411); méditation ou réflexion, l'on voit où peuvent aboutir les conceptions d'un esprit dont des causes diverses rendent la justesse intermittente. « Ma défiance... est toujours sans bornes, parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connaît plus... Né avec un caractère bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvements sont toujours marqués par une étourderie audacieuse que je prends alors pour de l'intrépidité et que j'ai tout le temps de pleurer dans la suite » (1770). — La réflexion est paralysée en lui par l'imagination, l'émotivité impulsive, la constitution même de son cerveau. Il a été imprudent, immoral par passion intéressée et par irréflexion. « Celui qui n'a jamais réfléchi ne peut être ni clément, ni juste, ni pitoyable; il ne peut pas non plus être méchant et vindicatif » (I, 385; cf 1er *Dialogue*, IX, 109). Le méchant a la volonté expresse de nuire, Rousseau ne l'a jamais eue. Cependant, même à ses yeux, l'irréflexion ne l'absout ni des vilenies, ni des sottises « J'eus l'indignité de partir sans aller remercier M. l'abbé de ses bontés. » (VIII, 70.) Il a renoncé à « une fortune presque assurée » pour « l'ineffable félicité » d'un voyage à pied avec Bacle. Cf note 9.

5. — « ... Ce genre de travail me plaît si peu et j'y suis si peu propre... travail au-dessus de mes forces... » (à l'abbé de La Porte, 22 janvier 1764; cf à Mme de Créqui, ce dimanche 1752). Faible sur le métier d'autrui, Arachné inimitable quand il tisse sa propre substance. (Cf à Bastide, 5 décembre 1759, Extraits de l'abbé de Saint-Pierre.)

6. — A Yverdun, il essaie de répondre à une harangue. « Je me fis moquer de moi. » Trahi par sa mémoire devant la commission du Consistoire de Genève (1754) et le Consistoire présidé par Montmolin (VIII, 200; IX, 60). Il est probable qu'il donna lecture de la petite harangue adressée aux auditeurs de ses *Confessions* (Str-M. 1861, p. 327).

7. — IX, 196. Sans doute Hartley : *Explication physique des idées*

et des mouvements tant volontaires qu'involontaires », traduit de l'anglais de M. Hartley par l'abbé Jurain, Reims, 1775.

8. — Thersite aime à outrager les chefs (*Iliade*, II, vers 214, 217). — « Ame tour à tour si noble, si basse ». Il a la fierté républicaine du bourgeois de Genève et les sentiments d'un homme « du bas peuple ». (E. Ritter, *Nouvelles Recherches sur les Confessions*, 1880, p. 343; *La Famille et la Jeunesse de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1896, p. 169.)

D'Escherny reproche à Rousseau de manquer de caractère, d'être fier et rampant : Rousseau rampant? Disons plutôt qu'il concilie l'expression de sentiments fiers avec des actes humbles, favorables à ses intérêts. Le 18 mars 1739, sans chicaner sur ses torts, il fait des excuses très humbles à Mme de Warens et en fait aussi « de bon cœur » à son « frère » et rival heureux, le perruquier de Courtilles. Il reste à l'Ermitage jusqu'au renvoi. Peut-être s'inspire-t-il ici de sa commodité et d'un esprit de bravade contredisante. Dans les *Mémoires* visant à obtenir des avantages pécuniaires, peu respectueux de la vérité, il met un emplâtre à ce maudit voyage de Besançon (X, 29, 55) et supprime, sur l'avis de Mme de Warens, des circonstances controuvées qu'il s'était fait « une violente peine d'avancer » (1747). Sans fausse délicatesse, il tend la main, mais il s'applique à ne le faire ni en rodomont, ni avec bassesse (à Mme de Warens, 3 mars 1739) : « Pour quatre misérables jours de vie, vaut-il la peine de faire le faquin? » Solliciteur au nom de Mme de Warens ou au sien, il espère bien ne jamais souiller ses mains de cet argent. Le *Mémoire* au gouverneur de Savoie (1739) l'a durement fait accuser de mensonge hypocrite pour avoir de l'argent. Peu sûr de lui-même, il exprime au maréchal de Luxembourg la crainte d'être « familier ou rampant »; mais il n'a pas rampé. Une fière estime de lui-même l'a préservé de la bassesse humiliante qu'il reproche à Vitali (VIII, 218). — Mme de Warens avise à l'éloigner de Venture en lui ordonnant d'accompagner Lemaître à Lyon. De retour à Annecy, en l'absence de Mme de Warens, il renoue une liaison dangereuse pour ses mœurs et sa tête (VIII, 89). A Lausanne, il se *venturise* et se rapproche le plus possible de son « grand modèle ». Vingt-cinq ans plus tard, à Paris, au lieu de ses anciennes grâces, « je ne lui trouvai plus qu'un air crapuleux ».

9. — Sans être incapable de délibération habilement calculée, Rousseau a plus d'une fois agi en écervelé. A dix-neuf ans, il établit sa subsistance et celle de son compagnon de voyage sur la fragilité d'un petit jet d'eau portatif, « une fiole »; à trente ans, à Paris, il songe, pour se prémunir contre la misère, à réciter des vers, à primer aux échecs, et lui-même sourit avec confusion de ces enfantillages, sophismes de sa paresse (VIII, 203). Le récit de son départ de chez le comte de Gouvon est une étude fine et sincère de psychologie introspective (VIII, 69).

10. — Idylle enfantine de la 7e *Promenade* (IX, 377); inventions et manèges du gouverneur, mentor galant, pour « tremper les traits de l'amour » d'Émile. Le père caressera plus ou moins son enfant selon que le précepteur touchera le premier ou le deuxième bouton de son habit (III, 42, 1740). Rousseau relève des puérilités dans son élève épris de Sophie (II, 397). « Ce livre (l'*Emile*) m'a paru plein... de chaleur et de détails puérils... en mille endroits l'ouvrage d'un écrivain de premier ordre et en quelques-uns celui d'un enfant. » (D'Alembert.) Déjà vieux par

A Paris { Pauvres aveugles que nous sommes ! Ciel, démasque les imposteurs Et force leurs barbares coeurs A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17 $\frac{28}{7}$ 70

Hier, Monsieur, M. Guy me remit une lettre de vous en date du 6 fevrier dans laquelle vous m'annoncez un ouvrage que je n'ai point reçu et dont par consequent je ne puis vous parler. Je suis fâché que vous ne jouissiez pas d'une bonne santé ; la mienne s'est assez bien rétablie. J'attribue en grande partie son dérangement précédent à un travail pour lequel je n'étois point né, auquel je me suis livré pendant une douzaine d'années et qui m'échauffoit le sang ; depuis six ans que j'y ai pour jamais renoncé, mon estomac s'est rétabli et mes incommodités sont devenues très supportables. Profitez de mon exemple et ne vous livrez pas immoderement à des genres de travaux inutiles, et souvent aussi nuisibles qu'ingrats. Bon jour, Monsieur ; je suis bien aise que vous ne m'ayez pas oublié. Pour moi je me souviendrai toujours de vous avec plaisir. Je vous salue de tout mon coeur.

Rousseau

Ne faites aucune attention à la bizarrerie de ma date c'est une formule generale que j'employe avec tous ceux à qui j'ecris sans exception.

le cœur, Saint-Preux est « encore enfant par la tête » (V, 36, 38). Puérilité et commérage : *Correspondance* avec Mme Boy de la Tour et la Préface. — Rousseau a eu l'enfantillage de regretter que le genre humain ait dépassé la période de l'enfance. — Lafontaine a été traité en enfant par Mme de la Sablière. Il y a quelques puérilités dans ses *Fables :* plaintes de l'arbre contre l'ingratitude des hommes (livre X, 2); La Souris métamorphosée en fille; La Femme noyée; Le Satyre et le Passant. C'est le seul côté faible du fabuliste.

11. — Sa timidité paraissait même auprès d'enfants qui, timides eux-mêmes, se tenaient devant lui dans une attitude réservée. « Comment se peut-il qu'un enfant même intimide un homme que le pouvoir des rois n'a pas effrayé? » « Je serais bien plus à mon aise devant un monarque d'Asie que devant un bambin qu'il faut faire babiller. » Dans toutes les situations de sa vie, le tempérament le subjugue. « Mon trouble est toujours le même et le courage que je sens au fond de mon cœur refuse de se montrer sur ma contenance » (XII, 197). Adynamie psychique.

12. — Il cherche à piquer Mme de Warens de jalousie (1737). Il se fait attendre pour être désiré et plus affectueusement reçu; la « précaution » lui a toujours réussi, sauf à son retour de Montpellier. Il se garde, dans les Préfaces de la *Julie,* de dissiper une erreur qui lui est avantageuse; en note, il corrige les sentiments, même la prononciation des personnages. Dans les *Muses galantes* (acte d'Hésiode), il « trouve le secret de faire passer une partie de l'histoire de ses talents et de la jalousie dont Rameau voulait bien l'honorer ». Dans la *Vision* de Pierre de la montagne, « je trouvai le moyen de tirer assez plaisamment sur les miracles qui faisaient alors le grand prétexte de ma persécution ». Le succès de Dijon lui fait comprendre tout l'avantage qu'il en peut tirer pour s'achalander : « Un copiste de quelque célébrité dans les lettres ne manquerait vraisemblablement pas de travail...; ma résolution (de se réformer) fit du bruit aussi et m'attira des pratiques. » Il craint d'être persiflé comme barbon amoureux (*triste senex miles*), si Mme d'Houdetot montre ses lettres (VIII, 333); il y met bon ordre en la tutoyant : « Viens, Sophie... » (X, 157). « La candeur et la confiance font les délices de mon cœur » (à Coindet, 21 septembre 1767).

Ses lettres à Mme de Warens (1745 et février 1747, X, 52 et suiv.), à Dupeyrou (27 janvier, 15 février 1766), à Rey (Bosscha), ne sont pas d'un homme dénué de sens pratique. Comment rédiger le Mémoire aux Évêques en faveur des Protestants, à M***, 1765 (XI, 192, 165). — Il n'entend rien aux affaires et ne veut pas en entendre parler, à quelque prix que ce soit (à Mme d'Épinay, 1757), sans manquer à les traiter activement et habilement quand elles l'intéressent. Son indolence insouciante ne l'empêche pas de ménager l'avenir. Il se propose d'enseigner la musique à Chambéry deux années seulement; passer pour un simple musicien lui ferait quelque jour un tort considérable (1735). En 1737, il demande à Mme de Warens des lettres de recommandation : « Premièrement pour la noblesse et les gens en place. Il me serait très avantageux d'être présenté à quelques-uns de cette classe pour tâcher à me faire connaître et à faire quelque usage du peu de talents que j'ai, ou du moins à me donner quelque ouverture qui pût m'être utile dans la suite, en temps et lieu. » (X, 21.) Dans les *Confessions,* il n'omet pas de noter les personnages qui l'ont gratifié de flatteuses paroles et ceux qui l'ont servi en effet (VIII, 150, 197). Il est aigri

contre les serviteurs de Mme de Vercellis, « gens trop avides pour être justes », qui l'ont tenu éloigné de leur maîtresse malade. « Enfin, l'on fit si bien que, quand elle fit son testament, il y avait huit jours que je n'étais entré dans sa chambre. » « Je n'eus rien. » (VIII, 58.) — Il est « laborieux en manœuvre, mais paresseux comme auteur », quand un aiguillon intime ne le pique pas.

Il se rappelle avec plaisir les repas à six sous de sa jeunesse, au temps où il couchait à Turin à un sou la nuit, ou à la belle étoile, par économie; repas meilleurs que ceux de six francs des années abondantes. Dans son logement de la rue de Grenelle, quand il ne va pas à la campagne dépenser magnifiquement huit ou dix sous à une guinguette avec Thérèse, quels soupers à la fenêtre de son quatrième étage, assis en vis-à-vis sur deux petites chaises posées sur une large malle! Un quartier de gros pain, quelques cerises, un petit morceau de fromage et un demi-setier de vin; « Amitié, confiance, intimité, douceur d'âme, que vos assaisonnements sont délicieux! » Il apprécie néanmoins la bonne chère (VIII, 24), et la compagnie du marquis de Torignan, bon pourvoyeur, qui n'aimait pas trop manger son pain à la fumée du rôti. Lui-même, grâce à une bourse bien garnie par Mme de Warens, s'arrête un jour au pont de Lunel, à un cabaret le plus estimé de l'Europe et dont sa « sensualité éveillée » sut apprécier la réputation méritée. Il se félicite d'avoir sa place au souper très long et très bon du maréchal de Luxembourg, alors qu'on y dînait presque en l'air, sur le bout du banc. Riche, il aurait banni de sa table les primeurs toujours insipides, l'appareil « de magnifiques ordures », « tempérant par sensualité ». La simplicité qu'il aime recherche toutefois les saveurs du goût, « le choix du bon dans les choses communes ». Tels les repas offerts à ses convives de Motiers et celui de Toune (Thônes) : dans la cuisine de la grangère, Mlles Galley et de Graffenried assises sur des bancs aux bouts de la table et leur hôte, entre elles deux, sur une escabelle à trois pieds, quel dîner! quel souvenir plein de charmes non seulement pour la douce joie, « mais je dis pour la sensualité, » bien que le vin manquât « malheureusement ». — Saint-Preux avoue qu'il aime à s'égayer de bon vin, pourvu qu'on ne l'y force pas. Convive des Montagnons, il s'enivre « par reconnaissance ». « Les gens faux sont sobres » et redoutent les épanchements qui précèdent l'ivresse. L'auteur de la *Lettre à d'Alembert* est indulgent pour les excès de boisson des Cercles de Genève. L'ivresse, en Suisse, est presque en estime; à Naples, elle est en horreur; laquelle est la plus à craindre, de l'intempérance du Suisse ou de la réserve de l'Italien? (I, 252.)

Le *Contrat social* d'Ed. Dreyfus-Brisac (1896) donne une feuille du manuscrit de Neuchâtel où des fragments de l'ouvrage sont entremêlés de comptes de blanchisseuse, nettement détaillés (1758-59). « L'état céleste ...qui fait leur premier besoin... leur fait... tendre sans cesse toutes les puissances de leur âme pour y parvenir... De là ce mortel dégoût pour tout le reste et cette inaction totale quand ils désespèrent d'atteindre au seul objet de tous leurs vœux. » (IX, 108, 208.) Les contrastes sont dans la nature. Rousseau relève celui de la folie et de l'intérêt chez M. Descreux (X, 57). L'auteur d'*Horace* et de *Cinna* a écrit l'Épître à M. de Montoron.

13. — Mme de Créqui craint pour la vie de son fils. « Eh! madame, est-ce un si grand mal de mourir? Hélas! c'en est souvent un bien plus grand de vivre » (13 octobre 1758). Les lignes précédentes valaient mieux. Retours personnels et pure affection : à M. de La Roche (Str-M. 1861, p. 478); à

Vernes, 9 février 1760; à Dupeyrou, 2 octobre 1768; à Moultou, 5 novembre 1768; à Dupeyrou, 21 avril 1769. L'adieu à Mme de Warens (IX, 55) nous touche médiocrement. Il est malaisé, avec Rousseau, de distinguer les moments où l'homme parle de ceux où l'auteur compose.

14. — L'âme se dilate, s'épanouit sous les rayons de la joie, de l'amitié, des affections agréables; elle se resserre et se referme au contact de l'impression désagréable, de la crainte, de l'aversion. Les deux points extrêmes de ce développement de la sensibilité sont l'amour et la haine. Voir Jouffroy, *Mélanges philosophiques,* De l'amour de soi; analyse inspirée, ce semble, d'une page du 2e *Dialogue* (IX, 196). Rousseau a connu ces deux sensibilités, bien qu'il se défende de la haine personnelle et de l'esprit de vengeance (IX, 200, 229).

15. — La sensibilité, vertu de marque au xviiie siècle et exubérante en Rousseau, est la source de la pitié qu'il met au cœur de l'homme primitif et d'où découlent « toutes les vertus sociales » (I, 99). Comment ne pas voir une preuve de bonté dans l'attendrissement de la compassion et des pleurs? Le sensible Enée...

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt,

a pourtant un mouvement un peu bien rude quand il voue à la hache du sacrificateur huit jeunes garçons pour satisfaire aux mânes des siens. Robespierre, le pèlerin de Montmorency, à la fête de l'Être suprême : « L'Univers est ici rassemblé. O Nature, que ta puissance est sublime et délicieuse! etc... » La femme du député Ducos écrit à son mari (1791) : « Parle-moi de M. Marat, puisque tu l'aimes et qu'il a un cœur sensible. » — « Et nous aussi, nous sommes sensibles! Les jacobins ont toutes les vertus... Mais, toutes ces vertus, ils les réservent pour les patriotes qui sont leurs frères, et les aristocrates ne le seront jamais. » (Collot d'Herbois.) Taine, *La Révolution* (t. II, p. 31). Wallon, *Histoire du tribunal révolutionnaire* (t. Ier, p. 354). Sensibilité du tyran de Phères et de Messaline, *Lettre à d'Alembert* (I, 193).

16. — « Les grands mangeurs de viande sont en général cruels et féroces plus que les autres hommes... La barbarie anglaise est connue » (imputation réfutée par Hume; à la comtesse de Boufflers, Edimbourg, 22 janvier 1763; et rétractée par Rousseau, IX, 133). A Motiers, dans une situation où « il faut s'égayer ou s'égorger » : « Je tire bien moins de courage de ma philosophie que de votre vin d'Espagne » (à milord Keith, 1762). Les sensations calmantes de la campagne valent pour lui les potions rafraîchissantes auxquelles Voltaire le renvoie. « Je suis surpris que des bains de l'air des montagnes ne soient pas un des grands remèdes de la médecine et de la morale. » Le feuillage des bois abrite son imagination contre l'idée de ses ennemis. Du vert devant ses fenêtres lui fait voir tout en rose; le gris des rues, tout en noir. Sa vieillesse devait être particulièrement touchée de l'action du corps sur l'âme. « Mes idées ne sont presque plus que des sensations. » « Mon âme, dont mes organes n'avaient point développé les plus précieuses qualités, n'avait encore (en 1732) aucune forme déterminée » (1777). Les deux chiens de M. de Wolmar (IV, 395). — Rousseau nourrit son imagination d'idéal et n'est pas idéaliste. « Tout animal a des idées, puisqu'il a des sens. » « Dieu lui-même est sensible, puisqu'il agit. » (IX, 196.)

« Il y a de tels climats où le physique a une telle force que la morale n'y peut presque rien. » (*Esprit des Lois.*) — *La Médecine de l'esprit*, par M. Le Camus, docteur régent de la Faculté de médecine, en l'Université de Paris. L'auteur examine ce que peuvent sur l'âme le boire, le manger, le régime, la santé, la maladie, les saisons, etc. — Comment il faut s'y prendre pour avoir de l'esprit. — Cas d'une folle à qui la chute du haut d'un balcon a rendu la raison. Un médecin qui ferait profession de guérir les maladies mentales en jetant le sujet par la fenêtre, aurait peu de clients. *Lettres* de Fréron (1752), t. VII, p. 339; t. VIII, p. 121. Rousseau ne semble pas avoir connu l'ouvrage de Le Camus. De cet objet « neuf » et « important » il lui paraissait aisé (1756) de faire un livre aussi agréable à lire qu'à composer. Voir *Bulletin de l'Institut général psychologique*, mai-juin 1905; *Énergie et pensée*, par le docteur Sollier.

17. — « Il n'avait de confiance qu'en elle (Thérèse). Sans elle, seul dans l'univers, il se serait cru au milieu de ses nombreux ennemis toujours occupés de sa perte. » (Corancez.)

Son cerveau, atteint sur un point, conserve « des fibres saines ». « Submergé dans des mers d'indignités et d'iniquités », le correspondant de Dupeyrou demeure entier pour le jugement, l'enjouement et l'esprit (XII, 38, 62). Il se plaint de sa tête qui « bat la campagne », dans la lettre du 9 février 1770 à l'abbé M., l'une de ses meilleures. Le 9 février 1768, il examine auprès de d'Ivernois la situation politique de Genève avec une sagacité remarquable; le lendemain, « Manoury, plus noir de cœur que de barbe, ne cesse de me tourmenter et veut absolument m'expulser d'ici ». Hume qualifie Rousseau de *real and complete madman. Complete* n'est pas juste. Dans ces démêlés entre le « Suisse » et le « Breton », le délirant de la persécution est resté plus maître de lui avec sa folie que l'historien anglais avec sa raison. « Je le trouve bien insultant pour un bonhomme et bien bruyant pour un philosophe. » — Dans la *Private Correspondence*, Hume oppose à la lettre du 22 mars 1766 celle du 23 juin, d'hostilité déclarée. Le contraste l'aurait moins frappé s'il avait pu lire dans le cœur de son correspondant. Le 10 juillet, Rousseau fait de sa lettre du 22 mars un commentaire psychologique qui en révèle l'esprit, lettre à double fond, d'abord reconnaissante et affectueuse, puis aigrie, sourdement irritée contre le « cher patron ». (Ces insinuations enveloppées rappellent le billet remis à Tronchin par Mme d'Épinay, à Genève.) Si Hume a été « très content » de la lettre de mars, c'est qu'il ne connaissait pas encore bien son pupille. Innocent, il aurait dû, selon Rousseau, la trouver « fort extraordinaire ». L'auteur de cette stratégie subtile avait bien sa tête et parle à la fin de sa « simplicité ».

18. — « Malgré la politesse de mon siècle, je suis grossier comme les Macédoniens de Philippe. » (1753.) « Je suis grossier, maussade, impoli par principes et ne veux point de prôneurs; aussi je vais dire la vérité tout à mon aise. » (1751.) Il publie le *Devin* sans changements. « Son vrai succès est de me plaire; or personne ne sait mieux que moi comment il doit être pour me plaire le plus » (1752). L'auteur de la *Lettre sur la musique* n'attend rien du public et se « soucie tout aussi peu de ses satires que de ses éloges » (1753). Rousseau rudoie les lecteurs et les ménage (I, 180), injurie les femmes et les flatte; des deux côtés la tactique réussit. Il s'est mis à l'aise avec le public de tous les rangs, et cette hardiesse du cynique qui brave tout pour tout dire à sa guise, a donné un vigoureux essor à son esprit.

(D'Alembert, t. IV, p. 464.) — « Le pays n'est pas indiffférent à la culture des hommes, etc. » (II, 19.) — Confiné à Genève, Rousseau s'y serait affaibli; à Paris, il prend contact avec le grand accumulateur et le quittera muni de toute sa force.

A l'Ermitage, il a la vie facile, pense à loisir, loin de « l'urbaine cohue ». Toutefois il n'est pas fâché que Paris le regarde. La présence réelle le blesserait, la célébrité le contente. Il reproche à des correspondants de ne pas le tenir au courant de ce qui l'intéresse, Donnez-moi « de vos nouvelles, et même des miennes ». (XI, 233.) Cf chap. VI, note 9.

19. — Cette lettre, comme la botanique, lui a sauvé la vie; elle est le premier de ses écrits où il ait trouvé des charmes dans le travail; au donjon de Mont-Louis sa tristesse est « sans fiel ». — En dehors du préambule, tête rapportée, les quatre premiers livres des *Confessions* respirent une certaine allégresse d'esprit qui manque aux livres écrits en Angleterre. — Badinage enjoué, VIII, 69, 70.

20. — Plus tard, ce sera l'épouvantable révolution de l'Europe conjurée contre lui. Révolution opérée par la grâce dans le cœur de Julie (IV, 246). Il compte sur la révolution qui démasquera ses persécuteurs.

21. — *Mémoire Dupin*, p. 382; *Héloïse*, IV, 6, 10. « Toutes les grandes passions se forment dans la solitude, etc. » (IV, 70.) Cf la *Mélanie*, de Laharpe, acte Ier, scène 4. Rousseau a besoin de société pour le détourner de rêver et d'écrire. « Tant que je vivrai seul, ma tête ira malgré moi » (1765). — « La solitude calme l'âme et apaise les passions que le désordre du monde a fait naître » (I, 181).

22. — « Il était écrit que bientôt l'invincible naturel reprendrait son empire. » En se liant avec Wintzenried, Mme de Warens y céda plutôt qu'à « sa volonté ». — « La possibilité de l'effort est, en dernière analyse, un don naturel. » (Ribot, *Les Maladies de la volonté*, p. 70, 149.) La volonté serait donc rivée invinciblement à la chaîne du corps? « Notre illusion du libre arbitre n'est que l'ignorance des motifs qui nous font agir » (Spinosa.) Le déterminisme outré qui fait de l'âme un automate spirituel devient l'allié du pur naturalisme. Tout système aboutissant au fatalisme nous semble inacceptable, fût-il décoré du nom de prédestination. Les jésuites avaient publié un libelle intitulé : *Cartouche justifié par les principes de Jansénius*. Remarque de Rousseau sur saint Augustin (I, 337). — « La personnalité a ses racines dans l'organisme, varie et se transforme comme lui. » (Ribot, *Maladies de la personnalité*, 149, 169.) La psychologie « métaphysique » est loin d'accepter cet axiome d'emblée et sans réserves. Ne confondons pas l'homme normal avec l'homme dénaturé par a maladie, la psychologie avec la tératologie. (Payot, *Education de la volonté*.)

Rousseau « adore » la vertu; c'est une jouissance pour lui de la contempler, comme on admire une toile de Raphaël. Il est heureux de s'unir à cet idéal ravissant, par une sorte de sensualité intellectuelle et morale qui charme son impressionnabilité affective. A tout cela, l'effort, le désir même de l'effort, est étranger. L'idée par elle-même n'a point de force, fût-elle échauffée d'un sentiment, si ce sentiment ne détermine la volonté agissante. Jean-Jacques est un « *possédé* de la vertu » (E. Mouton), possédé inerte. La vertu est gratuite, dit le sage; tel est de cet avis et souhaite qu'elle ne lui coûte rien. — Il pourrait citer vingt traits de sa vie

où il a eu le plaisir de se vaincre, comme le jour où fièrement il refoule l'impatience d'ouvrir une lettre de change (VIII, 241). Par fierté, Saint-Preux résiste à la faiblesse d'entrer dans la maison de Julie : il est au-dessus d'un songe. (IV, 433.) — Résolu de se donner la mémoire des mots, Jean-Jacques porte toujours avec lui un livre qu'il repasse avec une obstination d'efforts à l'hébéter, sans cesse occupé de marmotter quelque chose entre ses dents. Il scande presque tout Virgile et y marque la quantité pour apprendre la prosodie. Au sujet de l'*Emile* travaillé avec acharnement, il dit à Dusaulx : « L'homme vient à bout de tout, il ne s'agit que de vouloir. »

23. — Les fragments inédits de Rousseau donnés par les *Annales*, pages 202 et suivantes, sont les ébauches rudimentaires d'une pensée qui fait effort pour se dégager de la bourre qui l'enveloppe. L'écolier de 1735 s'enfonce avec le Père Pétau dans les ténèbres de la chronologie ; il se plaît à l'histoire avec « monsieur Rollin » et « le savant Père Lami » et fait des extraits de l'un et de l'autre. Il écrit sur *les femmes*, féministe déclaré, sur *un ménage de la rue Saint-Denis*, sur *l'éloquence*, sur *Dieu; Prières* pour le soir, pour le matin. « J'implore les mêmes grâces, ô mon Dieu, sur ma chère maman, sur ma chère bienfaitrice et sur mon cher père. » — Le 3e livre des *Confessions* (VIII, 78) nous parle de ses lectures, dont « l'esprit orné » d'une répétitrice aimable augmentait le goût et le fruit. — Pour les études de Rousseau, voir Mugnier, *Mme de Warens et Jean Jacques Rousseau*. Paris, 1891 ; *La Famille et la Jeunesse de Jean-Jacques Rousseau*, par E. Ritter, Paris, 1896. — La « précieuse crise » de 1736 (VIII, 159), sans parler d'un effet moral salutaire, lui a donné, à vingt-quatre ans, une secousse physiologique qui a pu l'aider à se débrouiller.

24. — XII, 208. « Combien de fois, entrant dans une assemblée, je me suis applaudi de voir étinceler la fureur dans les yeux des fripons, et l'œil de la bienveillance m'accueillir dans les gens de bien !... Il n'y en a pas un qui ne m'aime à cause de mes livres. Voilà ma couronne, cher Beau-Chateau ; qu'elle me paraît belle ! Elle est posée sur ma tête par les mains de la vertu. » (XI, 42.)

25. — VIII, 207, 174. En 1736, « heureuse époque où il fut plus près que jamais de la sagesse », il s'était écrit à lui-même une sorte d'exhortation où il se félicitait de mourir avant d'avoir beaucoup souffert de corps et d'esprit, « sans grands remords sur le passé, délivré des soucis de l'avenir ». En 1752, il a voulu être libre « avant que de mourir ». En 1758, « j'avais regret de quitter mes semblables sans qu'ils sentissent tout ce que je valais, sans qu'ils sussent combien j'aurais mérité d'être aimé d'eux, s'ils m'avaient connu davantage. » Cf Lettre à Duclos, 1er août 1763. — En Rousseau, moribond perpétuel, l'imagination prédomine sur l'affectation ; chez Voltaire, il semble qu'il y ait calcul. Cacochyme vacillant, il fait patienter ses ennemis. Sa vie tient à un fil, mais le fil est solide et le soutient jusqu'à quatre-vingt-quatre ans, limite presque atteinte par un autre génie frêle en son berceau :

> Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix,

de qui la voix devait retentir à tous les points de l'horizon, portée sur les *Quatre Vents de l'esprit*.

26. — Cette lettre et la suivante à Roustan (X. 293) ont été gardées

en portefeuille. Le jour même où il écrit à Duclos pour la dernière fois « probablement », il entretient Moultou (1er août) de démêlés philosophiques et de détails familiers. « Mlle Levasseur persiste à vous prier de lui envoyer sa robe, si vous ne l'avez pas vendue. Bonjour. » (XI, 80.) Il y a loin d'une superficielle idée de suicide à une résolution sérieuse. « J'ignore encore quel parti je prendrai. Si j'en prends un, ce sera le plus tard qu'il me sera possible et ce sera sans impatience et sans désespoir, comme sans scrupule et sans crainte. » La fin du billet à M. Martinet, en lui remettant un testament « qui peut n'avoir pas toutes les formalités requises », a un ton railleur et dégagé qui trahit la simple démonstration. On pourrait lui appliquer le mot à son correspondant du 24 novembre 1770 : « Je vous trouve fort disert pour un désespéré. » Le sage peut quelquefois « déloger volontairement, sans murmure et sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien distinctement l'ordre de mourir ». (1756.) L'ordre pour Jean-Jacques, n'a pas été distinct. « Le désir d'exister » est la source primitive de toutes nos passions. (*Pensées.*) — Les maladies des voies urinaires sont une cause fréquente de suicide ; le Dr Chatelain ne croit pas à celui de Rousseau. Magellan l'a entretenu quelques semaines avant sa mort : « La tranquillité de son âme, le contentement de son cœur se produisaient sur son visage et dans ses discours. » Quatrain sur le suicide de deux amants (1770, VI, 27). — Allusions à un trépas désespéré : à Mme d'Houdetot, janvier 1758 (X, 178), et 2 novembre 1757 (Buffenoir) ; à Diderot, 2 mars 1758, effets oratoires de plaidoyer (X, 184).

27. — Mal « inconnu » ; incurable sans être mortel (X, 276 ; IX, 21). L'autopsie constata l'état normal des organes. La rétention dont il souffrait provenait peut-être d'un gonflement nerveux de la prostate, analogue à la boule hystérique ? Son tempérament le prédisposait à la congestion cérébrale : vertiges neurasthéniques (VIII, 166, 176), symptômes apoplectiformes (IX, 389). « Au moment que j'aperçus cette grille (fermée, à Notre-Dame, en 1776), je fus saisi d'un vertige comme un homme qui tombe en apoplexie. » (IX, 318.)

CHAPITRE XI

I

THÉORIE DE LA FICTION. — FORMES DIVERSES DU MENSONGE

Menacé de prise de corps, Rousseau est obligé à Dijon de donner son nom. Il songe d'abord à se couvrir de celui de sa mère; il lui fut impossible d'en venir à bout. « Le nom de Rousseau fut le seul que je pus écrire » et toute la falsification consista à supprimer un des deux J du prénom. Cet homme, qui dans une circonstance critique se révolte contre l'idée d'une dissimulation mensongère, n'a-t-il jamais menti? Nous avons parlé de sa sincérité; de quelle manière est-il sincère et dans quelle mesure? Lui-même s'est expliqué sur le mensonge dans la 4e *Promenade*. — L'abbé Royou lui a envoyé un de ses journaux avec cette suscription : *Vero vitam impendenti*. Le sarcasme était-il mérité? La première idée de Jean-Jacques commençant à se recueillir est celle du mensonge « criminel » qui attriste encore sa vieillesse. Les regrets inextinguibles de ce malheureux acte lui ont inspiré pour le mensonge « une horreur qui a dû » le préserver de ce vice pour toujours. Cependant, en s'épluchant, il est surpris du nombre de choses de son invention qu'il a dites comme vraies dans le temps même où il sacrifiait tout à son amour de la vérité, et il est encore plus surpris de n'éprouver aucun vrai repentir de ces choses controuvées, lui qui braverait « les supplices s'il les fallait éviter par un mensonge ». D'où provient cette « bizarre inconséquence »?

Il s'en donne la raison : « Mentir sans profit ni préjudice de soi ni d'autrui, ce n'est pas mensonge, c'est fiction [1] ». L'homme vrai de Jean-Jacques, sans manquer à la sainte vérité

que son cœur adore, pourra donc altérer la vérité quelquefois en choses indifférentes ; mais au nom de la justice, autant que de la vérité, il s'interdira le mensonge nuisible et même le mensonge officieux; car en imposer à l'avantage d'autrui ou de soi-même « n'est pas moins injuste que d'en imposer à son détriment ». La marche rapide de la conversation, plus alerte que ses idées, l'oblige presque toujours de parler avant de penser, et la honte du timide, dans des moments imprévus, lui arrache des mensonges auxquels sa volonté n'a point de part. Une dame lui demande à brûle-pourpoint s'il a eu des enfants. « Je n'ai pas eu ce bonheur », répond-il en rougissant jusqu'au blanc des yeux [a]. Ses *Confessions* sont véridiques. « Sentant que le bien surpassait le mal, j'avais mon intérêt à tout dire, et j'ai tout dit. » S'il a parfois ajouté aux circonstances, afin de combler les lacunes de sa mémoire ou pour le plaisir d'écrire, « cette espèce de mensonge fut plutôt l'effet du délire de l'imagination qu'un acte de volonté ». Il a quelquefois caché le côté difforme en se peignant de profil : ces réticences ont été bien compensées par d'autres plus bizarres qui lui ont souvent fait taire le bien plus soigneusement que le mal, et il cite deux traits à l'honneur de son enfance omis à dessein dans les *Confessions*, tant il y cherchait peu l'art de se faire valoir. En somme, il a plus suivi, dans la pratique, les directions morales de sa conscience que les notions abstraites du vrai et du faux. En observant ces principes, il a donné prise sur lui, mais « n'a jamais fait tort à qui que ce fût » et ne s'est pas attribué plus d'avantage qu'il ne lui en était dû.

En dépit de ses distinctions, Rousseau ne s'estime pas tout à fait irréprochable. Traiter la vérité en être métaphysique indifférent (Jean-Jacques a toujours dédaigné la métaphysique), en dehors de la stricte justice envers les autres et envers soi, est un relâchement rendu inexcusable par sa fière devise. « Jamais la fausseté ne dicta mes mensonges ; ils sont tous venus de faiblesse; mais cela m'excuse très mal. » Il est redevable à l'abbé Royou de ces réflexions qui redressent son erreur

a. Il dit au lecteur la réponse qu'il aurait dû faire. « Je suis bête, sans aucune présence d'esprit » ; mais non Voltaire. « Je viens saluer la lumière du monde, lui dit un visiteur. — Madame Denis, apportez les mouchettes. » Rousseau n'a d'esprit qu'une demi-heure après les autres.

passée. « Il n'est jamais trop tard, selon la maxime de Solon, pour apprendre même de ses ennemis à être sage... » La question, particulièrement délicate, lui a fait sentir que le *Connais-toi toi-même* n'est pas une maxime aussi facile à suivre qu'il l'avait cru dans les *Confessions*. Sept ans se sont écoulés depuis la fin de ce dernier ouvrage; Jean-Jacques porte dans le « labyrinthe obscur » un œil plus exercé et plus sévère. Il a appris à être modeste et « vrai ». — Papistes, huguenots; grands, petits; hommes, femmes; soldats, moines, dévots, médecins, « *Tros Rutulusve fuat* », il a dit à tous la vérité; qu'il permette à un juge impartial de ne pas la voiler à son égard.

En pénétrant dans la nature intime de Rousseau, *intus et subter cutem*, nous éprouvons une sorte de confusion. Qui sommes-nous pour toiser un tel homme? N'est-ce pas Gulliver aux mains des Lilliputiens, et qu'importe la verrue sous la draperie de la statue imposante?... Ce n'est pas dépriser le bronze de Corinthe que d'en noter les substances communes fondues avec de précieux métaux[a]. Aussi bien l'écrivain de génie console bientôt de l'homme et fait pencher la balance à l'avantage du grand charmeur :

> Rousseau plus éloquent que sage,...
> Tu fus ingrat, mon cœur en a saigné...
> Je te vois, je te lis, et tout est pardonné.
>
> Mme d'Épinay.

Le pénitent des *Confessions* a fait l'aveu de son inclination au mensonge dans sa jeunesse et, en effet, il le pratique avec un naturel inquiétant auprès du curé de Seyssel (VIII, 90). Il donne à Émile, à l'occasion de la mesure des distances, une leçon détournée de tricherie (II, 113), comme lui-même a rusé avec le sort en choisissant gros et proche l'arbre arbitre de son salut. Il écrit à M. l'abbé de X... (6 janvier 1764) : « Vous avez sur l'état ecclésiastique une délicatesse « sublime », si vous êtes un saint, « puérile », si vous ressemblez aux autres hommes; vos doutes sur tel point de la doctrine catholique vous empêcheront-ils d'être un bon officier de morale? Quittez un scrupule que l'abbé

a. Un critique, applaudi tous les lundis et consciencieux tous les jours, avait gravé le mot *Truth* sur son cachet. Les plus obligés à la modestie peuvent, sans y manquer, se réclamer d'une sincérité exempte à la fois de dureté partiale et de complaisance inopportune. L'indulgence a tout son prix, exercée en connaissance de cause.

de Saint-Pierre et Fénelon n'ont pas eu. « Il faut être hypocrite soi-même pour taxer d'hypocrisie détestable » la condescendance « aux préjugés de nos frères » et à un « formulaire indifférent [a] ». Qui de nous « ne s'écarte de la vérité cent fois le jour » en des choses plus importantes ?

Rousseau a connu l'altération de la vérité sous les trois formes distinguées par les casuistes : il a imaginé des fictions favorables à sa famille [b], enfilé des mensonges joyeux au confiant M. Reydelet et perdu la servante Marion par un mensonge diabolique. Il n'a pas eu à s'expliquer sur les inventions honorables à ses parents; il les supposait destinées à passer inaperçues; mis en demeure de les juger, il les aurait condamnées au nom des principes résipiscents de la 4e *Promenade* ou absoutes comme indifférentes. Dans les mensonges visant à duper le bon curé de Seyssel, qui les a « bien régalés, bien couchés », il voit un exemple des transfigurations qui par moments lui donnent un caractère tout opposé au sien. Ce n'est pas le vrai Rousseau qui les a faits, c'est l'autre, le sosie falsificateur. Cependant des éclats de rire le reprennent encore (1764-65) en pensant à une « espièglerie » si bien soutenue et si heureuse. Il s'applaudit de même de l'histoire du prince « si plaisante » débitée à l'homme au sabre, tout en lui sachant gré de ne l'avoir pas déshonoré en la racontant (VIII, 90, 62).

a. Dans une seconde lettre du 11 novembre 1764 : « Voilà des inconvénients bien terribles pour n'avoir pas voulu prendre en cérémonie un morceau de pain. » Rousseau est ici plus accommodant que Philinte n'oserait l'être. Ailleurs, il flétrit l'hypocrisie avec une vigueur qu'Alceste aurait pu lui envier. « On a vu de grands scélérats achever saintement leur carrière et mourir en prédestinés; mais ce que personne n'a jamais vu, c'est un hypocrite devenir homme de bien. On aurait pu raisonnablement tenter la conversion de Cartouche; jamais un homme sage n'eût entrepris celle de Cromwell. » (I, 43.) « Il n'y a plus rien à espérer de ceux qui se font un caractère de parade... De la franchise, ô Sophie!... » (X, 192.)

b. Selon Rousseau, Gabriel Bernard, frère de sa mère (Suzanne), devint amoureux d'une sœur de son père Isaac, Mlle Théodore Rousseau. Mais celle-ci ne consentit au mariage qu'à la condition que son frère (Isaac) épouserait la sœur de son fiancé. « L'amour arrangea tout et les deux mariages se firent le même jour »... Un enfant naquit des deux parts, « au bout d'une année ». Voilà un joli couplet... Ce gracieux quadrille, où l'amour arrangea tout, est dérangé par les registres civils. Mlle Théodore Rousseau épousa Gabriel Bernard cinq ans avant le mariage d'Isaac, et mit au monde son premier-né huit jours après l'hymen. Le consistoire censura les époux et les suspendit de la Cène.

Rousseau a connu une quatrième sorte de contre-vérité non encore dénommée : il invente contre lui-même. « Loin d'avoir rien tu, rien dissimulé qui fût à ma charge, par un tour d'esprit que j'ai peine à m'expliquer, et qui vient peut-être d'éloignement pour toute imitation, je me sentais plutôt porté à mentir dans le sens contraire. » (4e *Promenade.*) Les autres se blanchissent, lui se noircit pour ne pas être imitateur [2]. Selon George Sand, petite-fille de Francueil (*Histoire de ma vie*, t. Ier, p. 9), celui-ci n'avait conservé aucun souvenir de l'aventure du billet d'Opéra (VIII, 26); Rousseau l'aurait inventée pour montrer les susceptibilités de sa conscience et empêcher qu'on ne crût aux fautes dont il ne se confesse pas. — Si riche qu'on le suppose, serait-ce pousser trop loin envers lui la générosité de prêteur? Lui-même s'avoue capable d'une fraude bien subtile :

« Si j'étais un auteur connu, j'affecterais peut-être de débiter des contre-vérités à mon désavantage pour tâcher, à leur faveur, d'amener adroitement dans la même classe les défauts que je serais contraint d'avouer; mais *actuellement* (vers 1747) le stratagème serait trop dangereux; le lecteur, par provision, me jouerait infailliblement le tour de tout prendre au pied de la lettre. » (XII, 294.)

Plus tard, il semble n'avoir pas reculé devant des fictions non plus d'amour-propre, mais de contrition. « J'ai rempli la tâche d'expier mes fautes et mes faiblesses cachées en me chargeant du blâme de fautes plus graves dont j'étais incapable et que je ne commis jamais [3]. » Jean-Jacques aurait-il, dans sa contrition, imité Sancho qui se donnait les étrivières en frappant à côté?

La timidité de Rousseau a été l'ennemie de sa sincérité; il raille les Français de leurs défaites, alors que le cœur lui en saigne plus qu'à eux; un républicain en titre a-t-il le droit d'aimer une nation monarchique? « Je suis sûrement le seul qui, vivant chez une nation qui le traitait bien et qu'il adorait, se soit fait chez elle un faux air de la dédaigner », peccadille rachetée et au delà par son amour de la France, « patrie commune du genre humain [a] ». Le même sentiment de honte l'empêche de montrer ni d'avouer la comédie des *Prisonniers de guerre* (1743), où le roi

a. VIII, 130; I, 156, Lettre à Ch. Bonnet (Philopolis), 1755. La *France* est la fille chérie et la bienfaitrice de l'*Europe*. (Prologue de *La Découverte du nouveau monde*, *Annales*, p. 229.)

et la France sont mieux loués « et de meilleur cœur » qu'ils ne furent jamais (VIII, 243, note). Pour vaincre la « sotte et maussade timidité » née chez lui de la crainte de manquer aux bienséances, il s'enhardit à les fouler aux pieds; cette âpreté s'ennoblissait dans son âme en y revêtant l'intrépidité de la vertu et, « sur cette auguste base », elle s'est soutenue plus longtemps qu'on n'aurait dû l'attendre d'un effort si contraire à son naturel. Ainsi la timidité incline à dissimuler le naturel, sinon à s'abuser sur la source véritable de la dissimulation [4].

« C'est par les œuvres qu'on connaît le caractère. » (*Pensées.*) Le Rousseau des *Confessions* et des *Dialogues* veut être jugé, non d'après ses œuvres, mais d'après son caractère : ce caractère est un hiéroglyphe digne d'exercer un Champollion. A dessein de nous le révéler, il invoque les sentiments qu'il exprime. Ces sentiments éclairent en effet une partie de son être, sans être pour cela un critérium suffisant du naturel. Au souverain Juge il dira : « J'ai fait le mal sur la terre, mais j'ai publié cet écrit. » La *Profession de foi* pèsera autant que ses faiblesses dans la balance de la justice éternelle. De l'idée à l'acte il y a encore plus loin pour nous que de la coupe aux lèvres; à Jean-Jacques il semble que l'idée implique l'acte ou y supplée. Quand il analyse son esprit, il dit exactement ce qui s'y passe. Juge de ses affections morales, il ne réussit pas toujours à démasquer les sophismes de passion qui se jouent de lui. Il n'est plus exact ici, mais il demeure moralement vrai; il est sa propre dupe. Il a publié les *Lettres de la Montagne* à son corps défendant (XI, 200, 243) et il compte sur la postérité pour reconnaître que l'intérêt et la passion furent toujours étrangers à ses démêlés avec Genève (XI, 208). « Mon cœur est bon... il n'a besoin, j'en suis très sûr, que d'être connu pour être aimé. » Il se peint à nos yeux tel qu'il se voit [5]. Il dévie et croit tenir le bon chemin, comme le vaisseau dont la boussole pervertie par un aimant caché se détourne à son insu de la polaire. Parfois un rêveur dit en se palpant : Mon impression est bien réelle, je ne rêve pas. Jean-Jacques a des absences singulières; des dames lui font demander comment il a passé la nuit. — « Je ne sais pas. » La rêverie a occupé une grande place dans sa vie; par moments, le rêve semble y trouver accès. Dans un transport de fièvre, Julie a

vu, entendu son ami auprès d'elle, et ce rêve l'a plus vivement impressionnée que tous les autres. Ce rêve n'en était pas un; Saint-Preux averti était accouru à son chevet. Comme Julie enfiévrée [a], Rousseau bien portant confond les rêves et la réalité.

II

DISPOSITIONS PEU FAVORABLES A LA VÉRITÉ

Plusieurs dispositions racinées dans sa nature intime le sollicitent à n'être pas vrai. Il n'a pas la sûreté d'un esprit foncièrement judicieux. L'imagination, dont il est l'homme lige, agit en lui comme un centre de gravité instable qui, en se déplaçant, change la position et l'aspect de l'objet, va jusqu'à le faire chavirer et fait voir en bas ce qui doit être en haut. Ce renversement des idées est favorisé par le goût du paradoxe, friandise à laquelle résistent mal les auteurs, quand ils n'ont pas l'esprit juste et consciencieux (Amiel). Rousseau en fait son régal [6]. — Le paradoxe s'avive en lui de l'instinct de contradiction. A l'hôtel de Saint-Quentin il prend la défense de Thérèse, malgré les lardons, par compassion et parce que « la contradiction » l'y engageait. Décidé à rompre en visière aux maximes du siècle, il ne tarde à exécuter sa résolution « qu'autant de temps qu'il en fallait aux contradictions pour l'irriter et la rendre triomphante ». Milord Maréchal le félicite d'être content à Motiers : il se récrie. M. de Malesherbes le plaint d'être malheureux : cette méprise bienveillante le touche, mais il la réfute (1762).

La vanité d'artiste, nouvel écueil. Les poètes italiens, émules du « cavalier Marin » [7], visaient à émerveiller le lecteur. Notre philosophe n'appréhende pas de les frapper de surprise. « J'oserai vous proposer ce paradoxe étonnant... » « De toutes les vérités que j'ai proposées à la considération des sages, voici la plus étonnante... » Il est si agréable d'avoir déraison avec esprit contre tout le monde et « d'abasourdir le bon sens banal » (Amiel).

Rousseau ne doute de rien, il a conscience de sa force. Après trois mois de leçons d'un maître d'armes non vulgaire, il tirait

a. *Héloïse,* 3e partie, Lettre 13e. Conception originale et d'un grand effet. —« Rousseau rêvait plutôt qu'il n'existait... » « C'était un homme qu'il fallait laisser penser, sans en rien exiger de plus. » (Mme de Staël.)

encore à la muraille. Il s'entend mieux à manier la plume que le fleuret : « Je puis me tromper… tenez-vous donc sur vos gardes. » Malgré cet avis d'un adversaire généreux, le lecteur court encore le risque de se laisser surprendre. Il a quelquefois parlé de gageures [8]; son talent semble avoir fait avec lui-même le pari de Carnéade : il veut ne perdre aucune cause, même mauvaise, et vaincre à tout prix dans les joutes les plus risquées. Voyez la satisfaction que lui donne la préface de *Narcisse*, passe d'armes de gala, où il a cru soutenir avec succès, pour la dernière fois, le défi jeté aux sciences et aux arts. Les tours de force de l'esprit l'attirent. En composant le *Lévite d'Ephraïm*, « outre tout le reste, j'eus encore le mérite de la difficulté vaincue ». Il lui sera malaisé de louer l'ignorance devant une des plus savantes compagnies de l'Europe : « J'ai vu ces contrariétés et elles ne m'ont point rebuté »; il s'en faut. « Quoi! la probité serait fille de l'ignorance? la science et la vertu seraient incompatibles? » oui; tel est le thème sur lequel il va exécuter des variations brillantes avec un talent digne de sa conviction. « Quel que soit mon succès, il est un prix qui ne peut me manquer : je le trouverai dans le fond de mon cœur. » Voltaire signait *Capucin indigne*; Rousseau aurait pu signer le *Discours* de Dijon *Ignorantin convaincu* ou *Merveilleux artiste* [9].

Le *Persifleur* s'amuse à décrire les souplesses d'un Protée qui joue à cache-cache avec le public; c'est le portrait du peintre; Rousseau est coutumier des feintes. Dans la première préface de la *Julie* [10], l' « éditeur » pique la curiosité du lecteur et le déroute. La seconde, faite après plusieurs éditions, renchérit sur la première et accentue la tactique de l'incognito. Rousseau mène et prolonge avec un plaisir évident le jeu, poursuivi dans les notes, et cette œuvre de mystification, ravissante au goût de Mme de Créqui, et parodiée à Paris (février 1761), se termine par une allusion à la sincérité de l'auteur (IV, 18). Qui a perdu même son père, et n'a pas d'affliction dans le cœur, n'en doit pas montrer au dehors. « Car il est beaucoup plus essentiel de fuir la fausseté que de s'asservir aux bienséances. » Quelques pages plus haut, l'éditeur de l'*Héloïse* s'est refusé à corriger les lettres des deux amants. « Je les laisse et je me vante de ce courage… Il importe à l'ami de la vérité que, jusqu'à la fin de sa vie, ses pas-

sions ne souillent point ses écrits » (IV, 157). Qui trompe-t-on ici? personne. Le moraliste de la 4e *Promenade* répondrait aux « rigoristes » que ce sont là des fictions indifférentes [a].

Cherchez à appuyer sur Rousseau, il cède; à le saisir, il vous glisse fluide entre les doigts. « Partout où je suis, quant à moi, le plus décidé, je n'affirme rien encore. » Cette réserve lui ménage une retraite, serré de trop près.

« Il se peut qu'ils aient répondu à ce que j'ai dit, mais ils n'ont sûrement pas répondu à ce que j'ai voulu dire. Ainsi, tout ce que prouvent leurs écrits, en cas qu'ils aient bien réfuté les miens, est que je n'ai pas su me faire entendre, puisqu'ils ne réfutent rien de ce que j'ai pensé. Si donc quelqu'un se donne la peine de chercher mes vrais sentiments à travers ma mauvaise façon de les dire, il pourra bien trouver que j'ai tort, mais il ne le trouvera sûrement pas par les raisons de mes adversaires; car elles ne font rien du tout contre moi. » Str.-M., 1861. p. 357.

Dans la réfutation il faut « procéder rondement... donner (aux adversaires) tout l'esprit qu'on peut avoir, se mettre à leur place, se revêtir de leur opinion, se saisir soi-même au corps et ne se point marchander... L'auteur paraît d'abord accorder au sentiment opposé beaucoup plus de choses qu'il ne lui en accordera réellement dans la suite... Cette adresse est d'un grand effet pour se concilier l'estime du lecteur »; il vous jugera « homme instruit, droit et sincère ». Rousseau pousse la sincérité jusqu'aux confins de la qualité contraire [b].

A quel signe reconnaître qu'un homme croit ce qu'il dit? La vérification, avec Rousseau, n'est pas facile. « Dès qu'un homme parle sérieusement, on doit penser qu'il croit ce qu'il dit, à moins que ses actions ou ses discours ne le démentent; encore

a. « Il y aurait eu plus de bêtise que de franchise » à déclarer la vérité (IX, 3). Il doute qu'il soit possible à l'homme d'être toujours conséquent, « mais ce qui lui est possible, c'est d'être toujours vrai : voilà ce que je veux tâcher d'être ». 2e préface de *Julie*. Il est bizarre, pour user d'un terme familier à Rousseau, de le voir protester de sa bonne foi précisément dans les circonstances où il en manque. — La première feuille de l'*Inégalité* enlaidit les autres par sa beauté; Rey devra les donner toutes de papier pareil : « Il ne faut pas que rien de moi présente une apparence trompeuse. » (3 janvier 1755.)

b. *Portefeuille* de Mme Dupin, p. 417, 422.

cela même ne suffit-il pas toujours pour s'assurer qu'il n'en croit rien. » (V, 101.) Rousseau admet donc que l'on puisse agir ou parler contre un sentiment sans cesser de l'avoir[a]? Il use de façons de parler peu limpides qui l'obligent à des éclaircissements ou à des excuses [11]. Une expression à double entente l'a brouillé avec Marmontel. Il relève dans Grotius des mots équivoques : lui-même y a-t-il toujours échappé? Il a un dictionnaire à lui [12]. « Vous me traitez d'imposteur! et pourquoi?... Raisonner et se tromper, est-ce en imposer? Un sophiste même, qui trompe sans se tromper, n'est pas un imposteur encore... » (III, 115.) Qu'entend-il alors par ce terme? Tout mauvais cas est niable. — « Votre méthode d'éducation est impraticable. — Je n'ai pas voulu donner de méthode, mais empêcher le mal qui se faisait. » Quand il s'agit de se disculper, si le français n'y peut aller, que le gascon y aille. Il a écrit le *Contrat* à l'intention de Genève, il n'a pas adressé l'*Émile* aux pères et aux mères[b]; il a « positivement » donné la *Profession de foi* pour être d'un autre [13].

Il qualifie ses meilleurs ouvrages d'une façon singulière : l'*Émile*, barbouillage; la *Lettre à l'archevêque de Paris*, barbouillage « froid et plat »; les premières *Lettres de la Montagne*, rabâcheries genevoises; rabâcheries la *Profession de foi*. A Dusaulx, Rousseau parlait de la *Lettre à d'Alembert* comme de son Benjamin. Auprès de M. de Saint-Germain, il invoque en témoignage de la bonté de son âme cet « ouvrage où le plus tendre délire perce à travers la force du raisonnement et rend cette lecture ravissante ». Le même écrit est « de la dernière faiblesse »; on y chercherait en vain les restes d'un talent qui n'est plus. L'*Héloïse*, son sang et sa chair, œuvre autour de laquelle a gravité sa vie sentimentale et morale, est un « livre faible et plat », un « misérable et plat roman ». Rousseau n'a pas usé de ce jeu des dépréciations à l'égard du *Contrat :* il en était moins content. Ces façons de parler de Jean-Jacques sont

a. « C'est un grand avantage pour bien parler que de dire toujours ce qu'on pense. La bonne foi sert de rhétorique; l'honnêteté, de talent, et rien n'est plus semblable à l'éloquence que le ton d'un homme fortement persuadé. » (*Fragment biographique.*)

b. III, 185. « S'il y a quelque réforme à tenter dans les mœurs publiques, c'est par les mœurs domestiques qu'elle doit commencer et cela dépend absolument des pères et des mères. » (IV, 14.)

une forme de la vanité et un indice du pli artificieux de sa nature ; outrer à ce point la modestie ne justifie pas le caractère qu'il s'attribue d'être naturel et simple [a]. L'*Émile*, « ce petit écrit » digne à peine d'une publication à part, le 25 septembre 1761 (Lettre à Malesherbes), lui donne en novembre des alarmes à troubler sa raison [b].

Auprès de Moultou (26 février 1763), il se reproche d'avoir, dans un moment d'impatience, envoyé à Rey sa réponse à M. de Beaumont; il aurait voulu la retirer, mais l'impression était commencée et la sottise faite, sans remède. « J'en suis très fâché [14]. » Il s'accuse de la même « étourderie » auprès d'un correspondant, M. de X... (6 mars 1763). Il tient un langage différent à Mme de Verdelin (27 mars 1763); il peut être sincère avec elle sans inconvénient. Rousseau est distrait plus souvent qu'étourdi ; il oublie son livre sur une haie et le retrouve, quinze jours après, mangé des limaçons; mais il saura surprendre un mot flatteur de Mme du Colombier, un autre de Mme de Warens « dans un moment où l'on me croyait attentif à toute autre chose » [c]. La cousine Claire raille Saint-Preux comme « écouteur ». Malgré son « étourdie franchise », il use auprès des chefs des Représentants, à Thonon (1764), d'un secret que lui-même nous fait remarquer (IX, 48), et quelques pages plus loin, il signale « l'impossibilité totale » où il est par son naturel de tenir caché rien de ce qu'il sent et pense. Parfois ses feintes sont d'une

a. Mme Geoffrin disait de Malesherbes : « Je n'ai jamais vu d'homme plus simplement simple. » Rousseau ne pourrait-il s'appliquer la « simplicité artificieuse » dont il accuse les sages du temps (I, 5)? « Simple à force de finesse » (IV, 17). « Je me flatte qu'on a vu jusqu'ici dans ma conduite une simplicité sincère, et autant d'aversion pour la dispute que d'amour pour la paix. » (A M. Meuron, 9 avril 1765.) Hume qualifie l'*Héloïse* « sa maîtresse pièce », « bien que lui-même m'ait dit qu'il estimait surtout son *Contrat social*, jugement déplacé (*præposterous*). » Tel critique anglais use du même artifice en mettant les comédies de Shakespeare au-dessus de ses tragédies.

b. Si « misérable » que soit sa réponse au Mandement, il ne néglige pas d'en envoyer des exemplaires à des correspondants, « non comme une lecture à faire », mais pour s'acquitter envers eux d'un « devoir » (XI, 47).

c. « Je n'étais pas si distrait que tu penses; je vis tout cela, Julie. » (IV, 71.) « Recueillez... des pièces, des anecdotes, des faits, *sans faire semblant de rien*, etc. » A D'Ivernois, 23 février 1766.

transparence qui désarme [a]. A Venise, le vaisseau marchand n'a pas tiré le canon; le secrétaire d'ambassade en est mortifié « à cause de Carrio », le secrétaire d'Espagne. Le même paragraphe exhale le dépit de Jean-Jacques (VIII, 225) et tend à nous le voiler. Vis-à-vis du capitaine Olivet, il ne dissimule pas sa mauvaise humeur. « Je ne pus me déguiser, parce que cela m'est toujours impossible. » Malgré l'abandon d'une nature « expansive », il a su de bonne heure s'observer et observer autour de lui, sans se livrer. Au dîner avec Venture chez le juge mage (1731) : « *Je faisais mon rôle*, j'écoutais et me taisais... M. Simond parut content de mon maintien; c'est à peu près tout ce qu'il vit de moi dans cette entrevue. » Il ne pénétra pas mieux son convive que le curé de Seyssel, quand, au cours de hardis mensonges, il le trouvait « joli garçon » et le comblait de caresses. Il se dépeint candide « en vrai Suisse ». Saint-Preux est « le bon Suisse ». Soyons prudents : « Les Suisses sont adroits et rusés... » [15].

Il se débat comme il peut dans l'explication de l'abandon de ses enfants (VIII, 253); il n'en veut pas donner toutes les raisons : elles pourraient séduire les jeunes gens à la même erreur, mais il en donne quelques-unes et bénit le ciel de les avoir garantis du sort de leur père. Il pose un principe et en élude les conséquences, il avance et recule. L'institution naturelle est la bonne. — En ce cas, revenons-y. — Non, il n'est plus temps; il faut des béquilles aux vieillards. Les spectacles sont corrupteurs. — Fermons-les. — Gardez-vous-en; ils sont utiles aux peuples corrompus. Une fille peut-elle lire l'*Héloïse* sans danger? — Si, malgré le titre, elle y a jeté les yeux, elle est perdue; mais elle peut continuer la lecture; le mal était fait d'avance, elle n'a plus rien à risquer. Il use d'échappatoires. Le développement des lumières et des vices se fait toujours en même raison, « non dans les individus, mais dans les peuples, distinction que j'ai toujours soigneusement faite et qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir », et nous non plus. Les mobilités ondulantes de l'esprit de Rousseau ne donnent pas grande sécurité au lecteur. L'étoffe soyeuse a, sous les jeux de la lumière, des

a. « Je suis déjà fort endetté et je n'ai qu'une seule écolière... Gardez-vous de rien dire de ceci à Mme de Warens... Vous-même tâchez de l'oublier, car je me repens de vous l'avoir dit; » à Mlle de Graffenried, 1732.

reflets indécis comme le col miroitant de la colombe. On pourrait comparer le caractère de l'homme et la contexture de son esprit à ces enseignes dont les lettres figurent des mots différents selon l'angle d'observation.

Il est habile à tisser des prétextes spécieux. Le 28 novembre 1754, il écrit à M. Perdriau, au sujet de la *Dédicace de l'Inégalité*, une lettre explicative : dédain de la « circonspection pusillanime fort goûtée en ce siècle », « hardiesse généreuse qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puéril joug de la bienséance », désintéressement, dévouement patriotique. Il omet l'espoir de faire passer le *Discours* à la faveur de la *Dédicace* et le désir de cimenter sa réconciliation avec sa patrie [16]. En 1764, les Représentants lui ont imposé « le devoir » d'écrire les *Lettres de la Montagne;* il s'en acquitte avec abnégation (IX, 48, 58). Oublie-t-il qu'il a voulu exhaler ses griefs contre les durs procédés des magistrats et dégonfler son cœur? (III, 118.) Il excite la bourgeoisie contre la tyrannie du Conseil, sans prendre la responsabilité de propositions fermes ; il veut remplir son « dernier devoir envers la patrie », et il la met en combustion : imprudence passionnée dont les effets ne tarderont pas à l'affliger [a].

a. La complexité de Rousseau est déjà assez embrouillante; la duplicité s'y joindrait-elle? « On a de Rousseau deux lettres écrites le même jour, l'une à Moultou, où il prêche la paix et la concorde, l'autre à Marc Chappuis, où il encourage à l'émeute... » (Tronchin.) *Annales*, p. 54.

Hume blâme l'intention séditieuse (*seditious purpose*) des dernières *Lettres de la Montagne :* « Les magistrats de cette cité que l'auteur avait autrefois célébrée avec raison comme l'une des mieux gouvernées du monde, sont dans une crainte mortelle à toute heure d'être massacrés par la populace. » Rousseau n'a pas, dans ces trois lettres, obéi aux sentiments qu'il dicte à Roustan, à la fin de sa lettre du 7 septembre 1766. Mœurs oratoires, conscience oratoire, que n'êtes-vous toujours des réalités! La 8e *Lettre* conseille la modération : « Eh! dans la misère des choses humaines, quel bien vaut la peine d'être acheté du sang de nos frères? La liberté même est trop chère à ce prix. » Mais il s'y prend de si malheureuse façon que son intervention aboutit à des troubles déplorés de lui-même. La misère du peuple, réduit à l'extrémité par sa lutte contre les magistrats, déchire ses « entrailles patriotiques »; que d'Ivernois (7 février 1767) détourne d'une plus longue résistance ces malheureux « à qui le pain est encore plus nécessaire que la liberté ». Il prendra part à une cotisation en leur faveur; « afin qu'étant *une des causes innocentes* des misères de ce pauvre peuple, je contribue aussi en quelque chose à son soulagement ». Cf fin de la lettre à Gauffecourt, 12 janv. 1765. Il a fait jouer les pompes pour éteindre l'incendie allumé par un ressentiment aveugle plutôt que par

La préface d'une deuxième lettre projetée à Bordes, réfutateur du *Discours* de Dijon, offre ici l'intérêt d'une peinture de caractère. En voici des extraits afférents à notre sujet :

« Je crois avoir découvert de grandes choses et je les ai dites avec une franchise assez dangereuse... Ayant tant d'intérêts à combattre, tant de préjugés à vaincre et tant de choses dures à annoncer, j'ai cru devoir, pour l'intérêt même de mes lecteurs, ménager en quelque sorte leur pusillanimité et ne leur laisser apercevoir que successivement ce que j'avais à leur dire. Si le seul *Discours* de Dijon a tant excité de murmures et tant causé de scandale, qu'eût-ce été si j'avais développé du premier instant toute l'étendue d'un système vrai, mais affligeant [17] dont la question traitée dans ce discours n'est qu'un corollaire? Ennemi déclaré de la violence des méchants, j'aurais passé tout au moins pour celui de la tranquillité publique... Quelques précautions m'ont donc été d'abord nécessaires et c'est pour pouvoir tout faire entendre que je n'ai pas voulu tout dire. Ce n'est que successivement et toujours pour

une manœuvre perfidement séditieuse. Il écrit à d'Ivernois, 9 février 1768, « navré de douleur, dans la crainte d'une catastrophe »; et le 24 mars : « Enfin, je respire, vous aurez la paix. » — « S'il arrivait malheureusement pour vous que l'ouvrage que vous venez de publier produisît cet effet, qu'il y eût un seul coup de poignard donné... Rousseau, je vous connais, vous verriez sans cesse le sang de ce citoyen couler, et vous péririez de chagrin ». (Diderot, t. XIX, p. 466.) — Il élude les conséquences de ses théories (I, 138) et ne réfléchit pas à celles de ses actes. L'accusateur de Marion proteste qu'il n'a pas eu la pensée de nuire à cette honnête fille. Le condamné de Genève fustige ses juges pour les châtier, sans vouloir faire du mal à sa patrie; à telle enseigne qu'en 1765 il revendique hautement le titre de citoyen dont il a répudié la qualité en 1763, et il se décerne une couronne civique. Avec plus d'équité, il souhaite une médaille à Voltaire, Apollon pacificateur.

La 1re Lettre de la Montagne (III, 121) semble pressentir le mal que fera l'ouvrage et s'en excuse d'avance. « Un homme n'est pas coupable pour nuire en voulant servir; et si l'on poursuivait criminellement un auteur... pour de mauvaises maximes qu'on pourrait tirer de ses écrits très conséquemment, mais contre son gré, quel écrivain pourrait se mettre à l'abri des poursuites? » (III, 121.) La lettre à MM. Deluc (24 février 1765) constate le mal. « Puisque avec des intentions aussi pures, puisque avec tant d'amour pour la justice et pour la vérité, je n'ai fait que du mal sur la terre, je n'en veux plus faire et je me retire au dedans de moi. Je ne veux plus entendre parler de Genève, ni de ce qui s'y passe. » — Voir lettre à Mme Latour, 10 mars 1765, et à Dupeyrou, 14 mars, second §. — « Cet homme est un grand malheureux. Ce masque de vertu sous lequel il avait caché sa face catilinaire est arraché. » (Tronchin, 16 mars, 1765.) *Annales*, p. 58.

...On ne s'attendait guère,
De voir *Catilina* en cette affaire.

peu de lecteurs que j'ai développé mes idées. Ce n'est point moi que j'ai ménagé, mais la vérité, afin de la faire passer plus sûrement et de la rendre utile. Souvent je me suis donné beaucoup de peine pour tâcher de renfermer dans une phrase, dans une ligne, dans un mot jeté comme au hasard [a], le résultat d'une longue suite de réflexions. Souvent la plupart de mes lecteurs auront dû trouver mes discours mal liés et presque entièrement décousus, faute d'apercevoir le tronc dont je ne leur montrais que les rameaux. Mais c'en était assez pour ceux qui savent entendre et je n'ai pas voulu parler aux autres. Cette méthode m'a mis dans le cas d'avoir souvent à répliquer à mes adversaires... Voyant au second Discours de l'académicien de Lyon (M. Bordes) qu'il ne m'a point encore entendu... je vais... tâcher de m'expliquer mieux et, puisqu'il est temps de parler à découvert, je vais vaincre enfin mon dégoût et écrire une fois pour le peuple [18].

Que penser de ce morceau? Ses adversaires réfutent sans peine des idées fausses. — Vous n'avez pas su lire entre les lignes ; je vais mettre l'ensemble de mon système à découvert, sans précautions enveloppantes, et parler cette fois pour le peuple. — Cette explication révélatrice, absente de la lettre sur une nouvelle réfutation du *Discours* de Dijon par M. Le Cat, et de la Préface de *Narcisse* (1753) résumant le débat, Rousseau ne l'a donnée ni aux habiles familiers avec les sous-entendus, ni à la multitude. Et quand même elle aurait levé le voile tendu sur l'organisme complet du système, la thèse corollaire de Dijon en aurait-elle été plus soutenable? Le détracteur des sciences et des arts a-t-il vraiment usé des ménagements allégués et voulu distiller goutte à goutte la vérité, comme on administre à doses graduées un remède poison? Toute vérité est bonne à dire. « Les hommes ne doivent pas être instruits à demi » (III, 87). « Mon indépendance a fait tout mon courage »; il a toujours écrit « comme un être isolé qui ne désire, ni ne craint rien de personne [b] ». Serait-il ici, malgré ces déclarations, l'homme des à demi-mot prémédités? Rousseau n'a pas vu nettement d'abord, ni constitué dans sa pensée à l'origine le tronc dont le lauréat de Dijon se

a. « C'est d'Athènes que sont sortis ces ouvrages surprenants qui serviront de modèles dans tous les âges... corrompus. »

b. Str.-M. 1861, p. 318, 319. « Je vais dire la vérité et je la dirai du ton qui lui convient. Lecteurs pusillanimes que sa simplicité dégoûte et que sa franchise révolte, fermez mon livre, ce n'est point pour vous qu'il est écrit. » Préface des *Institutions politiques*.

bornait à montrer discrètement une branche. Lui-même nous avertit de lire ses ouvrages systématiques dans l'ordre rétrograde de leur publication : « L'auteur, remontant de principes en principes, n'avait atteint les premiers que dans ses derniers écrits » (IX, 285). Il est ici dans le vrai. Son système, comme chaotique au début et en membres épars, s'est organisé par la suite, avec l'apparence vague, dans l'*Émile*, d'un tronc muni de ses rameaux. — Concluons ; si la préface était vraie, elle témoignerait d'une circonspection cauteleuse peu conforme aux principes délibérés du publiciste et d'ailleurs superflue dans l'espèce. L'exposition complète de ses idées en 1751 n'aurait pas été plus compromettante que l'*Inégalité*, « le plus audacieux » de ses écrits, publiée sans encombre en 1753. Si elle tend à dissimuler la fragilité de théories qui, isolées ou systématisées, n'en sont pas plus solides, elle est l'indice d'une sincérité médiocre. Malgré le défaut de discernement qui, plus d'une fois, l'a fait agir contre ses intérêts, nous comprenons que Rousseau n'ait pas donné suite à un préambule où il prenait un engagement difficile à tenir, et d'autre part, la connaissance de son caractère nous explique comment il a pu l'écrire [19].

En 1751, il aspire à « dissiper les prestiges » de l'ordre social. Réformateur bien ordonné, s'il veut être écouté, commence par soi-même. Rousseau prend l'allure singulière qui a duré près de six ans, durant lesquels, devenu « un autre », il a cessé d'être lui : « Mes amis ne me reconnaissaient plus ; » et la transfiguration durerait « peut-être encore » (1768), sans l'Ermitage qui l'obligea de redevenir le même Jean-Jacques qu'il avait été auparavant. Dans sa retraite, il recouvre « une sérénité d'âme qui ne se joue point ». La *Lettre à d'Alembert* (1758) respire « une douceur d'âme qu'on sentit n'être point jouée ». Mme de Vercellis, sur la fin de sa maladie, « prit une gaieté trop égale pour être jouée ». Cette idée fréquente de sentiments non joués déplaît chez Rousseau, sans nous surprendre. Faut-il en conclure que le métamorphosé de 1751 fut un comédien? « Je ne jouai rien, je devins en effet tel que je parus. » Serrons de près notre homme, il n'y perdra rien. Une crise de son mal, où Morand déclare que dans six mois il ne sera pas en vie, lui

frappe l'imagination déjà surexcitée par le succès de Dijon. Les idées de réforme ont fermenté dans sa tête « avec la fièvre »; convalescent, il reste attaché aux résolutions prises dans son « délire ». Il a cédé au « sot orgueil » (quelques lignes plus loin il dit : « le plus noble orgueil ») de s'élever au-dessus de l'espèce humaine en déclarant la guerre à la doctrine de nos sages et aux grimaces de la société. Pour soutenir ce personnage, il est sorti de sa manière d'être antérieure, par impulsion de névrosé, sans feinte hypocrite; ce renouvellement voulu, mais non contrefait, a été un des effets de sa complexion générale. Il est sincère dans ce travestissement comme la femme demeure vraie quand elle dissimule (II, 356). Ici, Jean-Jacques est Protée d'instinct, sous l'empire d'idées fiévreuses, non menteur.

III

L'INTÉRÊT PRÉSENT

Rousseau suit la nature en suivant son intérêt. Élevé dans le mépris du catholicisme, « affreuse idolâtrie », il n'a pas laissé de remarquer l'affabilité des curés de la campagne de Genève auprès des enfants. Il va demander asile à M. de Pontverre et a plaisir à être son commensal : le meilleur pasteur est celui où l'on dîne [a]. Il est parti avec allégresse pour l'hospice des catéchumènes : l'envoyer à Turin, c'était s'engager à l'y établir convenablement. On le renvoie de l'hospice avec un peu plus de vingt francs en monnaie, produit de la quête faite au profit du converti, « apostat et dupe »; dénouement cruel et imprévu.

Auprès de Mme de Warens, il dépouille l'esprit de Genève et de son père :

J'abjurai pour toujours les maximes féroces,
Du préjugé natal fruits amers et précoces,
Qui, dès les jeunes ans, par leurs âcres levains,
Nourrissent la fierté des cœurs républicains.

A Chenonceaux, à la Chevrette, il est dépeint galant, recher-

a. « Il n'y avait point de motif hypocrite à cette conduite... Je voulais seulement ne point fâcher ceux qui me caressaient dans cette vue... Ma faute en cela ressemblait à la coquetterie des honnêtes femmes qui quelquefois, pour parvenir à leurs fins, savent, sans rien permettre ni rien promettre, faire espérer plus qu'elles ne veulent tenir. » Sa coquetterie aboutit à une chute.

ché, complimenteur. D'Alembert l'a connu « presque flatteur » alors qu'il n'avait écrit que des compositions médiocres. A cette époque, il est en tutelle, il cherche sa voie [20] et a besoin des grands. Dès 1737, il avisait à se pourvoir de recommandations auprès d'eux (X, 21). Leur orgueil fastueux le blesse; aussi, qu'il lui en coûta :

Quand je me vis enfin sans appui, sans secours,
A ces mêmes grandeurs contraint d'avoir recours!
Je souffris leurs hauteurs...

Désireux de leur complaire, il a perdu le goût de l'égalité :

Il ne serait pas bon dans la société
Qu'il fût entre les rangs moins d'inégalité.

Il attend avec impatience la célébrité qui lui permettra d'agir, de parler à sa fantaisie. Dijon la lui donne : le voici âpre frondeur des préjugés sociaux, émancipé cynique.

Durant les années de formation, auxiliaire des Encyclopédistes, dont les lumières et le crédit lui sont utiles, ami de Diderot, son Aristarque, il rompt publiquement avec lui en 1758. L'aiglon a d'abord voleté auprès des philosophes; le jour où il se sent les ailes de l'aigle, il prend son essor vers les cimes solitaires, heureux néanmoins de s'abriter sous les ombrages de l'Ermitage, de Montmorency, loin « du tripot littéraire » et des petites querelles jalouses d'anciens confrères [a] remplacés par les grands seigneurs. Il a commencé de vivre le 9 avril 1756, grâce à Mme d'Epinay. Contraint de la quitter, il reçoit de M. de Luxembourg une « délicieuse solitude ». Les grands lui rendent la vie facile, l'honorent, le protègent. Il accepte leur hospitalité, sans leur savoir toujours assez de gré des bontés où d'ordinaire il voit des bienfaits à usure [21].

Le Persifleur est d'humeur variable selon les personnes; « autant de têtes, autant d'avis » sur son compte. Dans une épître lue chez Mme de Beuzenval :

a. Il recommande sur toute chose à Mme de Verdelin de fermer sa porte aux lettrés de profession : « Jamais aucun auteur, quel qu'il soit. » Lui-même congédie une dame à ce titre par un billet de deux lignes (IX, 336). Serviable aux auteurs qu'il estime, il fait sortir Morellet de la Bastille. Il écrit à Mme de Pompadour en faveur de Diderot, enfermé au donjon de Vincennes pour la *Lettre sur les aveugles*.

J'appris à respecter une noblesse illustre,
Qui même à la vertu sait ajouter du lustre.

Auprès du vicaire de Marcoussis, la note changera :

Point surtout de cette racaille
Que l'on appelle grands seigneurs.
Fripons [a], sans probité, sans mœurs,
Se raillant du pauvre vulgaire
Dont la vertu fait la chimère.

Le sage de La Fontaine crie, selon l'occurrence : Vive le roi! vive la ligue! — Vive le luxe et la soie! Epître au Lyonnais Bordes (VI, 10). Peste du luxe, destructeur des États (VI, 13). L'*Émile* décoche plus d'un trait contre les académies et les académiciens, « ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple pour aller, six fois la semaine, bavarder dans une académie. » Le *Discours* de Dijon, la réponse au roi de Pologne faisaient l'éloge de « ces sociétés célèbres chargées... du dangereux dépôt des connaissances humaines et du dépôt sacré des mœurs », « sages institutions » appelées à servir de frein aux gens de lettres, aspirant « tous » à l'honneur d'y être admis. Gloire au Conseil de Genève et aux pasteurs (Dédicace de l'*Inégalité*); fi du Conseil de Genève et des pasteurs (*Lettres de la Montagne*) [22]. Les variations des sentiments de Rousseau, l'adaptation de sa conduite aux circonstances lui donnent un air de fausseté. « La folie de Rousseau me fait pitié et sa fausseté m'inspire un profond mépris. » (Mme d'Épinay.) Il y a en lui inconsistance mentale et morale plutôt que fausseté consciente, digne de mépris.

IV

MÉMOIRES DE Mme D'ÉPINAY. — ÉTATS D'AME TROUBLES.

En plusieurs occasions, Mme d'Épinay a pu douter de la sincérité de Rousseau. Il lui fait touchant Diderot, « d'un air pénétré », une déclaration tendre dont elle est « pétrifiée », tant elle lui semble peu opportune. Il proteste à son amie qu'il n'aura pas assez de toute sa vie pour réparer ses torts envers elle, et une

a. « On voit beaucoup de malhonnêtes gens parmi les roturiers; mais il y a toujours vingt à parier contre un qu'un gentilhomme descend d'un fripon. » (*Héloïse*.) La page suivante (IV, 115) fait l'éloge de la noblesse anglaise.

lettre de Diderot, qu'il lui montre « dans un moment de dépit et d'inadvertance », l'autorise à penser qu'il continue de lui manquer. A propos d'une feinte relative à un voyage à Paris pour voir Diderot : « Je lui dis qu'à force de vouloir soutenir le rôle d'homme singulier qui ne lui était jamais dicté par son cœur, mais seulement par je ne sais quel système de vanité et d'amour-propre, il deviendrait faux par habitude. Il s'est mis à pleurer comme un enfant, en me disant qu'il voyait bien que je ne l'aimais plus. » — Mon ami, vos torts ne sont qu'une erreur de votre esprit et votre cœur n'y a point de part. — « Où diable avez-vous pris cela? reprit-il avec la plus grande violence; sachez, madame, une fois pour toutes, que je suis vicieux, que je suis né tel... Vous riez?... Apprenez que je ne saurais m'empêcher de haïr les gens qui me font du bien [23] », et comme son amie est aussi incrédule que s'il lui disait qu'il ne peut s'empêcher d'aimer ceux qui lui font du mal, Jean-Jacques ne peut se défendre de rire de la réponse, puis il la prie « avec une bonne foi d'enfant » touchante de le ménager et d'avoir pitié de lui.

On l'accuse d'avoir essayé de donner à Mme d'Houdetot des scrupules de conscience, avec l'espoir secret de supplanter Saint-Lambert (*abolere Sichœum incipit*). « Non, non, Saint-Lambert, la poitrine de Jean-Jacques Rousseau n'enferma jamais le cœur d'un traître, etc... » (X, 167.) Et Saint-Lambert voit dans cette lettre, où sont rappelées les « avances » faites à Rousseau, un « chef-d'œuvre d'artifice pour rejeter sur Mme d'Houdetot le tort dont il veut se laver ». Diderot, mêlé à ce débat, va trouver Rousseau. « Que venez-vous faire ici? — Je viens savoir si vous êtes fou ou méchant. — Il y a quinze ans que vous me connaissez; vous savez que je ne suis pas méchant et je vais vous prouver que je ne suis pas fou. » Et il lui met aux mains une vingtaine de lettres de la comtesse. La première sur laquelle tombe Diderot renfermait d'amers reproches de l'alarmer sur ses liaisons avec le marquis, tandis qu'il emploie les sophismes les plus adroits pour la séduire [a].

Au moment où Diderot a signalé à son interlocuteur la lettre

a. Ce flagrant délit, où Rousseau est convaincu, nous a toujours paru son grief le plus vif contre Diderot et la cause principale, mais non avouée, de la rupture. Cf *Mémoires*, t. II, p. 238, 319, 320, 396.

accusatrice de Mme d'Houdetot, Jean-Jacques a pâli, balbutié, puis a fait une sortie avec « une fureur inconcevable » contre les amis indiscrets. « Je ne sais pas s'il ne m'aurait pas tué. » Mais il n'a jamais convenu qu'il eût tort. Il est « endurci », selon le mot du philosophe : il ne se reproche rien[a]. Diderot parle encore de méchant « bourrelé » ; l'ami de Saint-Lambert et de la comtesse n'est pas plus bourrelé de ses agissements contradictoires qu'il ne l'a été, lors de sa conversion, d'avoir « menti au Saint-Esprit ». Cette placidité est « impudence » pour Grimm; Mme d'Épinay une fois a vu juste. « Cet homme a une confiance qui serait trop absurde et trop impertinente si elle ne partait pas d'une conscience sans reproche. » Ailleurs, elle le renvoie à sa conscience (4 décembre 1757)... « Il ne me reste qu'à vous plaindre ; vous êtes bien malheureux. Je désire que votre conscience soit aussi tranquille que la mienne; cela pourrait être nécessaire au repos de votre vie. » Il faut chercher ailleurs que dans la conscience de Rousseau la source des inquiétudes de sa vie.

« La réserve que je suis obligée d'avoir avec lui me gêne... Cet homme n'est pas vrai. Lorsqu'il ouvre la bouche et qu'il en sort un propos dont je ne puis me dissimuler la fausseté, il se répand en moi un certain froid que je ne saurais bien rendre... [24]. Il y a sûrement quelque cause étrangère à sa conduite que je ne connais pas (la pathologie la connaît) et qui lui donne à mes yeux cet air faux, tandis qu'il ne l'est peut-être pas. S'il l'était et que j'en fusse sûre, alors l'indignation s'emparerait de moi et je serais plus à mon aise. » (Mme d'Épinay.) Cette indignation est celle de plusieurs lettres de Grimm; Diderot l'éprouve, mêlée d'effroi : « Cet homme est un forcené... Je tâche en vain de faire de la poésie, mais cet homme me revient tout à travers de mon travail; il me trouble et je suis comme si j'avais à côté de moi un damné[b]... En vérité, la main me tremble. » Les manifestations

a. « J'ai pu me tromper, mais non m'endurcir. » (VIII, 253.) En cette page même, il s'endurcit à se justifier de l'abandon de ses enfants. — « Est-ce à un homme comme vous à s'endurcir sur ses torts par des sophismes? » Mme d'Épinay, 1757. Auprès du comte de Favria, « Je m'endurcis, je fis le fier ». (VIII, 70.)

b. — A Tronchin qui traite Jean-Jacques de scélérat, Voltaire écrit : « Je ne le crois pas au fond un scélérat ; je peux me tromper, mais il me semble

du caractère de ce *monstre* de Rousseau nous émeuvent médiocrement : on n'est vraiment méchant qu'en possession complète de soi-même [a].

Un coquin serait habile (X, 184); Rousseau est maladroit. « Il ne faut pas avoir de distraction quand on veut en imposer » (Mme d'Épinay). Jean-Jacques communique à Mme d'Épinay, à Diderot des lettres qui le compromettent; d'instinct, il joue; par complexion naturelle, il est incapable de bien cacher son jeu. Quand il réussit une feinte auprès des Représentants, à l'occasion des *Lettres de la Montagne*, il nous fait part de son habileté avec une satisfaction enfantine. Il s'applaudit des fictions qui ont dupé l'homme au sabre et le curé de Seyssel. Il sent toutefois ses imperfections à cet égard. « Dans sa naïveté plutôt étourdie que franche, il dit également ce qui lui sert et ce qui lui nuit, sans même en sentir la différence. » A dessein de venger sa mémoire auprès des contemporains et de la postérité, il donne lecture de ses *Confessions;* ne voit-il pas que cette apologie est un réquisitoire? Il a remarqué les notes prises aux endroits où il se charge, et il continue d'initier le public à ses fautes. Quel démon le pousse à se commettre ainsi? C'est parfois la manie de l'exhibitionnisme ; en d'autres circonstances, ses démarches inconsidérées peuvent être imputées à une diathèse cérébrale entraînant le défaut de discernement. La réflexion est infirme en lui; de là ses imprudences [25]. « Le discernement leur manque (aux hommes de génie), mais ils ont l'inspiration » (Taine).

Tel il a été dans ses différends avec Mme d'Epinay, Grimm, Saint-Lambert, Diderot [b], tel on le voit toute sa vie, inconséquent

que les vices de son âme, ainsi que de ses écrits, ne sont venus que d'un fond d'orgueil ridicule... » « Il est très physiquement *Mentis non compos...* » (Septembre 1766, *Annales*, p. 63.)

a. « Son orgueil et sa défiance le tourmentent. Ce sont deux démons qui le poursuivent et le poursuivront partout » (Tronchin). *Annales*, p. 61. — Les expressions violentes de Diderot, qui ne croit guère aux damnés, témoignent de l'impression faite sur lui par l'attitude et, sans doute aussi, la physionomie d'un homme « cynique, effronté, » de son aveu, quand la passion le jette hors de ses gonds. Diderot, *Œuvres*, t. XIX, p. 446, 447, cf *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. II, p. 398, 414.

b. Voir Saint-Marc Girardin, 1er volume, chapitre VIII, étude de critique morale, fine et impartiale. Nous n'insistons pas sur le conflit avec Hume, né d'une aberration caractérisée.

et aveuglé sur la portée ou la valeur morale de ses actes. Pour n'avoir pas à en rougir et par discrétion charitable, il veut que les *Confessions* soient publiées après la mort des personnes mises en cause, et il en « profane » la lecture à Paris, en la « prodiguant » aux oreilles les moins faites pour l'entendre. Il déshonore Mme de Warens et la canonise. Dans une lettre à Lenieps (25 avril 1759), il fait allusion à la note injurieuse sur Diderot. Des « ennemis cachés » en ont tiré parti; « On cache doucement le poignard [26] sous le manteau de l'amitié, et l'on sait égorger en feignant de plaindre. Ce pauvre citoyen! dans le fond il n'est pas méchant, mais il a une mauvaise tête qui le conduit aussi mal que ferait un mauvais cœur (X, 210) [a]. » Rousseau incrimine comme perfide un trait où nous voyons une excuse bienveillante. « Le sophisme était parfois chez Rousseau la conscience même. » (G. Sand.) « La conscience n'a pas deux voix », à moins d'être capricieuse et momentanée comme celle de Rousseau. La même complexion physiologique le fait penser faux avec des facultés de génie, agir méchamment malgré un fonds de bonté, manquer de droiture quand il croit en avoir.

Il est imperturbable dans ses illusions morales. Faute avouée est à demi pardonnée; Jean-Jacques, plus libéral, l'estime effacée. Après l'aveu public de l'*Émile*, il trouve « surprenant qu'on ait le courage » de lui reprocher l'abandon de ses enfants. Il énumère (VIII, 185) les motifs, quelques-uns assez singuliers, qui le décident à ne pas aller rejoindre Mme de Larnage, et, sans songer que tels traits compromettent le mérite de ce triomphe du devoir, il s'en glorifie en se rengorgeant avec une candeur de conviction curieuse. — La vivacité de son désir d' « expier sa faute » le rendait digne d'une autre destinée. Mme de Warens l'accueille avec calme et, peu après, lui offre d'être l'associé du substitut Wintzenried. « On a dû connaître mon cœur, ses sentiments les plus constants, les plus vrais, ceux surtout qui me ramenaient en ce moment auprès d'elle (en effet, la correspondance nous éclaire à ce sujet). Quel bouleversement dans tout mon être!... Ce moment fut affreux. » Si l'homme a été bouleversé, l'au-

a. « Pour Dieu, mon ami, permettez à votre cœur de conduire votre tête et vous ferez le mieux qu'il est possible de faire. » (Diderot, 1757.)

teur reste maître de lui. « Jamais la pureté, la vérité, la force de mes sentiments pour elle; jamais la sincérité, l'honnêteté de mon âme ne se firent mieux sentir à moi que dans ce moment. Je me précipitai à ses pieds, j'embrassai ses genoux en versant des torrents de larmes. « Non, maman, lui dis-je avec transport, je vous aime trop pour vous avilir... vous aurez toujours mes adorations, soyez-en toujours digne... » (VIII, 188.) Il faut lire en entier ce morceau émouvant, moins par l'effet pathétique cherché que par le trouble donné au critique. Rousseau voit-il clair ici dans son âme? Le ressentiment de n'être plus rien là où jadis il était tout (il prononce le mot de *rage*) l'incite à faire du beau Léandre un portrait que le dépit explique; mais l' « ombre chère et respectable », croit-il vraiment l'avoir respectée? ne sent-il pas qu'il cède à un orgueil mordu de jalousie [27]? « En amour, une faveur qui n'est pas exclusive est une injure. » Cette maison dont il était « l'âme » et où la vie lui est devenue « tout à fait insupportable » (il ne peut y demeurer désormais qu'à titre de surnuméraire), il y revient après sa sortie de chez M. de Mably; il y vit à l'écart, enfermé avec ses livres, « hors les heures de repas ». Sûrement, Rousseau n'a point pressenti l'effet sur nous de ces pages déconcertantes, et le fait seul qu'il les a écrites établit à nos yeux la force de ses illusions. Car il nous répugnerait de supposer qu'il ait, de sens rassis, escompté l'ingénuité du lecteur. Il est aveugle ici plutôt que faux [a].

Rousseau proteste à tout moment de sa sincérité, comme s'il

a. En certains cas, « Le mensonge est l'expression d'une tendance constitutionnelle qui se dépense par elle-même, en vertu d'une activité pathologique de l'imagination créatrice » (tendance baptisée du nom de *mythomanie* par le Dr Dupré.) « Le *fabulateur*, en mentant aux autres, finit par se mentir à lui-même en vertu d'une auto-suggestion progressive, et, fût-il au début le libre possesseur de son mensonge, il est à son tour possédé par lui au point de lui abandonner *en toute sincérité* sa propre croyance et de réagir affectivement en présence de la fiction comme en présence d'une réalité démontrée. » Communication, avec cas à l'appui, des Drs Dromard et Levassort à *l'Institut général psychologique*, juillet-août 1905, p. 351.

Rousseau reconnaît que sa véracité a été assez souvent *fabuleuse*. De même ses fables ou fictions intéressées revêtaient à ses yeux le costume de la vérité. Taine a défini Robespierre un « hypocrite convaincu de sa sincérité ».

voulait s'affermir contre un instinct qui le travaillerait sourdement [28].

J'ignore ces détours dont les vaines adresses
En autant de vertus transforment nos faiblesses.

Trois vers plus haut :

Le vil orgueil n'est pas le vice de mon âme.

Son cœur est « transparent comme le cristal » ; il est incapable de mensonge par « fausseté ». « A voir les ménagements dont j'usais (envers les curés convertisseurs), on m'aurait cru faux ; je n'étais qu'honnête, cela est certain. » « Un continuel besoin d'épanchement met à tout moment mon cœur sur mes lèvres » ; son naturel est « ouvert jusqu'à l'imprudence ». « Craignez mes erreurs, non ma mauvaise foi. » Une des erreurs de Jean-Jacques est de toujours se flatter de bonne foi, illusion entretenue en lui par la franchise de maints aveux.

Si le reproche de fausseté consciente peut lui être épargné, comment le définir ? Dans les souplesses de ses métamorphoses, il est naturel : la raison inspire à l'homme de la nature l'intérêt présent ; c'est la théorie de l'*Émile* réalisée dans l'auteur. Il est versatile et simulateur de tempérament. Il est le jouet de ces sophismes de justification qui, dans une tête de rêveur parfois visionnaire, finissent par altérer le jugement et font prendre des imaginations pour des réalités. La Fontaine, exhorté à ses derniers moments à faire œuvre pie, propose de vendre une nouvelle édition de ses *Contes* au profit des pauvres : c'est candeur chez le bonhomme, le bon Dieu n'aura pas le courage de lui tenir rigueur. Hautain convaincu même au pied du trône céleste, Rousseau revendique « l'honneur d'être un homme véridique en toute chose, le seul auteur de son siècle et de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi ». Fort de sa conscience, il s'assigne une place parmi les élus, aux côtés de Mme de Warens.

La sincérité de Rousseau offre un problème d'alliage dont la complexité exigeait une analyse détaillée [29]. Tels passages de ses écrits offrent des contradictions dont on conclut à la fausseté menteuse ; conclure à la mobilité des impressions serait parfois plus équitable. A quelques lignes d'intervalle il a « cent fois commis dans son cœur » le crime de trahir l'ami de Mme d'Hou-

detot et « il l'aimait trop pour vouloir la posséder »... « Je proteste, je jure que si quelquefois, égaré par mes sens, j'ai tenté de la rendre infidèle, jamais je ne l'ai véritablement désiré. » Sur le même objet, il dit oui et il dit non : dans l'un des deux cas il ment. — Dans les deux cas il dit la vérité. Il a éprouvé les deux sentiments, la convoitise et l'aversion d'une lâcheté qui les eût avilis l'un et l'autre. Le conflit de l'ange et de la bête serait-il une preuve d'imposture et ses alternatives un témoignage de l'hypocrisie humaine? — La timidité honteuse, l'excès d'imagination, l'insuffisance de délicatesse morale, les subtiles suggestions de l'orgueil, sans parler d'un instinct pathologique, ont rendu Rousseau capable de feintes et de contre-vérités. Mais, comme les contrariétés sont la loi de sa nature, ce dissimulateur veut être sincère [a] et, dans la mesure de ses forces, y réussit à sa manière. Il nous découvre une des sources de ses paradoxes, l'éloignement de toute imitation ; il reconnaît que le sophisme est dans son tour d'esprit (VIII, 317). La radioscopie à laquelle il se soumet lui révèle certaines dispositions psychologiques dont il est comme dépité de ne pouvoir se donner la raison [3o] ; on ne saurait guère découvrir en lui un état d'âme, aisément perceptible au sujet, dont il ne nous ait fait part. Il ne chicane pas sur ses faiblesses : « La luxure et la mollesse ont coulé dans mon sang » ; il ne marchande pas les termes davantage : les *Confessions* sont « un labyrinthe fangeux » ; « quelque aliéné qu'il puisse être » ; il a commis une action de « bandit ». D'une sincérité entière en idée, il est sincère en réalité comme la statue d'un centaure est équestre... à demi. Si la clémence divine agrée comme croyant celui qui a désiré l'être, tenons compte à Rousseau d'avoir protesté de ses dénégations et de sa bonne volonté contre le reproche de fausseté.

a. « Cette observation m'en a rappelé successivement des multitudes d'autres qui m'ont bien confirmé que les vrais et premiers motifs de la plupart de mes actions ne me sont pas aussi clairs à moi-même que je me l'étais longtemps figuré. » (6e *Promenade*, IX, 366) ; aveu honorable à sa sincérité. Que n'a-t-il eu le courage, même après les lectures de 1770, de retoucher les *Confessions* dans ces dispositions de clairvoyance morale! Cette version amendée eût réjoui ses amis en lui faisant honneur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. — « J'ai souvent débité bien des fables, mais j'ai très rarement menti. » Au retour de Venise, est-il bien sûr d'avoir été dédommagé des mauvais procédés de M. de Montaigü par l'estime accueillante à Genève du résident français, M. de la Closure, qui avait quitté cette ville en 1739? Il dit n'être pas allé à Chambéry en se rendant à Venise, et le voyage de Chambéry figurait sur la note de ses frais de voyage présentée à Montaigü. Comment concilier la lettre à du Theil (Venise, 8 août 1744) avec le récit des *Confessions* (VIII, 220)? Y a-t-il réticence dans la lettre ou fiction dans les *Confessions?* — Voir Mugnier : *Mme de Warens et Jean-Jacques Rousseau*, 1891; E. Ritter, *La Famille et la Jeunesse de Jean-Jacques Rousseau*, p. 203, 266. — L'amour de Rousseau pour la vérité « ne veut jamais être faux, quoiqu'il soit souvent fabuleux » (IX, 353). Mme de Wolmar n'aurait pas accueilli la théorie de la fiction. Elle substitue des historiettes de la Bible aux fables de La Fontaine. L'apologue a quelque chose du mensonge. « Il faut toujours dire la vérité nue aux enfants »; les animaux ne parlent pas (IV, 407). Le désir de ne pas l'altérer auprès des hommes lui inspire une délicate circonspection. « Je dirai là-dessus ce que j'ai su... je me tairai sur ce que j'ai conjecturé. » (IX, 48.) — « Je n'ai jamais mieux senti mon aversion naturelle pour le mensonge qu'en écrivant mes *Confessions*. » « Je dirai tout... Je me sens une âme qui se peut montrer. » « Ouvrage unique par une véracité sans exemple, afin qu'au moins une fois on pût voir un homme tel qu'il était en dedans. » — « Je lui fis (mon histoire) très fidèlement, en supprimant cependant quelques articles (Marion), mais au reste sans m'épargner ni m'excuser » (VIII, 72). Au public il a tout dit et reconnaît d'ailleurs que des faits rapportés « il est resté quelques traces » dans les lieux où il a vécu (VIII, 91). Il est muet sur l'affaire désagréable du voyage de Besançon, sur les conditions auxquelles il se soumet (à Mme de Warens, 14 décembre 1737). — Chez le pasteur Lambercier, il est fouetté, par une main d'homme cette fois, pour une faute non commise; mensonge coutumier discrédite véracité accidentelle. Au cabaretier Perrotet il conte ses petits mensonges comme il les a arrangés; il se donne comme Parisien à l'ambassadeur de France à Soleure et, à Lausanne, au brodeur, « vrai Parisien de Paris, archi Parisien du bon Dieu ». Saisi par l'homme au sabre dans la cave où il s'est enfui, il lui improvise une histoire romanesque dont le Piémontais est dupe. Ce goût de la fiction ne l'empêche pas, quand il prépare l'*Inégalité*, de faire « main basse sur les petits mensonges des hommes » en leur comparant

l'homme naturel. — Il semble naturel de promettre tout ce qu'il voudra à qui nous tient sous le couteau, situation où Jean-Jacques se croit réduit dans sa lettre à Conway (Douvres, 1767). « Ce dernier coup m'a fait sentir l'impossibilité d'exécuter ce dessein (l'achèvement de ses *Mémoires*) et m'en a totalement ôté l'envie. » « Quand la droiture cessera de m'être chère, c'est alors que je serai vraiment mort au bonheur. » Il sent néanmoins qu'il se lie par des « promesses bien fortes » (XII, 16). Les *Mémoires* « déposés en d'autres mains » ont été envoyés à Dupeyrou à Neuchâtel ; il n'avait gardé que les documents relatifs à son séjour en Angleterre. Les perplexités de ses lettres à Dupeyrou (4 avril 1767 et 10 juin 1768) au sujet des *Confessions* à mettre en sûreté, fût-ce en les jetant au feu (XII, 11, 84), éclairent la lettre agitée du captif de l'Angleterre,

Les *Confessions* sont une plaidoirie et une œuvre d'art; fictions, mise en scène, rien n'y est négligé de ce qui peut séduire et toucher. Les *Lettres à Malesherbes*, les *Dialogues*, les *Rêveries*, « appendice des *Confessions* », sont plus vrais. La correspondance de Rousseau confirme tour à tour et réfute les *Confessions*. Ce dernier ouvrage est comme le roman de sa vie; les suppléments divers des *Confessions* sont plus qu'elles l'histoire de son âme, — « Quand j'ai dit dans la préface de cette pièce (*Narcisse*) que je l'avais écrite à dix-huit ans (1730), j'ai menti de quelques années. » Il a pu l'ébaucher à Chambéry, mais a dû l'écrire plus tard : il n'avait pas vers 1733 le style de l'*Amant de lui-même*. Retouchée par Marivaux, la pièce fut reçue aux Italiens en 1745 et jouée en décembre 1752.

2. — Faut-il croire au trait de gaucherie campagnarde de l'hôte de Mme de Boze? (VIII, 200.) A plus d'un titre, Rousseau devait mieux connaître les usages de la table. Il s'est déprécié comme copiste de musique. Le prince de Ligne est allé le voir dans son « galetas, séjour des rats, mais sanctuaire du génie ». Rousseau est fier de lui montrer ses copies de musique : « Voyez comme cela est propre ! » Et il se mit à parler de son talent en ce genre, comme Sganarelle de celui de faire des fagots (1770). Il se prévaut de ses copies auprès de Mme d'Épinay (scène piquante, Saint-Marc-Girardin, t. I, p. 92), auprès de Goldoni. « Je défie qu'une partition sorte de la presse aussi belle et aussi exacte. » Hipp. Buffenoir, *Jean-Jacques Rousseau et ses visiteurs*, 1895. — Il s'accuse à tort d'être un disciple « très ignare » des disciples de Linné. — « Je manque d'ordre », non pour les choses qui l'intéressent. Dans son unique chambre de Mont-Louis, il fait asseoir Luxembourg et sa suite « au milieu de mes assiettes sales et de mes pots cassés », contraste cherché. Il est très propre et très soigneux, on le voit à la description de son logement de la rue Plâtrière par Bernardin de Saint-Pierre. N. Prévost, professeur à Genève, l'a pratiqué dans ses dernières années. « Son moussier était un petit chef-d'œuvre d'élégance. Il disait que son esprit se plaisait à l'ordre dans les soins même minutieux. » — Il qualifie d'*infamie* la vente du billet d'opéra, exagération suspecte (VIII, 26). La physiologie médicale constate que souvent les mélancoliques exagèrent des peccadilles, et même s'accusent de fautes ou de crimes qu'ils n'ont ni commis, ni pu commettre. Cf p. 332.

3. — Dans une note de sa *Conférence* du Centenaire (*Jean-Jacques Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui*, Paris, Neuchatel, 1879), le consciencieux Amiel, page 50, cite ces lignes « non assez remarquées ». Appartiennent-elles à un fragment, ou à une variante des *Confessions*, ou à l'une des Déclarations dont Rousseau a fait précéder ou suivre ses trois

lectures? (Jansen, p. 63; *Annales*, p. 198 et la note de la p. 199.) Souhaitons de voir publier un jour tous les fragments manuscrits de sa main (*Annales*, p. 179). La source a reçu, comme par à-coups, des ponctions isolées. Mieux vaudrait la découvrir une fois tout entière et l'utiliser méthodiquement. — Au début du septième livre il parle de « fautes énormes » commises dans la seconde partie de sa vie; dans la première il n'était allé « à rien de grand, soit en bien, soit en mal ». A ces trente premières années cependant se rattachent les trois aveux dont il a tenu d'abord à soulager sa conscience (VIII, 91). Quelles ont été les fautes énormes? Seraient-ce les fautes « cachées », compensées par des manquements apocryphes? Ces autocalomnies expiatrices seraient le coup de grâce donné à la vérité des *Confessions*, si la critique pouvait les spécifier expressément. Mais, en dehors de l'idée de battre monnaie avec le billet d'opéra, où trouver les fautes destinées à jouer le rôle du bouc émissaire? Les défaillances graves consignées dans les *Confessions* sont bien authentiques.

4. — « Le timide veut être vrai et ne sait être que faux; le taxer d'hypocrisie, c'est le juger en gros et trop sévèrement. » Dugas, *De la Timidité*, Alcan, 1898. « Que je maudis mon incroyable bêtise qui m'a si souvent donné l'air vil et coupable, quand je n'étais que sot et embarrassé! Bêtise qu'on prend même pour une fausse excuse dans un homme qu'on sait n'être pas sans esprit. » (VIII, 384.) La mauvaise honte qui « rend l'homme hypocrite et menteur... corrompt plus de cœurs honnêtes que les mauvaises inclinations ». (*Héloïse.*)

5. — « Je ne me suis jamais endurci sur mes fautes : l'instinct moral m'a toujours bien conduit, etc. » (IX, 348.) — « J'avais mis les choses dans sa maison sur le pied d'aller sans empirer, mais depuis moi tout était changé. » Il aurait été excellent intendant, en effet, s'il avait suivi les règles d'économie domestique de l'*Héloïse*, 4e partie, l. 10; 5e partie, l. 2. — Il a été moins économe des ressources de Mme de Warens que plus tard du papier de ses manuscrits.

6. — Les paradoxes de Rousseau ne convertissent pas, mais sa verve caustique divertit, comme ferait un Iroquois raillant les civilisés. Le ton rude du misanthrope intéresse de même; Jean-Jacques n'ignore pas que ces originalités le font lire. Il aime à piquer la curiosité du lecteur (VIII, 91, 195). Quelles sont ces deux anecdotes (III, 62) tues discrètement? « Dix lignes seulement, et je couvre mes persécuteurs d'un ridicule ineffaçable »; c'est là pour nous une fiction, analogue à celle de la voisine de table qui se penche à son oreille. « Tais-toi, Jean-Jacques, ils ne t'entendront pas. » (II, 79.) Mme Latour lui demande le nom de cette femme. C'est une personne dont il ignore le nom « et que je n'ai jamais revue ». Promesse alléchante, en prévision d'une suite de l'*Emile* (VIII, 39). Discrétion mystérieuse des dernières lignes du 6e livre des *Confessions* (VIII, 194). Julie, Sophie (II, 374) sont-elles des êtres imaginaires ou non?

7. — Marino ou Marini, plusieurs fois cité dans l'*Héloïse*, renvoie à l'*étrille* le poète inhabile à frapper d'étonnement.

E del poeta il fin la maraviglia...
Chi non far stupir vada a la striglia.

Wolmar veut frapper l'esprit de Mme d'Orbe d'une « découverte »

qu'il a faite (IV, 355). Pour surprendre, le subtil, l'extraordinaire sont de mise; vérité simple est de peu d'effet. « Comme ses ennemis ont objecté qu'à cette force dominatrice de génie est toujours entremêlé quelque degré d'extravagance, il est impossible à ses amis de repousser l'accusation, et n'étaient ses fréquentes et ardentes protestations du contraire, on peut être disposé à soupçonner qu'il choisit ses thèses (*topics*) moins par persuasion que pour le plaisir de montrer son invention et de surprendre le lecteur par ses paradoxes. » Hume, à la comtesse de Boufflers, 22 janvier 1763.

8. — Dans la tragédie de *Lucrèce*, dont quelques fragments nous tracent l'esquisse, il se proposait d'« atterrer les rieurs », mauvais plaisants dans le goût sans doute de l'agréable M. Sarazin badinant sur Lucrèce qui s'est tuée après coup. Rousseau dit avoir écrit par « une espèce de défi » les *Lettres à Sara* et prouvé qu'un barbon peut écrire jusqu'à quatre lettres d'amour, mais non six, sans se déshonorer : démonstration superflue après l'*Héloïse*, où les lettres « brûlantes » de Saint-Preux sont celles d'un amoureux « sur le déclin de l'âge ». La *Reine fantasque* est présentée comme le résultat d'une gageure (XII, 262), feinte destinée à disculper « le citoyen » dont le front est ceint de la couronne civique, de s'être permis un conte badin. « Qui? moi, des contes? à mon âge et dans mon état? Non, prince... » (1764, XI, 123.) « Je vous renvoie le conte que j'ai lu avec plaisir; mais je ne crois pas qu'il puisse paraître ici sans vous commettre. » (Lettre de Duclos, 1761.) La *Reine fantasque* peut encore faire des tracasseries désagréables (à Rey, août 1766). Elle est libre en effet, non contre les mœurs, mais contre les moines et les religions révélées. Il avait destiné ce conte à une publication périodique de Vernes; mais il l'a trouvé « si gai et si fou » qu'il n'y a nul moyen de l'employer (28 mars 1756). Il le désavoue comme un enfant illégitime, tout en le choyant en secret à l'occasion (à Mme Latour, 24 juin 1772). En 1762, à Motiers, il en régale trois Genevois. Ce conte aurait pu trouver place dans le *Recueil de ces Messieurs*, les familiers de Mlle Quinaut.

9. — Rey parlait d'omettre dans une édition générale la Réponse au roi de Pologne et la Préface de *Narcisse*, « précisément ceux (de ses ouvrages) qui ont eu le plus de succès ». A Rey, 13 septembre 1758. Plus il lit la première préface de *Julie*, plus elle lui plaît (X, 253). — Fausseté d'esprit et fausseté de caractère ne sont pas toujours sœurs; elles sont au moins cousines. « La droiture du cœur, quand elle est affermie par le raisonnement, est la source de la justesse de l'esprit : un honnête homme pense presque toujours juste... Le bon sens dépend encore plus du sentiment du cœur que des lumières de l'esprit » (III, 39). Les tortillages de la sophistique allèchent aux rubriques de la mauvaise foi. « Le ton que j'ai pris n'est pas celui qu'on emploie dans les jeux d'esprit »; sans doute, mais « l'énergie » du discours n'en prouve pas toujours la sincérité. « On cherche à donner à ce qu'on dit un tour persuasif qui supplée à la persuasion intérieure » (IV, 6). Dans les cas douteux, la droiture du caractère est une présomption favorable à la probité de l'écrivain. Où trouver ici le garant que le paradoxe de Dijon n'est pas un très splendide mensonge comme la narration de la *Milonienne*? dans la constitution de son esprit? Cf p. 344 et chap. XII, p. 384.

10. — *La Nouvelle Héloïse ou Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes*, recueillies et publiées par J.-J. Rousseau.

Epigraphe : « Le monde la posséda sans la connaître; et moi je l'ai connue et je reste ici-bas à la pleurer. » (Pétrarque.) La maréchale de Luxembourg aime bien mieux la grande préface que la petite; elle dit les mêmes choses que la première, mais « comme c'est plus détaillé, cela révolte moins » (février 1761). « La préface est unanimement décriée... Si elle ne vaut rien, il faut que j'aie tout à fait la tête à l'envers. Il faudra voir ce qu'on dira de la grande. Il s'en faut bien, à mon gré, qu'elle vaille l'autre... Elle devait paraître aujourd'hui. » (A la maréchale de Luxembourg, 16 février 1761.) — Les titres de ses ouvrages sont d'intention visible : J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à M. d'Alembert, etc., à Christophe de Beaumont, etc... énumération de leurs titres (I, 178; III, 58). Rousseau se peint dans ses livres et sur la couverture, avec portrait, devise, couronne civique et titres à effet.

11. — Il fait de Choiseul, dans le *Contrat* (III, 347), un éloge dont M. de Luxembourg regrettait le peu de clarté (IX, 24). Les termes sont clairs, la sincérité avait semblé douteuse. Rousseau se disculpe auprès du ministre (1768; XII, 76; IX, 16). « Malentendu cruel... » (à Mirabeau, 31 janvier 1767). « Je lui donnai des louanges qu'il méritait trop peu pour les prendre au pied de la lettre. Il se crut insulté » (26 février 1770). Billet mal compris de Mme d'Épinay (1757, X, 149). Il s'est mal trouvé de « flatter malgré Minerve » (IX, 7). « Quand on veut louer ou blâmer fortement dans un même article », il faut aviser à ce que « le plus ombrageux amour-propre ne puisse y trouver de quiproquo ». (IX, 8.) Il vient de louer l'excellent caractère de Mme de Warens : tous ceux qui l'aimaient s'aimaient entre eux. Lecteurs, si vous trouvez une autre femme méritant le même éloge, attachez-vous à elle pour le repos de votre vie, « fût-elle au reste la dernière des catins ».

12. — Mme d'Epinay a trouvé extravagante sa lettre de 1755; il essaie de justifier les termes *valet*, *à vendre;* « Apprenez mieux mon dictionnaire, ma bonne amie, si vous voulez que nous nous entendions. Croyez que mes termes ont rarement le sens ordinaire... » Excuse médiocre, remarque vraie. Il a ses idées à lui, sa terminologie à lui. Il altère le sens du mot raison, raison sensitive ou puérile; restreint celui de conscience (*Émile*). Il donne de l'idée une définition qui lui permet de dire que l'animal a des idées. On peut être *criminel* sans être *méchant* et *le meilleur des hommes* sans être *vertueux* (*Dialogues*). On pourrait inscrire dans son dictionnaire ces définitions : ***Orgueil***, estime de soi-même (à Fréron, X, 76); ***Reconnaissance***, calcul d'une âme vénale; ***Ingratitude***, fierté d'indépendance désintéressée (à Mme d'Houdetot, 17 décembre 1757); ***Misanthropie***, marque d'une « âme grande et noble » (I, 203). Ces entorses facilitent la tâche du sophiste.

13. — IX, 90. Rousseau est, selon le cas, scrupuleux ou d'accommodement facile. Il se reproche sa lettre à Silhouette; « C'est peut-être la seule chose répréhensible que j'aie écrite en ma vie » (1765). Se cacher sous l'anonymat est une « lâcheté punissable », indigne d'un « homme d'honneur ». Sans y regarder de près, tous arguments lui sont bons pour défendre son « honneur » attaqué par les réfutateurs de ses écrits.

14. — « Il n'est pas permis de s'échauffer en parlant de soi, et sur des chicanes de doctrine, on ne peut que vétiller. » (XI, 40.) Le scrupule de l'artiste s'ajoute à celui du moraliste. Même jeu auprès de l'imprimeur.

Il songe à supprimer l'ouvrage « si froid, si plat, si peu correct que je crains qu'il ne fasse plus de tort que de bien à ma réputation ». Si l'impression est commencée, que Rey en suive les corrections avec le plus grand soin : « Si à mes platitudes l'imprimeur ajoute encore des contresens, je suis coulé à fond, cela est sûr... Il est certain que les chagrins m'ont affaibli l'esprit. » (29 janvier 1763.) « ... On est froid en voulant être modéré » (5 février 1763); cette modération a épuisé toute la force de l'éloquence. « Vous n'avez rien écrit d'aussi mâle, d'aussi salé, d'aussi raisonnable. » Moultou ne lui apprend rien (23 mars 1763). Il a « foudroyé » le Mandement. Le 28 mars, il ignore « ce qu'on en dit, ce qu'on en pense, et cependant cela m'intéresse extrêmement, comme vous pouvez comprendre ». La veille, il s'était enquis de même auprès de Mme de Verdelin (XI, 55). L'œuvre méritait ce souci; elle bat en brèche le péché originel (III, 65), raille la transsubstantiation (III, 110) et devait sonner mal aux oreilles des pasteurs de Genève. — Pourquoi ces faux semblants de regrets et ce dénigrement de l'ouvrage? En cas de blâme ou d'insuccès, il se pourvoit d'excuses.

Dépositaire des manuscrits de l'abbé de Saint-Pierre (1753) où il croyait trouver des trésors, il estime que sa fonction de traducteur ne lui interdit pas de penser par lui-même. « Je pouvais donner telle forme à mon ouvrage que bien d'importantes vérités y passeraient sous le manteau de l'abbé de Saint-Pierre encore plus heureusement que sous le mien. » Quelques pages plus loin, il se range « enfin » au parti le plus décent, de donner séparément les idées de l'auteur et les siennes. Dans quelle mesure a-t-il étendu les vues de l'abbé? (VIII, 291, 302.) Il est malaisé de démêler exactement ce qui appartient à l'écrivain original ou à son interprète. L' « émotion délicieuse » (V, 310) peut leur appartenir à tous deux. Les notes des pages 317, 336, sont d'un auteur qui parlait en son nom. Le procès fait aux rois dans le *Jugement* de la paix perpétuelle, page 330, et les traits mordants de la *Polysynodie*, page 336, pourraient bien être de la même main.

15. — Aux dîners de garçon, chez d'Holbach, le maître d'hôtel de la philosophie, régnait une liberté franche (1751). « Mais c'est un mets dont Rousseau ne goûtait que très sobrement. Personne mieux que lui n'observait la triste maxime (Rousseau l'a déclarée *horrible*) de vivre avec ses amis comme s'ils devaient être un jour ses ennemis... Jamais il ne se livrait. » (Marmontel.) Au souper chez Rousseau (XII, 229), Dusaulx a remarqué que l'amphitryon lui versait souvent à boire et se tenait lui-même sur la réserve. — « A la seconde bouteille, lorsque je lui dis que je craignais de m'enivrer, il me répondit en riant qu'il m'en connaîtrait mieux, attendu que le vin poussait en dehors le caractère. » H. Coignet, 1770. *Supplément* à l'histoire de Rousseau, Musset-Pathay, t. I, p. 463. — A Dupeyrou, 29 mars 1766 : « J'ai dit à *tout le monde* mes arrangements. Ce *secret* m'eût trop pesé sur le cœur; mais que personne que vous seul ne s'en mêle, etc... » Mouvement expansif, air de mystère, défiance : mélange bizarre (XI, 320). — Il sait se taire à son gré : il ne dit rien à Venture de la journée de Thones, ni à Diderot de son dessein de répondre à l'article de d'Alembert (VIII, 98, 355). Plusieurs fois sa réserve discrète lui a été honorable. Dans l'accident des doigts écrasés (IX, 357), il fait preuve d'une énergie remarquable chez un enfant et inspirée de l'amitié. « Pour ne pas exposer Thérèse », il contient les sentiments que lui donne une vilenie de Gauffecourt (VIII, 278).

Rousseau s'est peint lui-même pour nous montrer « l'homme primitif »,

« l'homme naturel ». L'histoire naturelle de Buffon n'était pas si naturelle au goût de Voltaire. « Aussi singulier que ses livres » (IX, 288), il est incompris du public et défiguré. Sous sa « candeur apparente », ses ennemis voient « un esprit diabolique », aigu, pénétrant, « plein de ruse et d'art pour tromper ». (IX, 191.) Les deux Rousseau contraires, décrits dans le 2e *Dialogue* et le ***Mandement*** (III, 114), ne sont pas de tout point imaginaires. Bonhomme peu affiné et n'entendant pas malice aux choses, il n'a pas « la souplesse courtisane » qu'il reproche à Voltaire, et est capable de lourdises. A Mme de Boufflers, auteur d'une tragédie prônée dans son cercle, il rappelle la pièce anglaise dont celle de la duchesse paraît tirée. L'opiate de Tronchin (VIII, 81). Il parle de corde dans la maison d'un pendu sans le savoir, quelquefois le sachant. — Primitif et rusé, à la façon de nos bons villageois et des héros d'Homère, il est l'homme de la nature comme Émile, avec une complexion artificieuse ignorée de son élève. « Émile est l'homme du monde qui sait le moins se déguiser. »

16. — Il recommande « cette épître » à Vernes (6 juillet 1755) et à tous ses bons concitoyens. « Je me soucie très peu de ce qu'en pourra penser le reste de l'Europe. » La *Dédicace* est datée de juin 1754; son retour au protestantisme est de juillet-août 1754 et le remercîment honnête, mais froid, du Magnifique Conseil, du 18 juin 1755. « Le Conseil a vu avec plaisir les sentiments de vertu et de zèle pour la patrie que vous exprimez avec tant d'élégance. » (Cf VIII, 279, 281.) L'auteur n'avait pas oublié d'y faire l'éloge de « cette précieuse moitié de la République qui fait le bonheur de l'autre ». Il se prévaut auprès de M. Philopolis de l'honneur que ses concitoyens lui ont fait d'accepter son ouvrage (I, 153). — Peu empressé au devoir pénible, il aime à l'invoquer à titre d'allié; à Laliaud, 4 avril 1770. Il a toujours présent à l'esprit « l'indispensable devoir » de lier ses confessions à celles de beaucoup de gens, en vue d'une justification nécessaire (VIII, 285). Il est résolu d'aller à Paris pour en donner des lectures. « L'honneur et le devoir crient; je n'entends plus que leur voix, » à Moultou, 6 avril 1770. Il veut confondre les imposteurs, tandis qu'il est en vie (IX, 82); Str.-M. 1861, p. 328.

Comment il explique sés contradictions (chap. VII, p. 192); son retour au protestantisme (VIII, 279); l'avertissement du *Devin* (X, 76). Après deux ans de patience et malgré ses résolutions, il reprend ses *Confessions*, on l'y a forcé (VIII, 195). A la fin du 12e livre (IX, 81), il annonce une 3e partie, s'il a la force de l'écrire. Les adversaires de Rousseau, en le disant non persuadé des sentiments qu'il soutient, justifient son jugement aux dépens de sa bonne foi. Le critique impartial hésite parfois à se prononcer.

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses

17. — « Ce triste et grand système, fruit d'un examen de l'homme, de ses facultés et de sa destination, m'est cher, quoiqu'il m'humilie... » Il l'humilie comme homme, en lui rappelant que l'homme réfractaire à la nature se rend méchant et malheureux. De là l'humilité pour l'espèce que la 3e ***Lettre sur la vertu et le bonheur*** concilie avec le sentiment contraire pour l'individu. Rousseau, individu, révélateur courageux de vérités utiles, exempt des préjugés sociaux, s'est élevé au-dessus de la nature humaine. Son système « affligeant » nie la compatibilité de la science et de la vertu, et la possibilité pour les peuples corrompus de revenir au bien. De toutes les vérités qu'il a proposées à la considéra-

tion des sages, « la plus cruelle » est le tort fait par la société au bonheur et à la vertu. « Je le dis *avec regret*, l'homme de bien est celui qui n'a besoin de tromper personne, et le sauvage est cet homme-là. » (V, 105, 107.)

18. — Rousseau, qui n'écrit pas pour le peuple, est le héraut des droits du peuple. Ses écrits politiques, peu faits pour les habits dorés et les robes à paniers des salons, ont passionné plus qu'il n'aurait fallu les clubs et les sans-culottes.

19. — Le tronc visé par la préface est sans doute le « principe unique et fondamental » non spécifié dans le *Fragment biographique*. — Le premier discours de Bordes, prononcé à l'Académie de Lyon en 1751, fut publié en 1752. Son second discours réfute les dernières pages de la préface de *Narcisse* écrite en 1753. D'après les *Confessions* (VIII, 260), Rousseau aurait eu le dernier mot dans la polémique avec Bordes. Après ma *Dernière Réponse* « il ne dit plus rien ». Où as-tu pris cela, Jean-Jacques ? — « Je fus accablé de réfutations sans être jamais réfuté, parce que la vérité ne se réfute point. » (*Fragment biographique.*) « J'ai tâché d'élever un monument qui ne dût point à l'art sa force et sa solidité : la vérité seule, à qui je l'ai consacré, a droit de le rendre inébranlable ; et si je repousse encore une fois les coups qu'on lui porte, c'est plus pour m'honorer moi-même en la défendant que pour lui prêter un secours dont elle n'a pas besoin. » Réponse à Bordes. Ici Rousseau est un endurci. — « J'admirais comment on pouvait écrire avec si peu de ménagements et nulle réflexion sur des matières que j'avais méditées presque toute ma vie *sans avoir pu les éclaircir suffisamment.* » « Je vis ou je *crus voir* enfin dans sa constitution (de l'homme) le vrai système de la nature... » Str.-M. 1861, p. 337, 338. Réserves modestes que justifiera l'aveu fait à Hume.

Il cherche à étayer le paradoxe de Dijon sur des conceptions postérieures, comme il justifie l'*Héloïse* au nom d'intentions étrangères à sa naissance. [Parmi les objets de la *Julie*, Rousseau aurait pu compter celui de rivaliser avec Richardson (I, 233; XII, 13); parallèle entre les deux romans (IX, 2). S'il fait les retranchements demandés par Malesherbes, « Julie n'a plus qu'à se cacher » devant Clarisse. Str-M., 1861, p. 390.] — Les explications *a posteriori* ne sont pas rares dans Rousseau. Il voit le passé à travers l'affection présente. « En me livrant à la fois au souvenir de l'impression reçue et au sentiment présent, je peindrai doublement l'état de mon âme, savoir au moment où l'événement m'est arrivé et au moment où je l'ai décrit. » Jansen, p. 84. Il n'a pas toujours l'esprit assez libre pour ne pas confondre les deux époques dans ses appréciations.

20. — Que sera Rousseau ? horloger graveur? grapignan ? curé de campagne? employé du cadastre? précepteur? A la première neuvaine (1732-1741, de 20 à 29 ans) en succède une seconde, 1741-1750, aussi peu décisive d'abord. Il s'essaie en divers genres, envoie des vers au *Mercure* qui déjà, en 1738, a reçu une lettre sur la sphéricité de la terre ; aux dictionnaires, des articles de polémique et de sciences. Il étudie la chimie, fait des libretti d'opéra, des comédies, de la musique ; il tâte de la diplomatie, de l'*Encyclopédie*, de la finance ; il cherche une machine pour s'élever dans les airs (Grimm). [« Émile (nageur habile) sera dans l'eau comme sur la terre... Si l'on pouvait apprendre à voler dans les airs, j'en ferais un aigle. » (II, 101.)] Il veut percer à tout prix. Enfin il trouve sa voie dans le paradoxe de Dijon ; sa plume le fait voler par-dessus les nues.

21. — « On s'amusa beaucoup dans ce beau lieu (Chenonceaux); on y faisait très bonne chère. J'y devins gras comme un moine. » (1747.) — Lettre à Grimm, 19 octobre 1757. « Comparez les bienfaits de Mme d'Epinay avec mon pays sacrifié et deux ans d'esclavage et dites-moi qui d'elle ou de moi a le plus d'obligations à l'autre. » « Il faut être pauvre, sans valet, haïr la gêne et avoir mon âme pour savoir ce que c'est pour moi que de vivre dans la maison d'autrui. » Cependant il a fallu un congé catégorique pour le décider à quitter l'Ermitage. Cf Lettre d'apologie à Mme d'Houdetot, 17 décembre 1757, Buttenoir; réédition adoucie du Code de l'amitié et de la reconnaissance, telles que Jean-Jacques les comprend. Voir *Annales*, p. 43, 44; polémique entre Rousseau (raisonneur ingrat, irréductible) et Tronchin qui lui reproche sa rupture avec Diderot (1759).

22. — Il donne tort ou raison à d'Alembert au sujet des sociniens genevois, selon la thèse et l'intérêt actuels. (D'Alembert, t. V, p. 134, 136.) — « Il est des cas où vous aimez à mettre un bandeau sur vos yeux, où la découverte de la vérité coûterait trop à certain sentiment souvent plus fort que l'amour qu'on a pour elle. » (Vernes.) La Déclaration des pasteurs de Genève a été « reçue avec applaudissement... Je jouis du plaisir de leur avoir le premier rendu l'honneur qu'ils méritent .. » D'Alembert a « fait de ce corps respectable un éloge très beau, très vrai, très propre à eux seuls dans tous les clergés du monde. » (*Lettre à d'Alembert*, I, 185, 182.) Cette même Déclaration est « un amphigouri... auquel il est aussi peu possible de rien comprendre qu'aux deux plaidoyers de Rabelais. » Les « théologiens philosophes », « ministres de la vertu » (I, 186), sont devenus « de mauvais valets de prêtres... » dont « on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire ». 2e *Lettre de la Montagne*, III, 138, 139. Cf *Examen de ce qui concerne le christianisme... dans les deux premières lettres de Jean-Jacques Rousseau écrites de la Montagne*, par J. Vernes, Genève, 1765, in-8°.

Il a cité le professeur Vernet avec éloge (I, 185, 188, notes), lui a témoigné « attachement » et « confiance » (chap. V, p. 152, note 11, p. 156, note 25; car il est capable de faire « des avances » à ceux dont la bienveillance lui est avantageuse, XI, 285). Le 2 avril 1763, à Moultou : « Vernet est un fourbe... Il ne veut le voir (l'ouvrage) que pour le faire décrier par les petits vipereaux qu'il élève à la brochette et par lesquels il répand contre moi son fade poison dans les *Mercures* de Neuchâtel. » Il se juge lui-même d'une façon contradictoire selon l'utilité du moment. « Je n'agis jamais dans le premier mouvement... » à Dupeyrou, 14 mars 1765. Cf chap. X, p. 294, note *a*. — A Duclos, 19 novembre 1760. « Si Wolmar pouvait ne pas déplaire aux dévots et que sa femme plût aux philosophes, j'aurais peut-être publié le livre le plus salutaire qu'on pût lire dans ce temps-ci. » A J. Vernet, le 29 novembre : L'*Héloïse* n'est pas un livre « fait pour être vu de vous... C'est une espèce de fade et plat roman dont je suis l'éditeur, et dont quiconque en aura le courage pourra me croire l'auteur, s'il veut » (X. 242, 243). Lettre à Hume, chap. X, note 17, fin.

23. — Il se corrige aussitôt : le sentiment moral ne l'a jamais trompé, etc. (*Mémoires*, 2e partie, p. 299.) Si tous les hommes ont un vice odieux, quel est celui de Rousseau? l'ingratitude haineuse.

24. — La lettre obscure de Rousseau à Tronchin, transcrite dans les

Mémoires, 2e partie, p. 405, 406, donne quelque chose du malaise ressenti par Mme d'Epinay; p. 275, 276. Cf Lettres du 2 mars 1758 à Diderot, du 22 mars 1766 à Hume. — « Si je n'y avais remarqué que du caprice (dans la lettre de ton ours), cela ne me surprendrait pas : mais, en me rappelant les précédentes, je trouve dans l'ensemble de l'inconséquence, de la fausseté, de l'impertinence. Je me suis donné trois fiers coups de poing sur la poitrine du commerce que je me suis avisée de lier entre vous. » (Lettre de Claire à Mme Latour, 15 janvier 1762.) — « Son affliction n'était qu'un mensonge : car M. Davenport m'écrivait dans le même instant et me parlait de la gaieté, de la sociabilité de Rousseau. » Hume à Mme de Boufflers, 15 juillet 1766. (Voir chap. VI, note 12.) — Mme Latour à Rousseau, 9 janvier 1762. « L'auteur d'*Héloïse* doit être le meilleur ou le plus faux de tous les hommes. » Son obstination à confondre Saint-Preux et Rousseau, l'homme et l'auteur, la rend sévère à son égard. Hume le traite de « l'esprit le plus noir et le plus atroce ». Mme de Boufflers réfute Hume dans une lettre remarquable de bon sens et d'équité, 22 juillet 1766.

25. — Il laisse dans ses papiers une parodie janséniste, cause de graves soucis. Il a « la bêtise » de communiquer au chef piémontais du cadastre un mémoire sur les fortifications de Genève (VIII, 154). Rousseau attribue à une « sotte vanité » ce fait non « très grave », mais expressif comme trait de caractère. Il est imprudent par « étourderie audacieuse » (XII, 203, à M. de Belloy, 12 mars 1770), ou par étourderie d'irréflexion. « Moi qui passe ma vie à faire des étourderies, je ne veux point d'amis si prudents », à Mme d'Houdetot, 30 novembre 1757. — Dans le *Petit Prophète*, Grimm « s'est peint sans y songer ». Plus d'une fois les observations critiques, les sentences morales de Jean-Jacques l'atteignent à son insu. On en pourrait former un article additionnel aux *Confessions*. « Quand il (Diderot) ne plane pas sur ses deux grandes ailes auprès du soleil, on le trouve sur un tas d'herbes perclus des quatre pattes. » Trop haut ou trop bas (X, 142).

26. — La même prévention (3e *Dialogue*, IX, 292), lui fait voir « un stylet bien affilé » dans la plume de d'Alembert réfutant sa lettre sur la comédie. Sauf un passage d'intention incertaine : « Philosophes... c'est à ceux d'entre vous qui éprouvent la douceur ou le chagrin d'être pères d'oser les premiers secouer le joug d'un barbare usage en donnant à leurs filles la même éducation qu'à leurs autres enfants... » les prétendus coups de poignard sont des coups de pinceau ou, si l'on veut, des coups de patte. « En intéressant les philosophes par les vérités répandues dans votre ouvrage, et les gens de goût par l'éloquence et la chaleur de votre style, vous avez encore su plaire à la multitude par le mépris même que vous témoignez pour elle, et que vous eussiez peut-être marqué davantage en affectant moins de le montrer. — Il serait trop dangereux de lutter contre une plume telle que la vôtre, et je ne cherche point à écrire des choses brillantes, mais des choses vraies. » — Rousseau a fait une sortie « très violente » contre les femmes. « Cependant je doute que votre éloquente censure vous fasse parmi elles beaucoup d'ennemies. On voit percer à travers vos reproches le goût très pardonnable que vous avez conservé pour elles, peut-être même quelque chose de plus vif ; ce mélange de sévérité et de faiblesse (pardonnez-moi ce dernier mot) vous fera aisément obtenir grâce. » — « Vous avouez que vous ne l'avez pas lue (la profession de foi des pasteurs) ; c'était peut-être le moyen le plus

sûr d'en être aussi satisfait que vous me le paraissez, etc. » (Cf I, 182, 185, note; allégation démentie par sa lettre à J. Vernet, 18 septembre 1758, X, 193. Jean-Jacques n'a pas lu non plus *Candide.*) — « Votre philosophie n'épargne personne et on pourrait lui appliquer ce passage de l'Écriture. *et manus ejus contra omnes.* » — « Le caractère de votre philosophie est d'être ferme et inexorable dans sa marche. Vos principes posés, les conséquences sont ce qu'elles peuvent; tant pis pour nous si elles sont fâcheuses ; mais, à quelque point qu'elles le soient, elles ne vous le paraissent jamais assez pour vous forcer à revenir sur les principes, etc. » — « Vous la représentez (la comédie) comme une des plus pernicieuses inventions des hommes et... comme un divertissement *plus barbare que les combats des gladiateurs* » (I, 199). Contre les comédiens « vo :s ajoutez, pour plaisanter sans doute, que les valets, en s'exerçant à voler adroitement sur le théâtre, s'instruisent à voler dans les maisons et dans les rues » (I, 207, 208).

« La plupart de nos orateurs chrétiens, en attaquant la comédie, condamnent ce qu'ils ne connaissent pas ; vous avez... composé vous-même, pour en mieux juger les effets, le poison dangereux dont vous cherchez à nous préserver, et vous décriez nos pièces de théâtre avec l'avantage... d'en avoir fait. » ... « Objection incommode que vous paraissez avoir sentie en n'osant vous la faire... » (Il y répond ailleurs, IV, 14 ; V, 101.) — « ... Je vois l'accueil extraordinaire que les dévots ont fait à votre ouvrage. » Cf III, 59. « Après la *Lettre à M. d'Alembert*, j'étais le défenseur de la morale chrétienne. La rigueur de la morale que vous prêchez les a rendus indulgents sur la tolérance que vous professez avec courage et sans détour... Voilà ce que ni vous ni moi n'aurions prévu. » — D'Alembert lui est reconnaissant des égards avec lesquels il l'a combattu. « Vous avez donné aux gens de lettres un exemple digne de vous... Si la satire et l'injure n'étaient pas aujourd'hui le ton favori de la critique, elle serait plus honorable à ceux qui l'exercent, et plus utile à ceux qui en sont l'objet. » (I, 273 et suiv.)

La lettre de Rousseau est un modèle de discussion courtoise. D'Alembert, choisi comme censeur de la *Lettre sur les spectacles*, « sa capucinade contre moi », écrit-il à Voltaire, fut galant homme à son tour et, en donnant un avis favorable, déclara que le public la lirait avec plaisir.

27. — Dans l'*Héloïse* et l'*Emile*, Rousseau analyse le « dangereux penchant » de la jalousie, sentiment naturel (II, 401), souvent associé à l'amour-propre (IX, 108). A onze ans, il a été jaloux de Mlle de Vulson, « si tyranniquement que je ne pouvais souffrir qu'aucun homme approchât d'elle » ; à vingt ans, il jouissait du tête-à-tête, auprès de Mme de Warens, « avec une passion qui dégénérait en fureur quand des importuns venaient le troubler ». Il aurait été jaloux de Mlle Goton, « en Turc, en furieux, en tigre », s'il avait seulement imaginé qu'elle pût faire à un autre le même traitement qu'à lui. — « Je laissai ramasser le gant (de Mlle de Breil) par un gros butor de valet que j'aurais volontiers écrasé. » — « N'en vis-je pas un plus téméraire, dont l'œil ardent (fixé sur le fichu de Julie) suçait mon sang et ma vie ? » — Il a accepté le partage avec Anet comme l'ami partage avec l'époux ; il le refuse avec Wintzenried venu sur ses brisées. Sentiments que lui inspire la liaison d'Anet avec Mme de Warens, avant ce qu'un spirituel critique a appelé « la triple alliance » : « Je n'avais pas songé même à désirer pour moi cette place,

mais il m'était dur de la voir remplir par un autre ; cela était fort naturel » (VIII, 126). Que sera-ce quand l'heureux « perruquier » lui aura « soufflé » une amie intime? « Ah ! si j'avais suffi à son cœur, comme elle suffisait au mien! quels paisibles et délicieux jours nous eussions coulés ensemble ! » (10e *Promenade.*)

Dans son ardent désir de la voir heureuse, malgré son infidélité, Rousseau parvint « presque » à s'oublier lui-même, et le premier fruit de cette disposition héroïque fut d'écarter de son cœur tout sentiment de haine et d'envie. « Je voulus sincèrement m'attacher à ce jeune homme, le former, travailler à son éducation, lui faire sentir son bonheur, et faire en un mot pour lui tout ce qu'Anet avait fait pour moi dans une occasion pareille »; et il lui témoigne son attachement sincère en faisant de lui un portrait (VIII, 189, 190) qui rappelle le souvenir reconnaissant laissé à M. Simond. — « Si quelquefois l'amour peut porter au crime, c'est dans l'erreur d'un mauvais choix qui vous égare, ou dans les transports de la jalousie ; » mais aucun de ces deux états « n'a jamais été le mien... » A Saint-Germain, 26 février 1770.

28. — De même, parfois il soutient ses paradoxes avec véhémence, comme s'il voulait s'étourdir sur le faux qu'il y aperçoit; il s'échauffe pour se convaincre. Pourquoi, avec toute son éloquence et son art, ne donne-t-il pas le change à tous comme à lui-même? Le polémiste use d'arguments frelatés, en sophiste retors. Il énonce des faits qu'il « suppose » exacts et des sentiments moins réels qu'imaginés. En 1763, il a « perdu » le titre de citoyen « pour l'avoir trop bien mérité ». Il s'estime le meilleur des hommes tout en parlant de ses vices; depuis les larmes de Mme de Warens (1734), nul sentiment malhonnête n'est entré dans son cœur. Il se félicite de sa délicatesse auprès de Mlle Serre, et de sa vertu en brûlant l'étape de Saint-Andéol. Diderot « manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits »; suit la note outrageante (I, 181). En protégeant Anzoletta, il a voulu participer à une « bonne œuvre » et se loue dans cette affaire « du penchant de son cœur ». Rousseau met volontiers la main sur son cœur. Il adjure ses amis de dire s'il a jamais varié dans ses croyances religieuses (III, 84), et ses mobilités ont permis à Diderot de dire de lui : « Rien ne tient dans ses idées... homme excessif, ballotté de l'athéisme au baptême des cloches. » «... Quand il ne croit pas, il s'agenouille ; quand il croit, il relève la tête avec la fierté du génie... Le plus souvent, c'est un comédien qui veut cacher son jeu, mais qui joue trop mal pour cela. » Le *Persifleur* est tour à tour dévot et franc libertin. « Je m'abstiens constamment d'écrire dans ces moments-là. » (XII, 296.) Philosophe indifférent, il amnistie le prêtre sans foi; il rejette la religion révélée et il communie. L'abbé de X... en est surpris. « Je ne puis disconvenir que vos imputations d'hypocrisie ne portent un peu sur moi. » (XI, 122.)

La sensibilité le fait parler « avec transport » ou d'un « ton pénétré » qui accentue la fausseté auprès des témoins méfiants. De cet air pénétré il érige en vertu l'amour de Mme d'Houdetot, et il écrit à Saint-Lambert : « Je blâme vos liens... Tant que vous me serez chers l'un et l'autre, je ne vous laisserai jamais la sécurité de l'innocence dans votre état »; quelques lignes plus loin : « Si vous pouviez jamais abandonner une pareille amante, je ne saurais m'empêcher de vous mépriser. » (X, 167.) — L'imagination de Rousseau le porte à l'exagération. Par la faute de Voltaire, il sera « jeté pour tout honneur à la voirie ». Ses hyperboles font douter de sa bonne

foi. L'affection de Thérèse lui a fait « bénir » ses malheurs; il voyait « *avec joie* » approcher la mort. « Mon père, je l'avoue *avec joie,* n'était point distingué parmi ses concitoyens. » « Que ne puis-je établir les motifs de ma persuasion (que J. Vernes, auteur du *Sentiment des citoyens,* est un infâme) sans entraîner celle des lecteurs! Je le ferais *avec joie* » (IX, 87).

L'hypocrisie était une des imputations les plus fréquentes de ses adversaires (voir les *Dialogues*). Jean-Jacques est un « détestable hypocrite »; ses écrits sont « des productions d'une tête exaltée conduite par un cœur hypocrite et fourbe »... « déclamations d'un Tartufe qui ne cherchait qu'à tromper le public. » « Ce grand prêcheur de vertu... masquait l'âme d'un scélérat sous les dehors d'un honnête homme. » Un caractère polytrope et louche a provoqué ces imputations. Protestation éloquente : « Pourquoi serais-je un hypocrite? » (III, 85.) Épié par ses ennemis, il est obligé de se cacher, de ruser, de s'avilir aux choses « pour lesquelles j'étais le moins né » (VIII, 196). « En m'étouffant le cœur, je leur rends caresses pour caresses. Ils dissimulent pour me perdre, et je dissimule pour me sauver »; à Dupeyrou, 8 septembre 1767. Auprès de M. Simond, il a joué son rôle (VIII, 99) par instinct de simulation, sans que rien l'y obligeât.

29. — Avec Rousseau il faut toujours être sur ses gardes, en défiance de lui et de soi, et user de fines balances. — « Ses aversions, ses assertions, ses panégyriques et ses satires, tout était simulé. » (*Eloge de Jean-Jacques Rousseau* par le comte d'Escherny.) « Je l'ai vu trop longtemps et de trop près (« hors du tréteau ») pour partager l'innocence des juges croyant à sa bonne foi dans la plupart de ses prétentions et de ses plaintes. » « Chaque état a son charlatanisme et l'état de grand homme n'affranchit point de cette obligation... » (*Mémoire* sur J.-J. Rousseau et les philosophes du XVIII[e] siècle). « Je ne crois pas qu'on puisse m'accuser d'être un fade panégyriste. » En effet. Le même d'Escherny attribue les brusques incartades et les inconséquences de Rousseau à « la franchise de son caractère ». — Il est malaisé à un critique de Jean-Jacques d'éviter l'apparence de la contradiction. Dans Rousseau tout est simulé; Rousseau est franc. D'Escherny voit l'une après l'autre les faces diverses d'un type changeant. Si l'inégal *Eutichrate* de La Bruyère, qui n'est pas un seul homme mais plusieurs, est noir le matin et blanc le soir, un témoin se dément-il quand il lui donne successivement ces deux couleurs? Il y a contrariété dans l'objet observé, non contradiction dans l'observateur. Rousseau est en mouvement perpétuel devant l'objectif; rien de fixe ni de constant dans les attitudes : cinématographie forcée. — Les grammairiens pourraient voir en lui un Ἅπαξ εἰρημένον et les naturalistes un *Métabolien.*

30. — Dans sa communication imprudente au directeur du cadastre, il use d'une « demi-réserve dont j'aurais peine à rendre raison » (VIII, 155). « ... C'est une bizarrerie que je voudrais m'expliquer. » (IX, 373.) « Deux choses presque inalliables s'unissent en moi sans que j'en puisse concevoir la manière... » (VIII, 79.) Il fouille son être intellectuel et moral avec une curiosité pressante.

CHAPITRE XII

I

LA CONSCIENCE. — TROIS CRISES

Au sentiment de l'éducateur d'Émile, la raison, conseillère de l'intérêt personnel, précède en nous la conscience, sœur cadette qui naît du contact avec la société et s'exerce en préférant le bien général au bien particulier. Cette conscience sociale, dépourvue d'un sentiment vif du bien absolu [1], est indulgente aux vices qui ne nuisent pas à autrui. « J'ai négligé mes devoirs (à l'égard de ses enfants), mais le désir de nuire n'est pas entré dans mon cœur. » Ils ont été élevés et nourris mieux que lui ; sa faute est donc « bien pardonnable ». Mme de Warens perdra moins que l'auteur à la véracité des *Confessions;* cette pensée lève ses scrupules. — Le Vicaire savoyard donne une définition plus générale et meilleure de la conscience, « principe inné de justice et de vertu... juge du bien et du mal... le meilleur des casuistes ». C'est la définition classique; il l'a tirée, dirait Grimm, de ses cahiers de philosophie, et de bons cahiers. Cette conscience conserve-t-elle dans Rousseau la pureté de son caractère? Elle déroge par un compromis avec le sentiment dont tous les autres en lui sont contaminés : les joies de la conscience deviennent « cet amour-propre exquis qui sait payer toutes les vertus pénibles ».

En flattant l'amour-propre, la bonne action donne une impression de plaisir qui engage à la renouveler. A ce plaisir intéressé et moral se joint chez Rousseau une sensation agréable, transmise par la vue de visages contents; ainsi la bonne action satisfait l'être moral et l'être sensible. En recherchant ce double plaisir, Rousseau suit son cœur; il l'a « toujours pour guide,

jamais son devoir ni sa raison » (IX, 209) ; c'est la morale du bon plaisir. Il n'y voit pas d'inconvénient : la nature l'a fait bon. Tout est sain aux sains ; mais le cœur l'est-il toujours ? Les instincts naturels sont bons en eux-mêmes : « La conscience s'obstine à suivre l'ordre de la nature contre toutes les lois des hommes. On a beau nous défendre ceci ou cela, le remords nous reproche toujours faiblement ce que nous permet la nature bien ordonnée, à plus forte raison ce qu'elle nous prescrit. » Voilà la passion humaine sur une pente glissante ; on voudrait savoir ce que l'auteur du 5e livre de l'*Émile* et de l'*Héloïse* entend par nature bien ordonnée. « Il n'y a point d'erreurs dans la nature » ; il peut y en avoir dans son interprète [2].

Rousseau n'a jamais eu « sur rien la vivacité du premier coup d'œil [a] », pas plus en morale que devant une partition à déchiffrer. A l'exemple de sa raison lente à découvrir la vérité, sa conscience non prime-sautière demeure obtuse [3] même en présence de ce que d'Alembert appelle l'évidence du cœur. « Rien n'est plus étonnant que la sécurité d'âme » avec laquelle il s'est prononcé sur la destination de ses enfants (VIII, 253) ; elle durerait peut-être encore si le secret avait pu être gardé. Le prosélyte raconte en « étourdi » sa folle jeunesse au Vicaire savoyard qui se garde d'en interrompre le récit de censures indiscrètes. Avec l'aisance d'un ingénu, le jeune infortuné lui fait sa confession générale, sans avoir songé à rien confesser (II, 234). La conscience de Jean-Jacques sommeille placide si on ne la réveille. Sans penser à mal (en 1761, c'est encore à ses yeux « une bagatelle »), il sollicite de l'abbé Gaime une part des aumônes destinées aux pauvres ; le digne prêtre lui donne de son propre argent. « Des leçons de cette espèce sont rarement perdues dans le cœur des jeunes gens qui ne sont pas tout à fait corrompus. » A la mort de Claude Anet, une parole dont il n'a pas senti l'odieux tire des larmes à Mme de Warens (VIII, 146) : « Chères

a. VIII, 150. Il a « un cerveau compact et lourd » qui ne peut être ébranlé que par « une agitation du sang vive et prolongée » (p. 303). Il lui faut comme un levain d'effervescence pour animer cette masse et lui permettre de voir distinctement les objets. Si, d'autre part, la chaleur de la passion est trop forte, il ne voit clair qu'au moment où le trouble affectif s'apaise (p. 296). La mise au point de son thermomètre intellectuel est délicate.

et précieuses larmes ! elles furent entendues et coulèrent toutes dans mon cœur; elles y lavèrent jusqu'aux dernières traces d'un sentiment bas et malhonnête. Il n'y en est jamais entré depuis ce temps-là. » (1734.)

Heureuse la conscience de l'aventurier adolescent d'avoir été cultivée! L'opprobre où l'avait réduit la fortune étouffait en lui tout vrai sentiment de l'honneur. « Il est un degré d'abrutissement qui ôte la vie à l'âme, et la voix intérieure ne sait point se faire entendre à celui qui ne songe qu'à se nourrir. » Obscurci par la détresse dans ses jeunes années, le sens moral de l'homme fait, aveuglé par le sophisme et la passion, a été intermittent et inégal comme son jugement. Conseiller judicieux d'autrui, Rousseau distingue clairement le bien du mal, sauf en deux lettres à l'abbé de X. (XI, 111,172), quand il n'est pas personnellement en cause. Il se reproche avec amertume le mensonge contre Marion, non d'une façon constante l'abandon de ses enfants ; il se traite gaillardement d'apostat, sans témoigner un vrai remords d'avoir « vendu » sa religion; il éprouve encore moins de regret d'avoir flétri celle qui l'avait recueilli. En révélant ses vices comme les siens propres, il ne lui a pas manqué plus qu'à Thérèse en ne déguisant pas ses torts [a] (IX, 36).

La foi de Rousseau en son excellence morale n'étonne pas, si l'on songe à la prépondérance qu'il donne à l'intention sur l'acte. Serait-ce une impression reçue des confesseurs jésuites? Julie dit à Saint-Preux : « Je connais votre droiture et ce n'est pas de vos intentions que je me défie. Si votre cœur est capable d'une faute imprévue, très sûrement le mal prémédité n'en approcha jamais; c'est ce qui distingue l'homme fragile du méchant. » « Jamais mal prémédité n'approcha de mon cœur. » Cette pensée console le Promeneur solitaire des fautes échappées à sa fragilité. Il fait le mal sans le vouloir, sans le savoir, comme il est dans le faux, sans s'en douter. Il a la conscience non mûrie de l'enfant, sans pitié parce qu'il ne réfléchit pas, ou celle de l'homme primitif non cultivé. Convaincu de sa bonté parce

a. « Quelle autre femme, si sa vie secrète était manifestée ainsi que la vôtre, s'oserait jamais comparer à vous? » Pour bien sentir les beautés de l'*Héloïse*, il faut avoir « ce sixième sens, ce sens moral, dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne saurait entendre le mien ». (IX, 3.)

qu'il n'est pas méchant à la façon du personnage de La Fontaine cherchant son bien premièrement et puis le mal d'autrui [4], il est content de lui là où nous ne le sommes guère. « Ne souffrez pas, lui écrit Diderot, que votre tête fasse des sophismes à votre cœur. Toutes les fois que cela vous arrivera, vous aurez une conduite plus étrange que juste et vous ne contenterez ni les autres ni vous-même. » Si le jugement et la délicatesse morale défaillent en même temps, que restera-t-il et quel remède? Affligé des pilleries qui appauvrissent Mme de Warens, Rousseau se distrait de cette vue en voyageant aux frais de la pauvre femme; il sauve sa part du gâteau (VIII, 153). « J'accélérais sa ruine pour me mettre en état d'y remédier : quelque folle que fût cette conduite, l'illusion était entière de ma part. »

Une autre illusion lui a fait voir dans le premier des péchés capitaux un frère de la vertu. Quand il a faussé compagnie à Mme de Larnage, « L'orgueil eut peut-être autant de part à ma résolution que la vertu; mais si cet orgueil n'est pas la vertu même, il a des effets si semblables qu'il est pardonnable de s'y tromper. » L'abbé Gaime, pour le garantir de la mort morale dont il était si près, commence par réveiller en lui l'amour-propre et l'estime de soi-même, « le plus grand mobile des âmes fières ». Jean-Jacques a plus perdu que gagné à ce qu'il appelle l'estime de lui-même.

Comme il s'est fait auteur avec le désir d'accomplir une mission bienfaisante, il regrette dans sa conscience sociale d'y avoir peu réussi. « J'approche du terme de la vie (1764) et je n'ai fait aucun bien sur la terre [a]... » Quand il considère ses devoirs en général, le souvenir de ses actions bonnes ou mauvaises lui donne un bien-être ou un mal-être réel; il les approuve ou les blâme au rebours des appréciations des hommes. Car ils le connaissent mal, mais lui, qui se connaît, peut « faire une juste estimation de sa conduite » (1757). Il sent en son âme « un germe de bonté et de grandeur » dont son amour-propre abuse pour compromettre l'impartialité du « jugement secret » porté sur ses erreurs

a. « Qu'ai-je fait ici-bas?... Ce n'a pas été ma faute et je porterai à l'auteur de mon être, sinon l'offrande des bonnes œuvres qu'on ne m'a pas laissé faire, du moins un tribut de bonnes intentions frustrées, de sentiments sains, mais rendus sans effet... » (1776).

et ses passions. Les *Dialogues*, les *Rêveries* respirent ce sentiment : Le retour sur eux-mêmes dans l'adversité est insupportable à la plupart des hommes; Jean-Jacques y trouve une jouissance profonde. « L'enfer du méchant est d'être réduit à vivre seul avec lui-même; mais c'est le paradis de l'homme de bien et il n'y a point pour lui de spectacle plus agréable que celui de sa propre conscience » (*Mon Portrait*) [a]. Bon à plus d'un égard, Rousseau eût été meilleur sans la trahison d'une idéalisation complaisante. La myopie de la conscience a entretenu l'orgueil et l'orgueil a émoussé la vue de la conscience [b].

« Il y a des moments d'une espèce de délire où il ne fau point juger les hommes par leurs actions. » M. de Francueil conduit Rousseau à l'Opéra; à peine entré, il échange furtivement son billet d'amphithéâtre contre le prix, sept livres dix sous, et s'en va. Il aurait peine à croire à cette aventure « impayable d'effronterie et de bêtise », si elle concernait un autre que lui. — Il a contracté chez son patron l'habitude de dérober; le désir de jouir de ce qu'ils n'ont pas rend fripons les laquais et les apprentis. Il n'a jamais pu entièrement se guérir de la fantaisie du larcin; toutefois, petit ou grand, il n'a de sa vie pris un liard à personne. Il ne dérobait ni l'argent, ni ce qui en produit, à l'exception unique du billet d'Opéra, virement plutôt que larcin véritable. Sans goût pour les plaisirs que l'argent achète : « Il me faut des plaisirs purs, l'argent les empoisonne tous. » Cette horreur du vol de l'argent lui venait en grande partie des idées secrètes d'infamie et de potence qui l'auraient fait frémir s'il avait été tenté; mais il ne l'était pas : « Je ne sentais rien à combattre. » Grâce à cette « bizarrerie » opportune, qui l'a préservé de devenir un « voleur en forme », il aurait pu sans encombre tenir au delà de six semaines la « maudite caisse » de M. Dupin.

a. Str.-M. 1861, p. 161, 286, 289. Le plus doux aliment de la béatitude éternelle « doit être le contentement de soi-même ».

b. « Le sentiment intérieur est un motif très puissant sans doute, mais les passions et l'orgueil l'altèrent et l'étouffent de bonne heure dans presque tous les cœurs » (XI, 121).

Chez Mme de Vercellis, un ruban est dérobé ; on le trouve en ses mains. Il dit que c'est la jeune Maurienne Marion qui le lui a donné, et il soutient le mensonge, jusqu'au bout, « avec une impudence infernale ». La pauvre fille est renvoyée, malgré ses protestations d'une « angélique douceur », faibles contre l' « audace diabolique » de son accusateur. Il n'a pas agi par méchanceté, mais par la « honte invincible » d'être reconnu, lui présent, voleur, menteur, calomniateur. Venons ici au secours de Rousseau. La honte a dû le maîtriser bien fortement, puisque la seule pensée de la possibilité de cet affront infligé à autrui le trouble, dans la scène du hâbleur, au café du Grand-Commun (VIII, 268), au point de lui donner des sueurs et l'attitude d'un coupable, « par le seul sentiment de la peine que ce pauvre homme aurait à souffrir, si son mensonge était reconnu ».

Chargé d'accompagner à Lyon le musicien Nicoloz (Lemaître), il l'abandonne dans la rue, atteint d'épilepsie, « délaissé du seul ami sur lequel il eût dû compter ». A la vue de cette attaque plus violente que de coutume, Rousseau s'est esquivé « saisi d'effroi ». « Le plus féroce assassin soutient un homme tombant en défaillance. » Comment Rousseau a-t-il pu manquer à cette pitié instinctive ? Un soir, dans la même ville de Lyon, à Bellecour, témoin d'un acte repoussant qui cependant ne lui est pas inconnu, il s'enfuit à toutes jambes, si troublé qu'au lieu de gagner son logis, il court sur le quai et ne s'arrête « qu'au delà du pont de bois », aussi tremblant que s'il venait de commettre un crime (VIII, 117). Dans les deux cas, il a cédé à une sorte de *trac*, secousse mécanique, irrésistible comme la panique, trac contagieux et collectif. Rousseau est à la merci de sa sensibilité. « Un signe, un geste, un coup d'œil d'un inconnu, suffit pour troubler mes plaisirs ou calmer mes peines. » « Je me laisse entraîner par ces impressions extérieures, sans pouvoir jamais m'y dérober autrement que par la fuite [5]. » — L'abandon de Lemaître est le troisième aveu pénible fait « rondement » par le moraliste des *Confessions* pour alléger sa conscience. Comment le juger dans ces trois crises ? Une impulsion irréfléchie, la honte, l'effroi l'ont jeté hors de lui ; une force supérieure à sa faiblesse a paralysé ses facultés d'entendement et de volonté. Certaines natures ont des éclampsies de conscience, comme

le rhumatisant est par intervalles perclus d'un membre [a].

La calomnie contre Marion est le seul crime que Rousseau se reproche; il ne dit rien de celui qu'il a commis envers Mme de Warens. Le sophisme vient ici à la rescousse pour le justifier, aidé des aigreurs enfielées qui parfois l'exaspèrent jusqu'à le rendre « féroce ». Pourquoi garderait-il des ménagements à l'égard de qui que ce soit, « *en l'état où l'on m'a mis* » ? (VIII, 285.) « Oh ! si les âmes dégagées de leurs terrestres entraves voient encore du sein de l'éternelle lumière ce qui se passe chez les mortels, pardonnez, ombre chère et respectable, si je ne fais pas plus de grâce à vos fautes qu'aux miennes... Je dois, je veux être vrai pour vous comme pour moi. » (VIII, 187.) Ce témoin ici trop vrai n'osait à Lausanne s'informer d'elle ni prononcer son nom (1732). « Il me semblait qu'en la nommant, ma bouche révélait le secret de mon cœur et que je la compromettais en quelque sorte. Je crois même qu'il se mêlait à cela quelque frayeur qu'on ne me dît du mal d'elle... » Rousseau qualifie de bizarrerie une délicatesse qu'il aurait dû ne jamais démentir. Où est le temps (1762) où il pouvait déclarer que sa plume hardie à dire la vérité, mais respectueuse de l'honneur d'autrui, n'avait « jamais compromis personne [b] » ?

II

RAYONS ET OMBRES

Sans voir clair dans la conscience de Rousseau, plusieurs de ses correspondants ne se méprennent pas sur son état moral et leur amitié essaie de réagir contre un désordre qui, en le faisant

a. « ... Mandez-moi comment vont les organes penseurs de Rousseau, et s'il a toujours mal à la glande pinéale... On a une fluxion sur l'âme comme sur les dents. » Voltaire à d'Alembert, 29 août 1757. La fluxion n'atteignait pas les organes penseurs de l'auteur de la *Julie* et d'*Émile.*

b. La considération dont Mme de Warens jouissait à la cour de Turin et dans la haute société savoyarde témoigne du secret de sa vie intime. Elle a fait à M. de Conzié l'aveu confident des motifs qu'elle avait de ne vouloir point partager son cœur avec d'autres qu'avec Jean-Jacques. « Cet aveu de son sexe, peu porté à ce genre de naïvetés réfléchies, lui a mérité les hommages constants que je rendrai à ses vertus jusqu'à mon dernier soupir. » (1762.)

souffrir, les afflige. Il a l'âme « écorchée » (Mirabeau), « ulcérée et noircie par l'amertume » de sa situation. « Votre imagination se dévore elle-même et vous tourmente » ; « ne vous livrez pas à la mélancolie qui vous obsède ». « Je veux être à vos côtés pour tenir la balance entre votre naturel et l'humeur que votre état vous donne. » (Mme d'Épinay.) « Adieu, mon cher citoyen... ayez soin de votre raison et de votre santé. » (Mme d'Houdetot, 1758)[a]. Malesherbes n'impute pas ses « partis extrêmes » à la vanité tant reprochée aux anciens philosophes. « Il me semble que je vous en estime davantage depuis que j'en ai vu le principe dans... cette bile noire qui vous consume. » (25 décembre 1761)[b]. Mme de Boufflers reproche à Hume l'éclat donné à sa querelle avec Rousseau, « un malheureux que les passions et son humeur atrabilaire égarent ». (22 juillet 1766.) « Votre méprise aura achevé de l'aigrir et de lui renverser la raison. » La vue de l'état pitoyable de Jean-Jacques explique l'indulgence de ses amis ; nous, qui n'avons pas à pâtir de ses malaises, ne lui soyons pas plus rigoureux[c].

Nul ne se refuse au plaisir d'admirer Rousseau dans telles de ses parties, et qui voudrait en somme lui ressembler ? Quelques-unes de ses actions révoltent, la crudité de certaines confidences dégoûte, et pourtant il s'empare de nous. Il doit cette main-mise non à sa personne morale, inégalement sympathique, ni même à son talent d'écrivain, mais surtout au sentiment humain qui nous attache à la manifestation d'une âme. Le levier de l'art n'est pas le bien, mais le beau, et le beau a des racines dans la représentation de la vie. Quelle âme plus vivante que celle de Rousseau ! Tout y est vibration, intensité, passion ; il inspire l'affection souvent, l'intérêt toujours. L'analyse psychologique le dissèque, l'art devrait le faire revivre. Il faudrait un Gœthe, un Schiller pour le mettre en œuvre. A nous la tâche

a. Réplique au mot de Rousseau : « Croyez-moi, veillez sur votre estomac et sur votre cœur ; ils ne sont pas en bon état... » 14 octobre 1757.

b. Les quatre lettres de Rousseau à Malesherbes (janvier 1761) sont muettes sur la « cause physique » de sa « mélancolie sombre ». Il en a touché l'origine dans le Mémoire à M. Dupin. *Portefeuille*, p. 394.

c. « Rousseau est, avant tout, un grand artiste malheureux ; or, on ne regarde pas les grands artistes à travers le microscope. » (John Braillard.)

modeste d'une simple esquisse, fidèle du moins dans la distribution de la lumière et des ombres.

Le vase a une belle forme ; le contour, les couleurs en sont admirables. Regardez-le de plus près : une ligne imperceptible paraît sous ces dessins artistiques. Éprouvez-le du doigt en le frappant; au lieu du son franc de la vérité, vous entendez par moments le tintement du sophisme. Ce n'est point l'accent d'un génie vraiment sublime, mais la sonorité d'un « génie ampoulé ». La vraie grandeur n'use pas d'échasses ; elle répudie l'emphase déclamatoire [6] et Rousseau déclame même dans ses lettres. « ... Hors Dieu, ma patrie et le genre humain », il ne reste d'attachement que pour vous en mon cœur. (A Vernes, 25 mai 1758.) « Mon séjour ici (au Petit Château) est pour moi d'une extrême conséquence... Quand je n'y aurais couché qu'une nuit, le public, la postérité peut-être me demanderaient compte de cette seule nuit... » (1759). « Si les coups portés aux tyrans doivent passer par ma poitrine, qu'on la perce sans scrupule, je la livrerai volontiers. » Se laisserait-il prendre au mot? « Pendant les quatre années au moins que dura cette effervescence dans toute sa force, rien de grand et de beau ne peut entrer dans un cœur d'homme dont je ne fusse capable *entre le ciel et moi.* » Il a « toujours cru que le bon n'était que le beau mis en action » et il s'en tient de préférence au beau imaginé, quand la passion le maîtrise [a].

Avide d'équité, il l'est avec excès d'égalité [7], passion dont il connaît les grandeurs et les misères, tour à tour animé de généreuses révoltes et d'aversions jalouses. Il a soufflé l'enthousiasme de 1791 et, à son insu, les violences de 93, qu'il aurait amèrement détestées dans son cœur. Peut-être même eût-il crié tout haut *Carnifex!* au cas où il n'aurait pas quitté la France dès les premières menaces de l'orage [b]. De rancœurs malsaines, unies chez lui à la passion de la justice, « un des ressorts les plus vigoureux » de son âme, procèdent les affections qui l'animent

a. « C'est merveille de voir l'assortiment de beaux sentiments qu'on va nous entassant dans les livres; il ne faut pour cela que des mots, et les vertus en papier ne coûtent guère. »

b. A Montmorency, il a songé plusieurs fois à chercher un asile loin du royaume, et dans la crainte que la grande machine ne vînt à s'écrouler, il regrettait que M. de Luxembourg ne se ménageât pas une retraite à tout événement. (IX, 15, 16.)

contre les hautes classes et le « prétendu » ordre social. Il hait les grands

> Mangeant fièrement notre bien,
> Exigeant tout, n'accordant rien...

et croit à l'enfer à leur intention; il les haïrait bien davantage s'il les méprisait moins. Il estime les riches au même degré que les voleurs. « Les lois et l'exercice de la justice ne sont parmi nous que l'art de mettre le grand et le riche à l'abri des justes représailles du pauvre. » Ce même homme est doux, compatissant. La vue des derniers abois d'un cerf et « ses larmes attendrissantes » lui serrent le cœur; il se promet bien qu'on ne le reverra jamais à pareille fête [a]. Incapable de malice, il ne voudrait pas offenser une fourmi (Deleyre), faire du mal à une mouche, sans aller toutefois jusqu'à lui adresser l'apostrophe sentimentale de Sterne. Avec douleur il désavoue le mal où peuvent engager ses ouvrages mal entendus. Sympathisant avec les opprimés, tendre aux miséreux, il demande que la bonne mère Patrie convie tous ses enfants à la fraternité, au bonheur. Les passions bonnes et les mauvaises, le sophisme et la droite raison, mêlés dans sa complexion psychologique, se retrouvent dans ses vues politiques et sociales de novateur bienfaisant et d'utopiste dangereux. Durant une période où la pathologie de la Révolution [b] pouvait expliquer, sans les justifier, de déplorables excès, une fièvre maligne exaltée jusqu'à la frénésie a mis en activité les ferments pernicieux de ses écrits. Grâce au levain de vérité et d'équité qui les vivifie, nos pères ont pu s'aider de Rousseau dans l'accomplissement de leur œuvre et honorer en lui un bienfaiteur.

La compassion domine dans les sentiments qu'il nous inspire et nous lui accordons volontiers, avec Malesherbes, « pour des écarts causés par une extrême sensibilité », l'indulgence sollicitée de ses correspondants à l'occasion de ses « inégalités » ou de ses lettres « déraisonnables » [8]. Lorsqu'il dévie, ayons pré-

a. « La pêche fut bonne; mais, à l'exception d'une truite qui avait reçu un coup d'aviron, Julie fit tout rejeter à l'eau. « Ce sont, dit-elle, des animaux qui souffrent; jouissons du plaisir qu'ils auront d'être échappés au péril. » (IV, 359.) Le pêcheur des *Fables* de La Fontaine est moins sensible.

b. *La Pathologie de la Révolution*, par le Dr Quercy. *Médecine internationale illustrée*, Paris, 1902, nos 7 et suivants.

sent à l'esprit le mal intime qui dérobait à elle-même cette âme désemparée. « Quand je souffre, je suis sujet à l'humeur. » « Je suis trop aigri pour avoir de la raison. » « L'homme le plus juste, quand il est ulcéré, voit rarement les choses comme elles sont. » Ferme à tracer une écriture qui rappelle le burin de l'ouvrier graveur [a], la main lui tremble à la pensée de ses persécuteurs. Du jour où il a touché l'arbre fatidique visé, il n'a plus douté de son salut. « Je ne sais, en me rappelant ce trait, si je dois rire ou gémir sur moi-même. Vous autres, grands hommes, qui riez sûrement, félicitez-vous ; mais n'insultez pas à ma misère, car je vous jure que je la sens bien. » Au milieu de souvenirs éveillés par son voyage d'Italie, il voudrait avoir le loisir de décrire les îles Borromées. « Mais le temps me gagne, les espions m'obsèdent... » Un éclair de folie traverse son cerveau, flèche aiguë dont le contre-coup donne un choc pénible au lecteur. « Mon cher hôte, je suis de tous côtés sous le piège... O destinée ! ô mon ami ! priez pour moi. Il me semble que je n'ai pas mérité les malheurs qui m'accablent. » (1767.)

La vie de Rousseau est un drame passionnel auquel le spleen volontiers théâtral de l'auteur [b] donne parfois une apparence tragique. Enfant de douleur qui donna la mort à sa mère, prédicant marqué par le Destin du signe des martyrs, il a vu dans sa naissance le premier de ses malheurs... Il a eu, avant de naître, celui d'être formé d'un tempérament qui l'engage à être le contraire de ce qu'il voudrait. Adorateur de la vertu, il se dérobe à la peine de la pratiquer ; il déteste le mensonge et ne sait pas s'en défendre ; il se flatte d'être sincère et n'y réussit qu'à demi. « Notre plus douce existence est relative et collective et notre vrai *moi* n'est pas tout entier en nous ; » et quand des ressentiments farouches lui ont fait renier ses con-

a. Cette écriture flegmatique, inattendue chez un névrosé, doit dérouter les graphologues : encore une singularité. Voir l'autographe que nous a gracieusement communiqué l'éminent professeur d'histoire d'économie sociale à l'Université de Paris. Que M. A. Espinas reçoive ici l'expression de notre gratitude. La lettre, du 28 juillet 1770, est adressée à *Monsieur Marteau, chez M. Marteau, avocat du Roy, à Boulogne-sur-Mer*.

b. « Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans qu'il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. Dans l'abîme de maux où je suis submergé, » etc... Début du 12e livre des *Confessions*.

temporains, il est tout entier aux délices de la contemplation de lui-même. Il a soif d'aimer, et il exprime trop bien « le tourment de haïr » pour y avoir échappé. Il a le génie altier et l'énergie morale déprimée. Timide, toujours prêt à la confusion, il étale aux yeux du public des confessions peu rougissantes. Fanatique de la nature, le penseur et l'homme en sortent à tout moment pour se jeter dans la singularité et le paradoxe. Il a des aspirations opposées à ses impulsions; l'instinct moral et l'instinct pathologique le tiraillent en sens contraires [a]. Il est l'antithèse incarnée, l'antinomie en personne. Il y a désaccord ici entre les idées, là entre l'intention et l'acte, entre l'homme authentique et le personnage, presque partout dissonances et fluctuations : son esprit et son âme sont comme un terrain sablonneux mal affermi. Il se sauve en jetant dans ce fond mouvant des pilotis stables : la foi en l'au-delà, la passion de la justice, la sympathie pour les déshérités.

III

PATHOLOGIE

Rousseau attribue d'une manière générale les caractères de son être intellectuel et moral au tempérament, sans préciser. Il voit les effets, non distinctement les causes ; observateur, non pathologiste, bien qu'il ait fait entrer un peu de physiologie dans ses lectures, il laisse au « physicien » le soin de mettre sur la chose le terme technique ; le physicien n'y a pas manqué [9].

La complexité de sa diathèse pathologique justifie la multiplicité des diagnostics. Névrose congénitale, neurasthénie poussée à sa dernière limite, hystérie, lypémanie, hypocondrie dégénérant en monomanie déterminée, sont signalées en lui. Les éléments divers de sa névropathie expliquent sa « fureur des voyages [b] », sa « manie ambulante »; sa tête ne va qu'avec ses pieds; — la

a. Rousseau persécuté se reproche des artifices pour lesquels il n'était pas né, mais nécessaires à son salut. Le naturel l'y avait porté avant sa monomanie. Ces désaveux témoignent d'une discordance entre le sentiment moral et l'inclination native.

b. « Puisqu'ils veulent que je sois tourmenté, autant que je me tourmente à courir le monde que de leur laisser tendre leurs embûches à leur aise, dans les lieux où ils verraient que je veux me fixer. » (1768.) Rousseau est un persécuté *migrateur;* le « voyageur perpétuel » de Thévenin,

sensibilité qui le fait pleurer presque à son insu, verser des « seaux » de larmes ; « passer rapidement de la plus profonde affliction à la plus pure joie » ; esclave des sens, il est brûlé de passions consumantes, difficile à ébranler et à retenir, de feu ou de glace, enthousiaste ou nul ; — l'instinct artificieux du simulateur et son goût des travestissements : à Lausanne, il est le Parisien Vaussore de Villeneuve ; à Montpellier, l'Anglais Dudding, jacobite (secte chrétienne n'admettant qu'une nature en Jésus-Christ), masque de fantaisie destiné à voiler le nouveau converti qui l'aurait « tué » auprès de ces dames. Le caméléon du *Persifleur* se costume en sauvage, en cynique, en quaker, en arménien, en martyr ; ses ennemis disent : en honnête homme ; — certaines défectuosités de sa mémoire, oubli du voyage à Lyon (VIII, 92) ; — sa manie du larcin, ses folies érotiques [10], ses accès de mélancolie [11]. Neurasthénique *quéréleux*, il se plaint de sa santé, comme il se plaint des hommes ; sans vraiment souffrir, il se lamente ; — la crise d'éblouissement lucide de l'avenue de Vincennes, l'ivresse de ses extases, sa peur des ténèbres au propre et au figuré : « Le mystère m'inquiète toujours, » [a] ses effrois soudains, irrésistibles, poussés jusqu'à la terreur, — sa tendance à s'accuser à faux ; — les effets caractéristiques de sa timidité [12] ; — sa passion de la singularité : on dirait qu'il abandonne ses idées dès que, passées dans la tête d'autrui, elles cessent d'être l'article exclusif dont il se réserve la spécialité ; son instinct d'exhibitionnisme ; — les modifications de sa personnalité qui le rendent méconnaissable à lui-même, comme s'il était devenu un autre. — D'humeur inquiète : « J'avais sans cesse besoin de changer de place et je n'étais bien nulle part » (*mutat locum, non mores);* instabilité physique et morale : il change d'état sans motif, sans prétexte ; une de ses « différences caractéristiques » est de se jeter brusquement d'une passion à une autre : « Tout entier à mon nouveau goût, je ne faisais plus que lire, je ne volais plus. » — Il a des lubies (son père, d'horloger s'est fait maître de danse). A-t-il l'esprit d'aplomb, l'adolescent qui brandit sa nudité aux yeux des filles, le maëstro effronté du concert charivari de Lausanne ?

a. « Dans mon enfance... une figure cachée sous un drap blanc me donnait des convulsions : sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, je resterai enfant jusqu'à la mort. » (A M. de Belloy, 12 mars 1770.)

Sa tête est « montée au diapason d'un instrument étranger ».

Son imagination *fabuleuse* se prend au piège de ses propres inventions. Durant ses insomnies, dont il dit ne pas souffrir (la rêverie même parfois les lui rend agréables), ses idées fermentent dans sa tête avec la fièvre, s'y combinent avec tant de force que rien ne peut les en arracher (VIII, 257). Ainsi le feu incruste les couleurs dans la porcelaine. Il est porté aux idées obsédantes, la *Vérité* qu'il poursuit en philosophe douteur, la *Vertu* idole de sa fragilité. « Vertu, vérité ! m'écrierai-je sans cesse, vérité, vertu ! (I, 22) » Dans la conversation, quand il a trouvé un mot qui lui plaît, il le redit à satiété. — Mécontent d'une société où tout le blesse, il nourrit dans la solitude son esprit de chimères. Les temps purs de civilisation sont pour lui le siècle d'or [13]. La tendre Julie goûtait « l'ivresse » de la dévotion ; brûlant et mystique, Rousseau aime « l'ardeur dévorante » des contemplations éthérées, « sublimes égarements qui... nous portent dans l'empyrée à côté de Dieu même », « transports involontaires » d'hystérie intellectuelle dont le vertige lui est doux, comme il se plaisait aux tournoiements de tête, penché sur le parapet des précipices. Il s'est amusé de la *Vision* de Pierre de la Montagne, et il tient du *voyant*. Il a eu la vision prophétique de l'heureuse retraite où il devait un jour habiter; il prédit l'avenir, il croit avoir des communications avec la Divinité (Hume).

Cet esprit chez qui l'illusion est coutumière est capable des plus fines analyses introspectives. L'amant de *Sara* fait l'anatomie de son cœur, non rebutante comme celles de Montpellier, avec une sagacité remarquable. La lettre à Sophie (X, 157) offre la même simultanéité d'agitation ardente et de pénétration déliée. La passion, au lieu de lui obscurcir la vue, comme il lui arrive parfois (« Je sens tout et je ne vois rien »), excite une vive lumière qui éclaire à fond les replis de son âme. Les grandes passions sont muettes, dit-on ; celle de Rousseau lui suggère une richesse de perceptions étonnante. La finesse de cette dissection psychologique procède d'une hypéresthésie du sens intime où les aliénistes voient un des symptômes de la folie [a]. Le malade

a. La folie de Jean-Jacques Rousseau, article de F. Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1890, p. 698. *Bulletin de l'Institut général psychologique*, 3e année, n° 1, Sur le *moi* des mourants, par le Dr Sollier.

de corps a la sensation de certains phénomènes viscéraux inaperçus à l'état de santé; le malade d'esprit voit clair dans les profondeurs de son être psychique. Le désordre du système nerveux, dans la crise suprême, explique de même la lucidité extraordinaire de certains mourants et la régression des souvenirs, ou vue panoramique du passé.

Une des pratiques sophistiques de Rousseau est d'apporter à une pensée fausse l'appui de pensées vraies, qui n'ont pas avec elle de lien logique nécessaire. Un discours tissé uniquement d'idées chimériques ne se soutiendrait pas un moment; Rousseau greffe des observations justes sur des principes qui ne le sont pas; il sert au lecteur une grosse erreur avec de petites vérités autour. Corancez a observé que son interlocuteur accommodait ainsi les fantômes dont il était obsédé. « Il partait toujours d'un principe, fruit de son imagination blessée, principe qu'il ne pouvait examiner sensément; mais les conséquences qu'il en tirait étaient toutes dans les règles de la plus saine logique, de façon qu'on ne pouvait qu'être infiniment étonné de le voir sur le même fait si sage ensemble et si fou [a] ». Les conceptions délirantes du *délire systématisé* n'ont rien du décousu de la divagation et s'enchaînent logiquement, mais le premier anneau est une idée fausse. Le rêveur paradoxal a suivi parfois la méthode du persécuté : majeures déraisonnables et déductions bien raisonnées.

Le délirant persécuté souffre d'autant plus qu'il cherche en vain la cause d'une persécution imaginaire. « Chargé depuis quinze ans... d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains », Rousseau demande des juges et n'en peut obtenir; toute explication lui est refusée; il recevra Mme la comtesse de Saint-X, si elle s'engage à lui expliquer le mystère (XII, 250). Il n'attend plus des hommes « aigris par leur propre injustice » qu'affronts, mensonges et trahisons. Néanmoins, son devoir est de tout faire

a. Exemple : la lettre à Hume du 10 juillet 1766, où il interprète les paroles et le silence, les démarches et les intentions du traître. Le *Persifleur* est tour à tour « follement sage » et « sagement fou ». S'il traite une matière dont le fond est raisonnable, il l'habille d'extravagances ; si le texte sur lequel il argumente est fou, il met tant d'art, d'ordre et de force dans ses raisonnements, qu'une « folie ainsi déguisée » ressemble à la sagesse. (XII, 297.)

pour dissiper dans l'avenir « le délire public ». Il a écrit les *Confessions* pour se justifier; les *Dialogues* sont un plaidoyer par provision, car sa cause ne peut manquer d'être entendue un jour. « Le cri de la vérité percera le ciel tôt ou tard [a]. »

Le persécuté est quelquefois persécuteur et se venge même par l'assassinat. Rousseau est un persécuté mélancolique. « Quand on aurait formé le projet d'achever de me rendre tout à fait frénétique, on n'aurait pas pu mieux s'y prendre, et si la plus noire fureur ne s'empara pas alors de mon âme, c'est que les mouvements de cette espèce ne sont pas dans sa nature » 1770 [14]. Ses troubles passionnels, d'abord violents à lui faire perdre « la tramontane », se sont amortis comme un mal aigu devenu chronique ; détaché de tout, même de l'espérance vis-à-vis des hommes, il se repose, résigné, en la justice divine.

Les pathologistes attribuent le délire de la persécution de Rousseau à des causes diverses, orgueil, influence héréditaire fortifiée d'un tempérament névropathique, infirmité physique spéciale (dysurie spasmodique), névropathie artério-scléreuse, etc. Incompétent dans le débat, bornons-nous à noter que les symptômes de sa manie datent de loin. En 1756-57, Mme d'Epinay lui écrit : « Mon ami... votre état me pénètre de douleur ; car si vous m'eussiez dit de sang-froid tout ce qui se trouve dans vos trois lettres... non, vous êtes malade » ; à Grimm : « Sa tête fermente, il est malheureux... il accuse jusqu'à ses amis... Il voit partout des chagrins, des dangers, des complots comme don Quichotte voyait des enchanteurs. » (*Mémoires*, t. II, p. 177, 320.)

Né tout entier pour le tempérament, il en a subi l'influence dès que le milieu a pu agir comme réactif. Hypéresthésié sensuel et hypocondre de complexion, il se manifeste tel aux mains de Mlle Lambercier et de M. du Commun ; la tête de l'apprenti commençait à « s'altérer ». Depuis l'enfance, son cœur a été consumé du « feu dévorant, mais stérile » dont brûlera l'amant

a. Dans la crainte de la suppression des *Dialogues*, il distribue des billets circulaires « A tout Français aimant encore la justice et la vérité ». En février 1777, il répand un Mémoire où il prie « ceux qui disposent de nos destinées de vouloir bien disposer aussi de nos personnes », et propose un arrangement favorable aux intéressés et à ses persécuteurs. (XI, 102 note, 321, 401.)

idéal de Julie. Il atteint sa seizième année inquiet, mécontent de tout et de lui, « dévoré de désirs » dont il ignore l'objet, pleurant sans sujet de larmes, soupirant sans savoir de quoi ; caressant tendrement ses chimères, faute de rien voir autour de lui qui les valût (VIII, 28). Aux environs de vingt-huit ans, il adresse ces vers à Mme de Fleurieu :

Mes maux se comptent par mes jours,
Imprudent quelquefois, *persécuté* toujours.

Les circonstances n'ont pas changé comme il le croit, mais développé en acte ses inclinations virtuelles ; il est venu au monde avec le germe de la manie de la persécution, comme avec celui de la misanthropie.

Bien plutôt que M. de Choiseul (VIII, 152), Rousseau est un « grand magicien ». Illusionniste capable de faire croire à l'existence de personnages inventés, il a exercé sa magie à ses dépens et réussi par l'imagination à se persuader qu'il était réellement l'homme de ses rêves. Pascal donne à l'incrédule un conseil profond : Fais comme ceux qui croient et tu croiras à la fin. A force de se croire l'original vivant d'un type supposé, Rousseau s'est inoculé en idée les qualités du Rousseau imaginaire; il est le Socrate bafoué, le Juste opprimé, le Messie méconnu. Le sujet suggestionné croit agir spontanément, alors qu'il suit une impulsion étrangère; sa personnalité est momentanément transformée et sa conscience à lui remplacée par une conscience d'emprunt, meilleure ou pire : le vicieux prend son vice en aversion, l'honnête homme se réveille voleur. Rousseau s'est suggestionné lui-même et ces autosuggestions, au lieu de modifier son naturel, l'ont fortifié comme double essence concentrée. Un sujet capable de subir habituellement l'influence d'illusions qui mêlent à sa vie morale une sorte de fantasmagorie, est-il assuré de distinguer toujours le vrai du faux, le bien du mal? Illusions sophistiques ou morales, rêveries « surlunaires », troubles névrosés, que de portes ouvertes dans le cerveau de Rousseau au *fantastique!* Gœthe pouvait penser à lui quand il parlait de ces « somnambules de génie » absorbés dans leur vie intérieure, « enfants favorisés ou, si l'on veut, maltraités de la nature » [15].

En se déclarant contre les sciences, le vainqueur de Dijon a-t-il parlé contre son sentiment? La théorie a paru si extravagante qu'on n'y a vu qu'un jeu soutenu « par caprice ou vanité ». La réplique de Rousseau est faible dans son ironie et sa subtilité (V, 100). De bonnes raisons peuvent dégager la sincérité de l'auteur, mais il ne pouvait les donner. A la poursuite de nouveautés, son esprit faux l'attache à des chimères (cf chap. IV, p. 100). Pour ne ressembler à personne, il s'affuble de théories bizarres, prélude du costume arménien, et il les rumine en de longues méditations qui, loin de dissoudre l'erreur, la pétrifient. Le paradoxe pénètre jusqu'à la moelle et voilà l'excentricité du début transformée en persuasion. Une fois le rêveur coiffé de son imagination, la tête et la toque ont contracté une adhérence tenace; il ne quittera pas plus son idée qu'il n'ôte devant personne son bonnet fourré. Dites à un homme qui se croit le Grand Turc qu'il n'est pas le Grand Turc ; s'il est d'humeur placide, il sourira, vous prenant doucement en pitié. Bordes a combattu la thèse de Dijon en deux discours « pleins d'esprit et très agréables à lire, mais il est certain qu'il ne fit en cela qu'enter son génie sur ses préjugés et donner un beau coloris aux erreurs vulgaires. » Et le détracteur des sciences et des arts ira déplorant « les erreurs vulgaires[a] », comme le délirant persécuté « le délire public ». — Le réformé hirsute de 1751 s'est travesti sans arrière-pensée ni calcul, et le patron de l'ignorance a été déraisonnable de bonne foi.

Dans l'appréciation du caractère de Rousseau, le physiologiste éclaire le critique, comme en certaines causes passionnelles le rapport médical appuie l'avocat plaidant la responsabilité limitée. On peut, sans mériter pour cela d'être étouffé (IX, 82), se figurer Rousseau malhonnête homme; un exemen attentif

a. — Str.-M. 1861, page 337. Endurci dans quelques-unes de ses idées systématiques, vérités démontrées à ses yeux, il n'en est pas moins sceptique à l'égard de la vérité philosophique en général. Il est attaché à ses conceptions sans se priver de la fantaisie de les démentir. — L'idée obsédante est compatible avec la croyance flottante, indécise, spéciale au névrosé (chap. IV, p. 117, note 10). La stéréotypie mentale, *Institut général psychologique;* bulletins de septembre, octobre, novembre et décembre 1904.

détournera de cet arrêt. « Ce qui peut m'être le plus défavorable est d'être connu à demi. » — Son état pathologique l'a condamné à un sens moral nébuleux et intermittent : absent du logis, peut-il savoir ce qui s'y passe? Tronchin relevait la charlatanerie de vertu de Jean-Jacques avec la satisfaction avouée de voir le mépris de la personne rejaillir sur les principes. La partialité est mauvaise critique. Sachons-lui gré de la beauté de ses maximes, sans méconnaître qu'en certaines complexions le sentiment intérieur qui les a dictées est susceptible d'atonie ou d'obscurcissements. Artiste prestigieux, maître sophiste, sectaire, personne morale à éclipses, on peut donner ces qualifications à Rousseau, non celles d'homme méprisable ou de méchant, injures bénévoles d'adversaires dont l'inimitié parfois jalouse voyait dans ses écrits « une immense compilation de préceptes de vertu rédigés par un coquin ». Que ne voyaient-ils plutôt les élans sublimes de son génie, les qualités aimables ou généreuses qui, en dehors des crises maladives, le rendaient à lui-même! En envoyant à Mme de Luxembourg la lettre du 23 décembre 1761, Malesherbes lui écrit : « Vous y verrez le fond de son âme et ce mélange d'honnêteté, d'élévation et en même temps, de mélancolie et quelquefois de désespoir qui fait le tourment de sa vie, mais qui a produit ses ouvrages. » « Quand mes ennemis voudront souiller ma mémoire de leurs calomnies, on leur dira : « Comment cela pourrait-il être? Le plus honnête homme de « France (M. de Luxembourg) fut son ami (1764) ». Et au maréchal s'uniront d'autres témoins autorisés dont il n'a point surpris l'estime et l'affection. — D'une fidélité inviolable à sa parole, discret et sûr dans le commerce ordinaire, probe et intègre jusqu'au scrupule, capable de « rompre impétueusement en visière au puissant oppresseur » en faveur du faible qu'il ne connaît même pas, d'une bonté bienfaisante dont il a partout laissé le souvenir touchant[a], Rousseau peut opposer de belles parties de son caractère à l'état libre aux infirmités de son naturel défléchi par l'influence pathologique [16]. Les médecins,

a. « Seul peut-être de tous les étrangers qui jamais vécurent en Angleterre, il a vu le peuple de Wootton pleurer à son départ. » Cf Lettres de Mme Latour, 1er novembre 1763 et 25 mars 1770. « *Non ignara mali miseris succurrere disco*, Je ne connais rien de si beau, de si profond, de si touchant... que ce vers-là. » (II, 194.)

qu'il a dénigrés dans la période de sa vie où son corps était le plus incommodé, n'ont pas eu besoin de la rétractation des dernières années pour user de clémence envers « un être essentiellement doux et bon, dont les défectuosités morales relevaient de la morbidité plutôt que du vice ». (Dr Régis.) « En faisant des actions de méchant, je n'étais qu'un insensé. » (X, 292.)

Supposons les *Confessions* publiées en 1778 et connues des personnes qui y figurent; quels amis lui demeurent attachés après sa mort? Le groupe en est aminci. On y remarque Condillac, Raynal, Buffon, Malesherbes, G. Keith, le maréchal de Luxembourg, Conti, de Saint-Germain, Parisot, Moultou, Dupeyrou, de Gauffecourt [17]; Mlles Galley, de Graffenried; Mmes Boy de la Tour, de Créqui, de Chenonceaux, Latour de Franqueville et d'Houdetot. Mme de Boufflers l'a trop bien connu pour ne pas lui pardonner; Mme de Verdelin en trouverait encore la force dans son cœur. Les braves gens du peuple dont il a senti la bonté roturière [a], tous les humbles qu'il a assistés, entourent sa dépouille mortelle et l'accompagnent au champ de repos par lui-même choisi. Duclos, songeant avec tristesse aux égarements soupçonneux d'un ami (IX, 316), conduit le cortège. Tandis que le solitaire d'Ermenonville gagne l'Ile des Peupliers, le rossignol de Bercy le salue de ses notes mélancoliques; avec la pervenche des Charmettes, la nature champêtre qu'il a aimée, une dernière fois lui sourit.

IV

ORIGINALITÉ. — LE *Je*, LA NATURE, L'IDÉAL

Rousseau n'a jamais bien su que ce qu'il a appris tout seul (VIII, 83, 84). « Il n'a point fallu de maîtres à ceux que la nature destinait à faire des disciples. » (I, 19.) Il ne change pas en or, mais il singularise tout ce qu'il touche. D'autres ont pu avoir avant lui, en éducation, en politique, les mêmes idées que lui; il les a eues comme eux, il les aurait eues sans eux; et le cachet

a. A Paris, en 1765 et 1770, le peuple avait accueilli *Jean-Jacques* comme l'un des siens. (Corresp. de Grimm, t. IX, p. 91.) A Strasbourg, tous lui témoignent bienveillance et respect, « jusqu'aux derniers du peuple ». (XI, 293.)

dont il les a marquées vaut un brevet d'invention. Il a des prédécesseurs et n'a point d'ancêtres. En vain tel bénédictin (XI, 326) l'accusait de plagiats : jamais écrivain ne fut plus copieur et moins copiste[a]. Il a propagé des vérités que Voltaire, esprit juste et mesuré sauf en un point[b], mais initiateur moins puissant, n'aurait pas conçues ou osé répandre. Rousseau affecte de ne point penser comme les hommes de son siècle : passons ce travers à qui a puisé avec succès à des sources négligées ou inconnues avant lui, mérite peu commun [18].

Le goût de la singularité, fortifié de l'esprit de contradiction, le fait se mettre en travers du siècle en toutes ses voies. Barbare (*Barbarus hic ego sum...*) jetant à une civilisation raffinée le défi de son éloquence rude, il se pose seul en face de tous. « Je ne crains point de combattre seul dans mon siècle ces maximes odieuses » (I, 65); et le génie a favorisé, sinon toujours absous, son audace altière.

... *Victor cœstus artemque repono* (1762).
Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni (1765).

Parfois qualités et défauts se compensent. Otez à Rousseau l'orgueil, le Titan provocateur disparaît, le lutteur est à demi désarmé[c]. Pondéré comme un Buffon, rangé comme un Despréaux, l'homme y aurait gagné, non les lettres françaises[d] : elles ont

a. Sans parler de ses copies professionnelles, il en a fait plusieurs des *Confessions* et de l'*Héloïse*. Il met « au net » toutes les lettres, mémoires, brouillons, etc., de 1758 à juin 1762, « de peur d'en perdre la trace ». (XI, 303.) En Dauphiné, il copie presque toute l'histoire de France de Mézeray. Il a copié pour tout le monde et n'a copié personne.

b. Rousseau. — Quel dommage que l'homme ne soit plus sauvage ! — Voltaire. — Quel dommage que l'Europe soit chrétienne ! L'un voudrait marcher à quatre pattes, l'autre à reculons; le génie, lui aussi, a ses taches.

c. « Vous y chercherez en vain les restes d'un talent... qui ne se nourrissait peut-être que de mon mépris pour mes adversaires. » (X, 190) — « L'envie de *jouer un rôle* a corrompu son cœur ». (Voltaire à Tronchin, *Annales*, p. 63.) « Avec plus de vigueur et de santé, je consentirais à faire face à mes persécuteurs pour le bien public; mais, accablé d'infirmités et de malheurs sans exemple, je suis peu propre à *jouer un rôle.* » (A M. Meuron, 23 mars 1765.) Il a prouvé le contraire.

d. « Il y aurait eu au XVIIIe siècle un brave homme de plus, mais un grand homme de moins. » (E. Mouton.) Le bien parfois naît du mal. Dans une société tolérante établie sur les principes de l'équité, qu'auraient été Voltaire et Rousseau ?

reçu de l'enfant perdu de Genève une sève et verdeur nouvelle. En retour, l'inspirateur étranger a manqué des qualités caractéristiques de l'esprit français. Ecarts d'imagination, ardeurs fiévreuses de sensibilité qui « extravague », je ne sais quoi « de malsain, de mal sûr » (Amiel) dans les bigarrures d'un esprit juste et faux, tranchant et indécis; d'une nature brusque et enveloppée où le sans-gêne de la franchise s'amalgame avec les souplesses madrées : autant de traits qui parfois rompent le charme d'un talent incomparable. Le génie gaulois n'a pas le teint brouillé, ce qui n'est pas franc n'est pas français. Après tels morceaux de Rousseau, lisez une page de Montesquieu ou de Voltaire; ici, tout est homogène, net, limpide et donne l'impression d'un bain rafraîchissant. Les beautés aiguës d'une œuvre wagnérienne fatiguent; Beethoven et Bach reposent. Leur passion intense et sereine allie la profondeur germanique à la bonne santé française; eux aussi font rêver, mais de rêves exempts du malaise d'une atmosphère imprégnée d'orage.

Philosophe-orateur, moraliste du sentiment naturel plutôt que du devoir, politique éclectique et violent, auteur capable d'obstination systématique et de capricieuses contradictions, Rousseau est loin d'être l'un des plus solides penseurs du XVIIIe siècle. Une originalité saisissante rachète cette infériorité relative. — « Les pièces de Racine et de Molière exceptées, le *Je* est presque aussi scrupuleusement banni de la scène française que des écrits de Port-Royal, et les passions humaines, aussi modestes que l'humilité chrétienne, n'y parlent que par *on.* » Rousseau n'a rien de cet esprit de Port-Royal. Il étudie l'homme surtout dans son humeur à lui, et l'accent avec lequel il dit *Je* a séduit les successeurs à préférer à l'homme anonyme leur portrait. Ainsi le *moi* de Rousseau scrutateur de sa nature personnelle a fait école, surtout dans les pays où l'esprit de la réforme favorisait l'individualisme. On connaît ces vers de Herder : « C'est moi-même que je veux chercher pour me trouver enfin et ne plus me perdre. Viens, Rousseau, et sois mon guide. » [19]. Le poète de *Childe Harold*, du *Corsaire*, de *Manfred* n'a jamais fait que l'épopée de son propre cœur (Taine).

Rousseau est « l'apologiste de la nature aujourd'hui si défi-

gurée et si calomniée ». La nature, sous ses aspects divers, a été l'axe de sa pensée et de ses affections. Boulingrins de fin gazon, ronds, ovales, échancrés, ifs taillés en dragons, en pagodes, fruits de pierre, ornements de jardins où l'ennui a été préparé à grands frais, ferez-vous jamais oublier la prairie émaillée au penchant du coteau et le bois sans apprêt qui la couronne? La peinture, la musique, tous les arts s'anoblissent en imitant la nature. Le théâtre sera le miroir de la vie et peindra non plus seulement les passions ou les travers des grands, mais les mouvements du cœur des hommes de tous les ordres. « Tous les vrais modèles du goût sont dans la nature. » — La nature répudie les raffinements d'une société où tout est mode, convention, grimace. L'homme de la nature est vrai, l'homme du monde est tout entier dans son masque. Affabilité mondaine, prodigue de manières qui ne trompent personne, politesse élégante, vernis de la corruption, vertu réduite au savoir-vivre, Jean-Jacques veut partout substituer la simplicité naïve à l'artifice, la vérité à la menteuse apparence. — L'homme ne veut rien tel que le veut la nature, pas même l'homme; il le dresse comme un cheval de manège, il le contourne à sa fantaisie, comme un arbre de son jardin. Le vrai éducateur, « ministre de la nature », consulte les aptitudes, respecte l'originalité de l'individu, s'établit tout entier sur la direction des inclinations innées ; à aucun égard il n'attache de prix aux cadres dorés. — Respectueux de la dignité du foyer domestique, il rappelle à la famille ses devoirs si doux à remplir, au citoyen ses devoirs et ses droits. La nature rejette les privilèges iniques et la dureté de cœur des grands; mère équitable, elle commande d'atténuer les inégalités en abaissant les barrières de la richesse. Prêtre de la nature, Rousseau (moraliste et politique) s'est parfois égaré en des conceptions outrées ; ses exagérations ne lui enlèvent pas le mérite d'avoir donné une impulsion bienfaisante en France et au dehors. L'amphore de Jean-Jacques veut être maniée avec précaution, de peur de la lie; mais la liqueur en est généreuse : elle rajeunit les sens et ravigore le cœur. — « O nature! ô ma mère! me voici sous ta seule garde... » Ce cri d'attendrissement sur le lac de Bienne est celui d'une sensibilité douloureuse que la nature et son auteur ont adoucie et réconfortée.

Le Platonicien dédaignait le monde extérieur : il est *ce qui n'est pas* et ne réalise point la beauté parfaite ; à ses biens apparents, le Stoïcien préférait le seul bien véritable, la vertu ; le Chrétien s'en défie comme d'un obstacle au salut ; Rousseau s'en détache pour tirer de ses pensées la volupté de l'idéal : « Le pays des chimères est en ce monde le seul digne d'être habité. » [20]. Mêlé aux vanités de l'étourdissement parisien, Saint-Preux revient le soir, humilié de se voir ravalé de cette « grandeur intérieure », pénétré d'une secrète tristesse, « le cœur vide et gonflé comme un ballon rempli d'air ». L'imagination de Rousseau, « pleine de types de vertus, de beautés, de perfections de toute espèce, chercherait longtemps dans le monde des sujets où il trouvât tout cela ». Il le trouve dans ses œuvres romanesques et dans des rêveries qui idéalisent la nature en poétisant la vie primitive vue à travers le prisme de la bonté originelle. Hors le seul être existant par soi, « *Il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas* » est un des mots qu'il a le plus répétés dans sa vie. « Qu'est-ce que le véritable amour lui-même, si ce n'est... illusion ? Mais ce qui est réel, ce sont les sentiments dont il nous anime pour le vrai beau qu'il nous fait aimer. » Vainement Rousseau rêve le bonheur ; tous ses rêves tournés en réalités ne le contenteraient pas ; il désirerait encore. Il sent en lui « un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance » dont il n'a pas l'idée, et pourtant il en est avide.

« Ne cherchons point de vrais plaisirs sur la terre, car ils n'y sont pas ; n'y cherchons point ces délices de l'âme dont elle a le désir et le besoin, car ils n'y sont point. Nous n'avons un sourd instinct de la plénitude du bonheur que pour sentir le vide du nôtre. » (*Pensées.*) « — Tout ce qui tient à l'homme se sent de la caducité ; tout est fini, tout est passager dans la vie humaine, et, quand l'état qui nous rend heureux durerait sans cesse, l'habitude d'en jouir nous en ôterait le goût. Si rien ne change au dehors, le cœur change ; le bonheur nous quitte, ou nous le quittons. » (*Emile*) [a].

a. « Le tumulte du monde m'étourdissait, la solitude m'ennuyait... J'étais fêté pourtant, bien reçu, caressé partout ; je n'avais pas un ennemi, pas un malveillant, pas un envieux... Je ne voyais personne, dans aucun état, dont le sort me parût préférable au mien. Que me manquait-il donc, pour être heureux ? Je l'ignore, mais je sais que je ne l'étais pas. » (8e *Promenade.*) « Mon ami, je suis trop heureux ; le bonheur m'ennuie. » (Lettre chant du Cygne ; V, 41.)

Ces aspirations auxquelles l'idéal humain ne saurait suffire ont acheminé Rousseau à l'émotion divine; elles inspireront un jour un *Enfant du siècle* et Victor Hugo.

Le pupille de Hume soupçonnait son système d'extravagance; cherchons ailleurs le véritable esprit de Rousseau. — La nature extérieure lui révèle le Suprême ouvrier, la nature humaine lui donne la règle de la conscience et la loi d'en haut : la voix de la nature est la voix de Dieu (IV, 263). La synthèse de sa pensée philosophique et morale est un *naturalisme* terrestre par le respect des inclinations humaines, divin par le sentiment religieux [a] : pacte d'alliance entre le ciel et la terre réconciliés, « doctrine aussi saine que simple, qui sans épicuréisme et sans cafardage ne tendait qu'au bonheur du genre humain ». Les Jésuites voulaient commander au nom de Dieu, les philosophes au nom de la nature (IX, 309). Le naturalisme religieux de Rousseau supprimait l'antagonisme en faisant respecter la nature et Dieu : haute pensée, digne des intentions bienfaisantes qu'il regrettait de n'avoir pu réaliser.

V

RÉPERCUSSION DE SON ŒUVRE. PORTRAIT MOUVANT. IMPRESSION FINALE

Admirable privilège du génie! Il frappe sa médaille d'inaltérable métal avec un tel relief que l'effigie n'en sera plus effacée. Les générations se la passent de main en main, toujours aussi fraîche et expressive, foyer réflecteur d'idées et d'impressions nouvelles ajoutées au patrimoine commun des vérités et des passions éternelles. De même la poésie, créatrice, tire des merveilles d'un détail, d'un rien, *Trois marches de marbre rose...* Elle attache pour toujours à l'imagination des hommes la terrasse d'Elseneur, où l'ombre du père d'Hamlet apparut une fois;

a. Les romans de la philosophie passeront : « Ils sont l'ouvrage des hommes »; la nature et l'idéal, « divin modèle », ne passeront point. La science, la vérité n'ont de valeur ou de réalité qu'à la condition de procéder de la notion du grand Être ou d'y aboutir. — La nature et Dieu sont les guidons de ralliement de ses sentiments et de ses idées. La foi religieuse est pour lui une disposition *innée*.

elle entoure l'humble toit des Charmettes, qui ne s'y attendait guère, et les rochers de Meillerie d'un rayonnement envié des sites les plus magnifiques de la terre.

Rousseau a exprimé le regret d'avoir peu agi sur ses contemporains ; le déiste n'était guère écouté dans une société atteinte de « théophobie » (J. de Maistre); le penseur a souvent étonné plutôt que converti. Mais toutes les âmes sensibles ont été de son vivant touchées d'œuvres si originalement humaines et, avec le temps, *Blaise-Gilles-Antoine le Cosmopolite* de Palissot est devenu, par l'admiration universelle, l'homme de toutes les nations. Si l'intensité de la répercussion est le dynamomètre du génie, bien rares sont les génies comparables à celui de Rousseau. Même viciée partiellement, la vérité reçoit de la chaleur de l'âme une vertu qui survit à la gourme, peu à peu rejetée, des exagérations paradoxales.

Après sa royauté littéraire et artistique en Europe au XVIIe siècle, la France, amoindrie politiquement depuis Rosbach (1757), continue de régner par les idées [a]. A son école, la philosophie devenue humanitaire accepte la qualification de cosmopolite dont Socrate ne s'était pas ému. Une communion intellectuelle s'établit entre les nations capables d'aspirations supérieures ; Paris donne la main à Londres et à Berlin [b]. A la fin du XVIIIe siècle, la Révolution française, vulgarisatrice des droits de l'homme et du citoyen, assure à la France une hégémonie nouvelle. Précepteur des hommes de 89 et initiateur à des inspirations jusqu'alors peu familières à la race latine, Rousseau a contribué tout ensemble à la confraternité des littératures européennes et à la suprématie de la France dans le domaine de la pensée politique et sociale. — Comme écrivain, il a rajeuni les Lettres françaises, et beaucoup de ses contemporains auraient pu lui dire, avec le mathématicien Clairaut, que sa lecture avait réchauffé leur vieille âme. Poursuivi de son vivant par les puis-

a. « Dans la guerre si malheureuse dont ils sortent (Rosbach), j'ai vu leurs auteurs et leurs philosophes soutenir la gloire du nom français ternie par leurs guerriers » (VIII, 130).

b. Jean-Jacques Rousseau et les Origines du cosmopolitisme littéraire, par J. Texte, 1895. Le croyant de la philosophie au XVIIIe siècle fait le pèlerinage obligatoire de Londres.

sances établies, il continue d'être discuté dans notre pays. Vénéré ailleurs comme un martyr, il a presque reçu d'adeptes étrangers le culte dont la *Profession de foi* lui semblait digne [21].

Dans l'éducateur, le philosophe, le politique, nous avons considéré l'homme, puis examiné les manifestations variées de son tempérament intellectuel et moral [a]. La psychologie de Rousseau a été notre fil conducteur dans le cours d'une étude sinueuse et entre-croisée comme sa nature, image de ces jardins (IV, 334) dont les tours et les détours obligent à se promener en zigzag. Toutefois, de ces contours étroits, se détachent des allées faciles à suivre; il y a des points saillants dans la phrénologie de Rousseau. Quand ces forces, éléments de qualités et de défauts selon leur degré d'intensité, ne sont pas en excès, elles laissent en équilibre une haute raison, trop sensible le plus souvent aux chocs extérieurs.

« J'aimerais mieux être ignoré de tout le genre humain que d'être regardé comme un homme ordinaire. » Quittez ce souci, Jean-Jacques. Singulier dans son costume, ses idées, sa vie, le citoyen de Genève a une saveur que les fruits des jardins ni les baies des forêts n'ont pas encore renouvelée. Les couleurs du prisme réunies donnent une couleur unique et franche; les qualités de Rousseau, nature non limpide comme la lumière du jour, forment un faisceau bariolé dont l'aspect d'ensemble est celui d'une grisaille indécise, demi-obscure. Il a eu l'extérieur d'un gentilhomme, d'un campagnard, d'un artisan [b], certains dédains d'aristocrate et les goûts plébéiens [c], le langage de Platon et l'accent de Diogène. Poète ému et sophiste insidieux, philosophe à système, se défiant de ses « chimériques idées », il raille la raison, son arme la plus puissante après la passion. Il laisse

a. Un biographe vigilant, H. Beaudoin, s'est attaché aux pas de Rousseau dans toutes les périodes de sa vie; nous avons essayé de le suivre dans ses sentiments et ses pensées.

b. Peintres et sculpteurs lui donnent des expressions différentes. Le Promeneur solitaire, dont l'image adoptée par la *Société Jean-Jacques Rousseau*, a été délicatement interprétée par M. Eugène Ritter (*Annales*, p. 22), a une physionomie qui peut rallier les dissidents.

c. Il sent comme le peuple et il pense en original; rarement de l'avis des autres, non constamment du sien.

des fantaisies excentriques, feux follets éphémères, voltiger autour d'un monument de marbre impérissable.

Il s'exhibe sans se dévoiler. Simple et « primitif », nul, dans un siècle perdu de civilisation, n'a pu le bien connaître. Les *Confessions*, « labyrinthe obscur », mais œuvre « véridique », lèveront l'incognito. Positif et extatique, impulsif capable de calculs avisés, sauvage séduisant, âme de cire molle aux impressions du dehors ou d'un bronze sur lequel tout glisse, il est le rendez-vous favori des contraires. Il a connu l'amour séraphique ou enflammé de convoitise, l'amitié impérieuse et fantasque ou attendrie d'effusions exquises [a]. Ses ressentiments maladifs répudiaient l'espèce humaine, et sa bonté naturelle, la « douceur très méritoire » des heureux du monde « à supporter les malheurs d'autrui ». Il pardonnait les bienfaits moins facilement que les injures; il a prêché la paix et semé la tempête.

En haine des riches, il tend à les dépouiller, et, sans être riche, il se dépouille en faveur des nécessiteux. Respectueux des lois établies, il édicte la loi de nature qui les ruine toutes; avec tous les égards dus aux locataires, il a mis le feu à la maison. Prosterné devant l'Être suprême, il se relève invectivant ses ministres; pour en faire tomber les chenilles, il secoue l'arbre de la religion jusqu'à l'ébranler. — Ainsi se meut sous des aspects différents un homme qui fut extraordinaire sans en être plus grand, ni plus heureux. La transcendance des facultés n'est pas la marque la plus insigne de l'excellence humaine; et, sans le contrepoids d'une volonté énergique, le tempérament fait peser sa tyrannie sur notre destinée [b].

Névrosé sensitif, d'une complexion unique jusqu'ici, âme nettement cassée en deux par l'idée et l'acte, l'*Achille* et le *Thersite;* esprit assujetti au mécanisme d'un cerveau étrange; organe également éclatant d'erreur et de vérité [c]; dans ses œuvres éton·

a. « J'espère qu'à ma dernière heure, le scrutateur des cœurs ne trouvera dans le mien que la justice et l'amitié. » (1765.)

b. « Milord, les malheureux sont malheureux partout. En France, on les décrète; en Suisse, on les lapide; en Angleterre, on les déshonore. » Malheureux surtout, ceux chez qui le sentiment du vrai et du bien est mal sûr.

c. Une idée fausse (la bonté originelle) est la génératrice de son système; une idée vraie (le rappel à la nature) est celle de sa doctrine.

nantes digne d'admiration, dans sa vie orageuse et parfois amorale digne de compassion, Rousseau, justiciable de la psychologie pathologique autant que de la critique littéraire, a plus d'un titre à l'indulgence dont il donnait l'exemple à l'égard des écrivains [a]. Entraînant par l'éloquence, profond par la sensibilité, il a remué mieux que nul autre plusieurs bonnes fibres de l'âme humaine. La poésie de ses rêveries nous ravit avec lui aux sphères célestes; moraliste et politique, il puise sa plus grande énergie communicative dans la revendication des droits de la nature. La cognée de l'auteur d'*Émile* a ébranlé des superstitions, abattu des préjugés; ses aspirations profanes et religieuses peuvent se ramener à une seule, la justice : au nom de la justice, Rousseau réclame de Dieu la vie future et des hommes l'égalité. Puisqu'il n'a pas la bonne fortune de compter parmi les rares élus devant qui tous s'inclinent, sacrifions la sympathie ou l'antipathie à l'équité. Juge de son être moral, il se frappe la poitrine la tête haute; en s'accusant, il se glorifie. Soyons pour lui plus modestes : respectons-le. Sans défense contre ses passions, il fut courageux vis-à-vis des hommes dans la pensée de leur être utile, et il a chèrement payé l'auréole de génie qui le protège.

a. « Il faut, » disait-il, « leur savoir gré des pages où l'on a trouvé plaisir ou instruction et passer sur le reste. » Que ne peut-on passer sur les conséquences tirées par certains disciples!

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. — « La voix du peuple est la voix de Dieu. » (III, 281, 282.) « La volonté générale est... la règle du juste et de l'injuste. » (Ne traitons pas de vol la subtilité prescrite aux enfants de Lacédémone pour gagner leur frugal repas : proposition dans le goût d'Helvétius identifiant la législation et la morale.) « Ce grand et lumineux principe » a été développé par Diderot à l'article *Droit* de l'*Encyclopédie*, auquel Rousseau a dû contribuer. En voici l'essence : Personne ne m'est plus cher que je me le suis à moi-même ; je veux être heureux, même au prix du malheur d'autrui ; c'est la voix de la nature. — Que répondre à ce raisonneur violent avant de l'étouffer ? L'individu n'a pas le droit de décider de la nature du juste et de l'injuste ; au seul genre humain appartient cette décision, parce que le bien de tous est la seule passion qu'il ait. La volonté générale est toujours bonne ; elle n'a jamais trompé et ne trompera jamais.

Pour enseigner à son élève « les principes du bien et du mal », Rousseau s'adresse à Puffendorff. Il rapproche la morale du droit naturel (III, 44), s'il ne les identifie.

Le *Supplément au Voyage de Bougainville* renferme plusieurs idées communes à Diderot et à Rousseau. Vanité des institutions des civilisés : l'homme, le citoyen, le religieux, « trois codes qui n'ont jamais été d'accord » ; barbarie de nos lois sur le mariage indissoluble. « Il existait un homme naturel ; on a introduit au dedans de cet homme un homme artificiel, et il s'est élevé dans la caverne une guerre civile qui dure toute la vie. Tantôt l'homme naturel est le plus fort, tantôt il est terrassé par l'homme moral et artificiel, et dans l'un et l'autre cas le triste monstre est tiraillé, tenaillé, tourmenté, étendu sur la roue... etc. » — Faut-il civiliser l'homme ? Oui, si vous vous proposez d'en être le tyran.

2. — « La terre absorbe également le vice et la vertu ; il faut être heureux par la pente de sa nature : voilà toute ma morale. » (Diderot.) Rousseau, à qui cette morale intérieure avait donné « terriblement à penser », n'en a point pratiqué d'autre. Il a foi dans ses penchants. « Le principe fondamental de toute morale est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre... » (III, 64.) Comme Helvétius, Diderot valait mieux que telles de ses pensées ; l'article *Juste*, dans l'*Encyclopédie*, corrige le trait ci-dessus de ses *Tablettes*.

Mme de Vercellis faisait du bien aux malheureux pour faire le bien en soi, plutôt que par une véritable commisération (VIII, 16) ; « âme élevée et forte », mais peu sensible, défaut qui chagrinait Rousseau, — Le précepteur d'*Emile* s'engage avec lui dans un pas scabreux. Livre IV. « ... Quoi

qu'il arrive, je t'arracherai plus aisément aux femmes qu'à toi. » (II, 307.) Saint-Preux à Julie : « ... N'as-tu pas suivi les plus pures lois de la nature?... La chaîne qui nous lie est légitime. » Julie à Saint-Preux : « C'est en vain qu'une voix mensongère murmure au fond de mon âme... Nature, ô douce nature, reprends tous tes droits ! »

3. — Sa pénétration est naturellement « très mousse » ; de même son sens moral. Il a besoin d'être dirigé. Il n'a pas fait de sottises tant qu'il a été « sous les yeux de maman ». « Elle me conduisait et me conduisait toujours bien. » Il faut que Mlles Galley et de Graffenried l'éclairent sur Venture pour qu'il voie un moment le personnage avec moins de plaisir. Il a appris de lui « les paroles infâmes » à l'aide desquelles il se rappelle l'air du menuet, triomphe du concert de Treytorens.

Le précepteur d'Émile a bronché sur la conscience; il attend la douzième année pour l'éveiller en lui. Émile à quinze ans n'est pas mûr pour recevoir la notion de Dieu, ni à dix-huit pour savoir qu'il a une âme. — Jean-Jacques fait l'homme plus bête qu'il n'est, à dessein de le rapprocher de son type, le sauvage. « L'une des acquisitions de l'homme, et même des plus lentes, est la raison, etc. » (III, 75.) « Les hommes dispersés parmi eux (les animaux) observent, imitent leur industrie et s'élèvent ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes » (I, 85), pour le dépasser bientôt, il est vrai (I, 89). Rousseau donnerait plus de lumières naturelles au sens moral, si le sien n'en avait manqué assez souvent. « L'absence d'éducation morale avait prolongé l'enfance de son esprit au delà du terme ordinaire. » George Sand explique ainsi l'abandon de ses enfants, dont il a cru être le bienfaiteur. (X, 64, 65.) — Rousseau veut que les enfants restent enfants sans usurper, à leur détriment, les qualités de l'âge mûr. Polisson dans ses jeunes années, selon la nature, à quel âge a-t-il eu la sagesse d'un homme solidement équilibré? L'enfant prodige, chose rare, est devenu un homme de génie, mais la complexion qui lui a donné le génie a produit des lacunes : hypertrophie d'un côté, atrophie de l'autre.

4. — « On peut nuire innocemment. » Si la faute est involontaire, on ne la doit point punir. L'auteur des *Lettres de la montagne*, animé d'intentions « pures », a voulu défendre la religion, la liberté, la justice (III, 117, 121). — En se disculpant aux dépens de Marion, Rousseau ne songeait pas à lui nuire. — Le chasseur abat la pièce de gibier sans s'inspirer de l'intention de lui faire du mal.

« La longue inhabitude de résister peut même amollir leurs âmes au point de faire le mal par faiblesse... Le crime même ne leur est pas étranger... mais l'expresse volonté de nuire, la haine envenimée... y sont inconnues. Trop souvent on y voit des coupables, jamais on n'y voit un méchant. » (IX, 109.) Quoi qu'en pense Dupeyrou, il n'a pas mis de « méchanceté » dans sa lettre du 10 juillet à Hume : quel mal pouvait-elle lui faire, « n'étant vue que de lui seul »? « Elle est, j'ose le dire, un prodige de force d'âme et de modération. » (A Dupeyrou, 8 janvier 1767.) « Pour du mal, il n'en est entré dans ma volonté de ma vie et je doute qu'il y ait aucun homme au monde qui en ait réellement moins fait que moi. » (6e *Promenade*.) Il peut donc s'estimer le meilleur des hommes. — Les *Promenades* reprennent « l'examen sévère et sincère » des *Confessions;* il s'y dépeint « sans adresse, sans art, sans dissimulation, sans prudence, franc, ouvert, impatient, emporté », qualités parmi lesquelles la critique doit faire un choix (IX, 372, 329, 327).

5. — IX, 397. « Étant un jour abordé par deux personnes à la fois, avec l'une desquelles j'avais accoutumé d'être gai jusqu'à la folie, et plus ténébreux qu'Héraclite avec l'autre, je me sentis si puissamment agité que je fus contraint de les quitter brusquement, de peur que le contraste des passions opposées ne me fît tomber en syncope. » (XII, 297.) « Un malveillant que je rencontre suffit pour me bouleverser : tout ce que je puis faire en pareil cas est d'oublier bien vite et de fuir. » — L'effroi agit fortement sur sa machine. « Je frémis en voyant en l'air ces cornes terribles... Le moment où l'effroi me suggéra le projet de fuir... » (VIII, 28, 30.) « Je sortis rapidement de l'église... et me livrant à mon agitation, je courus tout le reste du jour, errant de toutes parts, sans savoir ni où j'étais, ni où j'allais, etc. » (IX, 318.) Il fuit de même les devoirs cruels. — Rousseau n'a pu se maîtriser au moment du mensonge; mais le lendemain, alors que l'état violent ne subsistait plus, le sens moral réveillé aurait dû corriger l'aberration de l'instinct. La faute, d'abord à demi involontaire, est devenue inexcusable. A Bossey, l'amour-propre lui avait donné du courage contre les ténèbres de la nuit (II, 106); il lui a fait commettre ici une lâcheté.

6. — Ton solennel et théâtral : « époque terrible et fatale, etc... ». (VIII, 299.) « Qui que vous soyez qui voulez connaître un homme, osez lire, etc. » (VIII, 227.) L'auteur de l'*Inégalité* se suppose dans le Lycée d'Athènes, « ayant le genre humain pour auditeur ». « En entrant sur le territoire de Berne... je me prosternai, j'embrassai, je baisai la terre et m'écriai dans mon transport : « Ciel, protecteur de la vertu, je te loue, je touche une « terre de liberté! » En 1765, il qualifiera les Suisses de « peuple inhospitalier » : on lui aurait volontiers mesuré l'air à la pinte, à la condition de la payer bien cher; « pays d'iniquité », « terre homicide ». — Boursouflure déclamatoire : « Nous ne pouvons plus nous passer de manger des hommes... C'est toujours dans les capitales que le sang humain se vend à meilleur marché. « (*Emile.*) — Cf chap. III, p. 90, note 17.

7. — Le sentiment de l'égalité « produit bien plus d'orages que l'amour de la liberté et fait naître... des événements d'une plus terrible nature ». « ... Dans sa grandeur comme dans sa petitesse, (ce sentiment) se peint à chaque ligne des écrits de Rousseau et s'empare de l'homme tout entier par les vertus comme par les vices de sa nature. » Mme de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.* Charpentier, 1887, p. 256.

8. — « Puisqu'elles sont faites (les sottises), il ne me reste qu'à les expier et à tâcher d'en obtenir le pardon, que je vous demande par la commisération due à mon état. » (XII, 203.) Auprès de Conway (XII, 16), il rejette les plaintes indiscrètes qui lui sont échappées, sur son « humeur aigrie, portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels ». La lettre à Duchesne (22 décembre 1761) exprime un repentir sincère, mais discuteur; il bat en retraite en escarmouchant. Hume, bienveillant jusqu'à la lettre outrageante du 23 juin 1766, écrivait le 2 mai que ses « accès de spleen donnent parfois à sa conduite un air de bizarrerie et de violence qui ne lui sont pas naturels ». — « Ses inconséquences, ses aspérités, ses méprises involontaires et la plupart des reproches qu'on lui a faits, tomberont dans l'oubli ou n'inspireront que de la pitié : ce qu'il eut de bon, de grand et de sublime (dans ses œuvres immortelles) vivra dans la mémoire des hommes. » (Dusaulx.)

9. — Entre autres, Dr Mercier, *Explication de la maladie de Rousseau* et de l'influence qu'elle a eue sur son caractère et ses écrits, 1859, in-8° ; — A. Espinas, *Le Système de Jean-Jacques Rousseau, Revue Internationale de l'enseignement*, 1896 ; — Cabanès, *Le Cabinet secret de l'histoire*, 3e série, Paris, 1898 ; — Dr Chatelain, *La Folie de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1890 ; — *Chronique médicale*, 1900, Étude médicale sur Jean-Jacques Rousseau, par le Dr Régis.

10. — VIII, 61. — Pessimiste et misanthrope de tempérament, sauvage et farouche dès la treizième année, il n'en est pas moins dévoré du « besoin » d'aimer et d'être aimé ; il voudrait avoir « deux âmes » pour aimer double : sorte de *philiomanie;* sensualité de l'âme, aussi impérieuse que l'autre en lui et plus difficile à satisfaire, si l'imagination n'offrait le supplément. — *Erotomanie :* crudité naïve de ses moralités ; *Héloïse*, 2e partie, l. 15 ; souvenirs de l'*Emile*, II, 307. Le jour du mariage, en écoutant le précepteur, « Sophie, honteuse, tient son éventail sur ses yeux ». Le surlendemain, nouvelle homélie. « J'insiste impitoyablement » ; il y trouve du plaisir. Une influence pathologique aphrodisiaque explique ici le défaut de délicatesse. Rousseau, jamais graveleux, s'élève contre les indécences grossières ou finement voilées de la comédie (I, 207, 208). Ses gravités malséantes lui font perdre une partie de son avantage (II, 449). — L'adversaire des spectacles rappelle, à l'appui de sa thèse, que le patricien Manilius fut chassé du sénat « pour avoir donné un baiser à sa femme en présence de sa fille ».

11. — « Soit tempérament, soit habitude d'être malheureux, je porte en moi une source de tristesse dont je ne saurais bien démêler l'origine. J'ai presque toujours vécu dans la solitude, longtemps infirme et languissant, considérant la fin de ma courte vie comme l'objet le plus voisin ; un vif degré de sensibilité dans une âme qui n'a jamais été ouverte qu'à la douleur, portant continuellement dans mon sein et mes propres peines et celles de tout ce qui m'était cher. » (Mémoire Dupin, 1749.) — Sa « grande maladie » de 1736 (VIII, 159, 162) et les effets de sa chute à Ménilmontant sont à noter (IX, 332). Indications sur ses maladies, XII, 133, 134, 150 ; *Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau*, correspondance avec Mme Boy de La Tour, 1892, *passim.* — « Depuis que j'ai perdu le sommeil (1736), je l'ai peu regretté ; l'oisiveté me suffit et, pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe. » Il dit à Hume qu'il ne veut plus écrire et « n'aurait jamais écrit du tout, s'il avait pu dormir la nuit ». Hume, à Blair, 25 mars 1766.

12. — La timidité est une des formes de l'émotivité *inhibitive.* En public, il reste court, *phobie* verbale. Au bosquet de la Cascade, le mot du charretier provoque un éclat de rire qui achève de paralyser l'amoureux. Il ne savait pas trouver le mot juste au moment voulu. En présence de Zulietta, « le dégoût n'avait point de part à ce rapt ». L'obsession peut être *impulsive;* fugues, dromomanie, cleptomanie, exhibitionnisme (Dr Régis).

13. — L'*Inégalité* (I, 110, 150) préconise une période intermédiaire entre le pur état de nature et la civilisation, où l'homme, grand enfant à peine effleuré de la culture sociale, était heureux par son enfance même. Jean-Jacques se représente comme un spécimen de ce premier âge, assimilation fondée à quelques égards. La réflexion, la conscience sont débiles en lui comme dans l'enfant : il est le fils d'une civilisation dont l'intensité

peut produire, en certains individus, les mêmes effets que le défaut de culture. Les lacunes du jugement et du sens moral caractérisent les incomplets, dégénérés par névropathie : c'est l'homme revenu par régression à l'état primitif (Dr Chatelain). Rousseau se qualifie de primitif, dans une tout autre pensée. Il y a des *dégénérés supérieurs* que les *décadents* déliquescents se garderont de traiter en confrères.

Père dénaturé, ou trop naturel, le chat tue les petits dont il est l'auteur, pour affranchir la chatte des soins maternels qui la détournent de lui. — *Bulletin de l'Institut général psychologique*, mars-avril 1905, p. 165. Psychologie zoologique; une voleuse d'enfants chez les rats.

« Historien de la nature », Rousseau voit l'homme vrai dans le demi-sauvage, alors qu'il faut le définir dans l'épanouissement normal de ses facultés. Politique, il voudrait pouvoir rétrograder à une phase transitoire de la jeune humanité ; il s'égare en divers sens (I, 52, 62, 94, 148), par suite d'un faux départ. Les Platon et les Xénocrate, ses « maîtres » (I, 84), n'auraient pas plus couronné l'*Inégalité* que les juges de Dijon.

14. — Dans les premiers temps, c'étaient des explosions de fureur; plus tard, « occupé de fleurs, d'étamines, d'enfantillages », livré à ses douces rêveries, ou rendu au paradis terrestre de la campagne, « au milieu de la verdure... je goûte un plaisir intense aussi vif que si j'étais le plus heureux des mortels » (8e *Promenade*). « Moi, le plus sensible des êtres,... sans combats, sans efforts sur moi-même, je me vois presque avec indifférence dans un état dont nul autre homme peut-être ne supporterait l'aspect sans effroi », au milieu d'une génération « frénétique ». « Je n'ai pas mérité mon sort, cela me suffit. » Il compte sur le temps, « défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres; je les attends ». « Je me fie à la Providence... et je me tais » (1766) (XI, 388). A cette date, il poursuit la rédaction des *Confessions;* elles seront ses *Châtiments.* Ses ennemis les redoutent : « Leur conscience agitée alarme leur tête et leur persuade toujours que j'écris. » (1767.) Ces mémoires, appelés à faire la lumière sur ses persécuteurs et source nouvelle de persécution, l'ont fait chasser de Suisse (IX, 57) et retenir prisonnier d'État en Angleterre. — Que n'a-t-il un Bayard pour le défendre ! (A de Belloy, 19 février et 12 mars 1770.)

15. — « Rousseau était trop régi par ses sens et son imagination pour que le jeu et la liberté de ses facultés intellectuelles ne se ressentissent pas de cette domination. » (D'Escherny.) La proximité d'un puissant foyer d'électricité fausse le chronomètre. — Rousseau névrosé croit à ce qu'il dit comme il croit à une insomnie après un profond sommeil, comme il a une conscience incertaine de la manière dont il a passé la nuit. Souvent il croit qu'il croit, sans donner à l'objet de sa croyance l'adhésion solide d'une réflexion maîtresse d'elle-même. — Il se métamorphose à ses yeux par l'imagination et aux nôtres par l'imagination et la feinte. L'*état fictif* (VIII, 27) où il se place en ses rêveries le rend heureux; la physionomie fictive qu'il offre parfois au lecteur le flatte sans nous faire illusion. Le romancier de l'*Héloïse* « doute qu'on se puisse contrefaire à ce point ». (IV, 16.) La plume et la nature de Rousseau sont capables des contrefaçons les plus fortes, grâce à une imagination qui transforme, *transpose* complètement son être. Il a des mouvements de jalousie aussi violents auprès de Julie que pour Mlle de Breil. Voir 2e préface d'*Héloïse* (IV, 6, 7).

16. — Grimm voit un « horrible système » dans sa lettre du 19 octobre 1757. « Comme si un homme toujours livré à l'emportement de ses passions,

qui heureusement ne sont pas d'un méchant, pouvait jamais avoir de système »! * (A Mme d'Houdetot, 4 novembre 1757, Buffenoir.) « Rousseau n'est pas méchant par système ; c'est un orateur éloquent, la première dupe de ses sophismes. » (Diderot, t. II, p. 412.) « Vous n'êtes pas cruel... vous êtes malade. » (Dusaulx.)

Jamais, en douze ans, Corancez ne l'a entendu dire du mal de personne, ni rien d'injurieux contre ses ennemis. Auprès de Corancez, d'Alembert, qui peut-être croyait au suicide, parlait de Rousseau avec larmes et regret de lui avoir suscité des tracasseries. — Bernardin de Saint-Pierre, *Essai sur Jean-Jacques Rousseau*, cite des traits de sa délicatesse et de sa probité « supérieure » à son génie. Cf à d'Ivernois (7 janvier 1765, XI, 195). Il se refuse à profiter de la franchise postale des fermiers généraux (X, 155), et veut préserver d'une « duperie » les acheteurs de livres à lui, achetés « magnifiquement sur les quais » (XI, 423). Il désapprouvait les nouvelles éditions. Si l'on ajoute ou retranche à un ouvrage, on trompe le libraire et les acheteurs de la première édition par ce changement. L'exagération des scrupules est un des traits de la névropathie. — Le Dr Chatelain, aliéniste, fait le portrait du névropathe et du même coup celui de Rousseau : « Au moral, émotivité excessive, impressionnabilité maladive, exagération de tous les sentiments qui, très versatiles, oscillent constamment entre les extrêmes; sympathies ou antipathies non suffisamment motivées; bizarreries, inconséquences, puérilités; entêtement et faiblesse de volonté; imagination parfois très vive et lacunes de jugement; disproportion entre les aspirations et les actes; phases d'excitation et de dépression; défectuosité du sens moral. »

17. — Mémoire bonne à conserver « pour l'honneur de l'espèce humaine »; « mort sans avoir eu de sa vie un seul ennemi. Heureux homme! » (VIII, 151, 152.) Ces éloges témoignent qu'il lui a pardonné l'incident du voyage de Lyon, en 1754; son imagination l'a peut-être exagéré en 1766. — Les abbés Gaime et Gatier suivent le cortège d'un regard sympathique, non blessés de la franchise du Vicaire savoyard. — Didon, aux champs Élysées, répond aux excuses d'Énée par des regards et un silence courroucés (*Enéide*, VI, 466). Quel accueil Mme de Warens fera-t-elle au fils d'Isaac prenant place à ses côtés?

18. — « Que d'écrivains et que d'ouvrages dérivent de notre Rous-

* Rousseau abuse ici du mot *système* qui, dans la pensée de Grimm, signifie arguments de justification (X, 168). — Il use des contrastes de sa nature pour se justifier des imputations du « sot public » et de ses adversaires. Ils se réfutent eux-mêmes en formulant sur lui des jugements contradictoires. Ses qualités réelles excluent celles qu'on lui prête.

A Diderot, 2 mars 1758 : « Je suis emporté dans la colère et souvent étourdi de sang-froid »; « Un fourbe a de l'adresse et du sang-froid ». (X, 184.) — Moi! un hypocrite? « J'ai suscité contre moi tous les partis » en soutenant ouvertement « la cause de Dieu et de l'humanité ». Lettre à M. de Beaumont, III, 85. — Il allègue volontiers en sa faveur la simplicité naïve de ses goûts, la douceur de ses penchants. Est-il vraisemblable, en effet, qu'un grand enfant qui joue à l'oie et s'amuse à des herbes sur la cage de ses oiseaux, ait l'étoffe d'un esprit aigu ou d'un passionné violent?

Le botaniste est bon enfant
Avec sa boîte de fer-blanc.

seau! Je retrouvais les points d'attache de Chateaubriand, Lamennais, Proudhon... Il est un ancêtre en tout : il a créé le voyage à pied avant Topffer, la rêverie avant *René*, la botanique littéraire avant George Sand, le culte de la nature avant Bernardin de Saint-Pierre, la théorie démocratique avant la Révolution de 1789, la discussion politique et la discussion théologique avant Mirabeau et Renan, la pédagogie avant Pestalozzi, la peinture des Alpes (?) avant de Saussure; il a mis la musique à la mode et éveillé le goût des confessions au public ; il a fait un nouveau style français, le style serré, châtié, dense, passionné... Rien de Rousseau ne s'est perdu et personne n'a influé plus que lui sur la Révolution française, puisqu'il en fut le demi-dieu de Necker à Bonaparte, et personne plus que lui sur le XIXe siècle, puisque Byron, Chateaubriand, Mme de Staël, George Sand dérivent de lui. » (H. Amiel, *Journal intime*.)

Avec « fort peu de capacité pour l'étude », il a voulu d'abord, en lisant les auteurs, se faire un magasin d'idées vraies ou fausses, en attendant que sa tête fût assez bien fournie pour pouvoir comparer et choisir. Il a commencé tard à mettre en exercice sa faculté judiciaire, et quand il a publié ses propres idées, on ne l'a pas accusé d'être un disciple servile jurant *in verba magistri* (VIII, 169). Rousseau a exagéré son *autodidactie* auprès de Hume : « Il a lu très peu... vu très peu... il a réfléchi. Il a étudié très peu et il n'a pas beaucoup de savoir. Il a seulement senti. » (Hume à Blair, 1766.)

19. — Schiller, *Ode à Rousseau*, œuvre de jeunesse. — « ... Socrate a péri par des sophistes; Rousseau souffre, Rousseau meurt par des chrétiens, Rousseau qui des chrétiens veut faire des hommes. » — « Tu n'étais pas fait pour cette terre... Tu fus trop honnête pour elle, trop grand... trop humble peut-être... Rousseau, retourne chez toi, chez les anges tes frères, d'entre lesquels tu t'es échappé. » (Traduction Régnier.) — Encensé par les uns, poursuivi par les autres d'une lapidation plus passionnée que celle de Motiers... il ne suffit pas, pour se défaire de Rousseau, de lui jeter la pierre, il faut compter avec lui.

20. — Deux courants contraires se heurtent dans l'*Émile*. Le Vicaire savoyard parle de la chasteté en homme plutôt qu'en prêtre : combattre la nature, c'est l'offenser (II, 237). Rousseau, poète idéal, la célèbre avec ivresse. « La chasteté doit être surtout une vertu délicieuse pour une belle femme qui a quelque élévation dans l'âme. Tandis qu'elle voit toute la terre à ses pieds, elle triomphe de tout et d'elle-même... Les sentiments tendres et jaloux, mais toujours respectueux des deux sexes, l'estime universelle et la sienne propre, lui payent sans cesse en tribut de gloire les combats de quelques instants... Quelle jouissance pour une âme noble que l'orgueil de la vertu jointe à la beauté! Réalisez une héroïne de roman, elle goûtera des voluptés plus exquises que les Laïs et les Cléopâtre, et quand sa beauté ne sera plus, sa gloire et ses plaisirs resteront encore; elle seule saura jouir du passé. » (II, 363.) Rousseau détruit l'effet de son hymne à la chasteté par ce retour indiscret à la nature : « Il sera toujours grand et beau de régner sur soi, fût-ce pour obéir à des opinions fantastiques. » Moins fâcheuse est la chute du sonnet d'Oronte. — Toute sa vie, il a oscillé d'un pôle à l'autre, entre Mlle de Vulson et Mlle Goton, sa hardie petite maîtresse d'école; il a même éprouvé à la fois ces deux amours si différents (VIII, 17). — Mieux fait pour s'accommoder des Dryades que des Zulietta, il passe volontiers des transports érotiques aux ravissements éthérés. « Hommes sensuels, corps sans âmes, ils (Émile et Sophie) connaî-

tront un jour vos plaisirs et regretteront toute leur vie l'heureux temps où ils se les sont refusés. » Cf 1er *Dialogue* (IX, 119), peinture vive de l'amour libertin opposé aux tendresses de l'*Héloïse* dont la lecture le « jette dans les plus angéliques extases ».

Gœthe était blessé du conflit de l'idéal et de la sensualité dans *Pygmalion*. « Petit ouvrage qui fit une grande sensation... production étrange... Nous voyons un artiste qui a produit une œuvre parfaite et qui ne se trouve pas satisfait d'avoir présenté, selon les règles de l'art, son idée et de lui avoir donné une vie supérieure : non, il faut qu'elle descende jusqu'à lui dans la vie terrestre ; ce que l'esprit et la main ont produit de plus sublime, il veut le détruire par l'acte le plus vulgaire de la sensualité. » (*Mémoires*, t. VIII, p. 424.)

21. — Rousseau a exercé une séduction immédiate sur les Allemands. Lessing fait son éloge, dès 1751, à l'occasion du *Discours* de Dijon ; Kant éprouve pour lui une admiration qu'il fait partager à Herder, et Herder communique son enthousiasme à Gœthe. Tous les rénovateurs de la poésie allemande, en 1768, les plus grands comme plus tard les plus médiocres, ne jurent que par Rousseau. La réaction contre les classiques français prédisposait la nouvelle Allemagne en faveur de l'auteur genevois, mais surtout, Rousseau offrait aux aspirations allemandes, dans la réforme de la philosophie et des croyances religieuses, de l'histoire, de l'éducation, de l'état social, une formule attirante : le retour à la nature, l'affranchissement de toute convention ou tradition de préjugé. De là son prestige extraordinaire en Allemagne. Les uns ont appliqué ses idées à la réforme de la poésie, des sciences religieuses et historiques (Herder) ; d'autres à celle du droit, de l'éducation (Basedow) ; d'autres, comme Schiller, ont écrit des drames à thèse tendant à la transformation de la société ; tous ont pour mot d'ordre *la Nature*. — Par beaucoup de côtés il y a des affinités marquées entre les Allemands et Rousseau. Sa religiosité, son caractère prononcé de sentimentalité, de rêverie parfois mystique, son apparente naïveté, son ton de gravité si différent de la légèreté et du persiflage voltairien, par-dessus tout son admiration des beautés de la nature, devaient le rendre populaire en Allemagne. L'homme qui parlait avec une si vraie émotion des sites agrestes, de la vie champêtre, du charme des voyages à pied, avait quelque chose d'allemand. Hettner, l'historien de la littérature allemande au XVIIIe siècle, a marqué fortement l'influence de Rousseau en Allemagne et en particulier sur Herder. Cf *Herder et la Renaissance littéraire en Allemagne au XVIIIe siècle*, par Joret ; 6e *Conférence* du centenaire de Rousseau, par Marc Monnier, p. 271.

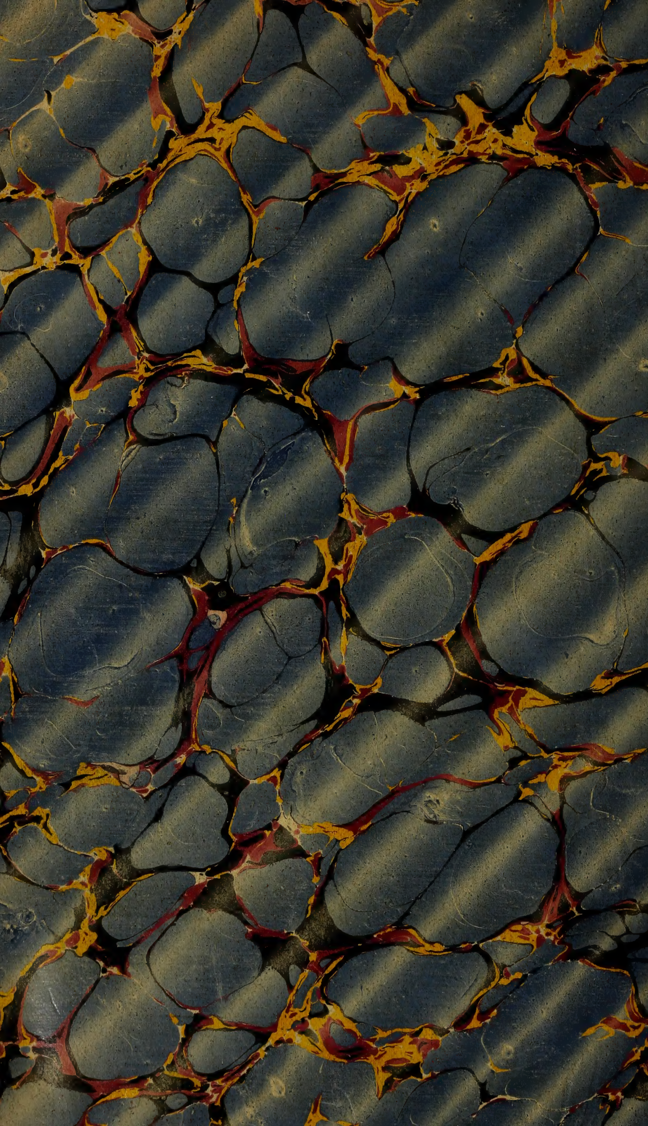
Quand un caractère original est mis en relief par le génie, l'apparition dans notre espèce d'un individu nouveau séduit au désir de multiplier un type inédit de la vieille humanité. En dépit des émules, Rousseau est resté une édition *princeps* et dernière. — Importance de l'individuel, Gœthe, *Œuvres*, traduction Porchat, t. X, p. 370. Influence de Rousseau sur le romantisme, Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 341, 421.

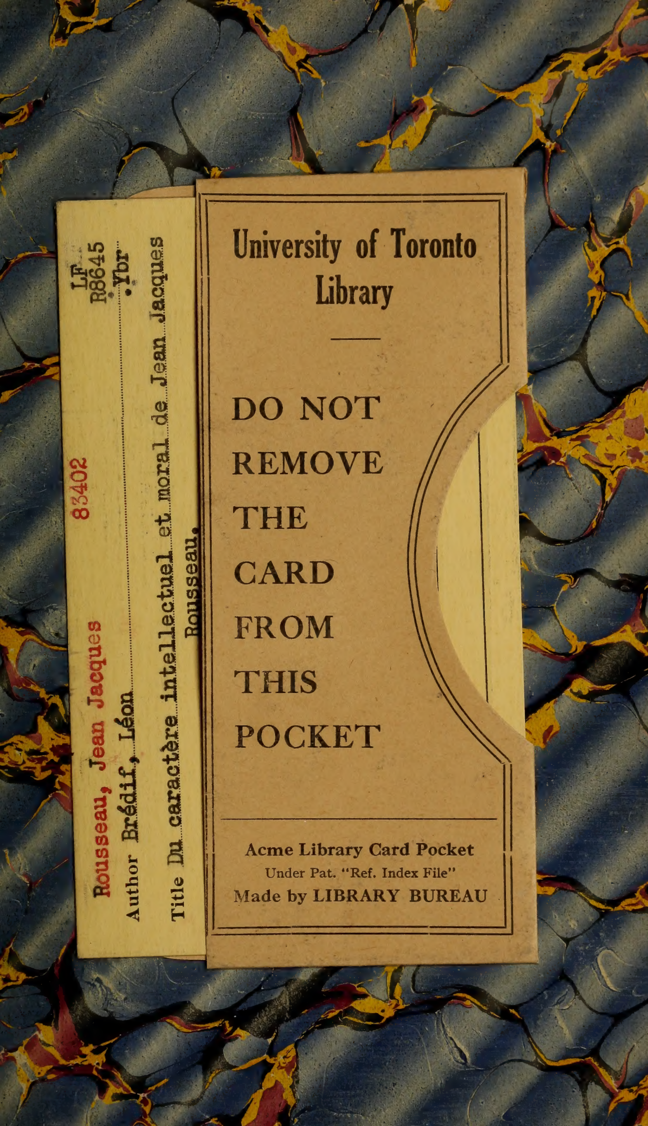
INDEX

N*a*, N*b*, signifient note *a*, note *b* (paginales).
Le chiffre qui suit la lettre *n* est celui d'une note complémentaire,

TABLE

SCEAUX IMP. CHARAIRE




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
LF
R8645
.Ybr
83402
Rousseau, Jean Jacques
Author Brédif, Léon
Title Du caractère intellectuel et moral de Jean Jacques
Rousseau.

